This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 476944

Digitized by Google

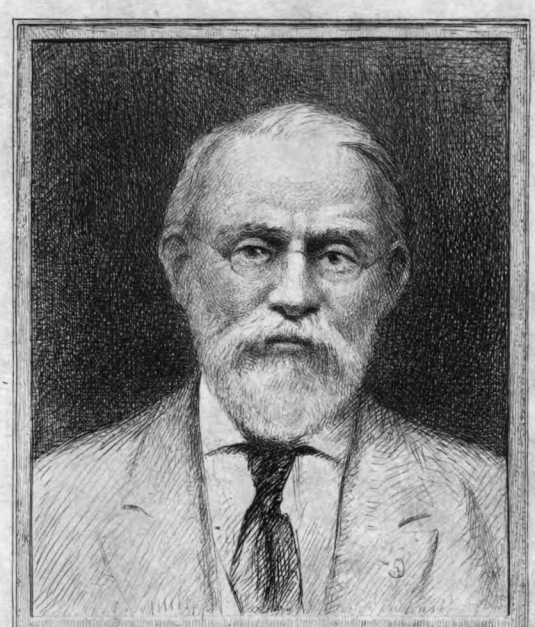

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.M267
S8

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

D'AVRANCHES & DE MORTAIN

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

Littérature, Sciences & Arts

DES ARRONDISSEMENTS

D'AVRANCHES & DE MORTAIN

TOME IX

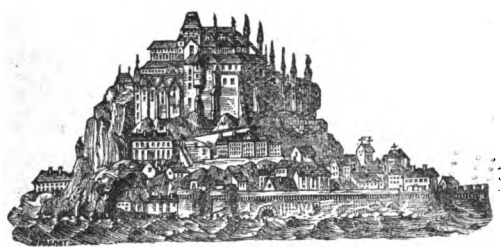

AVRANCHES

Imprimerie de Henri Gibert, rue des Fossés, 4 et 6.

OCTOBRE 1888

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
5-11-27
13603

LES ÉTYMOLOGIES DIFFICILES

PAR

ÉDOUARD LE HÉRICHER

INTRODUCTION

Nous entendons par ces mots « étymologies difficiles » celles que Littré a déclarées inconnues, ou que nous croyons qu'il a manquées. Pour qu'un homme aussi savant, un esprit aussi pénétrant soit arrivé à ce résultat, il fallait qu'elles fussent en effet très difficiles à résoudre. Si l'on disait qu'il y a bien de la présomption à prétendre expliquer ce qu'il n'a pu faire, nous répondrions que l'étymologie n'est pas la partie la plus forte de son dictionnaire, que la science philologique a marché depuis qu'il a érigé ce grandiose monument à l'honneur de la langue française, et qu'un philologue, même médiocre, a pu, en se concentrant sur quelques mots, élucider des solutions auxquelles, à cause du grand nombre, il n'a pu appliquer tout son temps et tout son génie. Lui-même, mettant la science bien au-dessus de sa personne, se réjouirait de voir apporter à son monument quelques cailloux dans ses trous, un peu de ciment dans ses fissures. Une des grandes originalités de son œuvre, c'est d'avoir introduit, avec le vieux français classé par siècles, la langue populaire et les patois. Nous aussi, suivant son exemple, c'est dans l'immense domaine de la langue du peuple que nous avons cherché nos mots et locutions. Ce sera aussi pour nous un grand honneur d'avoir amené à notre théorie des préfixes péjoratives (V. notre *Histoire de deux préfixes*, 2e édition) ce grand homme sincère qui s'oublia un jour, lorsqu'il dit que le préfixe de colimaçon pourrait bien ne rien signifier, et ce sont trois mots péjoratifs de notre patois natal *coquêne*, ou faux chêne, c.-à-d. l'érable, *covèche*, la fausse vesce, et *cofrêne*, le faux frêne, ou le viorne, qui furent les fondements de notre théorie. Ainsi tout se

Digitized by Google

tient et le grand art en philologie, comme en tout, c'est de ramener la variété à l'unité. Le peuple, qui fait les langues, crée des radicaux par l'onomatopée et les dérive à l'infini. Un radical est le père d'une famille, comme un gland est le père d'une forêt.

GODON, un gros godon, en v. f. gourmand, goulu, plus litt. ventru; dans Ol. Basselin en parlant des Anglais « ils sont allés devers leur roi Godon. » Il n'y a pas de goddam là-dedans. Le type que le peuple français se fait d'un Anglais, c'est qu'il est un gros homme, « un gros milourd. » Godon est de la famille de godet, vase arrondi, pansu, du l. *guttetus;* de même *goder* qui se dit d'une étoffe qui forme un pli rond, boursouflé, de même *godille*, aviron, prob. creux dans l'origine, en forme de godet. Un type populaire dans le dicton : « Servez Godard, sa femme est en couches, » représente aussi un homme gros, gras et égoïste. De godon rapprochez cette citation d'Ol. Maillard : « *Unus grossus godon qui non curabat nisi de ventre.* »

GOUSSAUT, animal court et trapu, du v. f. *gousse* (Lacurne), chien mâtin; Littré n'affirme pas le rapport entre ces deux mots.

GRAISSER LA PATTE à quelqu'un est une allusion au lard que les solliciteurs mettaient dans la main de ceux qu'ils voulaient gagner. Sans interprétation dans Littré.

JUBÉ, partie de l'église où le diacre s'agenouillant dit : « *Jube domine.* » La loc. « venir à (dire) jubé, » se soumettre humblement, vient de la précédente par assimilation, rapport que Littré n'a pas aperçu.

COMBIEN VAUT L'ORGE : Notre terrible Montgommery a fait une profonde impression sur le peuple qui appelle « part de Montgommery, » ce qui se dit généralement « la part du lion. » Son nom de sieur *de Lorges* se rattache à un autre dicton : « Il a été à Lagny, il sait combien vaut l'orge, » appliqué à celui qui s'est fait maltraiter à cause de q. q. mauvaise plaisanterie. Quand le sieur de Lorges assiégeait Lagny, les assiégés faisaient des quolibets sur son nom. Il dit qu'il leur apprendrait « combien vaut l'orge. » Aussi quand il les eût réduits, il leur fit subir beaucoup de mauvais traitements. Littré cite le jeu « Combien vaut l'orge; » mais non pas l'histoire qui y a donné lieu.

POLTRON COMME LA LUNE, locution expliquée par cette phrase de

Digitized by Google

Babœuf : « Vous êtes aussi lâches que la lune qui n'ose se montrer que dans la nuit. »

Lustucru, est la phrase *l'eusses-tu cru* qui caractérise un personnage niais, facilement ébahi, qui trouve tout merveilleux et s'écrie : « l'eusses-tu cru? » Littré admet comme possible cette étymologie.

Matin ou enfant de la *Mate*, le lieu où se réunissent les filous, nom d'une place de Paris (Littré); c'était sans doute un point élevé. *Mata*, en Languedocien, sign. butte, tertre, d'où les nombreux La Matte (Hérault), Le Matas, *(ibid.)*, d'après H. Cocheris. Toutefois, *Mata*, en prov., sign. hallier, et *Mathe*, fosse, trou.

Il ne se mouche pas du pied, c'est-à-dire ne ressemble pas à ces pauvres diables des anciens bateleurs dont un des tours consistait à approcher son pied de son nez et à le pincer avec les doigts mêmes du pied. C'est l'interprétation de Littré.

Ferrer la mule, c'est faire comme le valet de Vespasien qui prétexta sa mule à ferrer pour donner le temps à un solliciteur, qui le paya bien, de présenter un placet à l'empereur.

Endormir le mulot, amuser un homme pour le tromper, allusion à un procédé destructeur des mulots par la fleur de soufre brûlée.

Tirer les vers du nez, mal interprété par Littré; Nicot dit bien mieux : « Les pipeurs, charlatans font accroire aux simples gens beaucoup de telles riottes (qu'il leur tirent réellement des vers qu'ils ont dans la manche) afin d'avoir cependant le loisir de vider leur gibecière. »

Nicodème, sénateur juif, nom d'homme devenu synonyme de niais, peut-être comme sonnant avec nigaud, nigaudin, ce qui est peu probable. On a pris comme synonyme de niais le Nicodème de l'Evangile qui, entendant dire que le royaume de Dieu ne peut s'ouvrir qu'à celui qui reçoit une seconde naissance, dit au Christ : « Comment peut naître un homme quand il est vieux? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère et naître une seconde fois? » A cette question d'un simple, Jésus explique le sens mystique de cette idée; mais il ne comprend pas encore, et il répète : « Comment cela peut-il se faire? » Ce qui lui attire cette réponse : « *Tu es magister in Israël et hæc ignoras?* » En voilà bien assez pour faire le type d'un ignorant niais. Aussi, dans un mystère de la Passion, Nicodème, avant de se faire chrétien, parle comme un imbécile. Nicodème, nom commun, vient donc bien de Nicodème, nom propre. Job, avec ses deux sens, offre la même transformation; de même

Digitized by Google

Judas, etc. C'est une erreur de Littré de tirer Nicodème de nigaud.

ETRE DANS LA GLOIRE DE NIQUÉE, allusion à la grande gloire de Niquée, héroïne d'Amadis de Gaule, locution usitée aux dix-septième et dix-huitième siècles. Locution incomplètement expliquée dans Littré.

SAINTE NITOUCHE, autrefois Sainte N'y touche, et on disait bien.

NUIT BLANCHE : Littré dit seulement nuit passée dans l'insomnie. Pourquoi blanche, car la nuit est noire? Quitard l'explique comme terme de chevalerie : « Le chevalier passait la veillée d'armes vêtu de vêtements blancs, comme le néophyte de l'Eglise ; de là vint que cette veillée d'armes fut aussi nommée *nuit blanche.* »

JE M'EN BATS L'ŒIL, c.-à-d. je m'en moque, parce qu'on faisait un geste, qui consistait à se frapper l'œil droit, en signe de moquerie et de mépris. Nous avons vu ce geste autrefois.

L'OIGNON fait pleurer, donc quand on dit : il y a de l'oignon là-dessous, c.-à-d. des difficultés, c'est dire il y a de quoi faire pleurer. Littré n'explique pas ce dicton.

ETRE BATTU DE L'OISEAU, c.-à-d. découragé, rebuté ; locution de la fauconnerie, quand l'oiseau battait de l'aile celui qu'il poursuivait ; elle n'est pas dans Littré.

VESPASIEN, VASPASIEN, à Valognes, mauvais sujet, coureur de routes ; allusion à l'empereur de ce nom, haï dans les Gaules pour la lourdeur de ses impôts. Cyrano de Bergerac a dit « faire l'Olibrius et le Vespasien, » dans plusieurs de ses ouvrages, dit Quitard, spéc. dans le *Pédant joué.* Olibrius est ce général des Gaules qui fit mourir sainte Reine à Alise, dans le temps de Dèce ; et Vespasien avait fait mourir le chef gaulois Sabinus, et sa noble femme, Eponine. *Vespasien, Vaspasien* est du patois norm.

MITON-MITAINE : Littré n'explique pas ce « miton-mitaine ; » il viendrait, dit Quitard, de *mixtum mixtanum*, onguent mixte qui tient le milieu entre le fort et le faible, par conséquent ne fait ni bien ni mal. Mais d'où vient ce *mixtanum*?

UN PIQUENIQUE, en Avranchin, se dit : « C'est la noce à Marie Macé, chacun apporte son morcé. » Qu'était Marie Macé? Autre dicton d'Avranches : « Tu es comme le cheval à Hudru, tu ris de ta bêtise. » Qu'était Hudru? Est-ce le type d'un personnage sale, d'après la racine probable de son nom, *hudur*, malpropre, en breton, d'où en normand, linge *heudri*, sale, à moitié sec. A la Haye-Pesnel, un terrain *hatri* est un terrain entre le sec et l'humide.

Digitized by Google

Ço DANS LE VIEUX-FR. M. Jean Vaudon, notre aimable et multiple correspondant, nous envoie *Petites études* sur les plus anciens monuments de la langue française, c'est-à-dire sur le *Serment de Strasbourg*, neuvième siècle, sur la *Cantilène de sainte Eulalie*, aussi neuvième siècle, sur le *Fragment de Valenciennes*, dixième siècle. Il n'y a de plus ancien que les notes d'Endlicher. Ces petites études sont éclairées de notes philologiques excellentes, où le patois normand, dans lequel il est né, lui a été parfois très utile. Ainsi dans le *pleier* (plier) de la Cantilène, il retrouve « les paysans de la Manche qui prononcent aujourd'hui pleier. » Mais nous ne saurions être de son avis dans l'annotation sur ce passage du Fragment hybride de Valenciennes : « *Dunc, ço dixit si fut Jonas propheta.* » Le *ço dixit* n'est pas la forme populaire « qui dit » pour dit-il, à laquelle le peuple ajoute même, en pléonasme, la forme moderne « qui dit, dit-i. » En effet, ço est la forme antique de *ecce hoc*, cela, qui est devenue le français actuel, *ce*. Il faut donc traduire : « Dunc, il dit cela. » Mais notre observation vise plus haut. C'est une faute d'orthographe de dire « reprenons, se dit-il, ces doux trésors, chers gages, etc. » (La Fontaine). Ici on ne veut pas dire que le berger se parle à lui-même. Du reste, la tradition du « *ço dixit* » n'a pas été oubliée par nos bons classiques, et Littré cite un bon nombre d'exemples de cette tournure archaïque et poétique.

C'EST LA COUR DU ROI PÉTAUD : celle où les truands nommaient un roi de ce nom. Littré, après Quitard, trouve en ce mot le verbe *peto*, je demande, qui suppose que les truands savaient le latin, mais qui n'offre pas de base à la forme *pétaud* et à son dérivé *pétaudière*. D'après l'usage constant de prononcer *é* la première lettre de l'alphabet, comme en anglais, on peut partir de *pataud*, homme lourd et grossier. Ce sens grotesque se dessine bien dans ce vers du seizième siècle :

> Mouflarde, pétaude, vessue,
> Retirez-vous le nez vous sue.

« Le Vendéen nommait les bleus, mal chaussés, les patauds. » (Michelet, *Le Directoire*).

ETRE SUR UN GRAND PIED. « Au quatorzième siècle, les souliers d'un prince avaient deux pieds et demi de long, ceux d'un baron deux pieds. » (Littré d'après Quitard et d'après Sainte-Foix).

EN PLAN OU EN PLANT : Faut-il dire laisser en plan ou en plant ?

Digitized by Google

La première interprétation, qui n'a guère de sens, sera venue de ce qu'on prononce bref; mais l'autre a un sens corroboré par la locution « planter là. » On dit même « planter là quelqu'un pour reverdir. » Sans donner de raisons, Littré est pour *plant* contre *plan*.

Potron minet ou jacquet. Se lever dès le *potron minet*, dès le *potron jacquet* (l'écureuil) s'explique très bien par la forme française : « dès le paître au minet, dès le paître au jacquet. »

La prétentaine (courir), onomatopée imitant les pas précipités qui font *prétantan*, *prétentaine*. Analogue à prétintaille.

Ce n'est pas pour des prunes, c.-à-d. pour un objet vil, pour rien. Quitard cite ce dicton : « Mangez de nos prunes, nos cochons n'en veulent plus. » Pas d'explication dans Littré.

« Avoir du quibus » s'explique par sa forme normande « aver qué faire, aver de qué. » *Quibus fiunt omnia*, dit Le Duchat.

Rat. Littré, qui a mis *rat*, inégalité de caractère, caprice, dans l'article *rat*, animal, n'a évidemment pas compris cette onomatopée normande, qui s'applique à un bruit dans une horloge : « cette horloge a des rats, » c'est-à-dire des bruits désordonnés et inégaux. Cette onomatopée est celle du *rat* et du *fla* du tambour, et il a raison d'y mettre un t, puisqu'elle a produit le verbe *rater*.

C'est la chanson du ricochet, toujours la même : l'Académie dit très bien que le « ricochet était un petit oiseau répétant continuellement son ramage, » quoique Littré dise que le sens de cette locution est perdu. Mais quel est cet oiseau? C'est le coq, bien que le préfixe ici ne soit pas interprété. Nous avons trouvé, dans un compte de la cathédrale de Lisieux, telle somme pour « le ricochet du clocher. » N'est pas dans Littré.

Travailler pour le roi de Prusse, allusion à Fréd. Guillaume Ier, qui ne payait ni ses soldats ni ses créanciers. N'est pas dans Littré.

La Nigousse : On entend quelquefois, chez nous, la chanson, la ronde bretonne, vulg. appelée *La Nigousse;* on a vu même une statue qui personnifiait cette danse, mais on n'en sait guère les paroles :

An any goz è ma douç,
An any goz è chè sur.

c'est-à-dire :

Une certaine vieille est ma douce,
Une certaine vieille l'est pour sûr.

Digitized by Google

Cette chanson est le triomphe de l'argent sur la beauté, ce que le couplet suivant rend très clairement :

An any yaouanc a so couant,
An any goz è deus arc'hant,
An any goz è ma douç,
An any goz è chè sur.

c'est-à-dire :

Une certaine jeune fille est très jolie,
Une certaine vieille a de l'argent,
Une certaine vieille est ma mie,
Une certaine vieille assurément.

SOT COMME UN PRUNIER, sot comme un panier percé, puis sot comme un panier, puis par l'épenthèse de *r*, sot comme un prunier.

TRUC, dans le sens de finesse, d'adresse, d'invention, n'a pas de rapport avec *truc*, billard, qui est une onomatopée, comme *bloc*, laquelle est imitée dans la locution pop. « ne craindre ni pic, ni truc, ni tac, ni choc. » Aussi dans le dict. d'argot de Fr. Michel et dans le dict. de Littré on a confondu ces deux mots qui n'ont pas de rapport de sens. Le premier, en v. f. *trut*, tour habile, a une origine germanique par l'all. *trug*, fraude, fourberie.

TURLUPIN est beaucoup plus ancien que le farceur du Pont-Neuf qui prit ce nom, puisqu'il désigne une secte du treizième siècle qui faisait publiquement tout ce qui est naturel; de là le dicton : « enfant de turlupin, malheureux de nature, » et cet autre « malheureux comme turlupin. » Etym. inconnue, dit Littré.

SENTIR LA VACHE A COLAS, c.-à.-d. l'hérésie, vient de ce qu'une vache d'un appelé Colas, paysan de Cévennes, fut mangée en temps de carême. — Parler français comme une vache espagnole, altération de une Basque espagnole.

LA VACHE A BON PIED, lisez la vache a bon *pis*, qui se dit quand on lutte contre quelqu'un qui est riche; *pis* est une altération de *pect*, que disent nos paysans bas-normands, du l. *pectus*. Littré n'a pas vu l'altération, et il écrit « la vache à bon pied, » ce qui n'a pas de sens.

FAIRE LE PIED DE VEAU, c'est faire des obséquiosités, litt. tomber à genoux comme le jeune veau, qui est très faible sur ses jambes, locution non expliquée par Littré, et peu clairement par Quitard.

BROUILLARD DE M. DE VENDÔME, c'est un dicton de l'Avranchin et d'ailleurs : « un brouillard de M. de Vendôme, les trois quarts d'eau. » On dit encore « à la fraîcheur de M. de Vendôme, » pour

Digitized by Google

dire à l'ardeur du soleil, et puis encore « être de la couleur de M. de Vendôme, » c.-à-d. n'en pas avoir, être invisible : trois ironies soldatesques. Vendôme fit aux Anglo-Flamands en Picardie, en 1522, une guerre à la *Fabius cunctator*, se rendant *invisible*, traitant la pluie de brouillard, et de fraîcheur l'ardeur du soleil.

Ventre Saint-Gris, cité par Littré sans explication ; une forme de ce juron est antérieure à Henri IV ; c'est un juron poitevin « sang Saint-Gris. » Cité par Rabelais (liv. 4, ch. 9), et, pour Quitard, il désigne S.-Fr.-d'Assises, fondateur des moines gris.

Vin d'une oreille, le bon vin, parce qu'en le buvant on l'approuve en inclinant une oreille : *vin de deux oreilles*, parce qu'on secoue les deux oreilles, en signe de mécontentement, explication de des Briëux.

Pour un point, Martin perdit son ane, on l'explique ainsi. Martin, abbé d'Asello, voulut inscrire ce vers sur la porte de l'abbaye :

Porta patens esto. Nulli claudaris honesto.

Mais le copiste déplaça le point et le mit après *nulli ;* le pape destitua l'abbé et on fit ce vers :

Uno pro puncto caruit Martinus asello.

C'est une invention savante pour un dicton sans doute plus ancien ; car comment passer en français d'*Asello*, nom de lieu, à *Asellus*, âne ?

Anglais, créancier, pourquoi ? usité en ce sens au seizième siècle : « Il est dans Marot. » Littré le cite et ne l'explique pas.

Anguille de Melun. Dans le dicton sur les anguilles de Melun, il faut dire l'anguille, puisque c'est un appelé Languille qui, jouant dans le *Mystère de Saint-Barthelémy*, qui fut écorché, le rôle du saint, fut pris de peur et poussa des cris rien qu'à la vue des instruments du supplice. Expliqué en ce sens, mais à demi, dans Littré.

Battre l'antife, féminin de l'*antif* ou l'*antie* v. f. pour l'antique, c'est-à-dire la vieille (s. e. église), dans l'argot des voleurs, c'est voler dans les églises.

Les trente-six raisons d'Arlequin, c.-à-d. superflues. Arlequin excuse son maître pour une absence pour trente-six raisons ; la première, c'est qu'il est mort. Les autres sont inutiles.

Poisson d'avril, pop. *peisson* d'avril, mot cité par Littré, mais sans donner d'origine : prob. pour *Passion d'Avril*, prononcé *pession*, suisant l'usage du v. fr. : ce jeu consiste à envoyer quelqu'un de

Digitized by Google

porte en porte faire une commission absurde, comme le Christ, à l'époque de sa passion, arrivée au commencement d'avril, fut renvoyé d'Hérode à Pilate et de Pilate à Hérode.

ENFANT DE LA BALLE, s'est dit du fils d'un maître de jeu de paume (Littré).

RONRON : C'est l'onomatopée du ronflement du chat exprimée par le fr. ronron et faire le rouet; notre peuple d'Avranches l'exprime par ce calembourg onomatopique « aller à Rouen. » Littré admet ronron comme onomatopée.

FAIRE DE PENNON BANNIÈRE, passer de bachelier à banneret, le pennon étant l'enseigne du premier, la bannière celle du second.

CENT ANS BANNIÈRE, CENT ANS CIVIÈRE, ce dernier mot est une allusion à celui qui roule la civière (à rouelles), après avoir porté la bannière et réciproquement.

TRANQUILLE COMME BAPTISTE : Quel est ce Baptiste? Quitard dit : « Allusion au rôle des niais qui, dans les anciennes farces, étaient désignés par le nom de Baptiste. » N'est pas dans Littré.

FAIRE BARBE DE PAILLE A DIEU, altération de faire *garbe* de paille à Dieu, frauder la dîme en donnant gerbe de paille au lieu de gerbe de blé. Incomplètement expliqué dans Littré.

FAIRE LA BARBE à quelqu'un, c'est le braver, le dompter, quelque rébarbatif qu'il soit, quelque peu *rasant* (*rasandus* et non *rasans*), qu'il soit. Ici nous avons un participe *passif*, comme dans chemin *passant*, route *roulante*, et nullement un participe présent actif.

MORGUE, dans le sens de fierté, hauteur, reçoit de Littré la note : origine inconnue; de là le verbe *morguer*, parler avec hauteur, dont l'origine est le juron *morgué* (par la mort-Dieu !) employé dans la colère, le mépris, le défi, comme *palsambleu !* (par le sang de Dieu !)

AVOCAT DE PONCE-PILATE, c.-à-d. sans cause, d'après ces mots de Ponce-Pilate dans l'Evangile : « *Ego nullam invenio causam.* »

A ET B : On n'a pas plus tôt dit A qu'il faut dire B, c.-à-d. qu'on est entraîné d'une chose dans une autre; de même en all. : « Wer A Sayt muss auch B Sagen. » Cette locution n'est pas dans Littré.

BAISER LE BABOUIN, c.-à-d. se soumettre, comme les soldats condamnés par leurs camarades à baiser une figure de gros singe tracé sur le mur du corps de garde. Etym. de Littré.

PECAÏRE, quelquefois traduit par hélas, mais à tort; c'est le provençal *pecairi*, pécheur, le féminin est *peccairitz*.

Digitized by Google

TANTE : L'étym. très controversée de tante, primitivement *ante*, du l. *amita*, s'explique par le mot enfantin normand *taton*, oncle; on a dit « *mon totonc*, mon *toto-oncle*, » mon oncle, on a dit *tata-ante*, ma *tata-ante*, d'où *tatante*, en normand, et par contraction tante. Le mot chérissant de *toto* est le préfixe : *toto*-oncle en nor. *toutonc*, oncle et *touto ante*, d'où tante. Littré ne rend pas compte du *t* de tante; il le croit insignifiant, ce qui n'est pas possible, étant au commencement du mot.

DONNER DES BAIES, en v. fr. une *bée*, c.-à-d. tromper, mystifier, faire ouvrir la bouche à la dupe, la faire *bayer*.

DONNER BELLE : Vous nous la baillez, vous nous la donnez belle, sous-entendu, la chose, la blague ; de même en faire de belles, en dire de belles (choses). N'est pas dans Littré.

RÔTIR LE BALAI, c.-à-d. vivre dans la gêne, litt. brûler le balai comme dernière ressource en combustible. Ainsi dans Littré.

AVOIR RÔTI LE BALAI, c.-à-d. avoir mené une vie déréglée comme les sorcières qui brûlaient leur balai au retour du sabbat. Non expliqué dans Littré.

SE MOQUER DE LA BARBOUILLÉE : 1° Du bavardage de quelqu'un, de ce qu'il a barbouillé; 2° du bavardage ou de la cédule (barbouillée) de l'huissier. N'est pas dans Littré.

LE TOUR DU BATON, petit gain en sus du gain principal. Quant les bateleurs ont reçu la paie des spectateurs, ils sollicitent un surcroît en disant : « Maintenant c'est le tour du bâton, qui a bien travaillé. » Auj. on dit : c'est le tour, le profit de la demoiselle qui fait le tour de la compagnie, en tendant la sébile. Littré dit que tour du bâton est un gain secret et illicite, et n'explique pas davantage.

CAQUET-BONBEC, une bavarde : Walkenaer croit que ce mot est une invention de La Fontaine, qui dit de la pie au 12e l. des Fables :

Caquet-bonbec alors de jaser au plus dru.

Mais Quitard le signale dans les *Curiosités fr.* d'Oudin, recueil imprimé 54 ans avant le 12e l. des fables; mais Oudin l'avait pris dans le domaine populaire.

LA BÉCASSE EST BRIDÉE, terme d'oiseleur, c.-à-d. pris au lacet appelé *bride*, se dit de celui qui se laisse attraper. Pas expliqué dans Littré.

BÉJAUNE, on dit que quelqu'un a montré son *béjaune*, quand il a été convaincu d'une ineptie : il ressemble alors au petit oiseau

Digitized by Google

qui est assez bête, quand il montre son bec jaune. De même les Allemands disent *gelbschnabel*, jaune bec, en ce sens.

ECHAPPER BELLE : *Il l'a échappé belle*, abrév. pour bellement, cf. il l'a échappé *bel* (bellement) et *bien*.

ETRE DU QUATORZIÈME BENEDICITE, c.-à-d. dans les bêtes, les imbéciles, allusion à ces paroles du 14e verset du cantique des trois jeunes gens dans la fournaise : *Benidicite omnes bestiæ et pecora domino*. N'est pas dans Littré.

PISSER AU BÉNITIER, c'est braver toute convenance.

> A faux titre insolents et sans fruit hasardeux,
> Pissent au benestier, afin qu'on parle d'eux. (REGNIER).

Les Grecs avaient une expression plus grossière encore : « Ἐν Πυθίου χέσαι, *in pythiæ templo cacare*..... » Est dans Littré, mais non expliqué.

BATTRE LA BRELOQUE, c'est divaguer, allusion à la batterie de tambour de ce nom, qui a quelque chose de décousu, d'étrange, de saccadé. Non expliqué dans Littré.

LA REINE BERTHE : Du temps où la reine Berthe filait, du temps de la reine Berthe, c.-à-d. jadis. Allusion à la femme de Pépin-le-Bref, Berthe aux grands pieds, célèbre dans un poème du cycle de Charlemagne.

PRENDRE DU POIL DE LA BÊTE, c'est chercher le remède dans la cause même du mal, comme s'enivrer auj. pour dissiper le malaise de l'ivresse d'hier, locution fondée sur cette croyance pop. que le poil de certains animaux, appliqué sur la blessure qu'ils ont faite, la guérit. *Del can che morde il pelo sana*, disent les Italiens, du chien qui mord le poil guérit.

CROYEZ CELA ET BUVEZ DE L'EAU, mieux « ou buvez de l'eau, » allusion à l'épreuve par l'eau dans les cachots des anciens tribunaux.

IL EST DU BOIS DONT ON FAIT LES FLUTES, se dit d'un homme léger, sans consistance, par allusion à la légèreté du bois dont on fait les flûtes.

ATTENDRE LE BOITEUX, c'est attendre la confirmation d'une nouvelle, locution qui est dans le *Menteur* de Corneille, « de ce que, dit Littré, le messager a été considéré comme boiteux, ce messager n'allant pas assez vite. »

AVOIR LA TÊTE PRÈS DU BONNET, c'est avoir la tête chaude au moral, comme elle l'est au physique, quand le bonnet serre de près la tête. Non expliqué dans Littré.

Digitized by Google

Borgne de Provence, c.-à-d. aveugle ; les Provençaux disent borgne pour aveugle. En Basse-Norm. *dort-d'un-œil*, un borgne.

A propos de bottes, c.-à-d. à propos d'un sujet frivole ou éloigné de ce qui est l'objet de la conversation. Pas d'étym. dans Littré. Il y a eu cependant un fait, un coq-à-l'âne qui a donné lieu à cette locution. On en peut dire autant de la locution italienne dans le même sens : « *A propositio di un chiodo di carro*, » à propos d'un clou de charrette.

Graisser ses bottes, sous-entendu, pour le grand voyage, c.-à-d. se disposer à mourir, mais primit. graisser ses bottes signifiait se préparer à partir.

Brave a trois poils : « C'étaient, dit Quitard, les spadassins du temps de Charles IX qui portaient moustache fine et barbe effilée au menton. »

Carême de sept ans : Si le carême durait sept ans, tu serais un habile homme à Pâques, se dit à un homme ignorant qui a la tête dure.

Arrivée comme marée en carême, c.-à-d. à propos, et non « *arriver comme mars en carême*, » c.-à-d. indubitablement, puisque mars est toujours en carême.

Coiffer sainte Catherine, rester fille : sainte Catherine, vierge, étant la patronne des demoiselles, ce sont celles-ci qui, naturellement, sont chargées d'orner sa tête et d'ajuster sa coiffure.

Catholique a gros grains, celui qui, dans le chapelet, ne dit que les *pater* marqués par les gros grains.

« Voila un drôle de Célestin » se dit dans l'Avranchin, se dit d'un homme ridicule ou divertissant, parce que, dit Richelet, les Célestins de Rouen, pour être exempts d'une certaine redevance sur les vins, étaient tenus à ce que l'un d'eux, marchant en tête des charrettes de vins, sauterait et danserait en passant devant la maison du gouverneur. Richelet avait appris cette farce du P. Le Comte, Célestin. C'est donc à tort qu'on a dit que c'était pour « drôle de Philistin ; » d'ailleurs, la transformation philologique n'est guère possible.

Chameau et Aiguille. Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le ciel. Quitard dit qu'il ne faut pas admettre *cable* au lieu de chameau, par suite de la substitution d'un *e* à un *i* dans le mot hébreu, et pour preuve il cite ce proverbe des anciens Juifs et qui est dans le

Digitized by Google

Talmud : « Serais-tu de Pumbédéta qui font passer un éléphant par le trou d'une aiguille ? » N'est pas dans Littré.

Moucher la chandelle comme le diable sa mère : c'est arracher la mèche en voulant la moucher. Allusion à un voleur, dit Quitard, appelé le diable, qui, sur le point d'être pendu, demande à embrasser sa mère, et, en l'embrassant, lui arracha le nez en lui disant : « Si vous m'aviez corrigé dès l'enfance, je ne mourrais pas à la potence. » C'est la fable d'Esope : le *Voleur et sa Mère.*

Et bite et bosse. Qu'est-ce que c'est que la mélopée des marins qui se cognent sur ces paroles : « Et bite et bosse ! » sinon le patois *biter*, frapper, qui se dit en normand et en angl. (*to bit* et *to beat*). et bosse est le verbe *bosser*, d'où l'angl. *box*. La nécessité a tiré de bossu le fr. moderne bossuer. Dans la langue de la marine, *bosser* est verbe actif. Littré ne cite pas cette locution.

Faire chabrol : Une autre locution des marins, c'est « faire chabrol, » c.-à-d. une énorme soupe à l'oignon où l'on renverse plusieurs litres d'eau-de-vie ; c'est l'effet appliqué à la cause, c.-à-d. la *cabriole* du délire bachique pour désigner ce qui la produit. Pas dans Littré.

Micocoulier, pour Littré, origine inconnue : ce suffixe *coulier*, que l'on retrouve dans bancoulier (arbre de la Nouvelle-Calédonie), dans fabrecoulier, doit représenter un arbre, dont les préfixes sont ici *mico*, petit, et ban (bananier ?) et *pio*, petit dans le prov. *picopoulo* (l. *picocoulo*) du Dict. de Lacombe. Or, coulier semble être la réduction du v. f. *couldrier*, coudrier, d'autant plus que ce mot était autrefois de deux syllabes, comme *sanglier*, *ouvrier*, etc. Les formes patoises rouchi et des Ardennes *caurier* conduisent aisément à *coulier*. Le pays de Côme dit même *coler*. Racine : *corylus* par *corylarius*, qui se contracte naturellement en *corlier* et *courlier*, d'où coulier.

Violon, petite prison, contiguë à la grande : pas d'étym. dans Littré : « Cette musique infernale qu'on entend dans les postes remplis et qui leur a valu ce sobriquet grinçant et triste : le violon ! » (Alp. Daudet, *Jack*). Douteux.

Se faire blanc de son épée, se justifier par le combat judiciaire et par ext. se prévaloir de son courage, de son crédit. Pas expliqué dans Littré.

Casser du sucre sur la tête à quelqu'un, c'est médire sur lui, le calomnier (voir *Jack* de Alph. Daudet.) Absent dans Littré.

Digitized by Google

Le chien du jardinier : C'est comme le chien du jardinier, qui ne mange pas de choux et n'en laisse pas manger aux autres; locution qui se dit de ceux qui ne se servant pas d'une chose, ne veulent pas en laisser jouir autrui. Non dans Littré.

Faire sa panthère, en argot parisien, c'est rôder d'un cabaret à un autre, comme le douanier qui est sur sa « pentière » le rivage en pente qu'il est chargé de parcourir. Alph. Daudet, en écrivant panthère, s'est étrangement mépris, quand il dit que c'est par allusion « à ce mouvement de va-et-vient des fauves encagés. »

Le jour de la Sainte-Touche, le jour de la paie pour les ouvriers.

Faire gille, c.-à-d. s'esquiver, d'où le verbe giller, c'est imiter la fuite de saint Gilles, « qui s'était enfui de son pays et se cacha de peur d'être fait roi. » (*Moyen de parvenir*, chap. général.)

Etre en goguette et en gogaille, c'est faire bonne chère et bonne beuverie; Littré déclare cette expression d'origine incertaine; nous la fixerons à l'aide du *Glossaire* de Jaubert, qui fixe cette origine. Il est évident que gogue est une partie de l'animal, d'après ce passage de Rabelais : « la poictrine, le foye, la ratelle, les tripes, la gogue, la vessie. » Dans ce *Glossaire*, *gogue* est un boudin grossier, fait avec des boyaux et du sang de bœuf. C'était autrefois un mets recherché : de là faire *gogaille*, être en *gogaille*, ou *goguettes*. Mais qu'est-ce que *gogue*, boyau qui enveloppe du sang? Serait-ce le même mot que *bogue*, mot normand, qui se dit de l'enveloppe de la châtaigne, du sarrasin?

Avoir la tête dans le même bonnet est une locution que Littré n'a essayé de résoudre que dans son supplément; après une hypothèse très hasardée, il s'arrête à ceci : « Un bonnet enfoncé échauffe les oreilles et rend la tête chaude. » En concordance avec cette explication et le passage suivant : Seizième siècle, « il n'y a ni bonnet quarré, ni bourlet que je ne fasse voler, s'ils m'échauffent trop les oreilles. » (Satire Ménip. p. 100.)

Pistolet : Dans cette excellente édition de Rabelais par des Marets et Rathery, avec son commentaire presque perpétuel, il y a lieu à relever quelques erreurs ou méprises. Par exemple, au Livre 4, cap. 32, sur ce passage « cagotz et papelards, les maniacles Pistolet, les démoniacles Calvins » etc. Ce mot de pistolet, forme pop. de *prestolet*, méchant petit prêtre, est écrit par une majuscule. En effet, ils acceptent l'interprétation de Le Duchat, qui tire ce mot des sectaires qui parurent vers 1300 dans la ville de Pistoie.

Digitized by Google

Ce péjoratif évident de *prestre*, Littré l'appelle d'origine incertaine, et n'accepte ce radical qu'avec un point d'interrogation.

PANURGE TROUBLÉ. Panurge troublé par le mal de mer, mais très ému du bonheur de toucher la terre, crie aux riverains : « Bonjour messsieurs, bonjour trestous. Vous portez-vous bien trestous, Dieu mercy et vous? » Ces commentateurs n'ont pas fait ressortir cette expression si naturelle du trouble de l'esprit, si bien rendu par cette répétition de *trestous* et surtout par le Dieu *mercy* qui suppose une réponse affirmative, et par la répétition de vous. Panurge ne sait plus qu'il l'a déjà dit.

CORBINER : « Par leur astuce sera beliné, corbiné, trompé et affiné. » Le terme corbiné est traduit en *cor dubium* qui ne peut donner que *corbié* et on vous renvoie à *cordium* de Du Cange; Favre donne *corbiner*, voler, d'après Lacurne; en effet, un champ corbiné est celui qui est pillé par les corbins (corbeaux).

Sur le mot en *Tapinois*, en norm. à *tapin*, Littré accepte bien pour radical le participe *tapi*, du verbe se *tapir*; mais il se demande d'où viendrait le *n*? Il vient de ce caractère très remarquable du bas-normand de nasaliser certaines finales en *i* et en *u*, par exemple *amin*, ami, *venun*, venu, *finin*, fini.

REQUAMÉ : « Un entonnoir d'ébène tout *requamé* d'or. » ce dernier mot traduit par brodé, *ricamato* (ital.); mais le radical? c'est le l. *squammatus* écaillé de, c'est donc « lamé d'or. » Rabelais dit : *esquames* pour écailles. Il faut donc écrire : *resquammé d'or*.

TOUZELLE : A propos de touzelle, qui est dans La Fontaine, c'est bien un blé sans barbe, c.-à-d. comme *tousé* (tondu); ce mot est usité dans le nord de la Manche, où l'on cultive cette céréale.

COUSTE ET VAILLE, dit Panurge à Dindenaut à qui il veut acheter un mouton... et Panurge choisit dans tout le troupeau un mouton grand et beau. Cette locution ne veut pas dire « n'importe son prix et sa valeur; » mais « qu'il coûte, pourvu qu'il vaille... cher, mais qu'il soit bon. »

ILE DE CHELI : pour de Cheli, les deux commentateurs tirent ce nom de l'hébreu *cheli*, gâteau, du grec Χειλη livre, ou du cerveau de Rabelais. Je le crois bien, ce cerveau était farci de grec, comment n'ont-ils pas pensé à Χηλυς, tortue et pour le sens et pour la forme?

CHIABRENA : Pour la litanie des formules de magny, magna, chiabrena, révérence, accolade, baise la main, et « tarabin, taraba et bren, c'est merde. » Nous ne croyons pas que ce chiabrena sign.

Digitized by Google

grimace, cajolerie : c'est un double mot très sale, qui saute aux yeux ou au nez. Nous avons entendu le peuple se moquer de tous ces salamalecs de cette manière : « Des bonjours, des saluts, et patati, patatras, de la *f.* ou de la *m.* à ta goule ! » Il y a là-dessous un sens profond, à la surface la déférence du pauvre diable, et au fond le mépris et l'injure. Est-il besoin d'interpréter *congre* et dire poisson de mer semblable à une anguille ? Qui ne connaît le congre ? Le mot est bien français.

Creziou, creziou, expliqué par creuset et lampe à crochet, n'a pas ce radical ; c'est le norm. *cresset* et *graisset*, la lampe grasse. De là à *gressous*, graisseux, il n'y a pas loin.

Saluerne, prob. saunière ou saulnière. Stocfisé, réduit à l'état de Stocfiche, non du holl. *Sthockvish*, mais de l'angl. *Stockfish*, poisson de provision, de réserve, la morue sèche ; andouille *farfelue*, peut-être *parvelue*, toute velue, suite de la moisissure. *Farfelu* manque dans Littré.

Matagrabolisé, mot attribué à Rabelais, mais à tort, en partie du moins : « Ce mot forgé par Rabelais veut dire à peu près, je suis tout bouleversé » disent nos commentateurs. C'est leste, mais ce n'est pas scientifique. En patois norm. *dégraboliser* sign. ruiner, détruire : en entend dans ce mot un bruit éclatant de ruine *gra* et une *boule* qui tombe, avec une finale commune, *iser*, pour *ifier*, réduire en boule. Reste *mata*, préfixe difficile à déterminer, mais nous n'inclinerions pas vers le grec ματαιος, vain. Cependant Rabelais faisait des hybrides.

Bête comme chou, « cette locution, dit Littré, viendrait-elle de ce que le chou à une tête et ne pense pas ? » Cette plaisanterie est un peu forte pour la tête populaire ; plus prob. il y a dans *chou* un mot altéré, peut-être *chouque*, souche, dans le sens de bûche, souche, mot qui lui-même est synonyme de bête. On dit d'un objet, surtout d'une femme « quelle est chouette, » c.-à-d. très jolie. Un passage de Rabelais en fixe le sens primitif, que n'a pas signalé Littré : « Ma femme sera coynte et jolie, comme une petite chouette... » (Pantag. III, 14).

Damné comme la poule a Simon, locution que cite Littré, mais sans interprétation ; locut. vulg. contre ceux que leur mauvaise conduite menace de la damnation.

Avoir la Poule, dans l'Avranchin, c'est avoir un trésor inépuisable. On raconte qu'on fait un pacte avec le diable en criant à

Digitized by Google

minuit, dans un carrefour : « Argent de ma poule noire ! » Satan arrive et achète la poule (ou l'âme noire, perverse) le prix qu'on en veut.

JETER SON BONNET PAR DESSUS LES MOULINS, dicton inexpliqué dans Littré. Quitard dit qu'on en ignore l'origine, mais que c'est la formule finale des contes de fées : « Je jetai mon bonnet par dessus les moulins et je ne sais ce que tout cela devint. » Dès lors, c'est un synonyme de « en finir », prendre une résolution déterminée. On doit remarquer qu'à la fin de l'école des garçons, les casquettes et bonnets, de joie, sautent en l'air.

SAINT-MÉDARD.

S'il pleut le jour Saint-Médard
Il pleut quarante jours plus tard.

Ce n'est pas Saint-Médard qui fait l'année, c'est l'année qui fait Saint-Médard. Cependant il doit y avoir un fond de vérité dans cette croyance. La Saint-Médard d'aujourd'hui n'est pas celle d'autrefois ; autrefois, c'était le 20 juin. Depuis la réforme grégorienne, c'est le 8. Or, dans les années humides, la pluie vient dès le mois de juin, et si les courants pluvieux ont établi leur itinéraire au 20 juin (solstice d'été), il y a grande chance qu'ils le continuent plusieurs semaines. Enfin, la pluie n'est pas universelle : il pleut à Paris alors qu'il ne pleut pas à Bordeaux.

A la Sainte-Luce (Lucie)
Les jours allongent du saut d'une puce.

C'était vrai aussi autrefois, quand la Sainte-Lucie était le 26 décembre ; cela ne l'est plus maintenant qu'elle est le 13. Au 25, les jours allongent de cinq minutes.

BEL ERRE : Sur « aller bel erre », suffit-il de traduire cette expression par « aller vivement? » Du reste, elle est encore française (V. Dict. de Littré). C'est la contraction du lat. *iterare*, en v. f. *eire*, en prov. *edrar*, voyager. N'est-ce pas quelque chose comme traduire à un étranger par « beaucoup » la locution « couper comme un rasoir. » L'étranger n'est-il pas, dès lors, autorisé à dire d'une averse : « Il pleut comme un rasoir. »

TRIER SUR LE VOLET. Est-ce interpréter cette locution que de dire simplement « choisir l'élite? » (Littré). Mais il dit très bien de volet : « Petit ais, petite planche qui sert à faire le choix des graines. »

UN RAT. « Prenez-moi un Decretiste. Non, non. Je dis un Decre-

Digitized by Google

taliste. Oh le gros rat! » dit Epistemon. Il s'agit ici d'une bévue, d'un *lapsus linguæ*, mais rat (erreur) n'est pas expliqué. C'est sans doute le rat d'une machine qui se détraque, d'où le fr. rater.

RIBON-RIBAINE : « Il faut ribon-ribaine que tous rois par luy soient couronnés, » c.-à-d. bon gré, mal gré. Inexpliqué dans Littré.

BABOU : « Panurge lui fit le babou, en signe de dérision. » (Rab. L. IV, c. 56). Babou mal expliqué par Rathery; Cotgrave est assez près : « *to make a mow*, » faire la moue, inexact cependant, car faire la moue est faire *mô*, *mô* ! l'autre est faire *bou*, *bou*.

HAUSSER LE TEMPS ne sign. ni bien boire, ni laisser le temps se mettre au beau, c'est en sens général passer le temps ; en sens exact, c'est avancer le temps vers « la haute houre, » comme disent les paysans bas-norm., l'heure avancée, spécialement après midi. Pas d'explication dans Littré.

REBEDAINE. « Il le jeta à terre à jambes rebedaines. » Pas de notes sur cette rare expression. En bas-norm. rebinder, sign. rebondir, litt. si fort que les jambes rebondissent.

FAT : « Quant de temps fut-il fat? (fou). Quant de temps fut-il sage? » Dans toutes les éditions; pourquoi suivre la leçon du ms. et mettre « sera-t-il sage? » Presque tous les verbes concomitants sont au passé. Voir à ce mot le Rabelais de Rathery.

TRINQUENAILLES : « Ventre sus ventre, quels trinquenailles, quels gallefretiers. » Pour Rathery, ce mot pourrait bien venir de *trinken*, boire ; oui, si trinquer venait, comme le veut Littré, de ce verbe all. ; mais c'est une onomat. Ce mot qui veut dire, non pas boire, mais choquer les verres qui font *trink !* Alors *trinquenailles* serait pour *trinqueraille*s, misérables *trinqueurs*.

UN PETIT BONHOMMET (5e L. de Rab.) semble un pléonasme, mais non, dans l'Avranchin, *Bonhommet*, *Bonhommiau*, sign. le paysan dérivé de Jacques Bonhomme, son vieux sobriquet. « A la cage dans laquelle il estoit acoué (accroupi), litt. à la *coue*, comme celui-ci est « à la couie, » à la queue, sur la queue ; c'est une bonne leçon, quoi qu'en dise Rathery.

BEDOUAL : On rencontre dans Rabelais *bedoual*, *bedouau*, le blaireau ; Rathery soupçonne que ce mot vient de *vedellus*, *bedellus*, veau ; mais quel rapport de sens? En norm. blaireau se dit *bedous* ; mais la famille du v. f. *bedon*, tambour, du f. bedon, de bedaine, de bedon, ventre rebondi, est formée de l'idée d'un corps rebondi ; or, le *bedou* offre cette forme. Rabelais appelait ses gros moines

Digitized by Google

« frères fredons, fredondailles, » double onomatopée d'une forte respiration et de la résonance d'un gros ventre.

Lan-La : C'est dans des radicaux imitatifs d'une seule syllabe qu'il faut chercher l'origine de certains mots; ainsi le monosyllabe lourd, *lan-lan*, donne l'adj. *lentus*, lent, le verbe lam-biner, les verbes lan-terner, languir, l'adj. *lendore* (lent-et-dormant), le champenois *lendras*, paresseux, le bas-bret. *landar*, id. ; *landreux*, dans le dict. d'Oudin.

Evêque d'Avranches : Etre tout évêque d'Av. c.-à-d. absorbé, alourdi, est un dicton plus qu'Avranchinais, puisqu'il se dit à Paris et que Sainte-Beuve en a donné une explication, toutefois inexacte. Un lecteur du journal le *Temps* en a envoyé à cette feuille une note que voici : « Un des derniers évêques d'Av. se nommait M. de Malfootu. Or le Normand, peu respectueux, avait modifié, à la façon anglaise, la prononciation de ce mot; mais les ouailles de cet évêque observaient plus de respect et quand elles étaient indisposées, elles disaient : Je suis tout évêque d'Av. Cette origine est fausse, et non moins fausse est celle de Sainte-Beuve qui rattache cette expression au docte Huet, à qui ses études donnaient l'air étrange et ahuri. » *(Causeries du lundi)*. Il y a une version qui est plus vraie, c'est celle qu'on donne dans le pays et nous croyons que M. A. Laisné l'a exposée : M. Roger d'Aumont, évêque d'Avranches, avait une jeune nièce qui demeurait à l'évêché et qui, un jour très chaud, dit à son oncle un mot qu'elle venait d'entendre d'un ouvrier qui travaillait à l'évêché : « Je suis tout Jean Foutre. » Et l'évêque de s'exclamer, de s'indigner contre la pauvre enfant. Mais, mon oncle, comment faut-il dire? Il faut dire... il faut dire... dame il faut dire : Je suis tout évêque d'Avranches.

Frégade : Pour confirmer l'étym. de frégate, oiseau, par celle de Roulin, par l'esp. *rabo forcado*, queue fourchue, disons que le norm. dit fregade :

La fregade,
Qu'est en rade,
Le vaisseau,
Qui va comme un sabot. (Vieux dicton).

Vieux comme Hérode ; sans doute l'Hérode de l'Ecriture est d'une date assez lointaine, mais, comme le croit Littré, c'est à cause de son surnom Hérode-le-Vieux, par rapport aux autres Hérode, ses descendants. Nous autres Normands nous disons :

Digitized by Google

« Vieux comme le pont de Rouen » (le vieux pont) ; « du temps du roi Guilmeau, » c.-à-d. Guillaume-le-Conquérant ; « Vieux comme Mathieu-Salé, » lisez Mathusalem.

Huguenot : A propos de l'étym. du mot *huguenot*, Littré remarque que l'assimilation de ce mot avec un nom propre (Hugues, je suppose), était d'autant plus facile que ce nom propre se retrouve dans plusieurs endroits. Ainsi, à Chausey, il y a des écueils appelés les Huguenauts, non pas tout à fait, mais les Huguenants, variante légère d'ailleurs ; mais, selon la tradition, leur nom vient du séjour qu'y firent les troupes envoyées par Elisabeth à Henri IV.

Sot comme un prunier, n'offre pas de sens ; il paraît qu'il faut dire : « Sot comme un panier percé. » On a ellipsé le dernier mot, mais prunier pour panier fait difficulté. Le peuple ellipse beaucoup, par ex. « c'est sale comme tout » est pour « c'est sale comme tout (ce qui y a de plus sale). On dit dans l'Avranchin : « d'ici y a pause, » pour d'ici là il y aura un grand espace de temps. « Se rendre d'heure » s. e. marquée. Toutefois pour l'addition de *r* il y a des précédents : *remire* v. f. de *remedium*, navire de *navie*. Mais le changement de *a* en *u* (de panier en prunier), fait difficulté.

Macbeth et la Montoise. Un trait de Shakespeare bien connu, c'est Macbeth qui ne peut effacer sur sa main la tache de sang : « Tous les parfums de l'Orient ne.... »

Nous venons d'entendre de la femme d'un pêcheur de la baie du Mont Saint-Michel : « Elle a fait tant de mal que toute l'eau de la mer ne pourrait la laver. »

Personnifications. Le peuple personnifie assez souvent des objets matériels : Jean-le-Brun, à Avranches, le café ; aj. Jean-l'Enfumé, le jambon ; Jean-le-Houx, le bâton. Les protestants donnaient par injure à l'hostie eucharistique le nom de Jean-le-Blanc. V. Martin-Bâton.

Jeter : à Avranches où l'on dit : « Une vache prête à jeter veau, » le terme *jette* sign. le rut des bêtes à cornes et des chevaux, alors qu'ils jettent un certain liquide. Dans l'Avranchin, le rut a plusieurs noms : le *veson*, le *turlu*, le *charlot*.

Ellipse : ellipse « comme (il est) de raison » et par analogie « comme de juste, comme de vrai. »

Anguillade : anguillade « coup frappé avec une serviette nouée ou une corde, » (Rathery), insuffisant : c'est un coup frappé avec une peau d'anguille remplie de sable.

Digitized by Google

Joumot, « Et jou mot » à la fin d'un discours, est traduit par « je ne souffle mot » et Cotgrave de même « *I will be whist.* » Mais *jou* (moi) est un débris du très vieux fr., c'est donc litt. « moi, pas mot. »

Tomas : en langage pop. parisien « Tomas » désigne le pot de chambre. Un passage de Rabelais explique-t-il ce mot : « Il mangera de l'herbe aux chiens pour descharger son thomas. » (estomac, Cotgrave) et Rathery ajoute qu'on dit tomac en langage enfantin et en divers patois ; dès lors la prononciation est *toma*. Peut-on croire que le vase où l'on se décharge l'estomac a pu s'appeler l'estomac. Mais pourquoi écrit-on Thomas ?

Feu, le fr. feu, défunt, ne peut être qu'un adjectif ; comment ceux qui l'expliquent par le verbe *fuit*, il a vécu, pourraient-ils fondre ce verbe dans les textes ? Essayez, par ex. sur les plus anciens : « Las ! mal feüx » de la chanson de S. Alexis, onzième siècle — « dolente mal feudé ! » *ibid.* « Le roy Loys fut feüs (mort) ce serait donc ici *fuit*, *fuit* et dans les autres « les hommes *malé-fuit*, la femme *malé-fuit*. » Ce qui n'aurait pas de sens. Mais *feu* vient d'une forme barbare *fatutus*, frappé par le destin, qui a donné les variantes françaises : feü, feüde (*fatuta*) *fau* (*fatutus*), le *durfeüe* (*durè fatuta*) du R. de Thèbe. L'italien *fu*, la *fu regina* parait être à Littré le verbe *fuit*, qu'on ne peut cependent adjectiver. On conçoit cependant que *fatut* ou *fatu* a pu devenir *faü* et *fu*. Ce qui est très curieux toutefois, mais ce qui appuierait l'étym. de Littré, c'est qu'à une époque déjà classique (1471), cette tradition exista, témoin ce texte du discours (savant et très pédantesque), du maire d'Auxonne à Ch. le Téméraire : où *fuit* devient au pluriel *fuerunt :*

« Vous suppliant que vostre plaisir soit, en ensuyvant feurent de très excellente memoire nos tres redoubtez princes vos progeniteurs, confirmer les privilaiges telz que leurs ont esté donnez par feurent nos dicts très redoubtez seigneurs. » (*Rev. des Soc. Sav.*, 316, année 1882.)

Lus. Nous sommes surpris que Littré ait oublié que le v. f. *lus*, issu du l. *lucius*, désigne le brochet. Voici sa note : *Lu*, nom sur les côtes du Calvados du poisson nommé *Lieu* en Bretagne, ces deux mots pourraient venir du l. *luscius* (*L. lucius*), en v. f. *lus*, « sorte de poisson. »

Pouille (chanter aux pous, aux pouls). Pouillotte, trois espèces d'oiseaux portent ce nom. Buffon le tire du l. *pullus*, et Littré adopte

Digitized by Google

cette étym. Cependant *pullus* ne peut faire pouille avec un *i*. Ce mot ne peut venir que de *pediculus*, pou, *pediculosus*, qui a des poux, qui s'est contracté en *pedioulous*, d'où les patois : *poueillou*, berrich., en prov. *pezolhos (pediolus)*, en port. *piolhozo*, it. *pidocchioso*. En Basse-Normandie, un pouillot est un lange d'enfant (primitivement un pouilloir, un peignoir); un pouillot est aussi le dernier né de la couvée, le plus chétif, le plus pouilleux.

Fleuraison est un mot peu ancien dans le fr. Moisant des Brieux semble en attribuer la création à Malherbe : « Ce fils de sa dilection, dit-il, ce favori, c'est le mot de fleuraison. » Et Littré dit positivement : « Ce mot est de la création de Malherbe. » En fait de création, il faut être très réservé ; on ne crée guère les mots, on les trouve dans la circulation. Or, le norm. a le mot fleuraison, comme tous ses analogues, fauchaison, semaison, Roisons (Les Rogations) bien dérivés d'une source latine *falcatio*, *seminatio*, *rogatio*. Cette catégorie nécessaire doit être fort ancienne d'après quelques-uns de ses mots, par exemple fauchaison, qui existait au douzième siècle ; « Lor falcheison. » (Benoit, *Chron. de Norm.*, v. 17607).

Fossé. Au bout du fossé la culbute. Littré a bien vu que la forme actuelle est inintelligible au sens réel et physique et il propose : « Au bout le fossé et la culbute. » Nous proposons : « Au bord du fossé la culbute. »

Fourbauder, mot norm., dit Littré, falsifier : « engrais fourbaudé. » (Pouyer-Quertier, à la tribune). Adjectif fictif, dit Littré, dérivé de fourbe ; mais ce mot ne donnerait que *fourbé*.

Mouche : prendre la mouche, non expliqué dans Littré, mais dans le *Suppl.* on trouve : mouche, nom donné à une affection qui s'empare des bêtes à cornes un jour de foire (en norm. *émotion*, et qui les rend furieuses). On peut dire alors qu'elles prennent la mouche, c.-à-d. en reçoivent la piqûre.

Lumignon, bout de mèche de chandelle, est un mot pour lequel Littré a forgé le fictif *luminonem* du l. *lumen* : dans son *Suppl.* il cite, sans la désapprouver, une dissertation de M. Cornu, de laquelle il résulterait qu'il vient du b.-l. *licmen*, lampe. Tout cela nous mène bien loin. Or, *limechon*, mèche de chandelle, est du v. f. et cité par du Cange pour *lichinus* et aussi *limeignon* ; nous inclinerons à ne voir là qu'un même mot passant par *limechon*, *limejon*, *limeion*, *limegnon*. Bien entendu que le préfixe *li* est l'article et *megnon*, subst.

Digitized by Google

MIJAUT : Dans l'Avr. la provision de fruits de garde s'appelle Mijaut, pour Michaut, comme faite vers la Saint-Michel ; en Haute-N. *mugot :* de là à *magot*, petit trésor, il n'y a pas loin, et pour ce mot Littré n'a pas d'étymologie décisive.

PAYER A L'ŒIL est mal interprété par Littré, « payer d'après son œil, sa physionomie. » Non, payer à l'œil, c'est payer par un clignement d'œil au cabaretier, au marchand. C'est ainsi qu'on dit « servi à l'œil, » au simple coup d'œil du maître. Je m'en bats l'œil sign. je m'en f..., je m'en moque, parce que ce dédain est exprimé par un coup de revers de main sur l'œil, un geste que nous avons vu, en ce sens, plus d'une fois.

POUTRE : un auteur nous dit du l. *pulpetrum ;* mais ce mot n'est pas latin. Diez a tiré ce mot du bas-lat. *puletra*, jeune cavale, et *pulletrus*, poulain, en v. f. *poultre*, racine, *pullus*. Le suffixe *etrus*, *edrus*, Littré l'explique par un ex. d'Aulu-Gelle, *porœtra*, jeune truie, du rad. *porcus*. Quant au sens, on a des métaphores comme chevalet, chevalement. Nous confirmons cette étym. en disant que par une métaphore semblable de chèvre on a tiré chevron.

RADIER, assemblage de madriers, de planches, formant plancher, jeté dans le lit d'un cours d'eau. Littré n'aboutit pas pour ce mot à une conclusion étym. Pour nous, c'est un dérivé de radeau. Qu'est-ce qu'un radeau ? C'est un assemblage de pièces de bois formant plancher. C'est donc la même chose qu'un radier et un radeau. Aussi du Cange dit bien que radier (douzième siècle) a le sens de madrier ; un texte qu'il cite dit même de plusieurs réunis « *rada in flumine Ausidi.* » Plusieurs madriers constituaient un radier. Racine : *ratellus*, du l. *ratis*.

RAGOT : A l'art. Ragot, Littré cite *Ragosse*, de la Basse-Norm. d'après le *Nouvelliste*, avec le sens d'arbre étêté : nous ne connaissons ici, en ce sens, que *ragolle*.

RANCART : Littré appelle locution inexpliquée « mettre au rancart. » c.-à-d. au rebut, dans un coin. Cependant il a mis dans son *Suppl. raccart*, qui, dans le Valois, sign. des bâtiments rustiques isolés, et il cite la forme norm. « mettre au recart. » (Delboule, Gloss. de la vallée d'Yères) qui se décompose, comme il le reconnait, en *re*, qui marque retrait, en arrière et en écart : bâtiment écarté en arrière.

SEMELLE, en norm. *sumelle*, que Littré déclare être d'origine inconnue : nous proposerions *sub*, *sous* et le verbe lat. *mullare*,

Digitized by Google

coudre, d'où *mulleus*, brodequin : *submulla* serait donc la chaussure cousue au-dessous du brodequin. Quant au changement de genre, le fr. mule (chaussure), quoique dérivé de *mullus*, en est un exemple : ainsi que l'it. *mula*, ce qui ferait croire que les Latins avaient une forme féminine.

SIGNOLE : Au mot *signole*, Littré met : origine inconnue et il cite aussi la forme usitée à Avranches, *soinole*, avec le dicton « il chante comme une *soinole*, » c'est proprement à Avranches la poignée, la manivelle de la chaîne ou corde à puits. A Valognes, on dit *chaînole* et les vertèbres de la nuque s'appellent la *chaînole* du cou, c'est-à-dire la chaîne, l'enchaînement, l'emboîtement des vertèbres; dès lors *chaînole* est le dim. de chaîne, du l. *catena*. Littré reconnaît que le fr. *chignon* est le même que chaînon « par comparaison d'une chaîne avec les nodosités des vertèbres. » En v. f. *chaignon*, chignon.

TAVELLE, désigne une barre qui fait manœuvrer le tour d'une charrette. Littré cite dans du Cange, *tavelle*, bâton long d'une demi-brassée, et demande : d'où vient *tavelle?* Mais c'est tout simplement le l. *tabella*, une planche. En fr. tavelle est un dévidoir.

TEMPLIER : Boire comme un Templier est la juste forme, les Templiers passant pour débauchés; au seizième siècle, Paradis disait dans sa *Chronique de Savoy* : « Estoient ceux qui mieux remplissaient la pance en plus grande réputation entre eux (les Templiers).

THUNE. Au mot d'argot, *thune*, que V. Hugo a employé dans *Notre-Dame-de-Paris* sous forme de roi de Thune, ou de la Thune, chef des mendiants, Littré le déclare d'origine inconnue. Mais Thune n'est-il pas Tunis en v. fr. ?

TROÈNE. Une étym. qui a beaucoup embarrassé les philologues et qui est encore sans solution, de laquelle Littré dit origine inconnue, c'est celle de troëne, arbrisseau à fleurs blanches. On peut la trouver dans le breton *troenn*, tournant, plus applicable sans doute au chèvrefeuille, mais ces deux arbrisseaux se trouvant ensemble dans les haies ont pu être confondus. Le nom vulg. du troëne, *verzelle*, du l. *versare*, tourner, confirme ce point de vue. Aj. que *troel*, en breton, désigne le liseron, litt. le tournant, vulg. *vreille*, *vrille*, et à Avranches *veille*.

VÊLE. Nous nous disions récemment que le féminin de veau, qui devrait être *vêle*, manque en fr. Nous venons de le trouver dans le patois du Limousin.

Digitized by Google

Vrille. Le mot *vrille*, ou foret, embarrasse beaucoup les philologues, spéc. Littré et Bugge. Ils partent d'accord de la forme ancienne, quatorzième siècle, qui a été *viille*, et le tirent du l. *vitieula*, le cirre ou spirale de la vigne. D'abord on peut admettre que le *r* est ici tombé par la loi du moindre effort; il tombe presque partout en angl. devant une consonne. La forme normale nous semble donc être vrille et c'est Brachet qui donne de ce mot l'étym. la plus acceptable, par le diminutif de *veru*, broche, *verucula*. De ce dernier viennent, sans conteste, les formes anciennes ou patoises du fr. verrou, c'est à-dire verrouil, qui se dit encore, en norm. *varrouil*, en prov. *verroth ;* dans le R. du Renart, *vierel*, dans d'Aubigné, *verreuil* : de là à verille, contracté en vrille, il n'y a pas loin.

Non moins embarassante a été pour les philologues l'étym. du fr. *vis*, une vis, c.-à-d. une spirale. Evidemment le l. *gyrare* n'en peut rendre compte, le *g* ne devenant un *v* que très rarement (varenne, par ex. venant de garenne). Littré propose le l. *vitis*, vigne, dont une partie, les vrilles, sont en spirales : mais n'y a-t-il pas trop de distance entre les deux idées? et il faudrait trouver la forme intermédiaire qui serait une *vite*. La solution, croyons-nous, se trouve dans la forme primitive du fr. vrille, c.-à-d. *visle :* « une visle à percier vin, » dans du Cange, sous *Vigilia*. Dans *visle* la dernière syll. est sourde et muette, elle tombe et il ne reste que *vis*, que le peuple prononce *visse*, en souvenir de *visle*.

Ant, participe passif. Au premier abord, il semble étrange qu'on dise un chemin *roulant*, une route *passante*, et en langue populaire un homme qui n'est pas *rasant*, c.-à-dire qui est de caractère difficile et rude, un terrain qui est où n'est pas *marchant*, alors que tous ces mots d'apparence active ont un sens passif. En effet, c'est un chemin qui supporte le roulage, c'est une route qui supporte des passants, c'est un homme qui est difficile à être rasé. Eh bien nous n'avons nullement là des participes présents actifs, c'est le participe passif en *dus, da, dum*, c'est *via rotulanda, via passanda*, c'est *vir radendus*, en bas-l. *rasandus*, chemin marchant, aisé à être foulé. C'est ce qu'a démontré, dans une remarquable thèse de doctorat, un professeur du lycée de Nantes, qui a bien voulu nous demander des renseignements sur le patois normand. Cette forme est très pop. : un paysan vient de nous dire que tel terrain n'est pas *béchant*, c.-à-d. aisé à bêcher.

Dérainer quelqu'un, c'est en dire du mal, prob. pour debiéner,

Digitized by Google

retrancher du bien, des bonnes qualités de quelqu'un. Nos paysans de l'Avranchin disent *abiéner* un terrain, le mettre à bien. M. Littré se trompe en donnant à débiner pour radical le rouchi débine, s'enfuir. Nous croyons qu'il est une forme de esbigner, mot d'origine italienne signifiant sortir de la vigne.

ATTACHER : Littré ne donne pas d'étym. satisfaisante du verbe attacher, en norm. *attaquïer :* c'est litt. fixer à un poteau, en v. f. *estache* et *estaque*, resté dans estacade. Un vers du *Roland* éclaire cette étym. : « A une estache l'on atachet cil serf. » Estaque est d'orig. germanique : haut-all. *staca*, angl. *stake*, v. f. *estaque.* Attaquer est le même mot, mais son sens est plus visible dans s'attaquer à; par ex. s'attaquer à quelqu'un, c'est se fixer, se coller à lui.

VAUDEVILLE : On reconnaît aujourd'hui que le terme vaudeville ne vient pas de chant à *vau la ville,* mais du *val de la Vire*, le long duquel régnait ce genre de chansons bachiques et quelquefois satyriques. Littré dit que vaudevire est un mot de la création d'Olivier Basselin. Nous croyons que ce mot préexistait à lui et que c'est un terme populaire et général de tous les chants qui se faisaient à Vire, leur foyer principal toutefois, mais tout le long de la vallée de cette rivière, jusqu'à Saint-Lo. Ainsi, Toustain de Billy applique le nom de *vaudevire* à un chant même sérieux composé sur le siège de Saint-Lo :

Le premier jour de may
Par permission divine
Fut Saint-Lo assailli
A coups de couleuvrine.

Oï. Basselin lui-même se sert de ce mot comme d'un terme bien connu :

Faizant l'amour, je ne scauroy rien dire,
Ne rien chanter, senon ung vau de Vire.

TISER, pour attiser, est un terme pop. et de chaufournier, d'où tison, tisonner, tisonnier.

ETAU, terme de forge : Littré prenant le mot picard, *étot*, qui est aussi normand, et qui signifie branche, bâton, chaume droit, l'all. *stock*, bâton, essaie un rapprochement forcé entre étau et *étot*. Or, le v. f. *estaule*, un établi, *estaulie*, établi de tailleur, fixe l'étym. qui part du l. *stabilis*, fixe, donne étau, comme *stock* donne *étot*.

FLEUR : Nous avons dit, dans un discours à la Sorbonne, que tout

Digitized by Google

en saluant dans Littré un grand maître en philologie, nous pensions que son Dictionnaire était loin d'être définitif pour les dictons et les homonymes. Pour ces derniers nous prendrons un exemple. Dans l'article Fleur, corolles des plantes, on trouve la locution « à fleur de terre. » Quel rapport entre le sol, le plancher et une efflorescence ? C'est qu'il y a là deux homonymes très différents de sens et d'origine. Ce *fleur* là a donné à l'anglais *floor*, plancher, ou bien il est son congénère, et il est non pas d'origine latine, mais de source germanique : c'est le saxon *flore*, le holl. *vloer*, l'all. *flur*, champ.

Canter : Le glossaire des mots de la langue usuelle, tirés des noms d'homme et de lieu, est considérable dans toutes les nations, et un grand nombre sont de provenance certaine. Peu de sportsmen qui se servent du terme *canter*, savent que c'est le *Cantorbery gallop*, ou le petit galop des pèlerins allant à Cantorbéry ; peu de gens voient dans notre verbe *macadamiser* le nom de l'ingénieur anglais Mac-Adam, et dans tramway la forme première Outramway, le nom de l'anglais Outram qui établit le premier ce genre de voie à Londres. Mais il ne faut pas se fier aux apparences. Ainsi le terme anglais *turkey*, le dindon, ferait croire que cet oiseau vient de Turquie, quoiqu'il soit venu d'Amérique. Le mot dinde (oiseau d'Inde) indiquerait une provenance indienne, et cependant cet oiseau vient d'Amérique, qui, il est vrai, était dite Indes orientales.

Les Anglais appellent souvent *buffalo* le bison, qui est américain, alors que le buffle est un animal de l'Asie.

Aube (de roue de moulin), ne vient pas de *aube*, aubier, comme le dit Littré ; pas de rapport, car les aubes étant sans cesse mouillées, ne peuvent être en aubier ; elles doivent être faites de bois très dur. C'est une forme du fr. *auge*, du l. *alveus*. V. Aube, ci-dessus.

Moccos et Ponantais. On sait peut-être que les marins de la flotte française se divisent en hommes du Midi et en hommes de l'Ouest, ou, selon leur langage, en *moccos* et en *ponantais*. Le *ponant* est l'occident. Mais *mocco* appartient à cette catégorie de noms propres et de sobriquets tirés d'un terme familier, celui qu'on a le plus souvent à la bouche. Ainsi *mocco* (en fr. comme ça), revient fréquemment dans la bouche des Provençaux. C'est ainsi qu'en Espagne, en Amérique du Sud, on appelle les Français les *Didons*, comme disant et répétant l'apostrophe : dis-donc ? Monsigner Des-

Digitized by Google

champs du Manoir, dans une remarque sur les Français qui admirent peu les choses de l'étranger et qui en reviennent toujours à l'amour du chez eux, cite le surnom qu'ils ont reçu des Italiens : « La verve mordante des Romains, saisissant sur les lèvres de ces voyageurs français le perpétuel *chez nous* employé comme terme de comparaison méprisante, en a fait leur surnom et ils les appellent : *li chez nous.* » Je crois qu'on pourrait appeler les Anglais les *you know*, c'est leur mot favori. Dans cette veine populaire, nous signalerons le nom que nous donnent les Anglais : *Monsieur n'entend pas*, et ils ont fait une comédie sur ce nom ; et le nom que nous donnons aux Bretons est : « N'entends-qet. »

Beaucoup de noms propres de famille sont tirés du mot favori des auteurs ou ancêtres.

Cavale blanche. Hugo a dit des vagues « les coursiers de la mer, » un *guerz* breton appelle la mer « la cavale blanche. »

Schibboleth, est l'hébreu chibboleth signifiant un épi. Les gens de Galaad, poursuivant ceux d'Ephraïm, reconnaissaient ceux-ci parce qu'ils ne pouvaient prononcer le *ch* de ce mot, qu'ils rendaient par un *s* ; de là le sens de ce terme : difficulté, épreuve concluante, mot d'ordre. C'est ainsi que les Français trahissaient leur nationalité, dans le massacre des Vêpres siciliennes, par leur difficulté à prononcer correctement le mot *ciceri*. Dans le patois de la Manche, spéc. à Valognes, à Cherbourg, le mot chien (*tchiin*) pourrait servir de mot de passe, un indigène seul pouvant prononcer ce terme, qu'il est impossible de noter par l'écriture.

Effestuer. Nous avons connu une vieille femme qui avait beaucoup d'ennuis domestiques, mais gaie de nature, qui, quand elle sortait de chez elle, faisait de la main, derrière son dos, le geste de jeter quelque chose au logis, c.-à-d. ses peines. Cela nous rappelle qu'en v. f. *effestuer* signifiait *déguerpir*, de l'usage de jeter un *festu* ou fêtu après soi, en sortant de quelque part.

Chimène. La Chimène du *Cid*, de P. Corneille, a eu des milliers d'admirateurs qui ne savaient nullement ce que signifie ce nom étrange pour nous. La forme archaïque de Siméon, pop. Sémion, en espagnol est *Semeno* (un frère Semeno était prieur de Najera vers 1179), dans la langue actuelle *Jimeno*, dont le féminin est *Jimena*, dont la forme francisée donne Chimène.

Ratisser. Je t'en ratisse, ou je te fais ratisser est une locution pop. que Littré définit « vous n'aurez pas par ce dont il s'agit, »

Digitized by Google

n'y aura rien pour vous, » mais sans explication. Il faudrait du moins dire qu'en s'exprimant ainsi, on passe, on ratisse, l'index droit sur l'index de gauche. — Ici se place l'histoire de la femme jetée au fond d'un puits par son mari à qui « elle avait ratissé » et qui, élevant la main au-dessus de sa tête, lui en « ratissait encore. »

ERESIPÈLE et ERYSIPÈLE. Il est difficile de prendre Littré en faute de grec : cependant il y a au moins un cas, c'est celui de l'étym. de erysipèle, en norm. *résipèle*, comme l'it. *risipello*. Il le tire de ερυσος, pour ερυθρος, rouge et de πελας, ou πελος peau. Or, ni l'un ni l'autre n'existent en grec. Mais απελος, ulcère, va très bien : donc ερυσαπελος, rouge ulcère. La théorie qui assimile la prononciation du θ grec au *th*. anglais trouve sa confirmation dans le passage de 'ερυθρος à 'ερυσος.

ERREMENTS. Nous ne tirerions pas le fr. errements (de la procédure) du verbe errer, marcher, bien qu'ils puissent s'expliquer par la « marche de la procédure. » En effet, la forme antique (douzième et treizième siècles) du fr. actuel arrhes, gage, est naturellement *errhes* et *erres*. Dans l'origine, les « errements de plaids » étaient les gages donnés par les plaideurs, en engageant l'instance, le premier degré, le premier pas de la procédure. De là *errementer* (du Cange), former une demande en justice en déposant une *erre* ou des *errhes*. La similitude d'orthog. et de prononciation a fait confondre ce dernier mot avec *erre*, v. f. marche, voyage, qui, comme le dit bien Littré, par sa forme archaïque *eire* et par le prov. *edrar*, voyager, représente le bas-latin *iterare*, issu du l. *itinerare*.

ESSUYER. Skheler croit que essuyer dans le sens de supporter (essuyer des malheurs) n'est pas *exsuccare*, mais *exsequi*, et Littré répond très bien que suivre n'est pas devenu *suier;* mais il n'explique pas clairement le passage d'un sens à l'autre. Or, il est assez simple et repose sur une abréviation : il n'y a pas loin de « essuyer des larmes » à essuyer des malheurs, c.-à-d. les larmes du malheur.

VIADUC. Littré définit un viaduc « une construction qui sert à traverser un bas-fond, un chemin, un cours d'eau. » Or, ce qui sert à traverser un bas-fond, un chemin, est une chaussée ; ce qui sert à traverser un cours d'eau, si c'est sous l'eau, c'est un gué, si c'est au-dessus, c'est un pont. Si le viaduc ne fait pas autre chose que ces trois sortes de constructions, à quoi bon un mot de plus? Cependant s'il existe, si même il est très vivant, c'est qu'il a sa vie en lui,

Digitized by Google

sa nécessité. Or, ce néologisme représente un fait nouveau, qui date des chemins de fer : un viaduc est un pont jeté sur un chemin.

Ellipse. Comme presque toutes les locutions pop. sont des abréviations, qui ont beaucoup de noms en philologie, celle-ci « pour de bon » (en réalité) et son opposé « pour de rire » (d'une manière fictive) est aussi une réduction. La seconde partie vient de l'autre loc. pop. « pour histoire de rire, » mais l'autre n'ellipse rien et, d'ailleurs, moins usitée, a été faite sur la première par analogie : de même « pour de vrai. »

Renarde, adjectif. On trouve dans la Satire Menippée la curieuse expression de « renardes entreprises, » c.-à-d. rusées à la manière du renard, où renarde est évidemment un adjectif. Quelle est la surprise de trouver cette même phrase dans Littré, dans l'article où on lit : « Renarde, femelle du renard. » Il a ignoré cet adjectif, assez utile pourtant et employé par les chasseurs normands.

Des gens de sac et de corde, est une expression que Littré n'explique pas, adoptant sans doute l'étym. de Sainte-Foix qu'il cite : « Malheureux qu'on enfermait dans un sac lié avec une corde. » On fait jouer à la corde un rôle trop important ; il n'est pas besoin de dire qu'on liait le sac, c'est un accessoire trop nécessaire pour n'être pas sous-entendu. Pour nous, le sac représente la noyade en sac, supplice assez commun au moyen-âge, et la corde représente la pendaison.

Orgue dit de Barbarie, n'est pas dans le Dict. de Littré : c'est cependant un terme très commun et qui semble répugner, car il n'y a rien de barbare ou de barbaresque dans cet instrument. Nous en mettons l'étym. sous un bon auteur musical, M. Colomb *(La Musique)*, qui écrit *orgue de Berberi*, le nom du facteur italien qui l'inventa.

Ascia. Littré donne pour origine à anche le h^t-all. *ancha*, jambe : mais où est le rapport ? Il nous semble que tous ces termes, anche d'instrument à vent, anche, trou par où tombe la farine, anche, robinet de tonneau, peuvent se ramener à un radical unique, au fr. hache (du l. *ascia*), avec le sens de hachure, coup de hache, entaille, le passage de *a* en *o* étant assez commun, surtout dans le dialecte normand, où par ex. papa se dit *popa* et *poupa*, et où maman se dit *moman* et *mouman*. Or, cette famille est très nombreuse : *ocher*, v. f. marquer par des entailles (du Cange, au mot *occare*) ; *ocher*, entailler *(Dict. de Lacombe)* ; *auche*, terme d'épin-

Digitized by Google

glier, cavité percée dans la tête de mouton ; *auche*, en norm., entaille ; *hoche*, en fr. coche sur une taille pour compter du pain, du vin, etc. ; l'angl. *hatch*, écoutille, ou entaille dans le pont ; *notch*, angl., cran, entaille, cran du norm. dans *an-otch*, une *oche* en patois angl. *notch*, le *feminale pudendum*. Nous avouons que dans le synonyme coche, entaille, où oche se dessine assez bien, le *c* dur est difficile à expliquer. Disons en finissant que Littré lui donne pour équivalent l'anglais *cock*, que ne donnent ni le vieux dict. de Bailey, ni l'*Imperial Dict.* de Fleming, le plus étendu de nos dictionnaires anglais.

ECRIRE COMME UN ANGE : qui a jamais vu les lettres, les caractères des anges ? Il faut chercher le mot de l'énigme sur la terre ; selon Quitard, c'est écrire comme cet Ange Vegèce, dont la calligraphie servit de modèle aux impressions royales pour François Ier. Rien dans Littré.

BATTRE L'ANTIF, en v. f. *antif*, antique, et en argot, désigne une église, c'est battre le pavé des églises (pour voler) et par extension le pavé des rues. (Rien dans Littré).

CHANTER LA CHANSON DE L'AVEUGLE, locution qui n'est pas dans Littré, c.-à-d. être réduit à la misère. Voltaire cite ce couplet :

> Dieu, qui fait tout pour le mieux,
> M'a fait une grande grâce :
> Il m'a crevé les deux yeux,
> Et réduit à la besace.

GRAMMAIRE DE BRACHET : Nous venons de lire l'excellente *Nouvelle Grammaire Française* d'Aug. Brachet, très bonne pour les maîtres, trop forte pour les élèves, du moins dans les commentaires. Toutefois on y relève quelques erreurs, qu'on lui soumet.

Que le diminutif fr. en *el* vient du latin, c'est bien établi par les exemples qu'il donne, *agnus* et *agnellus*, *porcus* et *porcellus*, etc. Mais devant notre finale diminutive française, *et*, *ette*, il déclare que son origine est inconnue. Elle est venue de la prononciation populaire, car *agnel* se prononce *agnet*, *porcel*, se prononce porchet, d'après la loi du moindre effort. Or, chez nous le genre féminin s'affirme spéc. par une finale muette ; un paysan, très logique, dirait une *agnette* pour une petite brebis, une *porchette*, pour une petite truie, de là par analogie, prenant *ette* tout entier comme signe d'un diminutif féminin, on a dit *maisonnette*, *chansonnette*, *herbette*, primitivement *herbelette*, v. fr. *erbelette* (dans *Berte*, 1).

Digitized by Google

Ensuite, même page 55, M. Brachet dit que pour exprimer un degré plus facile de diminution on ajoute à *et* le dim. *eau* (*chevreau*, *lionceau*), qui était *el* en v. fr. Mais la terminaison *eau* s'est, avec le temps, substituée à *el*, et *chevrel* et *chevreau* sont exactement la même chose, offrent le même nombre de syllabes : nul allongement.

Enfin, dit-il encore : « On intercale cet *el* entre le nom et le diminutif, ainsi *goutte*, *bande*, ont donné, non par *goutt-ette*, *band-ette*, mais *goutt-el-ette*, *band-el-ette*. Mais non, il n'y a pas eu intercalation de *el*, car cet *el* existait dans le diminutif masculin et féminin du v. fr., dans *gouttelle* (l. *guttula*), dans *bandel*, bandeau.

Pour la finale diminutive *ot*, comme dans *ilot*, *goulot*, qu'il déclare d'origine inconnue, c'est la finale *et* changée en *ot* par raison de prononciation et de dialecte. C'est ainsi que *e* long, dit Burgny, s'assourdit en *o* dans quelques provinces du Centre. (*Grammaire de la langue d'Oil*, 1,30). Or, le *et* diminutif porte toujours l'accent : *agnét*, *porchét*. Ce qui assimile les finales *et* et *ot*, c'est qu'on a souvent la double forme : *ilot* et *ilet*, *goulot* et *goulet*.

Assimiler la finale dépréciative *aud* à l'all. *ald*, qui veut dire fort, hardi, c'est nier la dépréciation et faire une étymologie par l'œil, le plus trompeur des procédés : si vous écrivez *finaud* sous cette forme *finot*, avec l'accent sur *fi*, comme en Normandie, vous obtenez *finotte*, qui est normand. Ainsi on a parallèlement, suivant les dialectes : finaud, norm. *finot*; *nigaud*, norm. *nigeot* (du l. *nescius*).

Prétérit normand. Sur l'intercalation de la syll. *iss.* dans la conjugaison en *ir*, (finissant, je finissais, nous finissons), que M. Brachet tire très bien de la forme latine en *isco* (*gemisco*, par ex.) j'ajouterais un présent du patois normand qui est peut-être peu connu : je *finissis*, nous *finissin*-mes, i *finissirent*. Le mot intercalation n'est donc pas juste : c'est une dérivation régulière.

Braire. Nous confirmons par le patois normand où *braire* a le sens général de crier, la remarque de M. Brachet, d'après Littré ; c'est tardivement qu'il s'est spécialisé dans le cri de l'âne. Une mère dit de son enfant : « laisse-le braire, » c.-à-d. crier. Le même patois a quelques verbes en *iser*, comme *betisier*, dire des bêtises, mot peu ancien, puisque bêtise ne l'est pas, car on disait *besterie* en v. fr. Cf. baptisier, *baptiser*, du suffixe l. *issare*, du grec ιζειν.

Prétendues négations. Dire que *pas*, *point goutte*, *mie*, *rien*, *personne* sont des adverbes de négation, c'est répéter une erreur du Dict. de l'Académie. Il n'y a là ni adverbe ni négation : ce sont

Digitized by Google

bien des substantifs désignant des choses très petites, des ténuités. Ainsi je ne marche pas, c'est je marche non un pas ; je ne vois point, c'est je vois non un point ; je ne vois rien, c'est je vois non une chose (rien, du l. *rem*, en norm, *ren*). Pour achever la démonstration avec ce dernier mot, disons : « est-il rien de plus beau ? » est-il chose plus belle ? Où y a-t-il là un adverbe ou une négation ? Ils sont dans le *ne*, *ni*, *non* et pas ailleurs. On ne peut pas davantage appeler interjections les mots paix ! courage ! patience ! soit ! allons ! suffit ! avec leurs exclamatifs, ils peuvent jeter de la poudre aux yeux peu clairvoyants, mais il n'en sont pas moins des substantifs et des verbes, et Dame ! est bien Dame-Dieu, le l. *domine Deus*, dont l'intermédiaire est *Dom'ne Deus*. M. Brachet et le Dict. de l'Académie font cette confusion.

Préapposition. Comme exemple de ce que nous avons appelé *préapposition*, qui est prob. d'origine germanique, c'est-à-dire du possesseur placé avant l'objet possédé, qui donne à l'anglais une partie de sa physionomie, nous recueillons, p. 196, le « *li deu inimi* » du cantique de sainte Eulalie, litt. *Dei inimici*, et d'autres que nous avons cités dans notre *Philologie des noms de plantes*, parce que plusieurs sont des termes végétaux : chiendent, chèvrefeuille, liondent, etc. On peut ajouter quartier-maître (maître de quartier), en angl. *quarter-master*. Ce procédé est-il dans la nature ? Il était facultatif chez les Grecs et les Romains, mais il est obligatoire chez les races germaniques et chez les Chinois ; ex. pour ceux-ci : Yü-lou-Nung, l'agriculteur du Yü-lou, etc. Lorsqu'un Anglais dit *silk-worm*, ver à soie, il parle Chinois ; de là vient que c'est l'anglais que les Chinois apprennent le mieux. Mais c'est par anglomanie que nous disons *Paris-Journal*, Eden-Théâtre.

Verbe réfléchi. Sur le verbe réfléchi, où l'on n'a pas encore expliqué l'anomalie du verbe être devenant verbe actif, nous nous étions fait une petite théorie ; les enfants, qui parlent bien, disent : « je m'ai frappé. » C'est parfait. Les savants disent : « je me suis frappé. » C'est inexplicable, si *suis* est pour *ai*, si *me* est régime direct. Tout s'explique s'il est régime indirect, de cette manière : « je (de) moi suis frappé, » je suis à l'état d'un être frappé *par* moi. Malheureusement, on n'a jamais rencontré cette forme : on la livre aux chercheurs. Si notre théorie était vraie, elle supprimerait une règle entière de la grammaire. Mais il y a encore une explication plus simple, plus naturelle, par l'ellipse du verbe avoir : « Je suis

Digitized by Google

(ayant) frappé moi. » Mais qui a jamais vu cette forme ? On ne croit pas ancienne la forme actuelle : on ne la trouve que dans le participe passé de ce vers du fragment de Valenciennes, neuvième siècle : « Quand il se erent convers de via sua mala, » quand ils se seront détournés de leur mauvaise voie.

Ponctuation. Pour la ponctuation, M. Brachet n'a rien introduit de nouveau, de rationnel. Si nous étions maître, nous l'enseignerions ainsi : les signes de ponctuation sont des abréviations et représentent des mots et des locutions ; par ex. la virgule signifie *de plus*, comme le mot *et* et le signe + en mathématiques ; le point veut dire : ici il y a une pause, la pensée est finie ; le point-virgule dit qu'une partie de la pensée est terminée ; le deux-points signifie : *c'est à savoir*, *voici*, *par exemple*.

Que retranché. A l'article sur le complément du verbe, M. Brachet, qui fait de la philologie comparée dans toute sa grammaire, aurait pu signaler à une certaine époque des faits de ce qu'on appelle le *que retranché*, par exemple au seizième siècle, comme dans une une lettre du fils de Coligny : « Vous connaîtrez votre exhortation n'avoir été vaine. » Cf. je crois (moi) avoir vu.

Témoin. Le mot témoin, du l. *testimonium*, a passé du sens abstrait, témoignage, au sens concret, homme qui témoigne, et cela, il y a longtemps, puisque Littré signale ce sens dans les Capitulaires, et il le garde encore dans le fr. « prendre à témoin », c.-à-d. à témoignage. Mais ici il y a à réagir contre les grammaires scolaires, en prenant pour guide l'idée. Quand je dis témoins César et Alexandre, j'ai bien dans l'esprit que César et Alexandre sont mes témoins ; de même je prends pour témoins César et Alexandre. Dans ces deux cas le pluriel. Pour la locution « je prends à témoin César et Alexandre » où témoin peut être pris scientifiquement pour témoignage, je ne suis pas sûr qu'elle doive subsister longtemps, car j'ai l'idée du pluriel, qui est prépondérante, c.-à-d. je les prends à l'état, à titre de témoins.

Faire fiasco, échouer, manquer son coup, son effet, est une locution que Littré dit n'avoir rencontrée nulle part ; mais il s'égare à la poursuite de *fiasco*, bouteille, et ne trouve rien. Il fallait prendre *flacco*, flasque, du l. *flaccidus*, qui doit être, d'après l'étym. *fliasco* et *fiasco* dans les dialectes populaires ou le vieil italien. On comprend bien l'impuissance physique sous cette très réaliste expression.

Digitized by Google

Fixer. Voltaire, qui a commencé, Littré qui a suivi et cent autres grammairiens auront beau faire contre la « grosse faute » qui consiste dans *fixer quelqu'un*, pour le regarder fixement : c'est clair, c'est bref, cela évite une périphrase ; donc cela vit et vivra. Les Gascons ont commencé, dit Voltaire, après vient Linguet, puis c'est Delille, puis c'est Lamartine, enfin tout le monde. Mais, dira-t-on, comment reconnaître le sens premier et normal : « fixer une personne. » C'est le contexte qui l'expliquera, ou bien on dira : « fixer le cœur, l'esprit, le caractère, etc. »

Ane rouge. « Malin comme un âne rouge » est cité par Littré, mais sans explication. Y a-t-il des ânes rouges de nature ? Y a-t-il un âne historique légendaire, qui ait été l'âne rouge ?

Poison. Le peuple a conservé des genres de dérivation normale, que la langue a perdus : il dit la *poison*, du subst. féminin *potio ;* il dit le gros-horloge, terme resté dans nos rues du moyen-âge. Il dit encore le *rouil* et non la rouille, et ces deux genres, Littré les légitime par un double point de départ, le neutre *rubigilum* et le fém. *rubigila*. Mais la prononciation de un'autel, ou un'hôtel, par ex., a donné au peuple le sens du fém. et il dit une *belle autel* ou *hôtel*. C'est cette prononciation de un'horloge, qui a consacré l'usage de une belle horloge, qui est neutre en latin.

« Etre entre deux vins, » une locution faussée par la prononciation et l'orthographe. Les Normands expriment cette demi-ivresse par « être entre vent du Sud et vent dedans » ou être entre deux vents, d'où le non-sens « être entre deux vins. » En synonyme, c'est aller en zig-zag, ou pop. être entre le zist et le zest. Les Avranchins appellent encore ce genre de démarche « broder. » Or, broder, pour eux, c'est tricoter, le fil de laine allant d'un côté à un autre. Littré cite la locution « entre deux vins » mais ne l'explique pas.

Mots prétendus de fantaisie. Nous ne croyons pas aux mots de fantaisie : personne n'en a plus qui aient cette apparence que Dickens (dans les *Snobs*) et Rabelais. Plusieurs de ceux de Dickens sont d'une étymologie de premier saut, plusieurs de ceux de Rabelais le sont aussi. Même ses *sesquipedalia verba*, ses mots « longs d'une toise » par lesquels il semble avoir voulu rivaliser avec la puissance de composition du grec et de l'allemand, sont susceptibles d'interprétation. Essayons ; Vadé n'a donné à sa *Pipe cassée*, qu'un sous-titre de douze syllabes : poème *epitragi-*

Digitized by Google

poissardiheroïcomique. » Rabelais, luxuriant en tout, est beaucoup plus riche. Voici un mot de quatorze : *esperruquancluzélubelouzérirelu.* Ne peut-on pas le décomposer de la manière suivante : *esperruqué* (dechevelé), *ankylosé*, *hurluberlouzé* (abasourdi, comme on dit encore : hurluberlu) *tureluré* (raillé en chantonnant, en *turlurant*).

Un autre terme offre vingt-deux syllabes :

« *Morrambouzevezamgouzequoquemorgatasachagueveziné maffressé,* » où l'on peut trouver : noir-embouzé, vessé, angousé (étouffé), coqué *(calcatus)*, morgasté (mal-gâté, ravagé), sacqué (secoué), gueveziné (inconnu), maffressé (mau-froissé).

Un autre est presque aussi long encore :

« *Morcrocassebezassenezasegrignelignescopapopondrillé.* » Vingt syll. où l'on distingue *mau-concassé* (bien-assené), *sassé* (cassé), *grigné* (griffé, égratigné), *ligné* (ligoté), *escopi (*couvert de crachats, du v. f. *escopir*), *pan ! pan ! pan ! drillé* (mis en loques, du v. f. *drille*, haillon).

Le suivant est assez clair et Rabelais y parle de différents actes sur « ta prude femme » : *Sacsacbezevesinemassè*, où l'on reconnaît secoué, baisé, beliné ? massé (de l'arabe *mass*, manier, d'où le terme fr. masser, massage).

Pamphlet. S'il est une étymologie obscure, c'est celle de l'anglo-français pamphlet ; nous en proposons une nouvelle. Nous n'avons pas rencontré *papelet*, petit papier, mais nous avons en v. f. *papelleur*, papetier (Gl. de du Cange, à *Papetarius*), qui conduit à *papelet*.

Or, *papelet* ou paplet devient *pamplet* par l'intercalation commune d'une nasale et il y a des ex. de *p* changé en *f* : cap est devenu chef ; dès lors *pamflet*, comme le vieil angl. *pamflet*.

Rouille. Quand un nom a deux genres, c'est souvent quand il vient de deux sources voisines, mais différentes. Si le fr. dit la rouille, le norm. dit le *rouil*, le berrichon aussi, le génevois aussi : le masculin est donc d'origine populaire : « *Ruil* et *Ruille*, dit Littré, conduisent à *rubigilum* et à *rubigila*.

Prunier et sou. Parmi les locutions altérées, spéc. par suite de mots tombés, il faut citer l'expression très normande « Sot comme un prunier, » qui n'a pas de sens ; il faut lire « Sot comme un panier » ce qui n'en a pas davantage, parce que « percé » est perdu, est tombé. De même pour « propre comme un sou » ; or, un sou est très souvent malpropre : c'est que « neuf » est perdu, est tombé.

Digitized by Google

MAQUILLER est un terme bien connu et peu ancien, dont Littré ne donne pas l'étym. et le passage qu'il cite au *Supplément* « sa barbe sanglente et le vis masquillés » (Ch. d'Ant. 11, p. 289) offre une forme de *machurer*, dans le sens de meurtrir, et non pas comme il l'interprète « vermeillés. » Mais qu'est-ce que maquiller ? Personne n'ignore que les maquignons *refont* un cheval, le peignent et le *peinturlurent* ; or, maquignon s'est dit aussi *maquillon* : sans doute le dérivé normal serait maquillonner, mais par le besoin d'être court, on a dit *maquiller*.

GUILLEDOU. Si une étymologie, très à portée, a jamais été manquée par un philologue, c'est celle de Guilledou (courir le) par Littré. Dans son *Dict.* il adopte celle de Ch. Nisard : Courir le guilledou, c'est courir sur le guilledin. Qu'est-ce que le guilledin ? Ce serait le *gelding* anglais, un cheval qui va l'amble. Quel rapport ? Dans son *Supplément*, il accueille l'étym. de M. Rugge dans la *Romania ;* c'est-à-dire le norois *Kveldulfr*, de *Kveld*, soir, et de *ulfr*, loup, ce qui ne manque par d'un certain sens. Mais *guilledou* est un mot breton, assez récemment introduit dans le français populaire où il est entré sans aucun changement sensible : c'est le *loup noir* du Breton, le *Guildou ;* nom donné en Bretagne, dit Em. Souvestre dans les *Chron. de mer*, au loup et au diable, exactement comme on dit « courir le loup-garou, courir le garou, » ou en norm. *guérouter*, rôder la nuit.

CHAT ÉCHAUDÉ. Nous entendons souvent dire « chat échaudé craint l'eau froide ; » encore un bon proverbe altéré ; il faut dire « chat échaudé craint l'eau chaude, » ce qui déjà a un sens très juste, mais il le sera plus encore, si l'on ajoute la fin « et même l'eau froide, » c'est-à-dire toute eau. Alors le proverbe entier se présente ainsi : « chat échaudé craint l'eau chaude et même l'eau froide. » C'est encore un dicton écourté que celui-ci : « propre comme un sou, » mais un sou est très souvent malpropre, on a omis « comme un sou neuf. » On avait oublié d'éclairer la lanterne. Il en est de même du dicton semblable des Provençaux : « *Es poulido coumo un sou.* » Il est poli comme un sou.

QUINCAMPOIX et QUINQUENGROGNE. On sait très bien aujourd'hui que les vieux noms de moulins de Quincampoix (*qui qu'en poist)* et ceux de forteresses *Quincamgrogne* (qui qu'en grogne), sont des expressions de concurrence, de défi, de bravade. On sait peut-être moins que la dernière entrait dans le langage ordinaire, ou plutôt

Digitized by Google

qu'elle en était sortie, témoin ce passage de Christine de Pisan sur la Pucelle :

Car ens entrera, qui qu'en grogne !
Par elle Anglois
Seront mis jus (à bas) sans relever.

CLOPIN-CLOPANT : Sous ce mot Littré, ayant cité une foule d'origines depuis le grec jusqu'à l'allemand, aboutit à cet aveu « qu'on ne peut adopter d'étymologie » parmi tant d'autres. En effet, c'est un de ces termes imitatifs, mais spontanés, qui germent et poussent partout ; c'est une onomatopée qui se trouve dans toutes les langues. Ce thème *clop* a formé le v. fr. *cloper*, dont nous avons gardé *clopant*. Ce *clop* existe à l'état de pureté dans un ancien chant pop. du Jura adapté à des circonstances modernes. Il se chante sur un vieil air, nous disent les *Mémoires d'un Franc Tireur* (354) :

Clip et clop !
Ah ! Prussien du diable, tu nous fait cloper,
Mais prends patience,
Les hommes de France
T'iront rattraper
Et clip et clop,
Te faire chanter :
Clip et clop.

Or, le boîtement est un iambe, un mouvement à deux temps : il faut bien que ce mouvement passe dans la langue : on le voit bien dans clo-pin, clo-pant, dans boit-ter, dans clo-cher.

HOMONYMIE. Le grand vice des dictionnaires français réside dans l'homonymie : ils réunissent sous le même chef les mots les plus différents. Littré échappe à ce défaut plus que tous ses prédécesseurs ; mais il est loin d'en être exempt. Entre de nombreuses confusions, nous n'en voulons citer qu'une qui nous tombe sous la main, c'est guimbarde, voiture, et guimbarde, petit instrument musical, réunis dans le même article, à la fin duquel il déclare « étymologie inconnue. » Mais y a-t-il un rapport entre ces deux idées si éloignées ? Nous croyons qu'elles demandent deux articles distincts, et si, nous aussi, nous ignorons l'étymologie de guimbarde, voiture, nous croyons, pour l'autre, à celle d'Edélestand du Méril par le breton *gwen*, abeille, et *bairdd*, chanter : c'est l'abeille chantante ; en effet, cet instrument bourdonne comme cet insecte.

MNÉMOTECHNIE. Considérant l'étymologie comme le plus puissant

Digitized by Google

des procédés de mnémotechnie, nous voyons, avec beaucoup de peine, par exemple, que la géographie ne s'aide pas chez nous de ce procédé. Cette observation nous vient spéc. en relevant l'étymologie par M. Beauvois. (*Rev. de l'hist. des religions*, p. 316), du nom de cette île *Brazi* (Brésil) que les géographes du moyen-âge placent à l'ouest du Portugal ; il le décompose en deux mots gaéliques : *breas*, grand (en armoricain *braz*) et *i*, île. Nous ajoutons que cet *i* est l'abréviation de l'armoricain *innis*, île, ou du gaélique *inch*.

LABRADOR. Il y a une immense lacune à combler dans nos géographies, c'est celle de l'étymologie des noms de lieu, non pas qu'on puisse espérer en rencontrer de parfaitement certaines, comme celle des nombreux *Condé* (confluent) par ex. On peut y jeter de la lumière et faciliter l'œuvre de la mémoire. Nous avons longtemps cherché celle du Labrador ; les uns jouaient sur le mot *labrador*, laboureur, en espagnol ; d'autres tiraient ce nom d'une pierre brillante (ou lèvre d'or), vue au travers de ses eaux, petite circonstance pour le nom d'une contrée. Enfin, nous trouvons quelque chose de très probable dans les traditions des Celtes, dans celles des Irlandais, qui ont découvert l'Amérique bien avant les Scandinaves, comme le montre M. Beauvois dans sa belle étude de la *Revue de l'hist. des religions* (t. 8), intitulée l'*Eden occidental*, c'est-à-dire le paradis cherché au-delà de l'Océan Atlantique. Il est vrai que nous ignorons le sens de *Labraid*, mais on peut consulter l'Académie de Dublin, qui serait peut-être aussi heureuse à interpréter ce mot qu'elle l'a été, sur l'indication des frères Grimm, à déchiffrer les formules gauloises de *Marcellus Empiricus*, où nous voyons encore briller l'*exacomacriosos*, avec cette physionomie grecque qui rappelle que César nous dit que les Gaulois écrivaient avec des caractères grecs. Les compagnons de Saint-Brandan, dans leur voyage d'outre-mer, trouvèrent un pays « dont les ceps ployaient sous le poids des grappes, » de là le nom de Vinland donné à une partie du Massachussets.

NOMS DE LIEU AMÉRICAINS. L'étymologie d'Iroquois donnée par Charlevoix jette une double lumière sur un fait philologique assez commun et sur un mot dont l'interprétation n'est pas encore bien fixée. Ce nom d'Iroquois, créé par les Français, « a été formé, dit Charlevoix, du terme *hiro* qui signifie « j'ai dit » par lequel ces sauvages finissent tous leurs discours, comme les Latins le faisaient autrefois par leur *dixi*, et de *houé* qui est un cri tantôt de tristesse,

Digitized by Google

lorsqu'on le prononce en traînant et tantôt de joie, quand on le prononce vite. » (*Hist. de la Nouvelle France*, 1,271). C'est un principe assez général de donner à un peuple pour nom national son mot favori : ainsi on nous appelle les *Didons*, de notre terme *didonc*. Ainsi les Anglais sont des *You-know*, vous savez. Ensuite, seconde remarque, ce cri final d'un discours, *houé !* comme l'*evohé* des Grecs et Romains, contribue à faire regarder comme un cri analogue, une exclamation de joie ou de tristesse, l'*aoi* qui termine les laisses du Roland. Le refrain *ô gué !* est le v. fr. *wai* et *gai*, contraction d'*aoi* et se trouve dans l'*enneovoy*, refrain d'Ol. Basselin. Ajoutons ici l'origine peu connue de l'Acadie, auj. Nouvelle-Ecosse, notre ancienne colonie normande. On ne trouve pas ce nom dans les premiers documents, il dérive du mot indien *aquoddie* signifiant un poisson de l'espèce merlan, la baie de *Passamoquoddy* a la même origine de nom. (Ap. les *Pionniers* fr. p. 176, par Francis Parkman). Canada est un terme mohawk signifiant ville, selon J. Cartier, et ville, selon Thevet. Un philologue normand crut trouver dans Québec une finale familière aux oreilles normandes, ce *bec*, rivière, très commun dans la Normandie ; mais c'est, selon Charlevoix, un mot Algonquin signifiant rétrécissement, détroit. Pour Huron, nom de peuplade, c'est un ancien mot fr. employé en mauvaise part dans le sens de vilaine hure, têtu. Ce fut le mot des Français en voyant ces sauvages : « Quelles hures ! s'écrièrent les Français stupéfaits, dit Le Jeune, dans sa *Relation* de 1633. » Ce genre d'appellation est tellement dans la nature que nous le trouvons chez des sauvages les plus primitifs : « Les noirs de Sierra-Leone appellent les Nagos les *Aikou*, mot qui veut dire en *nago :* puisses-tu ne pas mourir, parce qu'ils répètent ce salut à chaque instant. (*Salutations chez les noirs*, par le missionnaire L. Boutry, d'Avranches). »

Moissonel. Si l'on part du v. fr. *moissonel*, le petit moissonneur, le moineau, on arrive aisément à comprendre les diverses formes de ce thème unique où Littré en a vu deux. De moissonel on a fait *moisnel* et *moisson*, et *moïon*, *mohon* et, par un léger changement de son, *moinel* qui arrive bien à moineau. L'erreur de Littré vient donc d'avoir supposé deux formes et d'avoir dit que de moisson on fit *moissonel*, au lieu de dire que c'est de *moissonel* qu'on a fait *moisson*. On ne change que pour abréger.

Mémété et vivrier. Nous croyons qu'il y a peu d'idées de la

Digitized by Google

science ou de la philosophie qu'on ne puisse pas rendre par des termes de la langue générale. Ainsi, par exemple, l'idée de la similitude complète n'a pas d'autre expression que le terme savant d'identité. Eh bien, nous trouvons dans la langue de la franc-maçonnerie un équivalent pris à la langue commune : « Mêmeté des quatre vœufs des douze compagnies de Saint-Ignace et des quatre grades de la maçonnerie de Saint-Jean. » Voltaire avait aussi proposé mêmeté. Un autre terme bien fait et nécessaire se rencontre dans le titre suivant : « Mém. sur les subsistances militaires ; manuel du vivrier. » Il vaut bien le ridicule terme de *riz-pain-sel*. Du reste *vivrier* est dans les *Conf.* de J.-J. Rousseau, il est mieux dérivé que vivandier.

Caïeu. Que *caïeu*, nom à Valognes de la toute petite moule, toujours inoffensive, représente le fr. caillou, d'après une intime ressemblance de ce coquillage avec les cailloux noirs de la plage, c'est à peu près certain. Mais que caïeu, bulbille des liliacées, vienne de caillou, comme semble l'insinuer Littré, est-ce autorisé par quelque similitude ? Il n'y a guère à douter que ce ne soit une forme de glaieul, dont les deux liquides seraient éteintes : *gaieu*, d'où aisément *caïeu*.

Sansonnet : « Sansonnet, oiseau siffleur, chanteur et même parleur, dim. de Samson, le *petit Samson*, par plaisanterie ? » (Littré) et le petit Samson, quel rapport ? le peuple dit bien une petite *sanson*, chanson. Donc Sansonnet est une forme de chansonnier.

Mots féminins par prononciation : On comprend aisément comment le peuple en est venu à faire féminins les noms autèl, hôtel, incendie etc., c'est à cause de la prononciation *un'autel*, *un'hôtel*, *un'incendie*. C'est pour cela que épigramme, qui primitivement et normalement était masculin, a été féminisé.

Chemise. Pour l'étymologie de chemise, dans l'article de Littré, quatre langues se disputent ce mot et il ne l'adjuge à aucune : ce sont le latin, l'allemand, le celtique, l'arabe. Pour nous, nous l'adjugeons au latin d'après les raisons suivantes. Le plus ancien texte de ce mot est de saint Jérôme : « *volo pro legentis facilitate abuti vulgari sermone : solent militantes habere lineas quas camisias vocant.* » Isid. de Séville cite aussi *camisia* et aussi *cama*, lit ou *chama* (χαμαι) lit bas et étroit, comme est celui du soldat ; alors *camisia* prend le sens de vêtement du lit, chemise de nuit. Quant au suffixe *isia*, on peut supposer un *camis*, synonyme de *cama* :

Digitized by Google

ce serait la chose de lit ; on dit en Normandie « un de nuit » une chemise de nuit.

SAINT-FRUSQUIN : Sur le mot Frusquin et Saint-Frusquin Littré rejette avec raison l'étym. de Ch. Nisard par *fustaine*, *fûtaine*, vêtement, un mot où il n'y a pas de *r* et dont d'ailleurs le sens est trop restreint, car *frusquin* c'est l'ensemble du petit bien, d'un chétif avoir, mais il ne conclut pas et le mot reste en suspens. Mais si frusquin est la forme la plus ancienne, Saint-Frusquin, plus moderne, est précédé d'un nom de saint imaginaire comme le peuple aime à en faire, tels que saint Lâche, sainte N'y-Touche, saint Lundi, etc. Un mot populaire, du moins dans la marine, donne la clef de cette expression : « Les dames de la troupe (les matelots en dames préparant une comédie à bord) passent en revue les *frusques* étonnantes qu'elles revêtiront le soir... dans l'amas de loques qu'un vieux calier a tiré d'un coffre moisi. » (Les *marins de la Reine-Blanche*, par Reymond, 218), c'est l'italien *frusto*, usé, le fr. fruste, le latin *frustum*, morceau, fragment.

MUSETTE. Que le dictionnaire de Littré ait fait faire un pas immense à l'histoire de la langue et à son interprétation étymologique en même temps qu'à sa popularisation, c'est ce qu'on ne saurait se lasser de redire avec une admiration stupéfaite. Mais tout philologue qui l'étudiera à fond reconnaîtra une infériorité relative sur deux points : l'explication des locutions populaires et l'homonymie ; sur ce dernier point on s'étonnerait que tant de perspicacité ait été en défaut, si l'on ne pensait aussitôt à l'énormité du travail. Maints et maints exemples pourraient être allégués ; j'en ai maintenant un sous les yeux que je tiens à signaler : c'est l'article MUSETTE, un mot qui est défini synonyme de cornemuse. Or, sous cette rubrique, vous trouvez : « petit sac rempli d'avoine qu'on attache au cou des chevaux, » dites plutôt où ils plongent le *museau*, et vous avez l'étym. Littré fait un numéro spécial pour ce « terme militaire, petit sac où le cavalier met ses objets de pansage, » et ajoute : « par assimilation de forme avec la cornemuse. « Mais non, c'est le même objet que la musette du cheval, et, comme il en dérive, il doit être placé après elle. Au n° 6 du même article : » Musette, défaut du papier produit par une bulle d'air. » Mais quel rapport? Aucun. Pourtant Littré venait de dire à MUZEROLLE : la partie de la bride qui se place au-dessus du nez, dérivé de museau !

CADIS. Il y a une nombreuse classe de noms d'étoffes, de tissus,

Digitized by Google

tirés des lieux de fabrique ou de production ; en v. fr. *aras*, tapis d'Arras, en angl. *arras*, en it. *arazzi ;* en norm. une *castaloigne*, couverture de Catalogne ; *sigovie*, laine de Ségovie, etc. Rencontrant dans Littré *cadis*, serge de laine, et origine inconnue, nous appuyant sur cette large analogie, nous proposerions Cadix.

Dîner. M. Michel Breal a éclairé le dicton « qui dort dîne. » Comme en v. f. *dîner*, issu de *desjunare*, rompre le jeûne, était le repas qu'on prenait dès le grand matin, celui qui restait au lit perdait le droit à ce *dîner* ou repas matinal. En v. f. *se desjeuner*, sortir du jeûne.

Faux comme un jeton, est une locution sur laquelle à l'art. Jeton on ne trouve rien dans Littré ; mais à Faux on lit seulement que cela signifie « ne mériter aucune espèce de confiance. » La question reste donc en l'air. Il fallait dire que le jeton de laiton, c.-à-d. de cuivre jaune, avec ses types monétaires, pouvait fort bien être pris pour une monnaie. C'est de là que vient le dicton « faux comme un jeton. » Cette explication très plausive est de M. Chabouillet dans le *Bulletin du Comité*, etc., p. 84, 1er nº de 1884.

Finer. Que le mot « finances » vienne du vieux verbe *finer*, finir, terminer un compte, c'est parfaitement certain. Mais Littré n'est-il pas trop absolu, quand il dit que cette forme de *finir* s'employait spéc. dans le sens de terminer un compte? Voici un exemple de son emploi dans un sens général : Cy gist..... fina sa vie 1505. (Epitaphe de Jehan d'Arcussio).

Tillac. Diez, Littré, Jal, sont embarrassés sur le fr. maritime tillac, le pont du navire, à cause du *c* final, que n'a pas son radical, l'isl. *thilia*, pont. Ne serait-ce pas une lettre euphonique, pour éviter l'hiatus? Un Bas-Normand ne dit pas « cha est prêt » mais « chac-est prêt, » cela est prêt. Ainsi s'est formé « un va-*t*-et-vient, » à moins que *vat* ne réprésente *vadit*.

Croule. Pour « croule » Littré dit simplement « chasse aux bécasses, à l'époque de l'accouplement, au printemps. » Mais pourquoi *croule* ? on en trouve la raison dans ce passage des *Bêtes en robe de chambre* : « Nous arrivons à la croule qui commence au mois de mars... on entend d'assez loin les cris caractéristiques : les *pitz pitz* succèdent aux *crou crou*, mot de ralliement et gazouillement de bécasses éprises. » (Par de Cherville, p. 100.) La croule est donc la chasse à l'époque du *crou-crou*.

Warcollier. Dans une série de signatures accompagnées du titre de la profession dans un acte de 1560, l'éditeur de cet acte, M. Dan-

Digitized by Google

reuther, met un point d'interrogation après le terme *Warcollier* ; M. Ludovic Lalanne déclare qu'il signifie *bourrelier* ou *sellier* : ce n'est pas en donner l'étymologie. Il est possible que le bourrelier, espèce de fourreur, préparât alors le *garde-col*, les fourrures qui garantissaient le cou, enfin les *Warcoles*, vêtement et ornement du col (V. du Cange à *Vercolenum)* ; mais il fallait combler la grande distance entre les mots *bourrelier* et *warcollier*.

La légume. La plupart de ces locutions populaires, que les grammairiens et les puristes appellent fautes de grammaire, de français, ont une origine profonde et un sens normal et logique : autrement elles ne seraient pas populaires, c.-à-d. générales.

Un académicien sourit en entendant le peuple dire « la légume » et dans la nasalante Normandie : « la légunme. » Il n'y a pas de quoi ; ce terme est générique, abstrait, et s'applique à l'ensemble des végétaux qui se cuisent et se mangent ; c'est enfin un terme nécessaire qui manque à la langue française. Essayez donc de dire cela autrement, sans périphrase, bien entendu, d'un mot, enfin. Il est vrai que le peuple n'a pas « légume » dans le sens français, c.-à-d. individuel, concret ; il n'a que le mot propre, et il dit un chou, un poireau, un navet. Le terme « la légume » n'est pas seulement normand : on le trouve dans le *Journal hist. de St-Nicolas-de-Port*, 1769, sous cette forme « la laigume. »

De quelques suffixes. Un dictionnaire n'est pas une grammaire ; toutefois un bon dictionnaire pourrait très bien donner le sens des suffixes très communs, comme *ière*, dans grenouillère, comme *aie*, dans Chenaie, comme *ay*, dans le Chesnay, comme *erie*, dans Tuilerie, spéc. pour les noms de lieu. Littré a expliqué quelques suffixes en article spécial, du moins *ième*, (millième) qui représente la finale latine *esimus*. Mais qu'est-ce donc que la finale *aie*, dans la châtaigneraie, l'ormeraie, la chênaie, la saulsaie, futaie, etc., désignant des groupes d'arbres? Si on consulte le latin, on ne rencontre que le suffixe *etum : castanetum*, *quercetum*, *salictum*, pour *salicetum*, *ulmetum*, et par analogie *alnetum*, une aulnaie.

De là viendraient directement le Chesnet, le Saulset, l'Ormet, l'Aunet, et par analogie avec les nombreux noms de lieu d'origine gaulois, en *ey* et en *ay*, Le Chesnay, le Saulsay, l'Ormay, l'Aunay, formes assez communes dans la topog. française. Mais comment ce masculin avait-il passé au féminin, dans les formes prépondérantes de la Chênaie, l'Ormeraie, la Saussaie, l'Aunaie? c'est

Digitized by Google

une opération due à plusieurs causes du genre de celles que nous avons traitées pour le passage des noms latins masculins en *or* qui sont devenus en français féminins en *eur*, à l'exception de honneur et de labeur.

ETYM. GÉOGRAPHIQUES. Une grande lacune chez nous, dans les livres géographiques, c'est l'absence de l'étym. de noms de lieu. Nous avons dit cela bien des fois même pour les termes topographiques ; mais pour les grands noms, l'élève curieux, le savant intelligent ont le besoin de pénétrer dans l'origine de ces noms : la possession de cette origine est un puissant procédé de mnémotechnie. Pour la science, il y aurait même à faire une géographie légendaire, où entreraient par ex. les îles de saints celtiques, spéc. celle de Saint-Brandan, l'île des Diables, l'île de *Man Satanaxio*. Mais pour ne pas sortir de la géographie sérieuse, nous pouvons citer, d'après Alfred Maury, l'île de *Bracie*, *Berzil* et *Brazil* qui a été dénommée d'un bois rouge, dit Brazil, qu'on tirait du Malabar et de Sumatra, et qu'on crut retrouver dans une île de la mer occidentale. Mais c'est ce bois qui a pris le nom du pays. (V. p. 39).

RETABLE. Il y a peu de mots autant tiraillés par les étymologistes que celui de retable : L'abbé Corblet, dans son étude sur l'*Autel chrétien (Revue de l'art chrét.)* incline pour *rez-table*, près, *ras-la-table* de l'autel, et cite la forme *rez-table*, comme on dit *rez-terre*, *rez-de-chaussée*, au *ras de l'eau*. Scheler y voit le v. f. *restauble*, d'un adjectif *restabilis*, partie fixe de l'autel et relative à la partie portative, le tabernacle. Pour nous, nous trouvons la forme archaïque de *reretaule*, qui est bien arrière-table, et c'est à cette étymologie que nous nous arrêtons. Quant au synonyme *contretable*, il vient de contre-la-table ou même de *contre-retable*, qui est cité par l'abbé Corblet.

RACAILLE. Nous regardons comme manquée l'étym. de Littré sur *racaille*, par le terme hébreu injurieux *raca*, imbécile, ce qui est déjà loin du sens, et puis ne rend pas compte d'une lettre importante que nous allons voir. Diez propose le scandinave *racki*, chien, et l'angl. *rach*, (id.), de sorte que racaille serait formé comme canaille. Mais l'anglais écrit et prononce *rascal*, en vieil angl. *raskaille ;* en saxon *rascal* signifiait une bête maigre, un animal de rebut. Skeat, dans son glossaire, dit que *rascal* s'appliquait au « *common herd* », au vulgaire des bêtes fauves, jusqu'à l'âge de six ans. C'étaient des bêtes de rebut dédaignées. Skeat

Digitized by Google

tire ce mot du vieux prov. *rascare*, ratisser. Mais quel rapport? C'est Wedgwood qui va nous le dire; pour lui, le sens propre de *rascal* est raclure, rebuts de toute espèce de chose. Or, les langues germ. et celtiques se disputent ce thème, onomatopique d'ailleurs, de *raeler*, gratter. Mais nous inclinerions vers une origine romane : prov. *rascare*, esp. *rascare*, it. *rascare*, gratter. Donc racaille est égal à grattures, raclures, rognures, tous objets vils, dédaignés, rejetés. Ne dit-on pas aujourd'hui d'un être vil : c'est tout ce qu'il y a de plus distingué dans les épluchures?

RÉVEILLON. Devant le terme *réveillon*, Littré arrive à l'étym. la moins digne d'un esprit très sérieux : réveillons-nous! Il est vrai qu'en français ce terme s'est particularisé dans un repas fait dans la nuit de Noël; mais il n'y a pas là de réveil, puisque c'est le repas qu'on fait au retour de la messe de minuit. Il faut donc chercher ailleurs. Le vieux fr. avait *revel*, bruit, bombance, et le pluriel *reveaux*, et Roquefort cite ce vers : « Plains est de joie et de revel, » dans un sens tout à fait général. La Suisse a *rabeln*, faire du tapage; le breton a *ribla*, mener une vie tapageuse; le champenois a *ribler*, mener une vie débauchée; le holl. *ravelen*, courir ça et là, faire des folies, etc. Tous mots qui ont pour idée commune le bruit, le tapage et aussi bombance et débauche. Wedgwood, qui cite tous ces mots, ne conclut pas pour leur radical; Skeat donne le l. *rebellare*.

PREMIER COUP DE MATINES. On trouve dans « Il ne faut jurer de rien, » d'Alfred de Musset, ce passage : « Vous me paraissez aussi étourdie que moi, qui le suis comme le premier coup de matines. » C'est évidemment une locution proverbiale et populaire, mais mal citée. Si on lit « étourdie comme au premier coup de matines, » on obtient un sens clair, c.-à-d. comme on l'est quand on est arraché du sommeil par le premier coup de cloche pour cet exercice d'après minuit. Littré cite cette locution sans la rectifier. En citant celle-ci : « On ne s'en souvient non plus que des vieilles matines, » Il aurait dû dire qu'ici matines représente le vieux livre élémentaire des écoles, où était l'office des matines.

ETYM. D'ARLEQUIN. L'étymologie d'*arlequin* n'est pas suffisamment dégagée dans Littré : il incline vers celle de Génin qui a trouvé la bonne, mais qui, n'allant pas plus loin que l'*alichino*, un diable de Dante, ignore la légende racontée par Ord. Vital, qui est la source première. Cette légende d'un violent chasseur, à la *figure noire*,

Digitized by Google

le veneur *Hennequin*, un nom germanique, paraît-il, est très répandue en Normandie, où l'on appelle chasse *Hennequin*, *mesnie Hellequin*, les bruits des oiseaux de nuit et de mer, et de passage, que l'on entend, invisibles dans le ciel, et qui dès lors ne peuvent être que la chasse du méchant condamné. Le sire de Gouberville, dans son *Journal*, écrit « chasse helquin. » De là à arlequin, il n'y pas loin : en Norm. c'est *arlinquin*, par l'insertion de la nasale norm.

En trans. Dans ce *Journal* du sire de Gouberville, fortement imprégné de patois bas-norm., il y a une expression très laconique qui revient souvent, c'est « en trans », devant un nom de lieu, avec le sens probable de « en traversant » et ayant pour origine le v. f. *transir*, passer à travers, resté en fr. dans transir, mourir, pour dire passer de vie à trépas, ou comme on dit pop. aujourd'hui, *passer*.

Cimier. L'étymologie du terme de chasse et de boucherie, cimier de cerf, cimier de bœuf, la partie charnue de la croupe vers la cuisse, ne peut pas évidemment être cherchée dans la partie élevée, la cime de l'animal et Littré la déclare inconnue. On pourrait la trouver dans une idée morale, celle de la pièce la plus haute, puisque, dit le *Dict. de Trévoux :* « Le droit du Roy, à la chasse, est le cimier. » Mais nous croyons plutôt à une origine réaliste, c'est-à-dire que nous supposons les parties dépiécées de l'animal, classées, superposées, et au *sommet* du groupe de chairs, la part du roi, le *cimier*.

Marli. De marli, bord brodé de robe, bord de plat de faïence, Littré dit *étym. inconnue*. Toutefois, on peut peut-être avancer la question en cherchant dans un mot qui ait ce sens dominant de marge, de bordure, de rebord, peut-être dans le fr. populaire *mardelle*, margelle, rebord. Mais Marly (château) peut être l'origine.

Torchette. Il y a en Normandie une comparaison qui s'exprime ainsi : « Clair et net, comme torchette, » évidemment torchette est un type de propreté, soit qu'il désigne une petite fille « bien torchée » ou une serviette, ou une collerette, une fraise, et Favre lui donne ce dernier sens dans son *Gloss. fr.* tiré de du Cange. Littré donne à la locution normande le sens de quelque chose de sale, oui, mais dans un sens accidentel, railleur et ironique.

Déginganer, marcher d'une manière irrégulière, disloquée, est bien donné par Littré de *gigue*, jambe, en v. fr. *giguier*, remuer les jambes et *dégiguer*, participe présent *dégigant*, avec la nasale commune. *dégingant*; mais il fallait donner à son étymologie ce mot

Digitized by Google

intermédiaire : il existe dans le patois normand où c'est une locution ordinaire que celle « aller de travers et de gingant » litt. en jetant de côté les *gigues*. La nasale se trouve dans regimber, du v. fr. *regiber*.

Célestin. Le dicton « c'est un plaisant célestin » pour dire un homme ridicule et farceur, n'est pas perdu dans nos campagnes avranchines : nous l'avons entendu appliqué à un curé par une vieille femme « filant fusée » au Grippon, canton de La Haye-Painel (et non Pesnel que ne peut donner Paganel). D'ailleurs, ce dicton est essentiellement normand, comme on le voit dans l'origine qu'en donne Michelet (ap. Littré). C'est qu'à Rouen les Célestins étaient exempts d'une certaine redevance, à condition qu'un frère Célestin marcherait en tête des charrettes chargées de vin et sauterait d'un air gai en passant devant la maison du gouverneur.

Part de foire. En Basse-Normandie, un cadeau venant d'une foire s'appelle « part de foire. » Cette forme s'est abrégée au moins dès le seizième siècle, et l'idée s'était généralisée. « Priez pour la convalescence de Bajaumont, dit Henri IV en souriant, et je vous donnerai votre foire, » c.-à-d. une récompense, un cadeau, cité par de la Ferrière, *Vie de Marguerite de Valois*. — « Il perd exprès pour me donner ma foire. » (Dancourt, *Foire de Saint-Germain*, sc. 21).

Lésine. Un vieux livre (de 1684) intitulé : *Fameuse compagnie de la Lésine*, ou *alesne*, c.-à-d. de la manière d'épargner, nous livre l'étym. de lésine, par l'existence d'une société italienne d'avares qui raccommodaient leurs chaussures et qui reçurent le nom de *Compagnie de l'alène* : donc alène et épargne sordide se trouvèrent en signification adéquate. Si le mot lésine n'est pas ancien, si du temps de Régnier il gardait encore sa forme italienne : un beau discours sur la lésina *(Sat. X)*, il n'en est pas de même de alène, en v. f. *alesne*, it. *lesina ;* il vient, dit Littré, de l'ancien haut-all. *alansa*, transposé en *alasna*, suisse *alasme*, all. *ahle*.

Quitter. Que le fr. quitte vienne de *quietare*, rendre quitte, c'est une dérivation certaine : mais il y a eu en fr., du moins en périgordin, une forme intermédiaire que Littré n'a pas connue : « Heureuse conversion de... ministres, lesquels se sont rendus à la foy catholique, *quietant* les erreurs de la prétendue Réformée. » *(sic)* — Paris, 1611.

Fénians. Depuis les attentats des Fénians, en Irlande et en Angleterre, on s'est occupé de l'origine de ce nom, laquelle n'a nullement

Digitized by Google

embarrassé plusieurs Français qui l'ont traduit par *fainiant*, fainéant. Il est possible que Fénian, autrefois *Feinn*, soit une réduction de *Phenician*, les Irlandais prétendant que leur pays a été colonisé par les Phéniciens. Mais il avait bien changé en vieil irlandais : ainsi dans la *Conception de Conchobur*, *ann feinig aile* est traduit par « a certain Fenian Knight. » Or, *feinig* est bien la réduction de *Phenician* en *Phenic*. (*Revue celt.*, octobre 84. V. *Rev. celt.* 1870, p. 193, *Gionn's enchantement*, ; les Fénians d'aujourd'hui sont les *Feinn* d'autrefois.

Ève et Adam. « Je ne le connais ni d'Eve ni d'Adam, » locution que cite Littré, mais sans aucune explication. Cela signifierait-il : « Je ne le connais ni du côté de son père, ni du côté de sa mère? »

Applaudir. C'est un terme courant, accepté, de dire « applaudir des deux mains! » Peut-on applaudir d'une seule main?

Enchiffrener. S'il est un son bien imitatif, c'est celui de *chift*, le sifflement chuinté d'un nez embarrassé par le rhume : de là le norm. de Guernesey *chiffin*, roupie, la résultante d'un nez qui *chiffe* (Métivier, *Dict. franco-norm.*, p. 125). De là à *chiffer* il n'y a pas loin ; mais il y a aussi dans cette action physique un son *rauque*, *roulant* et nasal qu'il faut exprimer ; de là *chiffrener* et avec un préfixe intérioratif, enchiffrener : le breton n'exprime guère que le sifflement dans son *sifern*. Littré rattache enchiffrener au mot chanfrein : nous croyons, sans rapport.

Guimbarde. Dans l'article guimbarde, instrument de musique et voiture, sens très éloignés, Littré réunit ces deux significations en déclarant ce mot d'origine inconnue. Nous ignorons l'origine de guimbarde, voiture, et celle de guimbarde, vieille vilaine femme ; mais comme instrument de musique très primitif, très bourdonnant, au moins comme sens, nous adopterions volontiers l'étym. d'Edel. du Méril par le breton *gwen*, abeille, et *bard*, chant. Mais *gwen* serait alors, et il fallait le dire, la réduction de l'armoricain *gwenanen*, en gallois *gwenynen*, en cornique *guenenen*, signifiant abeille.

Biniou. Dans son *Supplément* seulement, Littré donne *Biniou*, qu'il se contente de définir « sorte de cornemuse, » dit-il : l'étym. est le bret. *benoeck*, instrument, dont le pluriel est *biniou* ; c'est en effet un instrument composé de deux parties, d'une outre et d'un hautbois, et ces deux parties sont la raison du pluriel.

Morpion. Littré ne donne aucune étymologie à morpion, ce malin insecte qui s'attache aux parties génitales : ne serait-ce pas un mot

Digitized by Google

pop. comme *mord-piau ?* A CABARET, il ne conclut pas. Or, du Cange donne à *cabaret* le sens de lieu fermé de *barreaux* en forme de cage : ce serait donc une espèce de cage avec le préfixe péjoratif *ca* et le substantif barre. Cabaret est devenu le *Bar* américain.

A ORIBUS, chandelle de résine, la pétoche normande, pas d'étym. dans Littré pour ce mot singulier. L. du Bois rapproche *oribus* de *poudre-d'oribus*, c.-à-d. poudre d'or, à cause de sa couleur d'or ; et *ibus ?* Les du Méril, dans leur *Dict. du patois normand*, expliquent *oribus* par *bougie-d'oremus*, qui dure le temps de dire un *oremus*, explication acceptable, si on rencontrait cette forme supposée primitive. Mais plus acceptable l'étym. du médecin lorrain ; ce serait la corruption d'*elleborus*, poudre d'*elleborus*, d'*oribus*, par métathèse.

ECARTER. Le verbe fr. *écarter*, séparer, est expliqué par Littré par *ex-carta*, diviser les cartes, d'où le jeu *écarté :* nous croyons que c'est un sens dérivé et moderne. Le v. fr. *esquarter*, dont le dim. était *esquarteler*, en fr. écarteler, suppose *ex-quartare*, diviser en quatre, et par métathèse en *quart*. Littré ne rend pas compte du préfixe *es*, visible dans le v. fr. *esmérillon*, émérillon, l'it. *smeriglio*, l'esp. *esmerejon*, qu'il tire du l. *merula*, merle ; mais l'émérillon n'est pas un merle : c'est au contraire celui qui le fait fuir, qui *es-merlionne*, c.-à-d. le merle chasse loin de l'émérillon. Cf. En it. *merlo*, merle, en esp. *mirlo*.

ILLUSION DE L'ORTHOGRAPHE. Voici un ou deux exemples de la force de l'orthographe pour l'étymologie, puisque deux hommes comme Edel. du Méril et Littré l'ont subie. D'abord c'est du Méril qui voit du *poil* dans un mot que son correspondant avait écrit *rapoiler*, au lieu de *rapoêler*, raccommoder les poêles, en général réparer ; puis c'est Littré devant le mot écrit *rincer*, battre, et *rincée*, volée de coups. S'il avait rencontré le v. f. *rainser*, battre à coups de bâton ou de *rains* (rameaux), il eût rencontré juste. Il y a mille exemples de ce mirage ; en voici un très joli de M. Chéruel, qui n'est pas d'ailleurs un fort philologue : c'est qu'*ennuiet*, aujourd'hui, du v. fr. viendrait de ce que les Gaulois comptaient par nuit. Lisez en-hui (*in hodiè*), tout apparaît.

ROUPIE. Littré déclare « inconnue » l'étym. du fr. roupie, liquide souvent visqueux qui découle du nez : or, l'angl. possède le verbe *rope*, couler en viscosités, (dit Johnson), *to run thick and ropy, as some liquors do*, dit Bailey. En patois angl. *ropes*, des gouttes, *guts* (Bailey), comme sont les roupies. Palsgrave écrit : *Rope in small guttes.*

Digitized by Google

MASSEPAIN. Le fr. massepain est dit presque partout marsepain : wallon, *marsipain*, et *marzupane*, v. fr. *marsepain* : Littré cite l'étym. de Ménage, par *marzo*, l'inventeur (ce qu'il a déjà dit pour frangipane, qu'il tire aussi d'un nom d'homme) et cela sans preuve. Littré cite l'étym. de Diez par le l. *maza*, bouillie d'orge, et conclut que l'origine reste inconnue. Or, le thème n'est pas *mass*, mais *mars*, et comme le massepain est loin d'être une bouillie d'orge, mais un pain d'élite, nous proposons *mars-pain*, le pain de Mars, époque où l'on sème le blé blanc qui fait un pain d'élite, que, dans l'Avranchin, on appelle le *garreau*.

PALONNIER. Pour l'étym. de palonnier, Littré propose *pal*, un pieu; mais on ne voit pas comment pal est devenu palon, qu'il ne trouve pas, car le v. fr. *palon* a le sens de pot de terre. Or, en bas-lat., dans du Cange, on a la forme *palonus* et aussi la forme *paronus*, le v. fr. *paronne*, la pièce de la charrue où on attelle les chevaux; c'est bien à peu près le rôle du palonnier. Mais qu'est-ce que *paronne* en soi? En Normandie, *paronne* désigne la corde ou la chaîne qui va du collier du cheval aux bras de la voiture, ce qui ressemble beaucoup aux attaches du cheval au palonnier.

VALSE. Le mot valse, danse assez moderne et allemande, vient de l'all. *waltzen*, tourner en cercle; mais *waltzen* peut avoir une origine latine et se rattacher au l. *vallis*, de cette manière : c'était un usage, et en Hollande il règne encore, de se rouler par couples du haut des dunes en bas, *ad vallem*. S. Eloi, ou S. Eligius, appelle ces mouvements à deux *vallationes*, et les flétrit du nom de *lusa diabolica*.

ORVET. Littré, pour l'étymol. de *orvet*, dont le sobriquet est l'aveugle, s'en est tenu à celle de Grandmarais, *orbatus;* mais *orbatus* ne signifie nullement l'aveugle, et, d'ailleurs, cette cécité, qui n'est pas réelle, n'offre pas un de ces caractères qui sautent aux yeux, généraux, apparents, qui se rencontrent dans la langue populaire. Il faut chercher, dans un terme général, celui de serpent, d'anguille. Or, *anguilla*, anguille, est devenu le picard *enweile* et *enveie;* dans la Bretagne fr., à Saint-Brieuc, Sebillot signale les formes *lanvert* et *lonvert*, que nous croyons écrire l'*anvert* et l'*onvert ;* en normand, c'est l'*orver*, le *r* bien accentué, qui conduit au fr. orvet. L'insertion de *r* n'a rien d'anormal. Cf. Thrésor, de *thesaurus*, Marseille, de *Massilia*. Malgré cette petite dissertation, nous concluons par *orvet*, l'aveugle, du v. fr. bien

Digitized by Google

établi, *orb*, aveugle, et l'*orvert*, norm. offre l'épenthèse de *r*. Dans du Cange, *orbe*, obscur, manquant de clarté, comme l'aveugle.

JUBARTE est un mot dont Littré n'a pas abordé l'étymologie ; il définit seulement : « espèce de baleine à aileron dorsal. » Cette définition nous semble mener facilement à l'étymologie : cet aileron ressemble à une crinière, *juba* et le l. *jubata* sign. ce qui a une crinière : ce serait donc *baliena jubata* ou jubarte.

DÉBITER. L'étym. de *débiter*, vendre en détail, n'est pas bien mise en évidence par Littré ; c'est bien dit dans le *Dictionnaire* de Trévoux, c.-à-d. que débiter, c'est vendre à crédit, à *debet*, pour achalander la maison.

HERBAUT. Un terme, qui existait il y a deux siècles, a disparu, c'est *herbaut*, que Chabaille traduit par disette dans son *Glossaire de Jostice et Plet*. Rabelais disait « comme herbaut sur povreté » en parlant d'une nouvelle misère sur une misère. Le *Dictionnaire* de Trévoux cite la locution : « Il s'est jeté dessus comme herbaut sur pauvres gens, » et il voit dans ce mot un nom de chien sonore, comme tayaud, rustaud, etc., ce qui n'est pas admissible. Mais il y a le vieux terme *heriban*, l'ensemble des corvées, qui est devenu *heribau* et *herbau*, qui fait bien comprendre les locutions ci-dessus : « corvée sur misère. »

ESTOURGE et NIQUER. Rencontrant ce texte ap. Michelet, *Louis XI* : « Dessus sa teste une estourge rouge, » nous ne pouvons trouver *estourge* ni dans nos glossaires, ni dans du Cange. Ne viendrait-il pas de l. *storia*, natte, devenant aisément *storja* ? C'est de la variante *storea* qu'est venu le mot très moderne de store. On ne trouve pas non plus, dans du Cange, le verbe *niquer* dont le sens est indiqué dans ce texte : « Lui, sans mettre la main au chapeau, le nique de la tête, » c.-à-d. lui fit un petit signe, un salut de la tête. Mais y avait-il de la moquerie, de la *nique* dans ce signe ? Le *Dict.* de Trévoux définit nique : signe de moquerie en haussant et baissant le menton. Or, c'est l'all. *nicken*, faire signe de la tête. C'est le même radical dans le v. f. *niquet*, moquerie. Du Cange ne donne que *niquet*, geste de moquerie, qui se trouve dans l'angl. *nick-name*, sobriquet. Quant à la très petite monnaie, dite *niquet*, et valant trois mailles, son nom est-il une ironie sur sa chétiveté ? En norm. *niqueter* sign. faire des riens.

CABALER. Michelet dans son *Hist. de Fr.* (t. II, in-4°, p. 44), a cette phrase : « Le diable cabalait sur la prairie avec les sorcières de

Digitized by Google

Macbeth. » Pourquoi n'a-t-il pas dit *chevauchait* ? Nous ne croyons pas qu'il ait fait de lui-même ce mot, d'ailleurs bien formé de *caballer*, mais que nous ne trouvons pas dans du Cange ni ailleurs ; mais il rentre assez bien dans la famille de *caballus*, en v. f. *cauvelaus*, maquignon, *cavalet* (chevalet), en f. cavale, cavalier, cavalot, cavaler.

Dépouiller. Le l. *spoliare*, dépouiller, est identique à *expoliare*, d'un simple inconnu jusqu'ici, comme *poliare*, avec le sens de garnir, vêtir. N'a-t-il pas laissé de traces dans le fr. populaire ? en bas-norm. *pouillot*, vêtement, camisole ; *pouiller* (en Bretagne et en Anjou, dit Littré) se revêtir ; « pouille cette tunique » dit-on à Saint-Brieuc.

Haricot. Les termes haricot, légume, et haricot, ragoût de mouton, identiques de forme, ont été regardés comme identiques d'origine et Littré a posé, sans la résoudre, la question : « Est-ce le haricot, ragoût, qui a donné son nom au haricot, légume ? » et il admet la première supposition. Cependant, pour haricot, ragoût, il rencontrait une étymologie décisive, celle de Genin, par le v. f. *haligote*, morceau, et *harigoter*, mettre en morceaux, avec ce texte à l'appui, douzième siècle : « car si les ont harigotés » (ils ont tellement mis en pièces les boucliers) dans Chrestiens de Troies (*Chev. au lyon*, v. 829). Mais Genin pense que c'est de ce haricot, ragoût de mouton, que vient le nom du légume « parce que celui-ci a été comparé aux morceaux de mouton. » Mais quelle similitude entre ces deux choses, entre ce pois et cette viande ? C'est A. de Candolle qui va trancher la question : c'est par *aricot*, le faséol ou *phaseolus*, qui est ainsi écrit par le P. Feuillée en 1725, lequel est en it. *arace* et *aracho*, qui se rencontre au seizième siècle dans Matthioli, dans Durante. Le peuple, du moins en Normandie, n'emploie pas le mot haricot, il dit « pois de mai » ou fève blanche, ou spécifiquement *prudon*, pois de Soissons, etc. C'est que c'est un mot moderne : il ne commence a être connu chez nous qu'au dix-septième siècle. En effet, il est venu par la voie savante, par les botanistes et il est parti du grec ἄραχος, pois, fève, latinisé en *aracus*. (Ch. Mentzel, *Index nom. plant*, Berolini, 1682. « *Arachus*, *aracus* » (ἄραχον, *aphaca*, *vicia*). Or, ἄραχος a un esprit doux et le peuple n'aspire pas haricot et dit « des aricots ». Au même rad. appartient la légumineuse appelée arachide, ou arachis.

Caïeu. Pour Littré, Caïeu est un mot d'origine inconnue : il hasarde *caillou* comme forme première; la *Revue de Botanique*

Digitized by Google

(octobre 1884) incline vers cette interprétation en citant *caious*, sorte de noix, et caïeu qui, en norm. signifie *petite* moule. Mais quel rapport entre un caillou et un oignon? La définition même met sur la voie : c'est le bulbe du glaïeul, et ce dernier mot passe aisément à gaïeul, d'où caïeu.

Cassis. Au mot *cassis*, fruit du *ribes nigrum*, Littré fait le même aveu, en remarquant que ce mot est entré tard dans la langue. Pour son étymologie, nous avons dit dans notre *Philologie de la flore de Norm. et d'Angl.* que le cassis aura offert, par son odeur aromatique, de l'analogie avec la casse ou canelle, le grec κασσια, p. 46. Aujourd'hui nous pouvons serrer de plus près cette explication, toujours vraie, quant à l'identité des deux termes, c'est qu'on trouve dans la *Ph. Helvétique*, p. 148, sur le *ribes nigrum*, cette note : « *Interior cortex Gallis Cassia dicitur.* » C'est donc de l'écorce du cassis, assimilée aisément à celle du cannelier, qu'on a passé au fruit en les confondant dans la même appellation. La *Revue de bot.* (octobre 1884) ainsi que Baillon, *Dict. de bot.* adoptent l'étym. de cassis par *cassia*, la casse.

Barège. Selon Littré, prob. d'après Larousse, barège, nom d'étoffe, viendrait de la ville de Barèges, aux Pyrénées : avec plus de vraisemblance, selon la *Revue botanique* (octobre 1884) du mot *bariga* (de More) que l'on trouve dans le *Dict. fr.* du siècle dernier, comme désignant une sorte de soie importée en Europe par les Portugais. (V. *Dict. univ. de commerce*, Genève 1742.)

Male fortune. C'est un vieux souhait que celui-ci, qui est dans Littré : « Que Dieu vous préserve de mal et de fortune, » où le pléonasme est évident. Nous croyons que c'est une locution altérée et qui est sortie de celle-ci : « Que Dieu vous préserve de male fortune! » ou de maligne fortune.

Déroute. Le fr. déronte, que Littré tire du l. *derupta*, mais dont il ne cite pas d'ex. plus anciens que du dix-septième siècle, nous paraît issu d'un vieux mot, vau-de-route : « Ils s'enfuirent à vau-de-route. » (*Dict. de Trévoux*). Nous en trouvons un ex. dans le *Journal du Bourgeois* de Neufchâtel, à la date de 1590 : « Gosselin fut tué avec neuf soldats de sa troupe et le reste mis à vauderoute. » Ce qui signifie à val de la route, sur la pente de la route.

Misère et compagnie. Ni à *misère*, ni à *compagnie*, Littré n'explique le dicton : « misère et compagnie. » S'agit-il ici du Bonhomme-Misère du conte populaire? C'est ce qu'il y a de moins probable.

Digitized by Google

N'est-ce pas plutôt que la *misère*, la pauvreté, sont pris en un sens abstrait? Mais, dans l'un et l'autre cas, nous croyons que la forme première et intelligible de ce dicton, c'est « misère et sa compagnie » c.-à-d. son cortège : saleté, mensonge, vol, etc.

CHARTE-PARTIE. Dire simplement que charte-partie est un terme de commerce et renvoyer de *parti* à charte (*Dict. de Littré*) ce n'est pas suffisant. Il fallait dire que c'était un contrat rédigé en double sur la même feuille, dont les deux colonnes sont séparées par de grosses lettres et sont détachées, partagées, *parties* en un mot, comme on fait auj. pour les registres à souche.

MAURE. Nous croyons qu'on peut faire un chef de famille du substantif Maure, ou originaire de la Mauritanie, le l. *Maurus*, contracté de *Mauritanus*, dont voici les principaux descendants :

1° *More*, v. f. noir, d'où *moré*, v. f., étoffe noire ; *morel* et *morcau*, cheval noir ; *morequin*, sorte de drap noir (b.-l. *morelus)* ; *moret*, nom normand du fruit du myrtile, fruit noir ; *gris de more*, étoffe grise tirant au noir ; *morelle*, plante à fruit noir ; *morillon*, raisin noir ; *more*, le nègre ; le nom propre Morel, Morcau, etc. ; morille, champignon, qui étant cuit devient noir (Diez) ;

2° *Maurus* étant la contraction de *Mauritanus*, l'homme de la Mauritanie, a passé par *Mauranus*, en bas-lat. *maranus*, *marrones*. De là le mot Marrane donné par les Espagnols aux Arabes et Juifs convertis, terme injurieux avec le sens de traître, perfide, qui a passé en fr. au seizième siècle. *Marrano* a aussi naturellement en esp. le sens de maudit et d'excommunié. Quant à *marrano*, un porc, nous croyons qu'il se rattache à cette famille. Le *Dict. de Trévoux* dit bien que *Maran* est le nom donné par les Espagnols aux Maures établis en Espagne ; ils ont bien pu les appeler porcs, cochons ;

3° Le fr. marron, nègre fugitif, a son point de départ aussi dans *Maurus* : c'est le nom que l'on donnait aux Maures chassés d'Afrique. De là ce nom s'est appliqué aux nègres fugitifs. De là l'espagnol *simarron*, sauvage, où le préfixe est basque avec un sens péjoratif. Le mot marron, joint à courtier, peut se rattacher figurément à *marron*, fugitif : ce faux courtier qui exerce sans commission, ressemble bien à un échappé de maison d'agents de change, un fugitif de la maison où il a appris son métier.

PISTOLET. Une singulière erreur de Littré : « pistolet, arme, a été appliqué, dit-il, à un homme bizarre, singulier. » C'est un terme de mépris et ne se dit qu'ainsi : quel drôle de pistolet ! Quel

Digitized by Google

rapport entre l'arme dite pistolet et cet homme bizarre ? C'est tout simplement l'altération de *prestolet*, mauvais petit prêtre.

Grisou. Littré, sur « feu grisou, » ou le grisou, aboutit à l'étymologie par l'adjectif gris, parce qu'il produit une lumière grisâtre. Comme on ne sait jamais toute sa science, il a oublié son article *Brisou*, variante de grisou ; c'est la bonne variante : le feu briseur, le briseur, le *brisoux*.

Etre dans tous ses états, dit Littré, c'est être troublé, agité, explication qu'il n'explique pas. Etat en v. fr., et au seizième siècle encore, signifiait la description d'une indisposition ou d'une maladie, et le sire de Gouberville, en son *Journal*, parle de « porter l'estat de son frère au médecin maistre Raoul, » et de même ailleurs. Alors état (de santé, de maladie) était aisément synonyme de malaise, infirmité. Ainsi, quand on dit d'une personne qu'elle est « dans tous ses états, » c'est qu'elle est accablée de toutes ses indispositions ou de ses maux ordinaires.

Moucher, dit Littré, en citant ce mot de Ronsard : « Parmi les prez fait moucher les génisses, » c'est « courir comme les mouches, » non, c'est chasser les mouches et, deux lignes plus loin, sur « une vache qui mouche, » il dit très bien « qui chasse les mouches. » En Normandie, on dit, en ce sens, « les vaches mouchent. »

Darn. Le v. fr. *darn*, morceau, resté en fr. dans darne de poisson, ou tranche de poisson, est bien étymologisé par Littré, qui le tire du norm. *darne*, du bas-bret. *darn*, et du sanscrit *darana*, portion ; mais il n'a pas connu la variante *dorne*, qui est dans une charte de Limoges, au treizième siècle : « *unum supra caudas dornum.* »

Crueusement. On ne peut pas dire, avec Littré, que le v. fr. *crueusement*, cruellement, est formé irrégulièrement du l. *crudelis*, d'où il ne peut sortir. Il sort d'un autre radical, de *crudosus*, dérivé de *crudus*, qui a eu le sens de dur, et Quicherat traduit le *Crudi Getæ*, d'Ovide, par « les Gètes cruels. »

Il n'a pas non plus raison de dire que flâtrer est le même que flatir, qu'il dérive très bien du v. fr. *flat*, coup ; car flâtrer, par son circonflexe et par sa forme constante en v. fr. de *flastrer*, se rapproche de flétrir, en v. fr. *flestrir*.

Fêtre et Gouttes. Rencontrant dans le patois bas-norm. le terme *fêtre*, panaris, nous l'avions ainsi expliqué : « prob. *feltre*, sans doute parce que le pus de la plaie coule, *filtre* hors des chairs pourries, »

Digitized by Google

(p. 331 de notre *Hist. et Gloss. du norm., de l'angl. et du fr.*, t. II). C'était assez juste pour la forme, mais douteux pour le sens, et il eut fallu trouver *feltre* dans l'histoire du mot, ce que nous ne faisions pas exactement, quoique le v. fr. *flestre* et *festle* en fût bien près.

Mais Littré a trouvé la vraie étym., c'est du l. *fistula* qu'est sorti le v. f. *festle*, par transposition *flestre* (v. *Médecine et médecins* par Littré, p. 112). Toutefois, il n'a pas poussé jusqu'à la transformation finale et nécessaire ; il n'a pas connu la forme définitive qui est le bas-norm. *fêtre*, panaris. En faisant son *Dict.* il ne s'est pas souvenu du pluriel les *gouttes*, pour la maladie de la goutte, forme archaïque qui existait dès le temps de Saint Louis, c.-à-d. du treizième siècle. Or, dans son *Dict.*, il ne donne les *gouttes* qu'à partir du seizième ; il avait donc quatre siècles plus tôt son sens étym. et rationnel, puisqu'on attribuait ce mal à des gouttes, à des humeurs viciées qui tombaient dans les articulations.

Sassafras. Littré a-t-il ignoré l'étym. de Sassafras? Toujours est-il qu'il ne l'a pas donnée et surtout qu'il n'a pas fait à son article sa confession souvent repétée : « origine inconnue. » Mais c'est l'esp. *sasafras*, du l. *saxifraga*, d'où le f. saxifrage, la plante qui fend les pierres, et par analogie pop. qui brise les calculs de la vessie. C'est sans doute par erreur que Littré a écrit *sassefras*, une forme qui n'existe pas dans l'historique du mot.

Mauvais. Si vous demandez à Littré l'étym. de l'adj. mauvais, en v. f. *malvais*, ou *malveis*, il vous donne plusieurs solutions, mais il n'est pas satifait. Si vous la demandez à Léon Gautier dans son *Gloss. du Roland*, il rejette celle de Diez, celle de Bugge, en citant Fœrster, et ne conclut pas. C'est donc une étym. des plus difficiles. Si nous avions la forme première et les formes intermédiaires, ce qui serait beaucoup sans doute, nous proposerions *malè-versus*, mal intentionné. Pour la chute de *r* nous citerions le patois norm., qui dit « à *travès* » les prés, les bois, pour à travers. Mais il y a une dérivation presque certaine, c'est d'après le nom du diable au moyen-âge, le *Maufès*, litt. le Mauvais, abrév. du v. f. *maufesanz*, *maufessant*, malfaisant, malfaiteur (*malè-faciens*) qui est au livre de *Jostice et Plet*, 278. Le *R. de la Rose* a son contraire : *bien-fesans* (treizième siècle). Toutefois, l'it. *malvaggio*, mauvais, ouvre la porte à d'autres conjectures en supposant le l. *malè-vagus*, le vagabond, le mauvais sujet. Mais en résumé il faut rattacher le f. mauvais au

Digitized by Google

l. *malè-factus*, d'où le v. f. *malfé*, *maufait*, resté dans le patois guernesiais *maufait* (*Dict. de Métivier*). En v. f. *Malfé* désignait spéc. le Diable, et le Malin est resté son synonyme.

GRAMMAIRE. A l'art. *Grammaire*, Littré dit très bien que ce mot ne peut venir de *grammatica* qui eût donné *grammaiche*, comme *viaticum* a donné voyage et *pedica* piège. Cependant Léon Gautier, en son *Glos. de Roland*, admet avec la *Romania* ce mot comme sorti de *grammatica* (à l'art. *Artimal*, Artimaire) et il tire ce dernier mot de *arte magica* ou, suivant G. Paris, de *arte mathematica*. Or, d'après toutes les analogies, spéc. celles citées ci-dessus, cette dérivation ne peut produire que *artimage* ou *artimache*, et ne tient nul compte des liquides *l* et *r*. Le problème est résolu par *arte-major*, l'art par excellence, le grand art, la magie et *artimaire* est formé comme le v. f. *vimaire*, force majeure, *vis-major*.

POR. Un mot du patois de l'Avranchin jette la lumière sur ce terme des Pyrénées qui signifie défilé et qu'on écrit à tort *port*. Littré l'explique par *portus*, un port, le lieu qui reçoit et abrite les navires, et Léon Gautier admet la même étym. puisqu'il le traduit par *portum*. Si son texte du *Roland* présente une fois l'orthographe *port*, il offre de nombreux cas où on lit *porz*. Un poème du douzième siècle, le *Roman du Mont Saint-Michel*, écrit aussi « les pors d'Espaigne. » Or, dans l'Avranchin, spéc. dans le canton de Saint-James, un passage étroit, un défilé s'appelle un *por*. Nous voyons dans ce mot un contemporain d'un vieux thème d'où sont sortis aussi le grec πορος, passage, et le latin *porus*, passage, et dès lors le *t* est fautif. Ecrivez donc Saint-Jean-pied-de-por.

ROUPIE. Nous ne sommes nullement sanscritiste ; cependant lorsqu'à ROUPIE je trouve Littré avec l'étym. « *rûpya*, sanscrit, *argent*, » et *Darmesteter (Suppl.)* disant simplement « *rûpya*, mot d'origine indoue, » je crois devoir aller plus loin avec Sal. Reinach, qui présente *rûpya*, comme venant de *rûpa*, bétail, et le rapproche du *pecunia*, latin, lequel, selon Pline, date de Servius, qui fit graver des bœufs et moutons (*pecu*) sur les monnaies.

MATHURIN. Nous avons fait un pas, un grand pas dans l'étymologie de *Mathurin*, donné aux matelots de notre flotte, et, par suite, à nos vieux navires « nos vieux Mathurins » cité dans Littré, mais sans explication. Nous ne croyons pas à celle par S. Mathurin, patron des fous, parce que si les matelots sont fous, et encore le terme est trop fort, ils ne le sont qu'après le débarquement ; c'est

Digitized by Google

donc accidentel et non un fait constant. Nous rejetons aussi Mathurin par « l'homme de la mâture », calembourg fantaisiste. Un fait historique est l'origine. Les frères de la Rédemption des captifs, sur les côtes barbaresques, portaient le nom de Mathurins, du nom de leur chapelle dans leur couvent, à Paris, placée sous l'invocation de Saint-Mathurin; leur fondation remonte au douzième siècle. D'après le *Dict. de Trévoux*, ils avaient 250 maisons réparties en treize provinces, dont six en France, trois en Espagne, une en Italie, une en Portugal. Il y en avait autrefois une en Angleterre, une en Irlande, une en Ecosse. Les quatre provinces de France, dont une était la Normandie, avaient le droit d'élire le général. Ils avaient un pavillon à eux, Michelet dit une bannière, et ils existèrent jusqu'à l'abolition des ordres religieux par la Révolution : « Des moines, dit Michelet, croyant aussi qu'ils étaient hommes et citoyens, étaient venus prendre leur part à cette grande croisade (arrivée de Louis XVI à Paris). Les Mathurins étaient en ligne sous la bannière de leur ordre, devenu le drapeau du district des Mathurins. Des Capucins portaient l'épée et le mousquet. » (*Hist. de Fr.*, tome V, in-4°, p. 106).

Or, leurs navires couvraient, pour ainsi dire, la Méditerranée. Gonzalès d'Avila nous apprend, qu'en 1634, l'ordre avait racheté trente-sept mille sept cents captifs, et cela pendant plus de six cents ans. Le nom de ces Rédemptoristes était béni parmi les populations : « Nous retrouvons encore aujourd'hui des traces de ce sentiment dans leur langage familier. Le nom de *Mathurin*, qui était celui de ces religieux, parmi le peuple, est devenu de bonne heure, pour les populations maritimes de la France, une appellation affectueuse, etc. » (*Revue hist.*, tome 27, p. 13). Leur nom s'est naturellement appliqué à tous leurs équipages et s'est généralisé.

Un officier de marine nous apprend qu'aujourd'hui forçats et marins se traitent de frères, souvenir du temps où ils servaient ensemble sur les galères. Les Mathurins étaient l'ordre rédempteur dominant. Il y avait encore les Frères de la Merci et les Lazaristes, et l'on conçoit que leur nom pop. ait englobé les autres ordres, ait formé un nombre formidable et représenté une navigation qui couvrait la Méditerranée et qui parcourait aussi l'Océan.

Edile. Dans ses *symboles* pour l'hist. des religions italiques, Jordan dit que le nom du Panthéon romain ne doit pas être rapproché du mot πανθεον, mais de πανθειον, litt. le très divin, et que le

Digitized by Google

Panthéon fut construit comme expression du culte rendu à la *gens Julia*. Pourquoi alors ne rencontre-t-on pas en latin la forme *Pantheium* ? Un autre Allemand, Soltan, dit que le nom d'édiles vient du local que ceux-ci occupèrent d'abord près de l'*ædes sacra Cereris*. C'est plus tard qu'ils eurent la *procuratio ædium sacrarum et publicum*. Littré tire Edile de cette dernière attribution.

Nu-Chapin. Une locution normande nous a souvent frappé, comme difficile d'analyse, c'est : « aller, marcher à nu-chapins, » c.-à-d. nu-pieds. Or, le chapin, c'est une chaussure, c'est le v. f. *escharpin*, devenu le fr. escarpin, que Littré qualifie de « mot difficile. » Mais ici nous n'en cherchons pas l'étymologie, nous voulons nous rendre compte de ce « nu-chapin » où évidemment l'adjectif nu ne peut se rapporter à chapin, car ce n'est pas la chaussure qui est nue, c'est le pied. Alors on doit admettre une forme première, « aller à nu de chapin, » d'autant mieux que la forme « nud de, » dépourvu de, est bien française. Littré cite « un homme nu de glaive » (Malherbe). — « Un Dieu nu de puissance » (du Bartas). Donc, nu-de-chapin.

En présence de ces citations de la Renaissance, on pourrait dire que c'est un latinisme : « *nudus agris*, » dépourvu de ses champs et appartenant à la langue savante ; mais une paysanne norm. nous dit en ce moment que, dans la langue de sa campagne, on dit bien « nu de chausses, nu de bonnet. » Nous ne trouvons pas cette forme dans le v. fr. à l'*historique* de Littré, mais nous rencontrons : « Il veut que tout homme de la ville de Gand... soient tous nuds en leurs linges robes, nuds chefs et nuds pieds » (Froissart), c.-à-d. dépourvus, *dénudés*. Cf. Gaston de Foix, au siége de Brescia, alla à l'assaut « *escharpins* déchaussés. » (Brantôme).

Abîmer. Il y a tellement loin du radical abîme, gouffre profond, et *abîmer* qui au sens pop. veut dire gâter, gaspiller, détruire et même injurier, dans « abîmer de sottises » que l'on entrerait volontiers dans l'idée de Métivier : c'est que ce mot viendrait du v. f. *piesme*, du latin *pessimus*, d'autant plus que le normand dit *abiesme* ; mais il faudrait trouver l'intermédiaire *apiesme*, mettre au pire. En Basse-Norm. *abiemer*, abîmer.

Baïonnette. Très spécieuse l'étymologie de Métivier (*Dict. guernesiais*), contre la dérivation de baïonnette par la ville de Bayonne où elle aurait été inventée en 1665. Voici son article : « A Guernesey, *Baïoune*, baïonnette. Longtemps avant cette date la baïonnette existait sous la forme d'un coutelas ; on la nommait *baye*. (V. Cot-

Digitized by Google

grave, 1611, 1650). C'était du mot *bayon*, flèche d'arbalétrier, lequel se nommait *baïonier*. (Roquefort. t. 1er, 125). » Du reste Littré prouve l'existence de la baïonnette et de son nom constatée en 1575, mais il dérive ce nom du mot roman *bayoneta*, petite gaîne, ce qui n'est pas en désaccord avec Métivier : en effet *baye*, donne *bayon*, coutelas, qui donne *bayonnette*, petite gaîne à coutelas.

Mire. Dans son *Glossaire du Roland*, M. Léon Gautier tire *mière* et *mire*, médecin en v. f., du l. *medicus*, ce qui est très difficile, mais ce mot sort bien de *medicarius*.

Chauve-Souris est une forme qui ne remonte qu'au treizième siècle ; plusieurs patois, qui sont plus anciens, disent autrement : « *Cateseuri*, en picard ; *caout-souaris*, en guernesiais « (*Dict. de Métivier*), *queue-d'sori* en rouchi. Or, il n'est pas probable que sa *chauveté*, qui demande contact, examen, ait été un caractère de premier saut. Nous croyons plutôt que c'est son caractère de sortir de nuit « comme la chouette » qui l'a dénommée, et que ces préfixes *cate* (pic.), *caout* (guern.), et *queute* (rouchi), représentent chouette. A Avranches, on dit *souris-chaoude* ou *chaoute*.

Freluquet : Que *freluquet* vienne de *fréluche*, ce n'est pas douteux ; mais d'où vient fréluche ? En patois norm. *fréluche* désigne ce ruban de bois que détachent le rabot et la varlope. Ceux qui ont entendu le bruit qu'ils produisent y verront une onomatopée : *fréluche*. Nous avons entendu *Fréluche*, sobriquet de menuisier.

Paletot. On va chercher bien loin l'étym. de paletot. Littré admet, avec du Cange, *palt-rok* et *palter* (pélerin ou paulmier), et *rock*, robe, origne hollandaise. Mais le v. fr. avait *paleteau*, pourpoint, et son dim. *paliot* ; Diez le tire du l. *palta*, c'est le plus probable, ou de *pallium*, dim. *palliolum*. Or, le dim. *paliot*, v. fr., a dû donner *palioteau*, d'où paleteau, mal écrit auj. paletot.

Quémander. Sur « quémander » Littré met origine inconnue : évidemment, ce n'est pas le corps du mot qui l'embarrasse, c'est le préfixe. Or, nous l'avons déterminé dans notre *Hist. de deux préfixes*, par la forme (supposée) de *guermendier* où *guer*, variante de *gar*, est un préfixe péjoratif. (V. la 2e édition, celle de 1883).

Comté. Au mot « comté, » il dit que comté a été féminin, d'où la Franche-Comté, et que l'historique montre que le masculin est autorisé aûssi. Ce qu'il ne dit pas, c'est que c'est la bonne leçon, puisqu'il est issu du lat. *comitatus* et que c'est le genre primitif en français : « Il est meis en forfait en le counté. » (Lois de Guill.,

Digitized by Google

onzième siècle). Ce qu'il fallait dire, c'est comment il est devenu féminin. N'est-ce pas sous l'influence d'une idée féminine, comme celle de juridiction, dignité, cour, seigneurie, pairie (comté-pairie?) Dans tout le moyen-âge, on dit la comté ; ce n'est qu'au seizième siècle qu'il reprend le genre originel, sous l'influence classique ou sous l'empire des idées masculines de territoire, pouvoir. Le fém. semble persister dans la vice-comté, mais ce genre est inhérent à vice, du l. fém. *vix*, *vicis ;* ce mot *vice*, au pluriel *vices*, était indépendant en v. fr. dans le sens de charge à la place d'un autre ; ainsi dans du Cange : « Li evesque commit ses vices à la Saint-Vincent. » Alors vice-comté serait pour la vice du comté, c'est-à-dire pour la juridiction d'un comté exercée par un autre. C'est ce que Littré n'a pas aperçu, quoiqu'il citât cet exemple de du Cange.

Appréhension. Littré ne comble pas la distance de sens qu'il y a entre *appréhension*, intelligence, litt. saisissement d'une idée, et *appréhension*, crainte : n'y a-t-il pas une équation entre le fait de comprendre et celui de prévoir, de prévenir, et par conséquent craindre, parce qu'on voit dans l'avenir plus de mal que de bien.

Mage. A l'article *mage*, table de pressoir, Littré ne donne nulle étymologie et ne renvoie même pas à *maie*, son autre forme, issue du l. *mactra*, pétrin, en v. fr. *mect*, en norm. *met*, en prov. *mag*.

Péchard. M. H. Moisy, dans ses *noms de famille Normands*, dit que « Pinchard, Pincharde, en parler norm., signifie gris de fer et n'est appliqué qu'à la robe des chevaux. » Ni lui, ni Littré, qui l'a mis dans son *Supplément*, n'en donnent l'étymologie. Dans l'Avranchin, on dit *Péchard* et l'introduction de la nasale est commune, du moins dans le dialecte normand. Or, ce mot signifie littéralement couleur de poix ou de *pougeard*, la poix noire, grise, des cordonniers. Ne pas confondre ce *Péchard* avec *Pinchard* (cheval qui marche sur la pince).

Magnan. Sur *magnan*, nom vulg. du ver à soie dans le Midi, Littré croit que ce mot a quelque rapport avec l'angl. *mag-gott*, ver, ce qui est douteux, mais l'origine lui en est inconnue. Le terme *magnan* est bien connu comme sign. originaire de la Limagne, et c'est le nom que les Normands donnent aux raccomodeurs d'ustensiles de cuisine. Ne serait-ce pas ainsi pour les vers à soie, comme venus et cultivés dans cette belle plaine de la Limagne. C'est ainsi qu'on dit *Limousin* pour maçon ; Anglais, pour créancier ; un caudebec, un chapeau ; un bordelais, pour une espèce de petit cigare.

Digitized by Google

Lez. Que la vieille prép. *lez*, à côté, représente le l. *latus*, flanc, côté, c'est ce que prouvent le prov. *latz*, le catal. *lat*, l'it. *lato*, etc. Littré le dit très bien ; cependant l'explication est incomplète, il fallait dire que c'est une ellipse pour *ad-latus*, à côté, et que la préposition *ad* est tombée, ce qui résulte de ce texte qu'il cite : « Séant ambedui lez à lez en dui chaieres, » (Treizième siècle, Villehardhouin,) c.-à-d. assis tous deux côte à côte en deux chaises.

Batifoler. Pour l'étym. de batifoler, Littré la cherche bien loin, c.-à-d. dans l'it. *battifolio*, rempart, boulevard « où les jeunes gens allaient s'amuser, » alors qu'elle s'explique naturellement comme un composé de battre ou s'ébattre et le v. f. *foler*, être fol, extravagant. (V. du Cange, Gl. à *Follis*.)

Tantan. L'onomatopée *tantan*, *tintin*, a enfanté beaucoup de mots, spéc. *tintare* en lat. et *tinnitare*, etc., et avec un préfixe ronflant *pretantan*, *pretintin*, le l. *pertintare*, *pertinnire*, et dans la langue française la *pretentaine*, que Ménage tire bien de *pretentan*, imitant le bruit de pas précipités. A cette racine se rattache, selon beaucoup de probabilités, le mot pretentaille, lequel embarrasse Littré, qui cependant le rapproche de pretentaine, sans en déterminer l'analogie. Nous croyons, mais sans en avoir d'exemple en français, que ce mot a signifié des objets sonnants, des sonnailles, des clochettes dans l'ornement des chevaux, et que par analogie il a passé dans cet ornement de toilette, en *découpures*, figurant assez bien, par ses pendentifs et peut-être par ses glands, des sonnettes, des sonnailles. Il y a mieux, au point de vue matériel du mot, c'est qu'il existe en latin dans *tintinnialia*, un insecte bruissant, comme le cousin, et le *tintinnabulum* peut bien se réduire en *tintenable* et tintenaille. Le v. fr. avait aussi *tintener* (du Cange, *Clingere*) dont le péjoratif *tintenailler* vient de soi-même, d'après toutes les analogies, et c'est à cette solution dernière que nous nous attachons fermement.

Rabacher. Littré déclare « d'origine inconnue » le verbe rabâcher, qui est un mot moderne (seizième siècle), car dans le texte du treizième siècle qu'il cite : « Il ne fait fors que *rabascher*, » ce dernier mot est pour ravasser (révasser), comme d'ailleurs le prétend Gérin. Il n'était pas besoin d'une dissertation de plus de trente lignes pour ne pas conclure. Or, rabâcher est une variante de remâcher, repasser dans son esprit et aussi dans sa parole. Enfin le simple de rabâcher *(ra* ou *rebâcher)* n'existe pas, tandis que le simple de remâcher remonte au treizième siècle.

Digitized by Google

Locutions inexpliquées. Un haut titre à la reconnaissance de sa langue et de son pays pour Littré, c'est qu'il a donné la clef d'un grand nombre de locutions. Elles sont si nombreuses et souvent si obscures d'allusion et d'origine qu'il n'est pas étonnant qu'il en ait beaucoup omis. En vain avons-nous cherché, dans sa grande œuvre, son imposant *Dictionnaire*, les suivantes : « Je m'en fiche comme de l'an 40. » (Est-ce le fameux l'an mil-40 ?) — Jeter son bonnet par-dessus les moulins. — Avoir la tête près du bonnet.

Maquiller. C'est un terme très récemment introduit dans la langue que le terme maquiller, dont Littré ne donne pas l'étym. Toutefois, au *Supplément*, il cite un texte du treizième siècle, très spécieux : « Il vit sa barbe senglente et le vis masquilliés, » (ch. d'Ant. 11,279) ; mais il n'en tire pas de conséquence. Cependant, nous avons ici le dim. du verbe masquer, en v. fr. *mascerer*, barbouiller ; en it. *mascherare ;* anc. esp. *mascarar*, etc., qui se rattachent au germanique *mascher*, tache ; anglo-saxon *moscre*. En argot, *maquiller* a un tout autre sens, exemple : le titre de l'*Argot réformé* ou le jargon (argot est une forme de jargon) composé par un pilier de boutanche (boutique) qui maquille (travaille) en la vergne (région) de Tours. (Rouen, Ouriel, sans date).

Epigramme. Tous ces mots de la Renaissance, épithète (en latin *epitheton*), épigramme (en grec neutre, επίγραμμα) restant fidèles à leurs origines, étaient masculins alors. Littré le dit bien, mais il n'explique pas le passage au féminin. Ce passage fut dû à la prononciation un'épithète, ou un'épigramme, où un sonnait le féminin. On expliquerait ainsi toutes les formes populaires : « une belle hôtel, une belle autel ; une grande incendie » ; Cf. idole masc. au douzième siècle : « Touz les ideles que il seult adorer. » (*Ch. de Roland*).

Capituler. Il y a dans une lettre du grand Frédéric, de Prusse, une expression dont les définitions de Littré, au mot *capituler*, ne peuvent rendre raison. Or, Frédéric, écrivait admirablement en français et sauf de légères taches, comme « je suis marché » pour je suis allé, qui est sans doute une inadvertance, un *lapsus calami* ou mieux *mentis*, il rédigeait avec pureté. Voici la phrase : « d'Alembert m'a promis de venir, l'année qui vient, passer trois mois chez moi, et alors nous capitulerons peut-être pour plus longtemps. » Il est évident qu'ici *capituler* ne signifie pas se rendre, se soumettre, mais qu'il est dans son sens primitif, de tenir chapitre, discuter des

Digitized by Google

chapitres ou capituler, articles par articles. Cela veut dire « nous ferons des propositions d'accommodement, » selon la définition même du *Dictionnaire de Trévoux*, qui paraissait avant le temps de Frédéric. Mais ce qui est plus curieux et grave que l'absence de définition exacte dans Littré, c'est la méprise, la bévue de Sainte-Beuve (qu'on appela, par un jeu de mots et injuste, Sainte-Bévue). Remarquez bien son commentaire : « d'Alembert alla faire sa visite au roi, à Berlin, mais il ne capitula point. » Dire qu'il a cédé à l'attrait d'un calembourg, ce serait peu digne de sa gravité d'historien et de critique ; il a cru que le *capituler* de Frédéric signifiait céder, se rendre par capitulation.

FIGURISTE est un mot que Littré n'a connu que dans son sens dérivé et métaphorique de « celui qui explique l'écriture par des figures. » Il est vrai qu'il le prend aussi dans le sens propre : « celui qui coule des figures en plâtre. » Mais ce mot a eu un sens plus étendu : en 1508, Queudeville, le traducteur de l'*Eloge de la Folie d'Erasme*, disait dans la préface : « Le lecteur ne sera pas fâché que je lui fasse connaître ce *Figuriste ;* il était de Bâle (Holbein) et le premier homme de son temps pour la peinture. » Ce mot veut dire ici l'illustrateur du texte d'*Erasme*, par un rapport plus ou moins rapproché du récit et de l'image.

GÉNIAL. Parmi les néologismes anglais introduits depuis vingt ans, un des plus jolis et des plus utiles est le terme *génial.* Littré ne l'a mis que dans son *Supplément*, et son plus ancien exemple est de 1865. Il a même fait une assez longue dissertation pour montrer que ce terme ne dérive pas de *ingenium*, quoiqu'il lui accorde, mais bien à tort, le sens de « qui est de génie, » mais de *genius*, ce qui est exact, mais n'a pas une haute importance, puisque ces deux mots ont une origine commune *(gignere)* et au fond le même sens : *ingenium* est le talent naturel, et Tacite l'oppose à *studium*, le talent acquis, et *genius*, c'est le caractère naturel, ce qui est inné. Mais où Littré s'est mépris, c'est dans le sens qu'il attribue à *génial*, disant d'abord que c'est « ce qui est de génie » et ensuite « bienfaisant, gai, animé. » Ce second sens, un sens dérivé et le sens vrai, primitif, étymologique de *génial*, et aujourd'hui accepté, c'est le synonyme de franchement naturel, d'inné, de spontané, mais pris en bonne part et s'appliquant à la faculté intellectuelle ou intelligence. Théophile Gautier nous en offre un exemple : « Il faut au peintre une prédisposition *géniale*, car il n'a pas de

Digitized by Google

précédents ni de modèles, autres que ceux qui sont offerts par la réalité. » Le sens de génie, dans les classiques français, n'est pas la faculté créatrice, l'esprit à sa plus haute puissance, mais le genre de talent quelconque : « Mais souvent un auteur qui se flatte et qui s'aime, méconnaît son génie et s'ignore soi-même. » (Boileau, *Art poétique*).

Chassie. L'honneur et le bonheur d'un botaniste est de découvrir une nouvelle plante ou une nouvelle espèce; l'honneur et le bonheur du philologue est de trouver une bonne et neuve étymologie. Celui qui écrit ces lignes croit avoir rencontré ces avantages, en botanique, en signalant une nouvelle espèce de chrysanthème qu'il a appelé *pudicum*, d'après sa pudeur à cacher son cou dans une collerette de feuilles montant jusqu'à la fleur, et en philologie, en déterminant sûrement une étymologie extrêmement simple, où ont échoué Littré, Hippeau. Voyez leurs Dictionnaires. C'est celle de chassieux et chassie. Ils n'avaient qu'à écouter le peuple qui dit chiasse et chiasseux, mots qu'il applique très bien à cet état des yeux. Il n'y a d'autre opération à faire qu'une métathèse. Littré a-t-il fait beaucoup d'étymologies à lui appartenant? nous en doutons; mais il y en a deux que nous lui attribuons : celle de *eur* dans bonheur et malheur, en v. f. *aür*, le lat. *augurium*, et celle de galetas, tiré de *galata*, faubourg de Constantinople, mot rapporté par les Croisés.

Bibus. C'était un mot très usité au dernier siècle que le terme *bibus*, pour désigner un objet sans valeur : « Une querelle de bibus, » dit Voltaire; « des raisons de bibus, » dit Chaulieu. Littré dit de ce mot : « origine inconnue, » cependant, dit-il, comparez le v. fr. *bibette*, bluette, flammèche. Il est alors sur la bonne voie, mais il termine par ce doute : « Y aurait-il dans ce mot un radical *bib* avec un sens péjoratif? » A Valognes, en Basse-Norm., un *bibet* (à Avranches *guibet*) est un moucheron, un petit insecte, et une *bibette* est un petit bouton au visage. Ce dernier vient peut-être de bubon; mais *bibet*, moucheron, est, croyons-nous, un mot enfantin, comme papa, bonbon, c'est une *bebête*, une *bibitte*, litt. une petite bête, une bestiole, et par extension, tout petit objet. C'est l'angl. *Wybit*. Il est, dans une chanson attribuée à Basselin (dans l'édition du Bois, 210) :

L'araigne qui tous les ans
Fesoit son nid au dedans
Avec mouches et bibets
Qu'elle prenoit en ses rets.

Digitized by Google

MATELOT. Jal, qui tire matelot de *mast*, mât, n'a pas considéré l'absence de *s* et que *mastelot* ne se trouve nulle part. Diez le dérive de *mattarius*, celui qui couche sur une natte : « Cela est bien peu appuyé, » dit Littré, parfaitement bien. Il propose, mais avec beaucoup d'hésitation, le holl. *maat*, compagnon, d'où l'angl. *mate*, mais c'est n'expliquer que la première syllabe de matelot. L'étym. que nous proposons embrasse le mot tout entier, c'est le norois ou scandinave *matunautre*, compagnon de table, où le préfixe est le *maat* des langues germ., camarade, compagnon. Ce mot s'ajoute au riche vocabulaire scandinave de la marine française.

MATAGRABOLISER est un mot de Rabelais, non étymologisé dans l'édition, excellente d'ailleurs, de Rathery, et expliqué dans un autre glossaire par trois mois grecs. Nous croyons que le radical est *graboliser*, formé du v. fr. *graboil*, discussion. Reste *mata*, qui peut bien être le grec ματαιὸς, Rabelais ne reculant pas devant la formation d'hybrides, d'autant plus qu'il dit ailleurs *philograboliser*, aimer la discussion. Quoi qu'il en soit, *matagraboliser* dans son sens de discuter en vain, d'examiner vainement, est fixé dans la phrase Rabelaisienne : « Il y a huit jours que je suis à matagraboliser cette harangue. »

PASSER. Dans les 63 sens du verbe passer, que donne Littré, ne figure pas cette forme populaire : « passer caporal, sergent » qui veut dire passer (au grade de) caporal, de sergent. Elle est ancienne et nous l'avons déjà signalée dans un auteur du dix-septième siècle « passer roi. » Michelet s'en est servi : « Pour peu qu'il devienne plus fou, ce voyant va passer Dieu. »

COCHELIVIER, espèce d'alouette de bois ; ce mot, dit Littré, semble être une forme de cochevis. Mais cochevis (litt. *vis* ou visage de coq) est bien éloigné. Or, dans un article voisin, il donne les éléments de ce mot : c'est le wallon *coklivi*, le namurois *coklouvi*, où Grangagnage trouve le *coq*, germanique, et le holl. *leuwerik*, alouette.

FELIX CULPA. Il y a de beaux barbarismes, de charmants solécismes, vifs, brefs, et bien clairs. Un barbarisme que les grammaires réfutent, c'est fixer pour regarder fixement. Voltaire l'a condamné, et cependant il a dit (est-ce ironie?) « La langue s'embellit tous les jours : on fixe une femme au lieu de fixer les yeux sur elle. » C'est qu'un terme simple comme « fixer » a un avantage sur une circonlocution, comme regarder fixement. Car,

Digitized by Google

selon l'expression de Fénelon, qui avait le tact et le goût, toute circonlocution affaiblit le discours. Or, fixer, depuis Voltaire, s'est fixé dans la langue : « Ce fol amant fixe un objet agréable (Malfilâtre). — Déjà ses yeux fixaient leurs formes (Delille). — Mon œil ébloui fixait son œil ouvert (Lamartine). Un père reprenait magistralement sa fille sur « j'ai si faim, si chaud, si froid, si soif, » et voilà qu'on trouve dans le rédacteur d'ingénieux écrits des journaux et sous la plume d'un écrivain d'ailleurs sage, pur, académique même, le compositeur et critique d'art, E. Reyer : « Est-ce cruel de boire à la santé de gens qui auront si soif. » Et ce joli solécisme court le monde : « *Sic volunt usus, quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi*, » dit Horace, « qui tant a de sens et de grâce. »

Barbe-Bleue. Récemment, un candidat au doctorat, M. l'abbé Bossard, à la Faculté de Poitiers, présentait pour thèse française : *Gilles de Rais, maréchal de France* (dit Barbebleue), 1404-1440. La Faculté lui a prouvé que l'histoire de *Gilles de Rais* n'avait pas donné naissance à la légende de Barbebleue. C'est une vieille légende populaire dont plus que personne il méritait l'application.

Dé. Que *dé* (à jouer) vienne de *datum*, c'est bien établi par ses formes anciennes et patoises *dats*, *datz ;* mais Littré ne donne pas la forme ancienne la plus voisine de *dé ;* c'est *det*, au pluriel *dets*, que nous trouvons dans un document normand, les statuts du collége de Condé-sur-Noireau, datés de 1716 : « On tiendra la main à ce que les écoliers ne jouent point aux cartes ni aux *dets*. »

Endenture : « C'est, dit Littré, un terme de diplomatique, c'est une charte dont la marge détachée de la souche est dentelée, » et dans l'historique il cite : « Bouche et belle endenture, » — et le proverbe : « Qu'aprent poullain en endenture (quand les dents lui poussent), veut tenir tous les jours qu'il dure. » Quel rapport entre dentition et charte dentelée ? rien que le radical et nullement la signification.

Esthétique philologique. L'esthétique joue-t-elle un rôle en philologie ? Oui, les mots ont leur physionomie : il y en a de laids et de jolis, de sonores et de sourds, de brillants et de ternes. Ils vivent ou meurent, en vertu de leur construction matérielle. Par ex. il y a un mot nécessaire, bien dérivé d'un vocable latin ; Voltaire, Buffon, s'en sont servis, et il ne mérite donc pas la qualification de néologisme que lui donne Littré : c'est *éduquer* Nous

Digitized by Google

venons de le rencontrer dans Michelet : « Soigner paisiblement, éduquer, mener à bien cette chère Constitution. » (19, 11, *Hist. de la Rev.*) Eh bien, ce verbe ne réussit pas, il ne se répand pas, il répugne. Pourquoi ? c'est qu'il est dur, qu'il est sec, qu'il est noir, en un mot, c'est parce qu'il est laid.

Calmir. Littré donne un bon nombre de termes marins, qui ne sont pas encore de la langue générale : le radical calme a donné à la marine *calmir*, calmer ou devenir calme, en parlant de la mer, ainsi que accalmie, plus avant dans la langue. Nous trouvons *calmir*, dans la *Mer* de Richepin : « Tu calmis, douce haleine des champs, la vague en courroux qui déblaterre. » On y trouve aussi le *terrien* des marins, l'homme de terre en opposition avec l'homme de mer, mot utile que ne donne pas Littré.

« Je ne suis qu'un terrien, un terrien de la terre, » c'est-à-dire pour les marins « un pas grand chose, un failli gas. » Ceux de Cooper se plaignent d'avoir le mal de terre.

Un refrain marin, que Richepin a introduit dans une de ses poésies, montre avec quelle liberté la muse populaire abrége ou allonge les mots, si l'on considère que *matlot* n'a que deux syllabes pour le peuple.

C'est cette poésie dont un critique distingué des *Débats*, M. Chantavoine, a écrit : « *Les trois matelots de Groix*, — et je le dis, sachant la valeur des mots, — peut aller de pair avec *les Pauvres Gens* de la *Légende des Siècles*. On dirait d'une longue et poignante variation sur un vieil air, tour à tour entrecoupée par le refrain :

Nous étions deux, nous étions trois,
Nous étions deux, nous étions trois,
Nous étions trois matlo-ots de Groix.

Les velours et les cuirs sont pour les marins et le peuple, en général, des procédés d'harmonie. Il dit « va-t-et-vient, » et « il monta-z-à la grand hune. »

Mots explétifs. Littré a professé plus d'une fois que certaines syllabes des mots sont sans signification, ce qu'il nomme des mots explétifs. Nous avons cité cette appréciation à propos du préfixe de colimaçon, qui, pour nous, est péjoratif. Nous la trouvons encore, justement, à l'article explétif, en présence de cette phrase : « Prends-moi le bon parti, laisse-là tous les livres, » déclarant que *moi* est explétif, c.-à-d. inutile au sens. Si peu inutile, que si vous le retran-

Digitized by Google

chiez, il nous manquerait quelque chose. En outre, ce *moi* a un sens positif, il signifie « à mon avis, selon mon conseil, » comme cette autre phrase de Tartuffe : « Avant que de partir, prenez-*moi* ce mouchoir. » Ce moi équivaut à pour l'amour de moi, je vous en prie, ou quelque chose d'analogue, mais sûrement il exprime une nuance, une idée. En présence de ce *ne* que la langue française, peut-être seule entre toutes les langues, emploie après un comparatif, comme dans : « Il est plus savant que je *ne* croyais, » Littré déclare encore ce *ne* explétif, c.-à-d. inutile. D'abord, dans certains cas, surtout avec *on*, il est euphonique, et par conséquent utile ; mais il tient à une idée négative rétrograde : « Je ne le croyais pas aussi savant. » Cependant logiquement il n'est pas indispensable.

Beaucoup d'écrivains français le suppriment, mais au détriment de l'énergie, de l'affirmation. Est-il nécessaire ? non, car la plupart des langues ne l'emploient pas : il n'existe pas en grec, pas en latin, pas en anglais. Mais cette négation est ancienne dans la langue; en voici quelques exemples :

Asses iert grandres et plus longor avoit
Que n'iert Ogier qi en ceval soit.
(*Ogier de Danemarche*, 11,236.)

Ce que nous traduisons : « Assez était plus grand (*grandior*) et avait plus de longueur que n'était Ogier qui était assis à cheval.

Un autretel serpent... qui mielz (mieux) vaut,
Que ne fet cist (celui) qu'il m'a rendu.
(*Le Chastoiement*, etc.)

Le vieux fr. se dispensait aussi de ce *ne*, par exemple : « Nulz avoir joie ne peut greingneur que le chastelains eut. » (*Roman de la Manekine.*) C'est-à-dire : Nul ne peut avoir plus grande joie que le châtelain eût.

Préfixe *re*. Littré l'appelle aussi explétive, c.-à-d. sans aucun sens, ou, comme il le concède, sans beaucoup de valeur. Or, ce préfixe venant du lat. *retro*, et à tort de *iterum*, marque toujours retour. S'il marque aussi la répétition de l'acte, c'est indirectement et postérieurement, parce que l'acte en retour est une seconde action, une répétition, c'est ce qui a conduit à la fausse étym. par *iterum*, qui, d'ailleurs, et matériellement, ne peut se ramener au préfixe *re*.

Abracadabra. En donnant à Abracadabra la racine *abraxas*, Dieu, en persan, Littré ne rend compte que d'une partie du mot. Une

Digitized by Google

autre interprétation embrasse le mot tout entier. *L'abracar* était le talisman de la secte gnostique des Basilidiens. On lit encore sur leurs talismans la formule ABLANATHANALBA, qui se lit dans les deux sens, comme les vers supins, et dont *Abracadàbra* peut très bien être l'altération.

ALDEBARAN. A l'étoile *Aldebaran*, Littré dit que ce mot est composé de l'ar. *el*, le, et *debaran*, son nom en arabe. Mais nous voulons savoir ce que signifie ce *debaran* : il signifie derrière, c'est l'étoile de derrière, derrière les Pléïades.

ALEXANDRIN (vers). « On ne sait pas au juste d'où vient cette dénomination. » (Littré). Nous avons, pour la dériver, l'autorité de l'*Hist. litt. de France* : « C'est le vers employé dans le cycle d'Alexandre, dont les poèmes sont écrits en vers de douze pieds. »

ALLER. Sur l'étym. du verbe aller (qu'on ne tire plus du reste de *ambulare*), Littré, d'ordinaire très concis, fait une très longue dissertation et ne conclut pas. Or, on admet auj. que aller, en v. f. *aner* et *aler*, est le l. *adnare*, nager vers ; c'est un terme maritime, comme arriver, qui veut dire venir à la rive. Pour corroborer cette interprétation, nous prenons à Littré lui-même deux appuis : « *Adnare* est cité dans le *Gloss.* de Papias avec le sens de venir ; Virgile a dit en parlant de Dédale : « *Gelidos enavit ad arctos.* »

AMADOUER n'est pas mis au net par Littré, seulement il remarque que ce mot et les mots de patois analogues appartiennent aux dialectes du Nord. Comme le picard et le wallon disent *amidouler*, c'est dire : « ami doulx, ami doux. » Cf. en norm. *bonjourier*, homme empressé à dire bonjour.

AMELANCHE, fruit de l'amelanchier, dont Littré ne donne nulle étym. C'est encore un de ces mots formés par agglutination, comme il y en a beaucoup dans notre langue. Le nom pop. de la nèfle est *mesle*, du l. *mespilus*, et le suffixe *ouche*, *uche* est péjoratif : c'est donc la *melouche*, la mauvaise mêle ou nèfle ; en effet l'amelanche est une nèfle inférieure.

AMPHIGOURI, d'αμφι-γυρος (cercle), selon Littré qui remarque que ce devrait être *amphigyri*, et ne l'explique pas ; mais il vient de αμφι-αγορα, harangue, discours à double sens.

ARCANSON et ARCACHON, résine, venant des pignades et sapinières d'Arcachon ; dans Littré, pas d'étym.

ARGOT : « origine fort obscure, dit Littré. » Cependant sa forme première était, *jargon* en v. fr. *jergon*, et le *Jergon* est l'ouvrage le

Digitized by Google

plus ancien qu'on ait sur l'argot et ce dernier mot est moderne. Or, dans l'origine *jargon*, est un mot initial, exprimant le babil de l'oie et en langage pop., et en argot, *jargoter*, signifie babiller ; en Berri *jargeat* est le parler des oies ; en it. argot se dit *gergo* et débiter le *jar*, en argot fr., c'est débiter de l'argot. Le passage est facile de *iargon* à *argot*.

ARTABAN (fier comme), d'après l'orgueilleux personnage de ce nom d'un roman de la Calprenède. Littré, sans probabilité, le tire d'Artaban, roi des Parthes, qui se glorifiait de sa victoire sur les Romains, car aucun des quatre Artaban, rois des Parthes, n'a remporté de victoires. Du reste, cette étym. est rectifiée au *Supplément*.

ARSOUILLE, cité par Littré dans son *Supplément*, mais sans origine. C'est le mot souillé, et le préfixe péjoratif *gar*, ou *gal*, le fondement de notre théorie et de notre *Glossaire des deux préfixes*. Voici son article : « GARSOUILLER ou GASOUILLER, en normand, a le sens de salir une chose, de gâter, d'exécuter grossièrement une besogne. Le fr. pop. possède *arsouille*, homme souillon de tenue et de mœurs : c'est le même mot dont le *g* est tombé. » (p. 47, 2e édition).

ASSASSIN. Que le fr. *assassin* vienne de *haschisch*, la liqueur du chanvre que le Vieux de la montagne faisait prendre à ses tout dévoués, on n'en doute pas ; mais le vrai sens de ce mot est *herbe ;* il a été rapporté des Croisades : il est dans Joinville sous la forme de *assaci*.

ATTIFER, que Littré tire du flamand *attipen*, mais *p* ne peut se changer en *f ;* c'est en angl. *tiff*, crêper les cheveux, dont le rad. est l'all. *steif* et le sax. *stif*, raide : crêper les cheveux, c'est les raidir.

AUBAIN, étranger, d'où droit d'aubaine : Littré n'admet pas l'étym. par *alibi-anus*, formé comme ancien d'*anté-anus*.

AUBE (de roues), non pas de *aube*, aubier, comme le veut Littré, car ces planches sont de bon bois et non en aubier, étant sans cesse dans l'eau ; c'est une transformation de *auge*, du l. *alveus*, les lettres *b*, *v*, *g*, s'échangent normalement.

Aussi dans le *Roland* on trouve *alve* de la selle, ce que Rabelais nomme « l'aube du bast. »

AUMUSSE : pour Littré ce serait un hybride. L'ar. *al*, le, et le germ. *mutze*, bonnet : mais on ne voit pas comment l'article arabe

Digitized by Google

se serait collé à un mot allemand. Les formes esp. *almucio*, et port. *mursa* annoncent bien une provenance arabe ; quant à *musse*, c'est encore à trouver.

Aussi, de *alterum sic*, d'où le v. f. *altresi*, serait possible, si le v. f. n'avait pas *alsi*, qui est plus voisin de *aliud sic*.

Auvent : malgré la dissertation de Littré sur ce mot, nous croyons qu'il est la contraction de *oste-vent*, qui est dans des textes du quinzième siècle.

Figer : tirer du l. *figere*, ficher, enfoncer, le f. figer, comme le fait Littré, c'est ne tenir nul compte d'une des lois de l'étym., la ressemblance de sens : car il n'y en a pas entre ces deux termes. C'est prob. dans le patois qu'on trouvera la solution. Comme figer, c'est coaguler par le refroidissement, c'est sans doute dans ce phénomène de refroidissement qu'on la trouvera. Or, dans le provençal, froidure se dit *frejura*. Il n'y a pas loin de *frejura* ou *flejura* au patois de l'Anjou *flégir*, figer, au patois norm. *fléger*, (id.) pour le changement de *d* en *g*, cf. *judex*, d'où le fr. juge.

Bachelier : du celt. *beçan*, petit, jeune, mot gallois, est sorti le v. f. *bace*, jeune fille, mot toujours existant en basse-norm. avec le sens de servante ; de *bace* est issu *bacelle*, et avec le chuintement *bachelle* ; de là le masc. en v. f. *baceler* et *bacheler* (dans du Cange à *Baccalarii*) jeune homme. Telle est, selon nous, la généalogie de cette famille, et sur bachelette et bachelier Littré a deux longues dissertations sans conclusion.

Bacterie, mot d'invention récente, n'est pas dans Littré : ainsi que le mot microbe (être à courte vie), il désigne des algues inférieures, et d'après leur forme allongée on les a comparées à des bâtonnets, du grec Βακτηριον, bâton.

Bahut : Littré renonce à en donner une étym. « plausible. » C'est le moyen h^t^-allemand *behut*, l'endroit où l'on met les provisions.

Baillon : Littré dit du verbe bâiller ; cependant le texte suivant mérite attention : « Pour estre estranglée et billonnée et à l'instant brûlée. » (Jugement d'un sorcier à Valenciennes, en 1603). En v. f. *billon*, morceau de bois court et équarri ; en norm. une *bille* de bois est un tronçon.

Batard, en v. f. *bastard*, pour Littré vient du mot bât ; quel rapport ? C'est avec un suffixe péjoratif ce terme « fils de bas et de bast » comme en v. f. : « Et s'eut de bas un fils » (Moulkes), litt. « fils de bace » ou de servante. V. l'art. Bachelier.

Digitized by Google

Batifoler est un composé qui est « s'ébattre et *folier* » v. f. pour folâtrer, et non pas de *battifole*, italien, boulevard, comme le veut Littré.

Martin-Baton, forme romane pour bâton de Martin « locution peut-être tirée, dit J.-J. Ampère, de l'hist. du prêtre Martin qui bat Isengrin, le loup, dans le *Roman de Renart*. » Citation tronquée dans Littré.

Béguin, coiffure des nonnes dites Béguines, litt. filles de Sainte Begghe, sœur de sainte Gertrude, et non du flam. *beggen*, mendier, comme le dit Littré.

Blafard, pour blavard, de l'all. *blau*, bleu, en bas-l. *blavus*, en v. f. *blave*, bleuet, et le suffixe *ard* est un péjoratif. Nous n'admettons pas, contre cette étym. très régulière, celle de Littré ni celle de Diez.

Bock, vient évidemment de l'all. *bockbier*, bière de bouc, comme le dit Littré ; mais cela ne suffit pas : c'est que la cruche ou grosse bouteille est encore surmontée d'un bouc en relief.

Bogue, enveloppe de la châtaigne, pour Littré, synonyme de bague. Quel rapport ? vient directement, comme bouge, poche, du l. *bulga*, bourse, mot gaulois.

Bonite, pas d'étym. dans Littré : le nom de ce poisson à ventre rayé, vient, dit le capitaine H. Jouan, de l'esp. *bonito*, joli, élégant.

Bonnet, pour Littré, de l'adj. bon, pour quelque qualité, dit-il avec doute. C'est un terme celtique : gaël. *bonaid*, irl. *boinead*, bret. *boned*.

Botte, chaussure, que Littré assimile à botte, tonneau : pas de rapport ; mais le patois berrichon, où *bot* est synonyme de sabot, ouvrirait une perspective, mais le changement de genre fait difficulté.

Bouder, faire la moue, sans explication décisive dans Littré : comme bouder est gonfler la bouche, le patois berrichon dit *bouder* pour bouffer.

Boulin, vase de terre destiné à recevoir des pigeons, non pas de boule (Littré) mais du vase appelé bol.

Brésil : ce n'est pas à un dict. de la langue fr. qu'incombe le devoir de rendre un compte étymol. même des grands noms géographiques : toutefois, ceux-ci ont une origine et piquent vivement notre curiosité. Ils appartiennent à la science géographique qui a fait tant de progrès dans notre temps, témoin la grande

Digitized by Google

œuvre d'Elisée Reclus, mais ils y brillent encore par leur absence. Cette note nous est suggérée par un nom dont nous venons de faire l'analyse, Brésil, en angl. *Brazil*. Les géographes du moyen-âge placent l'île de Brazit à l'ouest du Portugal ; elle est souvent appelée *Brazi*, qu'on peut décomposer en deux mots celtiques : *braz*, grand, et *i* île, abréviation de *innis* et *inch*, île. M. l'abbé Jules Favre, professeur à la Sorbonne, vient d'entrer dans cette voie dans son *Onomatologie* des noms géographiques. Pour la topographie, il y a déjà longtemps que cette onomastique est exploitée et maintenant elle arrive à la certitude. Pour la Guinée, qui a dénommé une monnaie, Littré ne va pas au fond de ce mot qui représente le pays de *Genny*, dans la Nigritie, selon le commandant H. Jouan, la Guinée.

CABARET, plante, pour laquelle Littré n'a qu'une étym. douteuse : c'est l'altération de son nom latin *comarum*.

CABOULOT, petit, mauvais cabaret, pas d'étym. dans Littré. Le patois berrichon offre *cabiole*, petite maison, forme qui mène à *cabioulot*, litt. petite cabine.

CALCÉOLAIRE, l'étym. par un dim. de *calceus*, chaussure, ou *calceolus*, qui pourtant n'est pas latin, se présente tout d'abord, et c'est celle de Littré ; mais ce mot représente le botaniste *Calceolari* de Vérone, à qui le P. Feuillée dédia cette plante. V. *Hist. de la botanique* de Hœfer.

CALER, dans son sens pop., c'est caponner, manquer de courage : Littré met ce mot dans le même article que le terme marin caler (les voiles), sans rapport. C'est une forme de *caner*, qui lui aussi est pop. et que Littré explique par reculer, fuir ; *caner*, c'est faire la cane, c.-à-d. plonger et disparaître.

CAMAÏEU, en v. fr. *camahieu*, en bas-latin *camahotus*, sans origine dans Littré, vient de *camehin*, nom que les Orientaux donnent à la pierre précieuse appelée onyx. Le fr. camée est le même mot, ce que ne dit pas Littré.

CAMBRIOLEUR, terme d'argot, le voleur qui dévalise les *cambrioles*, ou chambres. Cf. l'argot *chambrillon*, petite chambrière, ou femme de chambre.

CAPILOTADE, sorte de ragoût, mot où Littré voit chaperon. Quel rapport ? C'est pour *cabirotade*, ragoût de chèvre ou chevreau : *cabirotade* est provençal.

CARACO, s. m., sans étym. dans Littré : c'est caracole, vis, spirale,

Digitized by Google

mouchoir contourné autour du buste ; Corneille a dit *caracole* au masculin.

CHALIT, bois de lit, étym. embrouillée dans Littré, et cependant elle est peut-être simple : *eschalis*, dans du Cange, châlit.

CHAMAILLER, primit. se battre, du prefixe péj. *cha* ou *ca* et du v. fr. *mailler*, battre à coups de maillet, d'armes. Littré dit : « frapper sur le *camail*, » armure de tête.

CHARADE, pour Littré vient du prov. *charrada*, charrette « une charretée de bavardages, » dit-il. Est-ce bien sérieux ? Mais le v. fr. avait *charaude*, billet magique, issu de *caraude*, sorcière. Ensorceler, dans l'Avranchin, se dit *encarauder*, *enquerauder*.

CACHER, aller à la chasse, en norm. *cachier*, en v. fr. *cacier*, et *quachier*, qu'on a tiré du l. *cassis*, filet à prendre les bêtes. Littré est pour le verbe fictif de *captiare*, formé de *captare* ; mais c'est le v. fr. *calcier*, *calchier*, serrer de près, marcher sur les traces, sur les talons, du lat. *calcis*, plante du pied, d'où *calcare*, qui est le type. *Encalchier* est, en ce sens, fréquent dans le *Roland*.

RACCOURCI : ce n'est plus le *Dict. de l'Académie* qui fait loi, c'est celui de Littré et parmi ses mérites est celui d'avoir puisé dans l'usage courant et la langue pop. un grand nombre de mots. Il a considérablement enrichi la langue nationale. Cependant, il est un mot bien fait, bien dérivé, nécessaire, qui a la sanction de l'usage, qu'il n'a pas introduit dans son immense répertoire : c'est le substantif *raccourci*, non pas comme terme de peinture, mais comme terme de voirie, sign. chemin plus court, abrégé. Il figure dans un article sur la coupure des isthmes, intitulé les *Raccourcis de la navigation*. Dans un roman, d'un bon faiseur (et c'est le roman qui en ce moment enrichit le plus la langue), dans la *Grande Marnière*, de Georges Ohnet, on lit : « un petit raidillon... ce raccourci était exposé en plein soleil. » Mais pourquoi Littré a-t-il conservé la forme ancienne et démodée de roide, roideur, roidillon, etc. ?

DÉCADENT est un néologisme très usité et, partant, utile : Littré l'a mis dans son *Supplément* en l'appelant néologisme par un latinisme individuel, c.-à-d. d'origine savante, se rattachant à décadence, qui lui-même date du seizième siècle ; mais nous le croyons ancien, car nous le trouvons dans le dicton sur les Biards (Manche) : « C'est la ville des Biards qui décadit chaque jour d'un liard. » Le doublet ancien de décadence est déchéance, qui a, du reste, une nuance différente.

Digitized by Google

La langue courante nous a débarrassé de deux de ces mots en *ation*, qui n'ont ni l'harmonie, ni la brièveté : on dit une invite et une purge, au lieu de purgation, invitation.

Émérite. Un mot savant, émérite, du l. *emeritus*, qui a bien mérité, épithète d'un bon professeur retraité, perd en ce moment son sens, même dans les classes savantes, par suite, sans doute, de ce qu'il rime avec mérite. Un ministre de l'instruction publique, M. Goblet, appelait, dans le Sénat, en discutant contre M. Bardoux, le professeur Zeller, « professeur émérite, » qui était en pleine activité.

Château en Espagne, c.-à-d. rêve chimérique, n'a pas d'origine dans Littré ; mais Quitard l'explique : « Au onzième siècle, Henri de Bourgogne, suivi de beaucoup de compagnons, alla conquérir des châteaux en Espagne sur les Maures et spéc. gagna le Portugal : à sa suite, on eut pour objectif des espérances de conquêtes, qui ne se réalisèrent pas. »

Chêne est issu de *casnus*, corruption de *quernus ;* on trouve *casnus* dans un monument de 508 : Littré dit qu'il n'en connaît pas de mention plus ancienne que le neuvième siècle.

Chez. Si on doutait que le fr. *chez* dérive du l. *casa* et signifie la maison, on citerait un texte du treizième siècle : « en chez Gautier, » litt. *in casa Walterii ;* de même en vieil esp. *en cas*.

Cloporte. Etym. très controversée : Littré est pour celle de Ménage, *clausus porcus*, porc enfermé (dans le bois) ; c'est trop cherché. L'idée de porc ici est indubitable, c'est *treie*, *truie*, en norm., c'est *porceletto*, en italien, etc. ; mais c'est le porc du bois, c'est *gloe-porc*, du v. f. *gloe*, bûche.

Colimaçon Sur ce mot Littré dit (légèrement) que *co* pourrait bien ne rien signifier : nous croyons avoir démontré, dans notre *Hist. de deux préfixes*, que ce préfixe, très commun, est un péjoratif : en norm. c'est *galimachon*, et *gal* est le même péjoratif, plus près de son origine, le *gal* breton signifiant faux, mauvais.

Colin-Maillard. Jeu où Colin cherche Maillard, selon Girault Duvivier ; mais, selon Littré, c'est Colin, nom d'homme, et *maillard* se rapportant à maillet. Rien n'est prouvé. Nous aimons mieux l'étym. de Belèze dans ses *Jeux des adolescents* : « Un capitaine de Liège, Colin-Maillard, qui eut les deux yeux crevés de coups de flèche, ne cessa pas de combattre. Le roi Robert institua un tournoi où un chevalier, les yeux bandés, imitait Colin-Maillard contre les assaillants. »

Digitized by Google

COQUECIGRUE, mot sur lequel Littré ne conclut pas : il n'a pas connu la composition du nom de cet animal fantastique qui serait composé d'un coq, d'un cygne et d'une grue.

VER COQUIN. Nous ne croyons pas qu'ici coquin sign. malfaisant, quoique Littré l'ait mis dans ce même article. C'est un ver qui se loge dans le bourgeon de la vigne dont il fait une *coque*.

CORBILLARD, de la ville de Corbeil, dit Littré : autrefois *corbeillard*, primit. voiture en osier, comme on dit un panier pour une voiture en osier. Cf. ce vieux texte « van et corbeilles. »

CORNEMUSE, pour Littré, est musette à cor, imitant le cor; mais l'it. *corno-musa* lui donne sa forme et sa signification : c'est une musette à *cornes*, à cause des deux flûtes que la surmontent.

CRAPAUD : étym. confuse dans Littré; c'est le norm. *clapaud*, pour le petit crapaud doré qui chante. *Cla-pau*, nous apprend que son nom est dérivé de cette double note.

CRÉMAILLÈRE est l'objet d'une longue série d'hypothèses dans Littré. Ecrivez *crénaillère*, machine à crans, et vous avez l'étymologie.

CRÉTIN : déterminé par la forme *crestin* du patois de la Gironde, Littré a fini par adopter l'étym. de Génin, par chrestien, chrétien. Nous ajouterons que les crétins sont regardés comme saints. Les ladres, qui ont du rapport avec les crétins, étaient appelés *Chrestians* en v. fr., et *pauperes Christi*.

CHAUFFETTE, mieux fait que le fr. chaufferette, qui, cependant, est ancien ; mais *chauffette* aussi : « Nourrice, chauffette et bacin. » (Em. Deschamps, *Ballades*).

CROQUE-MORT, sous cette forme offre un sens qui répugne : Littré dit de ce que ces hommes vivent des morts. Encore une orthographe qui déroute le philologue. Or, c'est la forme dure de *croche-mort*. Crocher en terme de marin sign. passer une corde, accrocher avec une corde, avec un croc. La forme dure, *croquier* en v. fr. signifiait donner le crochet, le croc-en-jambe, et aussi en v. f. *croque*, *croquebois*, *croquet*, voulaient dire un bâton en croc, ou armé d'un croc.

CROQUER LE MARMOT, étym. curieuse dans Furetière, et que Littré ne contredit pas : « de ce que les peintres, quand ils attendent quelqu'un, s'amusent à faire des croquis de marmot sur les murailles. » Or, croquer le marmot, c'est attendre comme le loup de la fable qui attend à la porte dans l'espoir de croquer l'enfant, et qui le croque en espérance.

Digitized by Google

DA, dans oui-da, n'est pas clairement expliqué dans Littré : il peut représenter *dam*, du l. *dominus*, du v. f. *Dame-Dieu*, seigneur Dieu, car on dit encore dame-oui, dame-non, et en norm. dame-vère.

DATE, subst. masc., urine, en v. f. spéc. normand : il est dans du Cange sous *urinale* : étym. inconnue. On a proposé tartre, qui est ancien ; Littré le trouve dans un texte du treizième siècle.

DÉBONNAIRE, auj. bon et doux, mais faible de caractère. Louis-le-Débonnaire a sans doute aidé à retirer à ce mot son sens noble ; car de *bonne aire*, en v. f., terme de fauconnerie, appliqué au noble oiseau le faucon, était opposé à *de pute* (sale) *aire*, oiseau vulgaire ; moins explicitement étymologisé dans Littré.

DÉDAIGNER, qui est toujours en v. f. *desdaigner*, ne peut venir de *dedignari* (Littré), mais de *de ex dignari*.

DÉGAINE, démarche, désinvolture, est litt. manière de dégaîner, le premier mouvement de l'assaut ; Littré dit qu'un homme empêché, gêné dans ses habits, est un objet dans sa gaîne !

DÉPENAILLÉ, déguenillé, mot pour lequel Littré renvoie à *penaillon* dont il ne donne pas l'origine : il vient du v. fr. *pénil*, haillon, du l. *peniculum*, plumeau de charpie ; aussi en berrichon on dit *dépénillé*.

DÉSESPOIR, non de *desperare*, qui donnerait *despoir*, mais de *de ex sperare*.

DIABLE ! c'est le diable, ou chose difficile, impossible, abrév. de la locution « c'est le diable à confesser. »

DOUVE, de tonneau, et douve, fossé profond : Littré réunit dans dans le même radical, *doga*, italien, douve de tonneau, deux choses aussi différentes ; pour la seconde, nous proposerions l'isl. *diup*, profond, prononcez *dioup*.

FOI DU CHARBONNIER « croyance naïve et sans examen, » dit Littré, mais rien de la légende du diable qui, pour le tenter, entre dans la hutte d'un charbonnier et lui demande : Que crois-tu ? — Je crois ce que croit l'Eglise. — Et l'Eglise, que croit-elle ? — Elle croit ce que je crois, et il ne put tirer de lui aucune autre réponse.

DURANDAL, l'épée de Roland : pour de la Villemarqué, ce mot veut dire *dure entaille*, et il s'appuie sur un prototype, sur le nom de l'épée d'Arthur, la *kaledfoulch*, qui a cette signification.

EBAUCHER : c'est primit. enlever les bosses (de la pierre), en norm. *boches*, témoin ce texte : « Prendre à la carrière de Vernon

Digitized by Google

deux cents pierres et les faire esbochier. » (*Acte de Henri VI, roi d'Angl.*, en 1421). Littré n'a pas vu cette étym., et pourtant il citait : « Prends cette pierre bise et l'esboche à ton grand martel. » (quinzième siècle, *Miroir de Sainte Geneviève*).

Ecobuer : Littré n'est pas fixé sur son origine ; c'est le v. fr. *escoub*, *escouble*, balai, du l. *scopa* et *scopula*, balai, brindilles ; or, écobuer, c'est enlever, arracher les brindilles.

Escoufle est un mot norm., sign. le milan, dont on dit « maigre comme une écoufle, » en v. fr. *escoufle* et *escouble*, et signifiant aussi, par ressemblance, un cerf-volant. Pour Littré, étym. inconnue ; cependant, il cite le breton *skoul* ; mais ce mot semble être imitatif du bruit du vol de l'oiseau. Thèse générale : les animaux ont été dénommés d'après leur cri.

Ecubier, trou rond à l'avant du navire, là où on a « l'œil au bossoir, » du l. *excubia*, la garde, le bossoir : pour Littré, étym. inconnue.

Emberlificoter n'est pas un mot de fantaisie (il n'y a pas de mots de fantaisie), comme le veut Littré. On a ici un radical tiré de berlue, qui donnerait emberluer et le suffixe *fier*, comme dans mortifier, béatifier est le latin *facere* ; en norm. on dit bêtifier, faire la bête. On obtient ainsi *emberlifier* et avec un dim. ou fréquentatif *emberlificot*, petite berlue, d'où emberlificoter, qui a une forme plus simple : emberlucoter.

Endêver, être troublé, agité, pop. enrager, ne suggère pas de conclusion à Littré. Or, le v. fr. avait *derver*, qui est dans du Cange sous le titre *Deviare*, sortir de la voie, s'égarer, dévier.

Genre des noms de villes. S'il y a quelque chose qui ne soit pas fixé dans la langue, c'est le genre des noms de villes. Paris est du masculin, Avignon du féminin, « Avignon elle-même, dit Michelet, » Lyon est masc., Avranches tantôt l'un, tantôt l'autre. Ne pourrait-on pas formuler ainsi une règle : masculins, s'ils sont à terminaison masculine, féminins, s'ils sont à terminaison féminine ?

Langage enfantin a fourni bien des mots à la langue, beaucoup de réduplications, car l'enfant forme son superlatif ainsi : « bonbon, joujou » en norm. *jojo*, jument. Aussi la langue fr. offre une bizarrerie que ne commet pas l'enfant, le fr. dit : « J'ai mal à la jambe, » c'est peut-être la seule langue qui s'exprime ainsi, mais l'enfant dit très bien : j'ai mal à ma jambe. C'est ainsi en anglais. On a nécessairement mal à sa jambe, sauf le cas rare où, par exagération et

Digitized by Google

par sympathie, on a mal à la jambe d'autrui : « ma fille, j'ai mal à votre poitrine » (Mme de Sévigné).

ENGER est un verbe fr. naguère encore usité : il est dans Molière, dans La Fontaine, et Littré le définit « pourvoir d'un plant, d'une herbe, » mais en v. fr. *enge* signifiait race, issu du l. *ingignere*, comme le fr. engeance. Littré dit qu'en Normandie *enge* a le sens de race ; mais il a fait une évolution de sens et subi un changement dans l'Avranchin où *age* agglutinant l'article devient *lage :* on dit des pommes de première *lage*, ou les précoces ou *aorives* et celles du deuxième ou les tardives. Cf. du Cange où *enger* sign. croître. On dit aussi *lague* dans l'Avranchin et on lui donne aussi le sens de l'espèce.

CARROUSEL : comment Littré, qui venait d'écrire l'étym. de carrosse par l'it. *carrozza*, forme dérivée de *carro*, char, a-t-il pu dire que carrousel vient de *garoso*, querelleur, et veut dire tumulte? A cette famille appartient un mot du v. fr. que nous avons entendu dans l'Avranchin, *carroi* et *carroir*, dans le sens de carrefour; dans du Cange, sous *carretum*, il est défini : « rue, place, » litt. le lieu où passent les chars et charrettes.

HUBIR : Parmi les innombrables mots populaires, qui manquent à la langue française, celui de *hubir*, terme avranchin, tombe sous notre plume. Le *Dict. de Lacurne* donne *hubir*, engraisser, que nous ne connaissons pas. Celui de *Trévoux* donne le nôtre : *hubir* et *se hubir* et le dit absolument suranné. Il l'a défini : « se hérisser le poil, la plume, comme font les oiseaux et quelques animaux qui se mettent en colère. » Voyez ce chat comme il se hubit. Cette définition n'indique qu'une circonstance accessoire ; se *hubir*, c'est hausser les épaules en y enfonçant la tête et prendre un air méfiant et morose.

MOUSSELINE, de la ville de Mossul, n'est pas un vieux mot, et Littré n'en cite aucun ex. dans le passé. On peut lui offrir celui-ci : « cinq aunes de *messeline* à fleur, à faire le pavillon du tabernacle. » Document de 1636.

CHAUFFETTE, mot pop. mieux fait que le fr. chaufferette, ce que Littré ne remarque pas : Le rad. est *chauff*, le suffixe est le dim. *ette*, on remarquera bien ces deux éléments dans toute la famille : chauff-oir, chauff-euse, chauff-eur.

GRÊLE, ou *gresle*, grains de glace : la première idée, c'est de chercher ce mot dans le l. *granula*, petit grain, mais on n'en peut

Digitized by Google

tirer *gresle ;* Diez propose et Littré l'approuve le fr. *grès*, mais très peu de rapport. Le *Dict. de Trévoux* le tire avec vraisemblance du breton *gresilh*, et d'ailleurs gresle est la contraction de grésil.

Baiser-lamourette, cherchez ce terme dans Littré, vous ne le trouverez pas : vous ne trouverez que Baiser de Judas, ce qui est bien différent. Au premier coup d'œil on croirait qu'il y a de l'amour dans ce baiser de conciliation : il n'y a que le nom de Lamourette, évêque constitutionnel de Lyon, qui, le 6 juillet 1792, profitant d'une belle parole que Carnot avait dite sur l'accord et la paix, fit tomber les hommes de la droite et de la gauche dans les bras les uns des autres. A ce baiser politique s'attache la nuance d'une conciliation sincère, enthousiaste, mais passagère.

Enrager, verbe neutre, et actif dans la langue populaire : « Quoique ça, c'est une chose qui m'enrage, d'être fait mourir loin du pays, » dit une chanson troupière, et il tend à entrer comme actif dans la langue littéraire : « Ce qui les enrageait le plus c'est qu'ils ne trouvaient rien dans la maison. » (Michelet, *Le Directoire*).

Epinard. Littré, comme bien d'autres, voit dans ce mot des épines, rien d'épineux dans ce légume : c'est l'arabe *aspanack* qui a passé en esp. dans *espinaca*, it. *spinace*, v. fr. *espinoche*, et c'est un légume importé d'Orient.

Esbiner, décamper, mot pop. bien expliqué par Littré, de l'it. *svigno* (*Supplément*), décamper, litt. sortir de la vigne.

Escarpe, terme d'argot, dit Littré, voleur qui ne recule pas devant l'assassinat, mais il ne donne pas d'étym. C'est le v. all. *scarp*, aigu, tranchant, litt. l'homme qui tranche, qui coupe.

Escurial, nom topographique, assez commun en Espagne, mais lisez *Escorial*, analogue aux *Ferrières* de France, c.-à-d. lieu où l'on trouve des *scories* de fer ; en esp. *escorial*, restes de mines.

Etambord et Etambot, pour Littré, mot hybride, du v. f. *estant*, debout et du germ. et scand. *board*, planche. Nous croyons peu aux hybrides et celui-ci est purement germ. ; il vient du danois *stoern*, (en angl. *stern*) arrière, et *board*, planche. C'est la planche de l'arrière, la poutre où est attaché le gouvernail.

Etamperche n'est pas dans Littré, en v. fr. *estanperche*, comp. de perche et du v. fr. *estant*, debout.

Etau, mot sur lequel Littré ne conclut pas, et il prétend que pour ce mot l'historique manque, mais il ne manque pas du tout ; c'est le v. fr. *estaule*, un établi, et le bâton qui soutient l'étau se disait

Digitized by Google

bâton *estaulier* (v. du Cange). Il y avait aussi la forme *estaure* : même racine que un établi, un *establi*, c.-à-d. le l. *stabilis*, objet fixe.

DICT. DE LACURNE : On vient de réimprimer le *Dict. hist. du vieux langage fr.*, de Lacurne de Sainte-Palais. Il a beaucoup servi à Littré qui lui en rend un témoignage reconnaissant ; c'est une riche source où il y a beaucoup à puiser, mais il vient trop tard pour l'étymologie qui a fait des progrès et après le grand nombre de vieux textes exhumés depuis l'auteur, mort en 1781. Nous avons annoté quelques endroits dans le premier fascicule. Par ex. :

ABUCHEMENT, achoppement, est pour Lacurne chûte sur la *bouche*, *bucca* ; pour nous, c'est comme trébucher et embûches, embusquer, en v. fr. *embûcher*, l'action de tomber sur du bois, des bûches. Autrement, ce serait *abouchement*, et on ne rencontre que les formes *abuscer*, *abûcher*, *abuisier*.

ABRITER. Lacurne tire le verbe *abrier*, abriter, du mot arbre ou *abre*, se mettre sous un arbre ; mais ce n'est pas possible, abriter est un verbe né d'une faute d'orthog., abrit, pour *abri* ; ce dernier, avec son verbe *abrier*, est le seul qu'on trouve en v. f., jamais abrit et abriter. Les formes patoises *abric*, le prov. *abrig*, l'esp. *abrigo*, mènent toutes au l. *apricus*. Dans les variantes du v. fr. *abestir*, rendre bête, Lacurne cite une variante de Froissart, *abestier* : il n'a pas connu une autre variante du même chroniqueur, *abestoyer*, s'abêtir, qui nous donne l'étym. longtemps cherchée d'un mot avranchin : « S'abestourer, se prendre bêtement d'amour, s'abêtir pour telle ou telle. »

Au mot *Abbylant* et à l'expression proverbiale « pour tout l'or d'Abylant, » Lacurne déclare ignorer cette localité : ne serait-ce pas une altération de Babylone ?

ESPADRILLE, en v. f. *spardille*, Littré ne donne pas cette forme intermédiaire, plus rapprochée du rad. *spartum*.

FARAMINEUX, prodigieux, monstrueux, n'est pas dans Littré : Lacurne donne *faramine*, v. f., pour vermine. On dit bête féramine, en v. f. *férain* : « Lièvres et férains et manières de sauvagines. » (Phil. Mouskes) ; *férain* suppose le bas-l. *feramen*, du l. *fera*. Le *Dict. de Lacombe* donne : *Feramin*, bête sauvage, furie, fantôme.

FASIER, terme de marine, vaciller, étym. inconnue, dit Littré. Cependant c'est le v. f. *faséier*, contracté de *faseler*, flotter, du l. *phaselus*, barque, bateau léger.

Digitized by Google

FENIANS. Cette association irlandaise est ainsi dénommée, non pas des *Phénicians*, que les Irlandais réclament comme leurs ancêtres, mais en souvenir de leur vieux héros légendaire, *Finn*.

FEU, FEUE. Pour confirmer l'étym. de Littré par le l. *fatutus*, frappé par le destin, nous citerons le v. f. *féus*, *feude*. Dans le R. de Thèbe on lit « *durfeüe* » *(durè-fatuta)*. Dans une charte du treizième siècle on trouve : « Josce, fils *fahu* Bonnin, » et dans une autre du même siècle : « les vignes fau durant Paques. » Dans une pièce de 1634 : « La Royne mère ayant appris que j'avais un bon portrait de *fut* son altesse l'Infante. » Une inscription des catacombes porte ces mots : « *fatum fecit*, » il a accompli son destin.

FERLER, plier et empaqueter les voiles, pas d'étym. dans Littré : c'est la contraction du v. f. *fardeler*, mettre en paquet, en *fardel* ou fardeau.

FION, mot pop., le fini d'une chose : Littré le tire de fignoler, qui donnerait *fioler* ; il est plutôt la contr. du mot pop. *finition*, fin, en v. f. *finaison*.

FILOU est l'objet d'une longue dissertation dans Littré, sans aboutir à une solution : le filou ou *filour* est celui qui tire un objet avec un fil ou qui *file* un individu pour le voler.

FLEUR (à fleur d'eau) : Littré assimile deux mots qui hurlent d'être ensemble, *fleur*, efflorescence, et fleur, surface. Celui-ci est l'isl. *flor*, surface, en angl. *floor*, plancher : de là le verbe fr. *affleurer*, venir au niveau, à la surface ; de là le terme de marine *florer* un vaisseau, répandre le suif à la surface, en frotter sa superficie.

FESSER, dans le sens de faire vite une besogne, reste fort obscur, malgré l'explication de Littré « locution qui vient de ce qu'on traite la chose qu'on fait ainsi comme le petit garçon qu'on fouette. » L'explication aurait bien besoin d'être expliquée et alors, avec cette clef, Littré ouvre ou croit ouvrir certaines portes encore bien closes : FESSE-MAILLE, avare, pince-maille : « Fesser, dit-il, dans le sens d'avaler vite et maille. » Mais on n'avale pas une monnaie, excepté pour la dérober. FESSE-CAHIER, celui qui gagne sa vie à faire des écritures. FESSE-PINTE « *fesser*, dit-il, dans le sens d'aller vite et *pinte*. » FESSE-MATHIEU, vient de *fesser Saint-Mathieu*, qui avait été changeur, pour lui tirer de l'argent. Il faut signaler ces locutions aux chercheurs, car cette étym. reste encore à faire. D'abord on peut dire que dans tous ces mots il n'y a pas l'idée de vitesse, ce point de départ de Littré. Ensuite il est bien probable

Digitized by Google

qu'il n'y a pas là le verbe fesser; aussi, du moins pour deux ou trois, nous proposons les étymologies suivantes : FESSE-PINTE, lisez *feste-pinte*, celui qui fête, caresse la dive bouteille, et la locution fêter la bouteille existe toujours ; FESSE-MAILLE, lisez *feste-maille*, celui qui fête, caresse, adore la maille, le liard, le sou ; FESSE-MATHIEU, lisez qui fête son patron, le publicain, le changeur, Saint-Mathieu.

FÉTICHE était subst. fém. autrefois : il l'est dans le *Dict. de Trévoux :* lacune dans Littré.

FLUTER, boire beaucoup, mot pop. cité par Littré sans explication ; or, *Flûte* était un grand verre allongé ; de même on appelle *Flûte* un petit pain long, en forme de l'instrument.

FOIN DE ! terme de mépris, où Littré entrevoit l'exclamation *phu!* ce qui est bien probable, mais il valait mieux dire sa variante *fouah* avec l'intercalation assez commune d'une nasale, surtout dans le dialecte normand. En argot *fogner*, aller à la selle.

FONDU (CHEVAL), jeu cité par Littré, mais sans étym. Bélèze dit dans *Jeux des adolescents*, p. 15.: « jeu où les chevaux (ceux qui font les chevaux) se fondent, c.-à-d. s'affaissent sous le poids des cavaliers. »

FOU (aux échecs), qu'on tire ordinairement de *al-fil*, éléphant, mot persan dont on ne peut extraire ce mot. Littré soupçonne que le nom de fou de cour a été donné au fou des échecs, alors que les pièces changèrent. Nous confirmerons cette aperception en disant que, comme il accompagne le roi et la reine, c'est bien le fou de cour, d'autant plus qu'il s'appelle quelquefois coureur, archer.

SOUPE, dans son sens prim., est une bouchée, une taille de pain, absorbée avec ce bruit *sup, soup.* Littré croit que son sens de potage est antérieur et il se réfute lui-même en citant les textes les plus anciens : « Brouet de gélines et soupes en vin bien trempé (treizième siècle). — Fist li rois aporter pain et vin et fist tailler des soupes. » Aussi c'est le sens pop. ; en Normandie, on dit de quelqu'un traversé par la pluie « mouillé comme une soupe. »

FRÉGATE, nom du plus rapide des oiseaux, prob. tiré du bruissement de son vol ; en mettant dans le même article Frégate, oiseau, et Frégate, navire, Littré a confondu deux choses distinctes. Cependant il admet que le navire a tiré son nom de l'oiseau, ce qui a beaucoup de vraisemblance, et Buffon, qui dit tout le contraire,

Digitized by Google

oublie que l'oiseau préexistait au navire et que c'est lui qui a dû lui donner son nom. Il est bon de grouper ici les noms d'autres navires : la goëlette, ainsi dénommée d'après l'oiseau goëland (du bret. *goëllen*, gémir) et corvette, qui semble se rattacher au fém. de corbeau, *corvette*, toujours usité en bas-norm. ; mais il faut lui reconnaître une origine latine, par *corbita*, navire de transport, et non *corbata*, comme l'écrit Littré. Mais le lat. a aussi *corba* et *corbis*, corbeille, qui feraient rentrer *corbita* dans l'analogie.

Cordon bleu, « une cuisinière très habile », dit Littré, et c'est tout ; mais nous voulons savoir pourquoi cordon bleu et bonne cuisinière sont ainsi associés. C'était un abbé (du titre de commendataire) du Mont Saint-Michel, Jacques de Souvré, qui, avec le comte d'Olonne et d'autres gentilshommes, tous cordons-bleu, c.-à-d. décorés du cordon du Saint-Esprit, et tous gastronomes, avaient des dîners raffinés qui eurent du renom. On disait de leur cuisinière « cuisinière de cordons-bleus, » et par suite on appliqua ce nom à toute femme habile en ce genre.

Frusquin (Saint), petit avoir, mince mobilier, mot sur lequel Littré ne conclut pas, mais qui représente le v. f. *fruste*, reste, morceau, du l. *frustum*, id. ; en patois parisien « une loueuse de frusques » loueuse de vêtements usés, dépareillés.

Fumeterre, pour Littré « fumée de la terre » parce que cette plante fait pleurer les yeux, comme la fumée ; c'est aussi l'explication de O. de Serre ; plus vraisemblable l'étym. de Linné, par « fumier de la terre. »

Fûté, expérimenté, litt. qui a été pris au piège, du l. *fustis*, bâton, en argot *affûté* : de là le fr. *affût*, litt. piège en bois, en branches.

Futur : Littré ne donne pas la formation du futur français, dont on a trouvé le type dans le portugais et le vieil esp. ; par ex. *hacer io he*, je ferai, litt. en latin « *facere id habeo.* » En fr. j'aimerai, se décompose en « je aimer ai, » *ego amare habeo*, j'ai à aimer, ou je aimer-ai.

Chat, du l. *catus* et *cattus*, qui ne se trouve que dans des auteurs relativement récents. Littré incline vers une origine germanique, mais il ajoute : « On ne sait à quoi se rattache *cattus.* » D'abord on remarque qu'on ne trouve le chat sur aucun monument romain. Pictet a fait voir que le mot *catus* porte en lui-même son certificat d'origine de la contrée d'où les Romains avaient tiré le chat à

Digitized by Google

l'état de domesticité (non pas sauvage), comme tant d'autres habitudes syriennes : *catus* dérive en effet du syriaque *qatô*, en arabe, *quitte*.

GAILLET, GAIET, en argot, cheval, en v. fr. *gaillofre*, méchant cheval, avec suffixe péjoratif (V. du Cange à GALLOFERO). Etym. inconnue.

GAGUI, terme pop., femme grosse et enjouée, origine inconnue pour Littré. Ne serait-ce pas un de ces mots redoublés, qui sont des superlatifs pour les enfants et le peuple, comme bonbon, fanfan, caca, etc., et n'est-ce « un grosse *gaie-gaie* ou réjouie ?

GAI, GAIE, en v. f. *gaïal*, que Littré n'a pas connu, du l. *gaudialis ;* faute de cet intermédiaire, il n'a pu conclure nettement.

GALE, non pas du l. *callus*, durillon, puisque gale est du féminin, mais du l. *galla*, galle, excroissance. Littré est pour cette étym., mais ne s'appuie pas sur le genre.

GALERNE, vent du N.-O., mauvais vent, du breton *gwalarn*, du radical *gal*, vent, dit Littré, et *arn*, qu'en faites-vous ? Pour nous c'est le préfixe péjoratif breton *gwal*, mauvais, et *arneu*, en breton, temps d'orage. Nous trouvons ce *gal*, péjoratif, dans les centaines de mots dont nous avons dressé le glossaire. (*Hist. de deux préfixes*, 2e édition), mais il explique deux mots sur lesquels Littré n'a pas de solution, GALIMAFRÉE, comp. de *gal*, mal et *mâfrer*, manger, mâcher ; le v. fr. avait *gamâfrer*, manger salement, et

GALIMATIAS (écrivez *galimaquias*, mauvaise mangeaille, du norm. *mâquier*, mâcher). De même GALIPOT, mauvais pot, mauvaise potée (on recueille la résine dans des godets) : c'est une hérébentine impure.

GALON. Littré ne donne pas ce mot pop.; c'est un augmentatif de gale, et il signifie un bubon avec croûte.

GALOUBET, sans étym. déterminée dans Littré : « C'est prob. faux-luth, en v. f. *lou*, luth, en esp. *loud*, par l'arabe *aoud;* ce serait donc *gal-loud*, faux-luth, et avec le dim. *gal-loudet.* » (*Hist. de deux préfixes*, 28, 2e édition.)

GALVAUDER, pour Littré, origine inconnue. Or, en Norm. c'est vagabonder, et nous le formons du péjoratif *gal* et du fr. vaguer.

GAMIN, sans étym. dans Littré. Un manuscrit de la Bibliothèque nationale renferme *galminus*, cité par du Méril, et ce mot est traduit par *tabernarius*, tavernier, sens déjà dépréciateur ; mais le prov. *gamigno*, mauvaise mine, comp. du péjoratif *gal* et de *migno*, mine,

Digitized by Google

rend compte de cette expression ; du reste, *galminus* et *gamigno* sont sans doute un seul et même mot.

Gandin : « Dandy ridicule (du nom d'un personnage de vaudeville), mot passé récemment dans l'argot du monde » (Littré). Personnage de vaudeville, soit, mais l'auteur n'a pas inventé ce nom : c'est le poète iambique, Barbier, qui nous apprend d'où il vient, quand il invective ces beaux fils « héros des boulevards de Gand, » une terrasse des Tuileries.

Gant. Littré le croit d'origine germ. et cite le suédois *wante*. Cependant un texte de 665, *la Vie de S. Colomban*, par Jonas, le fait celtique : « *Tegumenta manuum quæ Galli vuantos vocant.* » Moins décisif est ce passage des *Capitulaires* de 817 : « *Duas manicas quas vulgus wantos appellant in æstate, muthulas in hieme.* »

Gargette. Tresse plate de fil de caret, et avec laquelle on frappe le matelot puni. Pour Littré, étym. inconnue. Est-ce le nom propre et primit. de ce cordage? ou bien est-ce le genre de punition appliqué à cette corde? Nous sommes pour ce dernier sens, né d'une ironie matelotesque semblable à celle des Ecossais appelant *the maid*, la jeune fille, la guillotine, qu'ils ont eue bien avant nous. Il nous semble entendre l'officier ou l'exécuteur de cette punition disant en parlant de la corde : « Voilà une petite garce, une garcette qui va te couper la peau, qui de ses bras va t'enlacer les flancs. »

Gars. « Mot difficile, » dit Littré ; en effet, il n'en donne pas l'origine. Nous croyons qu'il est d'origine celt. et que, signifiant mâle, il répond au lat. *vir*, au germ. *barn*. Aussi en Norm. le mâle de l'oie est un *jars*. Le fém. est garce, jeune fille, légèrement modifié en *gerce*, brebis. Littré semble spécialiser à la Bretagne le cri : « à moi, les gars ! » il est aussi bas-normand : « A mé les gars ! » On dit *gas* devant un nom ou prénom : le *gas* Pierre, le *gas* Vitel.

Garrot, gros bâton carré qui sert à serrer une corde, d'où le fr. garrotter, garrot, trait d'arbalète, matras, dont le fer était carré, rad. le lat. *quadrum*, d'où le fr. carreau. Ces deux mots, pour Littré, sont d'origine inconnue, et il les distingue en deux articles séparés. Dans l'Avranchin, le *garrot* désigne un pain sorti d'une pâte battue à coups de bâton, et le fabricant est dit *garrottier*.

Gaspiller, mettre en désordre, litt. piller salement, du péj. *ga* et du verbe piller. Littré propose le saxon *gespillan*, qui serait spécieux, s'il ne l'empruntait à une source suspecte pour les langues du Nord, au *Dict. de Trévoux*.

Digitized by Google

GAUDE, le *reseda luteola*, vulg. herbe à jaunir, mot que Littré rapporte à l'all. *waud*, mais nous croyons que c'est l'all. qui l'a emprunté au fr. et qu'il est une forme du v. fr. *gâune*, jaune.

GAVE, jabot des oiseaux, le creux de la gorge, du l. *cavus ;* nous donnons même origine à gave, cours d'eau dans les Pyrénées, dans des lits profondément creusés : pour ce dernier, rien dans Littré.

GEAI, sur ce nom, Littré ne conclut pas : en norm. on dit un *gai*, du l. *gaialis*, des habitudes pétulantes et des cris si variés de cet oiseau.

GOEMON et GOESMON, varech, algue marine, pour Littré d'origine inconnue. Pour M. Maurier, un Breton, c'est *gouez-mon*, sauvage engrais. Ce mot paraît remonter à une époque éloignée, car aujourd'hui les adjectifs en breton suivent le substantif et c'était le contraire aux treizième, quatorzième et quinzième siècles. (*Mém. de l'Ac. de Brest*).

GIBOYER, mot sur lequel Littré ne conclut pas, est le v. fr. *gibèer*, *gibecier*, litt. mettre en sac, du v. fr. *give*, sac : du Cange dit *gibe*, paquet, ballot.

GIBOULÉE, dont le synonyme était *triboulée*, n'est pas nettement expliqué par Littré. Nous le tirons du norm. *gibouler* et *dégibouler*, bouleverser.

GIRANDE et GIRANDOLE : en les tirant de *gyrare*, Littré n'explique pas leur caractère, qui est le jaillissement ; mais le norm. a *giler*, lancer de l'eau, qui est sans doute une forme de jaillir, du l. *jaculari*.

GIRON, triangle à pointe longue, terme de blason, et GIRON, l'espace de la poitrine au genoux. Littré confond dans un même article ces deux mots à signification si différente et les tire, avec Diez, du germanique *ger*, pointe de lance, ce qui peut être vrai du premier, mais non du second, qui est le v. fr. *gerun* et *geron*, du l. *gremium*.

GIVRE, brouillard glacé, mot sur lequel Littré a des doutes : peut-être du v. fr. *vibrée*, brouillard, du l. *vibrare*.

GOINFRE, d'origine inconnue pour Littré : c'est sans doute une onomatopée composée de *go*, le bruit de l'action de gober et d'un suffixe *ifre*, bruit ronflant de mâchoires, comme dans le *lifre-lofre*, gourmand, et dans goulafre.

GLORIETTE, petit pavillon de jardin, « dim. de *gloire*, parce qu'il était glorieusement orné. » (Littré). Ce nom ne repose pas sur ce

Digitized by Google

singulier jeu de mots. Une *gloire* était la représentation d'une Vierge ou du Père Eternel (dans sa gloire) et ces pavillons étaient ornés de *gloires* et de *gloriettes*, petites chapelles, niches, pour des images de saints Dans du Cange, *gloriette*, petite chambre ornée. A bord des navires, la gloriette était l'arrière où il y avait une petite niche ou chapelle.

GOBERGER, en v. fr. *gauberger*, pour lequel Littré n'a qu'une conjecture ; nous proposons *gau*, péjoratif et *héberger*, se mal héberger, abuser du logis, de l'hospitalité.

GODAILLER, verbe péjoratif dans son suffixe, dont le radical est le v. fr. *goder* (Diez), venant de *gaudir*. Littré s'en tient à la vieille étym. par *good ale*, bonne bière, laquelle est bien douteuse.

GODELUREAU, en bourguignon *galuro*, mot pour lequel Littré propose une étym. impossible : c'est le *gau* péjoratif et le fr. pop. *luron*, celui qui *lure*, *turlure*.

GODICHE, dérivé de Claude, selon Littré, mais il y a bien loin de l'un à l'autre : or, un personnage grotesque de Huon de Bordeaux est appelé Gaudisse, c'est le v. fr. *gaudiseor*, litt. le gaudisseur, et c'est sans doute dans le peuple que Balzac a trouvé le nom de son fameux Gaudissart.

GODILLE, pour Littré, étym. inconnue ; nous croyons que c'était une rame creusée à son extrémité, une chose qui gode, c.-à-d. forme un creux en rond, d'où le fr. godet, et *Gode*, godet, dans le *Gloss. du centre de la France*.

GODIVEAU, pâté de viandes diverses, origine inconnue, dit Littré. Borel tire ce mot de *godebilleaux*, qui étaient, selon Rabelais, des pâtés de tripes de bœuf.

GODRON, pli rond dans les fraises, dans la colerette, litt. pli goudronné ; or, goudron est d'origine arabe.

GOFFE se dit d'un habit qui fait des plis, des cavités, des *coffins*, mot norm. qui signifie papier ou linge arrangé en cornet.

GOIGNADE, dans l'Auvergne. Littré cite sa description dans Fléchier, d'après laquelle c'était une danse très licencieuse, et ce mot qui devrait s'écrire *Cognage* a une racine obscène que Littré n'a pas aperçue.

GORD, pêcherie, un mot où Littré voit le l. *gurges*, gouffre ; nous préferons le scand. gard, *enceinte*.

GORGE, dans faire GORGE CHAUDE, de quelque chose, primit., c'était se l'approprier, sens qui a vieilli ; pas d'explication de cette

Digitized by Google

locution dans Littré. C'était un terme de vénerie : le faucon avalait la chair toute chaude de la proie et la gardait dans sa gorge.

GOURGANDINE, fille de joie, de bas étage, coureuse. Littré dit de ce mot « origine inconnue » et il cite Le Héricher qui s'appuyait sur un passage de la *Muse norm.* : « Pour s'en aller gourgandir sur ses riaux » le tire de *gore*, prostituée, et de *gaudir*, se réjouir. (*Hist. et Gloss. du Normand*, 11e vol. p. 381). Nous nous appuyons toujours sur ce texte, mais pour l'interpréter autrement. C'est un composé de *gor* et *gour*, préfixe péjoratif, et du v. fr. *gaudir*, se réjouir : se *gourgandir* ou *gourgandir*, c'est se réjouir, s'amuser d'une manière grossière. Le persan *gourgandje*, prostituée, est une simple coïncidence.

GOURMANDER et GORMANDER, se livrer à la gourmandise, a vieilli. Littré met gourmander, réprimander durement, dans le même paragraphe ; donc il assimile ces deux gourmander, d'un sens si différent. Dans le premier sens, c'est mâcher (du l. *mandere*) salement, avec *gor*, pour préfixe péjoratif ; dans le second sens, gormander est aussi péjoratif, avec le préfixe *gor*, mais nous ignorons *mander*.

GOUSPIN ou GOUSSEPIN : un petit polisson, pour Littré, de *gousser*, manger, et de pain, ce qui est peu satifaisant. Nous croyons qu'il y a là un terme obscène, plus le v. f. *gousse*, chien (Lacurne).

GOUSSET, odeur désagréable de l'aisselle : pour Littré, c'est le fr. *gousse*, enveloppe de certaines graines, quel rapport ? Nous y voyons le l. *coxa*, cuisse.

GRADO, poisson, lisez *gras-dos*, n'est pas dans Littré.

GRAVIR, origine incertaine selon Littré : ne serait-ce pas traverser, escalader les graviers, les terrains rocailleux ?

GRAVELEUX, libre, grossier, obscène, mot que Littré fait entrer dans l'article gravelle et dont il dit que c'est parce qu'un mot graveleux fait sur l'esprit « l'effet d'un gravier. » Quel rapport entre un caillou et une obscénité ? L'étym. est encore à faire. Mais graveleux ne serait-il pas la réduction de crapuleux ?

GRÉMIL, plante à graines dures et luisantes qui lui ont fait donner le nom de *lithospermum*. Littré cite Le Héricher pour une étym. par *grémil* ; mais le *Gloss. du Berri*, de Jaubert, nous a suggéré une autre idée : *grume*, signifie, en Berri, grain de raisin, et en v. f. *grumel* sign. petit grain, en berrichon *guermil*, qui nous mène à grémil. Tous ces mots partent du l. *grumus*, grumeau.

Digitized by Google

Grève, jambière, mot pour lequel Littré trouve une origine arabe ; nous y voyons une variante de grègue.

Gribouille, en norm. et non *Grigouille*, le niais qui se met dans l'eau : en citant Grigouille en sa forme ancienne Grubouille, Littré ne donne qu'une étym. embarrassée. Il vient, pour nous, de Gribouiller, du v. f. *garbouiller*, brouiller grossièrement, où *gar* est le préfixe péjoratif.

Grigou, gueux, misérable et avare, origine incertaine pour Littré ; or *Grec*, en norm, subst. et adj., signifie avare, et par extension il a pris en fr. le sens d'homme qui filoute au jeu. Or, Grec se disait au moyen-âge *grigois*, variante de *grégois*, d'où en fr. feu grégeois. Les Italiens disent *griego*, grec. Les Croisades avaient mis les Grecs en mauvais renom.

Grièche (pie) : Brunetto Latini et O. de Serres, sur « ortie griesche », voient dans ce mot un dérivé de *grecque*. Mais quel rapport ? Littré répond qu'il est difficile à trouver, mais, dit-il, serait-ce le feu grec qui aurait fait passer à un dérivé grec le sens de douloureux ? L'hyperbole serait un peu forte, si *urtica urens*, ou *ortie griesche* voulait dire brûlante comme le feu grégeois ou grec. Mais nous trouvons dans nos notes que les Italiens croyaient que cet'e pie émigrait de la Grèce.

Gringalet, homme faible de corps et grêle : origine incertaine, dit Littré.

Dans le *Dict. d'Oudin*, seizième siècle, Gringalet est défini « bouffon amusant. » Nous supposons que ce type de bouffon était grêle de corps et comme beaucoup de types populaires, était gourmand, absorbant : dans ce dernier cas, l'étym. serait le péjoratif *gri*, variante de *gra* pour *gar*, et le v. fr. *galet*, gorge, gosier. La nasale intercalée est trop commune pour faire difficulté.

Griotte, cerise un peu aigre : « La forme première est *agriote* et semble venir du grec αγριος, sauvage... (Littré). Il eût pu ajouter que *agriote* est son nom en normand, mais ce mot ne vient pas du grec, puisque c'est le diminutif de *aigre*, du l. *acer*.

Gris (être) c'est être à moitié ivre, dit Littré ; mais gris, pourquoi gris ? il ne le dit pas : c'est cette demi-ivresse, ce mélange de l'état de raison à celui d'ébriété, comme le mélange du noir et du blanc, qui produit le gris. Tous les termes pop. offrent cette combinaison : être entre deux vins, entre chien et loup, entre le zist et le zest, entre vent de sud et vent dedans.

Digitized by Google

GRIVE, oiseau, origine inconnue, selon Littré ; mais cet oiseau, comme presque tous les oiseaux, est dénommé de son cri : la grive dit *gri-gri*, ou *grif*.

GRISOU, gaz des mines, de sa couleur grise, comme le dit Littré, mais ailleurs il l'appele *Brisou*, litt. le briseur, étym. plus probable.

GUILLEDOU (courir), c.-à-d. les lieux de débauche. Littré adopte « courir le *guildin*, » or, *guildin* est un cheval : quel rapport? Puis au *Supplément* il présente une étym. de Rugge qui est acceptable, le norois *Kveldup*, de *Kveld*, soir, et de *ulfr*, loup ; mais nous préférons une origine bretonne : *guillou*, loup, et *du*, noir.

GUINGOIS, de travers, mot pour lequel Littré n'a qu'une « étym. incertaine. » En norm. on dit « de travers et de gingant, » formule expliquée par nous à GINGANT.

GUENILLE. « Le Héricher, dit Littré, cite un verbe normand *guéner*, mendier, » et il regarde avec raison ce rapprochement comme incertain. Mais le v. fr. *guenelle*, banderole, va assez bien.

GUILÉE, pluie soudaine, giboulée, en norm. *gilée*, du verbe *giler*, jaillir et lancer de l'eau. Littré ici donne trois étym. et ne conclut pas. Jaillir et giler viennent du l. *jaculari*.

HALLUCINATION, du l. *hallucinari* et *alucinari*, dit bien Littré, nous ajoutons le rad. *allucere*, briller aux yeux.

HANNETON, pas d'étym. définitive dans Littré : nous relevons dans notre Dict. étym. personnel une note sans la garantir : « Hanneton, de *alitonus*, qui bruit des ailes, en v. fr. *aliton*. » Le peuple n'aspire pas ce mot et dit « annetons. »

HARCELER, tourmenter, tracasser : Diez y voit un dérivé de herse, pris figurément, comme l'angl. *harrow*, herser et tourmenter ; mais Littré dit que l'historique du mot est insuffisant pour trancher la question. Cependant le « moqué et hercelé » de Rabelais, qu'il cite, mène bien à herse et à hercer.

HARICOT, expliqué ci-dessus. (V. ce mot).

HARIDELLE, mauvais cheval maigre, en norm. un *harin*, et selon Littré, en norm. aussi, une *harousse*, mais, dit-il, origine incertaine. Comme c'est une bête à laquelle on crie *harri !* en avant, d'où le v. fr. *harrier*, exciter, nous proposons ce radical, mais nous n'expliquons pas la terminaison.

HARO : Nous avons fait une dissertation sur ce mot dans les *Mém. des Ant. de Norm.*, de laquelle il résulte que ce mot est un cri de charge, comme *hourra !* que c'était un subst. du vieux fr. « La haro

Digitized by Google

commença à monter » dit Froissard, pour la *clamor*, clameur du combat. Le v. f. avait aussi *harelle*, émeute, cri d'émeute, etc., et La Fontaine est bien dans la tradition du mot, quand il dit : « On cria haro sur le baudet. » Littré *semble* incliner vers cette étymologie.

Nœud-Gabriel, en norm. *Nou-Gabrié*, a pour synonyme *Pomme d'Adam* : c'est le nœud de la gorge. Ici deux légendes, que Littré n'a pas connues. Pour la *Pomme d'Adam*, c'est celle qui lui resta dans la gorge après sa faute ; pour le *nœud-Gabriel*, c'est d'après cette légende qu'Adam, voulant rentrer dans le Paradis terrestre, soutint une lutte contre son gardien, l'ange Gabriel, qui, en le terrassant, lui fit au cou cette saillie.

Guimoisson et Guimoisseron, dans l'Avranchin, désigne le saumon à son premier âge, c.-à-d. vers deux mois ; après il passe à l'état d'*orgeul* ou *orgeu*, c.-à-d. le doré, du l. *auriolus*, comme le f. loriot, primit. l'*auriol*. Littré, qui connaissait bien l'Avranchin, berceau de sa famille, et pour l'avoir habité, propose une étym. que nous avions donnée dans notre *Hist. et Gloss. norm.*, c'est-à-dire poisson de deux mois (*bi-mensis*), dont la forme première a dû être *bimoisson*. Pour le changement de *bi* en *gui*, nous ajoutons que dans la Touraine, *bimau* et *guimau* désignent des prés fauchés deux fois par an ; c'est un mot de Rabelais. Le *bis-malva* des Capitulaires de Charlemagne est une altération de *ibiscum-malva* et désigne la guimauve.

Guingois, de travers (v. plus haut notre étym. de ce mot, sur laquelle Littré est obscur) ; le patois du Berry y jette la lumière ; là, *ginguer* veut dire sauter de côté, du verbe *giguer*, jouer de la gigue ou jambe, et *guincher* y veut dire être de travers. On y dit aussi de *guingant* pour de guingois.

Gogo : Cette onomatopée d'avalement engendre une nombreuse famille : *gogue*, en Berry, boudin fait de sang de bœuf et jadis très prisé, le fr. gogue, festoiement, le fr. gogailles, festin copieux, goguenarder, railler, plaisanter en repas gras et joyeux, *goguelu*, gros et gras, litt. repu de gogues ; le fr. être en *goguette*, litt. dans les repas où l'on mange les *gogues*, ou boudins.

Amelanchier, espèce de néflier qui produit l'amelanche, ou nèfle inférieure ; or, nèfle, altération du v. fr. *mesle*, qui est toujours norm. vient de *mespilus ;* alors la mauvaise mêle s'est dite *mélouche*, avec un suffixe péjoratif, et par agglutination de l'article : *Lamelouche*, d'où amélanche. Rien dans Littré.

Digitized by Google

ARABETTE, en bot. *arabis*, plante indigène en France. Littré tire ce nom de l'Arabie : il vient plutôt de son nom pop., herbe de saint Albert, qui, toutefois, suppose *Arbette*.

HERBORISTE, au seizième siècle *arboriste*, vient d'*arbor*, le mot *herbor* n'existant pas : *arboriste* était primit. l'homme qui connaît, cultive les arbres, par extension celui qui connaît les herbes ; le *h*, d'ailleurs, est muet, et en v. f. *a* se prononçait *e*, d'où de *arboriste* est venu erboriste ; le *h* a été mis par confusion avec herbe ; notre étym. diffère de celle de Littré.

HÉRAUT et mieux HÉRAULT, mot dans lequel Littré reconnaît une origine germanique, mais il n'en donne pas les vrais éléments : l'all. *herald* se compose de *heri*, guerre, et de *wald*, puissant.

HOUILLE : « l'origine de ce mot est inconnue » (Littré) : peut-être. Le subst. *houe*, hoyau, mot germ. a donné le verbe *houer*, creuser avec la houe, *piocher*, v. fr. qui est dans Lacurne, lequel *houer* à dû donner le diminutif *houiller*, d'après ce texte de Froissart : « Et furent mineurs et houilleurs mis en besogne. » En outre, *houille*, houe, est le mot qu'emploie toujours La Quintinie, dit le *Dict. de Trévoux*.

HOULETTE, pour Littré « origine incertaine. » Cet instrument, ce bâton qui sert à pousser le troupeau, à le *houler*, c.-à-d. à le pousser au cri de *hou !* a dû s'appeler la houle, la houlette, ou plutôt, comme ce bâton du berger est terminé par un fer, « par une petite pelle de fer, dit le *Dict. de Trévoux*, qui sert à lever des mottes de terre pour jeter à ses moutons quand ils s'écartent, » c'est à cette dernière étym. que nous nous arrêtons.

HOUSPILLER, dont la forme archaïque est *houssepigner*, litt. peigner, gratter la housse, vêtement de dessus des paysans. Littré s'arrête à housse-pigner, mais interprète, nous ne savons pas pourquoi, *pigner* par saisir. Cf. une locution analogue : « secouer la veste à quelqu'un, lui secouer le pouillot. » On dit aussi « donner une peignée, » il est vrai que cette locution s'applique aux cheveux.

HOUX, malgré l'all. *hulse*, peut venir du latin ; d'ailleurs, nous croyons que ce mot est le lat. *ulex*, aspiré, comme *hault*, *halt* est le lat. *altus*. Nous croyons à une forme première *Oulx*.

HUMER, Diez se demande si ce mot n'est pas une onomatopée : Littré ne l'appuie pas, et cependant c'est bien le bruit naturel d'un nez qui aspire l'air.

HUPPE, que ce soit du l. *upupa*, c'est sûr, mais il fallait peut-être

Digitized by Google

ajouter que le nom de l'oiseau, comme de presque tous les oiseaux, vient de son cri : Varron dit bien que *upupa* représente *upup*.

TÊTE-BÈCHE, se dit de deux personnes couchées, de manière que la tête de l'une réponde aux pieds de l'autre : bèche est un reste de l'ancien fr. *béchevet*, où *bes* pour Littré est péjoratif, mais où pour nous il représenterait le l. *bis*, deux, c'est-à-dire litt. double chevet. Quant à tête, c'est un pléonasme, dit-il, parce qu'on n'entendait plus le mot *bechevet*, qui au seizième siècle était usité tout seul. En norm. *béchevet* se dit *bequevechié*, mais à Avranches *bécheveté* et *béchuété*.

HUGUENOT, ce mot qui paraît pour la première fois, au sens de calviniste, sous la forme de *huguenaulx*, dans une lettre du comte de Villars, de 1560, est l'objet d'une longue dissertation de Littré, qui rejette plusieurs étymologies et s'arrête à une que nous ne pouvons admettre, c'est que Huguenot serait le nom de quelque (quelque ?) hérétique, et il croit à l'antiquité de ce nom, en citant Pascal Huguenot, de 1387, comme si ce diminutif de Hugues, par Hugon, n'était pas très commun dans tous les temps comme prénom. Quelle est donc l'origine de *huguenot*, calviniste ? C'est un sobriquet populaire, une injure, et c'est d'Aubigné qui l'explique dans une de ses lettres (*Lett.* t. I, p. 180) : « On a commencé à donner à tout le nouveau monde de ceste faction le nom et le titre de huguenaux, d'autant que la première descouverte que l'on en a faite a esté en la ville de Tours où ils ont opinion qu'il y a un rabast (esprit) qui revient de nuit, qu'ils appellent le roi Hugon et y appelle l'on dès pieça huguenaux tous ceux qui sont de la secte de Calvin pour faire leurs assemblées de nuit, comme si en ceci ils fussent disciples et sectateurs de cest esprit. »

HURE, tête hérissée et en désordre, « origine inconnue, » dit Littré, qui ajoute que, d'après un texte du douzième siècle, hure avait le sens de poil de la tête. On a tiré ce mot de *haar*, all., sanglier, mais sans rapport suffisant. Nous proposons le v. f. *hue*, avec une intercalation de r qui se rencontre quelquefois comme dans thrésor, du l. *thesaurus*, dans Marseille, du l. *Massilia*. Or, ce *hue* du v. f., dérivé de l'isl. *hufa*, bonnet, avait le sens de coiffure, et le *f* de *hufa* est resté dans *have*, v. f., coiffure de femme, et dans le norm. *huve*, le chapeau d'un liquide. Cf. le nom propre huvé, né coiffé, avec la pellicule, signe de bonheur.

Digitized by Google

Hurhau, cri aux chevaux, l'opposé de *dia*, qui en norm. signifie à gauche ! Molière a dit : « L'un tire à dia, l'autre à hurhaut. » Pas d'étym. dans Littré. Or, c'est un composé du cri *hu !* et du cri *ho !* avec l'intercalation de *r*, expliquée dans l'article Hure.

Humantin, espèce de squale, sans étym. dans Littré. « Il est enseveli, inhumé dans la vase, de là son nom d'humantin. » (F. Roulin, *Hist. nat.*, p. 231). Etym. douteuse, cependant.

Hurluberlu, étourdi, abasourdi, ahuri : pour Littré, « origine inconnue ; » mais, ajoute-t-il, « c'est peut-être un mot de fantaisie comme *tourlourou*, pour petit soldat qui fait le beau. » D'abord il n'y a pas de mots de fantaisie, de mots qui n'aient point un radical dans un son naturel ou dans un autre mot. Ensuite *tourlourou* est-il le petit soldat « qui fait le beau ? » Non, c'est le soldat heureux, content, qui exprime son bien-être intérieur en *turre-lurant*, le rudiment d'un chant. Pour l'étym. de *hurluberlu*, c'est un de ces composés comme en fait Rabelais, c.-à-d. de *huré* (v. f. hérissé) peut-être de *lours*, v. f. hébété, lourdaud, et de *éberlué*, qui a la berlue.

Hussard et mieux *Houssard*, d'après la prononciation hongroise, vient, suivant Littré, du hongrois *huszar*, vingt, c.-à-d. le soldat fourni sur vingt hommes dans chaque village. Tissot dit dans son *Voy. au pays des Tziganes* : « de *husz*, vingt, et *ar*, prix, parce que ces cavaliers coûtaient chacun autant que vingt fantassins. »

Huron, en norm., signifie dur, hargneux ; c'est le péjoratif de *hure* et le synonyme du v. f. *huré*, hérissé. On dit *vieille hure* d'un homme ou d'une femme de ce caractère. Huron n'a pas de rapport avec l'esp. *huron*, furet, comme le veut Littré.

Houvet, « nom du crabe tourteau à Granville et aux environs. » (Littré), pas d'étym. Ce mot vient de *houve*, mot norm., une houette, parce que c'est avec une houette qu'on le fait sortir des rochers ou des concrétions calcaires appelées *cagnes* ou *caignes*.

Huitante, quatre-vingt : Littré, avec raison, regrette ce mot qui, à lui seul, dit ce qu'on ne dit plus qu'avec deux mots : « Il entrait bien dans la série : cinquante, soixante. » Il a oublié septante et nonante. L'anglais a ces formes et même pour une quinzaine et une semaine, *sennight* (six nuits) et *fortnight* (quatorze nuits), qui rappellent que, selon César, les Gaulois comptaient non par jours, mais par nuits.

Hydrogène : « hydro et le suffixe γενος, » dit Littré, étym. qui n'est pas claire, car γενος signifiant père et fils, on ne sait pas si

Digitized by Google

hydrogène veut dire ce qui engendre l'eau ou ce qui est engendré par l'eau. Or, hydrogène veut dire ce qui engendre, forme l'eau. Meilleure est sa définition d'oxygène : « C'est Lavoisier qui lui a donné ce nom, c.-à-d. qui engendre des acides. »

CHARABIA, patois inintelligible, mot pris en mauvaise part ; aussi *cha* est un préfixe péjoratif, et *arabia* sign. langage arabe, mot qui, par extension, s'est spéc. appliqué au patois des Auvergnats. Littré, au *Supplément*, d'après M. Dozy, voit bien *arabia*, langage arabe, dans ce mot, mais ne s'occupe pas de *cha*, qui n'est pas plus une quantité négligeable que *co* ou *ca* dans colimaçon et calimaçon, comme il s'est oublié à le dire.

CÔQUIER, verbe norm. qui exprime l'acte du coq sur la poule, devenu en fr. caucher, qui s'écrit aussi cocher, que Littré écrit serrer, presser, et qu'il rattache au l. *calcare ;* mais, à l'article *cocher* et *coqueler*, il rentre dans le sens réel et dit s'accoupler avec la poule, ce qui explique le nom d'un faucon : *coque-poule*. Il est vrai que l'accent circonflexe fait difficulté ; mais le picard dit *coker*, bref.

ILE-DE-FRANCE : en quoi une île? Elie de Beaumont l'explique, mais à un point de vue géologique qui n'est pas décisif : « Environnée de la Champagne, de la Sologne, du Perche, elle forme une oasis au milieu d'elles. » Nous préférons attribuer ce nom d'île à ce que c'est une portion de terre entourée d'eau : c'est un carré long limité par la Seine, la Marne, l'Oise, etc.

IROQUOIS, pas d'étym. dans Littré. C'est un mot formé par les Français, d'après le mot favori des Iroquois, à la fin d'une phrase, « *Hiro*, » c.-à-d. j'ai dit, terminé par le cri *Houé !* qui rappelle l'*aoi* de la fin des laisses du *Roland*, l'*evohé* des Latins, l'*enneovoy* d'Ol. Basselin. Pour cette dénomination d'un peuple par son mot habituel, Cf. les Didons, les Français, de leur mot dis-donc, etc.

RAINURE : pour ce mot, Littré renvoie à *rainer*, qui n'est usité qu'en menuiserie, et cette forme mène Skeler à un dérivé de *rain*, bord. Tous deux sont le jouet d'une mauvaise orthographe. Voici la famille du l. *regula : rêle* ou *raile*, en norm. règle et raie, toute ligne droite, d'où l'angl. *rail ;* le fr. *railure*, dont *rainure* est une simple variante, et ses dérivés rainoire, raineau.

JACASSER, crier, se dit de la pie, dont le nom pop. est *agasse*, *agace :* « ce mot paraît venir de *Jacquot*, nom pop. donné aux perroquets et aux pies. » D'abord, nous ne connaissons que *margot*,

Digitized by Google

comme nom pop. de la pie ; ensuite *Jacquot* n'eût pu donner que jacquoter. Nous avons ici le nom pop. de la pie, *agasse*, et le préfixe *j* ou *ja* = *cha* qui est un péjoratif.

JACHÈRE : « origine inconnue » (Littré). Ce mot peut venir du lat. supposé, *jacitura*, terre jacente, reposée, formé comme le lat. *jaciturus*.

JAFFET, terme rural, crochet pour abaisser les branches des arbres, non étym. dans Littré : c'est le dim. de gaffe.

JALON : « origine inconnue » (Littré) ; le jalon primitif ayant dû être une pierre, c'est le v. fr. *jale* et le fr. *jalet*, pierre.

AJONC, mot sur lequel Littré n'arrive pas à une solution : d'après la vague ressemblance qui suffit au peuple, pour les végétaux, on peut admettre comme radical jonc, d'autant mieux que plusieurs joncs (l'*acutus*, le *maritimus*, le *squarrosus*) sont piquants, et comme préfixe le v. fr. *ague*, aigu, d'où *ague-jonc*, ajonc. Par corruption, en norm. *jan*, que Littré admet, mais sans étym. En v. norm. *jaam* : nous croyons que c'est le mot des pêcheurs normands à Saint-Piere-Miquelon, où ils boivent le thé de *jam*, une plante du pays.

JANTE, mot sur lequel Littré ne conclut pas ; il cite, sans l'admettre, le l. *canthus*, roue et cercle de fer autour des roues, et cependant il venait de citer, d'après du Cange, l'intermédiaire *gante*, et dès lors on a les trois formes successives : *canthus*, *gante* et jante.

JAQUE et JAQUETTE, litt. vêtement de Jacques Bonhomme, personnifiant le paysan français, ou des *Jacques*, d'où Jacquerie, les paysans révoltés. Littré ne se prononce pas sur cette étym. qui est celle de du Cange.

JACQUEMART : Littré cite, comme étym. douteuse, et avec raison, le nom de l'inventeur *Jacques Marc* ; pour nous, nous avons rencontré *Jacques Aimard*.

JARGON, d'où le fr. argot (l'iargon) est litt. le cri du jars, ou *gar*, mâle de l'oie, et primit. un être du sexe mâle, d'où le fr. garçon. La présence du *g* dans jargon, dans *jargauder* et le v. fr. *jargonner*, donne pour forme première *jarg* et *garg*. Mais le v. f. *jas* (du Cange) représente *jau*, coq, du l. *gallus*.

JAROUSSE, avec ses variantes garousse, arousse : « origine inconnue » dit Littré, mais, en réalité, étym. difficile et compliquée : qu'on veuille bien nous suivre en partant de

1° BOURRACHE, plante orientale, sudorifique, mot dérivé de

Digitized by Google

Bou-rach, fils de la sueur, et non de *borrago*, qui a été forgé par les botanistes. On a *borrace*, bourrache, dans des textes du treizième siècle. Par la chute du *b* on a obtenu arroche, qui est une autre plante, il est vrai, mais si elle n'a que des rapports botaniques éloignés avec la bourrache, elle en a d'autres : communauté de patrie, l'Orient; communauté d'usage, toutes deux étant employées en décoction ; communauté d'effets salutaires ; communauté culinaire, puisqu'en certains pays la bourrache, comme l'arroche, est une plante potagère. En angl. *orrach*, l'arroche. Pour la chute du *b*, cf. l'it. *Lettone*, laiton, devenu *ottone*, l'anglais *ingot*, du fr. lingot;

2° Arroche est devenu aisément *arousse*, et c'est son nom pop. en normand; et il a pris la forme plus rapprochée d'*arosse*, appliquée à plusieurs légumineuses, comme la gesse cultivée (*Lathyrus sativus*, en norm. *arosse*, selon la *Flore* de Brébisson);

3° Arosse et Aroussb, en passant à d'autres plantes, à rapports éloignés, qui devaient être dès lors de fausses bourraches, se sont préfixées d'un péjoratif *va* et chuinté *cha* qui a donné charosse, charousse, que nous ne trouvons nulle part, mais qui est la transition naturelle à Jarousse.

C'est chose curieuse de voir Littré s'efforçant de tirer le fr. Arroche du lat. *atriplex*, et il est étonnant que sa sincérité ordinaire ne lui ai pas dicté sur cet article : étymologie inconnue.

Jeton : il ne suffit pas de dire, comme Littré pour ce mot, qu'il est « dérivé de *jet* qui est le sens de jeton. » Quel rapport entre le verbe jeter et le subst. jeton? C'est litt. le métal qui est jeté dans le moule. Ainsi en angl. *geat* est le trou d'un moule où on jette le métal. (Pour la loc. norm. « je ne sais ni jet ni calcul, » v. ci-dessous).

Job : Littré ne se prononce pas nettement sur les dérivés de Job, type de sainteté et de patience, que l'esprit pop. a dû trouver trop saint, trop patient, et de là niais. De ce rad. viennent jobard, jobelin, le v. fr. *jobelot*, niais.

Jockey, jeune domestique pour conduire les voitures, monter les chevaux, etc., le fr. Jacquet ou petit Jacques, pour Littré, mais plus vraiment le dim. de l'angl. Jack, qui vient non pas de Jacques, mais de Jean, et cette finale *ey* est un dim. purement anglais, par ex. *Charley*, petit Charles, *Jacky*, dim. de Jack.

Jet : Littré cite de Montaigne : « Je ne sçais compter ny a ject

Digitized by Google

ny a plume. » Il cite encore la locution normande : « Je ne sais ni jet ni calcul » que nous avons mise dans notre *Gloss. norm.* avec la locution anglaise « *to cast up an account.* » Toutes renferment cette idée qu'on enseignait à compter à l'aide des jetons, témoin encore ce texte de *comptes* de Bayeux, de 1507 : « Pour un jet de getons pour les calculs dudit hostel et la bourse, 18 den. » Quelle est l'étym. de Littré? Il tire jet, du prov. *get*, it. *getto*, courroie du faucon. Quel rapport? (Pour jet et l'abrév. de jeton, v. ce mot).

Recoulée (feu de), litt. qui fait reculer : Littré n'a pas connu la form. norm. *feu de recul* du *d'ervul*, où les philologues classiques d'il y a un siècle auraient vu le *feu d'Hercule*, le bûcher où il se consuma.

Jocrisse, benêt, nigaud, mot que Littré ne tente pas d'expliquer. Nous croyons que le mot Jean, synonyme de niais, est la première syllabe, mais pour la fin nous l'ignorons. Est-ce Jean qui rit (Jean-crit) ou Jean-triste? Nous nous contentons de citer des termes analogues : Jean-Lorgne, un sot, Jean-des-Vignes, un imbécile, Jean-de-Nivelle, Jean-Ridoux (qui rit doux), Jean-Farine, etc.

Joli, Gai, Jovial : Nous tirons ces mots d'un même thème, du l. *gaudialis*. Jovial en sort directement par *jauvialis*; joli, par la réduction en *jaulis*; gai est venu par l'esp. *gayo*, par l'it. *gajo*, qui supposent *gaujalis*, *gaujal*; quant à joyeux, il sort du l. *jocosus*, par l'it. *givioso*. Littré tire joli du scand. *jul*, fête de Noël : on se demande par quel rapport; ensuite comment l'it. *giulivo*, joli, pourrait-il philologiquement et même géographiquement venir d'un idiôme scandinave?

Jotte : « un des noms vulg. de la bette, dans plusieurs provinces : c'est une des formes de joue » (Littré). Mais quel rapport entre une bette et une joue? Il y en aurait davantage, si jotte signifiait, comme en Basse-Norm., citrouille : soupe de *jotte*, soupe de citrouille. Au *Suppl.* Littré dit que dans le Loiret *jotte* se dit du sénevé des champs. Nous lisons aux notes ms. de notre *Gloss. norm.* : *iottes*, v. f. légumes. Etym. inconnue : *giol*, nom pop. de l'ivraie, est le seul mot que nous connaissions qui s'en rapproche.

Jouffu, Maffu, Mouffard, Mouffle et Muffle, Souffle : Littré se livre à beaucoup de recherches pour trouver des mots racines pour origine à ces expressions ; nous les ramènerons tous à une onomatopée faite de deux notes : 1° du gonflement de la bouche; 2° de l'exhalaison du vent qu'elle contient.

Juc, perchoir des poules, ordinairement au haut des arbres, en

Digitized by Google

norm. *juquier*, jucher, du l. *jugum*, hauteur, sommet : de *jugum* vient bien *jug* ou *juc*, contrairement à l'avis de Littré.

KEEPSAKE. Mauvaise définition dans Littré, qui traduit ce mot par souvenir d'amitié : pas d'amitié dans ce mot. Puis il le décompose en *keep*, garder, et *sake*, objet, ce qui donne à penser que c'est garder un objet, ou un objet à garder ; mais *sake* marque le but, la destination, et *keepsake* signifie : en vue de conserver.

KLAVAIS, filon dans un lit de houille, où il est *enclavé*, cf. le mot nautique clavé, et puis claveaux, etc. Pas d'étym. dans Littré.

KNOUT, non défini philologiquement par Littré : *knout*, en russe, signifie fouet.

LABRADOR, cité par Littré sans étymologie. « L'antique narration celtique la *Maladie* de Cuculain, qui place l'*Inis* (île) *Labrada* au-delà des vagues de la grande mer, fort loin de l'Irlande, au pays des Sids, nous apprend que le soleil s'y couchait à la porte occidentale du palais de Labraid. » (Beauvois, *Hist. des Religions*, 8e vol. p. 678.)

LABARUM : « dont l'origine est inconnue. » (Littré.) Ce mot, suivant Fullerus, est formé du grec λαφυρον, dépouille, parce que cet étendard était une dépouille de l'ennemi.

LABEUR : « Dans les meilleurs textes, *labeur* est féminin, comme c'est la règle, quand un mot latin en *or* se transforme en mot français. » C'est parfaitement exact. Ce n'était sans doute pas le lieu, pour Littré, de dire comment et pourquoi. Il l'a essayé ailleurs, mais sans un plein succès. Nous-même, nous avons fait de ce problème une thèse présentée au congrès de la Sorbonne, et nous avons donné les raisons psychologiques, géographiques et philologiques de ce changement, spéc. l'influence des noms féminins bretons, correspondant ou exprimant des idées abstraites, comme celles de chaleur, honneur, verdeur, etc.

LACER : « couvrir la femelle en parlant du chien, » dit Littré, mais sans donner l'étymologie. Nous croyons que c'est enlacer.

LAITERON, plante lactescente : « dérivé irrégulier du lait, » dit Littré. Sans doute, s'il vient de lait, mais le suffixe suppose laitière (plante), comme on dit vache laitière. Quant à la forme norm. *laceron*, Littré n'explique pas cette singulière transformation.

LADY, de l'anglo-sax. *hlœfdige* (Littré). Est-ce suffisant? Et l'étym. de *hlœfdige?* Or, selon le *Dict. de Bailey*, *hlœfdig* ou *lœfdian*, est comp. de *hlaf*, pain, et *dienen*, conserver : celle qui garde le pain. Lord, dont Littré donne incomplètement l'étymologie, est, suivant

Digitized by Google

le même Bailey, celui « qui apporte le pain, » de *laf*, pain, et de *ford*, apporter.

LAICHE est le fr. laisse, chuinté, signifiant lien, corde, le principal caractère des *carex*, ou laiches, étant de servir de liens : or, laisse vient du l. *laxa*, corde lâche. Littré est pour un radical allemand.

LAIE, la femelle du sanglier, en bas-lat. *laia*, du lat. *lactanea*, celle qui allaite. Pour Littré, origine inconnue.

LAIE, route dans un bois, litt. *via lata* (du Cange), large voie ; de là *laïer* des bois, y faire des percées. Nous préférons cette origine latine à une origine scandinave qu'accepte Littré.

LAIE, marteau de tailleur de pierre dont le tranchant est dentelé, n'a pas d'étym. dans Littré : c'est le lat. *lata* (comme le fr. *lé* est le l. *latus*) parce que c'est la partie du marteau la plus large.

LAISSE, corde pour mener les chiens, du l. *laxa*, litt. corde lâche. Littré ne reprend pas Diez qui dit que *laisse de chien* vient de *laxa*, et que *laisse de chapeau* vient du germ. *lisse*, *lesse*, etc. Pour nous, ayant le même sens, tous deux ont la même origine.

LAISSE, tirade, couplet dans les grands vieux poèmes, comme le *Roland*, n'a pas d'étym. dans Littré. Ne serait-ce pas la tirade après laquelle le narrateur suspend, *laisse*, *lâche* son sujet?

LAITIER, dont l'étym. n'est pas suffisamment mise en évidence par ces seuls mots dans Littré : « Sans doute de *lait*, à cause de l'apparence de cette substance. » Nous définissons laitier « une matière semblable au *lait* qui, dans les grandes forges, surnage au-dessus du métal en fusion. »

LAITON : Aux diverses étym. présentées par Littré, sans en adopter une, nous opposons celle que Edel. du Méril a trouvée dans l'isl., c.-à-d. *laton*, traduit par *orichalcum*.

LAMANEUR, pour Littré, du flamand *lot-man*, l'homme du plomb, parce que les lamaneurs se servent de sondes de plomb ; mais il y a mieux : c'est l'homme du *loch*, en scand. *log*, c.-à-d. du bois ; c'était avec une corde et un morceau de bois qu'on mesurait la marche du navire.

LAMBEAU : Ici Littré donne quatre étymologies et termine en disant : « Il est difficile de se prononcer. » Or, la meilleure est celle de du Cange par le l. *limbus*, frange, bord, bandeau, d'où le v. fr. *label*, le fr. lambel et lambeau.

LAMBIN : Nul rapport avec le savant Lambin ; Littré le reconnaît,

Digitized by Google

mais ne conclut pas. Pour nous, c'est le mouvement imitatif d'une marche lourde à deux temps inégaux.

LAMPETTE ou LAMPRETTE (comme on dit *chauffette*, pop. et chaufferette) est la nielle des blés, ou agrostème, et le *lychnis flos cuculi*. Pas d'étym. dans Littré; litt. petite lampe, de la forme de la capsule.

LANCEPESSADE et ANSPESSADE, de l'it. *lancea spezzata*, litt. lance brisée, dit très bien Littré, mais il n'explique pas bien cette expression. D'après Ménage, lance brisée signifiait primit. soldat réformé.

LANÇON : Littré dit bien que c'est le nom de l'équille, à Granville, mais n'ajoutant pas que ce poisson est très allongé, très élancé, comme une petite anguille, il ne rend pas compte de l'expression.

LANDE : à l'all. *land*, terre, contrée, Diez préfère le bret. *lann*, buisson d'épines (dans le Dict. du P. Rostrenen, *lann*, terre en bruyère), ce que Littré n'accepte pas, d'après l'historique ; or, son historique où l'on ne trouve que « cerf en lande... sanglier ès-landes... une lande où ils trouvèrent miel » atteste que ce n'est pas ici le *land*, contrée, pays, des landes germaniques. Mais la présence du *d*? Il s'est introduit par raison de prononciation ou sous l'influence du *land* germ., comme sous cette influence le l. *altus*, v. fr. *alt*, est devenu *halt* et *hault*, et haut. Littré a donc confondu *lann*, lande, qui est celtique, avec *land*, pays, qui est germanique.

LANDIER, pour le-andier, l'andier, en v. fr. *andier*, et dans une glose du douzième siècle : « ANDERE, *ferrum quod ticiones sustinet* » ne vient pas de l'anglo-saxon *brandiron*, chenet, de *brand*, tison et *feu*, et *iron*, fer (par erratum *feu*) comme le veut Littré, mais de *hand-iron*, main de fer.

LANET, sorte de filet, appelé généralement *havenet*, dit Littré sans étymologie. Ce mot ne serait-il pas la rédaction de *le havenet*, l'*anet* ?

LANIÈRE, courroie longue et étroite : Scheler, dit de *lanarius*, fait de laine, Littré propose *laniare*, déchirer. Pas de rapports. C'est le l. *lacinia*, bande longue et étroite, bandelette, par un intermédiaire *lacniaria*. en v. fr. *lasnière*, ou le s représente *c*.

LANIÈRE ou LANLAIRE, formé de *la-la* nasalisé, avec une finale féminine pour correspondre à une autre finale féminine : ce que Littré n'explique pas. LANDERIRETTE, *Landerira*, rime féminine et rime masculine pour former un chant ; le radical est le même que

Digitized by Google

lanière, avec changement de *l* en *d*, comme dans *il vadira*, en fr. il vaudra, comme dans *moudre*, en fr. moudre. Le *rirette* et *le rira* est pour la rime avec l'idée latente de rire, risette. Lan-ière, avec ses deux notes, se dit dans l'Avranchin d'une demi-roue qui broie les pommes à cidre, et qui a un double mouvement, un va et un vient, par conséquent deux notes.

LANTURLU (clous à la), inconnu à Littré, usité en Basse-Norm. pour des clous à deux versants dont on borde la chaussure : c'est donc une force et un ornement de la bordure. Cela nous mène peut-être à l'étym. d'un mot non expliqué par Littré : Lanture, l'enjolivement que le chaudronnier fait avec le marteau (surtout sur les bords ?)

LARIGOT, c'est la bonne orthographe : nous-même nous avons cru à l'étym. par Tire-la-Rigaut, le bourdon d'Odon Rigaut dans la cathédrale de Rouen, mais nous n'y croyons plus, depuis que nous avons lu la dissertation décisive de M. Jean Fleury *(Mém. de l'Ac. Delphinale)*, qui établit que l'arigot est une forme de larynx, et que boire à « tire l'arigot » c'est boire à tirer la gorge, à rendre gorge. Rien de concluant dans Littré.

LAVRIOT, baquet où les boulangers *lavent* l'écouvillon, en norm. la *patouillè :* pas d'étym. dans Littré ; c'est pour *laveriot*, le petit lavoir, la lavette.

LAYETTE, l'ensemble de langes de l'enfant, ce qu'on lave souvent, pour *lavette :* Littré tient pour une étym. germanique.

LÉCHEFRITE, l'ustensile qui reçoit le jus du rôti : pour Littré c'est *léche*, une chose friande, et *frit ;* pour nous, c'est *léche-friture.*

LÉANS, là-dedans, du l. *illic intus ;* Littré ne cite pas *illic.*

LIBAGE, pas d'étym. dans Littré : le *Dict. de Trévoux* le définissant « pierres dans les fondations pour y asseoir la maçonnerie, » on pourrait y voir *litage*, si le *t* en *b* ne faisait difficulté.

LICHE, pas d'étym. dans Littré, mais sa propre définition « ardoise à surface douce » donne le fr. lisse, chuinté.

LIE, en wallon *lise*, dit Littré, mais origine inconnue. La forme *lise* peut conduire à lie ; or, en bas-norm. *lise* signifie boue, bourbier ; or, le fr. glaise, s'y dit *glise*, d'où facilement *lise.* Le *g* étant tombé comme il est tombé dans *loir*, lérot, du l. *gliris.* Littré cite un texte du douzième siècle où *lie* a le sens de bourbier, boue : « E forsmenat (tira hors) mei de la fosse de miserie e de palu de lie. »

LIERNE, planche qui sert à divers usages, mot pour lequel Littré

Digitized by Google

propose « peut-être lienne » sans plus d'explication. Mais dans l'article de LIERNE il met *lierne*, la clématite, avec la même étym., mais il n'y a pas à douter que ce ne soit le fr. liane, appliqué à une plante grimpante et tellement enlaçante que les Normands l'appellent le *diable en haie*, et les Anglais de même : *the devil in a bush*. Toutefois *lierne*, pièce de bois, semble se rattacher à *lier*, du moins le *Dict. de Trévoux* le traduit en *catena* et en *colligation*.

LIMANDE, poisson de mer à peau rude, se rattache évidemment à *limer ;* mais Littré en mettant dans son article limande, pièce de bois plate, ne donne que ceci : c'est en raison de la forme plate du poisson que *limande* a été employé figurément dans certains métiers. » Ce serait bon si ces planches avaient quelque chose qui *lime* ou qui est limé.

LIMESTRE, espèce de serge, pas d'étym. dans Littré, et cependant le *Dict. de Trévoux*, où il a beaucoup puisé, dit que c'est le nom de l'inventeur.

LIMIER « du lat. *ligamen*, en v. fr. *liemier* », dit Littré, et c'est tout; mais il faut supposer *ligaminarius*, litt. le chien qu'on mène en laisse.

LIMITÉ : si l'on veut savoir ce que c'est qu'une société *limitée*, Littré n'en dit rien : c'est celle ou les sociétaires ne sont engagés que pour une somme déterminée et non pour toute leur fortune.

EGAY-OUS, MES GAS. Ce mot de Jean Chouan à ses hommes, leur commandant l'ordre dispersé, a été singulièrement interprété par l'auteur du *Livre d'un Passant :* « Egayez-vous, amusez-vous, » comme si cette horrible guerre eût été une affaire de plaisir. Cela ne se discute pas. Littré écrit assez correctement *égailler*, disperser, mais en déclare l'origine inconnue. C'est le patois norm. qui la donne : le rad. est *égaler*, d'où le fr. régaler (les terres), répandre *également* les terreaux et les fumiers sur les prés et les champs. Littré cite égaler, dans le sens de rendre uni : « Egalez cette allée qui est raboteuse. » Delboulle cite le norm. *égasiller*, même rad. qu'il traduit par écarter. (*Gloss. de la vallée d'Yères.*)

LINGOT : Sur ce mot, cette citation par Littré d'une note de Génin, dans ses *Recréations*, à propos du mot angl. *ingot*, du fr. lingot, où le *l* est tombé, comme le *b* dans l'angl. *orach*, du fr. bourrache : « *Ingot*, dans les contes de Canterbury de Chaucer est interprété par moule à fondre, et Génin le fait venir de *get*, mettre, et *in*, dans. » L'étymologie est fausse, mais il s'agit de rectifier cet anglais,

Digitized by Google

car *get in* signifie sans doute mettre dedans, mais Génin a été trompé par la ressemblance de *geat*, vieil anglais, qui est le fr. jeter, et *geat in*, c'est jeter dans (un moule), et l'anglais actuel a encore *geat*, le trou d'un moule, litt. le *jet*, l'ouverture où l'on jette le métal. (V. GEAT dans notre *Glossaire anglo-norm.*, p. 70).

LIONDENT, la dent de lion, plante : Il eût été d'une philologie instructive et comparée de signaler l'ordre de ces deux mots, qui n'est pas dans le génie du français, et qui est dans celui des langues germaniques ; nous l'appelons préapposition, ou apposition à rebours. Cf. chèvre-feuille, chiendent, joubarbe (barbe de Jove ou Jou, de Jupiter). Mais on dit aussi dent de lion, d'où l'angl. *dandelion*.

LISERON, le convolvulus : « Les étymologistes voient dans ce mot un diminutif de lis ; mais cela est-il sûr? Et ne peut-on pas plutôt le rapporter au radical de liséré, de lisière ? » (Littré). Nous ne le croyons pas : d'abord liséré ferait *liséron*, et puis le convolvulus le plus frappant est le grand, l'*arvensis*, rappelle le lis par sa blancheur, et le *C. sepium* est aussi blanc, rarement rose, et n'a pas de liséré. En Normandie, *liron*, cf. *liset*, litt. petit lis.

LIMITROPHE : Nous avons ici un de ces mots rares, qu'on appelle hybrides. Littré dit bien : du lat. *limitis*, limite, et τρεφω, nourrir, et Quicherat donne la même composition. Mais ni l'un ni l'autre ne comblent la distance entre limite et nourriture. Il fallait dire que, par limitrophe, on entendait des terres sur la frontière assignées pour nourrir les soldats.

LIMOSELLE « plante aquatique » (Littré), ce qui n'est pas suffisant ; ajoutez qu'elle vient dans le limon, et que son nom est le dim. du l. *limosa*, litt. la petite limoneuse.

LINGARD, morue longue, pas d'étym. dans Littré ; or, en norm. un *élingard*, un *elinguié* est un être allongé, élancé. De même *lingue*, espèce de lotte allongée.

LITRE, la bande armorial, en mortier, autour des églises, des colombiers. Littré croit que ce mot est le même que *liste* au sens de bordure, qu'il a tiré du germ. *leiste ;* mais le *r* fait difficulté. En v. fr. c'était *luite*, et on lit dans D. Huynes « *luitte* d'armes, » pour la série des écussons des chevaliers du Mont Saint-Michel. Nous tirons *litre* et *luitte* (pour *luitre*) de l'adj. latin *lutarius*, de *lutum*, boue, pisé, argile.

LOCHER, verbe actif, secouer, se dit en Norm. pour secouer les branches d'un arbre. Littré accepte, d'après Diez, l'all. moyen

Digitized by Google

lücke, branlant, mot qui aurait donné *louker* qui ne se trouve pas. Or, le norm. a le verbe *elosseter*, arracher une branche, par conséquent en la secouant ; *elosseter* est un diminutif qui suppose *élosser*, qui chuinté donnerait *élochier*, *lochier*, forme normande.

Nous aimons à rapprocher de ces dernières formes un mot de l'Avranchin sur les enfants qui commencent à grandir ; on dit : « Ils commencent à s'éblusser, il s'éblussote. » C'est une comparaison avec les jeunes poulets qui sont déjà grands, quand ils se mettent à *s'épluser*, en fr. s'éplucher, à *s'épluchoter*. C'est ainsi que la forme chuintée de *peluche* et *pluche* est partie de l'it. *peluccio* et *peluzzo*, en esp. *pelusa*.

Loriot, en norm. orgelet, litt. grain d'orge, litt. pour le *orgeol*, d'après sa ressemblance, avec agglutination de l'article, comme dans le nom de l'oiseau, loriot, qui est pour le *aureol*, le doré.

Rustiquer « crépir une surface dans le genre rustique, » selon Littré, qui tire ce mot de rustique qui n'est cependant pas très ancien, datant du quatorzième siècle, refait, comme il le dit, sur le latin, car le v. fr. est *ruiste* et *ruste*. De ce dernier vient rustre, par l'épenthèse de *r* « comme dans esclandre, dit Littré. » Nous ajoutons comme dans thrésor, du l. *thesaurus* ; dans Marseille, de *Massilia* ; dans *perdrix*, de *perdix* ; l'épenthèse de l'autre liquide visible dans saint Planchers, issu de saint Pancrace, par une série d'opérations qui amène *Planeheree*.

Louvre, en bas-lat. *lupara* : « on n'en connaît pas la signification. » (Littré). C'est prob. une louvière ou repaire de loups. Cf. Louvière, en lat. *luparia*. Une *loutrière*, en v. fr. est une arme de berger contre les loups. Cf. les localités dites *Louvières*.

Lucet, fruit de l'aireile, appelé aussi *mauret* (lisez *moret*, noir) dit Littré, sans étym. Or, *lucet* peut venir du lat. *lucus*, fruit des bois.

Luncheon et Lunch, repas vers le midi, mot emprunté aux Anglais. Littré le tire du gallois *llwne*, qui prob. l'a pris à l'anglais. Or, ce mot est pour *nuncheon*, du l. *nonatio*, repas pris à nones (vers deux heures, la neuvième heure), d'où l'angl. *noon*, midi, l'heure des nones monastiques.

Lutin, pour Littré, origine inconnue : sa forme archaïque *luiton* et *nuiton* la donnent ; c'est litt. l'être nocturne.

Macabre, étym. où Littré est peu concluant, mais, comme le dit Dozy, la meilleure est l'arabe *maqabir*. C'est sans doute par compa-

Digitized by Google

raison avec les personnages décharnés de cette danse qu'à Valognes on appelle *Macabées* les vieilles femmes, revendeuses, spéc. de fruits.

MACHEFER : pas d'étym. concluante dans Littré ; nous proposons : *masse-de-fer*, l'*a* étant long dans *masse*.

MACHICOULIS, en v. fr. *machecoulis*, litt. masse (corbeau) à recevoir une coulisse, comme une herse. Littré admet *coulis* qui glisse, mais, dit il, la seconde partie du mot est ignorée.

MACHE, la bourselte : « probablement de mâcher » dit Littré, mais quel rapport ?

MACREUSE, la bisette, en norm. *marette*, de sa couleur *more* ou noire (*anas noir*) : origine inconnue pour Littré. C'est litt. la maigre ; c'est un canard que l'Eglise regarde comme aliment maigre.

MADRAGUE, pêcherie pour le thon ; Littré dit origine inconnue et cependant il cite l'esp. *al-madraba*, mais il n'ajoute pas : de l'arabe *al-mazaraba*, enceinte.

MADRÉ : pour Littré origine germanique : mais c'est le v. f. *madre*, marbre, du l. *marmor*. Pour Madrepore il dit : *madre*, mère, et πωρος, pierre, quel rapport ? c'est *madre-pore*, litt. marbre poreux.

MADRIGAL, mot que Littré tire du vieil esp. *matriale*, sorte de chanson, mais *matriale* ne rend pas compte de la forme entière de madrigal. Sans doute madrigal pourrait devenir *matrial*, mais non le contraire. Pour nous, madrigal vient du verbe *madrugar*, se lever matin, chant du matin, aubade.

MAFLU, MAFFLÉ, qui a de grosses joues : « origine inconnue » (Littré). Or, il y a là toute une famille de mots imitatifs, représentant l'acte de mâcher par une bouche gonflée, la double note *ma*, mâcher, et cette molle finale *affle*, *fle*, qui imite le bruit et le mouvement de cette bouche molle et tombante. Cette famille naturelle est dès lors très répandue : *mafler*, manger beaucoup (Ondin, *Dict.*) ; Hainaut *moflu* ; esp. *mofleter* et *mofletudo*, grosses joues ; le fr. *mufle*, visage, en pop. fr. moufle ; le fr. moufle, grosse mitaine, s'ouvrant comme une bouche, mouflard ; l'all. *moffel*, chien à grosses joues ; en angl. *muff*, manchette, etc., longue famille, pour ainsi dire indéfinie.

MAGNAN, d'où le fr. magnanerie, est le nom pop. du ver à soie : « origine inconnue, dit Littré, qui ajoute que ce mot peut avoir une origine commune avec l'anglais *maggot*, un *ver*. » La communauté se réduirait donc à *mag*, c.-à-d. à peu de chose. La solution reste

Digitized by Google

donc à trouver. Or, on sait que *Magnan* signifie l'homme de la Limagne en Auvergne, d'abord *Limagnan*, et que ce mot s'est appliqué aux chaudronniers ambulants, le plus grand nombre venant de cette Limagne, en Auvergne. Nous admettons que l'Auvergne, et surtout la chaude et fertile plaine de Limagne, a été un grand centre pour l'élevage du ver à soie, qui en se répandant au dehors a gardé, selon l'usage, le nom de son pays d'origine. Cf. la variante *magniau*, ver à soie ; et *magnier*, chaudronnier ambulant.

MAGOT, un homme fort laid, d'où *magot*, gros vilain singe ; Littré prononce : origine inconnue. C'est un mot de Rabelais qui éclaire cette origine : il tombe sur une des races maudites, les Goths : « Goth Magoth » pour Mau-Goth, mauvais Goth, affreux, laid.

MAGOT, somme d'argent mise en réserve, *magaut* (Oudin, *Dict.*) et *magaut* en Berry. Sur ce mot Littré ne conclut pas. C'est l'extension de signification et l'altération d'un mot normand : la *migaut* et *migeaut* désigne la provision de fruits de garde, faite à la Saint-Michel, à la *Michaut*. Toutefois, le changement de genre fait difficulté.

MAHEUTRE, en v. fr. *maheustre*, soldat protestant au temps de la Ligue : « origine inconnue » dans Littré. Un mot fr. s'en rapproche, c'est *mahistre*, une des formes de *maistre*, maître.

MALANDRE, MALANDRIE, MALANDRIN, MALADRERIE : dans tous ces mots, au sens commun de lèpre se trouve le préfixe mal ; mais quel est le suffixe ? Littré n'en parle pas. C'est le mot ladre, nasalisé ou non : litt. *mal-ladre*, mal-lèpre, mauvaise lèpre.

MALADE, non pas de *malè-aptus*, qu'on ne trouve pas, étym. à la manière de Huet et de Ménage, et Littré l'accepte. C'est le part. passé *malato* it., du verbe *malare* et *emmalare*, rendre malade ; d'où l'it. *malattia*, maladie.

MANC, en norm. privé d'un membre « manc d'un pied, manc d'un bras, » en v. fr. *manc :* « Miex vodroie estre d'un pié manc. » C'est le l. *mancus*, mais Littré n'a pas connu le *manc* normand.

MANDRIN, instrument pour forer, qui est pour Littré d'origine inconnue, est tiré par M. Brugge (*Romania*) de l'arabe *mamphar*, passant par *mamfrin*, *mandrin*.

MANIVELLE, en it. *manovella*, selon Huet du l. *manuela*, qu'on ne trouve pas ; *manulea*, manche, seul existe en vieux latin. Mais on peut supposer le dim. *manuella*, prononcé *man-vella*, avec épenthèse de *i* pour appuyer la voix. On n'a pas besoin de l'hybride de

Digitized by Google

Scheler, que Littré semble adopter : *manus*, main, et *wellan*, tourner, en haut-allemand.

MANNE, du breton *man*, panier ; MANNEQUIN, sorte de panier haut et rond, est le breton *man*, panier, et *quein*, dos ; c'est une hotte (étym. de Grég. de Rostrenen) ; MANNEQUIN (des peintres), est le même mot, cet objet ayant été un tissu d'osier. Pour Littré trois étym. différentes sur ces trois mots de même famille.

MAQUEREAU (poisson), étym. très controversée : Littré en cite plusieurs et conclut « que l'origine de ce mot reste douteuse. » Nous pouvons peut-être la résoudre d'après cette note de notre *Dict. étym. ms.* : « Dans des gloses du douzième siècle, de Tours, on lit : *megarus*, macherel. » Le passage est facile de *megarel* à *maquerel*. Mais nous ignorons le préfixe de *megarus* ; quant au lat. *garus*, il désigne le poisson dont on faisait le *garum*, saumure très estimée.

MAQUEREAU, entremetteur de débauche : « On le tire du flamand *makelaar*, entremetteur, dit Littré. » Mais le flamand a pu l'emprunter au français. Nous proposons pour radical le v. f. *maque*, vente, marchandise, d'où viendraient *maquer*, vendre, et son dim. *maquereller*.

MAQUILLER, sans étym. dans littré : or, maquiller, c'est faire sur la face humaine les opérations que les maquignons, en v. fr. *maquillons*, font sur les chevaux qu'ils savent peinturlurer. Mais d'où vient maquignon? Comme le précédent, du v. f. *maque*, vente, marchandise, d'où on suppose *maquer*, vendre, *maquiller*, dim.

MARAUD et MARAUDER : Littré identifie dans la même famille ces deux mots d'un sens cependant différent, l'un signifiant un coquin, l'autre le pillage illicite à la guerre. Pour le premier, origine inconnue ; pour le second, c'est *mal-rôder* ou *mal-rauder*, et maraudeur est le mauvais rôdeur, ou *raudeur*, puisque la forme ancienne de rôder est *rauder* : Littré en cite huit exemples, il établit que rôder vient du l. *rotare*, d'où l'expression « rôder les yeux, » rouler les yeux, promener ses regards. En somme, MARAUD et MARAUDER, même racine.

MARATRE, primit. belle-mère, comme *parâtre*, beau-père, *fillâtre*, beau-fils, d'une terminaison *aster*, *astra*, qui indique un diminutif, dit Littré, mais il ne donne pas de sens précis à ce suffixe : nous proposons *alter*, *altera*, *mater-altera*, la seconde mère, l'autre mère. Mais le *s* de la forme archaïque, *marastre*, *parastre*, *fillastre*, fait difficulté.

Digitized by Google

MARCHER : Littré côtoie la vraie étym. de ce mot par *marcus*, marteau, mais n'y entre pas : il dit que c'est une hypothèse, « tant qu'on ne trouvera pas dans marcher quelque sens positif. » Or, en Normandie on dit *marcher un champ*, le parcourir, litt. le marquer du pied, comme le l. *signare humum* : « *Puer signat humum*, » dit Horace, l'enfant *marque* son empreinte sur le sol, étymologiquement *marquer* et *marcher* sont identiques.

MARINGOUIN, pour Littré étym. inconnue ; mais le *Dict. de Trévoux* dit que c'est le mot brésilien *marigouy*, espèce de moustique.

MARJOLET, petit homme qui fait l'entendu, mot sur lequel Littré ne conclut pas. Or, on a le mot *marjaud*, *majaude*, qui, selon le *Dict. de Trévoux*, se dit d'un enfant vif et éveillé, de là le dim. *marjaulet*, vieille forme, et marjolet forme moderne. Le préfixe semble être le péjoratif *mar*, mal ; le reste est inconnu.

MARMOT, et son péjoratif MARMAILLE n'ont pas d'étym. dans Littré : nous croyons que *marmot* est le dim. du v. f. *merme*, petit, moindre, d'où le verbe *mermer*, appetisser, décroître.

MARMOUSET, petite figure grotesque, est l'objet d'une longue et confuse dissertation de Littré, qui ne conclut pas. C'est le breton *marmouz*, singe.

MARCASSIN, rien dans Littré : c'est évidemment un diminutif de *marcasse* ; mais on trouver *marcasse* ?

MARMOTTE : nous ne croyons pas à l'étym. de Littré par *murem montanum*, malgré le vieux nom *marmontain*, lisez *marmontin*, petit nom de la marmotte, son diminutif ; mais, comme en règle générale les animaux sont dénommés de leur cri, elle *marmotte*, ou murmure « comme le chien qu'on caresse. »

MARNER, monter sur le rivage en parlant de la mer : rien dans Littré sur ce terme maritime ; c'est que la mer dépose un sédiment, de couleur de marne, sur l'estran, spécialement dans le fond des baies ; elle trace sa ligne par une bande vaseuse blanche.

MAROUETTE, la camomille cotulé, en norm. amourette (pour *amarette*), de son amertume ; or, marouette en est la corruption. Pas d'étym. dans Littré.

MAROUFLE, homme fort et grossier, étym. inconnue dans Littré ; or, c'est le norm. *roufle*, fort, vigoureux, d'un *souffle* énergique, et le préfixe *ma* est le péjoratif *mar*, mal.

MARTINET, fouet à lanières : a-t-on donné une explication de ce nom quand on a écrit au bas : MARTIN ? (Littré). Il fallait ajouter :

Digitized by Google

le fouet à Martin, nom pop. de l'âne. Comment le faire figurer dans l'article *Martinet*, gros marteau ? (Littré). A-t-on expliqué *martinet*, oiseau, en écrivant simplement *Martin ?* (Littré) ; il faut dire que c'est l'oiseau de saint Martin, ou qui s'en va à la Saint-Martin.

MASCARET. « On a dit, mais sans aucun fondement, que le nom vient de saint Macaire, endroit jusqu'où les eaux de la Garonne sont repoussées. » (Littré). Pourquoi sans fondement ? Est-ce à cause du *s* de mascaret ? Il peut être euphonique, et puis le *Dict. de Trévoux* dit aussi *macaret*. Enfin les eaux ne sont pas exactement dites « repoussées, » c'est le flot de la mer qui monte au-dessus d'elles, et Saint-Macaire n'est pas sur la Garonne, mais sur la Dordogne, et à neuf lieues de son embouchure.

MASQUE, faux visage de carton peint ordinairement laid, et MASQUE, jeune fille ou femme à qui l'on reproche sa laideur ou sa saleté, ne sont-ils pas le même mot ? Littré en fait deux articles séparés.

MASSART, sans étym. dans Littré, désigne « un bas officier dans le nord de la France... archers, hérauts, hoquetons, massarts, valets de ville. » (Edit de 1717). Mais *massart* ici veut dire massier, ou porte-masse. Toutefois, en v. f. *massart* désigne le trésorier d'une ville, le gardien de la masse. (V. du Cange à *massarius*).

MASSEPAIN : « étym. incertaine. » (Littré) ; mais non, c'est un pain semé de *macis*, écorce intérieure de la muscade ; mais sa forme ancienne est *marsepain*, et le *r* ne fait pas difficulté, quand on a *Marseille* de *Massilia*, *thrésor* du l. *thesaurus*.

MASSETTE : peu expliqué dans Littré, c'est la *typha latifolia*, ou roseau de la Passion, caractérisée par sa tête en forme de masse.

MASSICOT : le tirer de *masse* (Littré), n'est pas d'une époque où l'on tient compte des suffixes et des finales : le *Dict. de Trévoux* lui donne pour synonyme *masticot*, composition faite de chaux, d'étain, de litharge, ou de plomb, espèce de mastic.

MASTOC (ou mastoque), terme pop. homme lourd et grossier, mot que Littré va chercher dans l'allemand *mastochs*, bœuf engraissé, ce qui est bien douteux. C'est l'idée de *masse* qui domine dans ce mot, avec un suffixe péjoratif en *oche*, *mastocke*. Le f. pop. *mastroquet*, le marchand de vin, ordinairement lourd et massif, comme les hommes sédentaires bien nourris et bien abreuvés. L'épenthèse de *r* n'est pas très rare.

Digitized by Google

Mat, terme, mais en v. f. *mat* signifie abattu, exténué, du l. *mactatus ;* mais Littré tient pour *mat*, terme du jeu des échecs : « *Shah mat* » le roi est mort, d'où le fr. échec et mat. C'est à ce rad. lat. *mactare* que se rattache le fr. mater, ôter force et ressort, en esp. *matar*, en bas-l. *matare*.

Matin, en v. f. *mastin*, (V. du Cange à *mastinus*), qui est la réduction du bas-l. *massatinus*, le chien de la maison, en l. *mansio*. Pas d'étym. concluante dans Littré.

Matois, litt. un enfant de la *mate*, un filou, dénommé du v. f. *mate*, vente, marché, et selon Cotgrave, d'un lieu de Paris, dit *La Mate*, où ils se réunissaient.

Loriot, l'orgeolet, ou orgelet, ou grain d'orge qui vient sur l'œil, n'a pas été recueilli par Littré, quoique très commun ; c'est la corruption de l'*orgeol*, le petit orge, avec agglutination de l'article.

Loumerie, l'ensemble des petits ouvrages de fer, éperons, gourmettes, brides : étym. inconnue, dit Littré, pour laquelle nous prenons notre article *lorimer*, de notre *Gloss. anglo-norm. :* « *Lorimer* et *Loriner* (en anglais), éperonnier, le v. f. *lorimier*, faiseur de selles, de brides et d'éperons. C'est un mot que Littré et Baudry n'expliquent pas d'une manière claire. C'est le dérivé de *loramen* et *loramindrius*, faiseurs de courroies, d'où lormier. Toutefois, nous ne rencontrons pas la forme intermédiaire, car *lerminier* est le fourreur, celui qui prépare la peau de l'ermine.

Losange : « origine incertaine » (Littré). C'est, selon le P. Ménestrier, de l'it. *losa*, chose taillée à angle aigu, qui se rattacherait au grec λοξιος, oblique.

Loupe, du l. *lupa*, ulcère qui dévore comme un loup, bien expliqué dans Littré. Nous confirmons cette étym. par le *mau-loubet*, de certains patois, un loup (maladie), litt. mauvais petit loup.

Louvoyer, non résolu dans Littré : c'est du scand. *ulof*, le côté du vent, d'où *lofer*, venir au vent ; aussi, en v. f. *alovéer* et *lover*.

Lyciet, le *lycium barbarum*, ou *vulgare* : il fallait dire originaire de Lycie.

Maton, en Avranchin, est une pierre taillée en carré, puis une brique, dénommée ainsi d'après le lait caillé mis en forme, du germ. *mat*, lait. Littré n'a pas signalé de rapport de forme.

Matou, dans certains patois *marvou*, en pic. *martou* : origine incertaine pour Littré ; prob. une onomat., d'après le miaulement ronflant (mar-cou) du chat. On a dit, sans le prouver, que c'est de

Digitized by Google

Marculph, le nom propre du chat, comme Pierre nom donné aux moineaux, comme Jacques aux perroquets.

MAUVAIS, étym. très controversée, non résolue dans Littré, mais qui peut l'être par le v. f. *malvais* (onzième siècle) et *malfès*, du lat. *maleficus*, malfaisant : de là le nom du Diable au moyen-âge, *Maufé* et *Maufait*.

MAUVIS, origine incertaine, pour Littré; en esp. *malviz*, en napolitain *marvizzo*, peut-être de mauvais-vis ou visage : c'est un faux merle.

MÉLÈZE, origine inconnue, pour Littré : donc, il n'accepte pas le rad. *mel*, miel, que suggère Roulin : nous croyons que mélèze est pour la *mielleuse* (mélèze est féminin à Genève), d'après sa manne ou sa résine.

MENEAU, dont Littré ignore l'origine, est le v. f. *mène*, *menil*, *menel*, petite maison, demeure, primit. une tourelle encorbellée et par ext. fenêtre et barre de fenêtre.

MÉRINGUE : rien dans Littré. Selon M. Luce, de *Mehringen*, ville qui produit beaucoup de pâtisserie.

MÉRINOS, primit. *ovejas marinas*, moutons marins, dit Littré. Nous ajoutons : primit. aussi *ultra-merinos*, comme venus d'au-delà de la mer, c.-à-d. d'Afrique.

MERLAN, d'origine inconnue, dit Littré; mais le l. *merula*, poisson, mais poisson inconnu, peut en rendre raison.

MÉSANGE, de l'all. *meisa*; Littré n'a pas connu le norm. *mesette*, qui sort très bien de ce radical.

MICROBE, n'est pas dans Littré; c'est un néologisme signifiant « courte vie » algue inférieure, répandue dans l'atmosphère; son autre nom est *bactérie*.

MICROCOQUE ou MICROCOCCUS, petit champignon, du grec κοκκος, grain, pépin, en l. *coccum*, le kermès, grain de cochenille, ou petit insecte, mais que les anciens regardaient comme une excroissance du chêne vert.

METS : ce mot que Littré tire du l. *missus*, envoyé, sans rapport bien visible, n'est jamais *mis* en v. f., mais toujours *mès*; c'est l'isl. *mat*, lait, la nourriture par excellence et primitive, en v. f. *mat*, lait.

MEUTIR et EMEUTIR, en v. fr. *esmeutir*, origine incertaine pour Littré : c'est comme le fr. pop. *moustille*, un dérivé de *mustum*, moût de vin.

Digitized by Google

MEUTE, que Littré tire du l. *mota*, chose émue, expédition, se tire mieux du bas-l. *muta*, rechange, attelage de chevaux.

MIÈVRE, qui a de la vivacité dans les mouvements, est sans étym. dans Littré. Il n'est peut-être pas sans rapport avec le v. f. *mieure*, mouver, remuer : en Basse-Norm. une petite mièvre se dit *mouvette*.

MINET, MINETTE, petit chat, se rattache à toute cette famille mignon, mignard, etc., qui a pour rad. *mino*, petit. Or, Littré a mis dans l'article MINETTE, petite chatte, le fr. MINETTE, petite mine, mignardise, qui est d'orig. celt. ou germanique.

MINOTIER, pas d'étym. dans Littré : la farine de minot, spéc. de minot d'Agen, était celle qui était mise pour l'exportation dans des barils dits minots, ancienne mesure de capacité, moitié d'une mine.

MIOCHE, terme méprisant pour désigner un petit enfant : Littré le tire bien du norm. *miot*, un peu, un brin, une très petite chose ; mais il fallait ajouter : avec le suffixe péjoratif *oche*.

MIROTON, « origine inconnue » (Littré) : c'est litt. *mi-rôti*, viande à moitié cuite qu'on remet à cuire.

MIROBOLANT, en v. f. *mirobolan* (seizième siècle), espèce de poix aromatique, sans doute exaltée par les charlatans. Rien dans Littré.

MIRLIFLORE : en v. f. *mirlifique* pour mirifique. Sur *mirli* on a greffé *flore*, fleur, litt. fleur merveilleuse. Peu clair dans Littré.

MISTIGRI, nom du chat, de *miste*, adroit, gentil, et de l'adj. gris, et par ext. « le joli grison » de Rabelais.

MITON-MITAINE (onguent) n'est pas expliqué dans Littré : c'est du latin francisé, *mixtum-medianum*, onguent qui tient le milieu entre l'onguent fort et le faible.

MITRAILLE, vieille quincaillerie en morceaux, en v. f. *minceraille*, du verbe *mincer*, mettre en morceaux, en norm. *mintraille*.

MITRON, pour Littré, d'une prétendue mitre ou coiffe de papier que les boulangers portent ordinairement : c'est plutôt la coiffure des imprimeurs ; mais *mitron* est l'homme tacheté de noir, de saleté, de taches enfin ; en norm., *mitré*, taché de noir, et son curieux synonyme est *talboter*, de *talbot*, tache de noir.

TROTTE-MENU : En ne citant que La Fontaine pour ce mot, Littré fait croire qu'il est de l'invention du fabuliste, ou n'est pas plus ancien que son temps. Or, Trottemenu est le nom du valet du mauvais riche dans le conte de ce nom, du quinzième siècle. (V. Fournier, *Théâtre* du quinzième siècle.)

GALERIE, mot d'étym. difficile, sur lequel Littré dit qu'on n'a

Digitized by Google

encore trouvé rien de définitif. L'étym. de Fournier par « lieu où l'on *gallait* » se régalait, ne manque pas de probabilité, en présence du v. f. *galerie*, réjouissance, joie bruyante. (V. du Cange à *Galare*.)

Toqué : Littré dit bien que ce mot veut dire cerveau dérangé, détraqué, mais pourquoi? Fournier propose pour origine : toquet, usité dans « en avoir sous le toquet, » avoir le cerveau échauffé par la boisson, comme on dit aussi « en avoir sous le casque. » Mais de ce radical serait sorti *toqueté*. En outre, d'autres mots convergent vers le sens de cerveau altéré, dérangé par un choc, un *toc*. » Ce sont en fr. cerveau fêlé, en angl. *crack*, cerveau craqué.

Pont-aux-Anes, défini par Littré, ce qui est si facile que tout le monde peut y réussir. Pas d'origine. Or, elle est expliquée dans la Farce de ce nom, quinzième siècle. Une femme ne veut pas obéir amiablement à son mari. Celui-ci va au pont où l'on voit les âniers obtenant facilement, à coups de bâtons, le passage de leurs bêtes. Il applique à sa femme le même procédé, et dès lors tout est facile pour qui emploie la force. Cependant le dicton s'est étendu et se dit d'un fait de science que tout le monde sait : c'est un pont sur lequel tous les ânes ont passé.

Etourdir, qui en v. fr. avait le sens de briser, rompre, est soumis par Littré à beaucoup d'origines qui n'aboutissent pas. C'est le même que le v. f. *estourmir*, de *estour*, combat à coups de masses d'armes.

Rabobiner, contr. de *rabobeliner*, v. f., dérive de *bobelin*, semelle de souliers, avec le sens de raccommoder grossièrement, comme font les savetiers. Le v. f. avait toute la famille : *bobelin*, semelle, savatte, *bobeliner*, raccommoder, *bobelineur*. Mais d'où vient *bobelin?* c'est peut-être le dim. de *bobe*, babiole, bagatelle, le *bobelin* étant un petit morceau, une rognure; mais d'où vient *bobe*? c'est à ce mot que nous nous arrêtons. Littré n'a nullement eu la notion de cette famille, car il tire rabobiner de bobine : « remettre sur la bobine le fil qui s'est échappé. » C'est entrer dans un autre ordre d'idées, celle de bobine, que Diez tire du l. *bombus*, d'après le bruit qu'elle fait; étym. très douteuse, d'ailleurs, car on peut faire rentrer ce petit objet, appelé une bobine, dans la famille précédente, celle qui est issue de *bobe*, babiole, ainsi que ce mot même, babiole.

Dorloter, pour Littré vient du kymri *dorlawd*, ou du bas-breton *dorlô*, caresser, mais il y a tant de français dans le breton, que ce dernier mot a pu être emprunté au français. Or, à l'origine, c.-à-d.

Digitized by Google

en v. fr., *dorelot*, signifie un petit ornement (doré?), *doreloteur* et *dorelotier*, rubanier, et *dorelater*, parer (v. du Cange à *doreloteria*).

BAGASSE, femme de mauvaise vie, selon Littré origine douteuse ; or Fournier donne *bague*, femme galante (*Théâtre fr.* au quinzième siècle). C'est peut-être une forme du v. fr. *basse*, servante.

JUPPET : « Il n'y a qu'un petit juppet » une petite distance, un saut. Ce mot du v. fr. embarrasse un peu Fournier (*Théâtre fr.* au quinzième siècle) : « Nous ne savons pas le sens exact de ce mot, dit-il, qui est d'un patois quelconque qui veut certainement désigner un espace de chemin. » En effet, dans le patois avranchin, on dit une JUPPÉE, une faible distance, un saut, un *hup !* Mais où Fournier s'est bien mépris, c'est quand il tire le v. fr. *ist*, il sort, du l. *it*, il va, qui ne peut donner le *s* : c'est le l. *exit*, d'où le v. fr. *issir*, le fr. issue. Il est insuffisant quand il traduit l'affirmation si commune autrefois *ramon*, par certainement. Mais qu'y a-t-il dans ce mot ? c'est l'abréviation de ça est mon (avis).

BATELEUR est pour Littré l'homme qui joue du bâton, de la batte ; mais non, selon Fournier, car en v. fr. *bateleur* est le joueur de *basteaux* ou *bateaux :* c'étaient des gobelets.

PLANÈTE : Littré ne cite pas la vieille et pop. locution : « dire à quelqu'un sa planète » c.-à-d. son horoscope, d'après la planète sous laquelle il est né.

DA, employé avec oui et non, est tiré par Littré et Diez de *Diva*, vieille exclamation qui, selon eux, représenterait : dis, va ! On pourrait plus spécieusement dire que c'est *dam*, seigneur, du l. *dominus*. Mais presque toujours en v. f. c'est *dea*, qui ne peut sortir ni de *diva*, ni de *dam*. Ce doit être le v. f. *deable*, diable.

SOLFIER : à ses citations Littré eût pu ajouter son synonyme ancien : *Solmifier*.

CHEZ, dérivé du l. *casa*, maison, a subi dans l'Avranchin la forme *sieus* et *seus* : sieus nous, seus nous, c.-à-d. chez nous. On le trouve même dans la réduction en *sus* : « Sus luy, suis-je pas bien souvent » (*Farce de Tout*, quinzième siècle) et dans la *Farce des femmes* : « Passer le temps sus ma commère. » Fournier a pris ce mot pour la prép. sur, ce qui n'a pas de sens, ou un tout autre.

TORCHON : « Populairement entre soldats, se donner un coup de torchon, c'est se battre au sabre, à l'épée. » (Littré, et c'est tout.) Nous ajouterons, d'après Fournier, qu'on disait en v. f. une *torche*, une rossée. On disait *torchonner* pour battre, comme on dit étriller.

Digitized by Google

La langue des écuries où l'on *torchonne* le cheval après l'avoir étrillé, avait fourni les deux expressions. Il en est resté : se donner un coup de torchon, pour dire se battre. Le torchon est surtout le coup d'épée. Il se trouve déjà employé avec ce sens dans le *Procès de la Pucelle*, où Jeanne, parlant de son épée, dit qu'elle était bonne « à donner de bonnes buffes et de bons torchons. »

Moquette, sorte d'étoffe, pour Littré, étym. inconnue. C'est étonnant, car dans son *Supplément*, au *Glossaire arabe*, il trouvait *camocan*, d'origine arabe, dans Froissart *kamoukas*, et ailleurs *camocas* et *camoquin*, par ex. dans *Pathelin* et surtout son abrégé *moquin* : « Voilà un bon drap, un moquin fort. » (Ap. Fournier, *Théâtre* du quinzième siècle). Il nous est resté *moquette*, qui n'est plus qu'un drap de tapis, mais qui fut un beau drap. Scarron dit encore : « une riche moquette. »

Mofette, exhalaison puante, que Littré tire de l'all. *muft*, moisissure, est pour nous le l. *mephitis*.

Moignon : ici Littré cite diverses formes en patois et conclut par origine inconnue. Or, le *Dict. de Trévoux*, qu'il a cependant beaucoup consulté, lui offre le bas-bret. *moign*, manchot.

Moineau : le terme moine est au fond du nom de cet oiseau. Pour Littré, c'est le petit *moine*; il n'est nullement cependant solitaire, mais très sociable ; or, il s'étaie du texte « *passer solitarius in tecto.* » Pour nous, cet oiseau est dénommé de sa couleur brune, celle des moines. C'est ainsi que dans l'Avranchin, dans le canton où il y avait une abbaye à moines blancs, celle de Montmorel, les grandes pâquerettes sont appelées des *moines*. Cf. le v. f. *moinel*, *moineau*, *moinieau*, un moine.

Molène, végétal aux feuilles molles et tomenteuses, vient, non pas d'une forme fictive, *mollicina*, tirée de *mollis*, comme le dit Littré, mais d'un latin réel, *mollicina*, cité au *Dict.* de Quicherat.

Momerie, mascarade, ne vient ni de *mahommerie* (du Cange), ni du germ. *mummen*, masquer (Diez) et Littré semble se rallier à une origine germ. Mais le rad. est le dieu de la joie, *momus*, d'autant plus que le l. avait *momerium*, action de ridiculiser, dit Littré, mais ce mot n'est pas dans Quicherat.

Moellon, sans étym. décisive dans Littré, est la contraction de *modillon*, dim. de module, mais les intermédiaires manquent.

Morailler, nous admettons, contre Littré, *mordailler*, dont le *d* est tombé.

Digitized by Google

MORÈNE, un mot qui n'est pas dans Littré, est le l. *morsus ranæ* (mors de la raine), en botanique l'*hydrocharis morsus-ranæ*, ou grenouillette.

MORFONDU, pour Littré et Ménage, de *morve* et de *fondre*, douteux ; mais mort-fondu est litt. mortellement fondu, comme on dit *coulé*.

MORGUE et MORGUER, selon Littré : origine inconnue. Or, *morguer* signifiant traiter avec hauteur, insolence, rudesse, est litt. dire à quelqu'un *morguié !* jurement par la *mort de Dieu !* Ainsi en norm. *sabouler* quelqu'un, le rudoyer, c'est lui dire *sacre-bougre !*

MORION, selon Bochart, casque venu des Mores, en esp. *morrion*, en port. *moriao*. Littré admet l'esp. *morra*, partie supérieure de la tête ; peu probable.

MORSE, selon Littré, c'est le dan. *mar*, *mer*, et *ros*, cheval : c'est le polonais *mors*, le bohême *murz*, le lapon *mors*.

MORTADELLE, saucisson épicé : « du prov. *mortar*, mortier, parce que ses ingrédients se pilent dans un mortier. » (Littré). Mais, dit le *Dict. de Trévoux*, les marchands disent *moustardelle*, et dès lors c'est un saucisson épicé de moutarde.

MOSETTE, manque dans Littré : c'est l'it. *mozetta*, aumusse, le même que *al-muza*, aumusse, mot arabe.

MOURON, mot pour lequel Littré dit : origine incertaine. C'est une abrév. de plante au mouron, la salamandre terrestre, de *more*, noir.

MOURRE, jeu, pour lequel Littré n'a pas d'étym. Nous trouvons dans nos notes : jeu importé par les Mores ; aussi en it., c'est la *morra*.

MOUSQUET, que Littré compare à un émouchet ! Or, c'est l'arme qu'on fait partir avec une *mousse* ou amadou ; en it. *mosco* et *mosquetto*, litt. fusil à mèche, à mousse, amadou.

MOUTARD : Littré ne sait rien sur ce mot : c'est litt. l'enfant qui fait de la *moustille*, excrément, comme on dit un petit merdeux.

MUSAREIGNE, lat. *mus araneus*, rat de sable : Littré en fait un hybride : *maus*, all. souris, et *aranea*, araignée. Qu'est-ce que l'araignée a à faire ici ?

MUSER : orig. incertaine, Littré. Pourquoi ne serait-ce pas une forme de s'amuser ?

MUTIR : ce terme de vénerie n'est pas dans Littré ; il n'est cependant pas très ancien, il vient du l. *mustum*, excrément.

MUSETTE, sorte de cornemuse : or, Littré met dans son article

Digitized by Google

musette, sac de toile qu'on suspend au *museau* des chevaux. Quel rapport entre cette musette et la cornemuse?

NARQUOIS : « même radical que narguer. » (Littré) avec peu de rapport. Or, *narquois* voulait dire autrefois le jargon ou argot ; c'était sans doute le langage des archers qu'on appelait arquois, d'où *un-arquois*, un narquois.

NARVAL. Littré dit de *nar*, pour *nase*, nez et de *wall*, baleine ; nous disons de *nar*, folâtre, et de *wall*, baleine.

NÈFLE, du l. *mespilus*, d'où le v. f. et le nom pop. *mesple*, dit bien Littré, mais il fallait montrer le passage de *mesple* à nèfle, c.-à-d. par le bressan *néple* et par la substitution de *p* en *f*, comme dans *cap*, tête, devenant chef.

NENNI peut-il venir de *non illud*, comme le dit Littré ? c'était en v. f. *nennil*, donc il vient de *non-nihil*.

NIVELER, faire des riens : « origine inconnue. » (Littré). Or c'est du l. *nihil*, ou de sa forme au moyen-âge *nichil*.

NOIRE (mer) : d'après ses tempêtes, les Turcs appellent noir tout ce qui est mauvais. N'est pas dans Littré.

NOUGAT, non pas du l. *nucatum*, d'après Littré, mais en Berry on dit *nougeat*, de *nouger*, le noyer, litt. gâteau de noix.

OASIS, qui paraît être un mot égyptien, dit Littré, mais le grec a αυανσις, sécheresse.

OGIVE, lisez *augive*, sa vieille forme, et vous avez l'étym. ; c'est l'arc *augivus*, qui *auget*, augmente la force de la voûte : « Le Héricher, dans l'*Avranchin hist.*, y voit un dérivé de *augere* : c'est la vraie étymologie. » (Littré).

OLIBRIUS, celui qui fait l'entendu et n'est que ridicule : d'après un Olybrius, gouverneur des Gaules, etc. (Littré) ; c'est le v. f. *adlobrius*, un Allobroge, un rustre.

OLÉNOIS (cresson), n'est pas dans Littré ; c'est d'après les vieux cris de Paris, pour Orléanois : « Véez-ci bon cresson orlénois. »

OMBRE, espèce de poisson, espèce de perche, sans étym. dans Littré : c'est qu'il passe rapide comme une ombre.

OMELETTE, longue dissertation dans Littré sans aboutir au vrai. Lisez *aumelette*, comme prononce le peuple et vous avez l'étym. par l. *animella*, dim. d'*anima*, l'âme, la vie, désignant le germe de l'œuf.

OPOPANAX, de ὀπος, suc et de πανᾰξ, grande berle, une panacée : nous ajoutons que πανᾰξ est de παν ακεομοαι, je guéris tout.

Digitized by Google

Oribus (poudre d'), sans étym. dans Littré, c'est pour poudre d'*elleborus*, par *oriborus*.

Osmonde, espèce de fougère, d'orig. inconnue pour Littré. C'est de *Osmander*, ou *Thor*, divinité germanique de la force.

Outarde, malgré l'*avis tarda* de Pline, adopté par Littré, nous croyons à une forme du l. *otis*, outarde, comme busard, de buse.

Pagaie, rien dans Littré : c'est l'indien *pacaï*.

Paillard, avec son sens péjoratif de voluptueux, ne signifie pas misérable qui n'a que la paille pour se coucher, comme le définit Littré, mais celui qui se plaît sur la paille, qui y cherche son plaisir.

Paladin, pour Littré, de *palatinus*, celui qui appartient au palais. Nous trouvons dans nos notes que c'est un mot rapporté des croisades : c'est le persan *paplavan*, héros.

Paletot, pour Littré, vient du holl. *paltsrok*, litt. robe de pélerin : mais en v. f. c'est *palletot*, le dim. de *palle*, v. f. chape.

Palissandre, pas d'étym. dans Littré, c'est le *palo santo* du Brésil. De même pour Palourde; c'est le l. *pelorides*.

Pangolin, espèce d'animal, sans étym. de Littré. C'est *peng goling*, sign. animal qui s'enroule, d'après Roulin, *Hist. nat.* 236.

Panne (mettre en), non expliqué dans Littré. « Il nous paraît certain, dit le bibl. Jacob, qu'on a dit mettre en *bonne* ou bonace. »

Pantois et Panteler, essoufflement et être essoufflé, non expliqué dans Littré : prob. du v. fr. *épanter*, contr. d'épouvanter « être pantois » c'est être *épanté*.

Pantoufle, que Littré déclare inconnu, est en v. fr. *panoufle* : l'insertion du *t* fait difficulté. Cependant le peuple dit *castonade* pour cassonade, *castrole* pour casserole. En argot *panufle*, perruque. Du l. *pannulus*, dim. de *pannus*.

Parage, côte de mer accessible à la navigation, pour Littré du l. *paries*, mur, c.-à-d. mur de mer: peu probable, plus sûrement du l. *paralias*, rivage.

Parpaing, pierre qui tient toute l'épaisseur du mur, pour Littré de *per*, à travers, et de *pannus*, pan, altéré en *peigne*. Un seul mot rend compte du sens et de la forme de parpaing, c'est le l. *perpangere*, enchevêtrer, enfoncer à travers.

Patrouiller, sans étym. dans Littré : c'est l'augmentatif *par* (l. *per*) et le fr. pop. *trouiller*, salir, manier salement.

Patache ; « orig. inconnue » (Littré). Du Cange rattache ce mot

Digitized by Google

au *bastasia* des Dalmates ; c'est sans doute le *batas*, cité par Jal, comme un des navires des chrétiens, d'après un auteur arabe.

PATELIN, flatteur doucereux. On ne sait, dit Littré, d'où vient ce nom de comédie. Il est dérivé du v. fr. *patiller*, caresser de la patte.

PATIENCE, le *rumex patientia* et *lapathium* : Littré dit que ce mot sort de l'all. *patich*, ce qui n'est pas possible ; c'est une altération de *lapathium* (la-patience). De là le proverbe qui est dans Rabelais : « Patience ! disent les ladres, parce qu'on employait cette plante comme un remède contre la lèpre. »

PATRAQUE, machine qui va mal, d'orig. inconnue pour Littré : c'est l'onomatopée d'une machine détraquée qui fait trac, qui fait *pat-rac*.

PATTE : « d'un radical *pat* qui se trouve aussi dans l'all. *patsche*, patte. » (Littré). Le l. *pedata* rend mieux le genre et la forme du mot fr.

PAVESADE : à ce mot il fallait dire que nous avons tiré le mot et la chose des Espagnols : en esp. *empesada*.

PESSAIRE, espèce de cheville chirurgicale, vient, dit Littré, du grec πεσσος, sorte de pièce d'un jeu ; est-on ainsi bien avancé ? Il fallait dire de πεσσος, morceau de bois cubique.

PETRA, homme lourd et grossier, un rustre, mot sur lequel, contrairement à Littré, nous proposons le terme du Berry *pestras*, grossier, venant de *pastre*, berger.

PIED dans « La vache a bon pied » c.-à-d. l'individu est riche, lisez « la vache a bon pis » c.-à-d. bonne mamelle. C'est ainsi qu'on appelle « bonne vache à lait » un homme bon à plumer, à gruger.

PIED-PLAT, un rustre, litt. celui qui porte des souliers plats, ceux des paysans, le noble ayant de hauts talons.

PILOTE : aux trois ou quatre étym. de Littré, qui ne conclut pas, nous opposons la nôtre, c'est le l. *pila*, flèche, d'où aiguille de la boussole, en v. fr. *pilot ;* alors le pilote est l'homme du *pilot*, de l'aiguille de la boussole.

PIMBÈCHE, femme qui prend de grands airs, fait la renchérie : beaucoup de suppositions dans Littré et tout simplement *pince-bec*, qui pince la bouche.

PIOT, vin ; mais en norm. *piot*, signifie ivre ; or, *piot* ne peut venir de πινειν (Littré), mais il vient du l. *potitare*, qui est dans Plaute. Alors un homme *piot*, est comme un homme *bu*, en l.

Digitized by Google

potus, dont le synonyme pop. devrait être *potitatus*, d'où piot. *Piot*, vin, ne peut venir de *potus*.

Popeline, que Littré, avec sa variante *papeline*, fait venir de terre *papale*, d'Avignon. Il est remarquable qu'en berrichon, d'après le *Gloss. du Berry*, *poupeline* signifie la bourse soyeuse que filent les chenilles.

Pique-nique est un de ces vieux mots français qui nous sont revenus récemment par l'anglais, car l'angl. *pick-nick*, n'est pas l'angl. *pick*, piquer, et *nick*, instant, point, selon Littré, sans beaucoup de sens, mais un composé de *pique* et de *nique*, la petite monnaie de cuivre qui valait trois mailles, composé qui a beaucoup d'analogie avec pince-mailles. Or, un piquenique c'est une partie, une collation pour laquelle chaque convive apporte ce qu'il a dans sa cuisine, ses rogatons, et primitivement il rassemblait ses liards pour payer son écot.

Pirouette, d'orig. inconnue, selon Littré. Or, c'est un dérivé, un diminutif du fr. piron, que Littré n'a pas admis, mais qui est dans le *Dict. de Trévoux*, ainsi défini : « une espèce de gond debout, qui est cloué sur le bourdin ou montant de derrière d'une grande porte. » Ce mot est aussi du v. fr. ; il donnerait *pironette*, mais le *n* est tombé, comme il est tombé dans mois, du l. *mensis*, dans isle, du l. *insula*.

Piste, le sentier battu, n'est pas assez mis en évidence par la seule citation de *pistus*, broyé, pilé : c'est la *semita pista*.

Pistolet, homme bizarre, drôle, ne peut pas figurer dans le même article que pistolet, arme à feu ; c'est une forme de prestolet, mauvais petit prêtre léger.

Pitance serait dérivé d'après Littré, suivant du Cange, de *pictantia*, issu de *picta*, petite monnaie, et signifierait une portion d'aliments, estimée une *picte*. Le bas-l. *pietancia* conduit à une meilleure étymologie : il dérive de *pietas*, don de piété fait aux monastères.

Pivot, d'origine inconnue pour Littré. Nous croyons que, d'après sa forme arrondie et pointue, il vient du v. f. *pive*, pomme de pin. Beaucoup de cabarets avaient pour enseigne à *la pive*, auj. à la pomme de pin, et ce mot pourrait jeter quelque lumière sur l'étym. controversée de pivois, vin, boisson enivrante.

Pleutre est le v. f. *peaultre*, lâche, fainéant, c.-à-d. celui qui aime la *paille*, comme poltron, pour pailletron. Alors le *peaultre*

Digitized by Google

est en fr. moderne le *pailletier*, c.-à-d. qui aime la paille, le paillot. En angl. c'est *paltry*, qui représente bien pailletier.

Pochard : en donnant la famille issue de ce radical, nous aurons fait la critique de plusieurs des étym. de Littré. Or, Poche donne : 1° *pochard*, l'ivrogne qui se cogne, se blesse, se couvre de poches, c.-à-d. de contusions (Littré dit de ce qu'il est plein comme une poche..... qui n'est pas vide ?) ; 2° poche d'encre, un pâté, d'où pochade; 3° *pocher*, faire des contusions, des poches, etc.

Faut-du-corps, et non pas faux-du-corps, comme l'écrit Littré : il le cite masculin ; en Normandie on dit la faut-du-corps, là où le corps *faut*, c.-à-d. manque, se rétrécit, à la ceinture. Cf. Montereau-faut-Yonne, là où l'Yonne *faut*, se dérobe, pique sous terre.

Polichinelle, aux diverses étym. de Littré, nous opposons celle de Capponi : c'est l'it. *pulcinello*, petit poulet, c.-à-d. nez en bec de poulet.

Pommé (mensonge, sottise), n'est pas interprété par Littré, mais signifie achevé, complet, comme le chou, quand il a pris la forme d'une pomme. Cf. sottise pommée dans ce mot de Rabelais : « Est-il fol comme chou à pommes ? »

Pote (main pote, main impotente) : En Normandie, dit Littré, *pot* se dit des tuyaux empesés qui garnissent un col, un bonnet. C'est le même mot signifiant quelque chose d'arrondi. » Ce n'est pas bien décisif, pas plus que « inerte comme un pot. » C'est Rabelais qui ouvre un jour sur ce mot en disant que c'est une main de podagre. Or, en norm. podagre devient *pocre*, engourdi, enflé par le froid ou la maladie. De là potelé.

Potence, béquille et gibet : pour Littré, du l. *potentia*, puissance. Quel rapport? c'est un dérivé du l. *postis*, poteau.

Potiron, d'origine inconnue, dit Littré qui, avec raison, rejette l'étym. de Scheler par *pâturon*, pâture. C'est le l. *poterium*, coupe. Des potirons on fait des vases, des coupes.

Pouce : Littré dit, sans le corriger, un morceau sur le pouce. Il faut dire : sous le pouce, l'objet est pris entre le pouce et le pain. Quant à la locution : « Et le pouce, » pour dire quelque chose de surplus, il ne la cite pas. Elle vient de ce que, par faveur, on ajoutait un pouce à l'objet acheté, à une étoffe, par exemple, comme on ajoute le treizeau à la douzaine.

Pouiller (chanter), origine inconnue selon Littré. Or, c'est crier à quelqu'un : *pouils*, v. f. des poux ! comme on dit crier peste.

Digitized by Google

Pouillé, registre : Littré dit bien du l. *polypticum*, mais non pas comment pouillé est sorti de polyptique ; il ne donne que la variante *pulegium* ; or, comment *polypticum* a-t-il pu devenir *pulegium* ? Nous ne connaissions qu'un mot qui pût rendre compte de pouillé, c'est le mot dépouiller, dans le sens de faire des extraits, prendre des notes. Mais la variante *puletum*, usitée depuis le neuvième siècle, aboutit bien à *pouillet*, à pouillé.

Pouillard, mot pop. pour pouilleux, et Pouillard, petit perdreau, comme affligé de vermine comme beaucoup d'oiseaux, ne sont pas dans le *Dict.* de Littré.

Poussière : Littré est très embarrassé pour dériver ce mot, et se livre, sans aboutir, à une longue dissertation. Nous croyons qu'il n'est pas possible de le tirer du l. *pulverem*. Mais le v. f. avait *poutis*, sale, du l. *putidus*, d'où a dû venir *poutissière*, dépôt, saleté.

Presque, litt. près et que (pour comme), décomposition fixée par ce texte : « Près lui qu'en autel point, comme pinçon et aloe. » (*Berte*, 339), litt. : « près je suis comme en autel point... »

Preux, longue dissertation dans Littré pour aboutir à un radical *probus* : il suffisait de dire que le v. f. avait *preud*, du l. *probus*.

Propre, du l. *proprius*, qui appartient à une personne ou à une chose. Mais comment a-t-il passé au sens de net? Littré ne le dit pas. C'est que la propreté consiste en ce que chaque chose est à la place qui lui est propre, qui lui convient.

Purer n'est cité par Littré que dans le sens d'écumer la bière ; c'est évidemment le l. *purare*, purifier. Mais le norm. et le fr. pop. *purer*, et l'angl. *to pour* ont un sens plus étendu, c'est celui d'égoutter, le résultat de toute purification par l'eau. Le fr. *pureau* a aussi le sens de chose qui dégoutte. On dit en Basse-Norm. : « Le nez li pure comme la pouque d'un itrier ; » le nez lui dégoutte comme le sac d'un huîtrier.

Puy, tertre, éminence, montagne, peut-il avoir, comme le croit Littré, un rapport de sens et de forme avec le lat. *podium* qui veut dire une rangée de sièges au théâtre, un balcon ? Nous croyons que c'est un mot celtique primitif qui est répandu dans toute la topographie de la France, qui s'applique toujours à une hauteur. Littré ne cite que quelques variantes : elles sont presque innombrables. Nous citerons celles de la Manche, qu'il n'a pas connues : *puits* ou *puis* dans La Haye-du-Puits, *pieux* dans la commune dite les Pieux, mais que le peuple dit les *puus* ; le *puignot*, ou petit puy ; à Céaux, *pi*,

Digitized by Google

dans Pival, au Val-Saint-Père, etc. Quant à appuyer, que Littré tire de *podium*, il vient de *puy*, et primit. il signifiait monter, gravir ; le simple même existait, *puier*. (V. du Cange).

Prunes : la locution, *pour des prunes*, toujours négative, est traduite par Littré par « pour peu de chose. » Mais le philologue veut en savoir davantage. C'est que prune, comme *feuille de col*, en v. fr. comme mie, comme pas et point, tous substantifs accompagnant une négation, représentent un objet de peu de valeur. Ce terme est ancien, il est dans le *R. de la Rose* : « Car amis ne prise une prune. »

Prusse : Ce nom de pays n'est pas dans le *Dict.* de Littré, qui, d'ailleurs, n'a pas entendu faire un dictionnaire géographique ; mais il y a des noms de pays qui rentrent dans le domaine de la philologie, tel est Prusse, dans la locution : « Travailler pour le roi de Prusse, » c.-à-d. en vain, sans récompense ; ce roi de Prusse était Frédéric Ier qui ne payait personne et ne songeait qu'à amasser.

Puiser, est le verbe du subst. puits, du l. *puteus* ; or, à ce mot, Littré citant ses formes patoises, cite le wallon *pouhi* et le pic. et le norm. *pucher*. Mais le norm. *pucher* ne sort pas de puits, mais de *purger*, nettoyer le linge, faire la lessive, opération où l'on *puise* en effet du chaudron la lessive, pour la verser dans la cuve au linge. En vrai norm. c'est *puchier*, issu naturellement de *purgier*, purger, et par extension *puchier*, signifie vider un lieu plein d'eau, le nettoyer. C'est par une extension semblable que dans l'Avranchin *pêcher* ou *pêchier* a le sens général de se mouiller les pieds, comme le pêcheur qui fait la pêche de pied.

Quémander, mendier d'une manière importune, désagréable : orig. inconnue, dit Littré. Evidemment, c'est mendier dans un sens péjoratif. Nous empruntons l'étym. à notre *Hist. de deux préfixes* : « Guermendier, forme supposée pour étymologiser le sens péjoratif, avec le préfixe péjoratif *guer*, dont le *r* tombe devant la consonne *m*. » Cf. la famille préfixée par *gar*, p. 44, 2e édition.

Quinaud, celui qui, vaincu, fait triste figure : Littré offre une étymologie ; nous croyons en avoir une meilleure. C'est celle que cite Rathery, dans ses bons *Commentaires de Rabelais* : « Cordier et Furetière attestent que ce mot se disait, dans la langue universitaire, de celui qui était vaincu à la grande *quine*, le couronnement

Digitized by Google

de la dispute, dont les degrés étaient *bini*, *terni*, *quaterni*, *quini*. »

Quilboche, s. f., espèce de quille renflée au milieu, litt. quille-bossue, en norm. *bochue ;* ce mot conduit à Quilboquet, instrument de menuisier, dont Littré dit « composé de quille et de boquet, » sans expliquer ni l'un ni l'autre de ces mots.

Juste, s. m., vêtement *juste* au corps, dit Littré : on dirait, dès lors, que ce mot a existé par lui-même ; or, c'est l'abrév. de justaucorps. Littré a ignoré *juste*, monnaie, un louis de Louis-le-Juste, un mot fréquemment employé au dix-huitième siècle. Cf. un pamphlet contre Mazarin : *Voyage des Justes en Italie.*

Rabacher : Sur ce mot Littré donne cinq étym. de cinq auteurs différents. On en pourrait donner encore davantage, car les mots imitatifs sont universels ou du moins généraux. Nous avons ici un de ces mots composé du préfixe *re*, du rad. *ba* et d'un suffixe péjoratif en cher : Ra-ba-cher. C'est ainsi que Rabrouer est le rad. sonore et arrêté, *brou*, *brou*, visible dans brouhaha.

Rable, l'épine dorsale des lièvres et lapins et autres animaux, d'où *Rablé* (le nom de Rabelais ?) celui qui a les reins forts, aurait été tiré « avec vraisemblance, » dit Littré, de l'esp. *rabo*, queue, *rabel*, derrière. Or, le rable n'est pas la queue. Comme l'épine dorsale est en forme de râteau, nous proposons le l. *rutabulum*, ou mieux le l. *rabula*, râcloir.

Rabouillère, terrier des mères lapines et des lapins ; du flamand *robbe*, lapin, dit Littré ; mais *robbe* aurait donné une *robbière ;* comment en extraire rabouillère ? Ce terrain bouleversé, brouillé, suggère l'idée de brouiller et rabrouiller le terrain, d'ou rabouillère égale rabrouillère.

Racaille : quatre étym. dans Littré. Or, c'est tout simplement mauvaise race, formé comme canaille, mauvais chien. Cependant, nous sommes frappé de l'angl. *rascal*, coquin, et nous croyons que *rascaille* a existé. Or, voici notre article sur *Rascal* dans notre *Gloss. étym.* de *l'anglo-normand* : « C'est le saxon *rascal*, mauvaise bête. En vieil angl. *rakehell :* « *The rakehell horses boyes* (Spenser, 52.6.), et aussi, en vieil angl., *raskaille.* Skeat dit que ce mot s'appliquait au cerf qui, jusqu'à six ans, était appelé racaille ; mais ce terme de mépris remonte plus haut et Wedgwood en donne l'origine. Le sens prim. était objet de rebut, raclure, ratissure, du prov. *rascare*, gratter, esp. *rascar*, it. *rascare*, du l. *radere*, *rasus.* » (p. 148).

Digitized by Google

Raccoler, de *accoler*, prendre par le cou, caresser, selon Littré. Mais non, c'est l'it. *raccogliere*, recueillir, rassembler, du l. *recolligere*.

Rail, mot anglais venu du fr., car en norm. une *raile*, c'est une ligne, d'où *railer*, rayer, formé du l. *regulare*. De là le fr. raie, rayon, et même rainure pour *railure*. Pour Littré, de l'all. *riegel*, barre, qui peut bien être aussi le l. *regula*.

Railler, du l. *rallum*, racloir, pour Littré, rapport bien éloigné. Ne serait-ce pas le l. fictif *ridiculare* ?

Randonnée, tour, circuit, course à l'entour, en fr. pop. *randonner*, errer autour dans une longue course. Trois étym. dans Littré. Ce mot ne viendrait-il pas du l. *errabundus*, qui donnerait *errabunder* ou *errabonner*, car le peuple norm. dit *vagabonner* pour vagabonder.

Rapin : « terme familier des ateliers », dit Littré, et c'est tout. Mais le rapin n'est-il pas l'élève qui *râpe*, broie les couleurs ?

Raz (de marée) pour Littré, du bas-bret. *raz*, courant violent, remous ; pour ce mot maritime nous préférons l'isl. *ras*, course.

Ratafia : trois étym. dans Littré : pour nous c'est un mot indien forme de *rack*, rhum, et *tafia*, eau-de-vie de canne.

Ratatiner, se raccourcir, se resserrer : « orig. inconnue » (Littré). Or, c'est se contracter comme la ratine, litt. étoffe imitant la peau de rat, un mot qui, pour Littré, est d'orig. inconnue.

Rater, tout simplement « faire entendre un rat » c'est une onomatopée. Très embrouillée l'étym. de Littré. Les deux notes du tambour sont un *ra* et un *fla* ou *pla*, d'où *ra-pla-pla*, nasalisé en ran-plan-plan.

Ravine, du l. *rapina*, dit Littré, ce qui va bien pour la forme, mais non pour le sens ; mieux le l. *lavina*, écoulement, d'où sans doute le v. fr. *laune*, petit bras de rivière.

Ray-grass, francisé en *raigra* : pour Littré « herbe à raies, peut-être à cause de la disposition de ses épis. » Rien de rayé dans cette ivraie, le *lolium perenne* : « *Ray* est la syllabe forte du mot fr. ivraie, » disons-nous dans notre *Philologie de la Flore de Norm. et d'Angl.*, p. 3.

Rébarbatif, rude, repoussant, un mot où Littré voit *barbe* pour radical ; nous y voyons *barbare*, car le peuple dit *rébarbaratif* (qui a l'air repoussant d'un barbare), qui est aussi dans La Fontaine, mot comp. de *re* en arrière, de barbare et d'un suffixe formé à l'imitation d'autres adjectifs en *tif*, *recréatif*, craintif, etc.

Digitized by Google

Rebiffer (se), c'est réagir par une *buffe*, une rebuffade ; pour Littré, c'est le v. fr. *biffe*, sorte d'étoffe, etc., etc ; or, une *buffe*, c'est le souffle d'une bouche gonflée par la colère.

Rièble : « orig. inconnue. » (Littré). C'est l'hièble, la plante appelée *ebulus*. C'est le *sambucus ebulus*.

Recuef (de), omis dans Littré : litt. retour à chef, c.-à-d. au commencement.

Rèche, rétif, difficile à vivre, contr. du v. fr. *réchin*, qui est dur, de mauvaise humeur, d'où vient le fr. *rechigner*. (V. du Cange à *rechinus*) ; mais rèche, fruit rude, âpre, est le point de départ et renferme dans sa rudesse une onomat. visible. Littré a manqué ces deux étymologies.

Refrain, pour Littré, vient de *refrangere*, réfléchir, réfracter : c'est alors passer de la lumière au bruit et cette transition n'est pas naturelle, ni populaire. Comme une forme du v. fr. était *refrim*, c'est pour nous *refremere*, résonner en arrière, en retour. Le v. f. avait aussi *fremur*, bruit (Lacurne).

Refuser : en présence de l'étym. par *refutare*, Littré dit que le changement du *t* en *s* ne s'explique ni dans l'esp. *rehusar*, ni dans le fr. refuser. Mais il ne résout pas la difficulté. Elle se résout aisément par *refugere*, qui en bon lat. a eu le sens de refuser (Quicherat, *Dict. lat.*) Cf. jaune, de *galbinus*, et joie, de *gaudium*.

Régate, de l'it. *regatta*, dit Littré, émulation, contention. Nous trouvons dans notre *Dict. fr.* ms. *regata*, rangée, de *rega*, rang, rangée de bateaux.

Remoulade : « de remoudre, par remoulu » (Littré) et c'est tout. Dès lors, connaît-on l'étym. de remoulade? Il n'y a rien de *remoulu* dans la composition de cette sauce. Nous trouvons dans les notes de notre *Dict. fr.* ms. : « Sauce qu'on remue avec un couteau avec le geste du remouleur sur la meule, » ou mieux sur la pierre à aiguiser.

Rengaîne : « terme pop., banalité, moyen usé et connu » (Littré) ; nous disons lieu commun, sujet qui court la rue. Nous trouvons dans nos notes ms. : « excuse, prétexte, échappatoire, moyen de ne pas se battre, de *rengainer*. » Littré n'explique nullement ce mot. Il cite ce refrain d'une vieille chanson : « Turlututu, rengaîne » sans l'interpréter ; c'est la même chose que : « Ta ta ta, chanson ! »

Repaire, lieu où l'on se retire, où l'on *revient*, en v. f. *repairer*, revenir, où Littré voit un verbe fictif, *rapatriare*, en fr. *rapatrier*,

Digitized by Google

très moderne, datant du seizième siècle, alors que *repairier* date au moins du onzième. Pour l'étym. de repaire et *repairer*, nous puisons dans notre *Gloss. anglo-norm.* : « anglais, *repair*, retourner, le v. fr. *repairer*, refaire le même, le *pareil* (*par*) chemin ; en norm. *redoubler*, faire retour, doubler la route. » (p. 151).

Requin et Requien, gros poisson de mer, appelé aussi, selon *Dict. de Trévoux*, *chien de mer* : aussi le mot chien, dans plusieurs dialectes *kien* et *kin*, entre-t-il dans ce mot. Reste à déterminer le préfixe. Littré dit de la prononciation pop. de *requiem* (le peuple dit bien *requième*), à cause qu'il n'y a plus à dire qu'un *requiem* pour celui que le requin saisit. L'ellipse est un peu forte alors. Mais ce peut être une plaisanterie entre officiers de marine ou matelots, et non une étymologie sérieuse.

Ressac : n'est pas assez accusée, l'étym. de Littré, par le vieux verbe *resacher*, retirer, laquelle ne rend pas un compte suffisant de *sac* : c'est litt. le norm. *saquier*, secouer et de *re* en arrière. La marine a gardé le terme « coup de *souque* » effort où l'on *sacque* le cordage.

Requinquer, pour Littré de *re* et de *quinquare*, nettoyer, mot peu usité dans la latinité, mais resté dans le parler roman ; nous proposons re-cointer, du v. f. *cointe*, joli, litt. réembellir.

Rétable, de *restabilis*, avec le sens de fixé contre, selon Littré, mais d'après le v. f. *reretaule* (*taule* v. f. table), c'est table en arrière ; aussi dit-on arrière-table.

Rêver, dont l'étym. est cherchée par Diez dans le l. *rabies*, par Ampère dans le v. f. *desver*, sortir de la voie, et par Littré dans le danois *ræve*, vagabonder ; mais c'est une onomatopée ronflante : en norm. on dit *ravauder*. C'est le bruit qui accompagne le rêve.

Ribaud, longue dissertation sans conclusion dans Littré : c'est le vieil all. *rik-bauld*, puissant-hardi, et non pas *eri*, avant, très.

Ribon-Ribaine, à tout prix, malgré tout, pas d'étym. dans Littré. Ecrivez cette locution pop. *ris-bon*, *ris-ben* (en prov. *bene*, bien), vous obtenez : ris bon, ris bien ; que tu ries bon, que tu ries bien (cela se fera), c.-à-d. malgré ton rire, malgré toi.

Riboter, dissertation sans conclusion dans Littré. Pour nous, c'est re-pioter, boire en retour, revenir à boire, boire de nouveau. (V. Piot). Le radical est le verbe lat. *repotare*.

Ric a ric, exactement, prix pour prix, sans conclusion dans Littré. Nous proposons le terme pop. *recta*, justement, répété ; on

Digitized by Google

aura dit *recta* à *recta*, juste à juste, ce qui est juste à ce qui est juste et par suite d'un long frottement : rec-à-rec ; si on objectait le *e* au lieu de *i* on citerait *rictement*, du v. fr., exactement. (V. du Cange à *Rectum*).

Carlovingien ne se dit plus ; on en est à *Karolingien*, ce n'est pas assez, il faut dire *Karlingien*, car le fondateur de la race, sur le nom duquel les moines ont joué en *Carolus magnus*, était Karl-man, litt. l'homme fort, et *Karl* ne peut donner que *Karlingien*.

Ricocher, c'est frapper un coup en retour : le l. *recursus* rend bien le sens, mais nullement la forme, et Littré ne donne à ce verbe aucune étym. C'est le fr. *re* ou *ri*, le préfixe du retour, du mouvement en arrière, et ce verbe veut dire frapper en retour un coup marqué par une *coche*, une entaille, une empreinte. Sur les locutions *fable du ricochet*, avec le sens de répétition, et *chanson du ricochet*, même sens, Littré a une étym. qui pour lui n'est qu'un *peut-être*. Or, ici, ricochet signifie reprise, refrain, mais dans un sens de dépréciation. On comprendra sur deux exemples : 1° « quinzième siècle. S'excusent chacun sur son compaignon, disant : mais que il céde, je céderai, et semblablement répond l'autre et ainsi est la fable du ricochet. — *Boucicq*, III, 19. — 2° Seizième siècle. Votre conseil, dist Panurge, soubz correction, semble la chanson de ricochet, Rab. *Pant.* » Donc ni *coq* ni *cochet* n'entrent dans ces deux dictons.

Ripopée : « Origine inconnue, Littré. » Or, c'est pour *repotée*, potée nouvelle, potée en arrière ou refaite, recuite. On dit : « café ripopé » c.-à-d. sur le marc duquel on a remis de l'eau, *repopée*, en arrière, second extrait. Autrefois masc., un *ripopé*. Le radical est le lat. *repotare*, d'où *repotus*, second breuvage.

Ris (de veau) : sur son étym. Littré ne conclut pas. On l'a cherchée bien loin : *ride de veau* (Ménage suivi par Trévoux) ; *risée*, fressure (Littré) qui demande : qu'est-ce que *risée* ? Nous croyons tout simplement que ris-de-veau, qui n'est pas ancien, s'appelle ainsi de sa ressemblance avec le riz. Ce point de vue est confirmé par cette note du *Dict. de Trévoux* : « Le ris de veau a deux parties, l'une qu'on appelle la *fagoue* ou *fugue* et l'autre la gorge. Or, la *fagoue* étant blanche et *grenue* ressemble aux grains de riz. »

Rissoler, que Littré définit : « cuire de manière à donner une couleur dorée à ce qu'on prépare. » Le *Dict. de Trévoux* dit « donner une couleur rousse. » Donc l'idée de roux est au fond de

Digitized by Google

ce mot qui est pour Roussoler. Du Cange a le mot ROUSSOLÉE, sorte de gâteau ou gaufre, dérivé de *roussel*, un peu roux.

RIVER : Littré n'est satisfait d'aucune des étym. qu'il cite, mais n'en présente pas. C'est le v. f. *riffer*, arracher, et le fr. riffler, égratigner. L'onomatopée ici est évidente.

ROBINET : « On pense que Robin étant un sobriquet du mouton, les *robinets* furent ainsi appelés, parce qu'ils étaient en forme de tête de mouton. » (Littré). Nous ne savons sur quoi il appuie cette explication ; mais robinet vient du v. f. *robine*, canal, et sign. petit canal. Ce mot *robine* est commun en topographie.

RODOMONT, personnage de l'Arioste, pour Littré de roule-montagne, pour nous de *rodere*, ronger, litt. ronge-montagne.

ROI D'YVETOT n'a jamais existé que dans ce sens qu'il était indépendant, parce que ses terres ne devaient hommage à personne et que les terres franches étaient rares en Normandie. N'est pas dans Littré.

ROMARIN, pour Littré du l. *ros marinus*, rosée marine ; ce végétal n'offre aucun rapport avec la rosée. Nous proposons *aroma marinum*, arôme marin, comme se plaisant au bord de la mer. Cependant le l. avait *rosmarinus*, et la plante rossolis est le l. *ros solis*.

ROMINAGROBIS et RAMINAGROBIS : « Dans ce mot on ne connaît que la finale grobis (v. gros bis), dit Littré, et à gros-bis il dit que c'est pour « grosse farine bise. » Nul rapport, car gros-bis est pour gros-*vis*, gros visage, resté dans *vis-à-vis*, face à face.

ROUSSIN et RONCIN : beaucoup d'étym. peu concluantes sur ce mot et Littré le reconnaît. Nous croyons à celle de cheval roux, surtout d'après le prov. *rossi*, le catal. *roci*, le port. *rocim*.

ROSSINANTE : de ce mot, Littré n'explique que la moitié, c.-à-d. rossin, rosse, haridelle ; mais et *ante ?* Nous trouvons dans les notes de notre *Dict. étym. fr.* que Cervantès donne l'étym. du mot entier : *rocin* ou *rossin*, rosse, et le l. *antè :* le cheval qui avant, naguère, était une rosse.

ROTE, instrument de musique à cordes, n'est pas dans Littré et n'y devait pas être, comme trop archaïque ; mais, comme on a tiré ce mot du l. *rota*, comme si c'était un instrument à roue, comme la vielle, nous croyons devoir dire que c'était le *crout*, la *crotta* des bardes armoricains, bretons, gallois.

ROUAN : « origine inconnue, Littré ; » c'est la contr. de *rubican*, noir, bai ou alezan, avec du blanc, du l. *ruber* et *canus*, rouge et blanc.

ROULANT : Littré dit, dans le même article, carrosse bien roulant

Digitized by Google

et chemin roulant, mais n'explique pas la profonde différence philologique de ces deux *roulant*. Le premier est actif, c'est le *rotulans ;* le second, essentiellement populaire, est passif, c'est *rotulandus*, qui doit être roulé, supporter le roulage. Le peuple est plein de ces formes ; nous entendons dire : chemin passant, un homme qui n'est pas rasant (facile à être rasé), un chemin marchant, difficile à être foulé ; hier, nous entendions : « lierre qui n'est pas arrachant, » aisé à être arraché, etc. Du moins dans l'Avranchin.

Rouanne, instrument pour marquer les barils et tonneaux, du l. *runcina*, rabot, en v. f. *roine ;* on dit aussi, maintenant, une rugine.

Roupie : « origine inconnue, Littré. » Ce mot doit être d'origine germanico-scandinave : *drop*, goutte, en anglais, *dropa* en saxon, *drop* en holl., *droppe* en suéd., *draab* en dan., *tropfen* en all.

Ruche, en bas-l. *rusca*, selon du Cange : le norm. avranchinais appelle *reuche* les carex ou laiches et les roseaux ; c'est une forme de l'all. *raus*, roseau, en norm. *ros*. Donc, ruche est l'objet fait de laiches et de roseaux. Littré ne serre pas de près cette étym. et ne remonte pas à l'origine, au nom de la matière dont la ruche est faite.

Rufien, homme débauché, etc., souteneur, maquereau. Littré adopte « comme très bonne » l'étym. par le germ. *ruffer*, maquereau, souteneur ; mais *ruffer* n'aurait pu facilement devenir ruffien. Nous proposons le norm. *ruffe*, et *rufle*, vigoureux, homme hardi, entreprenant, mot tiré de l'énergie du souffle.

Ruisseau, mot pour lequel Littré est forcé de faire un lat. fictif, *rivicellus*, à la dernière extrémité. Pour nous, le lat. *rivus* a donné les patois, *riu* et *ru*, prov., l'it. *rivo* et *rio*, le wallon *rew*, et la forme prim. *rius* et *rus* a donné le dim. *raissel* et *russel*, v. f., d'où ruisseau.

Sablière : « orig. inconnue, Littré. » Dérivé de sable : c'est la pièce de bois posée sur le haut de la muraille, sur la partie reconverte de mortier, de sable.

Sabord, ouverture dans la muraille, dans le flanc d'un navire, selon Littré, vient de l'angl. *Sawn-board*, non pas bord scié, mais planche sciée. Comme la plupart de nos termes marins sont scandinaves, nous préférons le danois *side-board*, litt. planche du côté, du flanc.

Sabouler, houspiller, malmener, est d'orig. inconnue pour Littré.

Digitized by Google

Or, c'est une réduction du jurement grossier *Sacre-Bougre*, réduit par euphémisme à *Sabou*, en Normandie : « C'est ainsi qu'on dit par abrév. un *sacre*, un chenapan, pour dire un sacre-bougre. »

Sabrenas, ouvrier qui travaille malproprement, « orig. inconnue » selon Littré. Or, en norm. on dit *chabrenas : cha* ou *ca* est un préfixe péjoratif et *bren* sign. *humanum excrementum* : c'est donc le vilain *embrené*. (V. notre *Hist. de deux préfixes*, à *Chabernot*).

Saccade, que Littré tire très bien du verbe *saquer*, non pas tirer, mais secouer d'un coup sec. Il déclare qu'il ne connaît pas l'origine de *saquer*. En norm. c'est *saquer* ou *chaquier*, d'où l'angl. *shake*, et son origine est le bruit *sac*, coup sec et brusque. En marine, un *coup de souque* est un effort énergique, une forte secousse.

Safre, que Littré définit celui qui se jette avidement sur le manger, simplement glouton, est pour lui d'origine inconnue. Or, c'est l'onomatopée d'un manger bruyant, comme bâfrer, comme *Lifre-lofre*, le sobriquet des Allemands, comme galimafrée, etc.

Saga, légende ou tradition des Scandinaves, n'est introduit ici que pour compléter Littré qui le tire de *Sagen*, dire ; nous rapprochons de ce mot ses analogues en diverses langues : c'est le *dict.* du vieux fr., le *ditty* angl., l'ἔπος, mot, d'où épopée. Toutefois, les mots fr. ci-dessus peuvent être l'abrév. du v. fr. *dictier*, composer un chant.

Sagouin, homme malpropre, mot dont Littré ne sait pas l'origine, et par ext. espèce de singe. Peut-être de « sale grouin. » Quant à *sagon*, son synonyme, usité au seizième siècle, c'est la réduction de sagouin. Quant à l'étym. du *Dict. de Trévoux* par *sapagon*, *sajon*, *sagon*, elle est inacceptable, car *sapajou*, du brésilien *sajouassou*, est d'une date de beaucoup ultérieure.

Sainète et Saynète, petite pièce bouffonne du théâtre espagnol, semble être au premier coup d'œil pour *scénette*, petite scène ; mais c'est l'esp. *sainete*, intermède dans un repas, un morceau délicat, morceau de graisse, de *sain*, graisse, resté dans sain-doux, du bas-l. *sagimen*, du l. *sagina*.

Saint-Gris, ce saint popularisé par le juron d'Henri IV « Ventre-Saint-Gris », n'est pas cité par Littré ; c'est saint François d'Assise, fondateur de l'ordre des moines gris. Ajoutons : « prison de saint Crépin », une chaussure étroite, de saint Crépin, patron des cordonniers, « perdre, manger tout son saint Crépin, » c.-à-d. tous les outils du cordonnier. Les enseignes de Paris portent « des crépins » que nous croyons être une partie de la chaussure.

Digitized by Google

SALICAIRE : Littré dit que cette plante tire son nom de la ressemblance de ses feuilles avec celle du *salix* ou saule : or, celles du saule sont lancéolées étroites ; celle de la salicaire sont cordiformes. Nous disons parce qu'elle vient dans les terrains humides où sont les saules. De même contre l'étym. analogue de Littré pour le populage. Pour la même raison nous disons du populage, comme venant dans le voisinage des peupliers.

SALICOQUE, crevette grise, est pour Littré d'origine inconnue. Le norm. *sauticot*, petite bête sautante comme cette crevette, dim. péjoratif de sauter, et sauticoter, a pu devenir salicotte. Le *Dict. de Trévoux* met sur la même ligne *salicoque* et salicot.

SALICOR et SALICORNE : « origine inconnue », dit Littré. Voici son article dans notre *Philologie des noms de plantes en Norm. et en Angl.* : « SALICORNIA, mot forgé, composé de *salis-cornu*, corne de la mer, parce que ses articulations sont surmentées de deux pointes, dit Linné ; aussi l'appelle-t-on aussi *boucard.* » (p. 85).

SAUMURE, du l. *sal*, et *muria*, saumure, formé sur le grec αλμυρος, de αλς, sel et μυρος, saumure : de là saumâtre. *Salmigondis*, mot dans lequel, pour Littré, *gondis* est un mot de fantaisie. Or, il n'y a pas de mots de fantaisie, c.-à-d. ne signifiant rien. Nous accepterons volontiers, non pas l'étym. de Ménage, le l. *salagma-conditus*, mais celle du *Dict. de Trévoux*, *salmuria-conditus*, mot composé, comme sucre-candi, etc. Quant à salmis, venu très tard, c'est une abréviation.

SALSEPAREILLE, en esp. ZARZAPARILLA, que nous décomposons en *sarza*, ronce, et *parilla*, vigne. Pour *parilla*, c'est pour Littré le nom de Parilla, le médecin qui l'employa le premier.

SALSIFIS, en citant l'it. *sassefrica*, Littré ne met pas l'étym. assez en évidonce pour un lecteur français ; il fallait dire : *sassefrica*, litt. fricassé dans la sauce.

SANDWICH, tranche de viande entre deux tranches de pain, mot anglais, dit Littré, et c'est tout. Nous tenons de Mme la comtesse d'Yenville, qui la tenait de lady Sandwich, l'étym. de ce mot qui est celui de son mari ; mais on ne peut pas écrire cette étymologie.

SANG DE DRAGON, nom pop. du *rumex sanguineus* dont les nervures, comme le dit bien Littré, sont teintes en rouge ; mais quand il ajoute que cette plante « n'a aucun suc rouge, » il se trompe gravement. Celui qui écrit ces lignes se souvient très bien que dans son enfance, alors qu'il jouait avec des camarades « au

Digitized by Google

teinturier » il extrayait avec eux un suc sanglant en mâchant les feuilles. Autrement, la plante ne serait pas dite *sang de dragon*.

SANGUENIE et SANGUENITE, la santonine, espèce d'absinthe, dont Littré ne donne pas l'étym. Or, ce doit être une altération de santonine, par *santenine*. Rien n'a été plus broyé, plus altéré que les noms des saints et des noms de plantes, parce qu'il n'y a rien de plus usuel. Il en est de même des noms propres de famille.

SANS, prép., un mot bien dérivé de l'it. *senza*, tiré lui-même du l. *absentia*, en conservant la syllabe forte et en adoucissant la finale, et cependant Littré croit que ce changement « ne s'explique guère. »

SAQUEBUTE, pas d'étym. dans Littré. Or, c'était *saqueboute* en v. fr., qui sign. espèce de lance ou d'épée, formé de *saquer*, frapper de sac, ou de taille et de *bouter*, frapper du bout ou d'estoc.

SARABANDE, danse espagnole, pas d'étym. dans Littré. Le *Dict. de Trévoux* dit que c'est le nom de *Sarabanda*, la danseuse qui l'introduisit en France.

SARDOINE, pierre sarde ou de Sardaigne, selon Littré, avec ονυξ, ongle ; nos notes nous donnent originaire de Sardes, σαρδιος ονυξ, l'onyx de Sardes, ville d'Asie-Mineure, et nous adoptons cette origine d'autant plus que le *Dict. de Trévoux* dit « qu'elle tient de la pierre *sardienne* et de l'onyx. » Cf. le lat. *sardianus*, qui est de Sardes et *sardus*, qui est de Sardaigne (Quicherat). Ajoutez le l. *sarda*, cornaline.

SARRASIN : pas d'étym. dans Littré pour ce grain. Le nom du peuple de ce nom n'est pour rien dans sa dénomination ; c'est, comme l'a démontré de Candolle dans sa *Géog. botanique*, un synonyme de noir, aussi est-il appelé très souvent *blé noir*. On dit aussi *blé sarrasin*, c.-à-d. blé *more*, blé noir. Son introduction ne remonte pas au-delà du milieu du quinzième siècle. Son nom norm.-breton est aussi *carabin*, mot où il y a peut-être arabe, sans que nous en voyions bien la raison.

SARREAU et SARROT, « du bas-lat. *sarrobus*, un rochet, *sarica*, sorte de tunique, mais on ne sait d'où ces mots proviennent, » dit Littré. Mais ils renferment l'all. *rock*, robe, et le vieil all. *sarrock* ; de *rock* vient le français rochet.

SAUR (hareng), nom tiré de sa couleur jaune, en v. fr. *saure*, jaune, couleur du *saurus*, le mouron ou la salamandre terrestre, et cependant Littré dit : « origine incertaine », tout en reconnaissant que son nom vient de sa couleur.

Digitized by Google

SAVANE, pour Littré, qui n'indique pas le rapport, vient de l'esp. *savana*, drap de lit. Or, c'est un mot indien : « *Verdant plains called by the Indians savanahs.* » (W. Irving, *Hist. of Christ. Colomb*).

SCARIOLE et ESCARIOLE, espèce de laitue : « orig. inconnue, dit Littré. » Or, c'est le l. *escarius*, bon à manger.

SÉCATEUR : Littré dit bien de *secare*, mais ne dit pas que de *secare*, dont le supin est *sectum*, ne peut venir que secteur.

SETON est un mot polymorphe : *Sulun*, *selonc*, *segont*, *soulonc*, *seronc*, dans l'ordre chronol. où la forme normale est *segont*, le tout du l. *secundum*. Ainsi dans les patois et langues : prov. *segon ;* catal. *segons ;* esp. *segun ;* port. *segundo ;* it. *secondo*, toujours du l. *secundum*. Littré reconnaît que *segond* s'est même contracté en *seon*. Or, c'est bien de *seon* qu'est sorti *selonc* v. f. et le f. selon, sans qu'on ait besoin de supposer *sublongum*, comme l'ont fait Diez, Scheler et Littré. Mais la liquide *l* ou *r* fait difficulté, dira-t-on ; non, elle s'est introduite dans *séon*, comme dans Marseille, de *Massilia ;* dans thrésor, de *thesaurus*, ou mieux encore le *g* de *segont* a pu s'adoucir en *l*, en selon, d'après la loi du moindre effort.

FUCOÏDE, qui ressemble aux *fucus* ou varechs. Bien rares les erreurs d'orthog. dans Littré. En voici une assez sérieuse. En parlant du varech appelé chêne-marin, il écrit ficoïde : lisez fucoïde.

SENELLE et CENELLE, pour Littré de la ressemblance de ce fruit à la cochenille. Or, ce mot règne dans les pays où la cochenille est inconnue. Littré cite le norm. *chenelle*, qui nous met sur la voie, litt. fruit du chêne, non pas la *pomme de chêne*, qui fournit l'encre, mais la petite excroissance rose, sur la feuille, qui résulte de la piqûre du cynips. Aj. que *cenelle* est du treizième siècle et que cochenille ne remonte qu'au seizième.

SENTINELLE ne peut venir du verbe sentir, mais nécessairement de *sentina*, litt. celui qui veille près de la sentine. Littré n'est pas très affirmatif en faveur de cette étym. et il objecte que s'il en était ainsi, le mot serait masculin, *sentinello* et non *sentinella*. On peut lui répondre qu'en norm. on dit « un sentinel. »

SENS DESSUS-DESSOUS, bien démontré dans Littré sur la forme ancienne : *c'en dessus-dessous*, qu'il aurait dû expliquer par l'ellipse suivante : « ce (qui est) en dessus (mis) en dessous. »

SEP ou CEP, ou *haie*. Littré réunit, dans le même article : CEP (de vigne), CEP (de charrue), CEP (de l'ancre), terme de marine, CEPS,

Digitized by Google

dans le sens de chaîne, entrave. Or, ils ont des radicaux différents :

Cep (de vigne) est le l. *cippus*, tronc ; Ceps, chaîne, entrave, aussi du l. *cippus*, tronc ; il avait ce sens en lat., mais par extension, car c'était la colonne où les chaînes étaient engagées ; Cep (de charrue), dit aussi la *haie*, est le lat. *sepes ;* Cèpe (champignon) vient, pour Littré, du l. *cippus*, tronc ; mais quel rapport? C'est le mot cap, tête, adouci en *cep*, comme dans chef, dans l'esp. *xefe*, etc., car ce champignon est remarquable par sa tête arrondie. Un texte autorise cette étym. : « Ce grand vieillard, ne voyant d'autres vivres que le cap *d'ail* (tête d'ail), se mit à s'escrimer des dents. » (d'Aubigné, *Fen.* IV).

Contrairement à cette confusion, Littré fait deux articles distincts pour Haie, clôture de bois vif, et Haie de charrue, bien qu'il déclare que ces deux mots ont la même origine.

Grésil, ce mot que nous trouvons dans le *Glossaire de Las Castagnadas*, poésies languedociennes, où il signifie menu gravier, grain de sable, nous semble fixer son étym.. Ce serait le diminutif de *craig*, caillou, mot celt., en breton *crag*, pierre, d'où le fr. grès.

Séran, en norm. *cheran*, instrument à peigner le lin, du bret. *kerr* et *coarh*, botte de chanvre ou de lin, en v. f. *cherret ;* Littré, d'après Diez, tire séran du haut-all. *schranz*, déchirure ; mais ce mot eut produit *escrancer*, bien éloigné de sérancer.

Serfouir, remuer la terre avec une serfouette, en norm, *charfouir*, qui a un sens péjoratif ; en effet, il est composé d'un préfixe péjoratif, *char* ou *car :* « Charfouir, en norm. fouiller la terre malproprement, mal fouir, du l. *fodere*. » (*Hist. de deux préfixes*, p. 70, 2e édition). Littré et Scheler sont embarrassés du préfixe : l'un propose *circumfodere*, où *circum* ne peut se réduire en *ser ;* l'autre propose *subfodere*, qui aurait donné surfouir.

Serin, oiseau chanteur ; pour Littré, c'est une forme de la sirène, mais sans comparaison possible, et le mot eut été du féminin. Plusieurs mots sollicitent son origine : de *canarien*, l'angl. *canary*, l'oiseau des Canaries, la réduction en *cenerien*, serin, serait trop forte ; de *serenus*, l'oiseau du soir, s'il chante le soir, comme le rossignol, ce serait bien poétique. Il nous reste le v. fr. *seri*, doux, mélodieux (du Gange à Sera), qui est bien plus ancien que l'introduction du serin des Canaries ; mais le serin vert habite la France méridionale, l'Espagne et l'Italie, et son chant est agréable et fort.

Serpillière : étym. très embrouillée dans Littré ; mais la plus

Digitized by Google

probable est le préfixe *sur* et le prov. *peilla*, cité par Raynouard, signifiant guenille, baillon.

Serrer, dans le sens de mettre en un lieu sûr, sous serrure, est le sens primit. du l. *serra*, barre, serrure, car serrer, dans le sens de serrer, étreindre, vient de ce qu'on presse, qu'on foule l'objet, linge, paille, que l'on met en lieu clos, grange ou armoire. Littré a interverti cet ordre. Ensuite, quand il dit qu'en Normandie serrer sign. cueillir, récolter, par ex. serrer des pois, il dit vrai, mais c'est une extension du mot serrer, car il n'y a pas loin de cueillir, récolter, à mettre en lieu clos, car les deux opérations se tiennent.

Sierra, mot esp. bien connu, n'est pas dans Littré. C'est l'esp. *sierra*, scie, série de pics, qui font comme les dents d'une scie.

Siècle : Littré donne différentes racines au l. *sæculum* et *seclum* : il n'a pas connu peut-être *secare*, couper, le siècle étant une coupure dans le temps, une division du temps.

Siége : Littré dit que ce mot vient du bas-l. *sedium* ou *sidium*, en comparant *obsidium* de *obsidere*. Or, siège dans l'un et l'autre sens, siége de ville ou siége pour asseoir, ne peut venir que de *sedagium* ou de *sedaticum*.

Sillon n'est pas étymologisé nettement et à fond par Littré. Pour un autre, c'était le v. fr. *seillon*, toujours en norm. *seillon*, et même en v. fr. *seiglon* que du Cange définit : mesure d'environ vingt perches, et étymologiquement c'est l'étendue de terre qu'un homme peut moissonner en *seïant* v. fr. pour sciant à la faucille, à la *seille*, faucille, en v. fr. Mais, comme le vrai sens de sillon n'est pas le terrain entre deux raies, mais la raie elle-même, la tranchée, il faut adopter le scandinave *sila*, sillonner, inciser. Il est toutefois étrange qu'une chose aussi usuelle ne se soit pas exprimée en français par un dérivé du l. *sulcare*.

Simples, les plantes médicinales, en lat. *simplicia*, trad. du grec de Gallien, de τα απλα, remèdes simples par rapport aux remèdes composés. Incomplet dans Littré. Aj. que ce mot n'a plus de singulier.

Siphilis et Syphilis, maladie vénérienne, n'est pas suffisamment étymologisé par Littré. Dans le poème de Fracastor, le héros de la pièce, en vers, est frappé de cette maladie. Peut-être l'auteur a-t-il tiré ce mot du grec σιπαλος, salé. Littré ne suggère aucune racine.

Slave, du mot *Slawa*, gloire, non expliqué dans Littré.

Sobriquet : « Orig. inconnue » (Littré) : en v. f. *soubsbriquet*, litt.

Digitized by Google

coup sous le *bruchet*, qui est la pomme d'Adam, ou le nœud de la gorge. Cf. Son synonyme *sous-barbe*, coup insolent et railleur.

Sommelier vient, non pas de *summularius*, issu de *sagma*, somme dans le sens de fardeau, faix, comme le veut Littré, mais de *summularius*, issu de *summa*, somme, compte, le sommelier étant un intendant, chargé de rendre compte.

Son, résidu de la mouture des grains : Littré n'en a pas d'ex. plus ancien que le seizième siècle. Diez cite l'esp. *soma*, fleur de farine, qui est assez spécieux ; Littré cite un mot du treizième siècle, *seonnum*, d'où viendrait *seon*, « qui peut conduire à *secundum* (V. l'hist. de selon) ; ce serait donc la seconde mouture. » Il faudrait d'abord identifier *seonnum* et *secundum* et le son n'est pas la seconde mouture. Il a le sens général de résidu. Pour arriver à son étym. nous poserons d'abord : 1° *poussas*, la balle du blé, le résidu, en prov. (*Dict. de Lacombe*) ; 2° *pous*, qui est le même mot et qui en norm. désigne l'enveloppe, la balle du sarrasin ; 3° *pousson*, en prov. marc, résidu des olives pilées. Pousson, qui dans l'Avranchin désigne la farine d'orge avec le *son*, donnée en breuvage aux bestiaux. Alors *son*, mot moderne, car le vieux mot est *bran*, serait l'abréviation de Pousson, qui, à cause du mélange à l'eau de ce résidu pour les bêtes, doit venir du l. *potio*. Mais le genre de *son* fait difficulté.

Sorgho, mot indien, dit Merat, ce qui est plus probable que d'après l'it. *surgo*, du bas l. *surgum*, comme le dit Littré.

Sot : pour Littré origine inconnue. Il ne peut sortir du l. *stolidus*, mais ne peut-il venir du l. *stultus* ? Celui-ci a donné le v. fr. *estous*, insensé, furieux, qui suppose *estout*, *stot*, d'où *estoutoier*, maltraiter et par la chute du *t*, sot. Mais les intermédiaires manquent. Reste le breton *sodt*, sot, le plus probable.

Souhaiter est bien dérivé par Littré de sous et du v. fr. et des patois *haiter*, plaire : « cela me hait ou haite » dit-on en norm. ; « selon son *hait* et son *déhait*, » sign. selon son oui ou son non. Littré tire *haiter* de l'all. *heizan*, appeler, dont le *z* fait difficulté. Pour nous, c'est l'onomat. *het*, *hait*, souffle, petit murmure de contentement, surtout chez les animaux, spéc. les chevaux. C'est l'étym. de souhaiter. Aj. : « Je bois à vous de bon hait, » en Bretagne.

Soupe, taille de pain dans son sens primitif. Littré, au contraire, croit que le sens primitif est potage. Or, les plus anciens ex. qu'il cite, du treizième siècle, sont ceux-ci : « Brouet de gelines et soupes

Digitized by Google

au vin trempé, » (Alebrant, f° 19.) ce qui veut dire « tailles de pain dans du vin mouillé d'eau. » L'autre a un double sens : « fist li rois apporter pain et vin et fist tailler des soupes et en manger une. » Le peuple norm. dit toujours « tailler la soupe » et plus expressivement « mouillé comme une soupe, » qui se dit d'un homme trempé par l'eau, la pluie. Quelle est l'orig. de soupe ? Littré ne va pas jusque là. Or ce mot est presque universel comme les onomatopées, c'est l'imitation du bruit d'une bouche qui SUPPE une bouchée

SOCOTRIN, (aloès) méritait bien d'entrer dans un dictionnaire du français, étant fréquemment employé en pharmacie et dans les usages domestiques : de l'île *Socotora*, dans la mer d'Ajan.

STRAPASSER, houspiller, maltraiter, et par ext. en peinture, peindre ou dessiner à la hâte, pour Littré de l'it. *strapazzare*, de l'it. *pazzo*, fou ; pour nous de l'it. *strapazzare*, de *extra-passare*, aller au-delà, maltraiter à l'excès.

STRAPONTIN, petit siége saillant, sur l'avant des carrosses : de l'it. *strapontino*, qui n'est pas dans le *Dict. de la Crusca*, dit Littré, mais sans étym. Nous en avons deux : l'it. *strate puncto*, lit piqué, mais nous préférerions, d'après sa forme, *pont-en-extra*, en sus, *extrapont*, autrefois *estrapontin*.

SUIE, matière noire que la fumée dépose en croûtes luisantes, définition de Littré, et nous ajoutons que cette matière *luisante* semble être la *sueur* de la cheminée : dès lors, le mot que Littré et Diez rattachent au celtique, suie, appartiendrait à la famille de suer et le composé essuyer *(ex-sudare)* renferme *sui*. Cependant il peut venir de *exsuccare*, dessécher, et nous n'avons pas rencontré la forme *sui* dans les dérivés de suer. La question n'est pas encore résolue. Quant à *suint*, suinter, Littré et M. Bréal le tirent du l. *succidus*, humide : il y a bien loin par le sens et surtout par la forme, ils se rattachent à suer, par un diminutif nasalisé *suetter* probable, qu'on aperçoit bien dans le fr. pop. *suette*, maladie manifestée par des sueurs.

SUPER, humer ; Littré cite le norm. *super*, l'angl. *sip* et le tire de l'anglo-sax. *sipan*. Il aurait pu dire que *super* n'est pas seulement norm., mais qu'il est angevin et surtout qu'il est populaire presque partout. Or, toutes les formes ci-dessus se résolvent dans l'onomatopée *sup*, qu'il n'est pas besoin de définir, et qui, comme toutes les onomatopées, n'a d'autre définition que son expression même. Quand on essaye de les définir, on ne le peut qu'avec une autre

Digitized by Google

onomatopée : ainsi super n'est défini que par humer, un verbe imitatif par un autre, *sup* par *hum*. Littré remonte rarement à cette source première des langues, et par ex. pour humer, il écrit : origine inconnue.

Supercherie, bien dérivé dans Littré. (V. ce mot). Nous ne le citons que pour citer la vieille manière des étymologistes ; pour Ménage c'est *super-tricherie*.

Supercoquentieux, terme burlesque : magnifique, très beau, cité par Littré, qui ne dit pas que c'est une réduction du très usité *superlificoquentieux*, un mot qui fut d'abord *supermirificoquentieux*, un composé bien fait et tout latin, ainsi énoncé : « *Super-mirificoentior*, » finale normale des comparatifs en *ficus*. Rabelais l'a aussi abrégé d'une syllabe, en *supercoquelicantieux* : enfin il arrive dans le sermon burlesque de Saint-Ognon à : « *superlicousteguansio*. » Sont-ce là des mots de fantaisie ?

Sureau peut-il venir du l. *sambucus* ? Littré le croit, et pour passer du synonyme pop. si répandu *seuc* et *seu*, il cite le norm. *seur*, qui en effet rendrait le passage à sureau très facile. Mais nous, Normand, nous n'avons jamais entendu *seur*, c'est toujours *seuc* ou *seu*. Il faut reconnaître deux mots très différents : 1° Sureau, litt. le suerenx, la plante sudorifique très employée, du l. *sudare* et *sudatorius*, comme suaire, est sortie du l. *sudarium* ; 2° Seuc, en v. f. *seuc*, issu de *sambucus* par l'intermédiaire *sabucus*.

Superstition, pour Littré, prendrait son origine dans un verbe archaïque latin, *superstitare*, qui aurait eu le sens de protéger, mais qui se ramène à *super-stare*, se tenir au-dessus, comme se tient le protecteur. Aussi Quicherat décompose, il est vrai avec doute, *superstitio* en *super statio*. Ch. Nodier donnait aussi à ce mot le sens de « situation par la pensée dans une région supérieure. » Pour *religio*, nous ne comprenons pas très bien l'étym. de Quicherat, par *relego*, reparcourir, relire ; mais par *religare*, lier en arrière, nous trouvons plus de similitude dans la forme et un sens réel : religion *relie* l'homme au ciel.

Tablature, table de musique « difficile à déchiffrer », de là « donner de la tablature », donner une tâche difficile : locution qui n'est pas assez explicite dans Littré.

Tacon, lèpre sur le safran, litt. petit tac, du l. *tactus*, abrév. de *contactus*, qui agit par contact. Alors Littré n'a pas de raison pour dire que tacon vient « probablement de *tac*, pointe, clou, qui donne

Digitized by Google

le fr. attacher, en norm. *attaquier.* » On dit encore en Norm. d'une grande contagion : « On en meurt comme du tac, » gale contagieuse ou maladie aigue dite aussi le *horion.*

Taffetas, en v. fr. *taffetaf*, étoffe de soie unie et brillante, qui fait *taf-taf:* Littré dit du persan *taftah*, étym. de Dozy dans son *Glossaire oriental*, mais celui-ci ajoute : « à moins que ce ne soit une simple onomatopée reproduisant le bruit du taffetas, quand on l'agite (*taf-taf*) ». On trouve en v. fr. : étoffe de *taff-taffe.*

Taie (d'oreiller), en v. fr. *teie* et **Taie** (sur l'œil), ont le sens général d'enveloppe ; pour Littré du l. *theca ;* pour nous du bas-l. *tega*, du l. *tegere*, d'où le l. *tegula*, couverture, d'où le fr. tuile.

Tailler, que Littré tire très bien de l'it. *tagliare*, par le l. *taleare*, visible dans le l. *intertaleare*, couper (un surgeon) ; il met dans cet article, taille (de boulanger) c.-à-d. entaille, très bien encore, et taille, impôt, prob. de la taille ou intaille qui sert à compter, taille (stature, hauteur), par comparaison avec les arbres taillés à diverses hauteurs. Mais il n'explique pas taille (en musique).

Taisson, le blaireau : Littré avec Diez semble préférer pour ce mot une origine germanique ; cependant « il n'est pas, dit-il, impossible que le mot ait été gaulois » et il cite *taxoninus.* Nous croyons que c'est la véritable origine, et Marcellus Empiricus, le médecin gaulois, donne *taxoninus*, de taisson, de blaireau, qui suppose évidemment *taxo, onis.* Ce *tax* gaulois se rapproche beaucoup sans doute du *dachs*, all., blaireau ; mais il y a un bon nombre de radicaux qui sont à la fois celtiques et germaniques et qui accusent une commune origine de race antique.

Talweg n'est pas dans Littré, de l'all. *tal*, vallée, et *weg*, la voie, litt. le lit de la vallée.

Tamarix, le tamaris, pas d'étymologie dans Littré ; c'est, suivant Linné, un mot hébreu signifiant purge.

Tamarin n'a pas d'étym. dans Littré ; c'est l'arabe *tamarind*, datte indienne.

Tamis, d'origine incertaine, dit Littré : le sens comporte bien le fr. estame, qui vient du l. *stamen*, d'où étamine, mais les intermédiaires manquent. Cependant, le fr. estamette produirait bien *estamit*, mais cette forme ne se trouve pas.

Tan : « origine incertaine » (Littré). Mais le wallon *tener*, tanner, justifierait l'étym. par le v. fr. *tener*, d'où le fr. exténuer, litt. rendre ténu.

Digitized by Google

TANGUE : nous avons assimilé ce mot à fange, qui se dit *fangue* en norm. M. Littré a bien voulu citer ce passage pris dans un de nos livres : « seizième siècle Tangue estoit ce qu'ailleurs aucuns appellent fange... et icelle appelée tangue comme estant pure fange, » dans Le Héricher, *Hist. et Gloss. du Normand*, II, p. 127. Sur le *dung*, fumier en angl. proposé par Roulin, Littré dit que c'est douteux à cause du *d*, et puis c'est le *dung* saxon.

TANTALISER, mot quelquefois usité pour dire soumettre au supplice de Tantale, à l'imitation de l'angl. *to tantalize*, n'est pas dans Littré, excepté au *Supplément*.

TANTE : du l. *amita*, d'où le v. fr. et le fr. provincial *ante*. Mais d'où vient le *t* ? Diez ne réussit pas à résoudre cette question et Littré est dans la bonne voie, quand il la trouve dans le langage enfantin, dans le *tatan* pour tante. Mais il ne met pas cette formation en pleine évidence. Nous ne dirons pas que c'est dans l'agglutination de *grant-ante*, puisque c'est un autre degré de parenté. C'est la fusion de *tata-ante*, comme *tayon*, v. fr. pour oncle est le parler enfantin de *tata-oncle*, en norm. *tatoncle*, ou *toton* et *touton*. En Norm. *mé-mé* veut dire grand'mère, *pé-pé*, grand-père. Le parler enfantin repose sur le redoublement de la même syllabe et de ce procédé sont sortis beaucoup de mots, dont quelques-uns sont restés : bonbon, *caca*, *pipi*, *jojo*, cheval en norm., *dodo*, *titi*, etc. Dans le livre de *Plet et de jostice*, treizième siècle, on trouve à la fois *ante* et tante.

TAPER : radicaux latins et germaniques proposés par Diez et Littré pour expliquer une onomatopée, *tap*, lorsque ces radicaux eux-mêmes se résolvent par le même bruit. Tapir (se) a la même origine que taper ; on dit quelquefois « se claquer par terre. » Pas de *talpa*, taupe, dans ce mot, d'autant plus que le *l* ne se rencontre pas. En tapinois, c'est aussi en se cachant, en faisant acte de se tapir. Comment Littré, si bien en garde contre les prétendues origines grecques dans le français, incline-t-il vers ταπεινος, humble ? En Norm., dit Littré, on dit en *tapin*, c'est la nasalisation particulière au dialecte de cette province.

TARABUSTER : Littré trouve bien le radical de ce mot, qui est le v. f. *tabuster*, faire vacarme, du *tabut*, le prov. *tabust*, bruit. En Norm. on dit toujours : « il y a du tabut, » du tapage. Mais il n'explique pas ; c'est une onomatopée ronflante et éclatante, qui ajoute à la force du mot tabuster, qui n'était pas assez imitatif.

Digitized by Google

Cf. Tarare, onomatopée, qui n'a pas non plus été regardée comme suffisante, puisqu'on a dit *tariatara*.

TARARE, van, ventilateur; pas d'étym. dans Littré: c'est sans doute une onomatopée comme le tarare ci-dessus. Le mot est ancien sous la forme de *tarantarium*, traduit par « *saaz* » un sais, un crible ; glose du treizième siècle.

TARTUFE : Molière a emprunté ce mot à l'it. où *tartufo* est la contraction de *tartufolo*, une truffe, dit Littré. Mais, ce qu'il ne dit pas, c'est le rapport entre un hypocrite et une truffe. C'est que la truffe se dérobe, se cache.

TAUPIN, nom donné aux mineurs, aux pionniers, parce qu'ils fouillent la terre et vivent sous terre : c'est aussi pour cette raison que les élèves de l'école polytechnique ont le sobriquet de taupins, comme aspirant aux mines, aux ponts et chaussées, et à ces titres ou vivent sous terre ou fouillent la terre.

TEMPLIER (boire comme un) : on a dit comme un *temprier*, ancien synonyme de verrier, l'homme d'un métier très altérant, mais on ne trouve pas ce mot. Il faut sans doute garder « templier », parce que les Templiers étaient regardés comme débauchés. Le *Dict. de Trévoux*, sur cette locution, dit que ces chevaliers, « dans le temps de la décadence de leur ordre, buvaient avec excès. »

TEMPS, état du ciel, de l'atmosphère, est mis par Littré dans le même article que temps, mesure de la durée. Il y a une si grande distance entre ces deux idées, que l'on conçoit que l'on ait cherché l'origine de temps, état de l'atmosphère, dans le l. *tempestas ;* mais les intermédiaires manquent. En angl. deux mots distincts : *time* et *weather*.

TÉNOR, terme de musique, emprunté à l'it. *tenore*, et pour lequel Littré ne cite pas un seul exemple : c'est donc un mot très moderne. Dans l'*hist.* qu'il attache à ce mot, tous ses ex. offrent le v. fr. *tenour* et *teneur*, au sens musical, et ces mots montrent que nous n'avions pas besoin d'un emprunt à l'italien. Littré définit la voix de ténor « celle qui le plus souvent, dans la musique chorale, tenait le plain-chant, » d'après Choron et La Fage, *Manuel de musique*. Nous trouvons dans nos notes mss. une autre définition : « la voix qui *tient* le chant entre la basse-taille et la haute-contre. »

TENSON, terme de poésie du moyen-âge : c'était « disputes d'amours qui se faisoient entre les chevaliers et dames poëtes. » (*J. de Nostradamus*); Littré dit du l. *tensionem*, action de tendre, ce qui

Digitized by Google

n'est pas clair, et il ajoute que *tenson* était fort employé par l'ancienne langue au sens de querelle. C'est pour cela que nous proposons, non pas *tensionem*, qui n'a pas du tout le sens de querelle en latin, mais *contentionem*, dispute.

TERC, goudron, brai, n'est pas dans Littré : pourtant il est très usité pop. dans le dicton sur une profonde obscurité : « Il fait noir comme *terc*, prononcé *ter*, qu'on écrit absurdement « noir comme terre. » C'est donc noir comme brai, comme goudron, et le *terc* fr. est le *tar* anglais, et tous deux viennent du sax. *terc*, goudron, en all. *theer*. On emploie en Normandie pour « tenir fortement d'affection à quelqu'un, » cette métaphore : « Jacque i tient à té coume terc. » Jacques tient à toi comme le goudron tient aux objets. Nous trouvons la forme *taire* (lisez *tère*), en v. fr. : « Ne faire chauffer aucune bray et *taire* en iceux. » V. le mot TAR dans notre *Gloss. étym. anglo-norm.*

TERTRE : « origine incertaine, » dit Littré, qui semble s'arrêter au « *terræ-torus*, » elévation de terre, de Diez, qui n'aurait donné que ter-tor, et que d'ailleurs on ne trouve pas. C'est dans le l. *territorium*, territoire, qu'il faut le chercher ; pour la forme on en peut tirer la réduction en *tertrium*, et pour le sens V. du Cange à *Territorium*, qui avait au moyen-âge le sens de tertre. V. TERTRE, territoire, dans le *Gloss. fr. de Favre*. Mais le *terrarium*, levée de terre, qu'on trouve dans les *Inscriptions lat.* va beaucoup mieux pour le sens et comme il a pu devenir *tertarium*, ce serait la vraie étymologie, si l'épenthèse de *t* n'était extraordinaire.

TÊTE et TÊT et TESSON, tous dérivés du l. *testa*, vase de terre cuite, variante de *tosta* (*terra*), terre cuite, qui dans Ausone, par suite de la ressemblance du crâne avec un vase renversé, arrive au sens de tête, de crâne; et Cassiodore dit « *testam capitis*, » le tesson de la tête, qu'on appelle aussi le *test*. Littré n'a pas signalé ces deux jalons dans l'*hist.* de ce mot.

THALER, nom de monnaie all. que Littré cite, sans en donner l'étym. Les thalers furent faits de l'argent de la riche mine de *Joachimsthal* (vallée de Joachim), en Bohême, et on appela *Joachimsthaler* et par abrév. *Thaler*, ces pièces de deux onces.

TIC : « contraction brusque des muscles dans le cheval, laquelle est accompagnée d'un bruit, d'une sorte d'éructation. » C'est la définition de Littré. C'est donc bien l'imitation, la reproduction d'un bruit qui est *tic*. Par extension, ce mot s'applique à tout mou

Digitized by Google

vement convulsif, brusque et court. A quoi bon donc aller chercher l'it. *ticchio*, l'all. *tick*, le ht-all. *ziki*, alors que ces mots sont, comme le mot fr., sortis du même cri et du même mouvement? Est-ce que le *tic*, le *tick* angl. et le tictac fr. et le *tic-tack* ne sont pas identiques, tous deux spontanés, n'ayant d'autre origine que la nature?

TIGNASSE : « Ce mot *paraît* venir de *tigne* ou *teigne*, une mauvaise perruque ayant été comparée à la chevelure d'un teigneux. » (Littré). Cela ne *paraît* pas, c'est certain, et cette perruque n'est pas comparée à la chevelure des teigneux, elle était la perruque même. Ecoutons Thiers dans son *Livre des perruques*, p. 29 : « TIGNASSE, on dit aussi *teignasse*, coiffe enduite d'onguent pour les teigneux. Les teigneux ont été les premiers à prendre la perruque et comme ils n'avaient pas soin de la tenir propre et bien peignée, on a donné le nom de teignasse aux perruques mal peignées. »

TILLE, petit pont de navire, du bret. *til*, plancher, de là *tillac*, plus grand pont, prob. *tillard* dans l'origine : en esp. *tilla*, en port. *tilhâ ;* remarquez l'â long, comme le *ard* de tillard. Littré a d'autres étym. qui sont moins probantes : le scand. *thilia*, le suèd. *tilja*, où l'a est bref.

TILLE, hachette en forme de pioche ; mot d'orig. inconnue pour Littré. On peut le rapprocher de l'angl. *till.* labourer, le labourage primitif ayant été fait à la pioche.

TILLER et TEILLER : c'est détacher l'écorce du chanvre et du lin, ou à la main ou sous une broie, sans doute comme on détache l'écorce du tilleul, dont le nom est aussi *til* et *teil.*

TIMBRE, un certain nombre de peaux de martre ou d'hermine, vingt couples, de l'all. *zimmer*, quarante. Mais V. ZIMMER, p. 161.

TIMBRE, dans le sens de résonnance et *Timbre*, casque, sont mis dans le même article par Littré, sans qu'il montre le lien qui unit deux mots si différents. Le premier dérivé de *tymbrys*, tambour ; le second de l'all. *ziemer*, d'où le fr. cimier ; c'est à timbre, casque, que se rattache le dicton : « il a le timbre fêlé » pour la tête, voisine du casque, comme on dit : « il en a dans le casque » c.-à-d. dans la tête, quand un homme est ivre. De timbre fêlé est venu facilement l'adjectif « timbré » appliqué à un cerveau mal équilibré. Littré n'a pas fait ce rapprochement.

TIRELIRE, petit tronc pour quêter et recevoir de l'argent. Littré tire ce mot du refrain *tirelire*, sans bien indiquer le rapport. Le *Dict. de Trévoux* dit que c'est pour tire-liard.

Digitized by Google

TIRELARIGOT, v. LARIGOT. M. Jean Fleury a démontré que « boire à tirer la Rigaut, » le bourdon d'Odon Rigault, à Rouen, est une fausse interprétation et que boire à tirelarigot, c'est boire à tirer *larigot*, le *larynx* ou la gorge.

TOCANE, vin nouveau de la mère goutte : « origine inconnue, » (Littré). Pourquoi ne serait-ce pas la *toquante*, cette première liqueur qui *toque* le cerveau. Cf. la *tocante* ou *toquante*, la montre, en argot.

TORCHE, LORGNE, locution qui se dit de coups distribués à tort et à travers et qui n'est pas commentée dans Littré. Il nous semble qu'il s'agit ici d'un combat réel ou simulé, où l'adversaire le plus fort crie à l'autre : « Torche (ton sang), lorgne (ce coup qui t'arrive). Cette supposition est plus vraisemblable encore dans ces vers : « Chipe, chope, torche, lorgne, » (chanson sur la bataille de Marignan.) — « Ils s'en vinrent du parler à tic, tac, torche, lorgne » (Régnier, *Sat. X*), c'est-à-dire : ils en vinrent des paroles aux coups : pan, pan, attrape, vois-tu venir l'alipan !

GRIFFONNER, forme de griffer, prendre avec les griffe, égratigner, ne se dit que dans le sens de mal écrire. Comment Littré peut-il alors mettre sous ce mot cet exemple où il a le sens de griffer : « Quand les peines de ceux qui harpient à griffonner l'or... » Cholières, *contes*, dans Lacurne.

TOQUER et TOUCHER, justement assimilés par Littré et partis tous deux du bruit *toc*, se confondent presque dans le patois norm., que celui-ci ne cite pas, dans *touquier*, toucher.

TORGNOLE, coup sec sur le visage, la tête : Littré n'étymologise pas ce mot en ce sens. En norm. c'est *tourniole*, évidemment du verbe tourner, en v. fr. *torner*, c'est-à-dire un coup assez fort pour faire tourner la tête. Aussi le synonyme norm. est *chatourne*, litt. un coup si fort que *cha* en tourne ; or, *cha* représente la tête ou tout objet que le coup fait tourner.

TORTELLE : pourquoi le *sisymbrium officinale* porte-t-il ce nom ? Littré ne le dit pas. C'est parce que ses rameaux se tordent autour du tronc. Cf. la variété d'orme dite *tortillard*.

GRIPPER : Littré donne l'étym. de plusieurs composés de gripper, comme grippeminaud, grippe-sou, etc., mais ne cite pas grippe-Jésus, sobriquet argotique et pop. du gendarme, mot qui a passé en breton *krib Jezuz*

GUIVRE, sans étym. dans Littré : c'est le même mot que *guibre* et

Digitized by Google

vivre, du l. *vipera ;* c'était sans doute, primitivement, un serpent qui était sculpté sur la proue.

Tôt, en v. fr. *tost*, promptement. Nous trouvons trop forcés le *tostus*, brûlé, de Littré, et le *totum-citò* de Diez, qui, d'ailleurs, ne peut donner le *s* de tost ; il est vrai que M. Brachet propose *tot cito*, devenu *toc'to*, forme qui donne une sifflante. Nous préférons le kymri *tost*, prompt, et dès lors une origine celtique.

Touer, tourner une corde autour du cabestan ; en angl. *tow*, du scand. *toga*, tirer ; il donne touaille, linge sur un rouleau, sur une espèce de dévidoir, par assimilation avec le touage, dérivation plus directe que celle de Littré, qui est par l'all. *duahan*, laver. De touille vient le verbe touiller, qui en norm. signifie torcher, décrasser (avec une touaille) et qui en v. fr. a le sens de salir, barbouiller.

Tourlourou, jeune soldat d'infanterie, un mot sur lequel n'est pas fixé Littré, mais il ne repousse pas l'étym. de L. Larchey par le v. fr. *turelure* (du Cange, *Turella*), porte flanquée de tours, soldat défendant une turelure. Nous croyons que c'est tout simplement le jeune soldat, gai, chantant, qui *turelure*.

Touselle, espèce de froment précoce, ainsi appelé, non pas « à cause de l'apparence de ce blé, comparé à tousel, jeune garçon, » mais de ce qu'il est sans barbe, qu'il est *tousé*, tondu, du l. *tonsus*.

Trafic : Littré dit de l'it. *traficare ;* sans autre explication, mais il appelle plausible la conjecture de Diez qui voit dans ce mot le l. *tra* et *vices*, échange. Très douteux. Le prov. *trafec*, le port. *trafego* semblent indiquer le lat. fictif *trafectus*, de *traficere*, faire au-delà, porter au-delà (du pays) ressemblant à trajet, du l. *trajectus*. Cf. *perfect*, parfait, du l. *perficère*.

Trainer est un dérivé de *trahere*, mais il a pour intermédiaire *trahinare*, d'où le v. fr. *trahine*, une traine, une voiture et en v. fr. c'est toujours *trahiner* et *traïner*. Littré ne donne pas cet intermédiaire.

Tramway, chemin à rails plats au niveau du sol, pour Littré, de *tram*, plat et de *way*, voie. Il y a une autre étym. plus certaine : ce mot vient de Outram, frère du général de ce nom, et celui qui établit le premier cette voie ferrée, en 1804, et le nom primitif fut *Outram-way*. C'est ainsi que Mac-Adam a donné son nom à un mode d'empierrement des chemins.

Digitized by Google

TRANTRAN, la manière ordinaire de conduire un affaire, l'allure accoutumée, exprimée par l'onomat. *tran-tran*, d'où l'ancien verbe *trantraner*. Recourir au verbe holl. *tranten*, se promener ça et là, c'est reculer la solution, puisqu'il faut trouver à *tranten* sa propre étymologie qui est une onomatopée.

TRAPU, gros et court, mot sur lequel Littré n'a pas d'opinion : « On a indiqué, dit-il, le gaëlique *tarp*, tas, monceau. Un adjectif conviendrait mieux, dit Diez qui propose le ht.-all. *tapar*, pesant. » A cet adjectif très éloigné de trapu, nous en substituons un autre que nous trouvons dans nos notes et que nous croyons être du bas-latin ; c'est *trabutus*, fait en forme de poutre, du l. *trabes*.

TRAQUENARD, piège à bêtes nuisibles. Littré assimile ce mot à tracanoir, qui est un dévidoir ; quel rapport? Dressé particulièrement contre le renard, ce piége doit avoir été dit *traque-renard*. Cf. traquet, piège à renard.

TRAVAILLER signifiait en v. fr. voyager, sens de l'anglais actuel *Travel ;* en it. *travaglio*, prov. *trabalh ;* du l. *transvolo* et *travolo*, traverser, franchir rapidement. Littré n'a pas creusé jusqu'à ce radical latin, mais il a bien marqué le passage de voyager à travailler, le voyage étant, par excellence, peine et fatigue.

TRÉBUCHER, ne renferme pas, pour Littré, le radical bûche, si visible pourtant dans embûche, embuscade (de *boscus*, bois) ; il tire ce mot de *tra*, et du v. fr. *buc*, tronc humain, torse, de sorte que, dit-il, trébucher serait faire sortir le corps de la direction naturelle. Nous maintenons la première étymologie.

TRÉMAINE, trèfle, sans étym. dans Littré, veut dire la plante qui n'occupe la terre que trois mois, ou *très-mès* en norm. avec la nasalisation propre à la Normandie.

TRÉMIE, en v. fr. *trémuie* et *tremuée*, en prov. *tremueia*, en catal. *tremuja*, en it. *tramoggia*, en bas-l. *tremellum* et *tremula* ; on a l'idée d'une chose qui tremble, qui remue ou qui *trémue* même. C'est ce qui a trompé Littré qui, confondant sans doute l'étamine sans cesse en mouvement, et la trémie, qui est une auge immobile, a donné à celle-ci le lat. *tremere* pour origine. Mais il a bien vu que les finales *mueia*, *moggia* indiquent le lat. *modius*, boisseau. Il faut donc rejeter l'idée de *tremere* et adopter la finale *moggia*, le contenu d'un muids. Mais qu'est-ce que les préfixes *tra* ou *ire?* Nous proposons le lat. fictif de *trans-modiare*, transvaser le muids, le boisseau. Quand au bas-lat. *tremellum* et *tremula*, les écrivains du

Digitized by Google

moyen-âge l'ont formé sous la fausse impression que donnait *tremuée*.

Trémousser (se), se remuer lourdement, sens péjoratif, indiqué par le suffixe *ousse-ouche*, comme le sens dim. est marqué dans tremblotter par le suffixe *at*, *otte*, ce que ne dit pas Littré, qui négligeant la finale rattache le premier au l. *tremere*. Toutefois, nous n'avons pas encore rencontré en v. f. *tremer*, qui a dû exister. Du moins dès le douzième siècle on avait *tremeur*, tremblement, qui est dans Villehardouin. Le fr. a encore tremelle, plante gélatineuse et tremblottante, trémoise, un des noms de la torpille.

Tremplin : d'après une de nos notes mss. viendrait de trempiller, dim. de tremper, plonger dans l'eau : « le tremplin, dit cette note, est une planche (inclinée) qui va du rivage à l'eau et qui sert à *tremper* les peaux, le linge, etc. » Dès lors, le tremplin des sauteurs qui seul est resté à la langue française, serait l'imitation de cette planche inclinée. Il faut donc écarter l'étym. par le v. fr. *tréper*, sauter.

Trepied : le mot norm., que Littré n'a pas connu, est resté fidèle à la forme originale et, en cela, *tripied* seul se dit des patois cités par lui.

Triage, certain canton de bois, la partie que surveille un garde : Littré rattache ce mot au verbe trier, choisir, sans dire le rapport. Peiffer le rapporte au mot *tiers*, triage étant le tiers du bois laissé aux usagers et auquel le seigneur ne pouvait toucher. V. son *Gloss. sur la topog. de la France*. En Basse-Norm. ce sens s'est étendu à celui de canton, de quartier, dont un village est le centre, en lui donnant ordinairement son nom : ex. triage de Valognes, triage du *hamet lès Melands*, triage de la Trigallé (hameau ou ferme près Valognes).

Tribart, qui devrait s'écrire *tribarre*, carcan fait de trois barres et mis au cou de certains animaux, n'est pas étymologisé dans Littré.

Tresse, en it. *treccia*, est pour Littré un mot d'origine germanique : *trecken*, tirer et tromper, car pour lui tresser et tricher sont les mêmes mots. Pour nous, tresser a une origine latine et vient du bas-lat. *tricare*, contenu dans le lat. *intricare*, embrouiller et qui est parti d'un radical comme le grec τριχος, cheveu. De là aussi tricher, dans le sens d'embrouiller. C'est aussi à *tricare* que nous rapporterions *tricot* (*tricatus*) et nullement à trique, gros bâton, comme le veut Littré. A cette famille se rattachent tricher, intriguer, trigaud.

Digitized by Google

TRICTRAC, jeu, est une onomatopée, bien constatée d'ailleurs dans Littré. Pour la mettre en pleine évidence, il faut citer ce vers de Villon : « Il alloit son beau pas, tric, trac. » (*Archer de Bagnolet*).

TRINQUER, que Littré tire de l'all. *drinken*, *trinken*, boire, ne signifie pas boire, mais heurter les verres, faire *trinque*. Il n'y aurait avec *trinken*, dont d'ailleurs l'introduction ne serait pas ancienne, qu'une simple coïncidence. Comment aurait-il pénétré chez nous au quinzième siècle, sa date la plus reculée dans l'historique de Littré ? Il nous semble apercevoir ce bruit imitatif dans ce vers d'O. Basselin : « Je pry toute la troupe de vider ce godet ; trinque, seigneur, le vin est bon. »

TRIPOT : avant tout il faudrait fixer le sens primitif de ce mot. Il semble qu'il signifie d'abord bavardage et qu'il est parti d'une onomatopée criarde et éclatante : *tri-pot*, comme *potin* (parler potin, pop.) commérage. Ce sens paraît ressortir des citations suivantes : « treizième siècle. Molt là fut bel et molt li plot de ce qu'ils sont en lait tripot (de laid langage), le *Roman de Tristan*, v. 3821. — La dame n'est pas esperdue. Ains appela sa chamberiere, une goulue pautoniere ; Molt sot (sut) de fait et de tripot. *Fabliaux mss.* p. 284 (en actes et en langage, en mauvaise part). — Si me cuida chacer pain querre ; tripot, lirot ! Rutebeuf, II, 91. » Avec ce sens de bavardage on passe aisément aux autres acceptions : tripot, jeu de paume, *tripot*, mot norm. et v. fr. place du marché et marché, tous lieux bruyants. Littré tient pour le v. f. *triper*, danser, trépigner.

TROENE : « *ligustrum vulgare*, la plante abondante en Ligurie, en fr. troëne, que Littré déclare d'origine inconnue, mais ce mot vient du breton où ce mot « *troën* » (du verbe *troen*, tourner) est appliqué à un arbuste tournant qui a quelques rapports avec le troëne, le chèvrefeuille... » (Dans notre *Philologie des noms de plantes*, p. 63).

TROGNON et TROGNE : une trogne est un visage informe, comparé à un trognon de choux. Mais TROGNON vient-il de tronçon, comme le veut Littré avec Diez ? Ses diverses formes : *transon*, *troncho*, *troncon*, *truncone* ne se prêtent pas à cette dérivation. Littré a admis le verbe trognonner, avoir l'apparence d'un trognon, mais il n'a pas d'autre autorité que V. Hugo, qui sans doute l'a créé, par la force de la rime : « Une duègue, affreuse compagnonne, dont la barbe fleurit et dont le nez trognonne. » *Ruy Blas*, IV 7. COMPAGNONNE est aussi de son invention.

Digitized by Google

TROMBE, bruyante tempête. Littré présente deux étymologies : l'esp. *tromba*, toupie, « la trombe étant comparée à une toupie qui tourne », et l'it. *tromba*, trompette, « à cause de la forme en tube qu'à ce météore. » Mais qui donc les a vus sous cette double forme ? L'œil de la science seule. La caractéristique de ce phénomène étant le bruit, ainsi que le vent, il a dû être dénommé d'après le bruit : trombe est une onomatopée très bien faite, comme le *rumba* islandais, comme *tron* (de l'air) des méridionaux, qui ne peut venir de tonnerre. D'un autre côté peut-on dire que l'esp. *trombn*, trompette, vient du lat. *turbo*, selon Littré ?

TROMPER, duper, égarer par la ruse ou le mensonge, vient, pour Littré, de *trompe*, trompette, et signifie jouer de la trompe. (Voir son raisonnement). Pour nous, c'est la forme nasalisée du v. fr. *trupe*, ruse, *truperie*, tour d'adresse.

TROP : pour Littré, c'est le même mot que troupe, employé adverbialement pour signifier excès de quantité. Pour nous, c'est, d'après une de nos notes mss., le vieil all. *drupo*, par le bas-lat. *troppus*.

TROTTER : Sur ce mot, Saumaise a inventé une petite histoire que Littré adopte pleinement : c'est que le l. *ire tolutim*, aller le trot, aurait donné *tolutare*, dont les langues romanes ont fait trotter. Or, elles auraient fait *tolter* : mais on ne connaît aucun intermédiaire. Trotter a été fait d'après le bruit *trot*, *trot*, et c'est pour cela que, comme toutes les onomatopées, on le trouve dans toutes les langues : prov., esp. et port., *trotar* ; it. *trottare* ; gaël. *trot* ; kimry *trotio* ; angl. *trot* ; all. *trab*.

TROU (faire un trou à la nuit, à la lune). C'est faire, pendant la nuit, au clair de lune, un trou (à sa haie, à sa muraille) pour s'esquiver, quand on est en état de faillite. Littré n'explique pas littéralement cette locution, et même il donne à entendre que « à la nuit, à la lune » sont au datif, tandis qu'ils sont à l'ablatif *nocte et lucente luna*. Alors, il arrive à un sens absurde : faire un trou *dans* la lune.

TROUPE : « du bas-lat. *troppus*, dont l'origine est incertaine. » (Littré). Pour Diez, c'est le l. *turba*, foule, changé en *trupa*, dans la bouche des Germains, d'où *troppus*. Mais, peut-être, il y aurait eu là, ce qui est assez rare, un changement de genre. Nous croyons que, pour ce mot, comme pour la plupart de nos termes militaires, il faut adopter une origine purement germanique : « vieil all. *drupo*, all. *trupp*.

Digitized by Google

Trousse, en v. fr. *tourse :* « treizième siècle, chevax qui porte à tourse. *Livre des metiers*, 276, » est un mot d'orig. lat. par *tortiare*, tordre, reconnu comme tel par Diez et Littré. Nous ajoutons à leur note le v. fr. *tourse*, le v. fr. *torser*, mettre en paquet, en paquet tordu.

Truc, primit. un choc, un coup ; resté avec ce sens dans l'argot : « Ne craindre ni pic, ni truc, ni tac, ni choc. » Dans (F. Michel, *argot*). C'est une série d'onomatopées. De là connaître le truc, litt. la manière de frapper et par ext. connaître le secret, la manière, spéc. de voler. De là sans doute Trucher, mendier par fainéantise, c.-à-d. avoir le truc pour tromper. Quant à truc, charriot, c'est l'angl. *truck*, une roulette, qui est prob. le fr. tronc, les premières roues ayant été des troncs d'arbres.

Truble : « étym. inconnue. » (Littré). C'est prob. du l. *tribulum*, herse, instrument qui brise la terre : ainsi le truble. Du reste, on a en isl. *trubla*, fouiller.

Truie, femelle du verrat. Longue dissertation dans Littré, qui n'a pas cité le norm. *treie*, et cela pour aboutir au celt. *torc*, verrat. Nous proposons une onomatopée tirée de son grognement, *trou*, *trou*. Aussi en wallon, c'est *trauie*.

Tuer, vient du l. *tuditare*, frapper, dit très bien Littré, mais il a négligé de citer le l. *tuditis*, marteau, qui vient de *tundere*.

Turault et Tureau, sentier élevé dans les champs, sans étym. dans Littré, se rattache au rad. *tor* et *tur*, commun dans la topographie, avec le sens de hauteur.

Tulle : Littré tient pour la ville de Tulle ; nous trouvons, dans nos notes mss., que ce mot vient de la ville de Toul. Le tulle fut l'imitation d'une dentelle connue, dite point de *tulle*, tirée de la ville de Toul, où elle se fabriquait.

Turlupin : origine inconnue, dit Littré. Or, Turlupin fut un célèbre farceur du temps de Louis XIII ; mais ce n'est pas de lui qu'est parti ce mot ; il remonte aux Albigeois, à une secte sale et cynique, dite des Turlupins. On dit encore : « malheureux comme un turlupin. » De là à bouffon, il n'y a pas loin : Mais qu'y a-t-il dans ce mot, sobriquet populaire. D'abord il y a *loup* et le mot entier veut prob. dire : « tire-loups, ou attire-loups. » Les sorciers qui attirent les loups et les mènent à leur gré, sont appelés, dans l'Avranchin, « meneurs de loups » et *menous de loups* est le sobriquet des gens de quelques communes, spéc. de celle de Servon.

Digitized by Google

Unisson : Littré oublie que c'est un subst. en le faisant venir de l'adj. *unisonus* qui donnerait *unison*, par un seul *s*. Il vient du bas-lat. *unitio*, accord, voix unique.

Usine : on a proposé le v. f. *ochine*, du lat. *officina ;* mais il ne peut se réduire qu'en *osine* qui ne se trouve pas. Il dérive de *usus*, usage, ce que dit bien Littré, mais la distance pour le sens n'est pas comblée. Elle l'est, si on dit que dans du Cange *usina* est un collectif, signifiant l'ensemble des ustensiles d'une maison.

Sans-culotte, ce mot révolutionnaire, synonyme de très révolutionnaire, de jacobin, représente, pour beaucoup de personnes, l'absence d'un vêtement nécessaire. C'est l'absence de cette culotte courte, dite simplement culotte, qui était un vêtement des nobles, des riches, des aristocrates, et le terme sans-culottes signifie celui qui porte le vêtement populaire, le pantalon. Rien dans Littré sur cette expression.

Vacarme : pour Littré, c'est le flamand *wach-arme*, composé de *wach*, malheur à, et *arme*, misérable. Mais quel rapport entre le tapage et ce cri de colère ou de pitié? C'est en effet un mot flamand, si on s'en rapporte à ce vers de *Renard :* « Flament sout (il sut le flamand) si cria *waskarme.* » Or, prenant ce mot pour cri d'alarme suivi de tumulte nécessairement, nous y voyons un hybride composé du *wacht*, veille, garde, et de *arme* : garde aux armes !

Vague (terre), terre vide, vacante ; le sens, dit Littré, se rapporte beaucoup plus à *vacuus* qu'à *vagus* et pourtant il n'admet pas de rapport de forme. Or, vague (terre) est bien le lat. *vacuus*. On trouve dans du Cange : « hostel vide et vacque » à Vacantes. Rabelais a dit vacque : « Estables vacques » (Garg. 1, 12). En Norm. on dit « une terre *vaca*, » ce qui, toutefois, pourrait être un altération de vacant. Les exemples ci-dessus montrent bien que vague représente *vacuus*, et si on a dit *vague* pour *vacque*, c'est par raison de prononciation, et d'après la loi du moindre effort.

Valse : comme danse, ce mot n'est entré que récemment dans la langue fr. ; il n'est pas dans le *Dict. de Trévoux*, édit. de 1771. Il vient certainement de l'all. *walzer*, la valse, de *walzen*, tourner en cercle, mais aussi rouler, vautrer. Cependant le mot all. pourrait avoir une origine latine. On trouve dans la vie de Saint-Eloi, ou Eligius, qu'il appelait *vallationes*, du l. *vallis*, vallée, des danses où l'on se roulait deux à deux par terre. En Hollande, ces couples

Digitized by Google

roulent du haut des dunes. La transition est facile de *vallationis* à valsion et de là à *walzen*.

VAMPIRE, « mot venu d'Allemagne, mais non d'origine germ. », dit Littré, et il ajoute au *Supplément* que c'est un mot slave, sous la forme de *oupir*, d'où l'on peut déduire la forme archaïque *vompir*. Mais il ne dit pas ce que signifie ce mot. Nous trouvons dans nos notes mss. que c'est le russe *U-pior*, buveur de sang.

VANNE : ce mot remonte à un *venna* mérovingien signifiant un endroit de rivière pour arrêter le poisson, et ce mot est ordinairement joint à moulin; or, la vanne d'un moulin est très souvent le barrage d'un cours d'eau latéral qui sert de déversoir; on a donc pu rendre par le même mot le barrage et le cours d'eau, qui est ce qu'on appelle « une saignée » du cours principal, une veine et nous ne voyons dans le *venna* mérovingien que le *vena* latin. Nous ne savons sur quelle donnée Littré dit que « *vanne* est très probablement d'origine germanique, sans qu'on puisse indiquer laquelle. »

VANNES (eaux), un mot que Littré met dans le même paragraphe que la vanne ci-près, peut-être y voyant « eau de vanne. » Mais ici *vannes* est un adjectif, un qualificatif quelconque. C'est le lat. *vanus* dans le sens d'inutile; or, en v. fr. des terres *vaines* était des terres incultes ou inutiles et les eaux-vannes sont les eaux inutiles, rejetées au dehors.

VANNEAU (oiseau), pour Littré « à cause de sa plume de huppe qu'il peut, comme les plumes dites vanneaux, remuer à volonté. » Nous préférons l'étym. de Buffon : c'est à cause du bruit de ses ailes en volant qui est assez semblable au bruit d'un van qu'on agite.

VANTER : pour Littré vient de *vanitare*, qui est dans S. Augustin dérivé de *vanus*, vain, d'où le latin *vanare*, mentir, tromper. Nous préférons, parce qu'il va droit au sens, le lat. *venditare*, qui dans la bonne latinité signifie étaler, faire montre de, vanter.

VARLOPE : « en limousin *garlopo*, en esp. et port. *garlopa*, d'un mot *weerloop* que Diez *suppose* dans le hollandais, de ce qu'il va et vient, *weer* en retour et *loop*, course » (Littré). D'abord on ne voit pas très bien comment un mot holl. aurait passé en Espagne et en Portugal; ensuite cette étym. ne repose que sur une supposition. Nous admettrions très bien dans ce mot la double note que fait entendre l'instrument : *gar*, quand il mord en *ar* dans le bois et *loop*, quand il glisse, il *lope* en arrière. Les deux autres instru-

Digitized by Google

ments du même genre ont des noms imitatifs : le rabot et le riflard.

VARPIÉ, s. m. plaque de fer qu'on met sur l'oreille de la charrue; comme *var* égale le péjoratif *gar*, ce mot rentre dans les préfixes de notre théorie (*Hist. de deux préfixes*), et signifie litt. faux-pié. Pas d'étym. dans Littré.

VAUDOUX, nom, aux colonies, des sorciers nègres et empoisonneurs. Sans étym. dans Littré. Ce mot se rattache aux Vaudois auxquels on attribuait beaucoup de vices et de crimes. VAUDOUX se rattache très bien au vieux fr. *vaudoiserie*, assemblée nocturne de sorciers, sabbat. V. du Cange à VALDENSES.

VAVASSEUR, vassal de vassal, vassal inférieur : pour Littré c'est *vassus vassorum;* mais d'après sa définition on ne peut dire que *vassus vassi*, vassal de vassal. Il n'a pas connu la variante qui est dans du Cange : *Valvasseur*, ou *val* serait pour nous le préfixe péjoratif, égalant *gal :* vassal inférieur.

VÉLAR, la tortelle, le *sisymbrium officinale*, le breton *veerès* (*Dict. de Rostrenen*), en cornique *beler*, cresson. Littré dit : orig. inconnue.

VERGANDIER « Sur la côte de Normandie, dit Littré, est le nom du houx-frélon. » A Coutances, lisons-nous dans notre *Philologie des noms de Plantes de Norm. et d'Angl.*, le houx-frélon ou houx-fregon est dit *vergonier*, qui est la métathèse de *fregonier*. Dans Littré, pas d'étymologie. Il en est de même de vergerette, une autre plante, *virga aurea*, dont le nom botanique *solidago virgaurea*, ou verge d'or, indique bien le vrai sens.

VERGLAS, en v. fr. *veireglas* et *wereglas;* l'idée saillante de ce phénomène, c'est celle de glace : reste à déterminer le préfixe *ver;* c'est le fr. verre, c'est litt. verre de glace. Littré ne veut pas suivre Diez dans cette explication, prétendant que *were* conduit à l'all. *weeren*, se garer : gare à la glace ! Il semble que c'est là sa conclusion et il faut avouer qu'elle est bien étrange. Dans cet article VERGLAS, il assimile ce mot avec le v. fr. *vergiel* et *vergel*, qui a le même sens, mais qui est composé de *gel*, *giel*, *gelée*, c'est alors « le verre de la gelée. »

VÉRONIQUE, longue dissertation dans Littré sur ce mot sans aboutir à une conclusion nette et décisive. Il est parti, avec M. Alfred Maury, d'un point de vue erroné, c'est que ce mot viendrait d'un hybride, et les hybrides sont bien rares, lequel serait *vera* εικων, ce qui donnerait en effet *vericona;* mais la composition de ce mot est toute

Digitized by Google

grecque : c'est ἱερον εἰκονιον, la petite image sacrée. La plante dite Véronique est consacrée à une sainte de ce nom : qu'elle soit une sainte authentique ou non, c'est, pour la tradition, la sainte femme qui prit l'empreinte de la figure de Jésus-Christ sur son mouchoir et qui, d'après ce portrait ou image sacrée, véritablement la *véronique*, a été appelé Sainte-Véronique.

VERSEAU : c'est le signe des pluies ; il est dit *aquarius* et poèt. *amphora*, et le nom est composé de verse-eau ; sa période est du 20 janvier au 20 février. Ce n'est donc pas, comme le dit Littré, la saison où il faut *verser*, retourner la terre.

VERT-DE-GRIS, mot incompréhensible sous cette forme et bien clair si on l'écrit comme il devrait l'être : VERDET-GRIS. V. Verdet. Littré décompose vert-de-gris en *vert-aigret*, « le vert produit par l'aigre, l'acide. » D'abord, il faudrait trouver cette forme, et puis *aigre* synonyme d'acide ; mais on ne trouve ni l'un ni l'autre.

VESSER, en v. fr. *vesner*, ainsi qu'en Norm., onomatopée, ce que Littré ne dit pas.

VÉTILLE, bagatelle, chose de rien : Littré propose un dim. esp. *vetilla*, tiré de *veta*, raie, ruban, vétille ; nous proposons le l. *vetula*, choses vieillies. On devrait écrire vétilles comme s'employant toujours au pluriel : tous les ex. de Littré portent *vétilles* et ce pluriel justifie notre étym. par *vetula*, vieilles choses. C'est aussi de *vetulus*, un peu vieux, que nous tirerions le fr. *veule*, mou, faible, qui de l'homme a passé à la terre et que Littré appelle « d'origine incertaine. » En Norm. « une veule femme, une chose veule, » c.-à-d. vieille.

VIBOR, qui doit s'écrire *vibord*, vient, selon Littré, de *waist*, milieu, et *board*, planche ; c'est bien, en effet, la planche du milieu, entre les gaillards : nous trouvons, dans nos notes, du danois *voer*, défense, et *board*, planche. La première étym. est préférable.

VILBREQUIN, qui se dit dans presque tous les patois, *virebrequin*, est un mot comp. de virer et de *broquin*, dim. du v. fr. *broque* (du Cange, à *Brochia)*, signifiant pointe, et *férir* à *broque* signifiait frapper de la pointe, d'estoc. Le villebrequin est en effet une pointe, une *broche*, qui est virée à l'aide d'une manivelle. Littré dit : « de l'all. *winden*, tourner, et *bohren*, » d'où en effet vient l'all. *windelbohrer*, villebrequin ; mais il y a bien loin de ce mot au mot français.

VIELLE et VIOLE, pour Littré et Diez, viendraient du l. *vitulari*,

Digitized by Google

se régonir, litt. gambader comme un veau. Il est vraiment fâcheux pour l'autorité de la philologie, que de pareils hommes s'oublient en de telles fantaisies. Le l. *fidicula*, petite lyre, devient en bas-l. *vidula* et *vitula* ; ce dernier mot passe au prov. *viula*, qui a aussi *viola*, viole. Quant à vielle, c'est une forme de viole. L'angl. *fiddle*, violon, a mieux conservé le radical *fidicula*.

Violon, petite prison provisoire, n'est pas expliqué dans Littré. De même pour le terme pop. *Poisson d'avril*.

Vipérine, l'*échium vulgare*, a deux étym. dans Littré, ou parce que le fruit ressemble à une tête de vipère ou plutôt à cause des taches livides de la peau. Or, le fruit n'est presque pas visible, ensuite la peau de la vipérine ne ressemble nullement à celui de la vipère. L'expression anglaise *viper's bugloss*, la buglose de la vipère, nous met sur la voie d'une meilleure étymologie : c'est que la vipérine, plante de terrain inculte, vient dans les lieux où vivent les vipères.

Virelai : il ne suffit pas de dire, comme Littré : « *virer* et *lai*, lai en rond » ce n'est pas suffisamment clair : c'est un lai pour danser en rond, comme rondeau, en bas-norm. une *rondanse* (ronde danse).

Voguer : Littré dérive ce mot d'un radical germanique. Mais les formes de physionomie latine : prov. *vogar*, esp. *bogar*, port. *vogar*, it. *vogare*, avec le sens de voguer, se rapprochent beaucoup plus du l. *vagari*, aller d'un lieu à un autre, que du haut-all. *vagôn*. La navigation principale, autrefois, se faisait dans de petites mers, c'était un cabotage, *vagabantur naves*. D'ailleurs, le *Dict. de Trévoux* dit que *vogari* se disait en bas-latin, et dès lors nous tirerions *vaguer* et *voguer* d'un même mot, du l. *vagari*.

Vouge, d'orig. inconnue, selon Littré. Cependant le l. *guvia*, d'Isidore de Séville, prob. un mot gaulois, est bien connu, et Quicherat le traduit par *gouge*, espèce d'outil. Or, gouge et vouge sont les formes du même mot. Toutefois, avant d'être l'outil appelé gouge c'était une arme sous la forme de vouge. De gouge vient goujon, espèce de cheville, en v. fr. *gougon* (du Cange), cheville de fer ou de bois, un mot que Littré tire d'une prétendue ressemblance de cette cheville avec le poisson goujon, qui est le l. *gobionis*.

Vrille : Littré cite sur ce mot trois étym. et ne se prononce pas. Cependant avec le radical *virer* on y arrive : en v. fr. *vireule*, virole, objet qui tourne, vire, *varilles*, les vrilles de la vigne ; or, *vrille* est la contraction de *vireule* ou de varille. Quant aux

Digitized by Google

formes anciennes *viile*, *veille*, qui, selon Littré, compliqueraient la question, on sait que le *r* est souvent caduc et la forme *veille* désigne, en norm., une plante qui vire, s'enlace en tire-bouchon, le *convolvulus* ou liseron ; son synonyme pop. est *vrillée*, Littré dit *vreille*.

VRAI, ne peut venir du l. *verus* : Littré le tire d'un mot bas-l. du huitième siècle, *veragus ;* mais *veragus* n'a-t-il pas été formé sur le l. *veracem ?*

WARIE, s. fém. dit Littré, mais à Granville on dit un *houari*. Littré le définit « un bâtiment de transport en usage sur le banc de Terre-Neuve. » Ce n'est pas un bâtiment, c'est un petit canot à fond plat. Littré ne donne pas l'étym. On dit, à Granville, que c'est le nom d'un Américain, son inventeur.

WHIG, l'homme du parti libéral en Angleterre. Littré dit qu'il ignore l'origine de ce nom. Cependant, voici une étymologie. *Whig* vient du mot gaëlique *Whigam*, cri d'encouragement aux chevaux : en avant ! C'est à ce cri qu'en 1638 les presbytériens marchèrent contre Edimbourg. C'était le parti contraire aux jacobites ou royalistes.

YOLE, de l'angl. *yawl*, en all. *jôlle*. C'est la *niole* des paludiers français, du l. *navigiolum*, qui, prob., est devenu le *yawl* anglais.

ZEST, note sifflante de mépris, de dédain, de repoussement, comme son congénère moderne *zut !* n'est pas expliqué dans Littré. Sans aller chercher le zeste des fruits dans le grec Χίστος, fendu, d'après Diez, nous croyons que ce mot est le même que le précédent, et que son sens d'objet de peu de valeur est venu de ce son *zess*, qu'on exprime en rejetant des riens, comme la membrane d'une noix, comme l'écorce d'un fruit. Le *zut !* se disait *zot !* aux dix-septième et dix-huitième siècles, et il se trouve dans la locution : au diable, zot ! qui est dans *Gil Blas* et dans une comédie de Destouches. Pour plus de détails et pour citations, V. *Dict. de Trévoux*, à ZOT.

ZIMMER, dix paires de peaux. Littré a cru devoir mettre ce mot all. dans un dict. français, sans aucune explication. Il semble d'abord que c'est l'all. *zimmer*, quarante, et Littré y voit son autre sens de chambre, mais nous croyons que c'est le v. fr. *timbre*, un paquet de peaux attachées ensemble et sur lequel était apposé un timbre, une empreinte, *tympanum*, devenu *tympne*, et delà timbre. Littré met dans l'article timbre, dont le sens primitif est tambour,

Digitized by Google

des mots qu'il ne ramène pas à ce sens étymologique, par ex. timbre, partie arrondie du casque. Le *Dict. de Trévoux* dit avec vraisemblance qu'elle a été ainsi nommée de sa ressemblance avec une cloche. Pour timbre devenant *zimmer* en all. cf. le v. fr. *tolte*, impôt, devenant *zoll*.

ZOUAVE, de la tribu des *Zouaoua*, tribu des Kabyles, soldat au service de la France depuis la conquête d'Alger. Avec cette définition de Littré on pourrait croire que ce mot n'est pas plus ancien. Or, le voyageur anglais Shaw appelle *Swawah* cette infanterie kabyle, au service des Turcs.

WARROS et WARRUS, manque au *Dict. de Littré* : c'est le morse ou vache de mer, litt. *wall*, baleine et *ross*, cheval, en all.

GOGO (boire à) est une onomatopée de l'action d'avaler, d'engloutir, ou mieux, comme le v. fr. *englotir*. Cette note *gob* et *go* engendre toute une famille : gober, *gogue* en v. fr. festoiement, où l'on mange la *gogue* (Berry) boudin fait de sang de bœuf, mets jadis recherché, le fr. gogaille, festin copieux, goguenarder, railler, plaisanter après une *gogue* ou gogaille, être en goguettes, goguelu, gros goguelu, gros gourmand.

ACCOUTRER : Après une longue dissertation, Littré arrive sur ce mot, à « origine incertaine. » Il a pour radical le lat. *culter*, couteau et couteau de chasse, et cette partie importante de l'homme armé a passsé à l'armure entière, puis au vêtement ; de là le v. f. *coutille*, coutelas, poignard, et le *coustillier* était le soldat armé de cette arme.

BAILLÈRE, « nom donné à Saint-Brieuc, de paillasses faites de balles d'avoine. » (Littré) ; et aussi dans la Normandie.

ECOUFLE, milan, pour Littré, étym. inconnue. Nous croyons que c'est d'après le bruit sifflant, mais sourd, de son vol. Le breton *scoul* et *escoul* n'est que l'affaiblissement de ce mot. L'étym. de Diez par *escofre*, v. fr. un coup de dés, n'a nul rapport.

JARRE, dit Littré dans son *Supplément*, et il avoue qu'on ne sait pas d'où vient le nom de cette plante enroulante, qui est la cuscute : c'est une forme de jarrousse, dont une variante est jarat. La cuscute a cela de commun avec les jarrousses, nom appliqué à diverses plantes enroulantes, qu'elle aussi s'enroule. V. JARRE à la p. 172.

PARONNE : Sur ce mot Littré dit très bien qu'il désigne, dans l'Avranchin, une laiche, mais n'en donne pas l'étym. V. aux *Additions*. Il dit bien encore que c'est dans ce pays le collier (ou

Digitized by Google

paronne) des chevaux ; mais nous croyons qu'ici, comme très souvent ailleurs, c'est le nom de la matière qui a précédé l'instrument. Mais quelle est l'étym. de paronne ? Du Cange, à *Paronnus*, donne le v. fr. *paronne*, que Favre définit la pièce de la charrue à laquelle on attelle les chevaux. Nous croyons que ce fut plutôt, dans l'origine, la corde en paronne, qui s'attachait à la charrue, et que le nom de cette attache, plus tard, se confondit avec l'objet attaché. En tout cas, le *paronne*, du v. fr. conduit au fr. palonnier, pour paronnier, en v. f. *palonnel*. V. l'art. PAVE, PAVEILLE.

PAUMELLE, encore un mot des grèves de l'Avranchin, cité par Littré, et assez bien défini « tangue fraîche déposée par la dernière marée, » par conséquent plus molle au pied, comme la terre à *paumelle*, nom de l'orge dans cette contrée, *palmella*, imitant une petite palme. La terre préparée pour l'orge est très meuble.

POT-AU-NOIR, un mot des marins pour désigner un nuage chargé de pluie, et non pas, comme le dit Littré (*Additions*), pour désigner la région des calmes équatoriaux « ainsi dit, ajoute-t-il, parce que le bâtiment se trouve dans une situation embarrassante. » Or, certainement, *pot-au-noir* désigne un objet physique, et non une situation morale.

ROMANCER, mot pop., grogner en dormant, appuie l'étym. que nous avons donnée au fr. rêver, ainsi que de l'angl. *dream*. Tous ces mots où le *r* domine sont imitatifs. Nous avons entendu ce jeu de mots dans la bouche d'un soldat : « Je vais piquer une belle romance. » C'est-à-dire faire un bon somme avec la chanson ronflante du dormeur.

GROSEILLE, ce mot fr. est à peu près tel dans tous les patois. L'all. l'a pris au fr. dans *grossel-beere*, la baie du *grossel*, à moins que ce ne soit le fr. qui l'ait pris à l'all. Il est devenu *Krausel-beere* et *Kraus-beere*. Or, des formes analogues se trouvent dans les langues celt. : en gaël, *groseid* ; en irl. *grosaid*. Sur l'origine, Littré ne conclut pas ; nous l'admettons comme étant une onomatopée : le craquement étant la caractéristique de ce fruit.

AIGREFIN est une étymologie que Littré appelle inextricable. Cependant : 1° Aigrefin, homme, c'est un type assez commun de l'homme qui réunit la finesse et l'âpreté ironique, qui rit aigrement, qui rit jaune ; 2° aigrefin, monnaie, est l'arabe *agrafi*, monnaie d'or ; 3° Aigrefin, poisson, reste à déterminer.

CAGNER est, dit Littré (*Suppl.*), un terme pop. Faire la cagne,

Digitized by Google

reculer devant une besogne difficile et dangereuse. Pas d'étym. Il est vrai qu'à l'art. *Cane* il a dit que « faire la cane », c'est faire un plongeon, se dérober à un danger. Donc cagner, c'est faire la cane ; en Norm. on a la variante *caler*. Or Littré, à CALER (*Suppl.*), ne rattache pas ce mot à *caner* ou *cagner*.

CACOUAC, nom de dérision donné aux encyclopédistes et philosophes du dix-huitième siècle. Pas d'étym. On pense d'abord au nom méprisant de *cagou*, donné à des lépreux ou race inférieure en Bretagne, mais la finale *ac* ne serait pas expliquée. Il faut voir, dans ce mot, au son sec et désagréable, un cri d'oiseau, du corbeau, dont le cri est *couac* ou *cacouac*. Aussi, dans l'Avranchin, le nom vulg. du corbeau est *couac* et *coûs*.

CAL-CALI, particule péjorative, comme le reconnaît enfin Littré qui, autrefois, à l'art. *calimaçon*, avait dit que *ca* ne signifie rien. Mais quand il dit que l'origine de cette particule est inconnue, il n'est plus au courant de la science étymologique de son temps. Belloguet l'a donnée dans son *Ethnogénie gauloise*. Nous croyons bien qu'un livre qui est consacré à l'origine de cette particule et à ses très nombreux composés, n'est pas arrivé à sa connaissance : c'est notre *Hist. de deux préfixes*, et l'origine pour nous c'est le *gwal* celtique, signifiant faux, mauvais.

CAME (*Suppl.*), nom donné dans la Manche, dit Littré, à des pots de cuivre jaune dans lesquels on transporte le lait de l'herbage à la ferme. Littré a pris ce mot altéré dans *Primes d'honneur*, 1873. C'est certainement le mot *cane*, une cruche, en angl. *can*. Il désigne en effet ces belles cruches de cuivre jaune brillant que les servantes ou *basses* de la Manche portent si pittoresquement sur l'épaule gauche, en la soutenant par-dessus leur tête par une courroie ou *tenon* rattaché à la main droite relevée à hauteur d'épaule. CAUNE est aussi une altération de *cane*, cruche sur le bord de la Loire.

CHALUT, « nom d'un filet en forme de chausse que l'on traîne avec une drague ; serait-ce une forme provinciale de châlit, le filet étant ainsi dit par une vague assimilation au châlit? » (Littré). Très vague en effet, et s'il n'y a guère de rapport de sens, il y a la difficulté de passer de *i* à *u*, de chalit à chalut. Or, il y a un mot qui conduit à chalut : c'est ce *chaluc*, espèce de gade merlu, que nous avons mis dans notre *Hist. de deux préfixes* et que Littré a mis dans son *Suppl.* Or, *chalut* a été naturellement le filet à pêcher le chaluc, comme la *bremière* est le panier aux brêmes. Littré ne

Digitized by Google

donne pas l'étym. de chaluc : c'est le péjoratif *cha* et le v. fr. *lucs* et *lus*, brochet, du l. *lucius*.

CHAMIARD, hydromel, dans les Côtes-du-Nord, dit Littré, qui n'y met pas d'étym. Il l'eût trouvée sans doute s'il eût connu la forme avranchine *chamillard*, comp. du péjoratif *ca* ou *cha*, et de *miellard*, miellée, en fr. miellat. Le suffixe *ard* est aussi péjoratif.

CHATTEPELOUSE, nom de la chenille en Normandie : Littré donne pour étymologie : *chatte-poilue*, poilue, soit, mais *chatte*, nul rapport. Il ajoute que c'est de ce mot norm. que l'anglais a fait son *caterpillar*, mais il a oublié de dire comment *caterpillar* est sorti de chatte-pelouse. Il y a d'ailleurs une erreur radicale, c'est que le mot normand est *carpelouse*, litt. chair-poilue. (V. notre article CATERPILLAR dans notre *Gloss. anglo-norm.*)

CHENETTE « en Normandie, dit Littré, fruit de l'aubépine », mais pourquoi ne rapproche-t-il pas ce mot de *cenelle*, dont il est une variante. Puis, pas dans toute la Normandie, car dans le Cotentin on dit *hague*, en angl. *haw*.

CHOISEL, terme ancien qui se dit d'un moulin qui est mû par un cours d'eau à réservoir, dit Littré, avec ce mot : origine inconnue. C'est en effet un terme obscur ; Léopold Delisle déclare, dans son livre sur l'*Agric. norm.* au moyen-âge, qu'il ignore ce que c'est qu'un moulin à *coisel* ou à *choisel*. Il y en a deux dans l'arrondissement d'Avranches, l'un à Ducey sur la Sélune ou l'Oir, l'autre à Granville sur le Bosc. Mais quel est le radical de ce nom? C'est dans une idée de réservoir, de clôture qu'il faut le chercher. Du Cange nous donne *molinellum quod volvitur ad coisellum*, qui se meut à *coisel*, à réservoir. Certains dérivés du l. *claudere*, clore, nous amènent à *coisel* : le fr. cloison, cloître, le v. fr. *cloiser*, clore (Lacurne). Le bas-lat. avait *closellum* (du Cange) et le v. fr. *closelet*, qui supposent cloisel, très voisin de coisel. En résumé *closellum*, lieu clos, réservoir, donne *coisel* et par le chuintement norm. *choisel*.

CHOU : « bête comme un chou, » cité par Littré au *Suppl.* et il ajoute : « cette locution viendrait-elle, par plaisanterie, de ce que le chou a une tête et ne pense pas? » Il y a bien d'autres objets qui ont une tête et ne pensent pas, le clou par ex. Pourquoi a-t-on pris le chou comme type de bêtise? Cette locution est une abréviation d'une expression antérieure : « Tête de chou » qui s'est dite d'un individu stupide. Pourquoi? C'est que la tête de chou est froide, molle, pleine de vide. Quant à « mon chou, » expression de

Digitized by Google

tendresse, Littré ne l'explique pas. Nous croyons que *sou-sou*, *chou-chou*, sont des mimologismes de tendresse, des imitations de baisers et qu'ils sont l'élément premier du fr. *choyer*, en berrichon *chouer*, en pic. *chuer*, caresser. Cf. le lat. *suavis*, prononcé *souavis*, le l. *suaviare*, baiser. Littré rapproche à tort de choyer l'angl. *sue*, qui est de toute autre origine, venant du fr. suivre, et *persue* est le f. poursuivre. Le fr. pop. « une femme chouette », nous le rattachons à chou et lui donnons le sens de caressante ou caressée. Littré en le mettant dans l'article chouette, oiseau, établit un rapport qu'il ne justifie pas.

CARAULE, dans la Suisse, branle, danse, dont Littré dit : origine inconnue. C'est le v. fr. *carole*, l'angl. *carol*, chant rustique. C'est le v. fr. *carole*, qui avait aussi le sens de danse ; c'est le lat. *choreola*, danse en chœur.

CRAVAN, espèce d'oie, pour Littré, étym. inconnue. C'est sans doute, selon l'analogie générale des noms d'oiseaux, un nom tiré de son cri.

CUISTRE, primit. valet de collége, un mot que Littré tire du l. *custos*, qui ne peut le donner. Au *Supplément* il cite : « Louis, cousteur de Saint-Quentin, et jou Loeis, coutres de Saint-Quentin, treizième siècle » et il ajoute que ces formes *coustre* et *cousteur* montrent que le bas-lat. ou latin populaire disait non pas *custos*, *custodis*, mais *custor*, *custoris*. Non pas, ces formes viennent du bas-l. *constor*, l'homme qui tient les comptes, trésorier, le *coustage* ou coût. De là les noms propres Le Consteur, Le Couteur, Le Couteux. Du Cange met le v. fr. *cousteur*, coutre, sacristain, clerc de paroisse, non pas sous CUSTOS, mais sous COSTURARIUS.

DÉCLENCHER n'est pas suffisamment expliqué par Littré avec son synonyme parler ou desserrer les dents. C'est une métaphore tirée de *clenche*, en norm. le loquet de la porte : alors déclencher, c'est ouvrir la porte ou la bouche qui joue le rôle de la *clenche*.

DÉFOUL, « nom dans le pays d'Avranches des vergers plantés de pommiers » (Littré), non pas exactement, mais du verger attenant à la maison, où on lâche les bestiaux. Littré ne donne pas l'étym. de ce mot; il l'eût sans doute bien donnée, s'il avait connu la forme normale qui est *défour*, c.-à-d. le dehors, le de-fors, le lat. *de-foris*.

DICHON « nom dans le parler de Saint-Lo d'une soupière » (Littré). On dirait mieux une tasse, mais la forme dominante en norm. est *guichon*, d'où boire a *guichonnée* dans une chanson norm.

Digitized by Google

(V. notre *Littérature pop. en Norm*). De même, au lieu de *encharron*, lisez *encharrous*, grande toile remplie de charrée sur le linge à la cuve.

ERAIGNIÉ, « nom vulg. en Norm. de la nigelle. » (Littré); rien davantage. Or, *eraignié* en norm. signifie araignée et les divisions capillaires des feuilles de la nigelle l'ont fait comparer à une toile d'araignée.

EVÊQUE : être tout évêque d'Avranches signifie être fatigué, abattu. Littré raconte à ce sujet deux anecdotes qui sont apocryphes et il s'est trompé en suivant la version de Sainte-Beuve « qui met la chose, on peut le dire, hors de doute. » Or, la tradition à Avranches raconte que l'évêque Coëtanfao, et non Daniel Huet, avait une nièce qui, parmi les ouvriers de son oncle, entendit : « Je suis tout Jean f..., » c.-à-d. abattu, languissant, ce qui se comprend très bien. Un jour se trouvant dans cet état d'allanguissement, de torpeur, elle dit devant son oncle l'évêque : « Je suis tout Jean f... » Alors l'évêque se récrie : qu'est-ce à dire? malheureuse, tu dis des horreurs, etc. Mais, mon cher oncle, comment faut-il dire cela? — Comment il faut dire? Il faut dire, il faut dire, dame, il faut dire : « Je suis tout... tout évêque d'Avranches. » Piron a employé cette locution dans son *Conte de Dagobert*.

FAGNE, nom en Belgique et dans les Ardennes de certains marais tourbeux. Littré assimile ce mot à fange, qui dérive de *fania*, mot germanique latinisé ; or, il n'est guère possible que *fagne* sorte de ce radical, mais *fagne* sort bien de sphagne, espèce de mousse des terrains humides, du l. *sphagnus*, issu du grec σφαγνος, sorte de mousse qui pend aux arbres.

FILTOUPIER, batteur de chanvre. Littré n'a pas connu le nom de la matière qu'il prépare, sans doute la *filtoupe* (fil d'étoupe), en norm. *fistoupe*, étoffe grossière, faite de fils d'étoupe.

FLIRTER, coqueter, mot anglais introduit récemment dans le français. Pour son étym. Littré accepte celle de F. Baudry par le fr. fleureter, conter fleurettes. Nous avons adopté une autre explication dans notre *Gloss. anglo-norm.* : « FLIRT, coqueter, c'est flaireter, dim. de flairer, le premier acte de l'animal vers sa femelle, étym. préférable à celle de conter *fleurettes*. En fr. pop. *fleurer* signifie flairer.

FLOUNDRE, sorte de carrelet, poisson : étym. angl. *flounder*, carrelet, fletan. Ici Littré tire le mot fr. du mot anglais, mais c'est le

Digitized by Google

contraire qui est exact : « FLOUNDER, le carrelet, en norm. *flíondre*, d'après la pron. norm., en fr. ce serait flondre ; suédois, *flundra*, all. *flunder*. » (*Gloss. étym. anglo-norm.*, p. 84).

FRAIRIE, partie de bonne chère et bonne aubaine : Littré ne dit pas assez clairement que ce fut primitivement un repas de frairie *(fratria)* ou de confrairie.

GAGNERIE, nom des métairies dans certaines parties de la Bretagne, dit Littré, qui tire ce mot de *gagner*, au sens archaïque de faire paître. Or, *gagner* avait un sens plus large, celui de cultiver, labourer, faire valoir.

GAU : note de Littré. C'est un honneur de notre vie philologique d'avoir amené ce grand philologue à une théorie exposée dans *Hist. de deux préfixes*, 2e édit., enrichie d'additions considérables mss. dans la partie dite *Glossaire*. Voici l'article qui concerne une *partie* de cette théorie : « GAU... préfixe péjoratif qui, suivant M. Le Héricher, signifie faux, mauvais et se rattache au breton *gwal*, lequel est un terme péjoratif. (*Journal officiel*, avril 1877). On peut ajouter à l'intéressante communication de M. Le Héricher que *gau* mérite d'être rapproché du péjoratif *ca* ou *cal*... GAUCHÊNE ou GAUQUÊNE, nom en Normandie, de l'érable... (Littré, *Suppl.*) et plus loin, GAUFRÊNE, nom en Norm. de l'obier ou aubier... GAUVESCE, en Norm. la fausse vesce.

JAUGE, mesure d'un vaisseau, tonneau, barrique, est pour Littré d'orig. inconnue. C'est le v. fr. *jabie*, jatte, qui se tourne en *galie*, comme le fr. jauge est *gauge* en norm. Le norm. a passé en anglais, où *gauge* sign. jauger ; il existe sous cette forme dans la langue marine où il signifie l'échelle du tirant d'eau.

GÉNIAL, néologisme emprunté à l'anglais. Littré a très bien compris son sens qui n'est pas chose de génie, du lat. *ingenium*, mais chose native, naturelle, spontanée, issue d'un caractère, du l. *genius*. Il affirme que ce mot génial, dans ses diverses citations, spéc. de Th. Gautier, n'est pas pris dans le vrai sens : celui-ci y voit celui de génie, *ingenium*, mais on peut très bien y voir celui de *genius*, le caractère individuel.

GHETTO, nom dans certaines villes d'Italie du quartier où les Juifs étaient obligés de résider : « de l'héb. rabbinique *geth*, lettre de divorce, divorce, » dit Littré, et cependant *ghetto* n'est pas dans le *Gloss. oriental* de la fin de son *Suppl.* Or, on ne voit pas de rapport entre ce quartier obligé des Juifs et la lettre de divorce ;

Digitized by Google

mais on comprend bien que les Juifs y étaient confinés, bloqués (avec des chaînes de rues) enfin surveillés par des sentinelles, enfin guettés, d'où *ghetto*. On dit aussi que c'est l'abrév. de *borghetto*.

GICLER, terme pop. : en bourg. *gigler*, en norm. *giler*, jaillir en éclaboussant : « orig. inconnue, » dit Littré. Cependant de *jaculari* vient *jecler*, d'où sort bien *gicler* et *gigler*, d'où sort bien *giler*.

GIG, sorte de cabriolet, sans étym. dans Littré. « GIG, cabriolet, danse, du fr. gigue ; en v. fr. *giguer*, gambader. Le *gig* anglais est à gigue, comme cabriolet est à cabriole. » (Le Héricher, *Gloss. étym. anglo-norm.*)

GOUPILLON, la dernière goutte d'un verre « un petit goupillon » (Mme de Sévigné), mot que Littré n'interprète pas ; ce doit être pour *goutillon*, gouttelette.

GOURGANDINE, qu'on a tiré du persan *gourgandjé*, prostituée : « mais, comment, dit Littré, le mot persan aurait-il pu venir dans notre langue dans le courant du dix-septième siècle ? Il vaut donc mieux s'en tenir à l'opinion de M. Le Héricher, laquelle s'appuie sur un fait, le verbe normand *gourgandir*. » (Littré).

GOURMAND, pour Littré, d'origine incertaine : « Transformation du péjoratif *gar* en *gor* et *gour*, avec le lat. *mando*, *onis*, grand mangeur, d'après Isid. de Séville, d'où *gormander*, manger immodérément, en berrichon *gormand*, en bourg. *gorman*. » (Le Héricher, *Hist. de deux préfixes*, p. 54, 2e édition). Sur ce mot de Molière : « un carré de mouton gourmandé de persil, » l'Académie traduit *gourmandé* par *lardé*, ce qui n'est pas exact ; on saupoudre, on assaisonne de persil, on ne larde pas. Mais l'explication de Littré, par un sens moral et non physique, est inacceptable ; c'est, dit-il, gourmander dans le sens de commander ; un carré de mouton que le persil commande, c.-à-d. auquel il impose une saveur particulière. » On comprend très bien que gourmander une viande, c'est l'apprêter en gourmand, ou pour un gourmand, c'est y mettre un raffinement propre à exciter l'appétit.

GOUYARD, petit appareil des faucheurs où il y a une pierre à aiguiser, mot grossier que Littré n'explique pas, mais qu'explique bien son synonyme normand *couillier*. C'est la variante *couillard*.

GRAISSE, dans la locution : « à graisse d'argent » que Littré a mise dans l'article *Graisse*, nous semble offrir la vieille prononciation (encore anglaise), de *a* en *e* ; on dit dans l'Avranchin : « Faire une chose de *grèce* de cœur, » c.-à-d. de bon cœur, lisez

Digitized by Google

de « grâce de cœur. » Pour « à graisse d'argent, » traduisez par « à force d'argent, par la *grâce*, la faveur de l'argent. »

GROUSE, mot anglais que Littré traduit, à tort, comme chez nous les traducteurs de Walter-Scott, par coq de bruyère, et de ce mot il ne donne aucune étymologie : « GROUSE, espèce de grosse perdrix des bruyères d'Ecosse, prob. d'après son cri grignotant; mais, d'après Wedgwood, ce serait le mot fr. *griais*, gris, et il dit que cet oiseau s'appelait autrefois *gray-hen*, poule grise. » (Le Héricher, *Gloss. étym. anglo-norm.*) Mais comme il est très difficile que *griais* devienne *grouse*, nous tenons pour l'étymologie par le cri.

GUÉTINE : « nom donné en Normandie, dit Littré, aux pommes qui tombent par suite de la piqûre des insectes. » Pas d'étym. On dit plutôt *Quêtine*, mais lisez *Caitine* : « onzième siècle : Quant il le dut prendre, si lui *cait* à terre. » (*Ch. de Roland XXV*). C'est le v. fr. *caire*, tomber, du lat. *cadere*, et chuinté il se dit en Avranchin *chair* et *chei*, tomber : « Tu va cher. » Alors ces pommes sont les petites tombées, les *caites* ou *caitines*.

GUIBOLLE, terme pop., jambe, sans étym. dans Littré : c'est du v. f. *giber*, agiter les jambes, qui suppose *gibe*, jambe, comme gambiller, suppose *gambe*.

GUIGNE, GUIGNOT, VIGNON, VIGNOT, noms de l'ajonc épineux, cités par Littré sans étymologie, mais qui ont dû se dire des broussailles qui viennent dans les vignes.

GUILLEDOU : Littré cite sur ce mot l'étym. de M. Bugge dans *Romania*, III, p. 151,, par le norois *Kveldufr*, de *Kveld*, soir, et de *ulfr*, loup, loup du soir; mais il y a bien loin de *Kveldufr* à guilledou ; il y a moins loin au breton *guilhou-du*, le loup noir, syn. de loup-garou, que nous adoptons comme la vraie étymologie.

GUILLOTINE : Sur l'ancienneté de cet instrument nous pouvons ajouter aux citations de Littré, dont une du seizième siècle, qu'il y a dans le musée d'Edimbourg des machines semblables qui ont servi dans des décapitations de cette époque. Jean d'Autan, au commencement du seizième siècle, les décrivait ainsi : « Une doulouere tranchante venant d'amont entre deux poteaux. »

HORAIRE, dans le sens ecclésiastique, ne figure dans Littré que sous la forme générale de réglement des heures d'un service. La question récente de l'horaire du Congrès eucharistique demande une définition plus spéciale.

HARICOTIER, selon la définition de Delboulle, cité par Littré

Digitized by Google

(*Suppl.*) est un pauvre homme qui n'arrive pas à faire ses affaires et *Haricoter*, c'est labourer avec des haridelles. C'est bien pour la Haute-Norm., mais dans la Basse, spéc. dans l'Avranchin, *Haricotier* est le marchand de mauvais petits chevaux ou de mauvais petit bétail, en ce dernier cas *boustolier*. Mais dans les deux sens l'idée péjorative est évidente. C'est le sens bas-norm. et pop. que Littré a mis dans le corps de son *Dict.* On peut, comme pour *haricot* de mouton, où mouton mis en *haligot*, en pièces, rattacher ces mots au v. f. *halicote*, morceau, et *haricoter* signifier primit. vendre par petits et chétifs morceaux, faire un petit commerce de détail.

Hec, en Norm. la partie inférieure d'une porte coupée en deux, mais primit. la claire-voie, en treillis ou branches entrelacées que l'on met à l'entrée des maisons contre les volailles et autres animaux ; c'est par conséquent une haie, une *haga*, mot d'orig. scandinave. Une autre forme est une *haiche*, ces mots ont passé en angl.: « *Hatch*, demi-porte, le norm. *hèche*, *hec*, *hé* ; ces mots se trouvent dans le *heck* du Northumb, clôture, et dans le *heck-door* et le *heck-half* du patois angl., selon Halliwell. » (Le Héricher, *Gloss. étym. anglo-norm.*) Littré dit que le norm. *hec* vient de l'angl. *hatch* : nous croyons que c'est le contraire par l'intermédiaire *haiche*.

Hilareux : « Où Chateaubriand a-t-il pris que *hilareux* était un mot de la vieille langue ? » dit Littré indigné. Mais Chateaubriand n'a pas *pris* ce mot, il l'a supposé : « Les joyeuses détresses, ou, comme aurait dit notre vieille langue, les misères hilareuses de Pelletier. » Sans doute *hilareux* est mal inventé, ainsi que *hilarieux*, qui est de B. Rousseau, et *hilare* ou *hilaire*, du l. *hilaris*, n'a pas existé, excepté dans le nom propre Hilaire. Le fr. scientifique a gaz *hilariant*.

Huguenot, étym. longuement discutée dans le *Suppl.* de Littré ; nous, nous avons tenu pour celle de Pasquier et de d'Aubigné par « le rabast (revenant) qu'on appelle le roi Hugon qui revient de nuit et l'on appelle *Huguenaux*, ceux de la secte de Calvin pour faire leurs assemblées de nuit. » Mais l'interprétation du docteur Morin, de Genève, est, croyons-nous, la bonne : « Huguenot vient d'un vieux mot suisse qu'on trouve dans la légende d'une danse macabre publiée à Lyon en 1505 : mort de la *ungnote*. Le radical est *gnott* ou *gnoss*, qui veut dire allié, uni. Bien avant Luther, Calvin, il y avait des gens qui rompaient leurs vœux et se séparaient de leurs frères et on les appelait *ungnot*, de *un*, privatif. Le sens est donc

Digitized by Google

désuni, séparé, mot qui a été plus tard appliqué à ceux qui se séparaient de l'église romaine. » Littré ne se décide pas sur cette question. Mais quand il dit que ce nom propre se retrouve en plusieurs endroits, notamment à côté des îles Chausey, où il y a des écueils nommés les *Huguenauts*, il convient de rectifier ce mot en *Huguenants*, mais qui n'en seraient pas moins dénommés des Huguenots par le séjour dans cette île des secours envoyés à Henri IV par la reine Elisabeth.

JARRE : « dans Cotgrave, il est dit que le *jarre* est une herbe qui enveloppe les autres plantes, c'est la cuscute. » (Littré). C'est possible, toutefois les analogues de ce mot s'appliquent, dans l'Avranchin, à une plante qui est très enveloppante et nuisible aux moissons, c'est l'*Ervum hirsutum*. Comme Littré déclare ne pas savoir « d'où vient le *jarre*, plante, » nous reproduirons un article d'un de nos ouvrages : « *Ervum hirsutum* se dit en Basse-Norm., covesce (pour gau-vesce, *gau*, préfixe, mauvais) et jerset, *gauset*, *gaze* (le v. f. *jergerie*, ivraie, mauvaise herbe en général), *jaraude*, *jargillerie*, *jarande*. Ces termes s'engendrent de cette manière : *Ervum*, ers, erset, jerset, gauzet et gaze, et jerserie et jergerie, etc.

JEU : dans le dicton, le jeu ne vaut pas la chandelle, de Lescure dit : « l'*enjeu*, » ce qui nous semble la forme normale. Littré ne l'admet pas ainsi.

JOLIVETTES « danser les jolivettes, » que Littré appelle une locution « aujourd'hui inconnue. » Se dit toujours à Valognes ou la farandole, ou anguille enfilée, était courue avec le chant : « Nous n'irons plus au bois, belles aux jolivettes. » Quant à *jolivette*, dont Littré ne donne pas l'étym. c'est litt. danse joyeuse, du v. f. *jolif*, gai, d'où *joliver* et *joliveté*, v. fr.

JOTTE, dans l'Avranchin, désigne la citrouille, c'est le même mot que jatte, du l. *gabata*, parce que la citrouille ouverte ressemble à une jatte. A Avranches, on mange de la soupe « de jotte » c.-à-d. de citrouille. Que ce mot, selon Littré, désigne, dans le Loiret, la moutarde, et soit dans plusieurs provinces le nom de la bette, nous n'y contredisons pas, tant sont larges chez le peuple les analogies entre les plantes. Mais quand il assimile *jotte* au fr. joue, nous demandons quel rapport ?

JUIF : Littré cite l'opinion de M. d'Arbois de Jubainville, d'après laquelle ce mot ne peut venir de *Judæus*, et qui suppose un baslat. *Judevus*. D'abord il faudrait le trouver ; ensuite le v. f. *Juis*,

Digitized by Google

qui vient bien de *Judæus*, est devenu, par raison de prononciation, Juif, comme *jolis* est devenu le v. f. *jolif*, d'où le fr. jolivette.

JUSTE : comme de juste, comme de vrai, comme de raison, locutions inexpliquées dans Littré. Elles s'analysent : comme c'est chose du juste (le juste, substantif), comme c'est chose de vrai, de raison.

KEEPSAKE, objet de souvenir : Littré ajoute à son art. du *Dict.* : « *Sake* signifie but, objet, par conséquent *keepsake* s'explique ainsi : *to keep* (*for somebody's*) *sake*, garder par égard, par amour de quelqu'un (Petilleau, d'Edimbourg). » Ce dernier se trompe en ajoutant *for somebody's sake* : « c'est *keep*, garder, et *sake*, but, litt. dans le but de garder, de conserver. » (Le Héricher, *Gloss. étym. anglo-norm.*). Ce n'est pas garder en vue de quelqu'un, c'est le sens général, impersonnel de conserver, souvenir.

LAITRON : « nom dans le Pas-de-Calais des poulains de six à sept mois. » (Littré). C'est aussi leur nom dans la Manche. Litt. poulain de lait.

LANLAIRE : « mot de fantaisie qu'on peut considérer comme une interjection devenue un nom et qui est usité dans cette locution pop. : envoyer faire lanlaire, envoyer promener. » (Littré). Pas d'étym. C'est un mot imitatif d'un mouvement en avant et en arrière, comme dans certaines danses. Or, dans le nord de la Manche, une lanlaire est une demi-meule en bois ou en pierre qu'on fait mouvoir à bras, dans un mouvement en avant et en arrière qui produit la double note *lan-laire*.

LETTE et LÈDE, assimilés avec raison par Littré : ce nom des vallées derrière les dunes de Gascogne est dit par lui d'orig. inconnue. Nous croyons qu'il vient de *lata* (*via*), comme le terme de forêts, *laie*, clairière : c'est l'étym. de du Cange.

LIGNEUR, bateau qui pêche à la ligne : ici Littré a omis LIGNARD, soldat de la ligne ; mais il l'a mis plus loin.

LUNCHER, faire un *lunch*, en angl. *luncheon* et *lunch*, que Littré fait venir du gallois *llwnc*. « NUNCHION, le goûter, altéré en *luncheon* et *lunch*, litt. le repas de nones, du milieu du jour, de la neuvième heure (vers deux heures) ou *nones*, d'où l'angl. *noon*, midi, en v. fr. *nonne*, midi. Or, *nunchion* suppose le lat. *nonatio*, *onis* qu'on aperçoit dans le *nonat* norm., ou du moins de l'Avranchin pour midi. » (Le Héricher, *Gloss. étym. anglo-norm.*) Le gallois *lwnc*, viendrait donc de l'angl. *lunch*.

Digitized by Google

Lyncher, exécuter sans formes de justice, vient de « *to lynch*, mot des Etats-Unis », dit Littré, mais sans étym. ; or, c'est l'abréviation de loi de Lynch, qui est un nom d'homme.

Macabre, danse des morts dans les cimetières : de l'ar. *macabar*, cimetière. Littré tient pour l'étym. par Machabée. Mais son *Dict. oriental* est victorieusement pour la première. Nous ajoutons que Machabée ne rend pas compte du *r* de macabre.

Madre, en v. fr. marbre, et vase de marbre, d'où madre appliqué à des vases de bois, étym. non aperçue par Littré : de là *madré*, de diverses couleurs comme le marbre et par extension esprit varié, riche en inventions.

« Mahon, nom que, dans le moyen-âge, on donnait à Mahomet, dit Littré, et par Mahon était un jurement fort en usage. » Nous avons entendu dans l'Avranchin « Tête de Mahon » pour tête méchante, dure, obstinée.

Majolique, faïence ancienne espagnole et italienne. On a tiré ce mot du bas-lat. *majolus*, forme de *modiolus*, petit muid. Nous admettons, avec Littré, une autre origine, celle par l'île de Majorque où ces vases se fabriquaient, et nous ajoutons à sa note ce que Scaliger, né à Padoue en 1484, dit : « que de son temps on fabriquait à Majorque, sous le nom de *majolies*, des faïences de grand prix. »

Mandrin, outil. M. Bugge, dans la *Romania*, propose pour origine à ce mot le latin *mamphur*, arbre d'un tour, dans Festus, et il imagine un prototype, *mamphurinum*. Or, Littré trouve l'idée « tout à fait plausible. » Mais, ceux qui tirent mandrin du l. *manubrium*, manche, peuvent aussi bien supposer un *manubrinum*, qui mène bien à mandrin. L'étym. reste à trouver, jusqu'à ce qu'on trouve sur mandrin quelque texte ancien, avec forme intermédiaire.

Man, s. m., larve du hanneton en Norm. Sans étym. dans Littré. Ne serait-ce pas la syllabe forte de *mangeux*, mangeur, appliqué à cette larve dévorante ?

Monde et Peuple : se moquer ou se f..... du monde est une expression ancienne ; mais se moquer ou se f..... du peuple nous paraît être une expression de la Révolution, le mot peuple, dans le sens politique, n'existant pas auparavant. Cette note nous est suggérée par un passage de l'hist. de cette période, par J. Michelet : « Un imprimeur connu attendit Chaumette au Pont-Neuf, et là, le voyant venir à la tête du cortége, il lui sauta à la

Digitized by Google

gorge, criant : « Misérable ! tu te joues du peuple. » Il se servit sans doute d'un verbe plus réaliste. Du reste, le *Père Duchesne* n'y eût pas manqué.

MARINGOTE, petite voiture, ordinairement suspendue, garnie de barreaux sur les côtés et à bancs mobiles. Pas d'étym. dans Littré. C'est litt. la voiture des *marigotiers*, petits marchands, un mot que nous rattachons à *harigotier*. (V. ce mot).

MARMORÈNE ou MARMOULÈNE, nom de la baudroie sur les côtes de la Manche, dit Littré, et nous, nous disons spéc. dans la baie du Mont Saint-Michel où cet horrible poisson est quelquefois pêché ou jeté à la côte. Pas d'étym. dans Littré ; cependant elle saute aux yeux : péjoratif *mar*, mal, et le fr. murène, en v. fr. *morene*, du l. *muræna :* « treizième s. Moreine est apelée por ce que ele se ploie en mains cercles ; de quoi li pescheor dient que toutes moreines sont femeles et que ele conçoit du serpent. » (*Brun. Latini, Trésor*, p. 184). Donc litt. la male-murène.

MASSIER et MASSART : Littré au *Suppl.* assimile ces deux mots : sans doute, ils ont la même origine dans le mot *masse ;* mais masse d'armes donne massier, et masse, trésor, donne massart, trésorier. Les deux textes suivants justifient cette double signification. Pour massier : « Et la estoient sergens d'armes et huissiers du roi et massiers moult grant foison qui les entrées gardoient. » (Froissart). Pour massart : « Que tout cil qui doivent leur taille l'aient paié et fait gret à massarts, valets de ville... desdits hôtels de ville. » (Taillior, *Recueil*, page 213).

MASTROQUET, dans le langage pop. de Paris, le marchand de vin ; nous revenons sur notre étym. ci-dessus, p. 113, pour adopter celle de Littré au *Supplément :* « ce mot vient de l'argot *mi-stroc* ou *ma-stroc*, qui, dans l'argot, sign. demi-setier ; le mastroquet est donc l'homme au demi-setier. Mais comment *stroc* est-il sorti de setier?

MAUDURIN, « nom dans l'Indre, dit Littré, du mélange de seigle et d'orge. » Dans l'Avranchin, c'est la *mouture*, de ce que ces deux blés sont moulus ensemble ; donc *maudurin* est la forme péjorative en passant par *mouturin*. Dans Eure-et-Loir, c'est *méture*, plus près du l. *mixtura*.

MEGASON, un des noms vulg. de la gesse tubéreuse, sans étym. dans Littré. Or, c'est litt. *mé*, mauvais, et gazon.

MOCHE : « En Normandie, paquet de vers de terre fixé au bout de

Digitized by Google

la ligne sans hameçon. » (Littré, qui ajoute que l'origine de ce mot est ignorée). Or, comme en norm. monceau se dit *mouchet* et *mochon*, moche est l'abrév. de ce dernier mot.

Molière, terre et marécageuse, sans étym. dans Littré : litt. terre *molle ;* serait mieux écrit *mollière*. Une propriété marécageuse de l'Avranchin s'appelle la Mollière.

Moncorne se dit en Haute-Norm. d'un mélange de pois, de vesce, d'orge et d'avoine, pour Littré du bas-lat. *mencaldus*, sorte de mesure de grains, étym. qui ne concorde ni par le sens ni par la forme. « Mong-Corn, méteil, du saxon *mang*, mêlé, et de *corn*, blé : ce mot se rencontre dans les chartes anglo-normandes et il se dit encore en Haute-Norm. » (Le Héricher, *Gloss. étym. anglo-norm.*)

Moutard, ce mot que Littré croit récent est trop pop. pour ne pas venir d'un temps éloigné. Pour lui, c'est d'orig. inconnue et le *mouffetard* du *Suppl.* qui date ce mot de 1827 n'est pas acceptable. Nous nous répétons peut-être, mais nous disons que c'est l'enfant *merdeux*, dans la *moustille*, en son sens pop., diminutif de *moust* ou moût, jus de raisin tout frais.

Mugot : « en Norm. (l. en Haute-Norm.) dit Littré, d'après Delboule dans son *Gloss. de la vallée d'Yère*, c'est la provision des fruits qu'on garde pour l'hiver. » Si l'on disait « qu'on recueille vers la Saint-Michel », on aurait l'étym. de ce mot aux formes multiples, dont la première est la *michaut*, en Basse-Norm. *migeaut* et *nigeaut*, et en Haute-Norm. *mugaut*, mieux écrit que *mugot*. Nous hésitons à citer ici l'étym. de Littré, tant elle est poétique et quintessenciée : « de *muschata*, noix muscade, le *musgot* serait comparé à la noix muscade que l'on serre comme une épice chère. » Puis où Littré prend-il le *s* de musgot ?

Nabusseau « nom, dans la Loire-Inférieure, d'un navet qu'on sème à la volée en septembre. » (Littré). Dans l'Avranchin, *navusseau* et *navuchiau*, navet sauvage, ou navet dit de sarrasin ; du l. *napus*, navet.

Ne : « *ne*, dans une phrase subordonnée par un *que*, peut avoir le sens de : s'empêcher de. Je ne crois pas que je ne pleure, quand je verrai ce courrier. Sév. 29 nov. 1679. » (Littré). Il n'est ici nullement besoin de sous-entendre : que je ne m'empêche de pleurer. Que je ne pleure est simplement au subjonctif, car si on veut mettre un subjonctif bien caractérisé, on obtient : « Je ne crois pas que je *n'aille* pas jusqu'à pleurer. »

Digitized by Google

NIGAUD : Littré citant M. Ritter, qui tire ce mot de Nicolas par *nicaud*, dit que cette forme *nicaud* donne un certain crédit à cette conjecture. » Nous aussi nous y voyons un nom d'homme, mais non pas Nicolas, qui n'est pas un type de niais, mais *Nicodème*, qui en est un bien certain. « De Nicodème, vient *Nicod*, *Nicot*, *Nigodème*, Nigaut. » (Le Héricher *Glos. étym. des noms propres*, Caen 1870, p. 77, in-4°).

OBLIVIEUX, néologisme tiré du l. *obliviosus*, dit Littré, qui cite un ex. contemporain de P. Lebrun : « les bords oblivieux. » Cependant ce mot est assez ancien, dans le sens physique : il est dans les *Démonstrations botaniques*, appliqué à l'effet des plantes narcotiques mandragore, belladone, stramoine, etc.

ODORANT : « comme *odorant* vient du verbe odorer, qui est actif, il faut le ranger dans la catégorie de ces participes présents pris passivement, comme : rue passante, étoffe voyante. » (Littré). On ne peut pas appeler part. actif pris passivement ces diverses citations : ce sont bien des participes passifs : *via passanda*, *stupa videnda*.

PAGNOLÉE : « nom, dans le Calvados, du trèfle commun » (Littré, sans étym.) Le *trifolium pratense* est la *trémaine*, litt. la plante de *très-mès* ou trois mois ; il est aussi appelé la *pagnolée*, c.-à-d. l'espagnole. » (Le Héricher, *Philol. de noms de plantes de Norm.* p. 26).

PANSACRE, « nom de l'œnanthe safranée, le même que *Pancrais*, du l. *pancratium*, de παν, tout, πρατος, force, par allusion à de prétendues propriétés médicales universelles. » (Littré, *Suppl.*) Cette transformation de *pancrais* en *pansacre* appuie notre explication d'un nom de saint, patron d'une paroisse de l'Avranchin, Saint-Planchers, patron Saint-Pancrace. En effet, comme le précédent, ce nom se métathèse, en *pancerce* et se chuinte en *pancherce*, avec l'addition de la liquide, qui se voit dans trésor, du l. *thesaurus*, dans Marseille, de Massilia, dans parne pour panne, dans hurler au lieu de *uller*, pimprenelle, de *pimpinella*, Londres, de London.

PAVEILLE : « nom, dans l'Avranchin, d'un collier fait de jonc et de paille mélangés. » (Littré, *Suppl.* sans étym.) D'abord ce collier est fait uniquement non pas de jonc ordinaire, mais d'iris, de *typha* ou massette, de souchets, de scirpe lacustre et de grandes laiches. Ensuite paveille, avec sa forme diminutive, trouve sa place dans une série de noms vulg. appliqués à ces plantes, mais

Digitized by Google

plus spéc. à l'iris de marais : *pavard* ou *pava* à Avranches, *pave* à Valognes, et leur origine est dans l'usage de joncher le *pavé* des églises et des rues à certaines fêtes, à certaines processions. Quant à *paronne*, qui désigne aussi ces plantes et le collier qu'on en fait, c'est une étym. controversée et nous avons essayé de la résoudre à *paronne*, dont le bas-lat. est *paronus* (V. du Cange). Mais, maintenant, nous croyons que ce mot est de la famille des précédents, par *paveron*, qui a dû exister, d'où la *paveronne* ou *paronne*, le collier de cheval fait avec les herbes dite *paronnes*.

PEDIGRU, arbre généalogique, mot anglais introduit en fr. Littré semble adopter l'étym. de certains philologues anglais, le fr. par *degrés ;* nous la croyons erronée : « PEDIGRU, arbre généalogique, litt. *pied de grue*, d'après sa forme en éventail. » (Le Héricher, *Gloss. étym. anglo-norm.*)

PEINTADE : « orthographe pour *pintade* que suivait Cuvier ; l'étym. n'est pas favorable à cette orthographe. » (Littré, *Suppl.*) Sans doute, puisque le mot vient de l'esp. *pintado*, bigarré, mais elle répond bien au français *peint*, *peinte*, même sens. Aj. que pintade, qui n'est pas ancien, a été précédé de longtemps dans notre langue par *pinte*, le nom de la poule dans le cycle des animaux au moyen-âge, et par *pinte*, mesure de boisson marquée par une peinture. Cf. peintelé, qui a la nuance de la peintade.

PENCHET ou PENCHOT, nom, dans l'Oise, du coquelicot : « Etym. *Pencher*, à cause que la fleur, supportée par une tige grêle, penche vers la terre. » (Littré, *Suppl.*) Le coquelicot ne penche sa tête que quand elle est alourdie par la pluie ou l'âge, pur accident. Ensuite *Penchet* est de toute évidence une forme de *ponceau* ou *poncel*, du l. *puniceus*, un des noms du coquelicot.

PERDITION est pour nous l'heureuse occasion de citer ce mot dans une jolie phrase bas-normande : « Olle avait des uurs à la perdition de s'n'âme. » Elle avait des yeux à la perdition de son âme.

PETIT-BOUC, « Synonyme de crevette ou chevrette, petit crustacé à comparer à *bouc* et *bouquet*. » (Littré, *Suppl.*) Tous ces noms reposent en effet sur la ressemblance de ces crustacés *cornus* avec la chèvre, le bouc, et non pas, comme le dit Littré, à CHEVRETTE, « d'après les petits sauts qu'ils font. » Une chevrette ou crevette des ruisseaux, dite aussi puce d'eau, le *gammarus fluviatilis*, s'appelle *écrelle*, en Basse-Norm., prob. pour *écrevelle*, petite écrevisse, et la *crevette* ci-dessus n'est pas une forme de *chevrette*, mais une forme

Digitized by Google

de *écrevette*, petite écrevisse ; on dit aussi *creviche*, qui est dans Littré, qui conduit à l'angl. *crevice* et *craw fish*, et qui est le mot fr. écrevisse, mais chuinté.

PHARAMINEUX « étonnant, merveilleux, mot qui paraît avoir été en usage à la cour de Louis XV, et qui n'est usité aujourd'hui qu'en certaines contrées. » (Littré, *Suppl.* origine inconnue). Cependant Littré a dû connaître dans du Cange, *ferain*, bête sauvage, et dans Lacurne *faramine*, vermine, qui viennent du bas-lat. *feramen*, issu du l. *fera*. Aussi la faramine était une bête, et dans plusieurs contrées, c'est une bête légendaire, étonnante, merveilleuse. S'il s'en était souvenu, il aurait écrit FARAMINEUX, mais il a suivi l'orthographe suivante : « les cris pharamineux des convulsionnaires de S. Médard. » (Decourchamp, *Souvenir de la Marq. de Créquy*, II[e] vol. p. 11).

PHÉBÉ, détail emphatique, comme l'invocation à Phœbus ! le vocatif de Phebus, galimatias poétique : « Et les encore, enfin tout le phébé » a dit La Fontaine, *comment l'esprit*, etc. Tout cela est bien interprété par Littré, mais quand il comprend dans ce même article, le dicton de la fête des ROIS, le PHEBE, *domine*, il admet ce mot à la lettre, et le rapporte au radical lat. *Phœbus*, et prend position dans une étym. controversée. En effet, voici M. Petilleau qui dit qu'il faut lire : *fabæ*, *domine*, d'après la fève du gâteau, ce qui n'autoriserait pas le pluriel, mais *faba*, puisqu'il n'y a qu'une fève, pour nommer le roi, qui choisit sa reine. C'est une explication qu'adopte Littré. Ensuite Le Héricher a donné ailleurs une autre interprétation : c'est qu'on interpelle l'enfant placé sous la table, par ces mots « *Ephebe*, *domine* » jeune monsieur ! celui qui passe les morceaux du gâteau. On lui dit : *ephebe*, *domine !* pour qui ce morceau ? et l'enfant reprend : pour telle personne, jusqu'à ce qu'on ait trouvé la parcelle qui renferme la fève ou la noix.

PÊCHE DE PIED, ainsi définie par Littré, une pêche faite sur les grèves avec des lignes et des hameçons, définition qui ne rend pas compte du mot et qui est incomplète. La pêche de pied, dans la baie du Mont Saint-Michel, est celle que les pêcheurs font avec leurs pieds sous l'eau, spéc. en prenant de petites plies qu'ils appellent *orteillères*. Mais c'est plutôt que le pêcheur est à pied.

PHYLLOXERA. En donnant son étym. par φυλλον, feuille, et ξηρος, sec, Littré dit qu'on ne voit pas comment ce mot peut vouloir dire parasite des feuiles. Mais, quoiqu'il ne soit pas bien fait, il veut

Digitized by Google

dire qui dessèche les feuilles. S'il n'est parasite que sur les racines, c'est à cette source qu'il dessèche les feuilles.

PODAGRE. V. l'article POTE, auquel nous ajoutons, après main *pocre*, la forme intermédiaire *pouagre* et *pouacre* du v. fr. : « Li reis Asa emmaladid et de poagre forment fud anguissez. » *Rois*, p. 301. — « Les mains ai de pouacre vils et ors. » Théâtre français, p. 251.

PONEY, en angl. *pony*, un jeune cheval : « c'est le fr. puîné, le cadet, litt., né depuis un frère, une sœur, donc relativement le jeune, le même que *puny*, puîné. » (Le Héricher, *Gloss. étym. anglo-norm.*) Littré, d'après M. Pétilleau, propose le gaëlique *ponaïdh*, petit cheval. Nous croyons que c'est ici le terme anglais avec une terminaison gaëlique.

POTE, usité seulement dans main pote, main enflée, qui est pour nous main *pocre* (en Norm.), c.-à-d. main de podagre (V. PODAGRE), est assimilé par Littré à l'anglais *pout*, faire la moue, la lippe, mais qui, malgré des significations intermédiaires, n'a pas de rapport. « POUT, faire la moue, bouder, du fr. bouter, que nous assimilons à bouder ; le fr. boutade, caprice, est tiré de l'animal qui *boute* sans raison, sans cause. Bailey et Johnson tirent *pout* du fr. bouter. » (Le Héricher, *Gloss. étym. anglo-norm.*)

POTIRON, primit. gros champignon, maintenant citrouille : des cinq ou six étym., citées par Littré, aucune ne convient. Comme le champignon figure quelquefois une coupe, nous voyons dans potiron le lat. *poterium*, vase à boire. Le *Dict. de Trévoux* abonde en ce sens, en disant que le champignon ressemble à un gobelet renversé.

PUCERIE, nom bas-norm. de la buanderie, dit Littré, mais quand il donne pour étym. à *pucer*, le fr. puiser, nous croyons qu'il se trompe et que *pucer* du linge, c'est le *purger*, nous renvoyons à notre article PUISER, p. 127.

RAFISTOLER et AFISTOLER, raccommoder des outils, des meubles, spéc. des morceaux de bois, en v. f. *fusts*, du l. *fustis*, d'où le fr. fût, affût, etc. Littré adopte ou du moins cite l'étym. de du Méril, celle par *fistula*, flûte, qu'avec tout le respect pour ce dernier, notre maître, nous ne pouvons adopter, comme trop spéciale. Or, *afistoler* est pour *afustoler*, le dim. du v. fr. *affuster*, qui est dans du Cange à *Fustare* et le v. f. avait aussi *fustage*, toute sorte de bois ouvragé : de là aussi le fr. pop. *affûtiau*. En rapprochant

Digitized by Google

de *rafistoler* un terme usité dans la Suisse française, *rabistoquer*, Littré y réunit un mot de tout autre origine, qui doit avoir pour radical *estoc*, morceau de bois.

Bretelle : en citant l'étym. de Diez par le v. f. *bret*, piège à oiseau, Littré reconnaît qu'il reste du doute à cause du sens, mais ne propose pas de solution. Voici la nôtre, tirée de la *Revue de l'Avranchin*, p. 144, nº 2 de 1886 : « Brette, d'où bretteur, était une épée bretonne ; du nom de son mince baudrier est venu le mot bretelle. » (Etude sur le *Théâtre fr.* d'Ed. Fournier).

Bedaine, pour Littré, orig. incertaine. Or bedaine, gros ventre, bedon, tambour, bidon, espèce de bouteille, s'associent dans l'idée de quelque chose de ventru et partent du v. f. *bide* : « Avez-vous belle bide ? » (*Théâtre fr.* d'Ed. Fournier). Mais d'où vient bide ? c'est la résonnance d'un tonneau, une onomatopée.

Hargneux : Littré n'admet guère l'étym. par hernie ; c'est celle qu'adopte Ed. Fournier : « Hernie, en v. f. *hergne*, d'où *hergneux* et hargneux, de la mauvaise humeur des gens qui ont une hernie. » (V. *Théâtre fr.* au moyen âge).

Aurore : à l'hist. de ce mot Littré n'a pas cité le v. f. *aurain* et *orain* (ce matin), que Cotgrave écrit *aurorain* et en donne par là l'étym. Il est vrai que, d'après son cadre, Littré n'y était pas astreint.

Fafelu : « terme familier et vieilli. Espiègle. N'est-ce pas la même chose que *fanfelue* qui signifiait chose légère ? » (Littré). D'après Ed. Fournier : « *Fafelu*, maigre, léger, et enfin *fanfelu*, d'où *fanfreluche*. » (*Théâtre fr.*) Nous croyons que *freluche* est le norm. *freluche*, la dolette, le ruban de bois (chose légère) que produit la varlope.

Fainéant : du fr. *fait-néant*, qui ne fait rien. S'il est une étym. certaine, c'est celle-ci. Cependant, trompés sans doute par la prononciation pop. *feignant* (mot que Littré a mis dans son *Dict.*), Génin et Ed. Fournier ont rapporté ce mot au v. f. se *feindre*, dans le sens de craindre, se dérober. Cela ne convient ni pour le sens ni pour la forme. Littré semble accepter cette étym. en en rapprochant *feintise*, qui par la forme peut être la contraction de fainéantise, mais qui pour le sens n'est pas satisfaisant.

Bernique, que Littré appelle une interjection, est bien, croyons-nous, un substantif ou un verbe. Littré le définit : ce qui exprime un espoir deçu, définition qu'il a faite sur cette unique citation :

Digitized by Google

« Vous comptez sur lui, bernique. » Nous croyons que son sens est plus étendu et qu'il est synonyme des locutions très populaires : « Va te promener, va faire lanlerre, va te faire f... » qui se disent en effet pour indiquer une déception railleuse : « Je comptais sur lui, va te promener » veut dire va-t'en sans rien, déception. Aussi croyons-nous que ce bernique, pour lequel Littré n'a pas de solution, est une forme de berner : « Va te faire berner, ou lanlerre, te faire *berniquer*. » Or, berner vient de *berne*, tissu grossier de fil, dont on fait la couverture du lit dans quelques chaumières de l'Avranchin.

Ragosse, d'après le *Nouvelliste* d'Avranches, arbre étêté : nous croyons à une faute d'impression, car dans l'Avranchin on dit *ragolle*, dim. de *ragot*, qui se dit d'un animal ou d'un arbre court et gros, trapu. Or, en v. fr. *ragier* est celui qui arrache les souches des arbres abattus. L'étym. de ragot, que Littré déclare ne pas connaître, peut être cherchée dans un thème *rag*, onomatopée de déchirement d'un objet et par suite objet vil, laquelle se trouve dans le grec ῥακος, guenille, dans l'angl. *rag*, guenille et même en fr. On disait, selon Quitard (*Dict. des prov.*) *riqueraque*, un débris, un fatras. Dans la marine on dit *raguier* (*Gloss. nautique de Jal*), déchirer par le frottement. Ce radical indiquant un objet mutilé, chétif, vil, a dû former ragot, qui, ainsi que *raguin*, petit cochon, a un sens péjoratif.

Nota : *Riqueraque*, s. f., est un mot que Littré n'a pas admis et qui est dans le *Dict. de Trévoux*, ainsi défini : « ancienne longue chanson, de certains vers accouplés, de six ou sept syllabes chacun avec diverses croisées. » C'est peut-être une poésie faite de pièces et de morceaux, espèce de pot-pourri. Il y a de longs itinéraires d'idées et de mots dont il est très difficile de poser les jalons, les étapes. Par quelle série, par ex., la locution bas-norm. : « c'est bien *couchi* ou couché, » est-elle arrivée à son sens actuel : tant mieux, pour un mal d'autrui dont on est content?

Riquiqui, terme populaire, eau-de-vie, dit Littré sans étym. Evidemment nous avons ici une série de notes gaies, un petit chant de joie, comme celui des oiseaux contents et repus, enfin une onomatopée. Le mot de riquiqui ne s'applique pas seulement à l'eau-de-vie, mais à toute liqueur fine, vive et joyeuse, qui fait chanter.

Réblet ou Réblette, nom norm. du roitelet, litt. le petit roi, sans doute à cause de son aigrette (Pline dit *rex avium*), sans étym. dans Littré : « c'est le *ré-belot*, *ré-belette*, et *racantin ;* en Berry

Digitized by Google

roi-bertaut. » (Le Héricher notes ms. de *Hist. et Gloss. du norm.* 1^er^ vol. 161). Il est certain que le v. fr. *ré*, roi, est dans ce mot : le suffixe est *bellot*, assez beau, et Bertaut est un nom d'homme prob. légendaire ; quant à *racantin* il semble venir de sa voix crépitante.

Relaveur, aide de cuisine qui lave la vaisselle, mot cité par Littré, qui n'a pas mis son synonyme pittoresque parisien, plongeur.

Relent, odeur de relent, celle que contracte une viande dans un endroit humide ; Littré voit dans ce mot le lat. *lentus*, visqueux ; mais le relent ne s'adresse pas à la vue, comme ce qui est visqueux, c'est à l'odorat. Le l. *redolens* répond bien à la forme et assez bien au sens. Columelle a dit : *redolere fœtorem.*

Riblette, tranche mince de bœuf, de veau, de porc, qu'on sale, qu'on épice et qu'on fait griller. Ribe, moulin à broyer le chanvre. Ribler, aiguiser une meule en la frottant avec du sable. Ribleur, coureur de femmes. *Ribler* avec une femme, et *Ribler*, folâtrer indécemment. Tous ces termes, qui ne ne sont pas étymologisés dans Littré, partent d'une onomatopée de frottement, comme l'all. *reiben*, frotter, laquelle est la note rude *rib. Riblette* serait donc de la viande grattée, réduite en petits morceaux.

Ribambelle, longue série : « Il est possible que ce mot, par une dérivation fantasque, vienne de *riban*, qui s'est dit pour ruban. » (Littré). En effet, ruban se dit en norm. *riban*, d'où l'angl. *ribbon.* Mais qu'est-ce qu'une dérivation fantasque ? Nous croyons que toute dérivation est soumise à des lois.

Rimer : « se dit d'un aliment qu'on laisse prendre au fond d'une casserole, dit Littré, qui tire ce mot du prov. *rimar*, gercer, du lat. *rima*, fente, l'altération de l'aliment qui prend au fond du vase étant considérée, comme une gerçure. » Il n'y a pas gerçure ; il y a pétillement et l'on peut proposer pour origine le v. fr. *rimer*, gronder, crier. V. du Cange à *Rima.*

Rogomme, eau-de-vie, voix de rogomme, voix avinée, mot peu ancien, qu'on trouve sous la forme de *rogun*, origine inconnue, mais qui certainement ne peut pas être le mot *rhum*, comme le propose Littré.

Rohart, ivoire de morse, que Littré a assimilé à tort à *rorqual*, (V. Rorqual ci-dessous), est pour un Norwégien, M. Bugge, d'après sa forme antérieure *rohal*, le norois *rosshval*, litt. cheval-baleine, lequel est identique avec l'anglo-saxon, *horshwœl*, morse. Littré cite cet ex. du v. fr. : « Un coustel à manche de *rohart*,

Digitized by Google

quatorzième siècle. » Puis, dans le même paragraphe, un autre sur *rochal* : « L'ivoire et le rochal et les pierres précieuses, d'après du Cange à *rohanlum*, où il interprète prob. à tort, dit Littré, *rochal* par cristal de roche. » Mais non pas à tort, *rochal* dérivé de roche, est bien le cristal de roche, et est parfaitement distinct de *rohart*.

ROSELIÈRE, lieu planté de roseaux, du v. f. *rosel*, roseau ; mais dans l'Avranchin on dit *rosière*, ce qui se comprend, quand en bas-norm. on dit *ros*, roseau. Ce mot rosière était pris pour roseraie, plant de roses, par les savants il y a cinquante ans.

ROUCHE : « La rouche, dans l'Eure-et-Loir, remplace souvent le chaume dans la couverture des habitations, » écrit Littré sans donner l'étym. Or, c'est une forme du norm. *rauche*, dérivé de *ros*, roseau.

RUN, étendue de pâturage en Australie, l'espace où le troupeau peut courir, en angl. *run*, litt. son champ de course, de parcours. Sans étym. dans Littré.

SALORGE, magasin à sel : d'abord Littré a déclaré *orge* chose inconnue ; puis est venu M. Bugge, dans la *Romania*, n° 16, qui a expliqué cette finale par *horreum*, magasin, dépôt ; ce serait donc *salis horreum*, cellier à sel, terme qu'on a pas trouvé. Mais pourquoi chercher ici un composé, lorsqu'un dérivé suffit? C'est le l. *salarium*, saloir, qui donne très bien *salarge*.

SANDWICH : « de J. Montague, comte de Sandwich, qui se faisait apporter cette tartine à la table de jeu. » (Le Héricher, d'après Skeat, *Gloss. étym. anglo-norm.*) Mais M^me^ la comtesse d'Yenville nous a donné une autre étym. qu'elle tenait de lady Sandwich, femme du comte ; mais on ne saurait la dire honnêtement : imaginez à quoi peut ressembler du porc entre deux tranches de pain blanc.

SERÈNE : nom, en Normandie et en Bretagne, de... (Littré) simplement de la baratte, avec une réserve que nous faisons, c'est qu'en Norm. ce mot est chuinté et se dit *Chirène*, ce qui est important pour son étymologie : « CHURN, en anglais, une baratte, en Norm. *Chirène* ou *Chiraine ;* c'est le saxon *cerene*, *ciern*, baratte. » (Le Héricher, *Gloss. étym. anglo-norm.*) Nous ajoutons qu'en holl. c'est *Karnen*, *Karn*, en danois *Kiern*. Littré tire le mot *serene* du lat. *seria*, jarre, d'où, dit-il, le bas-lat. *serena ;* mais ce bas-lat. *serena* a été fait sur le fr. *serene*, ou le saxon *cerene*.

Digitized by Google

SERGEON, nom, dans l'Oise, de petites bottes de chanvre, sans étym. dans Littré. Ce mot appartient à la famille de sérans et du verbe sérancer ; serans en fr. a le sens de poignée de chanvre ; à Saint-Lo, c'est un *ser*, à Valognes un *cher*. Littré rattache sérancer à l'all. *schrantzen*, déchirer, qui eut donné régulièrement *escrancer*. Nous l'avons rapporté à la famille du l. *serra*, scie, le séran étant une espèce de peigne. (V. notre *Gloss. norm.* à la famille des SERRÉES).

SOUBERGUE, nom des côteaux dans le Languedoc : litt. sous la hauteur, le sommet, de l'all. *berg*, hauteur, en esp. et it. *barga*. Littré dit simplement « dérivé du prov. *sobre*, sur, du l. *supra*, » étym. insuffisante et inexacte.

STAND, nom d'un endroit disposé pour un tir. Littré semble adopter pour ce mot une origine allemande, d'après l'all. *stand*, poste, position ; mais l'angl. a aussi le mot *stand* avec le même sens.

DEHORS, du l. *de-foris*, le *h* s'étant substitué à l'*f*. Littré qui a inscrit dans son *Dict.*, surtout au *Suppl.*, beaucoup de mots des patois, et spéc. du patois norm., y a omis un mot norm. des plus usités. Dans l'Avranchin, le clos attenant à la maison s'appelle le jardin, le vieux *gard*, importé par les Northmans, et aussi le *défour* ou *défoul* : c'est le v. fr. *defors*, dehors, conservé dans beaucoup de patois fr. et dans l'esp. *defuera*, dans le catal. *defora*.

TABOURET, nom vulg. du thlaspi des champs : Littré n'en donne pas l'étymologie, nous l'avons donnée dans notre *Philol. de noms pop. de plantes*, p. 13 : « TABOURET, litt. petit tambour, d'après ses silicules ovales et à bords membraneux. » Cependant si ce fruit a la rondeur du tambour, il n'a pas sa forme cylindrique. A propos du mot *tabouret*, disons qu'en Basse-Norm. on dit *scabouret*, par la fusion possible de *escabel*, escabeau et de tabouret ; mais nous aimons mieux voir dans ce *scabouret*, une forme de *escabel*, le dim. *escabelet*.

TERQUE, « nom en Norm. d'une espèce de brai, qui répond au verbe norm. *terquer*, poisser, et l'un et l'autre tiennent à l'angl. *starch*, empois. » (Littré). *Terque* ne vient pas de l'angl. *starch*. Il vient de source germanique : « TAR, goudron, en norm. *tar* et *ter*, d'où « noir comme ter. » En saxon *tere*, en all. *theer*, en v. f. *tere* : « Jacqu'y tint a té coum terc, » patois norm. « Ne faire chauffer aucune bray et taire en iceux. » Ihre donne à *tar* une étym.

Digitized by Google

poétique, mais non sérieuse : « The tear of the tree. » Il ne serait pas impossible que l'angl. *starch* et *tar* fussent le même mot, mais notre fr. *tere* et *terc* vient directement du germanique *ter*.

TEATOTALISM, le principe de ne boire que du thé, et non pas *Teetotalism*, comme l'écrit Littré : « *Teatotalism*, le principe de ne boire que du thé, litt. thé en tout, au total. » (Le Héricher, *Gloss. étym. anglo-norm.*) V. l'étym. de Littré.

TENDON : « nom vulg. de la *bugrave* épineuse » (Littré) ; lisez bugrane. C'est étonnant comme il y a peu de ces fautes dans son *Dict.*

TERTIFLE, nom vulg. du topinambour, sans étym. dans Littré. C'est le fr. pop. *tartaufle*, nom vulg. de la pomme de terre, qui est lui-même l'it. *tartuffo* et *tartufola*, la truffe. Il est étonnant que Littré n'ait pas repoussé l'étym. fantaisiste de Ménage par *terræ tuber*. Quant à *tartuboulote*, nom vulg. du salsifis des prés, à racine un peu comestible, il semble venir de l'it. *tartufola*.

THUNE, en argot, aumône ; le roi de Thune, ou de la Thune, est roi des chevaliers de la thune, les mendiants, d'où *tuner*, mendier, orig. inconnue, dit Littré : n'est pas une apocope du verbe importuner mais vient de : THUNE, TUNIS, le roi de thune, le chef des mendiants « Moi, Clopin Trouillefou, roi de Thune, successeur du grand Coesre (Cosroès ?), suzerain suprême du royaume de l'argot. » (V. Hugo, *Notre-Dame-de-Paris*, 11, 6.) Les chevaliers de la thune, les mendiants, comme venant de Tunis, de l'Egypte.

TIRASSE, « nom vulg. de la renouée des oiseaux », dit Littré sans donner d'étymologie. Avec son suffixe péjoratif, ce mot veut dire chose difficile à tirer, à cause de sa tige couchée et adhérente au sol. Un autre nom pop. de cette plante est aussi péjoratif : *traînasse*.

TOPETTE, petite fiole en verre blanc, en bas-norm. *tôpette :* une tôpette d'eau-de-vie ; pas d'étym. dans Littré. C'est sans doute de quoi faire une *trinquette*, un toast, une santé ; le verbe ancien *tôper* sign. trinquer : « A la santé de M. l'ambassadeur — tôpe à notre cher gouverneur ; tôpe à la grande gouvernante. — Monsieur, je vous la porte ; Madame, je vous fais raison. » (Mme de Sévigné, *lettre au duc de Chaulnes).* C'est le bruit *top* des verres qui se choquent.

TORQUETTE, en norm. *teurquette*, « gâteau, dit Littré, ou pain avec des œufs, ayant la forme de couronne », mais sans en dire l'étym., on l'obtient en disant que cette couronne est *torduę*. En norm. tabac en *teurquette*, tordu en forme de corde,

Digitized by Google

TRÉAZ et TREZ, sable marin, coquilles des côtes de Bretagne, servant d'engrais (ou plutôt d'amendement), définition de Littré, qui dit que le breton *treaz* et *trez* sign. sable de mer : il signifie seulement sable : le peuple prend toujours le terme le plus large, le terme générique ; c'est ainsi que pour ce même sable les Normands disent seulement *sablon*.

TREMIÈRE (rose) : Littré croit que ce mot représente un nom d'homme, en se fondant sur ce texte de Vallot, *Hortus regius*, Paris, 1685 : « *Malva rosea*, rose d'outremer ou de Tremier. » Or, c'est *d'Outremer* altéré en *de tremier* : en effet, c'est une rose apportée par les Croisades, comme en témoignent ses autres noms : rose de Syrie, rose de Damas.

TRENTE-ET-UN : se mettre sur son trente-et-un est une bizarre expression, pour dire se parer de ses plus beaux vêtements. Voici la solution acceptée par Littré, celle de Eman Martin, dans le *Vaugelas* : « Trente-et-un étant dans ce jeu le point qui gagne, on aura dit que se mettre sur son trente-et-un, c'était se mettre ce qu'on avait de plus beau. » Elle nous semble douteuse. Il y a peut-être là un calembourg, comme dans l'expression analogue « être sur son dix-huit, » c.-à-d. deux fois neuf, doublement neuf, ou très bien vêtu. On exagère encore, et l'on dit : « Etre sur son trente-six. »

FANTAISIE (mots de), comme Littré s'est servi plus d'une fois de cette expression, et que plus d'une fois nous avons combattu ses interprétations sur ce point, nous ajouterons un élément tiré de celui qui semble être l'écrivain, le penseur le plus fantaisiste de notre littérature, de Rabelais. Mais Rabelais, profond philologue, a donné des éléments vrais et réguliers à ses créations de mots. Peu à peu on les interprète, et il n'est pas, jusqu'à la Bibliothèque de Saint-Victor, que l'on ne ramène, en général, à des racines authentiques, mais il y a encore des cas où il faut savoir ignorer. C'est ainsi que dans cette *librairie*, rencontrant le *Callibastratorium caffardiæ, auctore M. Jacobo Hochstratem hereticometra*, nous ne trouvons qu'un mot ou même une partie de mot qui ne soit pas intelligible ; car le *Stratorium caffardiæ*, la couverture, le voile de l'hypocrisie, offre un sens. Son Jacques Hochstratem, il l'avait trouvé dans les *Litteræ obscurorum virorum*, c'était le Dominicain qui y est ridiculisé. Il ne reste à expliquer pour nous que *calliba*, qui est sans doute différent d'un autre mot assez voisin : « *Calibistri*,

Digitized by Google

mot pop., c'est avec *calibistri*, mot obscène, que Rabelais a fait le titre d'un des livres de sa Bibliothèque de Saint-Victor : *Callibistratorium confreriarum.*

TROMPER : Littré ne cite qu'un petit nombre de composés, où entre le verbe tromper : trompe-l'œil, trompe-la-mort, trompe-cheval, trompe-conscience (rare). Le normand en offre d'autres : trompe-souris (terrain stérile), trompe-valet, (pomme amère), etc.

VACHE : le fr. a génisse, jeune vache : a-t-il un mot pour un jeune bœuf adulte ? Le norm. a *génisson* et *aumeau.*

VALLONÉE, espèce de noix, un mot que Littré tire du bas-lat. *vallania*, châtaigne, que l'on dérive du l. *balanus*, gland ; mais, dit-il, c'est de l'all. *wallnuss*, noix, qu'il faut le rapprocher, en le décomposant en *walsch*, la noix du pays *welche*, doù le norm. et le v. fr. noix-gaugue : c'est par erreur qu'à *gaugue* Littré écrit le norm. *gobe* et *gobier*, le fruit et l'arbre : du moins en Basse-Norm. c'est bien *gaugue* et *gaugier*, prononcé à la manière norm. *gaôgue* et *gaôguier*. Mais nous différons de Littré sur l'origine du *wal* anglais et all. : « *Walnut*, grosse noix, en norm. noix *gaule* et *gaugue*, comp. du saxon *walh*, étranger, et de *nut*, noix. Le noyer est originaire de Perse. D'après H. Martin (*Hist de Fr.*) *gall.* signifiant étranger, serait celtique et l'origine du nom de Gaulois ; mais un peuple ne se nomme pas lui-même étranger. » (Le Héricher, *Gloss. étym. anglo-norm.*).

EPATER, mot pop., étonner, stupéfier, est le v. fr. *épanter*, qui est lui-même la contr. de *espouvanter*, formé du l. *expaventem*. Littré n'a pas inséré EPATER.

TINTOUIN : de ce mot Littré dit que c'est une dérivation de fantaisie du verbe tinter ; mais nullement de fantaisie, c'est un bourdonnement d'oreilles qui fait *tine-touine*. Dante a reproduit le son original *tine-tine :* « Tin, tin sonando con sì dolce nota. »

ESQUIPOT : « composé, ce semble, dit Littré, de *pot* et d'un préfixe obscur. » M. G. Le Vavasseur donne ce préfixe dans sa définition de l'*esquipot* et mieux *équipot* normand : « En terme de joueur de quilles normand, on appelle *esquipot* le « nichet » dans lequel les joueurs mettent leurs enjeux égaux. » (Ap. Soc. de l'Orne, t. V). C'est donc le *pot* à égalité, *œquus*, et *equipot* est la bonne orthographe. C'est bien là la sign. primitive : en l'appelant tire-lire en général Littré lui a donné un sens secondaire dérivé.

CHAPITEAU et mieux *chapitreau* est en norm. le nom du porche

Digitized by Google

des églises rurales, où délibérait l'assemblée paroissiale : c'est donc le v. fr. *chapitrel*, petit chapitre. De même en vieil angl. « *with thaire chapitralles* », dans Halliwel, *Provincialisms*. Joubert, dans son *Gloss. du centre*, a cru qu'il s'agissait ici de chapiteau, tête de colonne.

Verbled, dit Littré, est en norm. la larve du hanneton, d'après le *Gloss. de Delboule :* étym. *ver* et *blé*. Mais quel rapport? Sans doute le rongeur du blé ; mais la forme dans l'intermédiaire *ver du blé* ne se rencontre pas, et d'ailleurs ce ver attaque beaucoup d'autres racines que celles du blé. Un de ses noms pop. en norm. est *ver-blanc* qui se prononce *ver-blen* et vous arrivez aisément à *ver-blé*, et non à *verbled*, où le *d* a été mis dans une intention étymologique.

Bécher, populairement, dénigrer, litt. attaquer à coups de bec : Littré n'établit pas cette métaphore. En argot le *bécheur* est le magistrat ministère public.

Bidoche, dans l'argot des casernes, le bœuf bouilli : ce mot est évidemment péjoratif et dérive de *bidet*, cheval, litt. mauvaise viande de cheval. Dans quelques provinces, la *bidoche* est le cheval-homme des réjouissances publiques.

Emouchet et Mouchet, petit faucon, crécerelle, sont le même mot et cependant Littré a pour ce mot deux étymologies : 1° Emouchet, de ce qu'il a des mouchetures sur ses ailes ; 2° de ce que pour sa petitesse, cet oiseau est comparé à une mouche. Cette seconde étym. tombe d'elle-même par son exagération ; l'autre ne rend pas compte du *e* ou *ex* initial, qui marque enlèvement ; dès lors émouchet, c'est l'oiseau qui *émouche*, prend les mouches.

Crecerelle, orig. inconnue, d'après Littré, et cependant en renvoyant à Crecelle il semble avoir l'aperception d'une onomatopée : en effet, ces deux mots partent d'un son crépitant et d'une finale en *elle*.

Recroquevillé : Littré adopte l'opinion de Sheler, que ce mot est altéré de recroquillé. Ce n'est pas exact : c'est le même mot et *recroquevillé* est recoquillé, avec le changement commun de *u* en *v* : *recoq-uillé*. L'épenthèse de *r* s'est produite sous l'idée de *croc*, quelque chose de crochu, modifiant, il est vrai, le radical qui est *coquille*.

Lice, lieu préparé pour un combat, un assaut ; ce nom se tire du l. *licium*, trame, fil de la trame, les poteaux et palissades imitant

Digitized by Google

un tissu, si bien qu'en Avranchin on appelle *satin broché*, une barrière en lisse croisée. Littré n'a pas fait ressortir cette ressemblance qui identifie lice, barrière, palissade et *lisse*, trame d'un tissu. Une singulière orthographe a trompé H. Martin : « Le mot lice, champ clos, est celtique. *Lis ! Lis !* est encore en Bretagne le signal du combat au bâton pendant la nuit des morts. » (*Hist. de Fr.*) Le nom de lices et de place des lices est encore appliqué en Bretagne, spéc. à Dinan, aux lieux qui servaient de champ-clos et qui étaient environnés de lices ou palissades.

ARGOT, à l'appui de notre étym. par *jargon* nous ajoutons l'it. *gergo*, argot, la locution des argotiers français « dévider le jar » c.-à-d. parler argot, et le nom de la Normandie dans cette langue, *jargolle* et celui des normands, *jargolliers*, prob. de leur loquacité à faire des marchés et à défendre leurs intérêts.

REQUIN : pour confirmer notre étym. de ce nom par un bruit de l'animal, nous ajoutons cette note : « mugissement caverneux des requins, observé à Terre-Neuve par J. Leclerc, *Un été en Amérique.* »

MALO : dans notre article sur ce nom celtique, nous avons omis sa forme originelle : Mac-Liaw, d'où les clercs firent *Maclovius*.

VERGE DE FLÉAU, en bas-norm. *vergue de fleu*, ou mieux de *flieu*, n'est pas, comme le dit Littré, le bâton auquel le fléau est attaché, c'est le fléau lui-même ; le bâton est dit le *manche* ou le *maintient*, ce que tient la main.

VERSAINE, nom, dans la Moselle, de la jachère, dit Littré, qui tire ce mot de *versana*, de *versare*, verser, parce que « les terres, pendant l'année de jachère, sont plusieurs fois *versées* ou labourées. » Ces termes sont contradictoires, il fallait dire « après la jachère. » La définition de du Cange à VERSANA est bien différente : VERSAINE se dit d'une terre préparée pour la semence, c.-à-d. retournée, *versée*.

VERT-MONNIER, nom norm. du pivert, dit Littré, d'après Delboule (*Gloss.*), parce que cet oiseau aime le voisinage des moulins. Comme cet oiseau est très sauvage, nous doutons qu'il fréquente les abords des moulins, mais nous savons que, comme de son cri, il appelle la pluie, selon la croyance pop., il est appelé *Pleut-pleut* et *l'avocat des meuniers*.

VIDE-POMMIER, nom vulg. du gui blanc. Littré, sans donner d'étym., a sans doute attaché à cette forme étrange l'idée d'une plante parasite qui épuise, *vide* le pommier, mais ce nom norm.

Digitized by Google

est *vi-de-pommier* ; or, *vi* est le l. *viscum*. Brébisson écrit très bien : *vi de pommier*. Parmi les mots étrangement altérés, nous venons de rencontrer le nom d'un jeu de jardin, qui est en anglais *Aunt Sally*, tante Sarah, et en fr. *Ane Sallé* (V. Littré).

VIDI-AQUAM, locution lat. qui se disait pour se sauver, prendre la fuite. Littré cite l'opinion de Ch. Nisard qui dit que c'est une allusion à l'antienne de Pâques, lors de l'aspersion de l'eau bénite : « *Vidi aquam egredientem de templo.* » Mais sans expliquer le rapport. Or, pour nous, c'est une allusion au Diable fuyant devant l'eau bénite, et devant le *vidi aquam* du prêtre exorcisant.

BARGE « meule de blé, et dans l'Avranchin, tas de fagots. » (Littré) Sans étymologie. Or, c'est par ressemblance avec le bateau plat à voile carrée appelé barge ; mais nous ne croyons pas que la barge, oiseau, ait été dénommée d'après une ressemblance avec la barge, bateau, comme Littré l'insinue.

CAGOT est en Bretagne CACOU, le nom injurieux d'une race maudite, celle des Goths. Littré, qui a fini par adopter le préfixe péjoratif CA, ne tirerait plus ce mot de *canes Gothi*, « CAGOT, étym. très controversée, mais quand on lit l'histoire du Midi de la France, on comprend que ce mot signifie mauvais Goth. » (Le Héricher, *Hist. de deux préfixes*).

CALOT : « nom, en Normandie, des copeaux que les sabotiers font en taillant leur pièce de bois. Ce mot tient au latin *calo*, sabot. » (Littré). D'abord le lat. *calo*, sabot, n'existe pas. Ensuite, ces écailles de l'enveloppe du bois, et surtout les espèces de coquilles que fait la tarière dans le sabot qu'on évide, indiquent bien le norm. *écalot*, litt. petite écaille.

CHAMÉLÉON, plante, le chaméléon noir et le *chaméléon* blanc. « Etym. : Χαμαιλεων, lion nain, parce que ces plantes, aux feuilles épineuses et féroces, sont tout à fait acaules. » Etymologie peu vraisemblable. D'abord, le chaméléon n'est jamais acaule, croyons-nous, et d'ailleurs Χαμαι n'a nullement le sens de nain, mais de quelque chose qui rampe à terre, ce qui convient bien ici à une plante sans tige : c'est son sens dans *Chamædrys*, la germandrie, dans *chamagrostis*. Enfin, il est évident que cette plante noire et blanche, même sur des sujets à part, a été comparée à l'animal caméléon.

ERREMENT : ce n'est pas dans le lat. *errare* qu'il faut chercher, comme l'a fait Littré, ce terme, ce terme de droit, qui n'a rien de

Digitized by Google

commun avec l'idée d'errer, marcher au hasard. C'est un dérivé du v. f. *arrhes*, gage de bataille et de justice, du lat. *arrha*, devenu avec l'ancienne prononciation *errhes*, qui est encore aujourd'hui la forme populaire. Un des exemples d'*errement* que cite Littré est très clair : « treizième siècle, et si baille on toz les errements du plet (procès). » En v. fr. *erramenter* était engager un procès (en donnant des gages, des arrhes). Le *Dict. de Trévoux* donne même ce mot comme propre à une province : « En Normandie on dit *erramenter* pour dire procéder en cause avec sa partie adverse. » Ce qui a égaré certains philologues, c'est que les *errements* ou gages étaient la dernière procédure d'un procès, et qu'ils se sont imaginé qu'il y avait dans ce mot, les *dédales*, les *errores* d'un long procès.

Poule : plusieurs locutions renfermant ce mot ne sont pas expliquées dans Littré, ou le sont insuffisamment, par ex. : 1° avoir (par peur) la chair de poule : c'est que le retrait du sang à la peau humaine y produit ces petites élevures qu'on voit sur la peau de la poule plumée ; ce fait physiologique n'est pas indiqué par Littré. 2° Lait de poule : c'est une émulsion imitant le liquide blanc des œufs frais cuits à point ; cette comparaison n'est pas dans Littré. 3° Poule, terme de jeu : c'est l'enjeu des joueurs déposé dans un sac ou bourse imitant un nid et ses œufs ; explication absente dans Littré. 4° Poule, danse, origine inexpliquée, à moins que par son « caractère très doux. » 5° Poule blanche dans la locution : c'est le fils de la poule blanche, c.-à-d. heureux, n'a pas reçu d'explication. En Basse-Norm. « avoir la poule » c'est avoir un trésor inépuisable, après s'être donné au diable et lui avoir donné son âme sous forme d'une poule noire... peut-être blanche, ailleurs. 6° Poules a pisser (mener les) locution citée par Littré, comme se disant d'un jocrisse, nous la complétons à la normande : « mener les coqs à pondre et les poules à pissier (pisser). » 7° Poule a Simon (damné comme la), locution absente dans Littré : est-ce une allusion à Simon-le-Simoniaque?

Gort, réservoir au bord d'une rivière, pêcherie, est un mot de Norm. que Littré n'a pas mis dans son *Dict.*; nous le citons parce que deux textes des coutumiers de cette province en fixent l'étymologie par le l. *gurges* (d'où le fr. gorge) : « *Nulli liceat molendinum facere vel gurgitem qui demergat terras vicinorum.* » Ce qui est traduit dans la coutume en français par : « Il ne loise à nul home à faire novel molin en sa terre, ne gort qui moille la

Digitized by Google

terre à ses voisins. » Le « loise » ci-dessus, qui représente bien le lat. *liceat*, confirme l'étym. du fr. loisir par le lat. *licere*.

DAUDY, nom anglais d'une sorte de navire, dit Littré, sans étym. Nous supposons que c'est un gros et lourd navire, ainsi dénommé de l'angl. *dowdy*, gros paquet, et par extension une femme massive.

RIFLE, et dans la nasalisante Normandie, RIMFLE, est un mot omis par Littré : c'est le nom populaire et même scientifique de la gourme ou croûte de lait, et il exprime le grattement mordant de cette affection. Il figure dans une série de maladies infantiles du *Dict. de la Conversation* : « Croup, tranchée, aphtes, rifle, mal Saint-Main, carreau, etc. »

UNIPERSONNEL (verbe) « qui, dit Littré, s'emploie avec le pronom *il* sans rapport à aucun nom précédent. » Sans doute cet *il* est vague ; mais ce sujet est moins vague dans la forme populaire où il représente bien un substantif déterminé. Le peuple dit « ça pleut bien fort » c.-à-d. le ciel, la nue pleuvent ou font de la pluie ; « ça tonne, ça tonne dur, » c.-à-d. le ciel tonne : « ça va s'en aller à mont, à val » c.-à-d. l'orage va s'en aller. En outre, ces verbes unipersonnels sont dès lors des verbes actifs : il tonne, c'est le ciel qui fait l'action de tonner. Il pleut du sang, ne signifie pas le sang pleut, mais le ciel fait l'action de pleuvoir du sang. Nous concevons dès lors cette expression : cet arbre pleut des feuilles.

GRISOU et BRISOU, nous avons expliqué ces mots par un sens fort naturel, celui de *brisour* ou briseur ; mais comme les mineurs ont le terme de « chant du grisou » pour le bruit produit par le grisou qui s'échappe des cellules où il est renfermé, nous adopterions volontiers l'étymologie par l'onomatopée *bri*, *brise* ou *gri*, *grise*. Grisoller est une onomatopée du chant de l'alouette. V. ce mot dans Littré.

GÉNÉRALE : que Littré se concilie : dans le *Dict.* il donne comme correct : madame la générale, et aux *Additions* il prétend qu'on ne doit pas dire madame la générale. Pourquoi pas ? on dit bien : madame la maréchale, madame l'amirale. La nécessité impose aussi : madame la capitaine, la colonelle, etc.

BRANDADE, morue préparée à la provençale avec ail, sel et vinaigre, un mot pour lequel Littré a deux étymologies, l'une tirée de *brande*, feu, parce que la saveur de ce ragoût est brûlante, l'autre qu'il préfère à celle-ci, par le verbe brandir, remuer, parce que, dit-il, la morue doit être agitée pendant le temps de la cuisson. Il est certain d'abord que toute viande, tout poisson, grillés,

Digitized by Google

doivent être remués. Mais nous voyons dans *brandade* le même sens que dans grillade : c'est de la morue sur des brandons, des charbons. Cf. carbonade, etc..

Break, grande voiture, sans étym. dans Littré ; c'est l'angl. *break*, briser, broyer, ce genre de haute et lourde voiture étant destiné à exercer, à broyer les chevaux.

Bresiller : pour l'interprétation d'un texte de M^me^ de Sévigné : « Si vous n'êtes point bresillée, » nous dirons que *bresiller* en norm. est une forme diminutive de briser et signifie briser en petits morceaux.

Caboulot, maison de débit de prunes à l'eau-de-vie et de liqueurs : Littré ne donne pas l'étym. de ce nom. « Caboulot, méchant petit cabaret ; bouis-bouis, bastringues et caboulots de Paris (1861, in-12) » un mot dont le sens est péjoratif, mais qui n'est qu'une forme diminutive de cabaret, passant par *cabalet*.

Cagouille, colimaçon dans l'Angoumois et la Saintonge, mot pour lequel Littré propose, comme origine, le prov. moderne *cacalauda* et le languedocien *cagaraula*, qui sont très éloignés, mais qui semblent avoir le préfixe péjoratif *ca*. Nous avons un autre étymologie, tirée de notre *Hist. de deux préfixes :* « c'est litt. vilaine goule, vilain visage, avec cette correction ms.: « Une autre étymologie est tirée de la forme en capuchon de la coquille du limaçon, c.-à-d. vilaine *coule* ou laid capuchon. Or, coule vient du l. *cuculus*, en prov. *cogula*, qui devient aisément *gouille*. »

Caliborgne et *caliborgnon*, qui voit mal, louche, sans étym. dans Littré. Disons d'abord que sa contraction donne, dans le H^t^-Maine, *calorne* et que Littré entre parfaitement dans l'explication par le péjoratif *cali* et *ca*, en y ajoutant le prov. *calucs*, qui a la vue courte. C'est notre interprétation dans notre *Hist. de deux préfixes* où nous citons la réduction du norm. *caliborgne* dans une autre forme également normande, dans *caborne*.

Génépi, armoise dans le Midi de la France, sans étym. dans Littré, mais ce mot est très voisin de *juniperus*, le génévrier, plante très différente, mais identifiée avec l'autre par des propriétés communes, toniques et sudorifiques.

Floride, terme géog. où l'on pourrait voir une idée pittoresque ou poétique ; elle a été ainsi nommée d'après sa découverte le jour de *Pascha florida*, par Ponce de Léon.

Maître, contre l'opinion de Littré, a toujours le sens d'une supériorité, et La Fontaine n'a pas inventé *Maître Renard*, car il est dans le *Pathelin*.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AUTEURS DRAMATIQUES

DE SECOND ORDRE

Par M. Paul Bouvattier

— I —

Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire. — Aussi ai-je abrégé de mon mieux cette étude, épave elle-même d'un travail plus considérable duquel d'autres occupations ont préservé à jamais notre société.

Parler d'auteurs que tout le monde connaît m'a paru dangereux. Si on montre qu'on les connaît mal, on passe pour un imbécile; si on produit, au contraire, un travail à peu près convenable, on fait dire « Voilà un monsieur qui nous raconte ce que tout le monde sait, il n'est pas amusant. » Aussi ai-je pris les auteurs les plus oubliés (et le moins justement suivant moi) que j'ai pu trouver. Les voici : Boursault (1638-1701) ; Palissot (1730-1814) et Fabre d'Eglantine (1755-1794) assurément fort connu comme conventionnel, mais passablement oublié comme homme de théâtre. De chacun d'eux, j'étudierai une pièce importante; puis, pour les deux derniers, venus entre Louis XIV et nous, je rapprocherai l'œuvre choisie du moment où elle a été jouée, de l'époque précédente et de l'époque actuelle.

De Boursault, je citerai le *Mercure Galant*.

L'intrigue, il faut en convenir, est d'une simplicité enfantine; pour mieux dire, il n'y en a pas. C'est presque une pièce à tiroirs. Oronte, cousin du rédacteur du journal le *Mercure Galant*, est épris de Cécile, fille de M. de Beauluisant, et réciproquement; M. de Beauluisant est grand admirateur de ce journal. Que de gens, aujourd'hui encore, ne pourraient vivre sans le morceau de papier qui, chaque jour, les rassure ou leur fait une peur atroce par ses élucubrations fantaisistes!

Digitized by Google

Oronte, de concert avec son cousin, se fait passer pour le rédacteur du journal lui-même, quitte à s'expliquer une fois le mariage conclu, et la toile tombe sur le quatrième et dernier acte, au moment où M. de Beauluisant s'occupe lui-même des préparatifs de l'union projetée.

Pas de pièce donc, mais une multitude de jolis détails, d'observations fines, de plaisanteries et de mots restés, bien que peu de monde en connaisse l'origine.

Le bureau du *Mercure*, dont Merlin, valet d'Oronte, est devenu le secrétaire et le reporter, est le lieu de rendez-vous de toutes les faiblesses humaines. On y voit défiler toute une collection de pauvres cervelles détraquées par le besoin de publicité. La vanité en un mot, celui de tous nos défauts que nous pardonnons le moins aux autres, y est présentée sous toutes ses faces.

Voici quelques vers de cette lanterne magique.

D'abord, M. Michaud, honnête inconnu, qui « *aime depuis six mois une jeune marquise* » et vient prier le rédacteur « d'anoblir sa race. » Notre journaliste d'occasion trouve la demande étrange :

N'entrevoyez-vous pas, dans toute votre race,
De gloire ou de valeur quelque légère trace ?
Aucun de vos aïeux ne s'est-il signalé ?

MICHAUD

Ma foi mon père est mort sans m'en avoir parlé,
Et de tous mes aïeux, puisqu'il ne faut rien taire,
Je n'en ai pas connu par-delà mon grand-père.

ORONTE

Qu'était-il ? avait-il quelque grade ?

MICHAUD

Entre nous,
Feu mon grand-père était mousquetaire à genoux.
..... C'est ce que le vulgaire
En langage commun appelle apothicaire.

Après avoir expliqué que son père « d'un cran plus noble que le sien » devint médecin, le pauvre M. Michaud n'en termine pas moins sa requête par

Faites-moi gentilhomme, il n'est rien plus aisé.

Digitized by Google

Malgré ses billevesées, le bonhomme n'a pas perdu tout bon sens, à en juger par le moyen — fort connu aujourd'hui — qu'il préconise pour réaliser son projet.

Croyez-vous qu'à la cour chacun ait son vrai nom ?
De tant de grands seigneurs dont le mérite brille,
Combien ont abjuré le nom de leur famille.
Si les morts revenaient, ou d'en haut, ou d'en bas,
Les pères et les fils ne se connaîtraient pas.
Le seigneur d'une terre un peu considérable,
En préfère le nom à son nom véritable,
Ce nom, de père en fils, se perpétue à tort ;
Et, cinquante ans plus tard, on ne sait d'où l'on sort.

A quoi Oronte répond un peu plus loin :

Tel est le faible, hélas, de l'humaine nature ;
On veut, sans mériter, un titre qu'on poursuit.

Il paraît que les choses se passaient déjà ainsi le 5 mars 1683.

Je néglige quelques autres épisodes pour arriver à la scène des deux sœurs Orianne et Elise, qui ont lu dans le *Mercure* un article sur le grand art de se taire. Voulant prouver au pauvre Oronte que chacune est moins bruyante que l'autre, elles prennent toutes deux la parole à la fois, et noient l'infortuné dans un tel déluge de mots qu'il ne peut parvenir à ouvrir la bouche pour s'en débarrasser. Ce passage n'a qu'une valeur d'ensemble, mais il est gai, mouvementé, très scénique, et peut se jouer détaché. Je l'ai vu représenter, et je le recommande aux amateurs. Il demande seulement deux femmes gentilles, intelligentes, d'un joli son de voix, ce qui n'est pas rare, je l'espère, et disposant d'une énorme volubilité de paroles, ce qui est très fréquent, j'en suis sûr.

Le militaire Larissole, lui, demande à voir célébrer ses exploits dans le journal, pour attirer l'attention du roi. Ici, nous trouvons un genre de plaisanteries relégué aujourd'hui dans les almanachs et les recueils de bons mots à deux sous, mais tout neuf sans doute à ce moment. Sous ce rapport, je pense que la scène mérite une citation.

Le brave à trois poils, d'ailleurs ivre, d'après les indications de l'auteur, mit lui-même le feu au canon qui tua l'amiral Ruyter.

Digitized by Google

LARISSOLE

Lui mort, les Hollandais souffrirent bien des mals !
On fit couler au fond les deux vice-amirals.

MERLIN

Il faut dire des maux, vice-amiraux, c'est l'ordre.

LARISSOLE

Les vice-amiraux donc ne pouvant plus nous mordre,
Nos coups aux ennemis furent des coups fataux ;
Nous gagnâmes sur eux quatre combats navaux.

MERLIN

Il faut dire fatals et navals, c'est la règle.

LARISSOLE

Les Hollandais réduits à leurs biscuits de seigle,
Ayant connu qu'en nombre ils étaient inégals,
Firent prendre la fuite aux vaisseaux principals.

MERLIN

Il faut dire inégaux, principaux, c'est le terme.

LARISSOLE

Enfin, après cela, nous fûmes à Palerme,
Les bourgeois à l'envi nous firent des régaux.
Les huit jours qu'on y fut furent des carnavaux.

MERLIN

Il faut dire régals et carnavals.

LARISSOLE

Oh ! dame,
M'interrompre à tous coups, c'est me chiffonner l'âme !
J'enrage de bon cœur quand je vois un trigaud
Qui souffle tout ensemble et le froid et le chaud.

MERLIN

J'ai la raison pour moi qui me fait vous reprendre
Et je vais clairement vous le faire comprendre.
Al est un singulier dont le pluriel fait aux.
On dit : c'est mon égal et ce sont mes égaux.
Par conséquent on doit, pour cette raison seule...

LARISSOLE

J'ai des démangeaisons de te casser la gueule !

Digitized by Google

Ces bras te deviendront ou fatals ou fataux.

MERLIN

Adieu, guerrier fameux par des combats navaux.

Cette scène, transcrite presqu'entière, m'inspire deux réflexions : 1° Bien peu des personnes qui charment les entr'actes des *baraques* à 60 centimes les places réservées des foires de la fin du dix-neuvième siècle, par la lecture de jeux de mots semblables aux précédents, ou de ces jeux de mots eux-mêmes, se doutent que leur premier auteur a failli, en 1671, devenir sous-précepteur du fils de Louis XIV ; 2° je ne m'attendais pas à trouver, dans la lecture d'un écrivain du grand siècle, la critique de ces difficultés arbitraires de langage, qui ont donné à quelques personnes bien intentionnées l'idée de la création de l'idiôme universel simplifié, connu sous le nom harmonieux de Volapück.

Je laisse de côté la scène des deux procureurs Brigandeau et Sangsue se disputant la publicité du même journal pour se dauber réciproquement, et je termine avec l'énigme fameuse apportée à la rédaction par le poète Beaugénie :

Je suis un invisible corps,
Qui de bas lieu tire mon être
Et je n'ose faire connaître
Ni qui je suis, ni d'où je sors.
Quand on m'ôte la liberté,
Pour m'échapper, j'use d'adresse
Et deviens femelle traîtresse,
De mâle que j'aurais été.

Après la promesse d'insertion, Beaugénie prend congé de ces hôtes en ces termes :

Adieu, je me retire et je vous laisse en paix.

Cela prouve que, sous le grand roi, l'on se permettait déjà des calembours d'un atticisme douteux. Puisse cette assurance consoler les modernes atteints de cette fâcheuse infirmité !

Evidemment, ce n'est pas une grande œuvre. Mais elle fourmille d'épisodes, de mots, d'études amusantes de bon nombre de faiblesses humaines en général et de la vanité en particulier. C'est

Digitized by Google

une vraie lecture de gens gais qui se portent bien. Ce n'est pas une pièce à thèse, mais ça ne crispe ni n'endort. C'est déjà quelque chose.

— II —

Bien que les *Philosophes*, de Palissot, soient antérieurs à la *Suite du Philinte*, de Fabre d'Eglantine, c'est de cette dernière comédie que je vais m'occuper d'abord, à cause de certains détails de l'autre étude.

En deux mots, voici la pièce : Philinte a épousé Eliante : l'intermédiaire d'un oncle devenu ministre l'a fait créer comte de Valancès ; tout lui réussit. Alceste s'est retiré

Dans un endroit écarté
Où d'être homme d'honneur on ait la liberté.

Mais l'âge d'or n'a pas duré dans sa retraite. Il a pris fait et cause pour un voisin injustement persécuté et vient prier son ami Philinte de le faire protéger par son parent. Philinte trouve inutile de se mêler des affaires des autres quand il peut faire autrement. Il craint de se compromettre.

Mais le voilà bientôt, lui-même, sur le point d'être obligé de payer un billet faux, pour lequel le poursuit un ancien intendant Robert. Alors tout change. Tout à l'heure, il trouvait tout bien, maintenant tout est mal ; et il implore à son tour l'intervention de son bourru et généreux ami. Immédiatement, par amitié pour Eliante, Alceste oublie tous ses soucis pour secourir l'ingrat. Quand tout est arrangé, il s'éloigne indigné, malgré les supplications de Philinte, dont l'indulgence exagérée pour les faiblesses humaines a fini par engendrer l'indifférence et l'égoïsme.

La parfaite homogénéité de cette pièce ne permet guère d'en citer des passages. J'allongerais d'ailleurs ce travail outre mesure ; mais je puis affirmer avoir rarement vu plus fin et plus logique que la transformation du caractère du bon Philinte en parfait égoïste, et l'étude du contraste de la tranquillité de vie à laquelle arrivent ses semblables, avec les désagréments de toutes sortes qui fondent forcément sur les Alcestes.

Sans faire de bruit, en ménageant chacun, Philinte est tout doucement arrivé à épouser une femme charmante, et à faire

Digitized by Google

grande figure. Son ami, au contraire, s'est fait redresseur de torts, Don Quichotte en perpétuelle recherche de persécutés à défendre ; aussi vit-il au milieu de tracas sans fin.

Mais voici le revers de la médaille : Que Philinte trouve un obstacle le long du chemin très doux qu'il a jugé opportun de parcourir, il se lamente comme tous les gens sans énergie, et trouve tout simple de se faire tirer du mauvais pas par celui qu'il éconduisait tout à l'heure dans la prospérité.

Ne serait-ce que par ce motif, je regrette de voir si oublié cet ingénieux tableau de l'ingratitude des esprits faibles, juste réhabilitation de ces pauvres bourrus, trop francs, pas toujours amusants, mais qui ont du bon, de ces amis des mauvais jours, des vrais, en un mot.

Si on admet qu'une comédie reflète toujours un peu l'époque qui la voit naître, deux points doivent nous arrêter encore : la date de la représentation de celle-ci (1790) ; le nom de l'auteur, bientôt acteur lui-même du terrible drame dont le prologue venait de se jouer.

Chaque scène est la revendication du faible contre le fort, du juste contre l'injuste, du persécuté contre le persécuteur, du redresseur de torts contre celui qui jouit sans vergogne d'une situation mal acquise ; c'est la glorification de la fermeté devant ses propres défauts, de l'indulgence pour ceux des autres. Je ne veux pas trop insister sur ce point, mais l'apparition de cette pièce n'est-elle pas remarquable à l'époque du plus grand effort de l'humanité pour le soulagement des iniquités sociales ?

Voici sur quels vers Alceste s'éloigne, brouillé avec son ami :

> Qu'il regrette mon cœur et se souvienne bien
> Que tous les sentiments dont la noble alliance
> Compose la vertu, l'honneur, la bienfaisance,
> L'équité, la candeur, l'amour et l'amitié,
> N'existèrent jamais sans un cœur sans pitié.

On ne peut se fier aux indifférents, ceux-là seuls valent quelque chose qui ont jusqu'au bout le courage de leur opinion. Voilà la vraie morale de la pièce, 1790... N'approche-t-on pas du moment où tant de gens l'auront jusqu'au bout, — le courage de leur opinion !

Autre remarque un peu moins funèbre. C'est une des rares pièces où l'amour ne joue aucun rôle ; l'amitié y fait seule mou-

Digitized by Google

voir toute l'action. Ce qui prouve, en passant, qu'on peut faire une œuvre de théâtre suffisamment intéressante sans y faire intervenir la très tyrannique dominante de la gamme des passions humaines.

Bien que j'en aie beaucoup vu, je ne sais aucune pièce absolument moderne découlant nettement du *Misanthrope*. Est-ce parce que les difficultés de la lutte pour la vie ont transformé les Alcestes en pessimistes, qui sont des malades plutôt que des types scéniques? Est-ce parce que les Philintes sans caractère, faisant tranquillement leur petit chemin en paraissant satisfaits de tout pour ne s'aliéner personne, sont aujourd'hui — quoique chacun s'en défende — tellement *Monsieur tout le monde*, qu'on n'y fait plus attention? Je ne le dirai pas, de peur d'être moi-même appelé pessimiste.

Toujours est-il que jamais au théâtre on n'a hésité sur la façon d'interpréter Philinte, tandis qu'il n'y a peut-être pas deux acteurs ou deux critiques à comprendre aujourd'hui Alceste de la même manière. Il faut donc admettre que le modèle en est un peu perdu.

— III —

J'arrive maintenant aux *Philosophes* (1760). Bien qu'antérieurs de trente ans au *Philinte*, je les ai gardés pour la fin, à cause des côtés qui les rattachent à la vie actuelle, je devrais dire à la vie de tous les temps.

Rien de plus simple que la donnée. Damis aime Rosalie, fille de Cydalise, et *vice-versâ*. Mais celle-ci s'est entichée d'une bande de philosophes, entr'autres du pédant Valère qui cherche à épouser sa fille et surtout sa dot. Ce très vilain monsieur entretient donc les prétentions littéraires de la mère de Rosalie et la pousse à la publication d'un ouvrage aussi énorme qu'insensé, à l'achèvement duquel se détraque son restant de cervelle. Heureusement, Frontin, valet de Damis, a surpris un billet de Carondas, valet de Valère, autrefois frotté de latin chez un ancien maître et introduit dans la maison comme un bel esprit, billet dans lequel la pauvre Cydalise est fort malmenée. Se faisant passer lui-même pour un philosophe d'une nouvelle école, Frontin trouve le moyen de remettre le billet à la pauvre femme, qui, violemment désabusée, revient à des idées plus saines et met ses exploiteurs à la porte.

Digitized by Google

Comme on le voit, c'est le moule des vieilles pièces, avec les commodes personnages du valet et de la soubrette, confidents dévoués et serviteurs à tout faire, que l'ère des bureaux de placements a rendus peu vraisemblables pour une salle actuelle.

Ici, cependant, nous ne trouvons pas seulement de jolis détails, l'œuvre est très forte.

Mon rapide exposé de la pièce a certainement évoqué deux grands souvenirs : les *Précieuses ridicules* (1653) et les *Femmes savantes* (1671), la première et l'avant-dernière œuvre de Molière. Voiture, l'hôtel de Rambouillet, l'abbé Cottin, ont fourni les modèles plus ou moins grotesques qui s'y agitent.

A ce moment, les faux savants, les écrivains de plus d'ambition que de valeur, les gens voulant cacher le vide de leurs idées sous une apparence trompeuse, les pédants en un mot, parlaient et écrivaient dans un langage plein d'afféterie. C'est donc là que devait frapper le grand comique français au profit de la netteté, de la simplicité, de la précision.

Avec les *Philosophes* qui, par cela même, constituent un siècle plus tard un chapitre trop oublié de notre histoire théâtrale, nous trouvons le même défaut, le pédantisme, sous la forme qu'il revêt au moment : l'engouement philosophique à outrance. Jargon et exagération de doctrines, tout s'y trouve. C'est la pièce aristophanesque dans toute la force du terme. Car, à moins d'appeler les gens par leur nom même, comme Aristophane a fait de Socrate dans les Nuées, Palissot ne pouvait plus clairement désigner les philosophes du dix-huitième siècle. Encyclopédistes, Rousseau — pas encore brouillé avec Diderot et son collaborateur, — Diderot lui-même, de Jaucourt, etc., — la bande y passe tout entière. Rousseau surtout est plus visiblement malmené que les autres.

A la scène première de l'acte II, conversation de Valère et Carondas ; nous voyons franchement la mise en action du danger de pousser trop loin les doctrines de l'auteur du *Contrat social*, du discours sur l'*Origine de l'inégalité parmi les hommes*, surtout.

Après une tirade de Valère sur la communauté des biens et l'intérêt personnel devenu le mobile de tout, Carondas met tranquillement la main dans la poche de son maître :

VALÈRE

Quoi ! traître, me voler !

Digitized by Google

CARONDAS

Non, j'use de mon droit, tous les biens sont communs.

VALÈRE

Oui, mais sois plus adroit.

A la scène sixième de l'acte III, Crispin entre à quatre pattes pour remettre à Cydalise le billet de Carondas :

Je ne me règle plus sur les opinions
Et c'est là l'heureux fruit de mes réflexions.
Pour la philosophie un goût à qui tout cède
M'a fait choisir exprès l'état de quadrupède.

En nous civilisant, nous avons tout perdu,
La santé, le bonheur et même la vertu.
Je me renferme donc dans la vie animale.
Vous voyez ma cuisine, elle est simple et frugale.
(Il tire une laitue de sa poche).

Un parterre illettré d'aujourd'hui comprendrait difficilement le sens de ce jeu de scène. Nous en trouvons l'explication dans le discours sur l'*Origine de l'inégalité*, où Rousseau examine assez longuement, après avoir fait l'éloge de la vie à l'état de nature, si les hommes n'auraient pas pu marcher aussi bien à quatre qu'à deux pattes, en en prenant l'habitude. L'ouvrage entier est plein d'allusions semblables, que les limites de mon travail m'empêchent de citer, et que durent facilement saisir les contemporains.

A ce sujet, une petite remarque qui prouve que si les hommes de tous les temps se ressemblent, nous sommes plus difficiles que nos ancêtres sur l'actualité. L'œuvre de Rousseau est de 1755 ; celle de Palissot de 1760. Ne traiterions-nous pas un peu de radotage une allusion à un fait vieux de cinq ans ? Les *Revues de fin d'année* nous ont rendus plus exigeants.

J'ajoute que l'auteur prend soin de dire, dans les deux derniers vers de la pièce, qu'il sait distinguer les vrais et les faux Philosophes.

MARTON, au public

Des sages de nos jours nous distinguons les traits,
Nous démasquons les faux et respectons les vrais.

Néanmoins, l'émoi fut grand dans le camp des adversaires.

Digitized by Google

Il y a bien, dans la correspondance de Voltaire, 60 à 80 lettres de plaintes à ce sujet. Le 25 mai 1760, à M. d'Argenteuil : « La pièce de Palissot, le discours de M. Joly, celui de Lefranc de Pompignan mettent le comble à l'ignominie de la France. » — Le 26, à M. Thiriot : « Je reçois la bêtise qu'on a jouée à Paris. » — Les 1er et 19 juin, écrivant à MM. d'Argenteuil et Thiriot, il revient encore sur le même sujet. — Le 23, il écrit à Palissot lui-même une longue lettre dans laquelle il lui reproche d'attaquer, en la travestissant, la morale des Encyclopédistes, alors surtout qu'ils sont persécutés. — En octobre, on trouve encore une lettre semblable. Toutes ont la même signification : c'est ennuyeux de voir soi ou les siens ridiculisés par un auteur qui a la curiosité publique de son côté. La pièce fit, en effet, grand bruit. Elle est d'ailleurs remarquablement écrite, Voltaire le dit lui-même.

Les limites que je ne puis dépasser m'obligent à borner mes citations. Je renvoie ceux qui veulent plus de détails sur cet évènement fort grave pour le monde littéraire de l'époque, à l'*Encyclopédie*, à Diderot, aux *Correspondances* de Voltaire et de Rousseau, au *Discours sur l'inégalité* surtout, qui a fait les principaux frais de cette très forte satire.

Fidèle à un vieux système, je ne chercherai pas qui a raison dans la querelle des Encyclopédistes ou du porte-paroles de leurs adversaires. Quand on veut faire de la philosophie, on n'amuse généralement personne et on froisse toujours quelqu'un ; je n'y tiens pas.

Mais une petite remarque cependant : la plus scénique peut-être de nos faiblesses, parce que c'est la plus grotesque, c'est le pédantisme.

Toute opinion mise de côté, c'est lui qui sort le plus malmené de la pièce de 1760, sous la forme qu'il revêt alors, comme un siècle plus tôt c'était encore lui la victime, lorsqu'il se manifestait plus spécialement par l'afféterie du langage.

De nos jours aussi, le pédant est le plastron le plus habituel de nos auteurs comiques. Il y a une trentaine d'années, je crois, les *Vivacités du Capitaine Tic* nous en ont offert deux échantillons des plus réussis, et, plus récemment, certain académicien célèbre fut quelque peu visé par une pièce qui se joue toujours, le *Monde où l'on s'ennuie*, pièce qui découle nettement des *Femmes savantes* et de la comédie de Palissot, qui met discrètement, mais avec tant de

Digitized by Google

gatté, à la scène, le pédantisme de la fin du dix-neuvième siècle, et qui, bien probablement, sera refaite au vingtième siècle sous une autre forme.

C'est pourquoi je regrette, en lisant les *Philosophes*, de ne pas les voir au répertoire. Leur absence fait trou, suivant moi, dans notre collection théâtrale et, dans la même soirée, un spectacle coupé, composé de fragments des *Femmes savantes*, des *Philosophes* et du *Monde où l'on s'ennuie*, constituerait, à coup sûr, une originale exhibition du même travers à deux siècles d'intervalle.

Il en résulterait probablement la consécration de cette vieille vérité que, si la surface change, le fond des choses est toujours le même. Dans le monde moral, comme dans la nature, les à-coups sont inconnus.

Puissiez-vous, messieurs, consacrer, une fois de plus, ce principe en faisant à ce travail le même bienveillant accueil qu'à son aîné.

Digitized by Google

De Montevideo au Chili

A BORD DU « *VINCENZO FLORIO* »

Nous avons quitté Montevideo, le 7 avril de cette année, le cher P. Terrien et moi, pour nous rendre au Chili. Nous avons préféré faire ce voyage par un navire italien à cause des avantages qu'on nous a faits. Le *Vincenzo Florio* est un beau navire de 4,000 tonnes. Les officiers en sont très aimables, nous y avons fait la connaissance de quelques passagers français très sympathiques et nous avons quitté le bord enchantés de notre voyage.

Dans les premiers jours, nous avons payé notre tribut à l'élément amer, et encore nous n'avons été incommodés qu'à notre départ de Montevideo et en sortant du détroit de Magellan. Le froid nous a un peu éprouvés ; nous quittions la zône tempérée, nous, habitués au climat chaud des Tropiques, pour nous diriger vers les régions polaires.

Nous avons bientôt vu l'albatros (du latin *albatus*, vêtu de blanc) que certains navigateurs appellent l'oiseau des tempêtes, parce qu'on le rencontre surtout dans les environs tourmentés du détroit de Magellan et du cap Horn, où il semble avoir établi son royaume.

Certains de ces oiseaux atteignent un mètre de longueur et leurs ailes étendues dépassent quatre mètres.

Ils planent avec la majesté de l'aigle et s'abaissent vers les petits poissons dont ils font leur pâture avec un vol si rapide, ils effleurent l'eau avec tant d'agilité et de facilité qu'on s'amuserait à les contempler ravi pendant des heures entières. Ne ressemblent-ils pas à des envoyés célestes pour charmer la monotonie de la vie du bord !

Avec les *abattis* de leurs ailes on fait de beaux tuyaux de pipe, leurs pattes fournissent aux amateurs de jolies blagues à tabac tandis que leur fourrure sert à fabriquer de gracieux manchons.

Digitized by Google

On a trouvé, dans l'estomac de certains de ces oiseaux, plus de 2 kilos de petits poissons.

Un autre habitant des airs nous a aussi beaucoup intéressés dans ces froids parages. Les Anglais l'appellent *boson*. Quand ce joli petit oiseau vole en ne montrant que le dos, on le prendrait pour un magnifique papillon, aux couleurs les plus variées, sans pouvoir cependant l'appeler en anglais, *butterfly*, du moins dans le sens strict du mot, *mouche du beurre*, puisque le beurre est inconnu dans ces régions froides et désolées. Je n'ai pu trouver le correspondant de ce nom en francais.

Nous sommes passés assez près des îles *Malouines* ou Falkland. Ces îles furent découvertes, au seizième siècle, par des marins de Saint-Malo, et c'est pour cela qu'on leur a donné le nom de Malouines. On les appelle aussi Falkland depuis que les Anglais en ont fait la conquête en 1833.

La population de ces îles ne s'élève pas à plus de 600 habitants.

L'arrivée est difficile, à cause des rochers qui couvrent les côtes et de la mer qui y est presque toujours mauvaise.

Nos voisins d'Outre-Manche y ont ouvert le port de Stanley à toutes les nationalités.

Le mardi 13 avril, nous avons reconnu que nous étions près des côtes de Patagonie, aux plantes marines qui passaient près de nous. L'une d'entre elles, le *cochayuyo*, connue en français sous le nom de varech, est très estimée des Chiliens pauvres et des Indiens, qui la mangent en salade, du moins quand elle est tendre.

Nous arrivons au cap des Vierges, qui indique l'entrée du détroit de Magellan, dans l'Océan Atlantique, comme le cap Pilar en marque la sortie, dans l'Océan Pacifique.

Ce cap des Vierges, par sa configuration et vu à distance, m'a rappelé la pointe de Saint-Jean-le-Thomas, vue du Jardin des Plantes d'Avranches.

Relatons brièvement, en passant, le pourquoi du nom de Magellan donné à ce détroit. La découverte de l'Amérique, comme on le sait, est due au désir qu'avaient nos ancêtres de trouver par mer la route de cette Inde mystérieuse, où les Européens espéraient rencontrer des fortunes inépuisables.

Il ne suffisait pas aux Espagnols d'avoir découvert un Nouveau-Monde perdu jusqu'alors au milieu de l'immensité des eaux. Il

Digitized by Google

leur fallait quelque chose de plus, puisqu'ils voulaient disputer à leurs rivaux, les Portugais, les trésors de l'Orient.

On avait déjà fait de nombreuses tentatives, vaines ou malheureuses, quand un marin illustre, un guerrier célèbre, se présenta à la cour de Castille. C'était Ferdinand de Magellan. Il avait procuré au Portugal, sa patrie, beaucoup de gloire et de grandes richesses en Asie et en Afrique ; mais l'indifférence, pour ne pas dire l'ingratitude, de son souverain, le dégoûtant, il changea juridiquement de nationalité, et se fit reconnaître sujet espagnol.

Sans doute, il eut à surmonter bien des difficultés, mais son énergie et sa persévérance lui firent obtenir ce qu'il désirait.

L'empereur Charles V lui donna cinq navires à voile, montés par 230 hommes.

Que l'on veuille ou non refuser à Magellan l'honneur d'avoir découvert par lui-même le détroit qui porte son nom, ce qui est certain, c'est qu'il y est entré lui-même le premier, le 6 novembre 1520.

Magellan appela Terre des Patagons celle qu'il voyait à sa droite, et Terre de Feu celle qui était à sa gauche.

Voici comment on expliquerait l'origine de ces dénominations :

Le premier indigène que virent les Espagnols dans la région voisine du détroit, avant de le découvrir, était un géant, à la ceinture duquel il leur était difficile d'atteindre. Ce sauvage difforme était couvert de la peau d'un animal, et comme cet accoutrement étrange lui servait en même temps de chaussures, il paraissait avoir de grandes pattes, Ce serait l'origine du nom de Patagon, ou l'homme aux grandes pattes, que lui aurait donné Magellan. Patou ou patagon, en espagnol, est l'augmentatif de *pata*, patte.

Ce n'est plus l'Achille aux pieds légers, d'Homère.

On donna ensuite le même nom aux indigènes de cette contrée pour les mêmes raisons, je suppose. Les Patagons actuels ont bien dégénéré de leurs ancêtres, car ils n'en ont ni la haute stature, ni les grands pieds légendaires.

La Terre de Feu a été ainsi nommée, par le célèbre navigateur, à cause des feux nombreux qu'il y aperçut.

Si cette île immense n'était déjà baptisée, nous pourrions lui donner la même dénomination que Magellan, pour le même motif.

On estime à 2,000 âmes la population indienne de la Terre de Feu.

Digitized by Google

La grandeur et les difficultés de l'entreprise de Magellan sont rappelées sur les cartes marines par les noms des endroits où souffrirent ce grand navigateur et ses braves compagnons.

La *Baie des Morts*, la *Baie de la Faim*, la *Baie de la Désolation*, ne nous indiquent rien de bien enchanteur !....,

Vraiment, ces grandes découvertes ont été le fruit de bien des angoisses, de bien des travaux et de bien des veilles !

Aujourd'hui, au contraire, avec la vapeur, on se joue, pour ainsi dire, des éléments déchaînés pour la perte des pauvres humains.

Les côtes du détroit, vieux comme le monde, sont imposantes avec leurs rochers à pic, leurs *sierras* couvertes de neiges éternelles et leurs bosquets d'arbres aromatiques ; mais déjà l'hiver est commencé depuis les premiers jours de mars et va se continuer jusqu'en septembre ; le vent est froid et piquant, la pluie fréquente et la neige a fait son apparition.

A la belle saison, le séjour dans ces parages serait très agréable, m'a-t-on dit.

L'*auri sacra fames* ne compte guère avec le beau ou le mauvais temps, et déjà des aventuriers ont dirigé leurs pas vers cette nouvelle Californie, alléchés par sa réputation *dorée*. En effet...

A Punta-Arenas, à 120 milles du cap des Vierges, dans le détroit, on tire facilement une ou deux onces d'or d'un mètre cube de sable.

De place en place, sur les deux rives, les Anglais ont fait élever des tours qui servent pour la direction des steamers. Les navires à voiles doublent le cap Horn, ce qui allonge leur route de trois ou quatre semaines ; peu se hasardent dans le détroit à cause des tempêtes fréquentes à la sortie, à la hauteur du cap Pilar.

Un triste spectacle nous attendait au fond d'une jolie petite baie, c'était celui de la *Cordillera*, navire anglais de la Compagnie du Pacifique, naufragé depuis quelques années. Bon nombre de navires se sont perdus dans ces parages tourmentés.

Nous sommes sortis du détroit le 16 avril pour entrer dans l'Océan Pacifique. Une tempête nous était réservée à la hauteur du cap Pilar. C'était *awful*, comme on dirait en anglais. D'anciens capitaines de navire, passagers comme nous, m'ont dit que c'était horrible. Jamais je n'ai vu pareille chose. J'ai promis une messe d'action de grâces à l'Etoile de la Mer, si nous échappions au naufrage.

Digitized by Google

Nous avons eu une nuit affreuse ; le calme n'est revenu que le lendemain matin. Pendant ces heures d'angoisse, les visages étaient sombres et anxieux. A l'heure du dîner, presque personne ne songea à s'approcher de la table ; du reste, c'était impossible. Les vagues étaient semblables à des montagnes et venaient à l'abordage de notre *Vincenzo Florio* dans toutes les directions, mais lui s'avançait invincible, invulnérable ! C'est un navire solide fait exprès pour les mers du Sud.

Ce fut Magellan qui donna au grand Océan le nom de Pacifique, à cause de l'heureuse navigation qu'il y fit, mais je crois que si l'on consultait les marins d'aujourd'hui, tous seraient d'accord pour lui substituer le nom de tourmenté, comme la Terre de Feu devrait porter le nom de Terre du Froid.

Le pauvre Magellan mourut aux Philippines, en avril 1521, mortellement blessé par les naturels de l'île de Zébou.

Ce voyage, le premier que l'on ait fait autour du monde, fut terminé sous le commandement de Sébastien du Cano, compagnon de Magellan.

Le cap Horn, que j'ai cité plusieurs fois, ne fut découvert qu'en janvier 1562 par le commandant François de Hocès qu'une tempête avait séparé violemment des autres navires qui composaient une flottille envoyée par le roi d'Espagne. Ce ne fut qu'en 1616 que Schouten, navigateur hollandais, lui donna le nom de Horn, sa ville natale.

Nous sommes arrivés devant *Lota*, le mardi 20 avril, après avoir passé entre l'île de Santa Maria et la côte accidentée de l'Araucanie. Lota est une petite ville de 12,000 âmes qui n'a pris un peu d'importance que depuis la découverte de ses précieuses mines de charbon. Elle est assise au fond de la petite baie d'Arauco.

On y remarque une grande fonderie de cuivre qui, établie au bord de la mer, est une des plus vastes du monde.

Cet important établissement, auquel est annexée une fonderie de fer, et qui comprend également trois mines de charbon en exploitation, occupe un vaste terrain, et se trouve monté sur un pied gigantesque.

L'établissement de Lota est la propriété presque exclusive d'une opulente famille chilienne, appelée Cousino. — Tout à côté de sa fonderie, et sur l'escarpement d'un rocher qui la surplombe, la famille Cousino possède un magnifique château qu'agrémente un

Digitized by Google

jardin luxueux et féerique. J'y ai admiré de superbes autruches, de beaux guanacos, connus aussi sous le nom de *lamas* de Patagonie et une splendide variété de cerfs et de chevreuils.

Un détail, en passant, sur les guanacos : c'est que les Patagons en mangent la chair et revêtent la fourrure, ayant soin de tourner intérieurement le poil, de façon à se l'appliquer directement sur le corps, car ils n'ont pas, le plus souvent, d'autres vêtements.

Les habitants de la Terre de Feu, à l'inverse des Patagons, portent le poil à l'extérieur.

Nous avons bien regretté de passer à Punta-Arenas sans nous y arrêter ; nous avons été ainsi privés de nous procurer de belles peaux de guanaco, d'une manière très avantageuse.

Le séjour de la ville de Lota n'est pas agréable, surtout quand vient à souffler le vent du sud. On peut la dénommer la *Ville Noire*, avec plus de raison que l'ancienne capitale de l'Anjou. Angers a été ainsi appelé à cause de ses importantes ardoisières, mais elle sont distantes de la ville, et ne peuvent rien lui enlever de ses charmes et de son séjour délicieux.

On exploite les mines de Lota sous la mer, à une très faible profondeur, c'est-à-dire rarement au-dessous de cent mètres, et ce charbon de terre, qui ne vaut pas celui de la Grande-Bretagne, est très bon pour les fonderies de cuivre ou de fer.

Nous sommes arrivés à Valparaiso le 23 avril, après avoir passé devant les îles Juan-Fernandez.

Ces îles, qui sont à environ 200 milles de Valparaiso, sont ainsi appelées du nom de l'Espagnol qui les découvrit au seizième siècle. La plus occidentale est connue sous le nom de Mas-a-Fuera, et la plus rapprochée de terre est Mas-a-Tierra. C'est cette dernière que l'on désigne spécialement, en géographie, sous le nom de Juan-Fernandez, mais, au Chili, on l'appelle l'île de *Robinson*.

Ce serait elle qui aurait été, pendant plusieurs années, le séjour d'Alexandre Selkirk, marin Ecossais, qui y avait été abandonné et dont les aventures ont inspiré à de Foë le roman populaire de Robinson Crusoë.

Cette île est riche en végétation et sur ses côtes on prend beaucoup de poisson, surtout des homards.

Les bons religieux de la congrégation admirable des Sacrés-Cœurs, dite de Picpus, nous ont donné une hospitalité aimable, fraternelle et dévouée. Plusieurs d'entre eux, prêtres et frères, sont originaires

Digitized by Google

de Normandie et même des environs d'Avranches. Quelle charmante surprise pour moi à 4,000 lieues de ma ville natale !...

Et dire que demain je vais me trouver à Santiago, avec un bon Père originaire de Genêts !

Que l'on vienne donc me dire que les Normands sont *casaniers* et se laissent gagner par la nostalgie, par le *home sickness* des Anglais, quand je vois mes compatriotes résidant dans le Nouveau-Monde depuis quarante ans sans avoir jamais revu la patrie du célèbre Huet ou de Guillaume-le-Conquérant !

Valparaiso, 25 Avril 1886, jour de Pâques.

Louis BOUTRY

Missionnaire Apostolique.

Digitized by Google

Digitized by Google

VISITE AU CHATEAU DE SAINT-JEAN-DU-CORAIL

Par M. Henri Moulin

Le domaine de Saint-Jean ressemble aux anciens domaines du Mortainais ; c'est un de ces riches plateaux que paraissent avoir choisis de préférence les premiers colons, Gaulois, Romains, Francs ou Normands, qui s'établirent dans le pays.

C'était, en effet, une situation rare, essentiellement pittoresque ; de ce fond de bateau, la vue embrasse presque toute la vallée de la Haute-Sélune, avec l'amphithéâtre de collines qui la couronnent : au midi, le Teilleul, Sainte-Anne-de-Buais, avec leurs clochers, et les bois de Saint-Symphorien ; au couchant, Saint-Hilaire-du-Harcouët ; enfin, au nord et au levant, Juvigny-le-Tertre, Mortain et la longue chaîne de rochers qui s'étend vers Domfront.

Ce domaine était d'ailleurs situé sur un des anciens chemins du Mortainais, ou sur ce *chemin montois* qui reliait, depuis une très haute antiquité, le Passais avec l'Avranchin, par le le bassin de la Sélune.

L'ancien château de Saint-Jean, complètement transformé de nos jours, pouvait dater du douzième siècle, ou remonter à l'époque de la bataille de Tinchebray (28 septembre 1106).

Ainsi la porte cintrée de la chapelle, avec chanfrein, est certainement antérieure au treizième, et paraît dater du commencement du douzième ; quant aux parties les plus anciennes du château, elles affectent, il est vrai, la forme ogivale des treizième et quatorzième siècles ; mais ce château avait pu lui-même être reconstruit sur un édifice plus ancien.

Or, si l'on considère Thomas de Saint-Jean, ou ses héritiers, comme les premiers seigneurs de la paroisse, l'on se trouve également reporté au douzième siècle, c'est-à-dire vers cette

Digitized by Google

célèbre bataille de Tinchebray, dans laquelle Thomas de Saint-Jean joua un rôle considérable.

Les terrains qui entourent le château, et qui constituent le domaine proprement dit, sont connus sous le nom de *Goulande*, comme ces terrains du *Roxelley*, d'où l'on extrait la terre à pots. En effet, c'est une terre forte, argileuse, comme l'indique son nom germanique, et il ne serait pas étonnant que ce nom de baptême eût été donné à la contrée, comme tant d'autres, par les premiers Francs lorsqu'ils s'établirent dans le Mortainais. Or, tout porte à croire que l'affixe *Coral* ou *Corail* est la traduction, en langue romane, du mot germanique *Goulande*, et qu'elle indique la nature même du sol, sur lequel la paroisse fut originairement établie.

La chapelle du château n'est pas marquée, il est vrai, sur la carte de Cassini, mais elle est citée par M. l'abbé Lecanu ; et elle figure dans le tableau des chapelles de l'élection de Mortain, dressé en 1697, par M. Foucault, intendant de la Généralité de Caen : *Chapelle du château de Saint-Jean-du-Corail, d'un revenu de 80 livres, et ayant pour patron présentateur M. Julien Pitard* (sic).

Cette chapelle est certainement ancienne, au moins dans certaines parties, et la porte romane du nord peut remonter au douzième siècle.

L'on remarque, en outre, à l'intérieur, une statue d'évêque, en pierre, dont le costume indique à peu près la même époque. En effet, cette statue, qui doit être celle du patron, représente bien un évêque en costume du temps ; et nous nous sommes demandé si ce n'était pas l'image de saint Manvieux, évêque de Bayeux, aux temps mérovingiens, et dont la famille avait possédé le château de Saint-Jean.

A gauche est une autre statue, beaucoup plus moderne, et de formes déjà artistiques, rappelant la grande époque de la Renaissance : C'est la *Vierge au Raisin* dont les traits ne manquent pas de délicatesse, et dont les draperies accusent une grande souplesse. (1)

Enfin, à l'extérieur et au nord, l'on remarque, encastré dans le mur, un bas-relief en pierre qui nous rappelle ceux de la chapelle de la Bizardière. Ce bas-relief, décoré de peintures polychromées, représente sainte Anne apprenant à lire à la Vierge. (2)

---

(1) Ces statues, peintes en blanc, ont dû être polychromées.

(2) Il semble qu'il y a eu en France une fabrique de bas-reliefs de ce genre.

Digitized by Google

L'on sait qu'en 1882, M. Gaudin de Villaine, député et maire de Saint-Jean-du-Corail, a fait restaurer, presque en entier, l'ancien château, à l'exception du pavillon de l'ouest. Aujourd'hui, vous y entrez par un vestibule en style Renaissance qu'éclairent des verrières ogivales ; et vous voyez se développer devant vous un escalier à double volée ; à droite, est la salle à manger, restaurée dans le style de Henri II, et dont la cheminée monumentale reproduit celle du château de Blois.

A gauche, un premier salon, de restauration moderne, richement meublé et orné de quelques beaux tableaux, vous conduit dans l'ancien pavillon d'habitation des Pitard et des Vaufleury. Au midi est le grand salon blanc, éclairé par quatre fenêtres, dans le style Louis XVI le plus pur, et au nord est l'ancienne chambre seigneuriale de Saint-Jean, aujourd'hui transformée en bibliothèque. C'est la bibliothèque d'un des anciens seigneurs de Saint-Jean, de M. Gabriel de Vaufleury, de Saint-Cyr, lequel était, on le sait, lieutenant-général du baillage de Mortain à l'époque de la Révolution. Or, cette bibliothèque était évidemment celle d'un lettré et d'un jurisconsulte, car, ce que l'on y remarque surtout, ce sont des ouvrages de jurisprudence les plus renommés du temps.

Enfin, chose curieuse, en fouillant les buffets de cette bibliothèque, nous avons appris que le *cadastre* ne date pas d'hier, et nous avons pu admirer un plan parcellaire complet de la commune de Saint-Cyr-du-Bailleul, fait évidemment aux frais du seigneur de l'endroit.

L'on peut donc, par ces détails, se faire une idée du magistrat qui remplissait alors les plus hautes fonctions de la judicature dans le comté de Mortain ; et, avant de juger légèrement ce qu'on appelle l'ancien régime, il faudrait, d'abord et avant tout, se donner la peine de l'étudier et de le connaître.

NOTA. — L'étymologie de Corail, suffixe aussi de Saint-Jean-du-Corail-des-Bois (canton de Brecey), n'est pas la vraie, croyons-nous. Ce terme *corail* dérive de la nature du sol que l'auteur appelle très bien « terre forte, argileuse » et nous ajoutons blanchâtre, ce qu'on appelle en français *courroi*, terre glaise. L'addition de la liquide *l* ne surprendra pas ceux qui savent que le peuple, à Avranches, dit du *Quesnouel*, pour du Quesnoy.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA BATAILLE DE TINCHEBRAY

THÉATRE DE L'ACTION, AVEC UN PLAN DES LIEUX

PAR M. HENRI MOULIN

Cet article posthume ayant été signé « Membre de la Société des Antiquaires de Normandie » nous croyons qu'il a été fait pour cette Société.

L'on trouve, il est vrai, soit dans les historiens anciens ou modernes, soit dans les historiens anglais ou normands, de nombreux récits de la bataille de Tinchebray, à l'aide desquels il serait facile de composer une narration assez complète de ce mémorable évènement; mais, ce qui n'a pas été tenté jusqu'ici, c'est de rattacher les faits aux lieux qui leur ont servi de théâtre; c'est de les expliquer les uns par les autres; c'est, en un mot, de composer un récit vivant de cette bataille, telle qu'elle dut avoir lieu au commencement du douzième siècle.

En effet, ce que nous possédons a dû être, en général, composé dans la solitude des cloîtres (1), c'est-à-dire loin du théâtre même de l'action, sans doute d'après des renseignements émanant de gens du pays, sinon de témoins oculaires; mais toutes ces narrations n'en manquent pas moins de la vie que peuvent seules donner la vue du terrain et la connaissance des lieux.

Ce que l'on connaît le mieux, en général, c'est la position de l'armée anglaise, campée, on le sait, au moins en partie, dans la ville même de Tinchebray; mais, ce qui n'a pas été précisé, ce sont les positions stratégiqnes occupées par l'armée ducale; ce sont ses lieux de campement, sa ligne de bataille, le point de rencontre des deux armées en avant de Tinchebray, enfin les diverses circonstances de la lutte elle-même.

Ce sont ces lacunes que nous nous efforcerons de combler.

(1) Notamment les récits d'Orderic Vital, de Guillaume de Jumièges, de Robert Wace et de Benoist.

NOTA. — Dites Wace, tout court; on ne connaît pas son prénom.

Digitized by Google

— I —

L'on sait d'abord que le roi d'Angleterre, Henri Ier, n'ayant pu prendre de vive force le château de Tinchebray, fit construire une *bastille* (1) pour le tenir en échec. Or, d'après l'état des lieux, cette *bastille* n'avait pu être élevée utilement que sur un mamelon situé en avant de Tinchebray, connu sous le nom de *Notre-Dame-des-Montiers*, ancien *oppide gaulois*, d'où l'assiégeant dominait l'ancien château de Tinchebray et commandait le *Pont-Notre-Dame*, construit sur le Noireau.

L'ancienne ville de Tinchebray avait été élevée sur le prolongement des hauts plateaux du Mortainais, dont les sommets s'appellent *Chaulieu* et *Brembal ;* elle était orientée au midi, c'est-à-dire au-dessus du bassin du Noireau (2), et cette rivière coule à ses pieds, dans une gorge étroite et dans un ravin profond vers l'est, que l'on désigne encore sous le nom pittoresque de *Tranchée*.

Quant au château-fort de Tinchebray, *castrum munitissimum*, il avait dû être construit vers la fin du onzième siècle, par Robert, comte de Mortain, frère utérin du Conquérant ; et ce château formait, en face du Perche, le complément des fortifications du comté. De ce château situé vers l'est de la ville, au-dessus de la *Tranchée*, il ne subsiste plus que les restes d'une ancienne tour en épaisse maçonnerie que l'on désigne encore sous le nom de *Château* (3) ; et, quant à l'ancienne enceinte fortifiée de la ville, elle a complètement disparu ainsi que les portes dont le nom et le souvenir se sont cependant conservés (4).

En avant de la ville et dans le bassin même du Noireau, s'avance, au midi, une sorte de promontoire formant éperon, c'est *Notre-Dame des Montiers ;* et en avant des Montiers est le pont *Notre-Dame* où les chemins de ce carrefour traversaient le Noireau au midi.

(1) « Rex..... castrum contrà *Tenerchebraicum* construxit, ibique Thomas de S. Johanne cum multis equitibus et peditibus ad arcendos castrenses constituit. » V. Orderic Vital, L. XI, *apud* D. Bouquet, t. XII, p. 690, D.

(2) Affluent de l'Orne qui prend sa source à 6 kilomètres de Tinchebray, à Saint-Sauveur-de-Chaulieu.

(3) Ce sont sans doute les restes de l'ancien donjon avec des murs en pierres et ciment de trois mètres d'épaisseur.

(4) Elles sont connues sous les noms de *Porte-de-Condé*, la plus importante ; *de la Pie*, à l'entrée de la ville, et *de la Grimace*, à l'ouest du château, du côté des Montiers.

Digitized by Google

A l'ouest des *Montiers* et en avant de l'ancienne ville de Tinchebray, les hauts plateaux du Mortainais se continuent dans la direction de Sourdeval-la-Barre et de Saint-Jean-des-Bois, notamment au *Hamel* et à la *Harie* (1), et en face de cette ligne de faîte, à environ deux kilomètres de distance, apparaît à l'horizon le dernier versant de la forêt de *Lande-Pourrie* (2), lequel descend en pente douce dans le fond de bateau qu'arrose le Noireau, limite extrême de la région forestière en cet endroit.

Plus au nord et à environ un kilomètre de la ville de Tinchebray, coule, dans une riche et profonde vallée, un petit affluent du Noireau, connu sous le nom de *Ruisseau-du-Gage* (3); et ce vallon plantureux que dominent, en avant de Tinchebray, les hauteurs de *Martigny*, pouvait aisément cacher un corps d'armée non-seulement aux regards de l'ennemi, mais encore aux yeux des habitants de la ville elle-même de Tinchebray, naturellement dévouée à son comte et restée fidèle à sa cause.

Or, une étude approfondie du terrain, faite, tant du côté de Tinchebray que de la forêt de Lande-Pourrie, permettra de fixer aisément les positions respectives des deux armées, de l'armée royale et de l'armée ducale, de se rendre compte de leurs campements, de leurs marches, de leur rencontre, ainsi que des divers incidents de la journée, en un mot, de comprendre la bataille de Tinchebray, telle qu'elle dut nécessairement avoir lieu d'après le récit de tous les historiens du temps, récit clairement expliqué, rendu sensible et vivant par l'inspection du terrain et par la vue des lieux.

Ainsi le roi d'Angleterre dut asseoir son camp à l'ouest des *Montiers*, c'est-à-dire sur le long et large plateau qui s'étend dans la direction de *Saint-Jean-des-Bois* et de *Sourdeval-la-Barre*, en avant du champ de foire actuel ou sur l'emplacement qu'occupent aujourd'hui les villages du *Haut-Hamel* et de la *Harie*, sinon des *Henriets* ou *Henriais* (4).

---

(1) Lieu que l'on désigne également sous le nom de *Henriets*, et qu'occupe aujourd'hui le nouveau champ de foire de Tinchebray.

(2) C'est la ligne de faîte de la *Béharie*, des *Marches*, du *Meslot* et du bois, dit des *Cent-Acres*, sur une longueur de plusieurs kilomètres.

(3) Ruisseau qui prend sa source au village de l'*Arbré*, se jette dans le Noireau au-dessous de *la Madeleine* et traverse la route de Condé.

(4) *La Harie* avait pour limites : au nord, le chemin de Saint-Jean-des-Bois ; à l'est, *les Montiers* ; au sud, le bassin du Noireau, et à l'ouest, *la Fontelaie*. Quant au champ de foire, il occupe l'emplacement de l'ancien village du *Haut-Hamel*.

Digitized by Google

En effet, les quatre corps d'armée apparents dont se composait l'armée royale, pouvaient ainsi se développer, tout à leur aise, sur la longue ligne de faîte qui couronne, au nord, le bassin du Noireau, et l'on sait que le premier corps d'armée, commandé par le comte Ranulfe de Bayeux, formait l'avant-garde, et devait par suite être le plus avancé vers l'ouest, c'est-à-dire dans la direction de la *Béharie* (1).

Quant à la cavalerie angevine et bretonne que le roi d'Angleterre avait placée en embuscade, elle devait être cachée de l'autre côté de Tinchebray, derrière la ligne des côteaux de *Martigny* qui dominent la ville; et tout porte à croire que le roi d'Angleterre, venant de Falaise par la route de Condé, aura laissé sa cavalerie en arrière, c'est-à-dire à environ 500 mètres, de manière à ce que les habitants ne se doutassent pas de l'embuscade et qu'il l'aura cachée dans quelque pli de terrain, par exemple dans le bassin qu'arrose le ruisseau du *Gage*.

Quant à l'armée normande, elle dut camper, par la force même des choses, au midi, c'est-à-dire sur le versant opposé du bassin du Noireau, bassin aux pentes douces, vallon au sol ferme, malgré les petits cours d'eau qui l'arrosent, champ de bataille naturel, se prêtant, dans d'excellentes conditions, au mouvement des corps d'armée en présence.

Ainsi, pendant que le roi d'Angleterre s'établissait, comme nous l'avons dit, en avant de Tinchebray, Robert Courte-Heusse, duc de Normandie, Guillaume, comte de Mortain, et Robert de Bellême, comte du Perche, s'installaient sur le versant opposé, à environ 1,500 mètres de là, c'est-à-dire dans la direction d'Yvrande et de Saint-Jean-des-Bois, points vers lesquels convergeaient au moyen-âge les grands chemins du Mortainais, et où le comte de Mortain avait dû donner rendez-vous à ses vassaux.

En effet, indépendamment d'un grand nombre de petits chemins, trois ou quatre grandes lignes convergeaient vers Tinchebray, à travers la forêt de Lande-Pourrie, soit par Lonlay-l'Abbaye et Domfront, soit par Le Teilleul, Barenton, Ger et Yvrande, soit par Mortain et Ger, ou Le Fresne-Poret, soit enfin par l'ancienne ligne de la Bretagne, connue sous le nom de *Chemin-Muletier* (2).

---

(1) V. le récit d'Orderic Vital, *apud.* D. Bouquet, t. XII, p. 700.

(2) V. notre Notice sur les anciens chemins du Mortainais, pages 11 et suivantes.

Digitized by Google

Enfin, dans cette contrée, dont la civilisation est ancienne, grâce surtout à l'industrie, il existait, depuis le pont d'Egrenne jusqu'à Saint-Jean-des-Bois, un certain nombre d'anciens châteaux ainsi que de riches domaines, c'est-à-dire de fiefs ou de vavassoreries qui durent servir soit à l'approvisionnement de l'armée normande, soit au logement de ses chefs (1).

Les seigneurs du Teilleul et de Barenton se dirigèrent naturellement vers le rendez-vous d'Yvrande, par le grand chemin de la forêt de Lande-Pourrie, tandis que le comte de Bellême entrait, lui, dans le Mortainais, par la route du Teilleul, évitant ainsi le château de Domfront, propriété du roi d'Angleterre, et dans lequel ce souverain devait avoir une forte garnison.

Le baron des Biards, les seignenrs de Saint-Hilaire-du-Harcouët et d'Isigny-le-Buat durent se rendre au chef-lieu du comté où était le duc de Normandie, pour de là gagner Yvrande par Ger. Robert Courte-Heusse dut suivre la même route, et c'est vraisemblablement à cette circonstance extraordinaire que le manoir seigneurial de Ger avait dû le nom qu'il a longtemps conservé, de *Château-Robert* (2).

Quant au comte Guillaume, tout porte à croire qu'il se dirigea vers *Saint-Jean-des-Bois*, par le *Chemin-Muletier*, le *pont d'Egrenne* et qu'il y fut suivi par les seigneurs de *Saint-Pair-le-Servain*, de *Brécey*, de *Juvigny-le-Tertre*, de *Sourdeval-la-Barre*, de *Tinchébray*... en un mot, par tous ses vassaux du bassin de la *Sée*.

Or, au douzième siècle, une pareille concentration de troupes ne se fit ni sans difficultés, ni sans lenteurs. En effet, à défaut d'intendance, il fallut réquisitionner les paysans de tous les points du Mortainais, notamment pour assurer le transport des bagages, des provisions, etc.; et il fallut mettre ainsi en mouvement toutes ces corvées d'un genre particulier, que l'on a appelées depuis les *Pas-Ferrés* (3).

Mais, une fois concentrées vers *Yvrande* et *Saint-Jean-des-Bois*, les troupes, venues des bassins de la Sélune et de la Sée, trou-

(1) Notamment *la Guyonnière*, ancien château avec motte, *Freddeville*, vaste domaine, et *la Béharie*, ancien château, avec chapelle et cimetière.

(2) V. le manuscrit des trésors anglais — publié par M. l'abbé Hersent. — Ce lieu, situé au nord de l'église de Ger, est encore connu sous le nom de *Maison-Robert*.

(3) L'on appelait ainsi des voitures à roues ferrées, que l'on réquisitionnait pour le transport des troupes.

Digitized by Google

verent, dans ces contrées boisées, des lieux de campement très commodes.

— II —

En effet, à partir d'Yvrande, dans la direction du *Meslot*, sur une longueur d'environ deux kilomètres, le terrain forme une sorte de plateau, sauf une certaine dépression ou pli de terrain dans lequel coule un petit affluent du Noireau, connu sous le nom de *Ruisseau-au-Prieur* ou de *Gué-Robert*.

Cette ligne de faîte, autrefois plantée et terminant de ce côté la forêt de Lande-Pourrie, était connue sous le nom générique de *Bois-Robert*, et c'est seulement depuis 1845 que ce bois, vendu par parcelles, a été défriché et transformé en corps de fermes, en hameaux et en villages.

Or, tout porte à croire que c'est dans ce bois et probablement dans le bassin qu'arrose le *Ruisseau-au-Prieur* que campa l'armée du duc de Normandie, du comte de Bellême et du comte de Mortain.

Leurs corps d'armée trouvaient là de l'eau, du bois, des pâturages ; ils étaient en communication facile avec les grands fiefs et les riches vavassoreries de la forêt de Lande-Pourrie, tels que : *Yvrande*, les *Masures*, le *Meslot*, les *Marches*, le *Fief* ou la *Fieffe-aux-Marches*, la *Béharie*, *Freddeville*... tous villages très anciens, existant certainement au douzième siècle et ayant assurément, à cette époque, une haute importance au point de vue des approvisionnements. Enfin, l'armée ducale pouvait se cacher au milieu des bois, dans le pli de terrain que nous avons indiqué et échapper ainsi aux regards de l'ennemi.

En effet, c'est seulement de la ligne du *Meslot*, des *Marches* du *Fief-aux-Marches* et du bois des *Cent-Acres*, partie du hameau des *Masures*, que l'on aperçoit la ville de Tinchebray avec son château, ses églises, les Moutiers, le Haut-Hamel, la Hairie, en un mot, avec le long et splendide plateau sur lequel durent camper les Anglais.

Aussi est-ce certainement sur cette ligne que l'armée normande dut se ranger en bataille, le duc de Normandie au centre, c'est-à-dire vers le *Meslot*, le comte de Mortain à gauche ou vers les *Marches*, et enfin le comte de Bellême à droite ou dans le bois, dit des *Cent-Acres* ; et il est à remarquer que les villages dont il s'agit

Digitized by Google

étaient reliés entre eux par un très ancien chemin (1) qui dessine en quelque sorte la ligne même de la bataille.

Campée dans le pli de terrain que nous avons indiqué, l'armée ducale dut rester là plusieurs jours. L'on sait, en effet, qu'il y eut de nombreux pourparlers entre les deux camps, avant que les armées en vinssent aux mains, et des hommes influents du Mortainais, l'ermite Vital notamment, s'interposèrent entre les frères ennemis, afin de prévenir l'effusion du sang et de conjurer une lutte fratricide.

Mais, lorsque tous les moyens de conciliation eurent été épuisés et le jour de la bataille fixé (2), le duc de Normandie et son neveu, le comte Guillaume, craignant une surprise, s'avancèrent en avant de leur campement, *processerunt*, et se rangèrent en bataille (3).

— XXI —

Or, les deux armées ainsi rangées en bataille avaient à faire, de part et d'autre, environ 500 mètres pour se rencontrer; et, d'après le récit des historiens contemporains (4), l'on sait que l'armée royale s'étant ébranlée, marcha en avant, c'est-à-dire qu'elle descendit dans le bassin du Noireau, et qu'elle dut se ranger sur la rive gauche de cette rivière qui n'est guère en cet endroit qu'un ruisseau.

C'est donc vraisemblablement là, c'est-à-dire à environ mille mètres des *Henriets*, *Antè Tenerchebraïcum* (5), qu'eut lieu, dans le fond du vallon qu'arrose le Noireau, sur un sol ferme et non boisé, cette bataille de Tinchebray, *prœlium campestre* (6), dont la durée fut très courte, puisque la lutte finit au bout d'une heure.

En effet, pendant que le duc Robert et le comte Guillaume, emportés par leur *furia*, s'étaient précipités hors des rangs, et loin de la ligne de bataille, avec environ 200 chevaliers à pied comme

---

(1) Ce transversal, qui part du *Chemin-Muletier*, se continuait dans la direction des *Mauvres* et des *Cent-Acres*.

(2) *Die determinata*, ...

(3) V. Orderic Vital, *apud.* dom Bouquet, t. XII, p. 700; et Benoît, *Chronique des Ducs de Normandie*, vers 41, 327 et 28.

(4) V. Orderic Vital, *loco sitato.*

(5) V. la lettre de Henri Ier à l'archevêque Anselme, *apud.* dom Bouquet, t. XIII, p. 72, note B.

(6) V. Benoît de Peterbourg, *apud.* dom Bouquet, t. XVII, p. 462 et 9.

Digitized by Google

eux, harcelaient et refoulaient vers Tinchebray, l'un le corps d'armée du roi d'Angleterre, l'autre l'avant-garde du comte Ranulfe de Bayeux, la lutte, qui paraissait au début favorable à l'armée ducale, changea tout à coup d'aspect, par suite de l'intervention de la cavalerie détachée, qui se tenait, comme nous l'avons dit, en embuscade à environ 1,500 mètres de là, prête à intervenir au premier signal.

Ainsi, tandis que princes et chevaliers avaient mis pied à terre pour se battre corps à corps, *ut constantius pugnarent*, mille cavaliers Manceaux et Bretons débouchèrent tout à coup par la *Croix-Rouge* et le pont *Notre-Dame*, prennent en flanc, *à latere*, l'armée ducale, la coupent, *diffidunt*, vraisemblablement, à la hauteur du *Meslot*, en séparant du duc Robert ainsi que du comte de Mortain le comte de Bellême, et enveloppent ainsi l'armée entière faite prisonnière avec ses chefs (1).

Quant à la position du comte de Bellême, elle est tout indiquée par l'ancien bois, dit des *Cent-Acres*, aujourd'hui défriché, et d'où l'on a une vue splendide de Tinchebray et de toute la contrée. De là, en effet, il pouvait tout observer, tout voir, et il a dû être témoin de toutes les péripéties de la lutte. Ainsi il a dû voir l'intervention rapide et foudroyante du comte Hélie, avec ses mille cavaliers, Manceaux, Angevins et Bretons, et il a dû assister à la charge de cette cavalerie coupant instantanément les deux corps d'armée, enveloppant l'armée ducale et la faisant prisonnière.

Or, cette intervention fut tellement subite, et la déroute de l'armée ducale si instantanée, que le comte de Bellême, *dont la compaignie estait la plus belle de l'ost* (2), dut prendre immédiatement la fuite; et l'on ne voit pas trop comment il eût pu faire autrement, en présence d'une armée bien plus nombreuse que la sienne, et exaltée, d'ailleurs, par la victoire (3).

Le comte de Bellême avait été vraisemblablement placé en réserve dans le bois des *Cent-Acres*, pour intervenir suivant les circonstances, et il n'était pas possible de trouver une meilleure position; mais, comme le remarque le savant historien Depping (4), personne ne commandait en chef dans l'armée normande; et le

(1) V. Orderic Vital (*idem*).
(2) V. la *Chronique de Normandie*; D. Bouquet, t. XIII, p, 353.
(3) *Fugâ sibi consuluit*, V. Henri d'Huntington, l. VII; D. Bouquet, t. XIII, p. 33 E.
(4) V. Depping, *Histoire de la Normandie* t. I. chapitre 4. p. 324.

Digitized by Google

duc Robert, généralissime indiqué, en était incapable, de sorte que, du côté des Normands, l'action manqua de direction générale, et que tout fut abandonné à la valeur personnelle des chefs, notamment de Robert et de Guillaume, ainsi que de leurs fidèles et valeureux chevaliers, tandis que, dans l'armée royale, au contraire, tout avait été prévu, concerté, prémédité, sous la direction d'un chef aussi habile que prudent, le roi d'Angleterre, Henri Beauclerc.

Telle dut avoir lieu, selon nous, la bataille de Tinchebray ; et, lorsque l'on examine avec soin le bassin du Noireau, tel qu'il apparaît en cet endroit, lorsque l'on se rend compte de toutes les voies d'accès qui y aboutissent, l'on ne saurait guère concevoir autrement le drame du 28 septembre 1106.

En effet, ce bassin, situé en face de Tinchebray, en avant de son château, avec ses pentes douces, ses versants déclives et son sol ferme, était un terrain indiqué comme théâtre naturel d'une action militaire au douzième siècle, c'est-à-dire à une époque où les armées devaient se voir avant d'en venir aux mains et de se prendre corps à corps, comme dans la lutte acharnée du 28 septembre.

Enfin, dans une contrée profondément attachée à la cause normande ainsi qu'à la famille du comte de Mortain, il est bien difficile de croire que le souvenir d'un pareil évènement, sans précédents dans notre histoire locale, ne s'y soit pas longtemps conservé ; et il paraît bien peu probable que ce soit arbitrairement et par pure fantaisie que les habitants de cette contrée historique aient baptisé certains villages de noms tels que ceux-ci : le *Bois-Robert* (1), le *Gué-Robert* (2), les *Marches* et le *Fief-aux-Marches* (3), et enfin le *Meslot* (4).

— IV —

Voici les trois principaux récits que nous possédons de la bataille de Tinchebray : le récit d'Orderic Vital, celui de l'historien anglais, Henri d'Huntington, et enfin la narration poétique du trouvère Benoît de Sainte-More.

---

(1) V. l'ouvrage de M. l'abbé Dumaine : *Tinchebray et sa Région.*

(2) V. *idem.*

(3) Ces lieux ne constituant aucune frontière, leur nom ne saurait s'expliquer que par des mouvements stratégiques ou des *marches.*

(4) Ce mot, en patois normand, est synonyme de *mêlée ;* ainsi l'on dit : *méli-mélo,* et c'est vraisemblablement à la hauteur de ce village qu'eut lieu la rencontre.

Digitized by Google

Récit d'Orderic Vital (1)

« On mit en bataille les corps d'armée qui s'*avancèrent, processerunt*, rangés en ordre. Le commandement du premier corps fut donné à Ranulfe de Bayeux, le second à Robert, comte de Meulan, et le troisième à Guillaume de Varenne. Le roi garda avec lui l'infanterie anglaise et normande, et plaça à l'écart dans la campagne les Manceaux et les Bretons, sous les ordres du comte Hélie.

» Dans l'armée opposée, Guillaume de Mortain commande le premier corps, et Robert de Bellême le dernier. Quand les deux armées furent en présence, comme les troupes du comte Guillaume pressaient vivement le corps de Ranulfe, il se fit une si épaisse mêlée et les soldats étaient tellement confondus, qu'ils ne pouvaient se frapper les uns les autres, et que chacun rendait sans effet les coups de son adversaire. Pendant que, de part et d'autre, on poussait des hurlements affreux, le comte Hélie chargea soudain avec ses troupes, prit en flanc, *à latere*, la cavalerie à découvert du duc Robert, et lui tua bientôt deux cent vingt-cinq hommes. A la vue de cet échec, Robert de Bellême prit la fuite, et abandonna aux coups des vainqueurs les troupes en déroute de son prince. »

Récit de l'historien anglais Henri d'Huntingdon

« Le roi d'Angleterre, ayant mis le siége devant le château de Tinchebray, l'on vit arriver le duc de Normandie avec Robert de Bellême, ainsi que le comte de Mortain et tous ses partisans.

» Mais le roi d'Angleterre avait eu soin de rassembler, autour de lui, tous les hauts barons de Normandie avec l'élite de l'Angleterre, de l'Anjou et de la Bretagne. Dès que les cornes de guerre eurent fait entendre leurs rauques accents, *cùm cornua rauco strepuissent cantu* (2), le duc Robert, suivi de quelques chevaliers seulement, attaqua, avec une impétuosité téméraire, l'armée royale très supérieure en nombre; et, habitué qu'il était aux guerres de l'Orient, il la harcelait vigoureusement et la refoulait d'une façon effrayante, tandis que, de son côté, le comte Guillaume la culbutait et la pourchassait devant lui.

---

(1) Traduction de M. Guizot, t. IV, édit. de 1820, p. 199 et 200.

(2) Sans doute des cornes de chasse en poterie comme l'on en fabrique encore à Cer.

Digitized by Google

» Roi, ducs, chevaliers, avaient mis pied à terre pour se serrer de plus près, *ut constantius pugnarent*, quand, tout à coup, la cavalerie bretonne, prenant en flanc, *ex adversa*, l'armée ducale, la coupe et l'écrase par la supériorité du nombre. Témoin de cette déroute, Robert de Bellême s'empressa de prendre la fuite, *fugâ sibi consuluit* (1).

Narration poétique de la bataille, par le Trouvère Benoît (2).

« Le roi d'Angleterre alla, car le sais bien, au siége de Tinchebray, château du comte de Mortain, lequel n'avait soin d'aimer le roi ; mais entretenait dans sa folie le duc de Normandie, son seigneur naturel. . . . .

» Aussi, le roi d'Angleterre fit-il construire à Tinchebray un châtelet que le duc et le comte ne purent prendre d'assaut, les assiégés sachant se bien défendre. Je ne sais du reste quel jour ce châtelet fut construit (3).

» Dans l'intervalle, le duc Robert et le comte de Mortain mandèrent leurs fiers et nombreux vassaux, appelant à leur secours les barons et les seigneurs du voisinage, ainsi que leurs amis les plus sûrs et les plus chers (4). Nous nous vengerons du roi Henri, se disaient-ils ; et, si la fortune nous seconde, il ne gardera même pas sa couronne.

» Cependant, craignant une surprise, le duc et le comte chevauchèrent vers l'armée royale. Ils sont montés sur leurs fringants coursiers (5) ; ils ont revêtu leurs armures aux riches couleurs (6) et déployé leurs bannières en drap d'or. Ils ont d'ailleurs rangé séparément leurs corps d'armée, et divisé leurs vaillants chevaliers,

---

(1) Dom Bouquet, t. XIII, p. 33, D. E. — Traduction de l'auteur.

(2) Traduction en prose des vers composés en langue romane (V. Benoît, t. III, p. 359, 60, 61).

(3) D'après le texte d'Orderic Vital, le siége dura quelque temps ; *aliquandiu obsidione coercuit..... rex in obsidione perduravit.....*

(4) *Guillelmus*, dit Orderic Vital, *multum nobilem cœtum aggregavit.*

(5) *Misoudors* ou *Milsoudors.*

(6) Escuz peinz à veniz...
Escus od Leunceaus
D'or, en azur faiz et assis...

Digitized by Google

de sorte qu'il ne leur reste plus qu'à attaquer le roi et à fondre sur lui (1).

» De son côté, le roi a divisé son armée en différents corps ; et, en habile stratégiste, il a placé à l'écart et en embuscade un corps détaché auquel il a ordonné de se tenir immobile pour être à ses ordres et à son bon plaisir (2).

» Enfin, quant au reste de l'armée, il l'a réparti en plusieurs corps, rangés en bataille, tout prêts à recevoir l'assaut de l'armée ennemie.

» Au premier choc, le bruit des lances fut tel, quand elles s'entre-choquèrent, que mille d'entre elles volèrent en éclats. Aussi ne vit-on jamais lutte si violente, si acharnée, ni si meurtrière, tellement que nul n'était en sûreté. Aussi eut-ce été dommage vraiment qu'une pareille bataille se fût longuement prolongée. En effet, si Dieu n'eût pris pitié des Normands, mille têtes eussent été bientôt coupées et séparées des troncs des guerriers.

» Mais écoutez ce qu'il advint : les gens que le roi avait placés en embuscade se précipitent tous en masse à un moment donné et rencontrent, loin des leurs, emportés par leur *furia*, le duc de Normandie et, non loin de lui, le comte de Mortain, tous deux luttant et bataillant avec leurs barons, et, chose aussi hardie que téméraire, ayant à peine avec eux deux cents chevaliers (3).

» Les troupes du roi les ont frappés en poussant de grands cris ; et, dans cette affreuse mêlée, il y eut un grand nombre de blessés

---

(1) C'est la marche en avant de l'armée normande, sortant des campements d'Yvrande, et s'avançant vers la ligne de bataille du *Meslot*.

(2) E mis en un embuschement
Al essene tot sagement
E comande tot son plaisir
Cum il s'orent à contenir.

(3) Mais or oiez des gens le rei,
Qui erent en l'emboschement :
Tuit saillirent comunaument ;
Le duc trovèrent loinz des suens,
E s'ert mult près de lui li quens.
Conreiz e batailles teneient
A lor genz qui se combateient
N'aveit (c'ert bien os mestiers)
Od eus pas deus cenz chevaliers.

Digitized by Google

et de tués (1); il n'en pouvait être autrement, car le plus brave n'aurait voulu y être.

» Toutefois, il convient de terminer ce récit. Le duc ne put échapper aux soldats du roi, mais il fut pris avec le comte de Mortain; et, quant aux autres chevaliers, aucun ne put prendre la fuite; mais tous furent tués sur place ou faits prisonniers de guerre (2). »

— V —

Aucun historien contemporain n'a précisé le nombre des combattants qui étaient en présence de part et d'autre, dans la journée du 28 septembre 1106, et c'est seulement par induction, et à l'aide de documents particuliers, qu'il est possible de le fixer approximativement.

Mais nous savons, par la lettre du roi d'Angleterre, qu'il fit prisonniers dix mille fantassins avec quatre cents chevaliers; et, comme le corps du comte de Bellême, étranger à l'action, formait au moins le tiers de l'armée, l'on peut fixer à *seize mille hommes* l'effectif total des Normands.

Quant à l'armée royale, nous savons qu'elle se composait de cinq corps, et que l'un d'eux, la cavalerie du comte Hélie, était de 5,000 hommes (3), l'on peut donc fixer à 25,000 hommes l'effectif total de l'armée anglaise, lequel prit part à l'action, tandis que l'armée normande n'eut jamais que onze mille hommes en ligne.

En somme, il y avait donc environ 40,000 hommes en présence devant Tinchebray; mais l'on peut dire qu'il n'y eut à prendre effectivement part à l'action que le duc de Normandie et le comte de Mortain, avec quelques centaines de chevaliers, emportés par leur *furia*, loin des rangs ou de la ligne même de bataille.

Une autre question, demeurée bien autrement obscure, est celle des morts et de leur sépulture.

---

(1) L'on sait qu'Orderic Vital fixe ce nombre à 225.

(2) Il est à remarquer que Benoît ne parle pas du comte de Bellême, à la différence de Robert Wace :

Cil (celui) de Bellesme s'en alla,
Coup n'y reçut, coup ni donna,
Od (avec) sa compagnie s'en partit,
N'y gâgna ni n'y perdit.

(3) Mille lances.

Digitized by Google

Nous savons, il est vrai, par la lettre du roi d'Angleterre à Saint-Anselme, que les pertes de l'armée royale furent minimes, *sine multâ cœde nostrorum*; mais, quant aux morts de l'armée ducale, le roi d'Angleterre déclare qu'il en ignorait le nombre, *de illis autem quos gladius peremit, non est numerus.*

Seul, Orderic Vital indique le nombre des morts qu'il fixe à 225; or, tout porte à croire que cet historien était en relations avec le clergé régulier ou séculier de la contrée, et que ce fut par eux qu'il fut renseigné.

Mais où enterra-t-on les morts, pour la plupart Normands, restés sur le champ de bataille à la suite de la mêlée décrite par tous les historiens? C'est ce qu'il serait difficile de dire avec certitude; toutefois, ce que l'on peut affirmer sans crainte, c'est que, en ces temps de foi, les morts furent certainement inhumés en terre sainte, non pas à Tinchebray où commandait un vainqueur impitoyable, mais bien plutôt sur le territoire de la paroisse d'Yvrande, restée fidèle au comte de Mortain, et notamment à *la Béharie.*

En effet, suivant une tradition accréditée dans le pays, il existait sur ce domaine, non-seulement un château, mais encore une *chapelle* avec *cimetière*, ce qui était très commun à cette époque. C'est donc vraisemblablement là que les morts de l'armée normande furent transportés dans la nuit pour être inhumés en terre sainte, ce qui explique comment le roi d'Angleterre ignorait ce que l'historien normand savait exactement.

Ce que l'on désigne encore sous le nom de cimetière de *la Béharie* est une parcelle, en nature de pré, d'environ 30 ares d'étendue, surface trop considérable pour un cimetière domestique à une époque où cette partie de la forêt était peu peuplée, avant les grands défrichements qui datent seulement de la seconde moitié du siècle.

Ce cimetière était encore clos de murs, il y a quelques années; et, en démolissant les clôtures, le propriétaire déterra une pierre tombale de deux mètres de longueur. L'existence d'un cimetière paraît donc incontestable, et ce cimetière eut été beaucoup plus voisin du champ de bataille que le cimetière paroissial d'Yvrande (1).

L'on a attribué, suivant nous, beaucoup trop de portée à certains

(1) Environ un kilomètre.

Digitized by Google

termes employés par l'historien Orderic Vital, non pas, comme l'on serait tenté de le croire, dans le récit militaire qu'il nous a laissé de la bataille de Tinchebray, mais dans les détails postérieurs, notamment dans un discours, sinon dans un plaidoyer, que l'historien attribue au roi d'Angleterre, Henri Ier, en réponse aux reproches que lui adressait le Pape Calixte II dans l'entrevue de Gisors, à l'occasion de la captivité de son frère et de son cousin.

Ainsi, lorsque le vainqueur affirme devant le Pape que les vaincus avaient fait de la forêt de Tinchebray un repaire de démons, *speluncam dæmonum*, il dépeint, à sa manière et pour sa propre justification, le campement en forêt de l'armée ennemie, installée au *Bois-Robert*.

Le *campus famelicus* ou *Champ-de-la-Famine* est aussi une désignation arbitraire, imaginée par le vainqueur, faisant ainsi allusion à la coupe des blés en vert, opérée à la fin du printemps par le comte Guillaume, afin de ravitailler la garnison du château de Tinchebray ; et tout porte à croire que cet acte, signalé comme criminel par le roi d'Angleterre, dut alors engendrer une longue famine.

En effet, il est certain que le comte de Mortain, voulant ravitailler la garnison de son château de Tinchebray qu'il voyait assiégé par Thomas de Saint-Jean, fit couper les blés en vert de la contrée, et qu'il les fit entrer comme fourrages, dans la place, au vu et au su des assiégeants, qui n'osèrent pas s'y opposer. « *Viridia..... per agros messes secari fecit, et oppidanis suis ad pabulum equorum subministravit.....* » (V. Orderic Vital, l. XI).

Or, comme la bataille n'eut lieu que le 28 septembre, l'on s'est demandé comment il était possible de couper, à cette époque de l'année, des blés en vert. Seulement, il est à remarquer que, si le jour de la bataille est précisé par tous les historiens, il n'en est pas de même de l'époque du siége. Aussi le trouvère Benoît dit-il formellement qu'il l'ignore ; et Orderic Vital se contente d'affirmer que le siége dura quelque temps : *Aliquandiù obsidione coercuit... Rex in obsidione perduravit*, textes qui permettent de faire remonter le siége au mois d'août, c'est-à-dire à une époque où il était encore possible de couper les blés en vert, surtout dans une contrée froide, où la moisson est encore tardive de nos jours, et devait l'être bien autrement avant les défrichements de la forêt de Lande-Pourrie.

Aussi chercherait-on en vain, aux environs de Tinchebray, et

Digitized by Google

dans cette riche contrée, ce *campus famelicus*, qui n'avait sa raison d'être que dans l'esprit d'un accusé voulant se justifier aux yeux du Souverain Pontife de la longue et barbare captivité de son frère et de son cousin. Aussi, tout ce qui résulte pour nous du langage prêté au roi d'Angleterre par l'historien Orderic Vital, c'est que la bataille proprement dite n'eut pas lieu dans la forêt de Lande-Pourrie, mais bien en rase campagne, ou sur les bords du Noireau, à environ un kilomètre des *Henriets*, là où finit la forêt, et où commencent précisément les terrains d'alluvion, en terres à blé, qui constituent le sol proprement dit de Tinchebray et de sa riche contrée.

Ce fut donc là, bien plutôt qu'au-delà de Tinchebray, soit vers Condé-sur-Noireau, soit vers Sourdeval-la-Barre, qu'il faut aller chercher les champs dans lesquels le comte de Mortain fit couper les blés en vert ; et, si le *campus famelicus* existe encore quelque part, ce doit être là, dans la rase et riche campagne qui s'étend sur les bords du Noireau, en avant de Tinchebray, *antè Tenerchebraïcum*.

Quant au théâtre de l'action, que nous avons décrit, il était parfaitement connu du vainqueur de Tinchebray. En effet, de son château de Domfront, dont il affectionnait la résidence, Henri Beauclerc chassait fréquemment dans cette pittoresque forêt de Lande-Pourrie, qu'il connaissait à fond (1), et l'on peut affirmer que la bataille fut livrée exactement telle que son habile vainqueur l'avait conçue et préméditée depuis longtemps.

Ainsi, en mettant le siége devant le château de Tinchebray, une des forteresses les plus importantes du comte de Mortain, et en assiégeant une ville très riche alors par son commerce comme par son industrie, Henri I^er^ était bien certain d'appeler forcément, dans le bassin du Noireau, le comte Guillaume et, avec lui, ses oncles et ses fidèles alliés, le duc Robert et le comte de Bellême, ce qui eut lieu effectivement.

En établissant son camp aux *Henriets*, c'est-à-dire à l'ouest des Moutiers et du château de Tinchebray, le roi d'Angleterre savait bien que l'armée normande camperait forcément sur le versant opposé ou du côté d'Yvrande. Enfin, connaissant la témérité de ses adversaires et leur *furia* célèbre, il devait prévoir, ce qui eut lieu

(1) V. Robert Wace, le *Roman de Rou*, vers 15,630 à 15,660.

Digitized by Google

effectivement, c'est-à-dire que, ne consultant que leur valeur, ils se précipiteraient sur son armée sans tenir aucun compte du nombre. Aussi Henri Ier avait-il placé en réserve et caché à dessein, dans une embusdade, cette cavalerie, dont l'intervention imprévue devait décider en un instant du sort de la bataille.

Cependant, quelque glorieux qu'eût été le résultat de la journée, tout porte à croire que le roi d'Angleterre ne se sentait pas sans remords ni sans reproches. Ainsi, immédiatement après la bataille, il crut devoir prendre les devants et en adresser un récit à l'archevêque Anselme, pour lequel il avait un profond respect et dont il connaissait la haute influence sur le clergé de Normandie et d'Angleterre (1).

Plus tard, à l'entrevue de Gisors, voulant se justifier de la longue et barbare captivité de son frère et de son cousin, Henri Ier fit, devant le Pape Calixte II, ce plaidoyer, reproduit par Orderic Vital et dont certains termes sont devenus des sources d'erreur (2).

Enfin, pour expier la guerre fratricide de 1106, le vainqueur de Tinchebray fonda de nombreux monastères et combla notamment d'abondantes libéralités l'abbaye naissante de Savigny, dans la personne de son fondateur, c'est-à-dire de cet ermite Vital, dont il n'avait pas dû oublier les reproches amers et l'éloquence austère à la veille de la journée du 28 septembre (3).

Pendant que les historiens anglais saluaient avec fierté la bataille de Tinchebray et l'appelaient *la revanche d'Hastings*, à quarante ans d'intervalle (4), de son côté, l'amour-propre normand, par l'organe de certains historiens, ne voulait voir, dans la journée du 28 septembre 1106, qu'une rencontre fortuite, qu'une surprise, sinon un véritable guet-apens, dans lequel la valeur chevaleresque des princes normands fut vaincue par la ruse et écrasée par le nombre.

Mais cette version fantaisiste est contredite par des faits d'une authenticité incontestable et elle est démentie par tous les histo-

---

(1) V. sa lettre *apud* dom Bouquet, t. XIII, p. 72, note B, et t. XIV, p. 125, note C.

(2) *Spelunca dæmonum..... campus famelicus.*

(3) Henri Ier confirma, le 2 mars 1112, la donation faite au bienheureux Vital par Raoul de Fougères ; et, en 1113, il lui donna, en outre, la terre de Dampierre et l'église de Saint-Auvieu.

(4) Guillaume de Neubrige, *apud* D. Bouquet, t. XIII, p. 94 D.

Digitized by Google

riens contemporains. En effet, la bataille de Tinchebray fut le dénouement final, inévitable, d'une lutte longue, acharnée, qui devait fatalement se terminer à Tinchebray ou ailleurs ; mais, naturellement, à l'extrémité de la Normandie et, logiquement, sur le territoire des comtes de Mortain et du Perche, c'est-à-dire des seuls barons les plus réels et des adversaires que le roi d'Angleterre n'avait pu ni soumettre ni corrompre.

L'autonomie normande, qui remontait à Rollon et qui datait de Charles-le-Simple, finit pour toujours dans le val du Noireau avec la captivité du duc de Normandie, et l'ancienne Neustrie se vit rattachée, pour un siècle, à cette Angleterre qu'elle avait conquise quarante ans plus tôt, et pour ainsi dire annexée (1). La bataille de Tinchebray était donc bien, comme le disaient les historiens anglais, *la revanche d'Hastings*, et les événements postérieurs se chargèrent de l'établir.

Sans doute, la ruse de l'Anglais joua un grand rôle dans cette journée, et, comme souvent dans le jeu des batailles, ce fut la tactique qui prima la valeur ; mais il n'en est pas moins incontestable que la rencontre de Tinchebray fut une véritable bataille, préparée, préméditée, concertée et voulue de part et d'autre.

En somme, telle fut cette bataille qui détruisit l'importance dont avait joui momentanément le comté de Mortain sous la famille de Robert, et qui y mit fin à la race du bâtard, en ouvrant pour le Mortainais en général, et pour la région de Tinchebray en particulier, une période de décadence militaire et politique dont ils ne se relevèrent jamais.

---

(1) « Henricus..... regno Anglie socius datatus Normanie, sicut pater olim duxqui Normannie regnum sociaverat Anglie, nomen celebre et grande adeptus est juxtà nomen magnorum qui sunt in terrâ. »

Digitized by Google

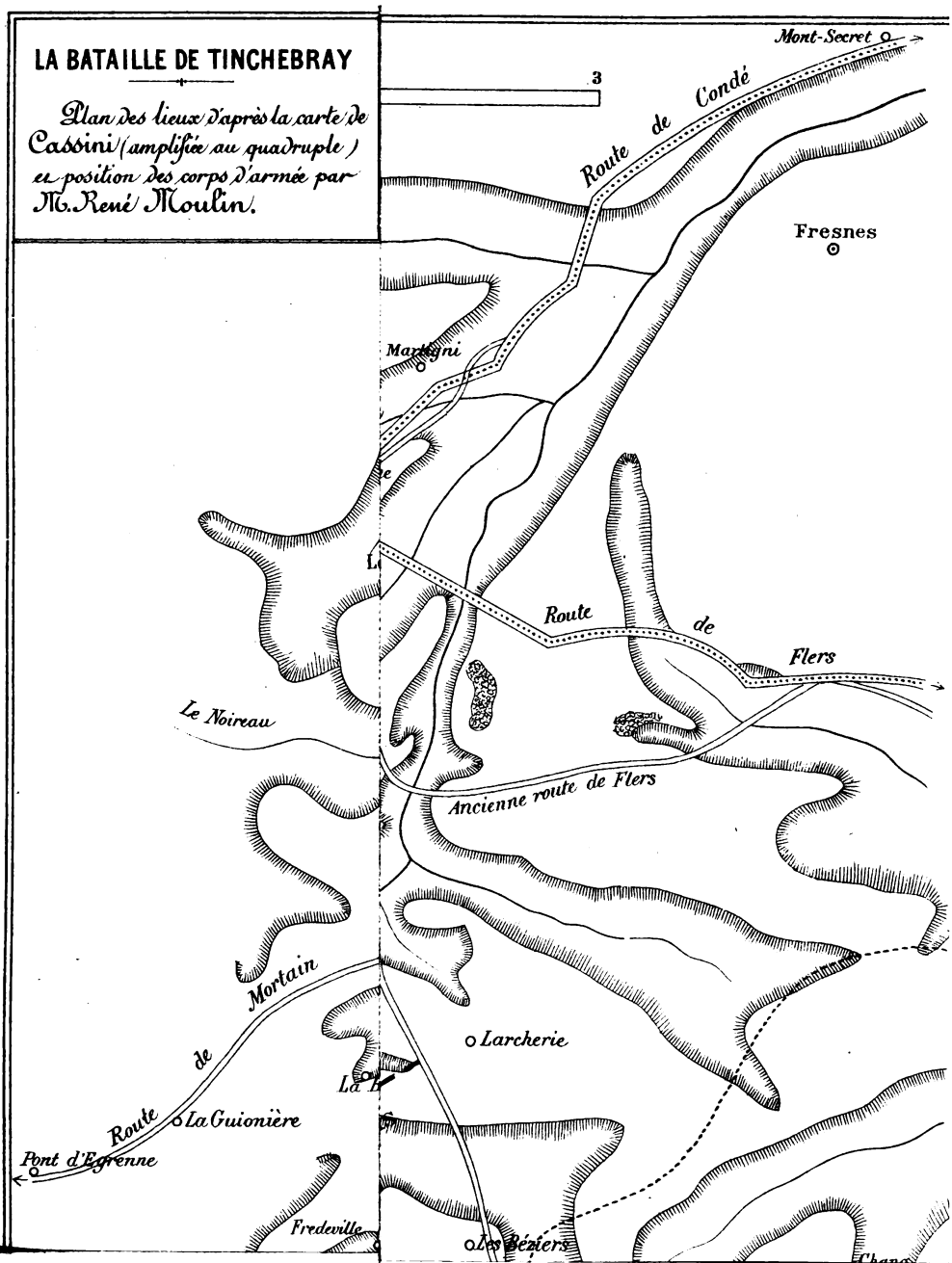

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

La Légende de Boisadam

Recueillie par M. SARLIN, Avocat.

C'était du temps du dernier Adam de Boisadam. Ce seigneur, à la suite de nombreuses pertes, ne cessait de formuler ce vœu impie : « Je me donnerais au diable s'il m'apportait de l'argent ! » En attendant, il cherchait des consolations dans la chimie, l'alchimie et autres sciences diaboliques, dans l'espoir d'y trouver un remède à sa détresse.

Boisadam venait de répéter, pour la treizième fois, ce vœu condamné par l'Eglise, lorsque, tout à coup, il entend frapper à la porte de l'appartement où il se trouvait. Avant même que le traditionnel : « Entrez » eût été prononcé, la porte s'ouvre et un petit homme, mis avec recherche, se présente. Boisadam reste interdit et se sent malaise devant cet inconnu dont les yeux brillaient comme des charbons ardents et dont le nez recourbé était semblable au bec d'un oiseau de proie. Sans se faire prier, l'étranger prend un siége et, de ses doigts velus, caresse une chevelure roussâtre sous laquelle on devinait des apparences de cornes. « Eh bien ! Boisadam, on est malheureux ! on est dans la gêne ? (Et un rire infernal emplissait les échos de la chambre). Néanmoins, si tu le désires, par mon crédit, tu seras grand, riche et heureux ! A une condition seulement : reconnais-toi mon homme-lige ! Boisadam hésite. — Te vois-tu dans la gêne, aux abois, toi qui, jusqu'ici, as été dans l'aisance, ajoute le tentateur ; voyons, livre-toi à moi, faisons un pacte ensemble, je te donnerai plus que l'aisance, tu auras l'opulence et les honneurs ? » — J'y consens, répond Boisadam avec un soupir. A l'instant même, le petit homme déboutonne son habit rouge et, de sa poitrine velue, retire un morceau de parchemin couvert de signes cabalistiques. — Prends cette épingle, dit-il, pique-toi au sang et signe de la main gauche. Boisadam, tout tremblant, exécute l'ordre. — Au revoir, répond le diable ; dans un an, je viendrai te chercher et te rappeler ta promesse. Une fumée intense remplit la chambre, une

Digitized by Google

odeur de soufre empeste l'air et Satan (car c'était lui-même) disparaît on ne sait comment.

Terrassé, Boisadam tombe évanoui. Les serviteurs du château accoururent ; mais ces gens, habitués aux préparations chimiques de leur maître, crurent, tout simplement, qu'une expérience, mal réussie, avait causé l'évanouissement de leur seigneur et dégagé ces fumées intenses qui empoisonnaient l'air.

Lorsque le sieur de Boisadam revint à lui, il se crut le jouet d'un mauvais rêve et ne pensa plus à l'aventure. Cependant, ses affaires prospéraient, l'or emplissait les coffres déposés dans l'aile du château et les récoltes du seigneur étaient, de beaucoup, les plus belles à dix lieues à la ronde. Les grands de la province étaient dans les meilleurs termes avec Boisadam, dont le crédit commençait à croître à la Cour.

Le châtelain jouissait de ce revirement de fortune, lorsque, un jour, les roues d'un carrosse se firent entendre dans l'avenue. Encore une visite, se dit Boisadam ! A peine cette réflexion était-elle faite que le petit homme, que nous connaissons, saute par la fenêtre entr'ouverte. — Je viens te chercher, tu es à moi ! — Comment, dit le châtelain, il y a seulement six mois que tu es venu ici pour la première fois. — Oui, mais il y a six mois de nuits et six mois de jours ! Boisadam réfléchit ; puis, sur l'inspiration de Dieu, jeta les yeux sur sa croix de chevalier de saint Louis : Mgr saint Louis, dit-il, ayez pitié de moi ! — Allons, allons, dépêchons-nous, dit le diable, et, de ses griffes, il attirait Boisadam. — Soit ! répond ce dernier ; mais laisse-moi encore jouir de ce jour, et, si tu es un bon diable, permets-moi de donner demain un dernier festin à tous mes amis, tu y seras, ainsi je quitterai la vie dans la joie et le bonheur ! — Je t'accorde cette faveur, mais c'est la dernière ; demain, je viendrai à midi ! Et le diable sauta par la fenêtre et disparut.

Aussitôt Boisadam ordonna à son domestique (dont le fils, dans le quart de ce siècle, était ébéniste rue N.-D.-de-Nazareth, à Paris) d'aller avertir les douze curés des environs de ce qui se passait et de venir, le lendemain, à onze heures. A l'heure dite, les prêtres arrivèrent et se concertèrent. Le curé de Vezias, tout en recommandant à Boisadam de prendre ses précautions, déclara vouloir se charger de tout.

A midi, le diable fit son apparition. Après les salutations et com-

Digitized by Google

pliments d'usage, il glissa ces mots au châtelain : « Ta compagnie ne me plaît pas, fais attention à toi, car je t'étranglerai sans pitié. » On se met à table. Chaque fois que Boisadam laissait tomber quelque chose, un domestique relevait l'objet pour empêcher Satan de mettre sa promesse à exécution. « Tu es bien heureux, Boisadam, on te sert en prince, » et, en disant ces paroles, Lucifer regardait le malheureux avec une fixité étrange. A cette vue, le curé de Vezins n'hésite plus ; il tire, tout doucement, la serviette de Satan et la fait tomber à terre. Le diable, n'ayant pas vu le mouvement, se baisse pour la reprendre. Au même moment, le curé de Vezins sortant précipitamment une étole, qui avait touché au tombeau de saint Martin de Tours, la passa au cou du diable. Lucifer, se sentant pris, poussait des rugissements épouvantables, faisait des bonds impossibles, et, au milieu de blasphèmes sans nom, criait que l'étole le brûlait. Apportez un crucifix, dit un prêtre. A ces mots, le diable tremble. « Je suis trahi, oh ! délivrez-moi ! » A une condition, c'est que tu rendras l'écrit que Boisadam a signé. Le voilà, reprend le diable en tirant le parchemin qu'il avait sous la langue. L'écrit est aussitôt brûlé.

Comment le renvoyer, se demandèrent alors les prêtres ! En fumée ? il nous étoufferait ! En feu ? il brûlerait tout sur son passage ! En eau ? il nous noierait dans des tourbillons ! Il n'y a qu'une chose à faire, renvoyons-le en vent. « *Au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit, de la benoîte Vierge Marie, de Mgr saint Louis et des SS. Michel, Martin et Georges* — c'est la formule consacrée — *je t'ordonne*, dit le curé de Vezins, *de t'en aller en vent sans nuire à aucun de nous.* »

A peine le prêtre avait-il desserré l'étole qu'un vent impétueux se fait sentir, les convives sont renversés, les meubles vacillent, l'air s'obscurcit, un fracas épouvantable se fait entendre : « c'est l'aile du château qui s'effondre. » Une avenue de grands arbres subit le même sort, et la dernière trace du passage de Lucifer eut lieu sur la terre du père Legrand, métayer, qui demeurait à quelques pas du château. La dernière victime du prince des enfers fut un énorme châtaignier.

Voilà pourquoi il manque une aile au château du Boisadam. C'est la petite fille du père Legrand, aujourd'hui âgée de 76 ans et demeurant à Avranches, qui a recueilli cette histoire *authentique* de la bouche de son ascendant.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE MARIAGE D'ISAAC

OU

LE TRIOMPHE DE L'AMOUR

Drame Religieux

J'aime, donc je crois.

SCÈNE III. — (Au tombeau de Sarah, entouré de cyprès).

ABRAHAM, ISAAC, RÉBECCA, cachée derrière les cyprès.

. . . . . .

ISAAC

Croire un Dieu qui dirait à l'orphelin : « Espère ;
Je t'attends dans mon ciel qui te garde ta mère ! »
Quel rêve pour le cœur ! Mais n'est-il pas trop beau
Pour que l'esprit s'y livre auprès de ce tombeau ?
Je ne crois plus à ce Dieu qui sépare,
Qui me ravit ma mère avant le temps.
En vain de fleurs la nature se pare :
Pour l'orphelin, il n'est plus de printemps !
Pour croire, il me faut voir.

ABRAHAM

Voir Dieu ?... Démence horrible !...
Dieu doit-il un miracle à l'incrédulité ?
Quiconque ose sonder sa majesté terrible
Se verra, juste prix de la témérité,
Accablé, foudroyé par l'éclat de sa gloire !

ISAAC

Mais enfin ma raison veut des raisons de croire...

ABRAHAM

Et tu veux que Dieu fasse un miracle pour toi !...
Regarde l'univers. Perpétuel miracle,
Il offre à tes regards un éloquent spectacle
Qui proclame assez haut son invisible roi.

Digitized by Google

Dieu !... Même sans la foi, qui le montre sans voiles,
Tu peux lire son nom sur le front des étoiles,
Voir son pied imprimé sur les rochers, sa main
Partout : il luit surtout au fond du cœur humain.
Rentre en toi-même, Isaac, et, secouant ton doute,
Tu vas te voir tout plein de sa présence. Ecoute.

Tout me frappe, mon fils, dans l'immense univers.
La terre avec l'abîme insondable des mers
Dont les bras amoureux lui font une ceinture,
Ces monts, palais géants de la création,
D'où l'Infini convie à l'adoration,
De tant d'être divers l'étonnante structure,
Et vous qu'on ne devrait contempler qu'à genoux,
Astres, joyaux de Dieu, qui, rayonnant sur nous,
Dans ces grands cieux, dont rien ne supporte la voûte,
Du suprême ouvrier majestueux témoins.
Roulez en poursuivant votre immuable route...
Tout cela me confond. Eh bien ! j'admire moins
Ce concert qui raconte à toute créature
La gloire du Très-Haut, Père de la nature,
Qu'un écho que je porte en mon âme, à savoir,
L'oracle dont la voix me dicte mon devoir !
A qui dois-je l'amour du bien, du vrai, du juste,
Qui fait de ma poitrine un sanctuaire auguste,
Un prétoire infaillible ? A toi, Dieu de bonté,
Source de la justice et de la vérité !
Et d'où me vient encor, si tout n'est que matière,
Le haut, le noble instinct de l'immortalité ?
De toi, mon Dieu, qui peux à la vile poussière
Faire rendre le son de ton éternité !
Sinon par ces témoins, aussi vieux que le monde,
Sur qui du genre humain la croyance se fonde,
Ah ! mon fils, pour qu'un père ose encor te chérir,
Par ta mère, à son Dieu laisse-toi conquérir !....
Pour que la même foi tous les deux nous rassemble
Un jour avec ta mère au ciel, croyons ensemble !....
Isaac !

ISAAC

Pour croire encor, ton fils fait ce qu'il peut,
Mon père, tu le sais, mais ne croit pas qui veut.

ABRAHAM

Mais le désires-tu d'un désir bien sincère ?
Au cœur humble et soumis le Seigneur parle en père....

Digitized by Google

ISAAC

Ah ! si je voudrais croire !.... Un être ayant un cœur
Pourrait-il de la foi repousser le bonheur ?....
Quand il tonne, aux lueurs sinistres de la foudre,
Brûlant de le surprendre au fond du ciel ouvert,
J'épie un Dieu, sans peur d'être réduit en poudre :
Je voudrais croire en Dieu, fût-ce au fond de l'enfer !....
Pour l'adorer, mon cœur ne veut que le connaître :
Quand mon chien me supplie à travers ma fenêtre,
J'ouvre à mon chien....,

ABRAHAM

Peux-tu ?....

ISAAC (sans entendre)

S'il n'a mon amitié,
Tout ce qui peut souffrir, a part à ma pitié.

ABRAHAM

Peux-tu bien appliquer ta raison, ton langage,
Au grand Etre que rien ne mesure ? Est-il sage ?....

ISAAC (continuant)

Et moi, lorsqu'à travers les trous du firmament
Je cherche à voir un Dieu me sourire un moment,
Je ne vois, je n'entends, dans l'infini des ombres,
Que des feux menaçants, que des grondements sombres !....
J'ai dit aux éléments : Connaissez-vous le nom . . . .
De Dieu... d'un Créateur ?... Tous m'ont répondu : Non !
Ah ! j'admire aussi, moi, mais non sans amertume,
Ce ciel qui, chaque soir, à si grands frais s'allume
Sans nous montrer un Dieu... qui nous laisse à tâtons
Dans ce bas-fonds du monde où nous nous débattons !...

. . . . . .

ABRAHAM

Prions !...

ISAAC

Peut-on prier Dieu sans le reconnaître ?
Je souffre... Du malheur quelle est la raison d'être ?
Je ne comprends pas Dieu faisant un orphelin.

ABRAHAM

Sans le comprendre, il faut aimer le plan divin.
La mort est un mystère où la raison se noie,
Mais dont la foi, mon fils, perce le voile épais.
L'Immortel prit Sarah, ta mère, notre joie :

Digitized by Google

Que sommes-nous, mortels, pour juger ses décrets ?...
Je reverrai Sarah dans ton saint tabernacle,
Seigneur, et je la vois d'ici-même en ton sein.

ISAAC

Pour croire à ce bonheur, il me faut un miracle...
Je ne comprends pas Dieu faisant un orphelin.

ABRAHAM

Seigneur, Seigneur, qui vois la douleur de mon âme,
Pardon pour lui !... Le deuil aveugle sa raison.
Devant ses yeux troublés éclaircis l'horizon.
Mille fois je lui dis : « L'homme naît de la femme
Pour le ciel, mais le ciel est le prix d'un combat. »
Fais-lui comprendre enfin qu'en le frappant tu l'armes
Et que l'âme des forts, l'âme que rien n'abat,
Comme l'acier dans l'eau, se trempe dans les larmes...
Pour moi, quand l'univers s'écroulerait sur moi,
Quand tu me reprendrais mon fils après ma femme,
Loin que le désespoir pût entrer dans mon âme,
En toi, Dieu juste et bon, je garderais ma foi !
Ah ! ne dis pas, mon fils : Que nous veut la souffrance ?
La souffrance est divine et Dieu sait ce qu'il fait.
Pour la combattre, à l'homme il donne l'espérance :
Isaac, tombe à genoux devant l'Être parfait !

. . . . . .

. . . . . .

Si nous n'allons à Dieu qu'à travers le trépas,
Ah ! que n'a-t-il pas fait pour nous dès ici-bas ?
Comment ne pas aimer Dieu qui fit la fontaine
Pour l'habitant de l'aride désert...
Qui fit pour toi, mon fils, pour consoler ta peine,
L'ange qui vint avec Eliézer...

ISAAC

Rébecca !

(Survient Rébecca. Ce que n'a pu faire le raisonnement, l'amour le fait : il réconcilie Isaac avec la vie, avec Dieu « qui fit l'amour. » Le rideau tombe dans un ensemble chanté par les trois personnages).

ENSEMBLE

Amour, amour, mieux que la raison même,
Au cœur humain tu sais parler des cieux.
Amour, amour, consolateur suprême,
Si tu n'es Dieu *(bis)*, tu fais de nous des dieux !

JEAN LEVALLOIS.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR LA

TOPOGRAPHIE ET LA GÉOLOGIE DE L'ANCIEN AVRANCHIN

PREMIÈRE PARTIE

Description topographique de l'ancien Avranchin

L'ancien Avranchin, constituant le diocèse du même nom, comprenait à peu près les deux arrondissements actuels d'Avranches et de Mortain, sauf toutefois les modifications apportées en 1789 aux limites de l'arrondissement d'Avranches, vers la partie Nord. (1)

Limites anciennes. — Les anciennes limites de l'Avranchin étaient formées :

1° Au Nord, par le cours de la rivière du *Thar*, laquelle, prenant sa source près de Noirpalu, coule de l'Est à l'Ouest, en passant par La Haye-Pesnel, et vient se jeter à la mer, en formant, près de son embouchure, la Mare de Bouillon ; ce petit cours d'eau forme comme un fossé naturel en avant du contrefort montagneux qui aboutit à la pointe de Carolles ; cette limite se continue, vers l'Est, jusqu'à la hauteur de Chaulieu, en suivant à peu près la ligne de faîte qui sépare le bassin de la *Vire* de celui de la *Sée ;*

2° A l'Est, la limite contourne le bassin supérieur de la *Sée* et de la *Sélune*, en empruntant une partie du cours de l'*Egrenne*, affluent de la *Mayenne ;*

3° Au Sud, les limites ne sont pas naturellement définies par suite d'anciens empiètements, commis de ce côté, par les Bretons

(1) Le canton de Granville, notamment, a été ajouté en 1789, et sur sa demande, à l'arrondissement d'Avranches ; Villedieu ne faisait pas, non plus, partie de l'ancien Avranchin.

Digitized by Google

sur le sol de la Normandie ; elles passent à peu de distance et au sud de l'ancienne abbaye de Savigny et de la petite ville de Saint-James pour rejoindre, à hauteur d'Antrain, la limite naturelle formée par le cours du *Couesnon*.

Enfin, les limites à l'Ouest sont formées par le cours inférieur du *Couesnon* et la partie du littoral comprenant les grèves du Mont Saint-Michel jusqu'à l'embouchure du *Thar*.

Orographie. — L'orographie du pays qui nous occupe comprend deux contreforts montagneux se rattachant aux massifs des collines de Normandie (bocage normand), dont le point culminant se trouve près d'Alençon ; ils courent parallèlement de l'Est à l'Ouest : le premier, partant de Vire, aboutit à la pointe de Carolles, après un parcours de 12 kilomètres et une largeur moyenne de 5 kilomètres ; c'est le plus considérable. Le second prend naissance aux environs de Mortain et aboutit à Avranches, avec un parcours de 3 myriamètres et une largeur moyenne de 3 kilomètres. Enfin, un troisième sillon, constitué par la chaîne de collines qui sépare la Bretagne de la Normandie, ferme, au Sud, la vallée de la Sélune, séparée elle-même de la vallée, plus étroite, de la Sée, par le sillon intermédiaire qui porte à son extrémité occidentale l'ancienne capitale de l'Avranchin.

Si nous examinons de plus près ces trois lignes de hauteurs, venant se réunir à la chaîne principale qui forme comme la charpente du département de la Manche, nous voyons, pour le contrefort septentrional (aboutissant à Carolles), que son extrémité se termine par des falaises de 50 à 60 m. d'altitude et taillées presque à pic. Ces falaises, par la dureté de leur schiste ferrugineux, constituent comme un éperon défensif pour les terrains de dunes situés au Sud et souvent entamés par la mer.

En suivant la ligne de faîte du contrefort, on n'atteint qu'aux environs de Sartilly l'altitude 100 m., dont l'horizontale forme comme un îlot séparé que traverse, en son milieu, la route nationale d'Avranches à Granville. La ligne de faîte passe ensuite à Champcervon (175 m.), la Trinité, Coulouvray, Gathemo, et enfin rencontre le mont de Saint-Martin-de-Chaulieu, qui atteint 368 m. d'altitude ; saluons, en passant, la plus haute cime de l'Avranchin ; cette hauteur est couronnée de noirs sapins ; vue des environs de Sourdeval, elle a vraiment quelque chose d'imposant ; c'est le

Digitized by Google

Gauriskar de cette partie des hautes montagnes qui, venant aboutir à l'Ermitage, près de Mortain, forme comme les monts Hymalaya de la contrée.

Le deuxième contrefort part, comme il a été dit, des environs de Mortain et aboutit au fond de l'arrière-baie du Mont Saint-Michel, où il se termine en forme de croupe, à l'altitude de 100 mètres, dont l'horizontale forme, comme à Sartilly, un îlot séparé du terrain environnant. En suivant la ligne de faîte, vers l'Est, on passe par une sorte de col situé à hauteur de Saint-Sénier; on ne retrouve l'altitude, 100 mètres, qu'à hauteur de Saint-Brice.

(Cette particularité, d'un relèvement à l'extrémité des deux contreforts, rentre dans la loi générale qui a présidé au soulèvement des montagnes : l'extrémité d'un rameau ou contrefort montagneux se termine presque toujours par une sorte de piton, dont un exemple frappant est donné par le mont Ventoux (près d'Avignon), lequel, du milieu de la plaine, s'élance (en forme de pain de sucre) jusqu'à près de 2,000 m. d'altitude ! Le point de rencontre d'un rameau avec la chaîne principale ou de deux chaînes de montagnes, se coupant à angle ouvert, donne lieu à un cône ou nœud hydrographique ; pour ce dernier cas, Saint-Martin-de-Chaulieu vérifie, en petit, ce que confirme pleinement le Mont-Blanc, situé au point de rencontre des Alpes du Valais et des Alpes françaises).

La ligne passe ensuite par Saint-Oven, le Grand-Celland, Juvigny et se relie, à hauteur de Saint-Clément, au plateau situé au nord de Mortain.

La ligne de faîte ci-dessus est suivie exactement par le tracé de la route départementale d'Avranches à Mortain ; c'est la route stratégique de la contrée, puisqu'elle commande, à la fois, les deux vallées, sœurs, de la Sée et de la Sélune. Cette voie serait certainement suivie par une armée venant de l'intérieur et ayant Avranches pour objectif; elle le fut, en 1639, par l'armée du maréchal de Gassion, lorsqu'il se porta, de Caen sur Avranches, pour y réduire la révolte des *Nu-Pieds*.

Nous ne dirons qu'un mot du sillon Sud, fermant la vallée de la Sélune, du même côté ; la ligne de faîte, assez irrégulière d'ailleurs, se confond avec celle de la chaîne qui sépare la Bretagne de la Normandie. Cette ligne de hauteurs s'abaisse notablement à son extrémité Est, c'est-à-dire au point où elle se relie au massif, près

Digitized by Google

de Mortain, ce qui donne lieu au col traversé par la route départementale qui fait communiquer la vallée de la Sélune avec celle de la Mayenne.

Hydrographie. — En ce qui concerne l'hydrographie proprement dite, elle comprend à peu près strictement les deux rivières principales de l'ancien Avranchin, la *Sée* et la *Sélune*.

La première prend sa source au pied des hauteurs de Chaulieu et, après avoir contourné la pittoresque vallée de Brouains, court en ligne droite, vers l'Ouest, en se rapprochant du pied (assez abrupte vers le nord) du contrefort qui sépare les deux vallées.

Pour cette raison, la *Sée* n'a pour affluents, sur sa rive gauche, que des ruisseaux insignifiants ; le versant Nord, aux pentes un peu plus adoucies, ne reçoit comme affluents que de petits cours d'eau, parmi lesquels on peut à peine citer la rivière de *Bieu* et celle de la *Broise*, la première ayant son confluent à Vernix et la deuxième à Pont-Gilbert.

La rivière de la *Sélune* est un cours d'eau un peu plus considérable que celui de la *Sée ;* elle prend sa source près de Saint-Cyr-du-Bailleul, court également vers l'Ouest en se rapprochant des hauteurs qui limitent la vallée vers le Sud.

Elle reçoit, sur sa rive gauche, les affluents, relativement assez importants, de l'*Airon*, dont le confluent est situé près de Saint-Hilaire-du-Harcouët, et du *Beuvron* qui se jette dans la *Sélune*, à hauteur de Ducey.

Sur la rive droite, on peut citer comme affluent la *Cance*, qui descend des hauteurs de Mortain et la rivière d'*Oir*, dont le confluent est situé un peu en aval de celui du *Beuvron*.

Si, à ces deux cours d'eau principaux, nous ajoutons le *Thar*, déjà connu comme formant la limite Nord, la rivière du *Lair*, qui passe à Genêts, et le cours inférieur du *Couesnon*, servant de limite Ouest, nous aurons dit tout ce qui concerne l'hydrographie de l'ancien Avranchin.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

Description géologique de l'Avranchin

La science géologique a pour but l'étude des dispositions des masses minérales constituant la croûte terrestre ; elle fait connaître les lois auxquelles l'architecture du globe est soumise.

A ce dernier point de vue, la géologie est une science *historique*, procédant comme l'archéologie et embrassant la série des évènements physiques dont notre globe a été le théâtre.

Disons, tout d'abord, que l'étude géologique locale, que nous entreprenons, comprend à peu près exclusivement les plus anciennes assises du globe, c'est-à-dire le groupe primitif ou d'éruption (*granite, syénite*) recouvert par les premières couches sédimentaires, connues sous le nom de système *Cambrien*, lequel sert de base aux différents étages du terrain *silurien ;* ce dernier développé surtout aux environs de Mortain.

Les trois *sillons*, décrits dans le paragraphe précédent, ne sont autres que des soulèvements granitiques, lesquels sont venus au jour, par *faille*, à l'état solide et en déchirant l'enveloppe extérieure formée par les premières couches sédimentaires que nous allons examiner en détail. (1)

Les phyllades de Saint-Lo (prises pour type) sont des schistes satinés, se débitant en grandes dalles, de formes prismatiques ; ils constituent le premier terrain sédimentaire, tout à fait distinct des schistes cristallins, du système primitif, non sédimentaires et produits par le premier refroidissement du globe *(gneiss, micaschistes).*

Partout, les phyllades se reconnaissent aisément et presque partout elles se présentent verticales ou fortement inclinées ; elles sont parfaitement homogènes et privées presque complètement de traces organiques. Ce premier système du groupe primaire (lequel forme

(1) Jusqu'ici, il y a un peu de confusion sur les rapports stratigraphiques des différentes assises dans l'Ouest de la Normandie, ainsi que sur l'âge des roches éruptives qui les traversent. Un travail tout récent d'un savant géologue, membre de l'Institut (M. Hébert), rédigé à la suite d'excursions géologiques faites dans notre pays et auxquelles nous avons eu l'avantage de participer, a jeté une certaine lumière sur notre géologie locale dont notre mémoire va profiter.

Digitized by Google

le sol fondamental du département et s'étend même sur toute l'ancienne Armorique) a été, dès le début, transformé par suite du métamorphisme (résultat du passage des roches éruptives au milieu des terrains sédimentaires) ; c'est ainsi que les argiles ont été changées en *schistes*, les grès en *quarzites ;* les calcaires amorphes en calcaires cristallins, *marbres.*

La direction, sensiblement constante, des bancs de phyllades, permet de les suivre aisément : de Granville à Carolles, ils se montrent avec tous leurs caractères normaux ; mais, à Granville même, ils présentent une structure un peu différente.

Le schiste homogène et à face satinée, exploité à la Roche-Gauthier (il constitue les moëllons de choix pour les travaux publics), devient plus grossier et passe à une sorte de *grauwacke*, bien visible près la Tranchée-aux-Anglais.

Cette *grauwacke* contient non-seulement du grès, mais une sorte de poudingue, dont le caractère est de renfermer de nombreux blocs roulés d'un granite identique à celui de Chausey ; il se montre tout spécialement, au Nord de la presqu'île, sous le cimetière et près du bassin de radoub. Les couches, plongeant au Nord-Ouest, montrent dans les falaises de Donville que les assises, inférieures au poudingue, deviennent de plus en plus phylladiennes. Il faut en conclure que la *grauwacke* et le poudingue de Granville ne sont qu'un accident, dans le système des phyllades, dont ils forment partie intégrante.

Ce poudingue s'est formé dans le voisinage de la côte granitique, dont Chausey est un reste. Les sédiments, d'abord grossiers, sont ensuite devenus exclusivement limoneux, quand les eaux ont dépassé le niveau des écueils granitiques et n'ont pu continuer à les démanteler.

En continuant de suivre les phyllades, près du littoral, on les voit venir butter, par faille, (1) contre le granite de Carolles.

Ce dernier, comme celui des îles Chausey, est le même que celui du poudingue de Granville.

Aucun filon de granite n'existe dans les phyllades encaissantes,

(1) Une *faille* indique la discordance par rapport aux assises sédimentaires. La vallée du Rhin, formée par l'effondrement d'une sorte de fuseau de l'écorce terrestre, est limitée par deux failles, l'une au pied des Vosges, l'autre du côté de la Forêt-Noire.

Digitized by Google

mais ces dernières sont pénétrées par des filons de granulite, soudés aux parois de la roche qui a été par suite durcie et modifiée ; on peut le vérifier à la roche du Sard (port du Lud).

(On a cité plusieurs fois le vieux château de Vire comme un bel exemple de filons de granite dans les phyllades. Ce point a été examiné avec soin et il a été constaté, sur de nombreux échantillons recueillis, qu'ici encore les filons sont de granulite et non de granite).

A Avranches, où le granit est le même que celui de Carolles et comme lui encaissé par des phyllades presque verticales, on voit en face la gare, dans la carrière du Tertre, un gros filon de granulite, traversant les phyllades et les modifiant au contact.

Le granite formant les deux massifs de Carolles et d'Avranches est traversé, comme les phyllades, par des filons de granulite ou de son équivalent, la pegmatite, qui affleurent en plusieurs points des communes voisines ; toutefois, les filons prennent le caractère de la *pegmatite* dans le granite.

Cette dernière roche (dans laquelle le *feldspath* remplace le *mica* de la granulite) affecte généralement une belle couleur jaune-chamois ; elle fournit les meilleurs moëllons de construction de la contrée. On les a employés pour la construction des nouvelles casernes, sur le roc de Granville ; l'emploi de ces matériaux, durs et imperméables, dispense de tout enduit extérieur. Les nouvelles habitations, entre Carolles et Avranches, sont généralement construites en pegmatite et leur aspect (qui tranche si avantageusement avec les anciennes habitations construites en schistes noirâtres) réjouit la vue au milieu de nos vertes campagnes.

Formation de schistes maclifères. — Les phyllades forment autour du granit une zône plus ou moins métamorphique, où le schiste est abondamment pénétré de mica en forme de mâcles, d'où le nom de schistes maclifères.

(Les points noirs dont elles sont tachetées sont dus à une concentration par la chaleur des particules charbonneuses ou ferrugineuses et peuvent être regardés comme des mâcles à l'état embryonnaire ; ces derniers n'étant autre qu'une cristallisation dont le staurotite de Goray (Finistère) offre l'exemple le plus complet).

Toute la région était formée de granite recouvert en général par les phyllades ; elle a été brisée et partagée en bandes, dirigées

Digitized by Google

Ouest-Est, dans lesquelles le schiste, relevé à la verticale, s'est trouvé en contact avec le granite ramené au jour par des failles, mais depuis longtemps consolidé. Des émissions de substances minérales ont pu venir imprégner les parois de ces fractures et en modifier la nature. Les schistes, en un mot, peuvent être en relation avec les masses granitiques sans pour cela être contemporains. Il y a lieu également de remarquer que cette zône de métamorphisme, au contact du granite et des phyllades, est jalonnée par de nombreux filons de granulite que l'on est certain de rencontrer dans le voisinage des schistes maclifères ; ces derniers pourraient donc être dus aux éruptions granulitiques.

Conglomérats pourprés et schistes rouges. — Au-dessus des phyllades apparaissent des assises de conglomérats rouges ou pourprés, remplis des galets rouges, du quartz gras des phyllades et alternant avec des schistes de même couleur.

Ces conglomérats rouges apparaissent à l'Est de Granville, dans la tranchée de la Huttière (chemin de fer) et en discordance avec les phyllades qu'ils surmontent ; on les retrouve à Villedieu, près de la gare, aussi bien qu'à Coutances et dans le Nord du département.

Ces mêmes conglomérats recouvrent en grande partie le sol de la Bretagne ; on conclut des observations précédentes que le sol de la partie occidentale de la Normandie a pour principaux éléments constitutifs :

1° A la base, les phyllades de Saint-Lo, verticales ;

2° Au-dessus, les conglomérats pourprés, les schistes et grès rouges, presque horizontaux. C'est la conclusion formée par Dufrénoy, en 1835.

Succession des phénomènes. — Plissements et fractures. — Voici, d'après M. Hébert, la succession des phénomènes anciens, déduite de l'étude de notre sol :

« 1° Les phyllades de Saint-Lo (système Cambrien) ont été déposées en couches horizontales : les bancs de poudingue et de grauwacke intercalés le démontrent.

» Une même mer s'étendait du pays de Galles, au Nord, jusqu'à Quimper et Alençon, au sud, ne laissant émergés que quelques îlots formés de granite et de schistes cristallins.

Digitized by Google

» C'était la première mer, non-seulement pour la Normandie, mais pour la terre entière, avec les premières saillies émergées, centres des futurs continents. Cet état de choses a été de très longue durée dans notre pays ; l'épaisseur des dépôts, la transformation sur place des sédiments vaseux, en roche phylladienne dure, antérieurement à tout dérangement, en sont la preuve. A cette époque, la vie animale n'existait pas dans ces eaux, dont la température était probablement trop élevée. (La vie n'apparaît dans l'eau qu'à une température *maximum* de 60°).

» 2° Ces dépôts sont aujourd'hui verticaux ; ils ont été mis dans cette position après avoir acquis leurs caractères actuels et antérieurement à la formation des conglomérats, presque horizontaux, qui en recouvrent les tranches. Ce phénomène a dû se produire par suite d'une contraction de cette partie de l'écorce terrestre, contraction qui a déterminé des plissements, des ruptures et probablement l'immersion de toute la région.

» 3° Les ruptures, dont la direction est en général Est-Ouest, paraissent distinctes des plissements des couches ; ces ruptures auraient suivi les plissements et seraient plus intimement liées aux éruptions granulitiques. Les émissions siliceuses, les filons et quartz, postérieurs aux phyllades, sont antérieurs aux conglomérats pourprés. Les pressions, résultant de ces mouvements du sol, ont été assez énergiques pour redresser les strates à la verticale ou les renverser. Ces plis ont pu être plus ou moins nombreux ; leurs éléments, appliqués les uns contre les autres, sont devenus parallèles et concordants ; les sommets se sont brisés.

» 4° C'est alors que la mer a réoccupé son ancien domaine. Par l'action incessante des vagues sur ce sol déchiqueté, elle a enlevé les saillies, arrachant des morceaux de schistes et des fragments de filons de quartz, dont elle a fait un vaste cordon littoral de galets, plus ou moins cimentés par l'argile graveleuse ou caillouteuse, résultant de la trituration des éléments phylladiens.

» S'il y a entre le terrain cambrien (phyllades) et le silurien inférieur une grande et profonde démarcation, due à des dislocations d'une intensité exceptionnelle, notre sol, pendant tout le reste de la période primaire, ne paraît avoir été affecté que de mouvements généraux d'oscillations qui ont exhaussé ou affaissé telle ou telle partie du sol, sans en changer notablement le relief.

Digitized by Google

» De là des interruptions sédimentaires et l'absence de quelques étages dans certaines régions.

» Au point de vue stratigraphique, toute la série primaire, depuis le silurien le plus inférieur jusqu'à la houille, constitue ici un ensemble bien uni, tandis que le groupe cambrien s'en détache presqu'autant que de la série cristallophidienne. »

En résumé, si l'on excepte la chaîne de grès qui prend naissance à Mortain (en donnant lieu à l'accident stratigraphique le plus remarquable de notre pays), le sol de notre région est constitué par des plateaux granitiques élevés, flanqués de part et d'autre par des couches de schistes micacés ; entre ces plateaux, les schistes non modifiés, plus tendres, forment de grandes dépressions ondulées. Ces terrains très anciens, inférieurs au silurien, très anciennement plissés comme nous l'avons vu, sont recouverts par quelques dépôts tertiaires peu épais, clairsemés, et par une nappe de limon argileux qui paraît, à une époque relativement récente, s'être étendue sur toute la contrée.

Si on descend à l'examen des divers étages sédimentaires, on trouve que des dunes forment un cordon littoral, peu épais, au Nord de l'embouchure de la *Sélune :* elles y recouvrent, aux environs de Genêts, des alluvions modernes ; celles-ci occupent le fond des vallées actuelles.

Des dépôts marins, également récents, s'étendent au sud de la baie du Mont Saint-Michel, entre le *Couesnon* et la *Sélune* ; ils sont exploités en raison de leur richesse en coquillages, comme amendement, pour les terrains généralement argileux de la région et employés sous le nom de *tangue.*

Les alluvions anciennes sont des dépôts de sables et de graviers roulés, d'un caractère fluviatile très net. On les trouve aux environs de Ducey, où ils sont exploités.

Le limon des plateaux se distingue difficilement, dans la région schisteuse, de la terre végétale qu'on peut attribuer à l'altération de schistes tendres. Les vallées présentent, ordinairement, surtout sur un de leurs flancs, des dépôts semblables. Ce limon est exploité pour briques ; il constitue le sol végétal de la région presque tout entière.

En ce qui concerne les phyllades, leur surface affecte une couleur grise, provenant de l'altération de la roche, ce qui donne une argile imperméable très propre à l'établissement des prairies.

Digitized by Google

Enfin, le granit de Vire forme comme l'ossature principale de notre sol, où il occupe une étendue égale à celle des schistes de Saint-Lo.

Granite. — C'est une roche à grain moyen d'un gris bleuâtre (avec mica noir) composé normalement de quartz, de feldspath et de mica.

A la surface et sous le limon, la roche est altérée et donne des arènes exploitées. Plus bas, la roche est tendre et prend une teinte rouillée, mais en profondeur la roche est saine et donne d'excellentes pierres de taille. Les carrières de granite de Saint-Michel-des-Loups ont fourni le beau granite, inaltérable à l'air, qui entre dans la construction des nouvelles casernes de Granville.

(Le granite de Chausey, quoique de même nature, présente l'inconvénient de se rouiller à l'air extérieur ; aussi ne l'emploie-t-on généralement qu'en bordures de trottoirs ou en travaux à la mer).

Le granite des carrières de Coulouvray, à grain fin et homogène, fournit les principaux monuments funéraires de notre pays et de beaucoup d'autres.

Granulite et Pegmatite. — Nous ne dirons qu'un mot de ces deux roches d'éruption, qui apparaissent en nombreux filons ; la première au travers, surtout, des phyllades, et la deuxième, de préférence, dans le granite, dont elle remplit les fissures.

La *granulite* renferme comme éléments : de l'orthose (variété de feldspath), du quartz et du mica blanc, et souvent, comme élément accessoire, de la tourmaline. Dans notre pays, cette granulite ne forme une masse importante qu'à Tombelaine et au Mont Saint-Michel. La composition de ces deux rochers diffère complètement du granite normal (granite de Vire) que nous avons étudié précédemment.

« C'est, dit M. de Lapparent, une sorte de granite à mica blanc, dominant, avec quartz granulitique et feldspath rosé (orthose). »

La roche est peu solide et contient toujours de la tourmaline.

Ce granite grossier, ou plutôt cette granulite, que l'on retrouve à Braffais et aux environs de Saint-Hilaire-du-Harcouët, traverse le granite de Vire et son éruption est, par suite, d'une époque très nettement postérieure aux plateaux granitiques de notre pays.

La *pegmatite*, qui affecte généralement, comme il a été dit pré-

Digitized by Google

cédemment, une couleur jaune-chamois, diffère de la *granulite* par l'absence du mica et ses éléments se réduisent au feldspath et au quartz ordinairement grenu ; elle est quelquefois un peu tourmalinifère. Des filons de quartz blanc, amorphe, se rencontrent en certains points (au Nord de Granville, par exemple) ; ils fournissent d'excellents matériaux d'empierrements.

Un filon de *lydienne* (quartz noir) a été rencontré en creusant la forme de radoub du port de Granville. Citons encore, pour mémoire seulement, les diabases, mélange cristallin de labrador et de pyroxène, formant des filons d'une longueur remarquable à travers les granites et les schistes de Saint-Lo. Les affleurements, ordinairement désagrégés, sont employés, comme amendements, dans la vallée supérieure de la Sélune ; l'âge de ces filons n'est pas bien déterminé.

Terrain silurien des environs de Mortain. — Nous avons dit que l'accident stratigraphique le plus remarquable de notre contrée est celui qui limite le bassin silurien de Mortain.

Toute la chaîne de grès armoricain, qui s'étend de cette ville aux abords de Domfront, est limitée, au Sud, par une faille, le long de laquelle le grès a été véritablement laminé, donnant naissance aux pittoresques rochers de Bourberouge.

C'est une faille, également, qui limite et relève le bassin au Nord ; à l'Ouest, plusieurs cassures en escalier (dirigées du Nord au Sud) dues, non à l'éruption, mais à l'apparition du granite de Mortain, introduisent dans ce district une complication particulière et qui étonne le regard.

Le trait principal de la vallée de Mortain est une faille ou plutôt une série de failles (1) qui ont brusquement interrompu, vers l'Ouest, le massif des quartzites. Tandis que la lèvre, soulevée, de la faille, offre le sommet des quartzites, dans la chaîne de l'Ermitage, à une altitude d'environ 320 m., ces mêmes quartzites, au Neufbourg, ont leur sommet à 190 m. environ, ce qui donne une dénivellation totale d'au moins 130 m.

La chaîne des quartzites de l'Ermitage repose sur les schistes maclifères ; de même le massif, abaissé, repose, à l'Ouest, en

(1) On entend par faille la discordance des couches stratigraphiques amené par l'effondrement de l'un des côtés d'une fissure survenue dans la croûte terrestre.

Digitized by Google

couches peu inclinées sur la grauwacke (schistes modifiés) ; il vient butter, par une faille, dirigée suivant la crête du Neufbourg, contre le granite qui occupe le fond de la vallée de la Cance.

Le quartzite sert de base au minerai de fer, bien caractérisé, lequel supporte lui-même le schiste ardoisier (à trilobites), le tout recouvert d'un manteau argileux à la partie supérieure.

(C'est avec le granite du Neufbourg, solide et rougeâtre, qu'a été bâtie, autrefois, l'église de Mortain ; plus profondément, on retrouve la variété grise, dite granite de Vire).

Il importe de remarquer que le granite du Neufbourg ne pénètre jamais, en filons, dans les quartzites ; il était consolidé depuis longtemps, c'est-à-dire lorsque se sont produits les effondrements de la vallée de Mortain.

En résumé, le bassin silurien de Mortain étant limité au Nord et au Sud par des failles (entre lesquelles il affecte, en gros, l'allure d'un fond de bateau), la complication particulière de la vallée de Mortain tient à l'apparition d'une faille transversale Nord-Sud. Cette faille, en relevant les quartzites de la vallée de l'Ermitage, a précipité la partie Ouest des quartzites dans un effondrement où le granite, déjà solide, est venu au jour.

L'effondrement s'est fait de telle sorte, dit M. Lapparent, que les divers lambeaux de grès, toujours couronnés par le minerai et les schistes, inclinent généralement de l'Ouest à l'Est, un peu au Nord, comme s'ils avaient basculé autour d'un axe situé sur la crête qui passe par les buttes de la Justice et du Pilon.

C'est ainsi que la partie Est de notre pays a acquis cet aspect pittoresque qui en fait comme la Suisse de l'ancien Avranchin.

Granville, le 18 Avril 1887.

H. PIGEON, *Commandant du Génie.*

Digitized by Google

Digitized by Google

EXCURSION

DANS

LA FORÊT DE VILLECARTIER

Par Messieurs Charles Yvon et Le Héricher

Villecunan, en Plaine-Fougères, à la mi-juin 87.

VILLECUNAN

Je suis revenu dans l'aimable maison de Villecunan, où j'ai un des meilleurs amis qu'on puisse avoir. C'est M. Charles Yvon, éprouvé par une longue et invariable intimité qui commença sur les bancs du collége où je fus son maître. Me voilà encore une fois enfoncé dans le bien-être d'une affectueuse hospitalité et enseveli dans la verdure d'une campagne débordante de vie sous les ardeurs de juin, verdure crevée, ça et là, par les bouquets blancs et roses des pommiers. Les blés entrant en épi ondulent en lames d'argent et les trèfles incarnat, tapis de velours pourpre, exhalent des senteurs acides et pénétrantes. Cette campagne plate rachète en couleur ce qu'elle n'a pas en relief. Cette ancienne maison, dont une partie est de 1628, a un petit air seigneurial, surtout avec sa chapelle au campanile arrondi qui ne manque pas de prétentions à l'honneur du dôme. J'y relève cette inscription : « Par M. Jan Ollivier S^r^ de la Lande et honorable femme Julienne Guerche, sa compagne, 1672. » Une croix, un peu plus jeune, porte une inscription grecque que forgea sans doute le docte chapelain du modeste oratoire : *Stauro-philia*, ou l'amour de la croix. Ces inscriptions grecques du dix-septième siècle, dont une à Mortain, sont rares.

Dans cette habitation, moitié ferme, moitié château, j'aime à me mêler dans la cuisine, qui crève de monde, à ces grands Celtes osseux, graves et respectueux, qui parlent un français patoisé, où domine la note en *eu : parleu*, parler, *chanteu*, chanter. Visite

Digitized by Google

à une chaumière où les lits sont des boîtes « *hardi froumillies* » ou très étroites et sur la façade est clouée une javelle fleurie, la « *par-scie*, » la dernière de la moisson. Mais la grande fête est la *par-batte*, la fin du battage ; il y a aussi la *par-ramasse*. Ici il y a bien une coiffe locale, mais seulement pour le dimanche : « à tous les jours, » les femmes se coiffent d'un mouchoir noué sous le menton, d'une *fanchon* ou *fanchonnette*. C'est économique, ce n'est pas joli.

Ce qui n'est pas commun, non plus, et ce qui appartient à l'histoire de l'art, c'est un ancien jardin français des deux derniers siècles. Le domaine de Villecunan possède un de ces jardins avec ses murs de buis, d'ifs et de charmilles, ses obélisques de conifères, ses labyrinthes, ses portes et portiques ouverts dans des murailles de verdures raides, régulières, tirées au cordeau et taillées aux ciseaux.

Je salue mes anciennes connaissances végétales, spécialement les plus remarquables : la berce monumentale, dite pubescente, que j'ai propagée dans l'Avranchin et que j'ai introduite ici ; le beau chêne à écorce lisse, qu'on nomme chêne blanc, ou chêne à fruits sessiles, celui dont le gland est sans queue ; le laurier d'Alexandrie, toujours vert ; la grosse masse du mahaleb, aux branches pleureuses ; un grand frêne, à feuilles très divisées, dont j'ignore le nom ; le févier triacanthe, qu'ils appellent ici épine de Judée et de Jérusalem, mais différente pourtant de l'épine du Christ, plus fortement armée ; sous les *syringas* aux grasses exhalaisons, l'élégant *aucuba* de l'Himalaya, et parmi les végétaux, enfants de nos pays, la brize *maxima*, ici dite *tremblette* et une reine des prés.

A une heure matinale, et sous les ardeurs d'un soleil renaissant, je vais revoir la lande, la lande de bruyères et de fougères, qui explique le nom communal Plaine-Fougères. La note dominante en ce moment dans sa gamme de couleurs, c'est le myosotis palustre des parties immergées. La lande sent bon, elle vente frais, elle chante par le chant des femmes et enfants qui guident dans cette vaine pâture des vaches brindlées ; les vieilles suivent leurs douces et bonnes bêtes bretonnes, la quenouille au côté et filant fusée, comme celles qui rachetèrent Duguesclin ; les enfants tressent des chapeaux de joncs. Un seul arbre sur la vaste lande, un grand peuplier, qui semble le souverain maître de cette plèbe de végétaux. Au fond, un groupe de chaumières, en terre jaune, qui ferait le bonheur d'un paysagiste.

Digitized by Google

FORÊT DE VILLECARTIER

Notre dévoué confrère, M. Charles Yvon, avait convié notre président à une excursion dans cette forêt, à la recherche de l'autel ou hermitage Saint-Mathurin et d'une localité, d'un village qui, selon la tradition, lui aurait donné le nom de Ville-Cartier. Par une des plus chaudes journées de juin (27 degrés), les deux amis partent de Villecunan, emportés par la noire jument *Vermouth*, qui n'a d'autre défaut que d'être un peu peureuse, mais, dit le proverbe, « pas de bonne bête sans ohi. » La chaleur soudaine et à laquelle on n'est pas accoutumé est étouffante, mais nous avons la brise de la voiture et quelquefois l'ombre des haies : nous regardons le paysan breton qui travaille sa terre dure avec sa houe fendue en forme de corne de bouc, qu'il nomme un *boucard;* il fait penser à ce paysan de Michelet, dans le livre du *Peuple :* « A midi, lorsque les rocs se fendent, lorsque le planteur fait reposer son nègre, le nègre volontaire ne se repose pas. » On traverse le village de Villecunan et de Villemeloir, aux noms bien bretons, ville de Conan, ville de Méloir, avec cette caractéristique que les Bretons préfixent ville, alors que les Normands la suffixent : ceux-ci auraient dit Conan-ville et Méloir-ville. Ils se dirigent sur Vieux-Viel, en passant par le terrain dénudé qu'on appelle Lande-Chauve, comme ailleurs on dit Chaumont. Sur cette commune, au village de l'Aunay, nous trouvons le gui sur un poirier, fait rarissime, le troisième que nous ayons rencontré après de longues et minutieuses recherches. C'est que nous espérons rencontrer le recteur, un homme très versé dans les études historiques locales et généalogiques. Cet ecclésiastique, de forte taille, nous reçoit avec une politesse aisée, un air ouvert et des paroles cordiales, et nous introduit dans une bibliothèque qui révèle le savant. M. Le Héricher lui offre un petit livre en signe de confraternité et la connaissance se fait d'autant plus vite que nous nous établissons sur une question avranchine, celle du prêche de Cormeray. M. Ch. Yvon avait transcrit pour ce recteur, M. Paris Jallobert, qui s'occupe surtout du protestantisme en Bretagne et sur ses confins, une note tirée de l'*Avranchin historique :* « Dans un enclos muré, qu'on appelle Liber, était un prêche, démoli, en 1785, par un sieur de la Champagne, lieutenant au

Digitized by Google

bailliage, en vertu d'un ordre du roi. Les matériaux furent adjugés aux Frères de la Charité, de Pontorson. Le prêche était une ancienne maladrerie (ou sur un terrain de maladrerie), mentionné dans le pouillé de 1648 : « la maladrerie de Cormeray, de fondation commune, qui a pour patron l'évêque, rend 35 liv. » (T. II, 192). Cette note pourra s'ajouter à celles que M. Paris a trouvées dans la converture même d'un vieux registre. Par une transition très naturelle, M. Paris accepte d'entrer membre correspondant dans notre société, qui sera honorée d'un nom distingué, surtout signalé par son ouvrage considérable (fort vol. in-4°) : *Journal historique de Vitré*, 1880, et *Supplément*. En avancement d'hoirie, le président offre à M. le recteur le dernier volume de nos Mémoires : il connaît notre *Revue* par les communications que lui en a faites M. Yvon. Partant pour la recherche de l'hermitage, nous apprenons de M. Paris qu'il possède le nom de trois des ermites. Depuis que saint Mathurin ne guérit plus, on ne va plus le voir en pèlerinage. La forêt de Villecartier est en Bazouge-la-Pérouse (litt. la pierreuse). M. Paris n'a pas de formes très anciennes du nom de sa paroisse, Vieux-Viel ; mais une localité voisine projette une vive lumière, car de Vieux-Vic (*vetulus vicus*), il n'y a pas loin à Vieux-Vicel contracté en Vieux-Viel. Or, nous avons la commune le Vicel, dans la Manche, *vicellus*, le petit village.

Du haut de la butte de la Passane, nous découvrons le Mont Saint-Michel et les côtes de Normandie, et bientôt la forêt elle-même, longue ligne de verdure immobile et endormie dans une chaleur torride. La femme d'un garde-forestier nous embouche dans le sentier, *sente* en normand, *rote* en breton, menant à l'hermitage, qui était sous l'invocation de saint Mathurin. Il y reste une statuette en bois du saint dans une niche, relativement moderne. Nous faisons nos ablutions dans la fontaine de l'ermite. Si l'on ne va plus en *viage* ou pèlerinage à saint Mathurin pour les fièvres, sa statue est encore très visitée, comme l'indiquent les arbres voisins insculptés de noms propres : il y en a même qui sont anglais, comme Hill, car on trouve les Anglais partout où il y a des antiquités à voir. Nous interrogeons les habitants de la lisière, cabaretiers, bûcherons, sabotiers, gardes-forestiers, sur l'existence, au sein de la forêt, d'un village spécialement désigné sous le nom de Villecartier ; mais si le souvenir n'en est pas totalement perdu, les vestiges matériels ont complètement disparu. Or, les choses chan-

Digitized by Google

gent, mais les noms restent, et si la famille du Cartier est éteinte, son nom paraît dans celui de la forêt. (V. de M. Paris la p. 8 de la *Seigneurie du Chatellier*). Alors nous entrons dans les routes ombreuses de la forêt, dite ici des *brisées*, sous cette impression de terreur qu'inspirent les grands bois ; dans ceux-ci pas d'herborisation possible : l'ombre compacte y étouffe la végétation ; en de rares clairières le soleil déverse des flaques de lumière.

M. Yvon nous désigne les broussailles sous un nom local issu du latin *fagus*, celui de *faguine*, qui jette une vive lumière sur l'étymologie encore obscure du français *fagot*. Très frappante la grande clairière ou carrefour qu'on appelle la *Croisée-de-Dol*, étoile de routes à huit rayons. Un plus grand spectacle encore nous était réservé, celui de l'étang de la forêt. C'est un lac triangulaire étalant sa nappe étincelante entre des collines dont les arbres trempent leur chevelure dans ses eaux. Sur les bords et dans la corne du lac se trouvent la grande glycerie, la *spectabilis*, des nappes de potamots et des îlots de nénufars, qu'on nomme ici des *volets*, un synonyme de volants d'eau. Les bords sont garnis de blocs de granit épars qui semblent dire : tu n'iras pas plus loin.

Après un goûter sur la rive du lac, franchissant une plaine brûlante, nous nous réfugions dans un taillis où nous foulons le coton des saules, un nom qu'ici l'on fait régulièrement du féminin, d'après le latin *salix* : le petit gars, notre guide, articule très bien « une saule » pour désigner un seul individu. Si les deux chercheurs d'antiquités avaient perdu leurs pas et leur temps à la recherche de prétendus restes à Mont-Oger, ils devaient être récompensés dans ce taillis : leur petit guide les a conduits « *au grand m'na.* » Ce nom générique de manoir, de château, de forteresse, n'indiquait pas ici une habitation : Qu'était-ce donc? Une enceinte ronde, aux fossés très profonds, enfin un retranchement, pouvant contenir un corps militaire ; mais nous inclinons plutôt vers l'idée du camp de refuge gaulois ; mais le Châtellier, de l'autre côté de la forêt, affirme par son nom une origine romaine et il se trouvait sur la ligne de la voie romaine de Saint-Pair à Rennes. Des fouilles faites dans ce refuge, en vue de trésors enfouis, n'ont pas donné de résultats. Nous avions fait une belle trouvaille, un camp inédit, croyons-nous. C'est parfaitement le campement décrit par César, parlant des *oppida* des Gaulois : « Ces *oppida*, dit-il, consistent en une portion de forêt dont une levée de terre garnie de palissades et

Digitized by Google

précédé d'un fossé qui en interdit l'accès. C'est un lieu de refuge contre les incursions de l'ennemi : — *Oppidum Britanni vocant cum silvas impeditas vallo atque fossa munierunt, quò incursionis hostium vitandæ causa convenire consuerunt.* » (De bello Gallico VI, 21). Nous jetons un regard sur le château à tourelles de Trans, nous passons près d'une lande où était le gibet seigneurial, la lande ou village dit des *Potences*, et nous terminons notre excursion en saluant, de la côte de Trans, un des plus vastes horizons qu'on puisse voir, vaporeux lointains, où se détachent le Mont Saint-Michel, Avranches et Granville.

Digitized by Google

Excursion aux Perriers, près Nogent-le-Rotrou

C'est une grande et belle villa, à notre confrère M. V. Blondel, non loin de cette rivière d'Huisnes, qui rappelle le nom d'une commune de l'Avranchin, et de Condé au nom celtique, au sens de confluent. Beau pays sauvage de bruyères et de pins aux émanations balsamiques. Les fossés flambent des longues lignes de feux des ajoncs, et des plaques de genêts y allument des foyers dans les clairières. Peu d'orchidées, sauf la *laxiflora* et une très mignonne qui reste à déterminer. On trouve, chemin de Nogent, le *glycyphyllos* ou réglisse. Aussi commune ici qu'elle est rare dans l'Avranchin, la *primevère officinale*. En fait de bruyères, ces côteaux sablonneux, pleins de silex, n'en ont qu'une, le *callune commun*.

Un jardinier nous décrit une plante des prairies des bords de l'Huisnes ; il l'appelle la *chénarde*, un nom que Brébisson n'a pas mis dans sa *Flore de Normandie* : il est vrai que nous sommes ici dans une mince bande du Perche, ajoutée au département de l'Orne. Cette *chenarde* ne serait-elle pas la *lathrée* ou clandestine ?

La flore y est monotone, sans doute ; mais les dominantes en ce mois de juin sont la *scille penchée* et la *saxifrage granulée*. Une merveille végétale, la seconde que nous ayons vue, après avoir bien cherché pourtant, c'est le *gui* sur un poirier. L'autre, on le sait, c'est un individu sur un poirier de *Belle de Bruxelles*, dans le parc de notre Secrétaire, M. de Chabannes, dans le domaine de Changeons.

Nogent, avec son nom très commun pour des localités mouillées, est une vieille ville, qui a gardé des maisons du Moyen-Age ou de la Renaissance ; mais aussi un imposant témoin de ces temps bâtisseurs dont les masses écrasent l'âge contemporain : c'est sa forteresse sur une hauteur qui domine la ville. Deux parties s'y distinguent aisément : un donjon ruiné sur une base romane et un avant-corps flanqué de deux grosses tours, comme du XIV^e^ siècle, avec des créneaux et des machicoulis remarquables par leurs têtes

Digitized by Google

fleuronnées, et du centre s'élance un pavillon du XVI[e] siècle. Propriété privée d'un homme qui en interdit l'entrée, cette forteresse mériterait d'être nationale et classée comme monument historique.

Cette jolie villa des Perriers est dans la commune de Saint-Pierre-la-Bruyère. L'église dresse sa flèche d'ardoise, fine comme une aiguille, au flanc d'un côteau couronné d'une pignada ou pinède. Cette ecclésiole semble d'abord insignifiante, mais à l'examen elle vous montre, dans son côté du nord, trois fenestrelles romanes dans un mur remarquable : il est fait d'un blocage, très large-jointé, noyé dans le ciment. Dans le cimetière, nous saluons avec une pensée émue la tombe d'un de nos confrères, M. le professeur Esnoult, originaire de Barenton. Une localité voisine porte un de ces noms qui annonce une pierre dressée ou menhir : c'est Saint-Jean-Pierre-Fixte, une manière d'écrire ce suffixe *fitte* et *fiche* annexé à beaucoup de noms de lieu. Le langage que j'entends ici n'a rien de bien original : nous y remarquons *bordage*, une petite ferme. Cependant, il paraît que ce pays du Perche a son patois, puisqu'en 1861 ont paru deux ouvrages qui l'attestent : *Curiosités percheronnes et beauceronnes*, suivis d'un *Glossaire percheron*, Paris, in-8°, par Wallerange, et *Rimes inédites en patois percheron*, publiées par Genty, avec traduction française à la suite, in-12, et ce titre suppose qu'on avait, avant 1861, publié des rimes percheronnes.

P. S. — Voilà que le jardinier de la maison, de retour des prairies, me remet une plante bien différente de ce que j'avais pu croire d'après sa description : c'est une forte *liliacée*, qui n'est plus qu'en fruit. « Etes-vous botaniste, monsieur? » disait quelqu'un en wagon, entre Chartres et Rambouillet, à un jeune homme, très élégant, dont la casquette à trois galons annonçait un élève d'une haute école. « Monsieur, j'ai subi des leçons de botanique, mais il ne m'en reste rien. » Le ton n'indiquait ni l'humilité, ni la modestie. Le monde est plein de gens qui sont orgueilleux d'être ignorants. C'est aristocratique, c'est bien porté. La formule, c'est « je n'en sais pas un traître mot. »

Digitized by Google

CHOSES D'ESPAGNE ET SPÉCIALEMENT DU PAYS BASQUE

Mon cher Monsieur Le Héricher,

Excusez-moi si, aujourd'hui, je vous écris en anglais que vous comprenez si bien, au lieu de vous donner la peine de corriger mes méprises, en m'adressant à vous dans la langue de Vaugelas ou de Renan. J'ai lu avec un intérêt tout à fait inattendu votre dernier numéro. Permettez-moi de faire remarquer que la lettre *O* dans « *aronolles* » est une faute d'impression pour *E*. Dans le dialecte de Valence, le mot apparaît comme « *arandella,* » et dans le bable asturien, comme « *andarina.* » En Italien, comme vous le savez, c'est « *rundinella ;* » le latin « *hirundo* » s'y est, à la vérité, introduit considérablement. Dans le Castillan, c'est « *solondrina.* » En Portugais, si ma mémoire ne me trompe pas, c'est « *sondrina.* » Je ne sais pas ce que c'est en roman ou dans le romanche de la Suisse orientale, ou en wallon, ou dans le dialecte sarde, ou dans le français du milieu, c'est-à-dire à Beauvais ; or, dans le gallicien, c'est *andwuna* ; en provençal, c'est « *roundinello,* » à moins que ma mémoire ne me fasse défaut. Permettez-moi aussi de vous signaler que dans votre précédent numéro le nom de William de Sens est donné comme « *Guillelmus,* » comme je l'ai écrit sur le morceau de papier que je vous ai donné, pour le mieux de ma mémoire, comme il est réellement appelé sur la tuile à l'extérieur de l'abside, à Caen, où il a besoin d'une petite arcade ou de pierre saillante pour le protéger contre la moisissure ou le contact des passants. Il y pourrait être facilement pourvu avec un cadre en verre, sous la forme de WILHELMUS, ce qui est aussi l'épellation du nom de cet homme, grand et bon, William de Wikeham, sur sa belle tombe dans la cathédrale de Winchester, ce que je ne me suis pas jamais fatigué d'examiner dans mes jours d'école, au collége qu'il fonda, « *propè Winton.* » — Sur le portail de cette cathédrale, sans avoir été touchées par les protestants fanatiques,

Digitized by Google

par les vers, le temps et les intempéries, se dressent encore les statues de Notre-Dame, qui furent mises sous sa surintendance dans le quatorzième siècle.

Les Basques disent que les Romains tirèrent leur nom de l'Espagne, *Hispania*, du mot basque qui signifie « *lèvres*, » c'est-à-dire « *Ezpana*, » parce que l'Espagne est la lèvre de l'Europe, ou la Méditerranée. Il me revient que *Hibernia*, le vieux mot latin pour *Irlande*, peut être le premier cousin ou le même que *Iberia*, un autre mot latin pour Espagne, que *Aizkibel* affirme venir du mot basque *ifar*, ou *par*, qui signifie *nord*. Probalement, les îles britanniques furent jadis peuplées par les Basques et le *ire* de cette terre de colère. La verte Erin, qui est toujours *Erring*, que je n'ai jamais visitée, peut bien être une relique de leur langage. Peut-être le « *eu* » de *euskara*, qui signifie « basque, » en basque n'est qu'une contraction du même mot. Il n'est pas impossible que *Europa* lui-même soit un mot basque signifiant abondance de pluie, titre qui peut être vraisemblablement donné à notre continent par leur race venant d'Afrique ou d'Asie.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que la langue basque a le vieux mot gothique, germanique et anglais « *land* » dans le sens exact de « *terre*, » de « *terra*. » Les Basques l'ont-ils emprunté aux Goths ou les Goths aux Basques, ou tous deux l'ont-ils tiré d'une source commune antérieure ?

Comme c'est bien vraisemblable, on ne doit pas oublier que le nombre total des livres imprimés en basque est très petit et que ce sont principalement des livres religieux, le plus vieux livre, en poésie, étant celui de Dechepare, imprimé à Bordeaux en 1545, et, en prose, le « *Juerceo Guero*, » par Azular, curé de Sara, dans le département des Basses-Pyrénées, imprimé à Bayonne en 1642. C'est un traité sur la folie de retarder le repentir, et il est d'après M. W.-J. van Eys dans ses « *Outlines of Basque Grammar*, » London, 1883, Trübner et C°, « le plus digne d'être lu peut-être entre tous les livres basques. »

Le dialecte guipozcoan, qui est considéré comme le plus pur, est extrêmement agréable à l'oreille. Particulièrement, quant à la langue du sermon, les Basques ont une musique spéciale à eux qui a de grands charmes. Ils ont aussi une architecture spéciale d'église qui est un spécimen des plus beaux styles que je connaisse, une combinaison des colonnes majestueuses des anciens

Digitized by Google

temples grecs avec les voûtes de l'église gothique chrétienne du moyen-âge.

La splendide cathédrale de Léon est dans un état à faire pleurer les amis de l'art gothique. Il a été nécessaire de la mettre aux mains des restaurateurs et, en ce moment, elle n'a ni toitures, ni verrières dans plusieurs de ses fenêtres. La vieille pierre est devenue tellement pourrie que l'ensemble du monument a dû être restauré. Je dois reconnaître que l'œuvre nouvelle marche vers une reproduction satisfaisante, presque le *fac-simile* de l'ancienne. Mais combien aimable devait être cette sculpture couleur d'ivoire avec les nuances presque dorées dans lesquelles le temps avait fondu ses vénérables pierres. Bien des gens regardent cette église comme la plus belle des cathédrales espagnoles. La *romanesque* église de Saint-Isidro, dans la même ville, contient beaucoup de précieux restes : le corps de S. Isidro, archevêque de Séville, et le coffre d'argent dans lequel il fut apporté là, au onzième siècle, le corps de S. Martin, qui fut chanoine de cette riche église collégiale dans le treizième, et un manuscrit « contemporain » de ses œuvres, probablement écrit de sa propre main, une splendide bible latine (neuvième siècle) bien illustrée, une crypte du onzième avec des fresques bien conservées sur la voûte et les murs, et une collection de sarcophages de marbre blanc, contenant les squelettes de plusieurs rois et reines du royaume de Léon. Les inscriptions sont lisibles sur ceux de Dona Sancha, du roi Ozono II et de l'infante Dona Garcia, dont j'ai tenu le jeune crâne dans ma main. Léon est un trésor pour l'antiquaire. Dans le collége de Saint-Marcos, qui a une des plus belles façades dans le style de la Renaissance qui soit au monde, il y a une collection de vieilles tombes romaines païennes, ou des premiers chrétiens, avec des inscriptions et d'autres antiquités trouvées dans le voisinage et une belle grande croix d'or, suspendue, pleine de joyaux, offerts en l'honneur de S. Jacques, par « *Ramiris rex* » (930-940).

Cela vaut la peine de faire toute la route d'Avranches à Léon, uniquement pour voir ce splendide spécimen de l'œuvre d'orfévrerie et de joaillerie du moyen-âge. La cathédrale d'Oviedo aussi a la vieille croix d'or de S. Pelage, et une autre aussi en or à peu près de la même date, et datant du huitième ou du neuvième siècle ; une grande châsse recouverte de cuivre et ornementée de sujets sculpturaux et d'inscriptions latines. A Léon, j'ai remarqué

Digitized by Google

un livre qui y a été récemment publié, et si j'avais eu assez d'argent, je l'aurais acheté pour la Société d'archéologie d'Avranches : « *Siglas y abreviaturas latinas con su significado por orden alfabético que se usan en los documentos pontificos, por D. Ramon Alvarez de la Brana.* Léon, imp. de Raphael Garzo e hijos calle de la Plesaria 1884 (4 f.) J'ai dit à Andrez Martinez, le libraire d'ici, de vous envoyer son catalogue de livres en langage galicien et un spécimen de la Revue sur des sujets galiciens, qu'il publie mensuellement. J'espère que votre Société le favorisera d'une commande ; j'espère, M. Le Héricher, que vous garderez mes lettres, afin que si, dans l'avenir, j'arrivais à désirer d'y jeter un coup d'œil rétrospectif, je puisse le faire. Ma pauvreté m'entrave, me tourmente de mille manières et me fait gaspiller les meilleures années de ma vie. Je désire être activement, utilement et rémunérativement engagé à votre Société. Lorsque j'étais à Avranches, je payai mon abonnement à la *Revue celtique* pour cette année à M. Vieweg, son éditeur à Paris, et j'ai son reçu. Mais je n'ai jamais reçu un seul numéro, quoique je lui aie écrit peu de temps avant que j'eusse quitté Angers ; alors il me répondit que le premier numéro paraîtrait dans environ une quinzaine. D'autres personnes m'ont dit là que la *Revue* était morte. Je voudrais ravoir mes 22 fr., si je ne peux pas recevoir la publication pour laquelle je les ai payés. J'ai écrit, il y a quelques semaines, à M. Vieweg, pour une explication, mais je n'ai pas reçu de réponse ; pouvez-vous m'aider à me faire rembourser ou à me faire envoyer les numéros de la *Revue celtique* pour cette année. J'ai laissé à la poste d'Angers des instructions pour m'envoyer tout ce qui pourrait arriver dans cette ville pour moi. Faites-moi savoir s'il est absolument nécessaire d'écrire sur un seul côté du papier, lorsque je vous envoie ce qui peut vous paraître digne d'être imprimé.

Tout à vous, avec tous les bons souhaits.

EDWARD SPENCER DODGSON.

30. Aug. 1887, La Coruna.

P. S. de M. Dodgson en français : « En comparaison de la France, l'Espagne est un pays barbare. »

Digitized by Google

VICTOR HUGO DANS SA VIE PRIVÉE

A HAUTEVILLE-HOUSE, A GUERNESEY

Etude par M. Arsène Garnier, de Cuves, lue dans la Séance du 10 Novembre 1887.

Monsieur le Président,

Empêché jusqu'à ce jour par des occupations de tout genre, je viens bien tardivement, il est vrai, répondre à votre gracieuse invitation. Vous m'avez demandé des souvenirs sur Hauteville-House et son illustre propriétaire que la mort enlevait au monde savant et pensant le 22 mai 1885.

Hélas ! c'est en jetant ces souvenirs sur cette feuille que je sens avec quelle insouciance on laisse trop souvent dépérir en soi la mémoire des faits et des impressions dont la vie s'efforce de nous enrichir.

Vous parler ainsi, n'est-ce pas vous faire un déplorable aveu ! Comme vous le savez, une bonne partie de mon existence, depuis le jour où je m'échappai plus ou moins furtivement de dessous votre égide tutélaire, s'est écoulé dans l'île des fleurs, dans l'île des saints. J'ai nommé Guernesey.

Là, les hasards de l'exil jetèrent également à cette époque le plus grand poète de la France, du monde entier, peut-être. Là aussi, ma bonne étoile veut que je le rencontre, que je le connaisse, que même je devienne fréquemment son hôte. Hé ! sans ostentation, pourquoi ne le dirais-je pas à des confrères, quand vous-même le savez, vénérable Président, elle me fait aussi son ami.

Or, maintenant que la destinée nous a rendus : lui, dans la tombe des immortels, moi à mon village, voici que, *grâce à vous*, je me trouve très embarrassé pour parler convenablement de sa vie privée à votre Société savante. Oh ! si j'eusse alors soupçonné

Digitized by Google

toute l'importance et la haute signification des détails dans la vie d'un grand homme, j'aurais agi bien différemment. Mais pouvais-je prévoir l'honorable demande que vous me fîtes il y a des mois? Non, assurément! Aussi dois-je implorer votre bienveillante indulgence en vous avouant que n'ayant presque rien noté, ni écrit des paroles et des actes de cet homme illustre, je me suis vu dans la nécessité de faire appel à des amis, qui, comme moi, ont eu la bonne fortune de l'approcher; ainsi leur mémoire, suppléant aux défaillances et aux incertitudes de la mienne, m'a permis, en réunissant leurs souvenirs aux miens, d'être plus complet.

Tels seront les éléments de cette petite étude, sur la vie privée de Victor Hugo et de son chez lui à Guernesey.

Personne aujourd'hui n'ignore par quel concours d'évènements politiques Victor Hugo, membre de l'Académie française, pair de France, représentant du peuple en 1851, etc., etc., fut compris dans la proscription qui, cette année-là, chassa de leur patrie plus d'un millier de citoyens.

On sait également que le plus grand d'entre eux vint, avec sa famille, chercher un refuge à Jersey, où il habita, jusqu'en 1855, une maison connue sous le nom de Marine-Terrace; mais ce que tous ne savent pas, c'est la raison pour laquelle les proscrits français dûrent bientôt quitter Jersey, et ce qui força le Poète à se réfugier dans l'île Sœur.

En l'année 1853, Charles et François-Victor, ses deux fils, fondèrent à Saint-Hélier une feuille politique et littéraire, intitulée l'*Homme*. Cette feuille, ou plutôt ce journal, qui parut le 30 novembre de la même année, fut rédigée par les fondateurs, auxquels s'adjoignirent quelques compagnons d'exil lettrés et connus dans la presse française. (Permettez-moi de faire remarquer que je possède toute la collection de ce curieux journal, qui s'éteignit à Londres, le 23 août 1856, et de déclarer, en toute impartialité, que cette publication contient des articles vraiment remarquables). Malheureusement, l'un des rédacteurs, ce fut, je crois, Ribeyrolles, mort depuis en Amérique, ayant appris que la reine d'Angleterre venait de conférer au maréchal Canrobert la dignité de chevalier de l'ordre du Bain, vit dans ce fait la matière d'un article malicieux et frondeur. Il ne se refusa pas la joie de l'écrire et ne craignit point d'imprimer que, malgré sa réserve bien connue, *la reine Victoria avait mis Canrobert au Bain*. Cette plaisanterie, plus gauloise que

Digitized by Google

méchante, révolutionna Jersey : c'est-à-dire que le mot de Ribeyrolles fut accueilli d'abord avec stupeur, puis avec colère. Des meetings indignés furent organisés sur tous les points de l'île ; on y déclara que la reine avait été outragée, on y adjura les *Etats*, c'est-à-dire le Parlement local, d'intervenir et de sévir. On écrivit en Angleterre pour protester en masse contre l'insulte et l'insulteur. Peu s'en fallut que la milice et la garnison ne prissent les armes. Bref, l'émotion fut à son comble, et, de cette tempête dans un verre d'eau, il résulta que tous les proscrits, sans exception, dûrent, par ordonnance des *Etats*, quitter le territoire jersiais dans les quarante-huit heures. Ce coup d'Etat de Jersey eut lieu du 24 octobre au 2 novembre 1855.

Ce fut alors que le grand proscrit vint s'établir à Guernesey. Les premiers jours, sa famille logea, tant bien que mal, dans quelque hôtel de Saint-Pierre-Port. Peu de temps après, le poète acheta Hauteville-House, grande et spacieuse maison, d'aspect sévère, qui devait être son asile habituel pendant quinze ans. Les premiers aménagements terminés, chacun des siens se mit au travail. C'est à Hauteville-House que la noble compagne du grand homme écrivit *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*. C'est là que Charles, son fils aîné, composa *La Chaise de Paille* et *Une Famille tragique*, que François-Victor fit sa belle traduction de *Shakespeare*, c'est de là enfin que sont datés *Les Misérables*, *William Shakespeare*, *Les Travailleurs de la Mer*, *L'Homme qui rit* et ce *Théâtre en liberté* qui ne parut qu'après la mort du maître.

Peut-être serait-il bon, avant d'entrer dans la maison du poète, de faire remarquer une erreur assez répandue sur le continent : c'est celle qui consiste à faire de Guernesey un lieu solitaire, une sorte d'écueil sur lequel s'élève une seule maison, celle de Victor Hugo. Cela tient au prestige du poète ! Quelques années seulement après son entrée en exil, l'éloignement l'avait encore grandi dans la pensée des peuples. La légende commençait déjà pour lui, et l'imagination le voyait volontiers tel que l'artiste représente les grands hommes, dramatisant, poétisant à son insu les circonstances de leur vie et jusqu'aux paysages où il nous les montre ; tel est le privilége suprême du génie d'entrer ainsi vivant dans l'immortalité !...

A dire vrai, Guernesey, sans être très étendu, ne compte pas moins de 35,000 habitants, peuplant deux villes et leurs alentours

Digitized by Google

qui présentent l'aspect le plus varié : falaises et rochers escarpés, vallons verdoyants, landes et bruyères, nature sauvage et nature riante... tout s'y rencontre. Ce charmant petit coin de terre, dont on peut faire le tour en un jour, renferme plus de beautés que certains pays célèbres. De même, sans dépeindre ces deux villes, Saint-Pierre-Port et Saint-Sampson, je dois dire que c'est sur le territoire de la première capitale de l'île qu'est située, sur le sommet d'une splendide colline à pente rapide, Hauteville-House. De dessus sa vaste plate-forme, on jouit d'une vue magnifique sur les îles normandes : Serk, Herm et Jéthou à l'est ; par des temps clairs, on aperçoit distinctement Jersey au sud, et au nord Aurigny. Puis, par une atmosphère exceptionnelle, au nord est-est, les côtes de France, si chères à l'exilé... Abrégeons cette topographie et pénétrons religieusement dans cette féerique et poétique demeure et saluons le poète des poètes.

Cette Mansion, extérieurement d'aspect austère, est, sur la rue Hauteville, précédée d'une petite cour dallée et assombrie par deux *quercus ilex* et un *laurus tinus* dont les feuilles, toujours vertes, l'ombragent continuellement. Un large perron conduit à une grande porte cintrée, peinte en vert foncé ; au-dessus de cette porte, en lettres peu apparentes, éclairées par ces vieux carreaux bosselés qui leur donnent une teinte étrange, on lit : Hauteville-House. Ouvrir cette porte, c'est feuilleter le plus magnifique et le plus artistique des poèmes qu'un homme de goût ait pu rêver. Quand on est entré, pour la première fois, dans le vestibule de cette maison enchanteresse, dont la demi-obscurité rappelle la teinte des eaux-fortes, on se trouve soudainement impressionné et frappé de la magnificence des bas-reliefs dorés et peints, qui représentent des sujets tirés de *Notre-Dame-de-Paris*, et où ça et là ces inscriptions sont gravées : *Aime et crois, mange, marche et prie ;* et encore cette parole que la bouche du poète disait si bien : *AVE !...*

De là, en longeant ce vestibule, décoré des deux côtés et même au plafond supérieur des plus beaux morceaux, pour ne pas dire chefs-d'œuvre de céramique, on arrive, en traversant un petit coin de jardin, pavé avec du granit du pays, dans un salon, appelé le salon de *Tapisserie.* C'était là que tout visiteur admis à voir le maître était introduit en attendant son arrivée. J'y entrai, accompagné de notre ami commun, M. Hennet de Kesler, le dernier et le plus dévoué des compagnons d'exil du grand proscrit. Admirateur

Digitized by Google

passionné de cet homme géant, comme souvent il l'appelait, comme lui, il avait refusé le bénéfice de l'amnistie impériale et il était resté à Guernesey où il habitait à proximité de Hauteville-House.

M. Hennet de Kesler, gentilhomme de naissance et de manières, était, en outre, homme d'un grand esprit et très bon littérateur, et, sans être considéré poète, il faisait fort souvent de très bons vers et de charmants impromptus. Entre mille, j'en citerai un, écrit sur le feuillet d'un beau DV BARTAS de MDLXXXVIII, qu'il avait offert à quelqu'un que je connais :

Puisqu'il te faut encore, ô braillard artistique,
Des vers sur ce bouquin, prends ça, c'est un distique !

Du reste, Victor Hugo l'a trouvé digne de ce nom, puisqu'il a pu inscrire, à la première page d'un de ses ouvrages qu'il lui offrait, cette dédicace :

« *Au poète, mon voisin. Au proscrit, mon frère, à Kesler.* » *V. H.*

Ce fut donc dans ce salon de tapisserie que mon introduction auprès du grand homme eut lieu. Cette pièce, comme presque toutes celles de la maison, mérite une description spéciale Elle est encore aujourd'hui telle qu'elle était il y a vingt et quelques années. De magnifiques tapisseries en recouvrent les murs, le plafond et jusqu'au parquet. L'une, entre autres, flamande et de haute lice, tient toute la muraille de droite ; elle est admirablement conservée et représente un paysage à vaste perspective, où chevauchent un cavalier et une dame, suivis d'un piqueur sonnant de la trompe. Les plans se dégradent jusqu'à l'horizon en une série de petits villages et de collines aux tons gris infiniment variés et délicats, sous un ciel vaste et lumineux. Sur deux pans de muraille, qui encadrent l'une des portes, deux autres tapisseries Louis XV, on pourrait dire deux Boucher, représentent des bergères en bel ajustement, nonchalamment étendues sous de grands arbres aux branches desquels de longues guirlandes de fleurs s'enroulent et tombent jusqu'à terre.

La merveille de ce salon, c'est la cheminée, qui, dès l'entrée, s'impose aux regards du visiteur. Cette cheminée, de faïence bleue, aux arabesques capricieuses, est encadrée d'une immense boiserie sculptée qui tient toute la longueur de la pièce et fait face à la tapisserie principale. On dirait un grand meuble flamand, imposant déjà par son aspect monumental, un meuble colossal avec chapitaux, entablements, corniches et colonnes dans le style de la Renaissance. Par une fantaisie du Maître, un miroir convexe en

Digitized by Google

cristal est enchâssé dans le fronton au-dessus du foyer et semble concentrer toute la lumière de la pièce assombrie par les tentures et la couleur foncée du vieux chêne. Sur deux tablettes symétriques, un peu plus haut qu'à mi-corps, reposent deux figures en bois sculpté : l'une, celle de gauche, représente l'*Apôtre saint Paul*, appuyé d'une main sur le pommeau d'un glaive et de l'autre tenant un livre. Le socle porte cette inscription : *In libro* (dans le livre.) L'autre statue représente un moine, *saint François d'Assise*, la tête levée et les mains prêtes à se joindre, avec ces mots : *Ad cœlum* (vers le ciel.) Sur deux volutes, on peut lire ces noms vénérés du poète : Ici, *Job*, *Isaïe*, *Homère*, *Eschyle*, *Lucrèce*, *Dante*, *Shakespeare ;* là, *Christ*, *Moïse*, *Socrate*, *Colomb*, *Luther*, *Molière*, *Washington*. Les boiseries, artistement fouillées, règnent du parquet au plafond, où leurs dernières ciselures vont se perdre dans une autre belle tapisserie aux tons calmes. Je m'arrête : voici venir le maître ; il entre, et me présentant ses deux mains, il me souhaite la bienvenue. Mon émotion fut grande, quoique je ne lui fusse pas absolument un inconnu, puisque, par l'entremise de M. de Kesler, nous avions fait récemment un échange de livres. Il s'agissait du *Dictionnaire de du Cange*, en quatre volumes, folio, que désirait ardemment Victor Hugo, et de la *Légende des Siècles* qu'il m'offrait en échange.

Après m'avoir remercié de lui avoir été agréable, il me questionna avec bienveillance sur ma bibliothèque, dont il avait tant entendu parler, et fit à ce propos l'éloge des livres et des autographes d'estime et de reconnaissance qu'un public hospitalier et même étranger m'avait courtoisement offerts, ajoutant que lui, Hugo, serait heureux et honoré de posséder une telle bibliothèque et unique en son genre... Cela fut dit avec une éloquence dont je ne puis donner une idée, quoique cette éloquence fût simple et cordiale. Cela seul pourrait donner un démenti formel à ceux qui ont prétendu que Victor Hugo apportait aux entretiens familiers une solennité gênante. Tout au contraire, on arrivait plus ou moins impressionné chez lui, et dès qu'on avait causé quelques minutes avec le maître du logis, on était agréablement étonné de se sentir rassuré et pleinement à l'aise : c'est que, s'il avait en lui la majesté du génie, il avait aussi le génie de la bonté et de la simplicité ; je dirai même, d'après des milliers de visiteurs que j'ai connus, que telle était l'impression dominante, entre toutes, qu'on emportait d'une visite au maître. Du reste, cette bonté, cette candeur se manifestaient dans

Digitized by Google

son accueil, dans son attitude, dans ses moindres paroles et jusque dans le son de sa voix, voix à la fois sonore et douce, pleine d'inflexions courtoises et de cadences où le poète chantait encore...

Victor Hugo avait à cette époque 60 ans, et il les portait avec une telle verdeur qu'un physionomiste habile ne lui aurait pas donné cet âge. La barbe, presque toute blanche, qui encadrait son visage, donnait à sa physionomie un air de grandeur caractéristique. Elle en faisait ressortir la noblesse et la profondeur. Les cheveux aussi étaient blancs ; seule, par un capricieux effet de la nature, sa moustache était restée noire. Sa mise était toujours des plus simples ; en voyant ses vêtements, on sentait combien peu l'extérieur lui importait ; néanmoins, en dépit de cette simplicité, personne ne m'a jamais donné comme lui l'idée nette et réelle d'un grand seigneur.

Au moment où cette première entrevue touchait à sa fin, nous vîmes entrer la belle-sœur du poète, M^me^ Chenay, qui, depuis la mort de sa sœur, M^me^ Victor Hugo, avait pris en main les rênes du gouvernement domestique à Hauteville-House. Pleinement investie de la confiance du maître, non seulement M^me^ Chenay administrait sa maison, mais encore elle avait la direction pratique des œuvres de charité que faisait son beau-frère et dont je parlerai plus à loisir. En attendant, qu'il me soit permis de rendre ici un hommage sincère à la meilleure des femmes... à celle qui fut pendant quinze années la providence des pauvres de Guernesey et dont la bonté, le dévouement et l'intelligente activité ne se ralentirent jamais dans l'accomplissement de sa tâche.

Notre entretien fini, le maître me présenta à sa belle-sœur qui, avec la meilleure grâce du monde, m'invita à visiter la maison. Comme on peut le croire, j'acceptai avec empressement. Nous commençâmes par la salle à manger, que je décrirai pour laisser le portrait dans son cadre, lorsqu'il sera question du premier déjeuner que j'eus l'honneur de faire à la table du maître. De là, nous montâmes au premier étage par un escalier sur la cage et la rampe duquel se drapent de magnifiques tapisseries que l'on rencontre à chaque pas dans Hauteville-House, et nous entrâmes dans le *Salon Rouge*. Ce salon rouge est un véritable enchantement. Je n'allai pas jusqu'aux exclamations, mais elles expirèrent sur mes lèvres et il me fallut quelques secondes pour revenir de l'éblouissement que me causaient ces richesses accumulées... Des tentures

Digitized by Google

de damas rouge y encadrent de leur couleur éclatante des tapisseries provenant, dit-on, de la chambre à coucher de la reine Christine, à Fontainebleau. Elles laissent, au dire des connaisseurs, derrière elles tout ce que les musées et les expositions peuvent offrir de beau en ce genre ; elles sont uniques, paraît-il. Des oiseaux d'or voltigent sur un arbre qui étend de tous côtés son feuillage cramoisi, végétation fantastique éclose au pays du rêve ; la soie, l'or, le velours, les perles s'entremêlent et suffiraient pour en faire un trésor, si le travail et le dessin n'étaient cent fois supérieurs à la matière ; deux de ces chefs-d'œuvre sont placés sur les murs, deux sur le plafond.

La cheminée est remarquable par les ornements qui l'entourent : quatre torchères, deux de chaque côté, en bois doré, et provenant du palais des *Doges de Venise*, s'élancent sous la forme de jeunes nègres, à la fois délicats et athlétiques, tenant élevés dans leurs mains des lampadaires ; une draperie attachée sur l'épaule les recouvre à moitié ; le torse, les jambes et les bras sont nus ; la traversée de la mer les a un peu brunis, mais leur a, par cela même, donné un reflet qui les rend plus beaux encore. Un baldaquin en soie bariolée de fleurs et d'oiseaux s'étend au-dessus ; une glace montant jusqu'au plafond les reflète magnifiquement. De chaque côté, entre les torchères et la muraille, sont placées deux statuettes fantastiques rappelant le genre chinois : elles ont été trouvées à Guernesey ; enfin sur la cheminée est incrustée une ceinture hongroise d'or et de fines pierreries, donnée à Victor Hugo par un général de cette nation, que je crois être le comte Tillikett.

L'ameublement de ce salon est complété par des tables en marqueterie d'ivoire, par des vases de Chine, du Japon, de Delft et autres, par un ravissant écran Louis XV brodé par Mme de Pompadour, un superbe brasero et mille autres objets dont la richesse et la rareté feraient pâmer d'aise un véritable amateur archéologue.

Le *Salon Bleu* est à la suite du Salon Rouge, la décoration en est splendide, mais perd un peu à être vue après celle du précédent, qui, comme on a pu l'entrevoir, est vraiment digne des contes de fées. Un meuble fort curieux y est exposé, et je tiens d'autant plus à en parler que le souvenir du cœur charitable de Mme Victor Hugo y est attaché.

Oui ! Mme Victor Hugo était charitable !... C'était l'ange compa-

Digitized by Google

tissant de Guernesey. En la perdant, les pauvres du pays eussent perdu une bienfaitrice inépuisable, les enfants malheureux une véritable mère, si sa sœur, Mme Chenay, ne se fût vouée après elle à les secourir. Mme Victor Hugo avait établi dans l'île un bazar, c'est-à-dire un local où se trouvaient réunies mille curiosités qu'on vendait au profit des indigents. L'œuvre réussissait à merveille, quand, hélas ! la mort, dans cette occasion, plus aveugle encore que sourde, vint l'interrompre et ferma cette maison, au point de vue charitable, si ingénieusement établie...

Victor Hugo, dont la douleur aimait à s'entourer des souvenirs de celle qui n'était plus, pour lui, qu'un ange aux cieux, racheta un objet qui, comme tant d'autres, aurait atteint un prix fabuleux.

Cet objet, dont chaque angle tronqué supporte un encrier, a l'apparence d'une petite table carrée. Au premier abord, rien que de très simple ; on se demande seulement la raison de cet assemblage plus ou moins bizarre. Mais dès qu'on ouvre successivement les quatre petits tiroirs pratiqués dans l'épaisseur de la table, on acquiert la preuve que ces objets ont leur valeur comme souvenirs précieux. En effet, au fond de chacun de ces tiroirs, protégé par un verre, on trouve un autographe signé d'un nom illustre, attestant l'authenticité de l'encrier. Le premier est de Victor Hugo : « Je n'ai point choisi cet encrier, écrit-il, le hazard l'a mis sous ma main, et je m'en suis servi pendant plusieurs mois ; mais puisqu'on me le demande pour une bonne œuvre, je le donne volontiers. » — Le second est d'Alexandre Dumas père : « Je certifie que ceci est l'encrier avec lequel j'ai écrit mes 15 ou 20 derniers volumes. » Paris, 10 avril 1860. — Le troisième est de Lamartine et porte ces simples mots qui forment un alexandrin : « Offert par Lamartine au Maître de la plume. » — Quant au dernier, c'est une lettre de George Sand : « Je le trouve si laid, dit-elle, en parlant de son encrier, que j'y joins un petit briquet de poche, guère plus beau, mais qui me sert habituellement. » Effectivement, le briquet est fixé à côté de l'encrier sur la tablette. Comme on le voit, cette table aux quatre encriers est encore une de ces curiosités qu'on ne saurait trouver ailleurs.

A l'extrémité du Salon Bleu se trouve un petit boudoir d'une simplicité remarquable, où allait quelquefois se reposer sur un divan madame la vicomtesse Hugo.

Digitized by Google

De ce boudoir, par une ouverture pratiquée dans la muraille, et dont la porte a été artistement décorée par la main du poète, on peut entrer dans une pièce vitrée servant quelquefois l'été de salle à manger. Cette pièce, à proprement parler, n'est qu'une espèce de serre en saillie sur la façade de la maison donnant sur le jardin. De ce côté, un escalier latéral où grimpent des lierres superbes y donne aussi accès. L'ameublement est de bon goût, mais nullement recherché. Des vignes de choix, aux feuilles de dimensions anormales, y sont habilement distribuées, et ces feuilles, avec celles des lierres qui l'entourent, l'ombragent agréablement toute l'année. Les raisins que ces vignes produisent sont magnifiques et d'un goût exquis. Des grappes peuvent s'y conserver à leurs sarments d'une année à l'autre, sans perdre de leur saveur apparente, entre autres l'Alep, le muscat d'Alexandrie et le chasselas doré.

Ce qui, surtout, fait l'ornement et le charme de cette salle d'été, ce sont de superbes arbustes et des plantes aux fleurs multicolores et odorantes qui l'embaument en toutes saisons. Sans les décrire, j'en nommerai quelques-uns que de préférence le poète aimait : c'étaient : l'Héliotrope, l'Eglantier, la Fritillaire, le Géranium, la Germandrée, le Houx et l'Immortelle.

Des fenêtres, quand elles sont ouvertes, on voit la mer à perte de vue, la ville proprement dite avec son beau port et ses bateaux coquets, et bien loin à l'horizon, par les temps exceptionnellement clairs, une ligne blanchâtre à peine visible, semblable à l'écume des vagues, légère comme le brouillard du matin, mais qui dut peser d'un poids bien lourd sur le cœur de l'exilé ; c'est, comme je l'ai dit plus haut, la côte de France.

Au second étage, nous allâmes voir une autre merveille moins éclatante, mais d'une beauté plus sévère : la *Galerie de Chêne*. Elle était ordinairement fermée, mais Victor Hugo avait eu la gracieuseté de la faire ouvrir en mon intention.

La galerie de chêne est une chambre à coucher d'honneur ; les hôtes y étaient rares, comme chacun peut le penser. Je me rappelle, que, lors du voyage de Garibaldi en Angleterre, le lit majestueux que contient cette chambre fut orné à son intention des plus beaux bouquets que l'Ile des Fleurs pût fournir. Elle est éclairée par six fenêtres, et divisée en deux parties par deux colonnes, à côté desquelles sont placées deux stalles de chêne blond féeriquement ciselées : ce sont celles, dit-on, qui étaient destinées à

Digitized by Google

Mesdames de France, lorqu'elles assistaient aux offices dans la cathédrale de Chartres.

Dans la partie antérieure de la galerie se trouve la cheminée ; comme dans tous les autres appartements, elle est admirable, et montre bien quelle place le poète a voulu donner au foyer dans sa maison. Décrire cette cheminée me semble impossible ; c'est pour moi du moins l'indescriptible, l'inénarrable de Virgile : cariatides couronnées de fleurs et de fruits, arabesques fantastiques et délicates, tout s'y mêle, s'y entrelace dans un inextricable dédale. Pour faire comprendre cette sculpture-dentelle, il faudrait la faire voir, renoncer à écrire pour dessiner, mieux encore, pourquoi ne lâcherais-je pas le mot, la photographier, car le crayon se perdrait dans ce fouillis et n'arriverait point à en rendre les détails assez charmants, assez fins.

Dans cette partie, on y remarque une vieille curiosité du moyen-âge : c'est une table très massive en vieux chêne, devant laquelle sont rangés trois énormes fauteuils de la même époque. Sur celui du milieu on lit en lettres dorées « PATER, » sur celui de droite « MATER, » sur celui de gauche « FILIUS » et au-dessous « AMATUS AMAT. »

Dans l'autre partie se dresse le lit fameux que j'ai indiqué ; c'est un de ces lits gigantesques comme le moyen-âge seul en a possédé, et dont l'exiguité des appartements modernes ne permet guère l'usage : quatre colonnes en supportent le riche baldaquin ; au-dessous du chevet on aperçoit une très jolie petite tête en ivoire, représentant, vue d'un côté, la vie, de l'autre, la mort, avec cette inscription : NOX, MORS, LUX (nuit, mort, lumière).

Entre les deux colonnes qui partagent la galerie s'élance un candélabre en chêne supportant quarante bougies. Ce candélabre est doublement l'œuvre du poète, il l'a dessiné et en a sculpté le couronnement. C'est une gerbe de fleurs étincelantes de lumière.

Le plafond est recouvert d'une tapisserie soyeuse et claire parsemée de petits miroirs qui produisent l'effet le plus bizarre et le plus inattendu.

Il m'est impossible encore de décrire ou seulement d'énumérer les merveilles de chêne sculpté que renferme cette galerie. Un volume entier y suffirait à peine. Ce ne sont partout que tables aux pieds contournés, siéges majestueux, stalles, bahuts, coffres, coffrets et crédences, tous enrichis de dessins magnifiques et d'in-

Digitized by Google

crustations de métal et des mouchetures de nacre les plus originales. Quant à sortir de la galerie de chêne sans s'y arrêter, il ne faut pas y songer. On se dirige du côté de la porte, il n'y a plus de porte ; il y a un chef-d'œuvre étincelant. Deux colonnes torses, du style le plus svelte, supportent un fronton fouillé de dessins capricieux et qui s'avance comme un dais au-dessus des deux battants. Ceux-ci sont éblouissants de figures en relief et peintes sur fond doré, représentant des saints revêtus de robes éclatantes. Lorsque le soleil émaille cette porte de ses rayons, les dorures et les saints deviennent en quelque sorte transparents, s'animent d'un reflet diaphane, si bien que l'on croirait voir le brillant vitrail d'une cathédrale illuminée.

Sur le linteau de la porte, se lit cette maxime : *surge, perge* (lève-toi, avance).

Telles sont décrites, d'une plume incolore, quelques-unes des splendeurs que renferme Hauteville-House.

Les appartements occupés par les hôtes du logis étaient d'une extrême simplicité, voire même celui de M^me^ la vicomtesse, dans lequel aussi, par faveur, il me fut donné d'entrer ce jour-là. Depuis son départ, on n'y avait rien changé et on en avait religieusement respecté la disposition, tout y était sévère et modeste ; aussi s'y trouvait-on à l'aise ; il était habité par la mort, et cependant tout y respirait la vie ; ses meubles, ses tentures semblaient attendre celle qu'ils ne reverraient plus. Là, pas d'éblouissement ni d'extase ; mais un doux parfum d'intérieur paisible qui soulageait le cœur et l'esprit encore émus de la vue de tant de magnificences !...

Craignant que le prolongement de cette première entrevue n'outrepassât les bornes d'une convenance officielle, je remerciai très respectueusement mon infatigable cicerone de tant de gracieuseté à mon égard, et je sortis enthousiasmé, enchanté, ébloui de tant de merveilles...

Nous toucherons maintenant un peu à la vie privée du grand travailleur de la pensée et de ses travaux littéraires à Guernesey, et nous dirons bien vite qu'elle était des plus simples et des plus régulières. Du reste, on l'aura pressenti, lorsque j'ai nommé les œuvres qui furent composées dans si peu d'années à Hauteville-House, et sans parler de celles restées en portefeuille lors de son départ de Guernesey pour Paris, en 1870. Car les facultés de pro-

Digitized by Google

duction, même les plus exceptionnelles, s'accommodent mal d'une existence où l'imprévu entre pour une trop forte part.

La vie du maître était donc remplie par le travail. Au fur et à mesure que les manuscrits s'achevaient, deux dames qui remplissaient en ceci les fonctions de secrétaires, copiaient, avec tout le soin possible, les pages de l'écrivain et les relisaient ensemble sur le texte. L'une des copies ainsi obtenues servait à l'impression; l'autre restait pour le bon plaisir du maître.

Victor Hugo, en toute saison, se levait à cinq heures et demie du matin, élevait son âme à Dieu, prenait invariablement *deux œufs crus* et *une tasse de café noir froid*, puis se mettait au travail devant un haut et large pupître, *se tenant toujours debout* pour écrire ses manuscrits dans son *Look-out*, large belvédère vitré, où la lumière afflue de toutes parts, construit sur le sommet d'Hauteville-House et entouré d'une superbe galerie. Qu'on ne croie pas que le choix de ce cabinet de travail fût arbitraire. « *Pour que l'esprit soit lucide*, disait le maître, *il faut que l'œil baigne dans la lumière.* » Une fois à l'œuvre, défense rigoureuse était faite de le déranger; sa porte était interdite même à ses meilleurs amis. Pour faire voir combien sa défense était formelle, je dirai que j'en connais un, qui, argumentant un jour sur cette réclusion d'apparence arbitraire, osa avancer cette demande : « Maître, si moi-même, que vous comblez de tant de faveurs, je me présentais à la porte de votre cabinet d'étude, que feriez-vous? — Je vous avoue que je serais embarrassé ; mais je crois que je ne vous ouvrirais pas. Du reste, connaissant la délicatesse de vos sentiments et de votre générosité à mon égard, j'espère, mon bon..., que vous ne me mettriez point dans cette gênante alternative ! » Ceci fait voir combien il voulait être seul dans l'intimité de ses pensées. Aussi personne ne le dérangeait avant le déjeûner, c'est-à-dire avant une heure du soir.

C'était alors qu'il descendait au frugal déjeuner de famille, où l'attendaient presque tous les jours quelques intimes, voire même de hauts personnages de pays lointains qui venaient offrir leurs hommages à l'illustre exilé. Le temps du déjeuner, qui durait une heure, était à peu près le seul dont il pouvait disposer pour les entretenir, tellement formidable était la tâche qu'il s'était imposée, qu'on pourrait dire, je crois, sans être taxé d'exagération, que ce grand travailleur avait rivé à son existence le boulet du travail avec une énergie et une ardeur incroyables.

Digitized by Google

Le menu de ce déjeuner consistait presqu'invariablement en côtelettes de mouton mal cuites, accompagnées d'une purée de légumes et d'une bouteille de vin de Bordeaux pour chacun des convives. Pourtant, un jour il se départit de cette habitude. Le fit-il dans un but philanthropique? Je ne sais. Il arrivait de France. A sa table se trouvait un convive lui faisant vis-à-vis : « Vous ne buvez pas, mon bon, lui dit-il, remarquant que sa bouteille avait été à peine touchée. Passez-la moi donc ! » Quelques instants après, à la gaîté générale, il ne fut plus possible de douter que dame bouteille ne fût intégralement vide de ce bon produit de la Gironde. Notons que c'était un principe d'hygiène chez ce républicain démocrate, de manger la viande presque crue, œufs crus et café noir froid. Le déjeuner couru, Victor Hugo donnait affectueusement la main à chacun de ses convives, quittait la salle à manger, et quand il ne faisait pas les cent pas dans le jardin, il remontait chez lui faire le dépouillement de sa volumineuse correspondance et répondait scrupuleusement à toute lettre nécessitant une réponse.

Son obligeance et sa courtoisie en cette matière sont restées légendaires, et c'est encore là un des traits qui caractérisaient sa bonté. Après sa correspondance achevée, venait la lecture de ses journaux. S'il lui restait du temps avant le dîner, il sortait, soit à pied, soit en voiture; cette promenade le réconfortait, disait-il, et lui donnait de l'appétit, ce dont je crois il n'avait guère besoin, car, entre nous, à son dîner, c'était un beau *boustifailleur*. Quoi qu'il en soit, toujours est-il que le dîner le trouvait dispos et ragaillardi; il s'y livrait généralement à la gaîté, tout heureux d'intéresser et même d'amuser les personnes qu'il avait à sa table. Il parlait volontiers de sa vie passée, de ses amis politiques, racontait des anecdoctes académiques et littéraires — et malgré des manières toutes patriarchales qui faisaient reconnaître le maître de la maison dans toute son exquise urbanité, il était le plus aimable et le plus distingué des amphitryons. Très beau parleur, très enjoué même à l'occasion, il aimait, quand il doctrinait, à se réserver le droit universel de la conversation, et cela sans l'empêcher, l'œil sur ses convives, à prévoir leurs plus simples désirs et à leur faire les honneurs de sa table avec le plus grâcieux empressement; en un mot, qui n'a pas déjeuné, surtout dîné avec le grand poète, ne sait combien était charmante et attrayante son hospitalité.

Dans la discussion, Victor Hugo respectait profondément l'opi-

Digitized by Google

nion de son contradicteur, tout en appuyant la sienne d'arguments consciencieux qui étaient le fruit de ses études et de ses observations les plus intimes. Rien n'était plus curieux que de le voir essayer une conversation à son idée, et rien en même temps n'était plus instructif et plus séduisant. Quand il récitait de ses vers, ce qui arrivait du reste assez rarement, sa voix, ordinairement douce et suave, prenait un accent imposant et grandiose, son front s'illuminait, son œil rayonnait, sa physionomie devenait flamboyante de génie, on eût dit un prophète dans le feu de l'inspiration.

Ici se présente à ma mémoire une anecdote dont je puis garantir l'authenticité. L'auteur de la *Légende des Siècles*, ayant terminé *William Shakespeare*, voulut bien se donner congé : ainsi, l'après-midi de ce jour-là, accompagné de sa famille et de quelques amis privilégiés, il partit à la recherche d'un site favorable pour les repaître de cette admirable pièce de la *Légende* : Le *Mariage de Roland*, qu'il avait promis. On s'arrêta dans un vallon ombragé et sur le penchant duquel paissaient paisiblement sept vaches. Après s'être plus ou moins confortablement installés, le poète commença la lecture. A peine sa voix vibrante s'était fait entendre, voilà qu'une d'entre elles, quittant le pâturage, accourt en bondissant ; et, allongeant sa tête au-dessus des auditeurs assis en cercle, parut écouter, immobile, avec la plus vive attention. Le poète s'interrompit, l'animal regagna paisiblement ses compagnes. De nouveau la voix retentit, la même vache revint et manifesta le même plaisir et la même attention. Bref, chaque fois que la lecture cessait, elle partait, chaque fois qu'elle reprenait, elle revenait. Quel effet mystérieux pouvait produire sur cette bête la voix majestueuse de Victor Hugo ? je n'essayerai pas de l'expliquer, mais je livre ce fait à ceux qui refusent orgueilleusement l'intelligence aux animaux et ne daignent leur accorder que l'instinct. Que viendrait faire, je le demande humblement, l'instinct dans cette affaire, de même que dans des milliers de cas plus ou moins analogues ?

Voici une autre anecdote qui fera voir combien Victor Hugo savait respecter l'opinion de son contradicteur. Un jour, M. Hennet de Kesler, commensal de Hauteville-House, et que nous connaissons déjà, donna une pointe plus ou moins aiguë à l'auteur des *Misérables*. Cette pointe, comme nous allons le voir, fut respectueusement reçue.

Quelque temps après l'apparition des *Misérables*, M. de Kesler

Digitized by Google

s'avisa de demander au maître laquelle il préférait des deux héroïnes de son roman, *Cosette* ou *Eponine*.

Victor Hugo n'hésita pas : *Cosette*, déclara-t-il, et il exposa les raisons de cette préférence. Or, en dépit de l'éloquence du maître, M. de Kesler restait songeur, et il parut à l'auteur que son ami était d'opinion différente. Bien plus, il acquit bientôt la certitude que celui-ci cherchait à soulever Hauteville-House et se livrait, sous le manteau, à une propagande effrénée en faveur d'Eponine. M. de Kesler s'occupait activement de réhabiliter la pauvre fille qui meurt comme un chien fidèle pour avoir voulu partager les périls de celui qu'elle aime en secret.

Les choses en vinrent au point que Hauteville fut nettement partagé en deux camps : les *Cosettistes*, avec l'auteur à leur tête, et les *Eponinistes* fanatisés par M. de Kesler.

Dès lors, on commença à escarmoucher de part et d'autre, et peu à peu la table familiale devint un petit champ de bataille... Le souci de la vérité nous contraint de dire que les Eponinistes gagnaient du terrain, le chef des dissidents semblait triompher, lorsqu'un soir, au fort de la discussion, le maître, reprenant sa thèse avec vigueur, expliqua longuement et définitivement ses raisons. Il sut si bien plaider sa cause et mettre en lumière la grâce et la pureté de Cosette que l'émotion gagna toute la table et que les Eponinistes allaient visiblement se rallier; mais M. de Kesler, d'ailleurs aussi touché que les autres, ne voulut point en avoir le démenti ; il interrompit résolument Victor Hugo et lui cria : « Tenez, maître, vous ne comprenez rien à ce livre-là !!! » Pour toute réponse, l'auteur des *Misérables* « s'INCLINA. »

Lorsque le dîner avait pris fin, la soirée, généralement, se terminait le plus innocemment du monde par une partie de *Nain Jaune*, à laquelle famille et convives prenaient part. On s'y disputait consciencieusement et amiablement quelques menues pièces de monnaie. Ce jeu était particulièrement aimé du maître ; gagnait-il, il était le plus heureux des joueurs, puisque rien, disait-il joyeusement, ne lui causait plus de plaisir que de verser son gain, quelque minime qu'il fût, dans le tronc de la salle de jeu, appelé le trésor des pauvres. Toutefois, quand le révérend A.-M. Boon m'accompagnait chez le maître, c'était à lui qu'était offert, pour les enfants pauvres de sa congrégation, le gain de la soirée, accompagné presque toujours de ces paroles du poète : « Qui donne aux

Digitized by Google

pauvres prête à Dieu. » Oui ! pour les malheureux, quelle que fût leur opinion politique ou religieuse, il était, plus qu'on ne peut le dire, généreux, doux et bon. Pour les enfants pauvres surtout, il était ce que le meilleur des pères peut être pour ses propres enfants. A dix heures sonnantes, tout le monde se levait ; le maître remerciait et souhaitait à chacun « *The good night*, » la bonne nuit...

Telle fut, à part les omissions de mémoire, l'existence quotidienne de Victor Hugo jusqu'en 1866. A cette époque, François-Victor quitta Guernesey et partit pour Bruxelles avec sa mère ; ils y retrouvèrent Charles Hugo, avec qui ils s'installèrent dans une maison de la place des Barricades, celle-là même qui fut si lâchement assaillie, en 1871, par la populace bruxelloise. A partir de cette année 1866, Victor Hugo alla tous les ans passer quelques semaines en Belgique. Il prenait la famille avec lui et l'emmenait faire de petits voyages en Luxembourg, en Hollande, sur les bords de la Moselle. Il va sans dire qu'on ne franchissait jamais la frontière de France. Un jour, pendant une excursion en voiture, Charles Hugo s'écria que le cocher, ayant fait un détour, les avait fait passer un instant sur le territoire français. Victor Hugo parut tout à coup si violemment contrarié que son fils s'empressa de le rassurer et déclara qu'il avait seulement voulu plaisanter, ce qui était exact. Mais le coup avait porté, et le père, qui n'entendait pas raillerie sur les choses de l'exil, engagea sévèrement son fils à ne pas recommencer.

Dirai-je que c'est au cours de ces voyages que Victor Hugo enrichisssait Hauteville-House de toutes les merveilles qu'elle renferme. Grand connaisseur en matière d'art et de bibelots de toute sorte, il achetait tapisseries, tableaux, meubles rares et curieux, porcelaines antiques, et, au fur et à mesure qu'il en trouvait à son goût, il les faisait expédier directement sur Guernesey. Après la mort de M^me^ Victor Hugo, les voyages en Belgique devinrent moins réguliers.

Lorsque François-Victor quitta Guernesey, en 1866, comme je viens de le dire, il venait d'être atteint par un malheur irréparable. Une jeune fille, une des perles de l'île des fleurs, la belle Emilie de Putron, à laquelle il était tendrement attaché et qu'il devait prochainement épouser, venait de succomber à une maladie de poitrine. Toute la famille assista aux funérailles. Lorsqu'on fut arrivé au cimetière, Victor Hugo sortit de la foule et prononça sur

Digitized by Google

la tombe les paroles suivantes, gravées aujourd'hui sur son tombeau en lettres d'or :

« Emilie de Putron était le doux orgueil d'une respectable et patriarcale famille. Ses amis et ses proches avaient pour enchantement sa grâce et pour fête son sourire. Elle était comme une fleur épanouie dans la maison. Depuis le berceau, toutes les tendresses l'environnaient. Elle avait grandi heureuse et recevant du bonheur elle en donnait : aimée, elle aimait.

» Emilie de Putron est allée chercher là-haut la félicité suprême, complément des existences innocentes. Elle s'en est allée, jeunesse, vers l'éternité, beauté vers l'idéal, espérance vers la certitude, amour vers l'infini, perle vers l'océan, esprit vers DIEU, va, âme ! »

Je crois avoir dit plus haut, du moins c'était mon intention, qu'en son temps je donnerais plus de détails sur les œuvres de bienfaisance dont le foyer était Hauteville-House. La plus importante était celle, je crois, des Enfants-Pauvres, dont les ennemis de Victor Hugo ont contesté la réalité. Quant à moi, je n'ai qu'un mot à dire : *J'ai vu !* Et afin d'éloigner à l'avance tout soupçon, afin de n'être pas accusé de partialité, je vais laisser la parole à la presse anglaise, qui fut presque toujours hostile à notre grand poète et ne lui ménagea ni les propos malveillants, ni même la noire calomnie. L'article que je vais citer est fidèlement traduit de la *Fortnightly Review*, *Revue de quinzaine*, qui paraît à Londres. Il a été écrit en 1870 par le lieutenant Olivier, de l'artillerie royale. C'est le récit d'un témoin oculaire, et je garantis l'exactitude absolue du tableau :

Les Enfants PAUVRES de Victor Hugo.

Tous les lundis, le passant peut voir, un peu avant midi, une bande de petits enfants, réunis au bas de la grille de bois peinte en vert qui, à Guernesey, sépare Hauteville-House de la rue. Si l'étranger demande à n'importe quel habitant quels sont ces enfants, il lui sera répondu : « *Ce sont les enfants de Victor Hugo.* »

C'est le lundi 10 janvier 1870 que, descendant la colline pavée de Hauteville, nous remarquons ce groupe. A mesure que nous approchons, les petits disparaissent un à un par la porte latérale de Hauteville-House. Nous avions souvent entendu parler des *enfants* de M. Hugo, mais ne les ayant jamais vus à leur petite fête

Digitized by Google

hebdomadaire, l'idée nous vient de satisfaire notre curiosité et de voir comment est réglé ce repas intéressant, sinon fashionable. Nous n'entrons pourtant pas tout de suite; nous remontons et redescendons la rue, afin de laisser le petit peuple se mettre à table, avant de faire notre apparition, et, quelques minutes après, nous nous présentons à la porte d'entrée bien connue.

Nous frappons; la porte nous est ouverte par Mariette. Elle reconnaît les figures et nous fait immédiatement descendre dans les régions de la cuisine, d'où montent de fort appétissantes odeurs et des sons joyeux, tapage dans les assiettes et voix d'enfants.

Quoique un peu au-dessous du niveau de la rue, la cuisine de Hauteville-House est bien éclairée et représente un hospitalier intérieur à l'ancienne mode, composé de deux pièces visiblement réunies en une seule. L'arrière, qui donne sur le jardin, est la cuisine actuelle, où flambe un feu brillant dans les fourneaux bien tenus, où toutes sortes de choses bouillent, mijotent, cuisent à l'étuvée quand nous entrons. Marie, cette reine des cuisinières bretonnes, quitte de l'œil ses mystérieuses occupations culinaires pour nous souhaiter la bienvenue dans ses domaines, où elle exerce l'autorité suprême, et nous dirige sur le devant de la cuisine, où, assis autour d'une longue table de chêne et composant un pittoresque motif d'étude, sont les *enfants de Victor Hugo*.

La table, avec les enfants autour, est loin de remplir le devant de la cuisine, qui est une salle régulière, avec dressoirs, tablettes, etc., garnie des accessoires ordinaires de l'économie domestique et percée de deux fenêtres aux profondes embrasures entre lesquelles pend une énorme bassinoire de cuivre poli. Assurément l'ascète maître de la maison n'en réclame jamais le voluptueux usage. Je soupçonne plutôt qu'elle sert au confort de Marie. Au-dessus de la table, suspendu au plafond par de longs crampons, est un grand ratelier en bois, commun à toutes les cuisines de Guernesey; on y met à l'écart des assiettes, des plats et de petites provisions hors de portée pour le chat. Il en tombe des chapelets d'oignons et des touffes d'herbes sèches, le tout pris au jardin, car Marie est une ménagère économe.

A notre entrée, les enfants se lèvent, mais ils se remettent vite à table pour finir leur soupe, qui se trouve être une soupe *grasse*. D'autres fois, on leur donne du boulllon pour varier, mais, nous dit Marie, jamais de soupe *maigre*. Sur la table sont deux salières

Digitized by Google

et plusieurs assiettes pleines de larges tranches de pain fraîchement coupé à la miche, dont les enfants se servent *ad libitum*. Tous ont une assiette, un couteau à lame d'acier, une fourchette et une cuillère de métal, avec de petites chopes de verre devant eux, et les petits convives paraissent s'en servir avec une aisance parfaite, du moins ceux d'entre eux qui peuvent user du couteau et de la fourchette, car quelques-uns des plus jeunes sont obligés de se faire couper leur viande par une bonne dont la fonction toute spéciale est de veiller à ces petits.

Nous pouvons maintenant examiner de près et tout à loisir ces « chers petits pauvres » qui représentent à Guernesey Gavroche le Parisien, Navet et Eponine, moins précoces toutefois et moins portés au mal, mais beaucoup plus lourds d'esprit. Il se trouve qu'ils ne sont que dix-sept aujourd'hui ; les trois qui complètent la vingtaine ordinaire, pour laquelle on fait les provisions, sont absents pour cause de maladie ou toute autre. Il est à craindre que ce soit pour celle-là, car la fièvre scarlatine sévit dans le voisinage. Ils paraissent tous assez heureux, nullement gênés par notre intrusion, semblent plutôt prendre plaisir à se faire voir et répondent aux questions qu'on leur fait sans hésitation, sans timidité (la timidité n'étant pas le défaut guernesiais). Les filles prédominent dans le nombre, et, selon toute apparence, l'échelle des âges descend de onze ans jusqu'au-dessous de trois ans, l'âge le plus petit. Mme Chênay nous apprend que, dès qu'ils sont assez grands et forts pour gagner leur vie, ils cessent de participer aux effets de cette charité. Ils ne sont plus admis au dîner, leur place étant vite prise sur sa liste par ceux des autres qui attendent cette sorte de vacance. C'est Mme Chênay qui, maintenant, remplace sa sœur (feu Mme Hugo) et se consacre à l'organisation et à la direction des nombreux actes de charité de son beau-frère, lequel n'a pas le loisir d'y veiller par lui-même en raison de ses travaux littéraires.

Du reste, Victor Hugo n'admet pas que ce dîner soit œuvre charitable : « *Ceci, dit-il, n'est pas de l'aumône, c'est de la fraternité.* »

Presque toutes les après-midi, l'on peut voir l'infatigable Mme Chênay allant visiter les pauvres dans les bouges les plus sales et les plus reculés de Saint-Pierre-Port, et spécialement dans les quartiers où se parquent les Irlandais catholiques romains. Toutefois, Victor Hugo ne permet pas le moindre esprit de secte ; toute recommandation de nom ou de qualité n'existe pas

Digitized by Google

pour lui ; la pauvreté est le seul passeport pour sa sympathie. Aujourd'hui le plus grand nombre des enfants, sinon tous, parlent anglais. Ils dînent un lundi sur deux, et les autres lundis c'est la moitié parlant français qui prend part au repas. Mais, quels qu'ils soient, « *tous confondus, catholiques, protestants, Anglais, Français, Irlandais, sans distinction de religion ni de nation*, dit Victor Hugo, *je les invite à la joie et au rire, et je leur dis : Soyez libres !* » Je ne saurais affirmer qu'aucun d'entre eux m'ait paru famélique (Dieu merci, je n'ai jamais rien vu de pareil à Guernesey), mais tous avaient l'air d'enfants pour qui un dîner réellement bon et servi à discrétion est un bienfait et même une immense volupté. Quoi qu'il en soit, Marie s'occupe activement à découper *du bœuf à la mode*, qu'elle passe à la ronde, servant une tranche à chaque convive avec portion de légumes, carottes, navets, etc., et de la sauce. Mariette la suit avec des pommes de terre bouillies, et bœuf, pain, légumes, disparaissent en un laps de temps étonnamment court. Marie retourne à ses fourneaux, elle revient avec de nouveau bœuf chaud et fumant, et de nouveau les assiettes se remplissent de viande et de pommes de terre exhalant leur buée. Il n'est point permis aux enfants de gaspiller quoi que ce soit. La jeune bonne passe tout son temps à couper leur viande, etc., aux plus petits. Bientôt les petites chopes entrent en faveur : Mariette les remplit d'une bière saine et légère ; après quoi l'on se remet à l'attaque des viandes, apportées toutes chaudes du feu même au fur et à mesure que les circonstances l'exigent. Les enfants ne sont pas rationnés, mais plutôt, j'en ai peur, encouragés à s'étouffer.

Dès qu'ils ont tous achevé, Marie apporte une bouteille de vin de Bordeaux : elle en distribue un verre par tête, un demi-verre peut-être aux plus petits, et les enfants font claquer leurs lèvres après l'avoir dégusté. Le silence étant alors prescrit, ils répètent, après Marie, de courtes et simples grâces, suivant le désir de Victor Hugo. « *Ils ouvrent et terminent le repas par un remerciement à Dieu, simple et en dehors de toutes les formules religieuses qui engageraient la conscience.* »

Pour finir, Marie descend une corbeille et donne à chaque enfant un petit pain frais à emporter chez lui. Puis vient une *gribouillette* de casquettes, de bonnets, de chapeaux, etc., après laquelle les enfants, mis en belle humeur, s'en vont avec grand tapage, beaucoup d'entre eux pour ne plus goûter à la viande jusqu'à ce

Digitized by Google

que revienne leur tour de dîner à Hauteville-House. Nous prenons congé de Marie, et quand nous nous retrouvons en plein air, nous entendons résonner dans la rue les rires joyeux et les cris des *enfants de Victor Hugo.*

De tous les actes de charité, celui qui consiste à donner un bon dîner est probablement aussi celui qui rapporte le plus de plaisir et le moins de mal au donateur. Peut-être un peu de sentiment se mêle-t-il à l'œuvre des enfants pauvres de M. Victor Hugo ; mais, du moins, ce sentiment n'est-il point faux, puisqu'il cherche à s'associer activement à la forme la plus pratique de la bienfaisance.

Tous les ans, à l'époque de Noël, les quarante enfants pauvres avaient leur fête à Hauteville-House. Ce jour-là, les portes étaient grandes ouvertes à quiconque voulait entrer dans la demeure du poète, et je laisse à penser si l'affluence était nombreuse. Vers midi, les enfants étaient réunis dans la salle à manger, devant la grande table familiale, couverte pour la circonstance d'une profusion de sandwichs, de gâteaux de toute forme et de toute couleur, de fruits exotiques, de bonbons variés, le tout accompagné de vins de France et d'Espagne. Tout d'abord, on faisait aux petits une ample distribution de ces friandises.

Puis tout le monde, Victor Hugo en tête, pour montrer le chemin à ses hôtes, petits et grands, passait dans une grande pièce voisine où se trouvaient étalés sur des tables tout un magasin de vêtements, de chapeaux, de bas, de bonnets, de souliers, et chacun des enfants en recevait sa bonne part. Après quoi, les portes du salon de tapisserie s'ouvraient à deux battants et deux gigantesques, deux magnifiques arbres de Noël, aux branches desquels étaient suspendus des jouets de toute sorte, poupées splendides avec leurs trousseaux, jeux de patience, livres moraux pour l'enfance et bien autre chose, apparaissaient aux yeux éblouis des enfants, le tout éclairé par une quantité de bougies multicolores.

Lorsque toute cette agitation était calmée, Victor Hugo prenait la parole et prononçait une courte allocution, généralement écoutée dans un silence religieux. Ces petits discours annuels sont maintenant perdus pour les œuvres oratoires du maître. Pourtant j'ai pu recueillir celui qui fut prononcé le jour de Noël 1868, et je demande la permission de le transcrire ici : c'est du Victor Hugo entièrement inédit que mainte gazette ou mainte revue serait certainement heureuse de pouvoir offrir à ses lecteurs.

Digitized by Google

ALLOCUTION DE 1868

MESDAMES,

« Je ne veux pas faire languir les enfants qui attendent des jouets, et je tâcherai de dire peu de paroles. Je l'ai déjà dit, et je dois le répéter, cette petite œuvre de fraternité pratique, limitée ici à quarante enfants seulement, est bien peu de chose par elle-même et ne vaudrait pas la peine d'en parler, si elle n'avait pris au-dehors, comme la presse anglaise et américaine le constate, d'année en année, une extension magnifique et si le dîner des enfants pauvres, fondé par moi, il y a huit ans, dans ma maison, sur une petite échelle, n'était devenu, grâce à de bons et grands cœurs qui s'y sont dévoués, une véritable institution, considérable par le chiffre énorme des enfants secourus. En Angleterre et en Amérique, ce chiffre s'accroît sans cesse. C'est par centaines de mille qu'il faut compter les dîners de viande et de vin donnés aux enfants pauvres. Vous connaissez les admirables résultats obtenus par lady Thompson et par le révérend Woods.

» L'*Illustrated-London-News* a publié des estampes représentant les vastes et belles salles où se fait à Londres le dîner des enfants pauvres. Dans tout cela, Hauteville-House n'est rien que le point de départ. Il ne lui revient que l'humble honneur d'avoir commencé.

» Grâce à la presse, la propagande se fait en deux pays ; partout se multiplient d'autres efforts meilleurs que les miens. Partout l'institution d'assistance aux enfants se greffe avec succès.

» J'ai à remercier de leur chaude adhésion plusieurs institutions françaises, et cette utile société des instituteurs de la Suisse, qui a pour devise : *Dieu*, *Humanité*, *Patrie*. De toutes parts, je reçois des lettres qui m'annoncent les essais tentés. Deux de ces lettres m'ont particulièrement ému : l'une vient d'Haïti, l'autre de Cuba.

» Permettez-moi, puisque l'occasion s'en présente, d'envoyer une parole de sympathie à ces nobles terres qui, toutes deux, ont poussé un cri de liberté. Cuba se délivrera de l'Espagne comme Haïti s'est délivré de la France. Haïti, dès 1792, en affranchissant les noirs, a fait triompher ce principe qu'un homme n'a pas le droit de posséder un autre homme. Cuba fera triompher cet autre

Digitized by Google

principe, non moins grand, qu'un peuple n'a pas le droit de posséder un autre peuple.

» Je reviens à nos enfants. C'est faire aussi acte de délivrance que d'assister l'enfance. Dans l'assainissement et dans l'éducation, il y a de la libération. Fortifions ce pauvre petit corps souffrant, développons cette douce intelligence naissante ; que faisons-nous ? Nous affranchissons de la maladie le corps, et de l'ignorance l'esprit. L'idée du dîner des enfants pauvres a été partout bien accueillie. L'accord s'est fait tout de suite sur cette institution de fraternité. Pourquoi ? C'est qu'elle est conforme pour les chrétiens à l'esprit de l'Evangile, et pour les démocrates à l'esprit de la Révolution. En attendant mieux, car secourir les pauvres par l'assistance, ce n'est qu'un palliatif.

» Nous y arriverons.

» Aidons le progrès par l'assistance à l'enfance. Assistons l'enfant par tous les moyens, par la bonne nourriture et par le bon enseignement. L'assistance à l'enfance doit être, dans nos temps troublés, une de nos principales préoccupations. L'enfant doit être notre souci. Et savez-vous pourquoi ? Savez-vous son vrai nom ? L'enfant s'appelle l'Avenir.

» Exerçons la sainte paternité du présent sur l'avenir. Ce que nous aurons fait pour l'enfance, l'avenir le rendra au centuple. Ce pauvre esprit, l'enfant, est le champ de la moisson future ; il contient la société nouvelle. Ensemençons cet esprit ; mettons-y la patrie, mettons-y la joie.

» En élevant l'enfant, nous élevons l'avenir. Elever, mot profond. En améliorant cette petite âme, nous faisons l'éducation de l'inconnu. Si l'enfant a la santé, l'avenir se portera bien. Si l'enfant est honnête, l'avenir sera bon. Eclairons et enseignons cette enfance qui est là sous nos yeux, le vingtième siècle rayonnera. Le flambeau dans l'enfant, c'est le soleil dans l'avenir. »

Je vais décrire maintenant aussi succinctement que possible la salle à manger, la salle de billard et la chambre à coucher de l'exilé, et je terminerai en faisant quelques pas plus avant dans le jardin du poète.

La salle à manger est située au rez-de-chaussée, longeant d'un côté le vestibule qui conduit au jardin et au salon de tapisserie. A côté de la porte d'entrée, sur un large paillasson, se repose presque continuellement le gardien de la maison : c'est un superbe lévrier,

Digitized by Google

plein d'embonpoint et surtout d'amabilité pour les hôtes de Hauteville-House et même pour les visiteurs forains. Il était orné d'un superbe collier d'argent, sur lequel Victor Hugo avait, de sa main d'artiste, gravé ces deux vers :

JE VOUDRAIS QUE QUELQU'UN CHEZ MOI ME RAMENAT.
TON MAITRE ? HUGO. TON ÉTAT ? CHIEN. TON NOM ? SÉNAT !

Cette salle, dis-je, sans être aussi riche que les salons, n'en est certainement pas moins curieuse ; la plupart des murs sont revêtus de belles faïences blanches à fleurs bleues, produits plus ou moins grotesques de la Hollande. Celui du foyer est entièrement garni d'anciens carreaux de faïence bleue, parmi lesquels sont incrustés symétriquement des plats de vieux Rouen et de vieille porcelaine guernesiaise. Au-dessus de la saillie de la cheminée se détachent en relief deux H couronnés d'une statuette de la Vierge, aussi en faïence de Rouen ; c'est Notre-Dame-de-Bon-Secours qui, de là, semble présider au repas. Au-dessous on lit cette légende :

Le peuple est petit, mais il sera grand.
Dans tes bras sacrés, ô mère féconde,
O liberté sainte, au pas conquérant,
Tu portes l'enfant qui porte le monde.

Un soubassement formant trois stalles allongées donne à cette pièce l'aspect austère d'un réfectoire monastique. Au milieu de celles longeant les deux croisées, donnant sur la cour pavée du jardin, se dresse un majestueux fauteuil sculpté dont l'accès, depuis la mort du père du poète, le général Hugo, est interdit par une chaîne d'or fixée aux deux bras. Ce fauteuil représente les ancêtres. Nul vivant n'a le droit de s'y asseoir ; seuls, les morts y viennent prendre place et se mêler, muets, à la conversation des convives. *Absentes adsunt*, telle est la touchante croyance du poète. Sur le dossier sont sculptées les armoiries de la famille Hugo, deux merlettes avec cette devise : *Ego Hugo*.

Sur un panneau faisant face au jardin et placé au-dessus de la porte d'entrée, on lit :

EXILIUM VITA EST.

Sur un autre, faisant face à la cheminée, on remarque trois peintures sur bois, portant chacune une de ces légendes :

LA FIN DU SEIGNEUR ; LA FIN DU PRÊTRE ; LA FIN DU SOLDAT.

Digitized by Google

Et au-dessous, sur une plaque de cuivre, un charmant portrait d'enfant nonchalemment couché et artistement drapé dans des langes : c'est celui de François-Victor Hugo.

Et plus bas encore, on lit ces trois grands mots :

PATRIA. HOMO. DEUS.

Comme on le voit, de tous côtés, le cœur du proscrit dévoile ses immenses trésors de tendresse et d'amour ! ! !

De l'autre côté du vestibule est la salle de billard, faisant face à la rue. Pour celle-là, je n'essaierai point de la décrire, tellement était grande l'accumulation d'objets d'art et de bibelots de toute espèce, étalés sur le billard et déposés sur le parquet, qu'on avait peine à y entrer. Les murs étaient couverts de portraits de famille, d'amis et de personnages illustres ; le plafond, de tableaux de genre. Parmi ces portraits et ces tableaux, on y remarquait des Michel-Ange, des Raphaël, des Ribera, des Léonard de Vinci, des Paul Véronèse, des Titien, des Le Poussin, des Holbein, des Le Guide, des Rubens, des Rembrandt, des Salvator Rosa et bien d'autres grands maîtres.

Au premier étage, à proximité de celle de Mme Victor Hugo, donnant sur la rue, était la chambre à coucher du grand exilé ; la plus haute simplicité y régnait. C'était la pauvreté de cette grande maison : quelques meubles en sapin peint, quelques chaises en bambou, quelques livres épars, un lit de camp en fer et sans rideaux ! ! ! Voilà à peu près quel a été à Guernesey, pendant quinze ans, l'attirail de repos de ce poète immortel, de cet écrivain qui, dès avant sa mort, avait rempli le monde de son nom !

Le jardin du poète est sans dessins artistiques. Il ressemble assez aux anciens jardins anglais. De vieux *Quercus ilex* et des *Laurus tinus*, échappés à leur vétusté, forment de leurs branches arquées un couronnement à l'allée principale et l'ombragent dans une bonne partie de son étendue. C'était encore là que le poète, quand il avait le loisir, aimait à faire, comme il les appelait, *ses cent pas* et à se reposer sur une espèce de banc en ciment qu'il avait fait pratiquer dans un mur mitoyen, sur le dossier duquel il avait écrit, de son doigt, le ciment venant d'être appliqué, ce vers fameux :

« Immensité dit l'Etre. Eternité dit l'âme ! »

Ce qui fait le charme de ce jardin, ce sont surtout deux splendides et gigantesques aloës, qu'étant en fleurs, j'ai eu la bonne

Digitized by Google

chance de photographier. L'un croît à droite, l'autre à gauche d'une petite pièce d'eau, dont les abords sont ornés de trois beaux roseaux du Nil et de superbes plantes asiatiques, dont j'oublie bien des noms. Au milieu de ce petit lac, distant d'environ vingt mètres d'Hauteville-House, se trouve un petit jet d'eau, si ingénieusement établi qu'on à peine à le voir, tout en ayant la propriété de lancer, à une hauteur prodigieuse, l'eau dont il s'abreuve, en la laissant retomber majestueusement, en gouttelettes diamantées, dans son élément.

C'est sur l'un des bords, celui opposé à la maison, où s'élève cette urne fameuse dont un lierre aux larges feuilles revêt les flancs gardés par deux dauphins de pierre, qui se courbent en anse et vont se rattacher par la queue au couvercle de forme assez bizarre, qu'un jour, se tenant près de cette urne et tourné vers la France, le coude appuyé sur le bord du couvercle, la tête dans sa main, les yeux pleins de larmes, je fis ce portrait de l'illustre exilé, au bas duquel il écrivit cette devise, depuis devenue légendaire :

« *EXILIUM VITA EST.* »

Digitized by Google

I

L'*Ave Maria* des morts

LE LONG DU PALATIN

Des sept collines la nuit tombe.
Je n'aperçois plus dans les airs,
Se balançant, les chênes verts.
Je n'aperçois plus de colombe.

Le vent qui s'engouffre au travers
De la ruine qui surplombe,
Se lamente, voix d'outre-tombe.
Un frisson noir glace mes chairs.

J'ai peur... et je fuis comme une ombre.
Je tremble au sein de la nuit sombre,
Comme si j'avais des remords.

Soudainement, dans les ténèbres,
Retentissent des glas funèbres...
C'est l'*Ave Maria* des morts.

Rome, un soir de Décembre 1885.

II

L'*Ave Maria* des vivants

RESSOUVENIR DE ROME

— I —

A l'heure où le soleil décline,
Le ciel ouvre sur la colline
Un écrin d'or.
C'est une fête de lumière
Dont Rome est pour nous coutumière,
C'est un Thabor.

Digitized by Google

Les oliviers, les pins, les chênes,
L'eau jaillissante des fontaines,
Le marbre pur,
Le Tibre même aux jaunes ondes,
Tout se détache en teintes blondes
Sur cet azur.

A l'horizon, le blanc cortége
Des montagnes au front de neige....
Ni mes crayons
Ni tes pinceaux ne sauraient rendre
La pourpre adoucie et l'or tendre
De ces rayons.

Un vaste et solennel silence
Emplit bientôt l'espace immense,
Et les roseaux,
Comme saisis de frayeur sainte,
Tout à coup retiennent leur plainte
Au bord des eaux.

Rien ne bruit plus. Tout repose.
Je respire un parfum de rose
Et de santal...
Puis, l'azur s'illumine encore,
Et soudain, dans l'air plus sonore
Que le cristal,

Vibrent les notes redoublées
De trois cents cloches envolées...
Oiseaux joyeux,
Tantôt ils caressent la terre,
Et tantôt, d'une aile légère,
Fendent les cieux.

— II —

As-tu compris les voix mystiques
De ces harmonieux cantiques,
O cœur lassé ?
As-tu compris qu'un doux échange
S'opérait entre l'homme et l'ange,
Frère blessé,

Digitized by Google

O cœur malade !... Goutte à goutte,
Tu verses ton sang sur la route,
Tes pas sont lourds.
Emprunte à ces oiseaux leurs ailes,
Redouble tes élans fidèles...
Plus haut toujours !

Plus haut ! loin du monde frivole,
D'un bond ardent vole, revole,
Et sois vainqueur !
Plus haut ! la Vierge te réclame,
Et Jésus, paradis de l'âme,
T'ouvre son cœur.

— III —

Les dernières lueurs flottent dans les grands arbres.
L'or embruni se mêle à la blancheur des marbres.
Deux à deux, des ramiers traversent ces clartés.
Les sons de l'Angelus meurent aux cieux lactés,
Et les feux et les fleurs de l'immense prairie
Eclosent sous les pieds de la Vierge Marie.

JEAN VAUDON

Paris, 2 octobre 1887.

Digitized by Google

UNE

PRÉTENDUE INSURRECTION POPULAIRE

En Basse-Normandie (XV^e Siècle)

Par Ed. Le Héricher, Président de la Société d'Archéologie d'Avranches

Thèse présentée dans sa partie dite HISTOIRE au Congrès de la Sorbonne, en Mai 1888.

PRÉLIMINAIRES

A une nation conquise il faut un libérateur : c'est Duguesclin, c'est Jeanne d'Arc, c'est Thiers, pour la France. A une nation vaincue, il faut un vengeur : le peuple en fera toujours un. Ce sera Robin Hood, le Saxon contre le Normand ; ce sera le sergent français Hoff contre le Prussien. On lui élève une statue. A cette loi générale, il y a des exceptions. Ainsi pour la Normandie, que la victoire d'Azincourt livra aux Anglais, nous ne trouvons pas dans l'histoire ou la tradition de vengeur, de libérateur, dans la longue occupation anglaise, qui va d'Azincourt à Formigny, presque un demi-siècle, du moins dans la Basse-Normandie, où beaucoup plus tard on s'est plu, par faux patriotisme, à voir une insurrection, à laquelle on a même donné le nom de chouannerie.

Beaucoup plus tard, en effet, une légende s'est formée sur un nom, non pas une légende populaire, qui part toujours d'un fait vrai, mais une légende bourgeoise, même faite par des savants, qui n'ont pu se résigner à voir leur cher pays bas-normand, spécialement le Bocage ou région de Vire, calme et muet sous la main de l'étranger. C'est que le Germain et le Saxon ont la main dure au vaincu : ils règnent et conservent par la terreur et, il est

Digitized by Google

juste de le dire, par l'esprit d'ordre et d'organisation qui est dans leur commune race. De sorte qu'il ne serait pas difficile d'établir, comme le fait Michelet, qui a si bien compris le conquérant, ce roi tout anglais, Henri V, que non seulement il n'y eut pas d'insurrection, mais même qu'elle n'était pas possible.

Mais comment se forma cette légende d'insurrection populaire?

LA LÉGENDE

Nous assistions en personne à la réunion des délégués des Sociétés savantes, avril 1866, où nous représentions celle d'Avranches, sous la présidence d'Amédée Thierry ; là eut lieu une scène que nous réservons à quelques lignes plus bas pour la raconter. On avait mené grand bruit autour d'un vau-de-vire du recueil de chansons publié en 1833 par M. Julien Travers. Ce pastiche de pastiche (1) n'avait pas laissé d'être contesté comme apocryphe et mal forgé. Dès 1834, la seconde année de l'édition, un vrai savant, que nous avons connu de près, avait éventé la supercherie (2). Dès 1858, le bibliophile Jacob avait démasqué le faux (3). En 1836, Dubourg d'Isigny, un savant de Vire, citait cette chanson « en la supposant vraie. » (4) En 1858, M. E. de Beaurepaire glissait doucement une insinuation au moins de doute : « Vaudevire un peu suspect, » disait-il (5).

(1) Il y avait des emprunts au faux vieux français de Chlotilde de Surville, spéc. l'*enfantelet,* qui y revient souvent, surtout dans la pièce la plus remarquée : O cher enfantelet, vrai pourtraict de ton père. M. Travers avait forgé *mamme,* du l. *mamma,* qui n'avait laissé que son diminutif à la vieille langue; il disait en patois « baisier les mammes... de nos femmes. » Ceci est d'un couplet que nous communique M. Gasté, et que M. Travers n'osait citer à cause de sa grossièreté. — (2) Il l'avait même appelée « ridiculement apocryphe ; » c'était grave pour ceux qui devaient bientôt y croire. — (3) *Mémoire sur les Vaux-de-Vire,* p. 58. — (4) *Hist. militaire du château de Vire.* — (5) *Etude sur Basselin.* Nous prenons plusieurs de ces détails dans un mémoire de l'archiviste de l'Orne, M. Duval, un adversaire bien informé du pastiche de Travers et de son appréciation, mais cependant pas aussi ferme que nous l'attendions dans la question d'insurrection. V. son excellent travail, qu'il a bien voulu nous envoyer : *Olivier Basselin et les insurrections populaires contre les Anglais au quinzième siècle.*

Digitized by Google

Ce faux historique, venant en un temps où la philologie n'était pas très avancée en France (1), fut accepté comme authentique par deux hommes marquants. Il fut admis comme document historique vrai par M. Leroux de Lincy (2). Un historien d'un ordre élevé, sinon supérieur, qui n'était pas doué de la vue intense et profonde, de l'*insight* anglais, ni de l'érudition aux sources comme son rival Michelet, prit le dire de M. Travers pour parole vraie et, se mettant à commenter complaisamment ce pastiche informe, dota son histoire d'un brillant épisode, d'une insurrection populaire contre l'étranger, de ce qu'on appela même du nom de chouannerie (3). Henri Martin briguait alors l'entrée à l'Académie française; diverses charges à fond furent faites sur l'historien crédule ou ignorant. Ce fut la *Gazette de France* qui mena la grande charge et qui lui ferma, du moins pour quelque temps, la porte de l'Académie. L'*Evènement* arriva à la rescousse; le *Siècle* essaya, par la plume de Taxile Delord, d'excuser son client, l'historien libéral, même républicain (4). Justement effrayé, en homme de bonne foi, M. H. Martin se hâta de faire disparaître de son livre « non seulement le pseudo-vaudevire sur la mort de Basselin, mis à mort par les Anglais, mais même les pièces regardées comme authentiques, relatives au rôle patriotique attribué au « Tyrtée populaire du Bocage. » (5) La situation de M. Martin s'était aggravée encore par ce fait que son concurrent en histoire de France, Michelet, bien mieux informé que lui sur cette partie, ne parlait

(1) Alors n'avaient pas paru le Glossaire de Scheler, ni celui de Littré, riche en vieux fr. et en nombreux patois, ni les œuvres de Paul Meyer, de Gaston Paris, ni la *Romania*, ni la *Revue de Linguistique*, où nous avons eu l'honneur d'écrire la préface de nos *Deux préfixes*. C'était la période de Génin qui n'était pas dénué d'instinct philologique, mais qui introduisait en philologie un genre détestable, l'esprit et la plaisanterie dont j'ai en ce moment un très désagréable type dans le *Dictionnaire de la langue verte*, de Delvau, qui, d'ailleurs, sans interpréter, collectionne à tort et à travers. Toutefois, il y a des lueurs et ce qui est à lui, s'il ne l'a pris à Fr. Michel, c'est le rapprochement fréquent entre l'argot français et le *slang* anglais, appelé, d'ailleurs, d'un nom de provenance, *pedlar's french* : c'est le colporteur français qui l'a porté en Angleterre. — (2) Dans ses *Chants historiques français*, M. Leroux était plutôt un collectionneur qu'un critique, et la manie du collectionneur est de grossir ses collections. — (3) Beau pays de chouannerie! s'écria M. Barbey d'Aurevilly, en parcourant ce pays boisé, où les champs sont des forteresses, ce pays d'Avranches et du Bocage, la région viroise, où M. Travers plaçait les chouans du quinzième siècle. — (4) Cf. M. Duval, p. 18 de son *Olivier Basselin*. — (5) Même page, même opuscule.

Digitized by Google

pas d'insurrection normande, et même, par l'exposé des mesures prises par les Anglais, donnait à conclure qu'aucun grand mouvement, un mouvement d'ensemble, n'était possible (1).

C'est dans cet état de choses qu'eut lieu, à la Sorbonne, la scène émouvante du 4 avril 1866. J'y étais. A cette date, les séances de la Sorbonne étaient florissantes : la vacance de Pâques permettait d'y venir aux professeurs des colléges, des lycées, des facultés. Toute la France savante provinciale était là, présidée par un homme aussi gracieux et bienveillant que haut placé dans la science historique, mais un peu au-dessous de son frère : c'était M. Amédée Thierry (2). Il y avait aussi quelques philologues, par exemple M. Paul Meyer, qui commençait d'une manière belliqueuse sa brillante carrière (3). M. Travers « dans cette assemblée de ses pairs » comme le dit M. Duval (4), fut mis en demeure de déclarer la vérité. Il y eut alors une ovation pour le mensonge. Ce fut au milieu des rires en faveur de ce tour d'un Normand, que M. Travers déclara qu'il était l'auteur de la plus célèbre des chansons de son recueil de Vaux-de-Vire, celle qui « avait mis dedans » des hommes tels que Leroux de Lincy, dans ses *Chants historiques français*, et qui avait été commentée « éloquemment » par H. Martin dans son

---

(1) V. ses admirables chapitres sur la période anglaise en Normandie, commencement du tome II de son *Histoire de France*, in-4° illustré (d'illustrations dont beaucoup sont hostiles ou contradictoires au texte.) — (2) Un président, moins que personne, ne peut guère résister à l'envie de placer un mot, fût-ce même un paradoxe, une hérésie. On était en temps de choléra ; on venait de lire dans un esprit hostile une série de néologismes. M. A. Thierry lâcha son mot, qu'eût refoulé un philologue : « Le néologisme est le choléra du langage. » Il faut dire, toutefois, que c'étaient des néologismes belges. — (3) Il avait alors une polémique avec mon maître et ami, Edelestand du Méril, qu'il se permit d'appeler « une bibliothèque renversée. » C'était injuste et je dus relever un mot qui, avant tout, voulait être amer. J'eus aussi, sur le même du Méril, une riposte aigre-douce avec M. Le Jolis, de Cherbourg, fort botaniste, qui s'était fait philologue en patois haguais pour ce jour-là. M. A. Thierry me vint à la rescousse en exprimant une haute estime pour l'absent, dont l'érudition allemande était un peu trop forte pour nous, érudition neuve, mettant au jour une masse éblouissante de livres et de faits nouveaux. Bibliothèque renversée ! A un travail immense, du Méril apportait, ajoutait l'ordre et la classification, et son *Histoire de la Comédie* a été fondue et refondue. Un puriste, quelque peu creux, Villemain, eut l'air d'y trouver quelques taches de style, du Méril lui dit : « Monsieur, j'ai écrit mon livre deux fois. » — (4) *Olivier Basselin*, p. 18.

Digitized by Google

Histoire de France, (1) au moment où il posait sa candidature à l'Académie française. Ces exclamations railleuses, non pas contre le faussaire, mais contre ses dupes, nous semblèrent blessantes pour la conscience publique : « La France n'est donc pas un pays de vérité, » eût dit un étranger. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que, dans cette nombreuse assemblée, il y eut au moins un délégué qui n'applaudit pas du rire à un procédé auquel devait être uniquement réservé un morne silence.

Ce fut après cet aveu, qui n'était accompagné ni de regrets ni d'humilité, que les philologues donnèrent. La charge, conduite par M. Paul Meyer en tête, tomba non seulement sur l'auteur du pastiche, et l'on pouvait dire *habemus confitentem reum*, mais sur les prétendus savants qui s'étaient laissé prendre à un pastiche maladroit. Les philologues démontrèrent ce dernier point qu'il eût été facile, avec les chansons attribuées à Basselin, qui avaient le cachet du quinzième siècle, de faire une imitation spécieuse, capable de tromper des connaisseurs, mais que le pastiche était grossier, un anachronisme de langage, et même le pastiche d'un pastiche, pris à la fausse Chlotilde de Surville (2). Nous-même, si on nous permet de nous citer, alors jeune en philologie, nous tenions comme suspect le grand vaudevire dans un livre qui a maintenant plus d'un demi-siècle : « Cuydoient touiours vuider nos tonnes, » (3)

---

(1) M. Duval, qui était présent, n'exprime pas d'indignation, mais on sent qu'il blâme, qu'il proteste au fond, mais qu'il a des ménagements de personnes à garder. (2) Toutefois, ils ne connurent pas le couplet que M. Travers n'osa publier « pour sa naïve grossièreté. » Ils auraient marqué le « baiser les mammes » forgé du lat. *mamma*, qui ne fût jamais vieux fr., et qui n'a eu dans la langue que son diminutif. Ils auraient marqué encore « mère d'enfantelets anglois » un diminutif qui ne fut pas du vieux fr., mais qui revient souvent dans Chlotilde de Surville, spéc. dans la plus remarquée de toutes ses pièces : « O cher enfantelet, vray pourtraict de ton père. » Ils auraient marqué encore « les garces du pays virois, » où garce semble pris dans le sens de fille de joie, alors qu'en patois normand et en v. fr. il est le féminin de garçon et signifie simplement jeune fille. C'est à M. Gasté que nous devons communication de ce couplet réservé de M. Travers. Celui-ci avait peut-être aussi pastiché dans l'édition « plus que suspecte » dit M. Duval, des vaudevires de l'édition Asselin attribués à Basselin, édition remontant à une époque où il n'y avait pas de critique philologique. Il est regrettable que notre confrère, M. Ch. Lebreton, ait fait des citations d'après l'édition Asselin dans son *Avranchin pendant la guerre de cent ans*, insérée ès *Mémoires de la Soc. des Ant. de Normandie* vers 1879. — (3) Edition Travers, p. 219.

Digitized by Google

et nous disions : « On y remarque quelques retouches de mots savants, et deux vers d'une facture trop classique pour ne pas être interpolés. » (1) Aujourd'hui, nous refusons l'authenticité à la pièce entière. Elle n'est nullement du commencement du quinzième siècle : c'est un pastiche Renaissance ; elle s'est inspirée du seizième siècle, avec le procédé facile de ce temps de forger des mots directement du latin sans aucune usure, des mots frappés tout neufs. (2) Ainsi fut faite contre M. Travers la démonstration philologique, vive jusqu'à la colère et l'indignation, ou dédaigneuse dans l'ironie, dont nous regrettons de ne plus posséder les factums et les pamphlets. C'était à avoir pitié du fabricant de vaudevires et spécialement de la pièce fameuse « de la chanson apocryphe faite par M. J. Travers dans une heure de gaîté juvénile, comme on l'a dit en plaidant les circonstances atténuantes (3).

Mais ce sentiment de pitié, sans se perdre, se combina de plusieurs autres, quand on vit M. Travers, après une confession qui devait suffire, faire une déclaration qui ne visait plus la forme, mais le fond même des faits et la réalité historique. On ne pouvait davantage brûler ce qu'on avait adoré, et éventer la légende. Plus de réflexions à faire : il n'y a qu'à citer : « On peut affirmer, dit-il, que Basselin ne fut jamais le chef de guerriers chanteurs, organisant une sorte de chouannerie dans le Bocage ; qu'il ne fut point une sorte de Tyrtée populaire de soldats improvisés, ayant pour

---

(1) P. 251 de notre *Hist. et Glossaire du norm., de l'anglais et de la langue fr.* Tome I^er^. Ces deux vers de français moderne classique sont : « Et la dernière des batailles Par leur trépas nous a vengés. » Allusion sans doute à celle de Formigny. (2) Le procédé saute aux yeux et tout latiniste pourrait forger ce néo-français. Citons une série de ces vocables : mettre en chartre, *in carcerem ;* mettre sur nos huys des sidones, le *sidone*, voile, n'est pas un vieux mot et « mettre un voile de deuil sur nos portes » est d'un poète et non du peuple. Ensuite est-ce bien un usage populaire que ce crêpe sur la porte d'un mort ? nous ne le connaissons pas. *Contaminer*, latin pur ; cf. se gaudir. Dieu a feru ces enragiés ; s'embesoignier de nos futailles, prendre à soin, faire d'une chose sa besogne, son travail, son soin; jecter le record, rejeter le souvenir ; boire du vespre au matin, etc. Ce n'est pas naturel, tous les chansonniers buveurs ont bu « du matin jusqu'au soir. » Plus vrai et vraiment authentique en normand est le vaudevire découvert à la bibliothèque de l'Arsenal par Edel. du Méril, et qu'il a mis dans le *Journal des Savants de Normandie*, p. 749 : nous l'avons cité p. 252 de notre *Histoire et Glossaire*, T. I^er^ : « Drès iou matin, quand je m'esveille, j'ouvre la goule avec les oils et j'ai recours à ma bouteille qui me me rend le teint si vermoil. » (*Journal des Savants de Norm.*, p. 749). — (3) Lettre *penès nos.*

Digitized by Google

but de chasser l'étranger de la Normandie, et que que cette armée patriote et lyrique n'a pas plus existé que Basselin en qualité de son capitaine. » (1) C'était la vérité proclamée, mais puisque Basselin n'était pas cet homme, qu'était-il donc? C'est un de nos livres qui répond (page 18, T. 1er) après l'*Olivier Basselin* de M. Duval.

Ce n'est pas exactement un poète populaire : il est chef d'une industrie, il est maître foulon ; il sait du latin, de l'histoire, de la mythologie ; il boit du vin et il en parle en connaisseur. Mais cet homme, dont nous n'avons les vaudevires (2) que rajeunis de langage et retouchés d'idées, eut, plus que buveur au monde, le rire franc et épanoui : il aima à boire pour boire et Bacchus, selon les lois de la physiologie, ne laissa plus en lui de place à l'Amour. Ce genre d'inspiration, essentiellement grossière et immorale, arrive à une poésie originale dans son chef-d'œuvre, le Vaudevire à son nez. (3) Basselin fut un ivrogne et chanta naturellement, naïvement, comme il but, mais ce fut un bourgeois... Cependant, il a la fibre populaire, s'inspire de vieux refrains, témoin ces deux fragments d'un vaudevire qui lui est attribué :

---

(1) Le *Dictionnaire de Larousse* qui est bien au courant des aveux de M. Travers en Sorbonne, dit que « cet annotateur ne peut plus être pris au sérieux. » Et encore un jeu de mots sur son nom : « Il n'y a que son nom qui puisse jouir désormais de ce privilége. » M. S. Luce, tout partisan qu'il est des insurrections normandes, va jusqu'à dire : « Ce mystérieux Basselin ou Bachelin, dont l'individualité historique n'a été jusqu'à présent établie par aucun acte authentique. » (N° 19 de *Philippe Le Cat, un complot contre les Anglais à Cherbourg*. Nous verrons plus tard à quoi se réduisit cette conjuration : à un seul conjuré et à quel pauvre diable de conspirateur. — (2) Ce nom générique des poésies faites le long de la Vire, depuis Vire jusqu'à Saint-Lo, et qui est devenu le fr. vaudeville, préexistait à Basselin, comme le témoignent ces vers à lui attribués : « Faizant l'amour, je ne sçauroy rien dire, Ne rien chanter, senon ung Vau de Vire. » (Edit. de 1833, p. 196) en trois mots détachés. Ce mot même n'était pas restreint à des chansons joyeuses, puisque le chant sur la prise de Saint-Lo, au seizième siècle, est appelé un Vau-de-Vire :

Le premier jour de may
Par permission divine
Fut Saint-Lo assailli
A coups de couleuvrine.

(3) Après lui, même thème dans Adam Billaut : « Vois-tu sur la rive maure plus qu'à mon nez de rubis. » Plus populaire et pris dans le domaine du peuple, est le thème qui se trouve dans Basselin, dans Marot, sur le mal d'yeux de l'ivrogne résistant au médecin : « Il vaut mieux perdre les fenêtres et sauver la maison. »

Digitized by Google

De nous se rit le François ;
Mais vraiment, quoiqu'il en die,
Le sildre de Normandie
Vault bien son vin quelquefois.
Coulle à val et loge, loge,
Il faict grant bien à la gorge.

Est par cestuy là logié ? (1)
En est-il demeuré goutte ?
De la soif, sans point de doubte,
Je me suis très bien vengié.
Coulle à val et loge, loge,
Il faict grant bien à la gorge. (2)

Mais cette portraiture de Basselin est trop molle de touche et le fond ne répond pas à l'énergie des faits. Voyons-les : d'après eux, c'est « le bonhomme Olivier » (les ivrognes de cidre sont de bonnes gens, à la fibre molle et à l'humeur bienveillante). Il est chassieux et répond au médecin qu'il « vaut mieux perdre les fenêtres et sauver la maison. » Le Houx nous apprend que son parent, Raoul Basselin, le fit mettre en curatelle; il était ruiné : « Il ne lui resta que frire. » Il était un objet de honte. Tous ces traits sont dans un des vaudevires de Le Houx :

A Basselin ne demeura que frire.
Raoul Basselin fit mettre en curatelle
Honteusement, le bonhomme Olivier. (3)

Basselin ne fut pas tout à fait insensible à cet acte de sa famille, mais il en but davantage : « Bon sildre oste le soucy, d'ung procès qui me tempeste, » deux vers du vingt-septième vaudevire. Les vaudevires parlent sans cesse des *compagnons* de Basselin, c'est un mot qui ne signifie que camarade de *beuverie*. Un poète normand, venu plus tard, eut un autre synonyme : « Les bons chevaliers d'Olivier Basselin. » (La Fresnaye, *Œuvres poét.*, p. 706).

Celui dont on a fait un héros patriote n'était rien moins qu'un soldat. Il le dit lui-même : « A l'amour ne suis adonné, et j'aime encore moins les armes. » (4) Quand Vire est assiégé, il ne pense qu'aux tonneaux :

---

(1) On voit ici une tmèse chère au vieux français, *par* séparé de *logié*, c.-à-d. complètement logié, *par-logié*. — (2) Vaudevire XV, édit. de 1833. — (3) Vaudevires de Jean Le Houx. — (4) Vaudevire, édit. de 1833.

Digitized by Google

Tout à l'entour de nos remparts,
Nos ennemis sont en furie,
Sauvez nos tonneaux, je vous prie,
Prenez plus tost de nous, soudards,
Tout ce dont vous aurez envie.

Se donnant en spectacle scandaleux, offensant pour la pruderie anglaise, Basselin fut soumis par les Anglais à « une grande vergogne. » Quelle était donc cette grande honte infligée à cet ivrogne incorrigible qui « de sildre ou de vin, en beuvoit jusqu'à la lie, et puys, revenait au matin, Hélas! Olivier Basselin. » (1) Ce dernier vers exprime la honte et la pitié. C'est Le Houx, qui n'était guère éloigné de Basselin par le temps et qui, d'ailleurs, avait la tradition, qui nous parle de la « grande vergogne. » Leroux de Lincy croit qu'il fut pendu, mais on n'appelle pas une pendaison « une grande vergogne. » Nous croyons que ces mots veulent dire que Basselin fut fouetté publiquement, ce qui était le châtiment légal des ivrognes, d'après les mœurs et les lois. (2)

Que sortit-il de là? un pauvre diable ruiné, probablement mis en prison, réduit à l'extrémité en réputation et en fortune, un homme fini, un homme *mis à fin :*

Hellas ! Olivier Basselin,
N'orrons-nous point de vos nouvelles ?
Vous ont les Engloys mis à fin. (3)

---

(1) Ap. M. E. de Beaurepaire. Extrait des *Belles chansons nouvelles et fort joyeuses*. Paris, in-16, dans *Olivier Basselin*, de M. de Beaurepaire. — (2) François Ier fit publier, en 1536, des édits contre les ivrognes. Tout homme convaincu de s'être enivré était condamné, pour la première fois, à subir la prison au pain et à l'eau, et pour la seconde fois à être *fouetté*. (Ap. Dict. Larousse, au mot *ivrogne*). Il n'est donc pas besoin de mettre en cause la pruderie anglaise. Le pauvre naïf et inoffensif Basselin trouva ce traitement étrange, extraordinaire :

Hélas ! que fait ung povre ivrongne ?
Il se couche et n'occit personne,
Ou bien il dict propos joyeulx.
Il ne songe point en uzure,
Et ne faict à personne injure,
Beuveur d'eau peut-il faire mieulx.

(3) Edit. Travers, p. 42 et 217. Nous ne reconnaissons plus la manière de M. E. de Beaurepaire dans un de ces mots carrés qui veulent clore une discussion comme une table de marbre noir clôt un tombeau. De ces termes vagues « mis à fin » il

Digitized by Google

Voilà l'homme dont on a voulu faire un chef de bande, un insurgé patriote, tué à l'ennemi. De chef de bande national nous n'en rencontrons qu'un ou deux vers ces temps. Bien que le nom de guerre de l'un d'eux, capitaine *Da nobis*, annonce un pillard, cependant il combat ou du moins il a promis de combattre pour la France :

Hé ! Da nobis,
Tu es bon compagnon ;
Tu as promis
Au noble roy françois
De ta simple personne,
D'être prêt à partir
Si le tambourin sonne, hélas ! (1)
Si le tambourin sonne.

Cette chanson, cette complainte, d'un ton simple et populaire, devient palpitante d'intérêt, dans les adieux du pauvre homme montant au gibet, pensant à sa femme et hâtant l'œuvre du bourreau :

Rossignolet
Qui chante au bois joli
Va à Rouen
A ma femme et lui di :
Qu'elle ne se déconforte,
Que je m'en vais mourir.
Qu'on me baille la corde,
Hélas !
Qu'on me baille la corde. (2)

---

tire une mort héroïque, un homme tué par l'étranger, en appuyant son opinion du mot « indiscutable. » V. *Bulletin des Antiq. de Norm.* C'est, du reste, avec la même formule qu'un professeur d'histoire, qui eut de l'autorité, à Caen, M. Puiseux, avait soutenu la même thèse : « Il y a des faits hors de toute contestation et parmi ceux-ci nous comptons la chouannerie normande au quinzième siècle. » (Ap. M. Duval, *Ol. Basselin*).

(1) P. 256, de *Hist. et Gloss.* de Le Héricher, T. I^er^. Ce mot promettre de partir n'annonce pas l'acte et d'ailleurs il était peu accompagné, puisqu'il promet de partir seul « de sa simple personne. » L'autre serait Boschier, voir plus loin son rôle, encore bien vague et indéterminé. — (2) V. notre *Hist. et Gloss.*, p. 256, T. I^er^, citant cette complainte d'après Vaux-de-Vire, édit. 1821, ap. Olivier Basselin, p. 57. Pour revenir à M. Puiseux, s'il affirmait la chouannerie normande au quinzième siècle, sans en administrer les preuves, il abandonnait la thèse d'un Basselin, chef de bande. M. Travers, dans une seconde ou troisième réplique, s'élevait vertement contre « le foulon de Vire chansonnier bachique, patriotiquement transformé en chef de bande et en Tyrtée du Bocage. » Il faut, disait-il, « d'autres preuves que quelques chansons anonymes de deux manuscrits pour convaincre les esprits calmes que n'échauffe pas un chauvinisme ridicule. »

Digitized by Google

En vérité, au point où nous en sommes sur Basselin, chef de patriotes, et sur une prétendue chouannerie bas-normande, nous admirons et nous aimons l'honnêteté de M. Travers. Il a commis une faute, une faute grave, il le sent, il en a remords et, à plusieurs reprises, constamment, il rentre dans la critique judicieuse et sincère, où il se met à renier ce qu'il a affirmé dans son faux vaudevire, et à combattre les inventeurs du Basselin belligérant. C'est qu'il a trouvé le mobile de la légende ; il déchire un coin du voile : « Le foulon de Vire *patriotiquement* métamorphosé en chef de bande, » enfin il l'arrache entièrement : « les esprits calmes que n'échauffe pas un chauvinisme ridicule. » (1) Pourtant Basselin, soldat, patriote, ne fut pas abandonné, et la chouannerie normande revêcut de ses cendres.

Le foyer de ces deux légendes était Caen et spéc. le corps universitaire d'une ville où l'Anglais n'avait pas fait tout mal puisque le roi Henri V avait créé son université, une ville très anglaisée, si l'on en juge par le grand nombre de familles Langlois qui est signalé au temps de l'occupation étrangère. On en peut dire autant de toute la province, surtout de la Basse-Normandie où abondent encore les Langlois, les Le Gallois, les Le Gallais (2). Pour les personnes et pour les biens, l'occupation anglaise de la Normandie reproduisit, à un degré affaibli, la conquête de l'Angleterre par les Normands : elle a son *Dom's day book*, un peu partout, mais surtout dans le livre de Vautier (3). Il y eut donc à Caen un groupe qui crut faire œuvre patriotique en essayant de montrer le peuple

---

(1) Ap. M. Duval, *Ollivier Basselin*, p. 19. C'est ici que M. Duval met en cause deux historiens normands : « N'y a-t-il point témérité à mettre directement sous le nom du foulon légendaire de Vire, comme l'ont fait MM. Ch. Lebreton et Dumaine, des vers extraits des *Chansons norm.* du quinzième siècle, que M. Gasté s'est bien gardé d'abriter sous ce nom. » Ici M. Duval rapproche deux hommes de valeur inégale : autant M. Ch. Lebreton a de méthode et de critique, autant M. Dumaine, dans son *Hist. du pays d'Alençon*, a de crédulité et de parti-pris. Son ouvrage est surtout une collection de documents. — (2) Le dicton norm. « Fier comme un Ecochois, » ne vient pas d'Ecossais venus avec Henri V, mais de cette garde favorite de Louis XI, qui étalait sans doute la fierté d'une race superbe au physique, d'un corps d'élite, splendidement habillé et de haute paie. — (3) Ce vol. que répandit en grand nombre M. de Guiton de la Villeberge dans l'Avranchin est devenu rare. C'est la liste des Seigneurs normands soumis ou déclarés rebelles, intitulé *Registre des fiefs*. V. aussi les chartes de Brequigny, dans les *Mémoires des Antiquaires de Normandie*. T. XXIII.

Digitized by Google

bas-normand, spéc. le paysan Virois, en révolte contre l'étranger. Pour cela il fallait des faits : on produisit des chansons, non pas des *Marseillaises*, et des *Chants du Départ*, mais des vers menaçants et railleurs, accusant plus de peur que d'audace. Ce groupe se compose de M. J. Travers, sans grande autorité, comme ayant chanté la palinodie, du professeur d'histoire M. Puiseux (1), de M. E. de Beaurepaire, secrétaire de la *Société des Antiquaires de Normandie* (2), et de M. A. Gasté, professeur de littérature française à la Faculté de Caen, le principal champion et le créateur d'un Olivier Basselin, guerrier, chef de bandes, et d'une insurrection populaire dans le pays de Vire, étant lui-même enfant de Vire, relevant en partie le refrain local : « Je suis bon Virois, je suis bon Gallois. » Car trop honnête pour n'être pas sincère, c'était en patriote convaincu qu'il soutenait une cause et non par « gaieté juvénile et galloise, » comme on l'a dit pour excuser M. Travers. En adversaire loyal et galant homme, M. Gasté a bien voulu nous communiquer les documents poétiques qui appuient sa thèse (3).

Nous avons eu l'honneur de lui répondre : « Si des chansons sont des actes, si le cri : à Berlin ! est la marche du peuple de Paris sur Berlin, vous êtes bien dans le vrai. Mais il nous faut quelque chose de plus substantiel que des chants, même chauds, ardents, voisins de l'explosion, pour établir la réalité d'une insurrection populaire. Allons-nous rencontrer de ces accents de colère concentrée qui frisent la révolte ? Certaines de ces chansons sont des menaces, des

---

(1) Nous reconnaissons avec regret que nous ignorons les preuves que M. Puiseux apportait du fait d'une chouannerie effective et réalisée. — (2) V. *passim.* ses affirmations dans son *Olivier Basselin*, les *Mémoires* et surtout le *Bulletin* de cette Société. — (3) *Penès nos :* connaissant celle que nous portions au Congrès de la Sorbonne de 1888 où nous devions représenter la Société d'Archéologie d'Avranches et de Mortain, il nous écrivait : « Si ma santé me le permet, j'irai à Paris, à la Pentecôte, et je romprai une lance avec vous, *courtoisement* bien entendu. » M. Gasté n'a pas cessé de croire à un Basselin, chef de bandes et de révoltés contre l'étranger. Nous nous rappelons ses débuts juvéniles dans cette thèse et les formes un peu déclamatives et rhétoriciennes, que nous lisions dans les *Mémoires de l'Académie de Caen* et que son bon goût et sa maturité calme et sobre désavoueraient aujourd'hui. On n'eût pas soupçonné, sous cette chauvine phraséologie, le critique fin, pénétrant, instructif, qui jette le plus de lumière sur l'antiquè français des *Serments* et qui a fait un chef-d'œuvre d'interprétation dans son *Chapiteau de l'Eglise Saint-Pierre de Caen*, inséré dans les *Mémoires de la Société des Beaux-Arts* de Caen.

Digitized by Google

suppositions de révolte et des hypothèses incroyables : « Si les Engloys venoyent piller, nous les mectrons à tel martire que nous les garderons de rire et d'aller à nostre poullier. » (1) Mais oui, les Anglais pillaient, le vainqueur vit toujours aux dépens du vaincu ; mais oui, « ils allaient au poullier, » puisqu'un autre chant dit qu'ils n'ont laissé « ne guerne ne guernelier. » (2) Exprimer un vague grief, « avoir fait déraison, » c'est-à-dire injustice, injure, « les Engloys ont fait déraison aux compaignons du Vau-de-Vire, » ce n'est pas là un cri de révolte (3). Une malédiction, qui peut être muette, ou entre amis, est chose fort naturelle, mais aussi très pacifique, si elle se passe entre l'opprimé et le ciel : « Nous prions Dieu de bon cueur fin (4) et la douce Vierge Marie, qu'il doint aux Engloys male fin, Dieu le père si les mauldye ! » (5) Bien que d'une époque de religion résignée et passive, le Normand connaissait l'axiôme : Aide-toi, le ciel t'aidera. Sur ces vers de simple malédiction, M. Gasté ne charge-t-il pas le sens quand il écrit dessous : « Est-ce pour venger un simple ivrogne que le chansonnier anonyme *lance* contre les Anglais de telles *imprécations ?* » (6)

Avec les Normands il y a toujours un *si* conditionnel, de sorte qu'ils se trouvent souvent n'avoir rien dit. Nous en avons déjà donné un exemple : « Si les Engloys venoyent piller, nous les mettrons à tel martire. » En voici encore un autre : « Par Dieu ! si je les empoigne, je leur monstreray sans hoigne de quel pesant sont mes doigts. » Il est vrai que la première strophe de la chanson qui suit est nationale et encourageante : « Entre vous, gens de village, qui aymès le roy Françoys, prenez chacun bon courage, pour combattre les Angloys. » Mais comment finit-elle ? par une vaine gouaillerie, pour ne pas dire un autre mot : « Prenez chascun une houe, pour mieux les desraciner ; s'ils ne s'en veulent aller, au

(1) Chanson XXX *bis* du ms. de Bayeux. — (2) *Guerne*, pour geline et guernelier, poulailler. Ici nous citons d'après notre *Histoire* et *Glossaire*. T. I^er^, p. 249. — (3) Chanson XXVIII du ms. de Bayeux. D'ailleurs ce mot compagnon ne signifie qu'ami, camarade, et n'a rien de soldatesque. — (4) Quant à ce texte, nous y voyons une tmèse et fin en norm. est un superlatif, comme dans le fin-fond, l'extrême fond, et il faut construire de « fin-bon cueur. » — (5) Chanson LXI du ms. de Bayeux. — (6) *Ibid.* M. Gasté qui connaît bien les imprécations dans notre littérature, spéc. celle de Camille dans les *Horaces*, peut-il appeler imprécation cette prière bénigne ?

Digitized by Google

moins faictes leur la moue. » (1) M. Gasté trouve dans cette chanson ce qu'il nous est impossible d'y voir : « Si cette chanson populaire ne vous convainc pas de l'existence d'une *insurrection des paysans bas-normands* contre les Anglais, lisez..... » C'est avec la même conviction qu'il cite la suivante, précédée de ces mots : « Or, je vous en fais juge, est-ce que la chanson suivante n'est pas une chanson patriotique dans la plus belle acception du mot? » Nous l'avons appelée nationale, dans sa première strophe : « Gens de village, qui aymès le roy François. » Mais quel nom donner à celle qui précède? « Cuidez-vous que je me joue et que je voulisse aller en Engleterre demourer, ils ont une longue coue. » (2) Quelque chose que l'on pense de toutes ces expressions, du moins elles ne sont pas grossières. Il n'en pas ainsi dans des couplets du temps où se dessinent en relief le caractère et le tempérament des deux nations, anglaise et française.

Au siége de Pontoise, en 1441, les Français et les Anglais firent assaut d'injures à des degrés différents. Les Anglais commencèrent ainsi :

A vous galans qui de nouvel
Avez mis le siége à Pontoise,
Vous faites rage de revel
Et d'escrier bien à votre aise,
Mais la fin en sera mauvaise,
Avans que vostre œuvre soit usée,
Commencement n'est pas fusée, etc.

Les Français répondirent :

---

(1) Dans la guerre de France nous avons entendu semblables *esbrouffes*, pardon, je n'ai pas d'autre mot. Nous entendions alors : « Il faut prendre sa hache, que celui qui n'en a pas prenne sa broche, etc. » C'étaient ceux qui parlaient ainsi qui ne prenaient ni hache ni broche, ceux qui ne parlaient pas. — (2) V. édition de L. du Bois, XVIII, et édition de M. Gasté, 1866, LXI. Une note de M. Gasté annexée à la communication de cette chanson accentue au plus haut degré sa croyance au rôle héroïque de Basselin. « Le chef de cette bande joyeuse qui savait, quand il le fallait, s'élançait de la table au combat. » Il croit savoir qu'il fut tué à la bataille de Formigny, en 1450, « date approximative où l'on fixe la mort de Basselin, tué à cette bataille, ou plus probablement dans une embuscade. » Qui donc a fixé sa mort à cette date et sur un champ de bataille ?

Digitized by Google

Entre vous, Anglois et Normands, (1)
Estant céans, dedans Pontoise.
Fuyez-vous en, prenez les champs,
Oubliez la rivière d'Oise
Et retournez à la cervoise,
De quoy vous estes nourris,
Sanglans, meseaux, puans, pourris. (2)

L'élégant et sobre professeur actuel désavouerait sans doute aujourd'hui cette tirade déclamatoire de son enthousiaste jeunesse : « C'est un poète patriote qui a su enflammer par ses vers héroïques les cœurs de ses hardis compagnons, qui a contribué à la délivrance de la Normandie et qui a trouvé sur le champ de bataille la plus belle des morts, la mort de ceux qui ont aimé leur patrie jusqu'à verser leur sang pour elle. »

Nous avons cité tous les éléments chansonniers de la conviction du principal champion du héros Basselin, M. Gasté, qui nous les a communiqués avec une parfaite loyauté et avec le désir de nous amener à partager cette conviction. Nous déclarons que nous ne sommes pas convaincu. Il a poussé l'abnégation jusqu'à joindre à ces documents un portrait qui n'est pas flatteur pour son compatriote et qui sera le couronnement de ce que nous appelons la LÉGENDE : c'est le portrait tracé par Jean Le Houx : « Il bevoit tous les jours ; jamais il ne voulut de laitage ; il fut de fort rouge visage ; illuminé comme est un chérubin ; son parent Raoul Basselin le fit mettre honteusement en curatelle ; enfin il ne resta que frire au bonhomme. » (3) Voilà l'ivrogne : où est le héros ?

HISTOIRE

Si cette partie ne répond pas entièrement à son titre, et si le Mont Saint-Michel se trouve mêlé à une thèse où il n'est pas directement intéressé, on pardonnera peut-être à un ami passionné de la grande abbaye et au président d'une Société ayant le Mont

(1) Les Anglais, on le voit, avaient enrolé des Normands dans leur armée. (2) V. cette citation dans notre *Histoire et Glossaire*, T. I^er^, p. 247, nous y ajoutons quelques vers où les Normands disent qu'ils mettront les peaux des Anglais « en parche, » en feront du parchemin, qu'ils « fourbiront leurs peaux avec bois vert, et dur et fort. » (3) C'est tiré d'un vaudevire du ms. Polinière que M. Gasté attribue à Jean Le Houx, qui devait bien connaître la tradition sur Basselin.

Digitized by Google

dans sa circonscription, d'avoir relevé dans les documents insérés à la suite de la *Chronique* de M. Siméon, ce qui pouvait ajouter à la gloire de l'illustre montagne au péril de la mer.

Dans son introduction, très patriotique et dès lors un peu suspecte, ou du moins inquiétante, M. Siméon Luce affirme un fait qui nous semble dépasser la vraisemblance et même la réalité, c'est que les défenseurs du Mont Saint-Michel avaient été « assiégés ou du moins bloqués sans relâche depuis vingt-six ans, depuis 1418 jusqu'à la trève conclue entre Charles VII et Henri VI, en 1444. » On se demande comment ils avaient pu vivre. Il est vrai que M. Luce va bientôt mentionner le ravitaillement opéré du côté de la mer par la flotte bretonne. Il appelle à juste titre le Mont « le dernier et inviolable boulevard de la défense nationale en Normandie. » Il fut en effet comme un îlot français sur une mer anglaise. Il n'applique pas sans doute ce mot « inviolable, » très vrai pour ce temps, à la vie entière du Mont, « *mons virgo*, » dirent les poètes latins du dix-septième siècle. En effet, il avait été pris deux fois. La première, ce fut sous l'abbé Bernard le Vénérable, qui administra de 1131 à 1149. On ne sait pas très bien quelles gens étaient les assaillants : Robert du Mont appelle leur attaque « *debacchatio furentium.* » Dom Huynes fait d'eux « une bande de canailles et fripons de la ville d'Avranches, et la *Gallia* renchérit encore sur ces épithètes et les nomme des gens sans feu ni lieu « *quidam sine lare.* » Cependant ces misérables furent assez forts pour livrer aux flammes et à la destruction tous les lieux réguliers. Il n'y eut d'épargné que l'église. La seconde fois où le Mont fut pris, c'est quand Gui de Thouars, à la tête d'une armée bretonne, au commencement du treizième siècle, pénétra dans la ville et y mit le feu. La cité, dit G. Le Breton, en sa *Vie de Philippe-Auguste*, fut prise d'assaut et pillée et incendiée. Il est vrai que le château résista, mais le *mons virgo* fut violé pour la seconde fois. (1)

M. Luce ramène au vrai les exagérations des chroniqueurs du

(1) Les moines pouvaient altérer l'histoire dans un intérêt de caste et de religion, mais ils ignoraient le patriotisme qui conduit au chauvinisme, qu'on peut définir la gloriole quand même. Aujourd'hui, la critique historique, fort indépendante, ne s'occupe que de la réalité des faits. Mais l'histoire du Mont Saint-Michel est pleine de pieuses légendes, de miracles ou faits réels élevés au surnaturel, dont plusieurs, comme la belle légende de *Péril*, peuvent s'expliquer d'une manière naturelle.

Digitized by Google

Mont sur le nombre des assiégeants, dans le grand siége ou mieux du blocus de la forteresse-abbaye. D'un mandement du duc de Bedford de 1424, il ressort que les forces assiégeantes s'élevaient alors à 130 hommes d'armes, ce qui donne 780 combattants. (1) M. Luce ne trouva jamais aux Anglais devant et autour du Mont plus de 10,000 hommes et Dom Huynes leur en donne 20,000.

Mais si la garnison du Mont faisait des pertes, et elle en faisait, elle ne pouvait pas les réparer : « En icel an (1437), le derrain jour de juillet, les Angloys prindrent à Ardevon environ cent des gens à pié de ceste place (2). » Or, l'année précédente, les Anglais avaient fait quelque chose de nouveau, de hardi d'apparence : ils avaient armé les populations normandes; elles étaient donc bien soumises : « En cel an mesmes les Anglois firent armer le peuple de Normandie (3). » Ou, selon une autre expression : « les firent habiller en estat de defence. » Le peuple normand était donc dompté pour une double raison : si l'Anglais, comme le Germain, a la main dure, il fait régner l'ordre et la loi. Les Anglais terrifièrent les Normands ; ils allaient jusqu'à la cruauté. On va voir, fait peu connu, qu'ils enterraient vives les femmes espionnes : nous en citons trois ou quatre exemples, d'après leur sentence.

Ainsi le roi anglais, en confisquant toutes les propriétés privées en Normandie, délivra à tout Normand soumis des « bullettes de ligeance, » ou lettres de sauvegarde. Il y en a plusieurs délivrées par Assheton, bailli du Cotentin (4).

Pour revenir au siége, Michel d'Estouteville, fils aîné de Louis d'Estouteville, laissé par celui-ci gouverneur du Mont, fut-il bien inspiré en désemparant sa place de son artillerie ? « Le dimenche fut chargie et envoyée par la mer la bombarde et plusieurs autres canons et artillerie du Mont à descendre à Granville (5). Nous re-

(1) Chiffre de M. Luce. Les remparts n'étaient pas faits, « *benithe in ye toun* » c'est-à-dire sous la ville, en vieil anglais. — (2) Ap. *Chronique du Mont Saint-Michel.* — (3) *Ibid.* t. 1er, p. 36. — (4) Nous citons cet Assheton comme pouvant être un des ancêtres d'un de nos confrères dans notre Société, M. Asheton Tonge. — (5) Il y avait donc une pièce appelée la bombarde à l'exclusion des autres pièces, qui étaient inférieures. Celles qui sont au Mont Saint-Michel n'étaient donc pas les pièces du plus gros calibre. Beaucoup d'historiens modernes du Mont ont dit qu'elles furent prises sur les Anglais. Dom Huynes, tout patriote qu'il est pour son abbaye, ne dit pas cela : Elles furent, dit-il, laissées par eux, peut-être à l'arrivée de la mer.

Digitized by Google

levons un dernier détail pris à la *Chronique*. C'est que le roi de France autorisa Robert, abbé du Mont, à lever une aide sur « chascune queue de vin du creu du pais. » C'est une preuve de plus qu'on faisait du vin dans l'Avranchin au commencement du quinzième siècle (1).

Pour établir le fait d'une insurrection bas-normande contre les Anglais au quinzième siècle, nous avons donc eu : 1° un vaudevire avoué faux, forgé par M. J. Travers; 2° une série de chansons suffisant à M. Gasté pour établir sa croyance à cette insurrection. La première preuve était vaine, la seconde nous semble absolument insuffisante. Mais comme il ne nous déplairait pas que notre province eût essayé de s'insurger contre l'étranger, nous avons cherché les preuves de cette tentative dans l'histoire, dans les documents contemporains. Or, à quelle source plus abondante et plus sûre pouvions-nous puiser, que dans cette masse imposante de faits authentiques que M. Siméon Luce a accumulés à la suite de sa *Chronique du Mont Saint-Michel* (2). Nous l'avons examinée page à page, la plume à la main, notant tout ce qui pouvait avoir même l'apparence d'un mouvement populaire, et on verra si nous avons rencontré le fait ou l'apparence du fait. Si dans ce dépouillement de ces archives anglo-normandes on trouve fréquemment l'interpolation du Mont Saint-Michel, on est prié d'excuser en cela un président de Société d'art et d'archéologie (3), qui a ce grand monument dans sa circonscription, et qui, comme auteur, a écrit sur lui, sinon le mieux, du moins le plus (4), qui, dans un âge avancé, l'aime et l'admire comme au temps de sa jeunesse, regrettant de

---

(1) Il est vrai qu'il avait nom tord-boyau, mais enfin il était potable. Puisque maintenant le raisin n'y mûrit que difficilement et qu'il n'y a plus de vignobles, il faut en conclure que si la ligne de la vigne a sensiblement descendu vers le Midi, c'est que le globe s'est refroidi. — (2) Deux volumes compacts et à petit texte, publiés par la *Société des vieux textes français*. — (3) Titre officiel : *Société d'archéol., littérature, science et arts d'Avranches et Mortain*, qui a publié neuf vol. de Mémoires, et depuis plusieurs années *Revue de l'Avranchin*, comptant plus de quatre cents membres. — (4) Trois, spéc. l'*Avranchin hist. et monum.* trois vol. in-8°, les deux premiers très forts, où plus de deux cent cinquante pages sont consacrées au Mont Saint-Michel; cinq ou six éditions, très refondues, de Guides dans le Mont Saint-Michel. Ces deux cent cinquante pages ont été reproduites textuellement dans une édition de luxe, la plus belle qu'eût alors produite la province, le *Mont Saint-Michel* (in-folio), édité aux frais de M... avec les dessins de Bouet. V. aussi *passim.* dans la *Revue de l'Avranchin*, du même auteur, beaucoup de notes micheliennes.

Digitized by Google

n'être pas né au treizième siècle, où il eût été un moine du Mont Saint-Michel.

Dans la *Chronique du Mont Saint-Michel* et dans les documents très nombreux qui l'accompagnent, découverts et classés par M. Siméon Luce, y a-t-il mention de mouvement populaire contre les Anglais assez considérable pour mériter le nom d'insurrection ou de chouannerie, accepté par divers historiens? (1).

C'est l'Avranchin qui nous fournit le premier groupe important livré à la justice anglaise. Nous ne connaissons, pour le qualifier, que le procès-verbal d'exécution ; mais ils n'y sont pas nommés des révoltés, des partisans, mais « larrons et brigands. » Ils ont été pris par les Anglais de la garnison d'Avranches : « affin d'en faire justice et ce qu'il fut trouvé qu'ilz estoient larrons et brigans furent penduz. Ils étaient au nombre de vingt-trois, dont quelques-uns furent « escolettés » c'est-à-dire décapités (2). »

Il fallait bien que le sanctuaire de l'archange ne fût pas moins pour les Anglais que pour les Français un lieu sacré, puisqu'occupant tout le pays d'alentour, ils en permettaient l'accès aux pèlerins. Mais ils comprirent que des espions et des armes et provisions pouvaient bien se cacher sous le froc à coquilles ; aussi, en 1422, Bedford interdit les pèlerinages au Mont Saint-Michel : « Que vous faciez crier que nulz, de quelque état qu'ils soient, ne voisent en pèlerinage audit lieu, sur paine de confiscation de corps et biens (3). »

Le roi d'Angleterre, voyant que la force ne lui réussissait pas devant cette forteresse, voulut essayer des négociations. En 1423 il chargea Jean de la Pole de recouvrer la place par voie amiable, par l'entremise de l'abbé Jolivet, qui avait passé aux Anglais, et de J. de Popham, seigneur de Thorigny, ses conseillers. En cas de soumission, il pardonnait à ceux du Mont « tous crimes et delitz, si mestier est, excepté de la mort de nostre cousin, le duc de Bourgogne. (4) »

De temps en temps on tuait quelques-uns de ceux qu'on appelait larrons et brigands. Il ne semble pas, d'après le texte suivant,

(1) Spéc. par Henri Martin dans son *Hist. de France*, mais il se rétracta quand M. Travers eut avoué sa supercherie ; par Leroux de Lincy, *Chant pop.*, et dans ces derniers temps par M. A. Gasté, le principal champion de cette thèse. — (2) Peut-être en qualité de gentilshommes. — (3) V. *Chronique du Mont*, de M. Luce, à cette date de 1422. — (4) *Ibid.* à cette date.

Digitized by Google

qu'ils fussent nombreux. C'est une lettre de rémission de Henri VI à J. Sterre, écuyer anglais, au sujet du meurtre de J. Avicet, « brigand » qui opérait dans la forêt de Saint-Sever, et qui s'était emparé des chevaux dudit écuyer anglais, pendant que celui-ci était détenu au Mont Saint-Michel, « en très grièves et étroictes prisons. » Et c'est avec ces chevaux qu'il « entendait (1) délivrer son corps. » Or, si cet Avicet était autre chose qu'un brigand, c'était au moins un parjure, et il nous semble avoir été un peu estimable représentant de la nationalité française : « lequel Avicet s'estoit diverses fois rendu en nostre obéissance et fait les seremenz en tel cas accoustumez (2). »

C'était par une répression sévère que les Anglais comprimaient tout essai de révolte, mais il y eut des cas où ils dépassèrent les lois de l'humanité, quoique l'humanité de ce temps ne fût pas celle de nos jours. C'est en 1424 que nous rencontrons la condamnation des femmes espionnes à être enterrées vives : l'une eut lieu à Bayeux, et Thomasse Raoul y fut enfouie vivante comme « complice des brigans et anemis du roy. » Une autre espionne subissait le même supplice à Falaise, en 1435 (3). Mais, naturellement, les Anglais récompensaient largement leurs « messagiers et espies » comme on en a la preuve dans un état de 1436 sur ce genre de service (4). Catherine la Povresse alla « par l'ordonnance de Lampet, gouverneur d'Avranches, de cette ville à Grantville, enquerir et savoir l'estat des ennemiz et la manière de leurs logeis, dont lui a été payé par marché fait avec elle 40 solz (5). » Dans le même temps étaient décapités à Avranches neuf individus qualifiés de « larrons, traistres, brigans, ennemis du roy notre seigneur. »

---

(1) C'est l'angl. *intended*, il avait l'intention. — (2) V. cet acte de rémission, à sa date, règne de Henri VI. — (3) C'était aller trop loin, mais c'est par la terreur que les Anglais maintenaient leur conquête et par la puissance de leur organisation. D'ailleurs, s'organiser, c'est se réunir pour être fort ; s'associer enfin est plus dans le génie saxon que dans l'esprit gaulois, comme le montre cet état compact de l'Angleterre et l'histoire de notre pays, depuis l'éparpillement de la Gaule en une foule de clans jusqu'à nos jours. De quoi souffrons-nous le plus aujourd'hui, si ce n'est de la division. — (4) Ce qui lui fait tort à cet observateur dans l'opinion, c'est le vilain mot espion : l'avenir donnera sans doute un autre nom, explorateur, si vous voulez, à ce dévouement obscur, sans témoin, plein de périls, le parfait héroïsme, s'il est inspiré par l'amour du pays. — (5) Ces espions et espionnes portent des noms français : l'étranger ne pouvait employer à ce service que des gens du pays.

Digitized by Google

Les Anglais avaient essayé d'avoir le Mont Saint-Michel par des négociations : cela n'avait pas réussi. La ténacité britannique essaya d'un autre moyen que nous appellerions volontiers avec M. Luce « le salaire d'une infâme trahison (1). » Le duc de Bedford ordonnança, en 1424, la somme de mille écus, en faveur de Henri Murdrac (2) pour recouvrer la ville du Mont. Cependant l'ordonnance parle très mystérieusement de la destination de cette : « somme de mil écus d'or pour icelle tourner, convertir et employer en certaines besognes et affaires ordonnées pour faire le recouvrement du Mont Saint-Michel, » pour qu'on puisse voir là une trahison. Mais il y a là des formes diplomatiques pour cacher ce qui va s'éclaircir à la page suivante.

Bedford avait gagné, le 17 août 1424, la bataille de Verneuil, où périt d'Harcourt, comte d'Aumale, capitaine du Mont Saint-Michel ; mais le lendemain il y eut une panique et une fuite de « plusieurs varlez, pages et aultres gens de lasche courage » qui avaient publié que les Anglais avaient été déconfits et d'autres personnes aussi en induisant « plusieurs aultres simples gens de village de nostre obéissance afin de mettre sus pour eulx rebeller. » Il n'y a pas là la preuve d' « un soulèvement en masse (3), » terme qui a été mis en tête de la lettre royale de rémission accordée au plus compromis dans cette échauffourée, Robin Esme, de Beaumont-le-Roger. C'est par une semblable exagération qu'on appelle « soulèvement » une intention de rébellion. En effet, on envoie un message au bailli du Cotentin sur le soupçon ou la preuve que « un nommé Boschier et plusieurs autres gens du commun se vouloient tourner en rebellion (4). »

Les Anglais ne réussissaient donc pas dans leur blocus du Mont

(1) Annotation d'une ordonnance de 1424 par M. Luce, p. 138. — (2) C'est des Murdrac qu'est dérivé le nom de la commune La Meurdraquière, sur notre limite avranchine, litt. domaine des Murdrac. — (3) C'est le terme que M. Luce met en tête de la lettre royale de rémission, terme exagéré auprès de « plusieurs simples gens de village. » — (4) On a voulu voir ici le nom propre de Boschier, modifié, et substituer son nom dans ces vers d'un vaudevire, 35 *bis*, *ms. de Bayeux* : « En la compagnie d'un bauchier, Sommes venus du Vau de Vire, » mais le pronom *un* s'oppose à cette correction et affirme un substantif commun, que nous interprétons plus loin. C'était donc une mesure préventive. Pour la défaite de Verneuil, c'est par une supposition exagérée que M. S. Luce affirme que l'heureuse issue de cette journée pour les Français « aurait soulevé la Normandie tout entière contre ses envahisseurs. » (P. 142, 1er vol. de la *Chronique*.)

Digitized by Google

Saint-Michel : ils essayèrent d'un autre moyen que de celui de la force. Le duc de Bedford ordonnança, en 1424, une somme de 1,000 écus d'or, « salaire d'une infâme trahison, » comme le dit précisément M. S. Luce, en faveur de Henri Murdrac (un nom d'où dérive celui de la commune de la Meurdraquière), pour livrer la ville du Mont Saint-Michel. Mais si nous insistons sur cette affaire, c'est pour arriver à reconnaître qu'un autre texte justifie le mot trahison : c'est que ce Henri Murdrac était tenu en otage « pour seurté de entretenir et accomplir certaines promesses et convenances faites par ledit Henry, touchant la reddition de la ville du Mont Saint-Michel, ou pour restituer la somme de mil escus d'or baillés au dit Henry pour la cause dessus dicte (1). » L'ordonnance enveloppe tout cela de formes discrètes, suspectes, il est vrai : « somme de mil écus d'or pour icelle tourner, convertir et employer en certaines besognes et affaires ordonnées pour faire le recouvrement du Mont Saint-Michel. »

Nous insistons encore sur une suite de la bataille de Verneuil, où périt Harcourt, comte d'Aumale, capitaine du Mont Saint-Michel ; mais, le lendemain, il y eut une panique et une fuite de « plusieurs varlez, pages et autres gens de lasche courage » qui avaient publié que les Anglais avaient été déconfits, et d'autres personnes aussi avaient répandu cette rumeur « chez plusieurs autres simples gens de village de nostre obéissance, afin de eulx mettre sus pour eulx rebeller. » M. Luce appelle ce mouvement « un soulèvement en masse des villages où les fuyards avaient apporté cette nouvelle. » Il ne justifie pas ce mot « soulèvement en masse » qu'il met en tête de la lettre royale de rémission accordée au plus compromis, Robin Esme, de Beaumont-le-Roger, et qui est contredit par le texte même, qui dit : plusieurs.

Cependant les Anglais faisaient bonne garde sur le pays conquis, dont ils possédaient tous les châteaux. Ils payaient bien leurs espions : une espionne de « la Rocelle, près Avrences, » reçut soixante sous ; ils donnaient quarante sous tournois à un messager ; ils faisaient la chasse aux brigands avec des archers et des guides. Une chevauchée de la garnison de Saint-Lo, de cinq lances et de vingt-quatre archers à cheval et dix-huit compagnies avait été dirigée contre des brigands cachés dans le bois, mais n'avait

(1) (Pièce de 1424, p. 139, 1er vol. de la *Chronique*.

Digitized by Google

abouti qu'à la prise et exécution d'un seul, Michelet le Breton. Ils fouillaient les pèlerins du Mont, même avec sauf-conduit du gouverneur de Tombelaine, par ex. ce Jean Ouville, un prêtre de Coutances, qui portait un message du capitaine du Mont à sa femme, dame de Bricquebec, et, chose singulière, un de ses confrères pèlerins était nu : « Entre lesquelz il y en avoit ung tout nu. » La police anglaise inventa un moyen de reconnaître les partisans du roi d'Angleterre et de France, ce fut l'obligation aux Normands de porter sur eux une croix rouge, « vermeille, » selon le terme de l'ordonnance, sous peine d'être considérés comme rebelles.

Enfin nous rencontrons, en 1433, neuf compagnons, cantonnés du côté des bois de Popinvast, et dont le nom a quelque rapport avec celui des *galants de la feuillée* (1), qui apparaîtront plus tard, sous Louis XI. Ils sont appelés « compagnons gallois, » dans la pièce relative au paiement de l'escorte de neuf archers qui sont allés les prendre. Ces neuf compagnons sont accusés d'avoir « faict plusieurs pilleries et roberies, en vivant sur le pais. » Ce nom de *gallois* signifiait alors gai, joyeux, bon vivant, et Basselin écrivait : « Je suis bon gallois, je suis bon Virois. » Si l'on veut juger de la dépopulation de notre pays, il faut lire la mention de la réduction de taxes, par le fait des guerres, à 3 pauvres des habitants de la Roche-Tesson, qui s'élevaient auparavant à 80 (pièce de 1433). Faisant argent de tout, et la guerre nourrissant la guerre, les Anglais de Tombelaine trouvaient moyen de payer les gages des soudoyers de cette place, en prélevant des droits sur les pèlerins allant au Mont, et le gouverneur de Tombelaine mentionne, à la date du 14 décembre 1433, soixante-dix livres tournois prélevées sur ces pèlerins : « LXX livres tournois pour plusieurs parties de pèlerins passés par les mettes d'icelle cappitainerie, dont il a été pris de chascun homme trois bretons et de chascune femme deux blancs bretons, etc. » Ces monnaies étaient de Bretagne : les Bre-

(1) M. Jules Quicherat a fait d'eux des partisans faisant la guerre, mais ils paraissent plutôt avoir été des pillards et des brigands, à telles enseignes que Louis XI donna une lettre de rémission où l'on voit P. Hossard, capitaine de Gavray, prier R. Le Foullon « qui se disoit estre un des galans de la feuillie » qu'il n'entrât plus dans sa chambre « ne aucuns des galans de la feuillie. » Par un acte de 1467. Louis XI fait rémission à J. Carbonnel, écuyer, qui « avait hanté les galans de la feuillie. » Tous documents pris dans la *Chronique du Mont Saint-Michel*, t. 1er, p. 82.

Digitized by Google

tons passaient, mais les Anglais n'eussent pas laissé aller les Normands. Ils ne se méfiaient pas des pèlerins de l'Anjou et du Maine. M. Luce cite un bon nombre de sauf-conduits accordés à des habitants de ces provinces pour aller en « voyage au Mont Saint-Michel. » C'était sans doute aussi moyennant finance. Mais une lettre du grand conseil portait défense aux gens du plat pays d'entrer dans les villes fermées avec des armes, ou même avec de simples bâtons. Les rançons aussi rapportaient de l'argent : ainsi un des défenseurs du Mont Saint-Michel, Jean de Pontbriand, fait prisonnier par Perquin of Bandonne, se racheta moyennant deux cents saluts.

Il y a mieux encore : une ordonnance de justice imposait les exercices du tir de l'arc à tous les habitants des paroisses de Normandie voisines de la mer, pour défendre les côtes contre des descentes et des incursions : « ordonnance de justice avoit esté ordonnée de assembler ensemble et eulx abiller en estat de défence pour résister contre noz ennemis qui pardessus la mer povoient legierement descendre. »

Les Anglais n'épargnaient pas les leurs, lorsqu'un désordre ou un crime leur était imputable. En 1434, une enquête faite par le vicomte de Falaise au sujet des massacres commis sur des nobles « et gens de commun du pais par plusieurs Englois, Galoiz et autres gens de guerre » aboutit à mettre en jugement et à livrer au dernier supplice leurs chefs Thomas Watrehoux et Roger Yker. Quatre commissaires de haute volée, spéc. Jean Falstolf, grand maître d'hôtel du duc de Bedford, avaient été envoyés à Falaise pour sévir « contre l'orrible murdre et occision. »

Enfin a lieu un mouvement sinon purement populaire, mais composé de nobles et de communes, qui se produit dans le Bessin et autour de Caen. Le message adressé à ce sujet par J. Falstolf au sire d'Escale dit que « nobles et gens de commun estoient venus mettre le siége devant la ville de Caen, à très grand nombre. » Dispersés sans doute, « ces nobles et communs du pays Bessin estoient passés en grant nombre par Tinchebray en intention de aller assaillir la bastille d'Ardevon. » Ils avaient sans doute été repoussés du siége de Caen par une levée ordonnée à Pontaudemer, Lisieux et Orbec « de tous les nobles de ces vicomtés tant angloiz que francoyz. » L'affaire, d'ailleurs, ne fut pas longue, elle eut lieu entre le 15 et le 24 janvier 1435. Mais nous manquons

Digitized by Google

de détails et de preuves sur le massacre de douze cents des sujets du roi Henri VI, perpétré dans le vicomté de Falaise, dans la même année ; nous ne connaissons que son mandement à ce sujet « sur l'inconvenient et tuerie qui fut en cette vicomté en laquelle furent mors douze cents de nos subgiez. »

Si les Anglais étaient durs contre les espions et surtout les espionnes, qu'ils enterraient vivantes, comme on vient de le voir (1), ils récompensaient généreusement leurs « messagiers et espies » (2), comme on en a la preuve dans un acte de 1436 pour ce genre de service, que l'avenir réhabilitera sans doute, et il appellera d'un beau nom ce dévouement obscur, sans témoin, s'il est inspiré par l'amour du drapeau ou de la patrie. Or, une certaine Catherine La Povresse l'échappa belle ou subit le supplice de l'enfouissement, si les Français usaient de représailles. Se mettant à la disposition du capitaine anglais, gouverneur d'Avranches, elle alla de cette ville à Granville « enquérir et savoir l'estat et le gouvernement des ennemiz et la manière de leur logeis, dont lui a été païé par marché fait avecque elle quarante solz (3). »

Nous rencontrons, à la date d'avril 1440, le nom de « le populaire » donné à « plusieurs révoltés ; » ils n'étaient donc pas nombreux, et leur mouvement n'avait guère d'importance, puisqu'il s'agit d'une rémission générale à « plusieurs habitans popullaires, de ce qu'ils povoient avoir mesprins pour avoir esté en la compagnie des ennemis du roy. » Pour Fillemouche, des Biards, décapité, c'était bien probablement un malfaiteur ; il avait mis le feu à l'église : « décapité pour ses démérites, traistre larron, brigand, ardeur de l'église dudit lieu. »

Il y a bien des raisons de croire que cette police sévère qu'ils employaient contre les vaincus, les Anglais l'appliquaient à leur propre armée, soit à leurs soldats français, soit à leurs soldats indigènes. C'est ce qu'on voit par une quittance de gages de la garnison de Coutances où il est fait mention de six archers dont on a rabattu les gages « comme noiseulx (tapageurs) et vivans sur le pays. » Trois ont des noms français, les trois autres sont bien

(1) Les documents à la suite de la *Chronique du Mont Saint-Michel* donnent l'exécution de deux ou trois. — (2) Cette forme *espie* conduit à l'angl. *spy*, espion. — (3) Malgré son sobriquet la *povresse*, c'était une mauvaise Française. V. *passim.* dans les *Documents*, les noms français des messagers et espions de l'étranger. Il était nécessaire pour les Anglais d'employer des gens connaissant le pays.

Digitized by Google

anglais : « Thomas Alclef (qui cependant pourrait être T. A. la clef), Robert Taylor et Jehan Conoway. » Ils sont aussi accusés d'avoir été « taverniers. » M. Luce, dans ce même article cite, comme livré à la justice : « J. Nicolle Agonyn, du pays de Galles, larron, pilleur, vivant sur le pays et menant quantité de chiens aux despens et à la charge du pauvre peuple. »

La bataille de Formigny, au milieu du siècle (1450), clôt l'occupation anglaise de la Normandie, commencée vers 1417, et entre ces deux dates nous avons parcouru la collection la plus complète de documents sur la Basse-Normandie, à la recherche d'une prétendue insurrection de cette partie normande contre l'étranger, qu'on a qualifiée de chouannerie. Nous n'avons rencontré que de petits groupes, qui ne vont pas à vingt hommes chacun, appelés brigands et rebelles, au point de vue anglais, si l'on veut, et avec la ferme intention de rencontrer une révolte nationale, honorable sans doute, et désirable, si la vérité historique n'était au-dessus d'un désir, et nous déclarons n'avoir rien trouvé qui ressemble à un soulèvement populaire, et nous croyons même, d'après toutes nos citations authentiques, qu'il n'était pas possible.

Le mouvement le plus important est celui qui eut à sa tête le nommé Bauchier, qualifié du titre de « capitaine de communes. » Ce mouvement est reconnu comme populaire et nombreux par les documents anglais, « une grosse assemblée, disent-ils, » et il a lieu devers Cherbourg, Valognes et jusqu'à Vire, du moins le bailli du Cotentin, Hue Spencer, met en état de défense et de ravitaillement le châtel de Cherbourg, « pour ce doubte où l'on estoit que le peuple ne se voulsist rebeller et soy tourner de la partie d'un nommé Boschier qui s'estoit mis sus en arme avec grand nombre de peuple et communes. » L'acte anglais, daté du 6 septembre 1436 (1), ne dit pas que le peuple se soit réellement révolté ; on craint seulement qu'il n'en ait eu le vouloir, « plusieurs gens du commun se voulaient tourner en rebellion. » (Acte du 15 mars).

Donc Boschier et sa troupe restent isolés sur le pays. Les documents de M. Luce ne parlent plus de lui et ne disent rien ni de l'étendue du mouvement, quant au nombre des partisans, ni de la surface du pays qu'ils ont occupé, et ils ne disent rien non plus de ce qu'il advint finalement de Boschier (2).

(1) *Chron. du Mont Saint-Michel*, p. 94, II[e] vol. — (2) Le nom propre est encore commun dans la province, sous les formes de Baucher, Bauché, Baugé. On a cru

Digitized by Google

M. Luce a fait sur Baucher cette amplification que les textes ne justifient pas : « Tel fut au moins, de prime-abord, le succès de ce Boschier que les pauvres villageois, armés à la hâte de bâtons, de fourches, de faux et autres instruments aratoires, qui avaient répondu à son appel, firent trembler leurs oppresseurs (1). « Tout Normand qui resta étranger à ce soulèvement fut soumis à l'humiliante formalité de porter sur ses vêtements une croix vermeille. » Or, le port de la croix rouge était une mesure générale et ne semble pas avoir rapport avec l'échauffourée de Boschier : il est ordonné le 6 janvier 1436, on ne parle du mouvement de Boschier que le 25 janvier, et le messager qui est payé pour porter cette ordonnance est aussi payé pour l'affaire Boschier, sans qu'on établisse de relation entre les deux choses (2).

Où localiser le centre de l'affaire Boschier ? Ce qui localise le centre, non pas du mouvement, mais du complot ou des instigations à la révolte de Boschier, c'est le message du 23 mars 1436, de J. Falstof, capitaine de Caen, au sire de Scales, à Vire, ainsi conçu : « Paiés à..... messagier à cheval pour sa paine et salair, pour estre party hastivement et estre allé devers sire de Scales, à Vire, porter lettres closes touchant grandement le bien du roy nostre dit seigneur et avoir rapporté au dit messire J. Falstof certaines nouvelles de Boschier. » Il nous semble donc que c'est du côté de Vire, dans le Bocage, « bon pays de chouannerie ! (3) » comme

---

y voir un nom commun d'après ces vers d'un Vaudevire (ms. de Bayeux, XXXV *bis*) : « En la compaignye d'un Bauchier, Venus sommes d'un Vau de Vire. » Or, ici *bauchier* précédé de *un* est évidemment un nom commun. Il n'est pas dans du Cange, mais on peut lui donner le sens de paysan, campagnard, d'après le patois bas-normand, où *bauche* sign. la boue, où l'on dit : « Les sabots *bauchous*, » les gros, ceux qui vont à la boue, par comparaison avec ceux du dimanche.

(1) *Philippe Le Cat*, p. 20. — (2) Nous revenons sur notre étymologie de Boschier pour lui en substituer une plus vraisemblable. Du radical *bosc* est venu le fr. *bosc* et bois, le bas-lat. *boscarius*, l'homme du bois, l'habitant du Bocage, d'où *Boschier*, qui devient alors le synonyme de Boscain ou Bocain, nom qui désigne les habitants du Bocage, dont la ville de Vire est le chef-lieu ; alors on comprend mieux le vaudevire cité ci-dessus : « En la compagnye d'un Boschier, Venus sommes du Vau de Vire, » c.-à-d. d'un habitant du Bocage virois. Cf. dans du Cange *Boscain*, habitant de la forêt ; du Cange donne aussi *boschier*, celui qui vend la boisson dite *boschet*, mot encore usité en pharmacie, du moins il est dans Trévoux. — (3) Terrain inégal et boisé, une vaste *folie* ou *feuillie*, selon le mot du moyen-âge, le *foliata* des chartes. Nous sommes heureux de donner cette satisfaction au patriotisme de M. A. Gasté, enfant de ce pays forestier, le Bocage. Il renferme la belle forêt de Saint-Sever.

Digitized by Google

M. Barbey d'Aurevilly s'écriait sur un autre Bocage, le très boisé pays de l'Avranchin.

M. Gasté a cru trouver un auxiliaire de sa thèse en faveur d'une insurrection dans une publication de M. Siméon Luce : PHILIPPE LE CAT, *un complot contre les Anglais à Cherbourg, à l'époque de la mission de Jeanne d'Arc* (1). Ce titre, en effet, est très spécieux, un complot supposant au moins deux personnes et presque toujours davantage. Or, ici, il n'y a qu'un conspirateur, et on va voir quel conspirateur. L'auteur lui-même s'étonne d'un tel acte, d'autant plus que Cherbourg était l'un des ports où les Anglais s'étaient le plus fortement établis, où ils avaient enraciné tous leurs moyens de domination et que la population de ce centre maritime avait été renouvelée de fond en comble (2). Le château passait pour à peu près imprenable (3), les Anglais y avaient fait exécuter des travaux considérables et y entretenaient une forte garnison (4). Ensuite, selon M. Luce, la défaite de Verneuil avait mis fin aux derniers vestiges de la résistance, et le découragement avait gagné jusqu'aux membres du clergé, tant séculier que régulier, dont le patriotisme avait, sur d'autres points de la Normandie, armé le bras contre les Anglais. Ici M. Luce raconte l'histoire d'un moine de Cherbourg, tué non point parce qu'il a engagé une lutte contre les ennemis de son pays, mais parce que, surpris avec une femme commune par deux valets de la garnison de Cherbourg, il a refusé de leur payer deux ou trois pots de bonne bière (5).

---

(1) Caen, 1887, chez H^rt Lévesque, opuscule grand in-8°, offert par l'auteur à la *Soc. d'archéol. d'Avranches.* — (2) P. 12. Il y avait une rue appelée *Humphrey street.* — (3) Il avait une enceinte flanquée de seize tours. Du Guesclin y avait échoué dans ses assauts. — (4) V. les détails des hommes d'armes, p. 13. — (5) P. 15. On appelait alors en Normandie ce genre de boisson « goudale. » Nous avons cru que ce mot cachait une autre origine qu'une origine anglaise, mais c'est bien le pur saxon *good ale*, litt. bonne bière. La curieuse aventure du moine est racontée dans les pièces justificatives (p. 24) dans une lettre de rémission du roi Henri VI, en faveur de R. Alips, le meurtrier : « Savoir faisons nous avoir receu l'umble supplicacion des parens et amis charnels (*sic*) de R. Alips, povres jeunes homs laboureurs, contenant comme un an a ou environ qu'il demeuroit à (angl. *at*) un hostel anglois, feust venu de nuit un appelé Moquet en cestui hostel ou estoit couchié ledit R. Alips, auquel il eust dit : « Lieve-toy ; le moine est couchié avec la femme commune qui aime par amours, » lequel lui eust dit qu'il n'y vouloit aller. « Et par Dieu, tu y venras, car le moyne paiera bien à boire. » Et tant qu'il se leva, et s'en allerent, et escouterent à l'huys et oyrent que le moyne y estoit et parlerent hault : « Moine, vous estes ceans. » Lequel moine ne respondit rien au premier : « Se vous ne

Digitized by Google

C'est M. S. Luce lui-même qui nous expose l'état, le tableau de l'impuissance de résistance du pays bas-normand, et même de sa quiétude indifférente, dans ces expressions : « Un découragement général s'était répandu dans toutes les classes de la population indigène (1). » Enfin il arrive à « la première ou plutôt la seule tentative patriotique qui se produisit à Cherbourg pendant le cours de la domination anglaise, tentative aussitôt réprimée que conçue (2). » Il s'agit d'un complot qui n'a laissé aucune trace dans les chroniques du quinzième siècle (3). Il avait pour but de livrer Cherbourg aux Français (4). L'instigateur du complot, ou plutôt l'unique conspirateur, car les individus soupçonnés de complicité furent relâchés après enquête (5), était Philippe Le Chat, ou, selon la prononciation locale, *Phlippot Le Cat*. Il fut reconnu coupable « ou consentant à la vendition et trahison de la place de Cherbourg. » Il paraît bien que Philippot ne niait pas, car la pièce du procès dit que l'avocat du roi qui avait instruit l'affaire (6) semble dire que cet accusé, pauvre musicien, qui jouait non pas de la trompette guerrière, mais de l'instrument qui calmait les fureurs de Saül, la harpe céleste, harpiste ambulant, était un esprit faible ou un idiot. Il n'en fut pas moins « trouvé coulpable et eut la tête coppée. » Un pauvre diable de « harpeur » qui songe à livrer une forteresse formidable et bien gardée est bien près de la folie, s'il n'y est entré tout entier. Mais le moyen-âge n'admettait guère l'irresponsabilité.

---

parlez, romprons l'huys ou vous nous donnerez du vin. » Lequel moine respondy qu'ils n'y enterroient ja et ne leur donneroit point de vin. « Au moins donnez nous deux ou trois pots de goudale... » Et alors le moine sailly hors à tout un espieu et en cuida percer les joes dudit R. Alips, mais ne fut frappé qu'à un de ses yeulx dont il ot sang et playe. Et pour ce print une espée qu'il avoit et en frappa le moine sur la teste... icellui moine duquel cop alla de vie à trepas. Nous qui voulons miséricorde estre préférée à rigueur de justice, avons quitté, remis et pardonné, etc. — En patois bas-norm. *à tout*, avec. Cette pièce est curieuse en elle-même, et pour les mœurs et le langage, renferme des expressions locales et même un anglicisme, c.-à-d. *a*, chez, dans, sens de l'anglais *at*.

(1) Une sorte de découragement général, aggravé par le relâchement des mœurs (p. 14 de *Philippe Le Cat*) avait gagné toute la population indigène, jusqu'aux membres du clergé. — (2) *Ibid.* p. 15. — (3) M. Luce n'en a connu l'existence que par trois pièces conservées à la Bibliothèque nationale. — (4) M. Luce suppose que ces Français étaient les défenseurs du Mont Saint-Michel. Cependant ceux-ci étaient peu nombreux, puisqu'on n'a d'eux que le nombre de cent ou cent vingt, puis les Anglais les bloquaient par mer. Quant aux voies et moyens pour cette entreprise, les documents n'en font pas mention. — (5) La chose fut découverte en juillet 1429. — (6) A raison de vingt sous tournois.

Digitized by Google

Malgré ces faibles apparences d'homme sérieux et raisonnable, l'historien de Philippe Le Cat l'appelle « ce héros et ce martyr du patriotisme (1), » oui, s'il eut eu vassaux et domestiques pour la force et de l'or pour corrompre, et encore ; mais chez ce pauvre harpeur, quand il eut été décapité par le bourreau de Valognes (2), payé soixante-douze sols tournois pour cette œuvre, on trouva pour tout mobilier la harpe du misérable (3) contre lequel on n'avait trouvé ni des faits, ni des paroles, rien ; mais il fut décollé « pour souppechon d'avoir commis trahison. » Dans cette maison de Le Cat, le délégué du Cotentin, P. de la Roque, ne trouva donc que l'instrument : « Ouquel hostel nous ne trouvasmes aucuns biens meubles synon seulemen une harpe de très petite valeur, pour ce que l'on ne peult trouver aucune personne qui aucune chose en voulsist donner, fut donnée à un chappelain qui la requeroit pour faire bien pour l'âme du deffunt. » Maudit soit Vincent Ymbert, avocat du roy, qui instruisit le procès et béni soit le prêtre inconnu qui accepta la harpe « de très petite valeur, » à charge de dire des prières pour le pauvre harpeur !

Mais voici que reviennent les conjectures, ce fléau de l'histoire, et les procès de tendance que nos temps n'admettent plus. « Un patriote, dit M. Luce, tel que l'instigateur du complot cherbourgeois de juillet 1429, exerçant le métier de harpeur, en d'autres termes, musicien, et peut-être de chanteur ambulant, ne pouvait

---

(1) Il propose à la ville de Cherbourg de placer dans une de ses rues une plaque indicative et commémorative avec le nom de Philippe Le Cat. — (2) « Nous vous mandons que des deniers de votre rececpte vous paiés à J. Marescot, maistre des haultes œuvres, la somme de soixante sols tournois, pour à Chierebourg (c'est encore la forme en patois) accomplir justice de la personne de Philippot Le Cat, lequel pour ses demerites a eu le col couppé par ledit Marescot. » — (3) Procès-verbal de Pierre de la Roque, lieutenant du bailli du Cotentin, qui s'était transporté au domicile de Le Cat, *pièces justificatives*, p. 27. « Par sa confession, il se déclara coulpable, » dit une des pièces, mais sous quelle pression ? La torture du tourmenteur ou la vis de l'interrogateur *exprimant* un aveu d'une tête faible et d'une molle cervelle, qui aurait avoué avoir voulu livrer ce château, protégé par une enceinte flanquée de seize tours, lequel, quarante ans auparavant, avait résisté victorieusement à Duguesclin, et qui passait pour à peu près imprenable. (*Phil. Le Cat*, p. 13.) Les Anglais y entretenaient une garnison de quarante hommes d'armes, vingt à cheval, vingt à pied, et de cent vingt archers, chiffre élevé, qui montre l'importance que les conquérants attachaient à la possession de Cherbourg. » — *(Ibid.)* Cela se conçoit bien, Cherbourg était la porte de la Basse-Normandie et un point de communication assez court entre cette partie et l'Angleterre.

Digitized by Google

trouver de meilleur moyen, de plus naturel prétexte que l'exercice de ce métier pour se mettre en relation incessante avec la foule dans les grands rassemblements populaires provoqués par les marchés, les foires, les fêtes patronales et les pèlerinages (1). » M. Luce ne s'arrête pas dans ces hypothèses patriotiques : « Le Cat aurait été un précurseur de ce mystérieux Basselin, dont l'individualité n'a été établie jusqu'à présent par aucun acte authentique (2). »

De toutes les tentatives de révolte en Basse-Normandie, la plus spécieuse est celle de Boschier. Nous croyons l'avoir ramenée à sa valeur réelle, d'après les documents : velléité d'insurrection (populaire, la seule, dite des communes, dans les pièces anglaises), dispositions préventives des Anglais, ignorance où l'on est du nombre des partisans, de la surface territoriale du théâtre du mouvement projeté et de la fin de Boschier (3). Mais M. Luce ne doute pas : « Boschier se mit alors (6 septembre 1436) à la tête d'un grand soulèvement des paysans de Basse-Normandie contre les Anglais. Tel fut, au moins de prime abord, le succès de ce Boschier, que les pauvres villageois, armés à la hâte de bâtons, de fourches, de faux et autres instruments aratoires, qui avaient répondu à son appel, firent trembler un instant leurs oppresseurs (4). » Nous croyons rencontrer ici une amplification dont nous n'avons pas pu rencon-

---

(1) Mais cette hypothèse ne tient donc nul compte de la police anglaise, qui était très bien faite, d'une forte organisation civile, de la fidélité au drapeau, d'une armée bien disciplinée par des règles sévères ; ainsi le soldat qui s'endormait dans sa garde était mis aux fers. V. dans nos pièces justificatives. On aura une idée de l'organisation civile dans une pièce de 1424, où l'on voit qu'une petite paroisse, celle de Courainnes (arr^t de Mortagne), qui n'est aujourd'hui qu'une section de commune, était pourvue d'un maître d'école. (*Documents*, t. II, p. 162). — (2) Nullement mystérieux ; à défaut d'actes authentiques, Basselin, comme individu, est très bien connu, surtout d'après les détails si précis de J. Le Houx, son successeur en vaudevire, un Virois qui n'était séparé de lui que par un demi-siècle environ. Son portrait, très réel, est frappant de vérité et ne ressemble guère à celui de la *Biographie universelle*, qui en fait un écrivain correct et bien rangé, un poète classique, favori d'Apollon, un chansonnier du Caveau : « Les Muses venaient le visiter dans sa retraite obscure ; doué d'une imagination féconde, d'une gaîté franche et d'un esprit piquant, il composa une foule de chansons bachiques qui attestent son talent naturel. » Cette *Biographie* accepte une étymologie abandonnée, celle de Vaudevire par *voix de ville*, qui n'a pas de sens. — (3) V. ci-devant cette affaire dans notre Mémoire. — (4) Les fourches, les faux et les autres instruments aratoires semblent ajoutés pour l'effet et pour amener la finale : « ils firent trembler leurs oppresseurs. »

Digitized by Google

trer les éléments dans les documents ; nous craignons que M. Luce, malgré son coup d'œil si sûr d'archiviste, son talent d'analyse et de généalogiste, et sa compréhension des pièces qu'il a découvertes en si grand nombre, n'ait fait une confusion avec une pièce du 28 mars 1436, et qu'il n'ait transporté aux hommes de Boschier les bâtons que l'autorité anglaise remit aux mains des paysans normands : « Hue Spencier, bailli du Costentin, mande au vicomte d'Avranches que « chascun homme du plat pays de sa vicomté se tenissent embastonnés et ambuschassent les chemins, le tout pour resister à l'encontre des ennemis du roy nostre sire, lesquels avoient intencion de courir piller et appatissier (rançonner) les subgiés du roy (1). »

Dès l'année précédente (1435), les Anglais avaient fait davantage ; ils n'avaient pas craint d'armer tout le pays : « En cel an, dit la *Chronique*, les Anglois firent armer le peuple de Normandie (2). » Tout porte à penser que le peuple n'était pas hostile aux conquérants : il les servait volontiers et l'état de guerre n'était continué que par les armées féodales et royales. M. Luce nous fait un tableau remarquable de l'organisation militaire anglaise. Après avoir dit en note

(1) *Chronique du Mont Saint-Michel*, p. 77, t. II, à la date du 28 mars 1436. Dans une autre pièce, les Anglais arment les paysans le long du littoral. M. Le Breton, qui aussi écrit sous l'inspiration du patriotisme, reconnaît cependant que la Normandie était dans l'impossibilité de remuer, et même met très bas le courage normand : « Pendant que les Anglais parcouraient en tous sens la Normandie sans rencontrer ni résistance ni obstacle, pendant que les garnisons se cachaient derrière leurs murailles « comme des renards timides, » Jean Bigot, dans le Mortainais, osa se mesurer avec les Anglais. » (*L'Avranchin dans la guerre de cent ans*, p. 100, dans les *Mém. des Ant. de Norm.*) M. Le Breton ne signale pas de révolte populaire, il croit à la puissance des chansons, même empreintes d'une évidente vanterie, comme celle-ci qu'il cite : « Chacun de nous en vault quatre, Au moins en vault-il bien trois. » (*Vaudevire*, p. 177, édition Dubois et non pas édition Asselin, comme le lui a reproché M. Duval). Mais, après avoir cité deux vers, qui ont une certaine tournure patriotique, il supprime la gouaillerie : « Les Anglois ont une longue coue. » — (2) Le peuple ici veut dire les paysans ; dans l'ordonnance précédente *d'embastonner* les gens du plat pays, on trouve encore l'armement des campagnes. On a bien des raisons de croire que le peuple normand, en général, n'avait pas d'antipathie contre les Anglais : Si les armées nobles, féodales et royales, ne cessaient pas de guerroyer contre eux, les paysans ne bougeaient pas, servaient les conquérants, entraient dans leur corps militaire et dans leur flotte. V. dans l'énumération des équipages de leur grande flotte contre le Mont Saint-Michel : la plupart des navires sont français et les capitaines sont aussi pour la plupart des noms français.

Digitized by Google

sous le fait ci-dessus, sur l'armement du peuple d'après cette brève indication de la *Chronique*, « qu'aucun historien du règne de Charles VII n'a mis en lumière ce fait capital, » il ajoute que les Anglais n'avaient pas craint d'appliquer, dès 1434, l'organisation des francs-archers à la Normandie, province récemment conquise, et que l'ordonnance célèbre de 1448, l'une des causes des succès militaires de la fin du règne de Charles VII, ne fut que l'adoption, quoiqu'un peu tardive, de la création anglaise (1). Toutefois, la note ci-dessous, sur laquelle M. Luce base cette création, ne la comporte pas ; il a dû prendre ses preuves ailleurs que sur l'armement, toujours préventif, de la population de Besneville. Mais c'est le complément de sa note qui nous donne une haute idée de l'organisation militaire anglaise : « Auprès du cimetière de tous les villages furent établies, dès lors (dès avril 1448), des buttes de terre, véritables champs de tir, où les paroissiens valides étaient tenus de s'exercer tous les dimanches au tir de l'arc. » (2)

Tout Normand, dit M. Luce, qui resta étranger à ce qu'il appelle le soulèvement de Boschier, fut soumis à l'humiliante formalité de porter sur ses vêtements la croix vermeille. Humiliante sans doute pour un vrai Français, comme signe d'une nationalité étrangère, qui avait sans doute le même culte, mais d'une race, d'une langue différentes. Mais nous croyons avoir prouvé que le port ordonné de la croix rouge était une mesure générale, et que cette mesure était antérieure à l'affaire de Boschier. Les Français et Normands regrettaient le port de leur couleur nationale et un joli couplet fait

---

(1) Nous acceptons cette assertion de M. Luce; toutefois, il a dû avoir pour la faire d'autres raisons que la note suivante sur laquelle il l'appuie : « En 1434, les paroissiens de Besneville furent convoquez pour eulx abiller en estat de defence pour resister contre noz ennemis qui pardessus la mer povoient ou pourroient legierement descendre ou dit pais. » Il n'y a pas là le germe des francs-archers réguliers. — (2) *Chronique du M. S.-Michel*, t. I^er^, p. 36, d'après *Arch. nat.*, jj. 175, n° 369. V. à cette date les pièces diverses. Le nom de *gallois* apparaît plusieurs fois dans cette étude normande et réclame une note philologique. Dans plusieurs des textes anglo-normands qui ont été cités, le contexte donne à Gallois le sens d'homme du pays de Galles, resté dans nos noms propres le Gallois, le Gallais, le Vallois. Mais dans les poètes bas-normands, comme Basselin : « Je suis bon Gallois, je suis bon Virois, » c'est la forme archaïque et latine de Gaulois qui est encore usité dans notre langue, et que Littré définit ainsi : « C'est un bon Gaulois, un vrai Gaulois, se dit d'un homme dont la conduite est sincère, franche et droite. »

Digitized by Google

allusion à l'époque où ils la portaient : « Vous souliez gaiment chanter Et demener joyeuse vie, Et la blanche livrée porter, Partout le pais de Normandie. » (Chanson du XV^e^ siècle, *apud* M. Luce, *Phil. Le Cat;* nous admettons bien ce regret très naturel, p. 20).

M. Ch. Le Breton, qui ne va pas jusqu'à affirmer des actes de rébellion populaire et qui n'admet pas leur possibilité d'après la citation ci-après : « Les Anglais parcouraient la Normandie en tout sens sans rencontrer de résistance ni obstacle, » admire aussi le patriotisme normand dans les chansons, qu'il qualifie d'énergiques, sans en citer de cette nature, et il admet aussi un Olivier Basselin, chantant la patrie et la haine de l'étranger. Il est donc de l'école de Caen sous ce rapport : aussi il se rapproche de sa manière d'écrire pour l'effet littéraire, comme plusieurs des partisans d'un Basselin belliqueux : « Dans les veillées tremblantes (1) des chaumières, on redisait les chansons des Vaux-de-Vire. Olivier Basselin et ses joyeux confrères n'avaient d'abord chanté que la bouteille, mais quand les Anglais eurent saccagé leurs caves, leur colère s'exhala en vers énergiques contre les *godons* maudits (2). »

---

(1) Toujours la peur : c'est par elle que l'étranger dominait. — (2) C'est l'anglais *goddam* : un vaudevire appelle les Anglais « ces *godons,* panches (panses) à pois. » Nous ne concilions pas facilement la vie du patriote Basselin et de ses « joyeux confrères, » qui ne se fâchent que parce qu'on a vidé leurs caves avec les élans, les colères, les indignations du patriotisme. C'est comme Basselin qui ne s'émeut que pour ses tonneaux : « Sauvez nos tonneaux, je vous prie, » alors que l'ennemi est en *furie* sur les remparts. » V. Ch. Lebreton *ibid.* de son *Avranchin dans la guerre de cent ans.* Ainsi M. Lebreton fait partie de la phalange des partisans de Basselin : mais si je me crois accessible à de bonnes raisons, je ne m'effraie pas du nombre des adversaires de ma thèse, et je dirai : « *etiamsi omnes, ego non.* » Un d'eux m'écrit aimablement : « Quand vous me persuaderiez, vous ne me convaincrez pas. » *Nil desperandum.* C'est un professeur d'une Université fondée par le roi Henri V d'Angleterre. Une autre fondation anglaise appartient au pays qu'habite l'auteur de ce mémoire, celle de la ville de Granville, où la coupure du roc s'appelle toujours la *Tranchée aux Anglais.* C'est la tradition constante dans les campagnes de l'Avranchin que les anciennes églises et forteresses ont été bâties par les Anglais, et toute cachette est un trésor anglais. Pour les forteresses, cf. la tour Talbot au château de Falaise. Le mot du Cotentin sur une colère soudaine est toujours « la furie Talbot, » allusion à l'impétueux chef anglais. (V. *Revue de l'Avranchin,* 2^e^ n^o^ de 88). Cependant, le professeur, mon courtois adversaire, faiblit dans sa dernière lettre : « Un certain nombre de chansons normandes qui peuvent (pardon, si je me repète, mais, comme dit Molière, je dis toujours la même chose, parce que c'est toujours la même chose), qui prouvent, dis-je, que les paysans Normands ont organisé, pendant l'occupation anglaise, de *petites insurrections locales.* »

Digitized by Google

M. Luce continue sa méthode conjecturale jusqu'au bout de son *Philippot Le Cat* : on y rencontre les mots *supposé, peut-être, si, doit avoir pris part*, et c'est sur un *peut-être*, d'ailleurs, qu'il clôt son récit en l'encadrant dans l'or, c.-a.-d. dans une phrase éloquente : « Philippe Le Cat mérite de figurer parmi ces obscurs combattants, parmi ces sacrifiés inconnus de la première heure, et le cadavre décapité du pauvre harpeur que nous exhumons de la tombe qui le recouvre depuis plus de cinq siècles, a peut-être été, à l'origine, l'un des supports de la légende plus ou moins historique, mais assurément glorieuse, d'Olivier Basselin. »

CONCLUSION

Que résulte-t-il de la série de faits, de jugements et d'exécutions que nous venons de faire passer devant les yeux? C'est que non seulement il n'y eut pas de révolte populaire de 1415 à 1450, mais qu'il ne pouvait et qu'il ne devait pas y en avoir. C'est Michelet, celui qui pose en relief ce grand roi très anglais, Henri V, qui en a le mieux démontré l'invraisemblance. L'intuitif et savant historien, qui semble avoir vécu l'histoire, n'est nulle part plus contemporain du passé que dans cette période anglaise (1). Un peuple veut être gouverné : il aime mieux l'ordre par l'ennemi, par l'étranger, que le désordre, l'anarchie, par ses compatriotes. Michelet vous montre l'organisation marchant avec l'occupation : « La Normandie devait nourrir les Anglais pendant cette lente

---

Non, ce n'est pas la même chose, l'insurrection, la chouannerie sont maintenant de *petites insurrections locales*. Nous-mêmes nous admettrions assez bien cette atténuation, si nous avions le moyen de distinguer, par des preuves nettes, des mouvements qui peuvent aussi bien être du brigandage que des insurrections.

(1) Nous mettons ce coup d'œil intérieur et profond des grands historiens, lequel est quelquefois contesté par l'école des faits, rien que des faits, sous l'autorité de M. A. Geffroy, dans sa *Richesse dans l'ancienne Rome* : « Ce que Michelet et M. Taine estiment en particulier chez Niebuhr, c'est d'avoir compris la légende et le mythe et que par derrière il y a de précieuses réalités à choisir. Niebuhr a certainement reçu en partage quelques parcelles de ce don de divination savante sans lequel il n'est pas de grand historien. »

Digitized by Google

conquête. Aussi Henri V, avec une remarquable sagesse, y assura, autant qu'il put, la continuation du travail de l'agriculture. Il fit respecter les femmes, les églises, les prêtres, les faux prêtres même (il y avait une foule de paysans qui se tonsuraient, dit Walsingham). Tout ce qui se soumettait était protégé, tout ce qui résistait était puni. Aux prises de villes, il n'y avait point de violences, mais le roi exceptait ordinairement de la capitulation quelques-uns des assiégés, à qui il faisait couper la tête, comme ayant résisté à leur souverain légitime, roi de France et duc de Normandie.

» Pour empêcher l'émigration en masse des villes prises, les habitants étaient consignés jusqu'à parfait paiement de leurs dettes. Pour sortir, il fallait un billet qu'on achetait fort cher. Ces billets parurent une si heureuse invention de police que désormais on en exigea partout. Ce gouvernement sage et dur ajouta à ses rigueurs un bienfait, qui parut une rigueur encore, l'unité de poids et mesures et d'aunage (1). C'était mieux qu'en Angleterre. Tout était prévu pour ne pas soulever les paysans.

» Le roi Henri V fit exécuter les belles ordonnances de Richard II, du Règlement de 1386 : défense du viol et du pillage d'église, sous peine de la potence ; défense de crier *havoc* (pille !) sous peine d'être décapité ; même peine contre celui qui vole un marchand ou vivandier ; on doit obéir au capitaine, loger au logis marqué, sous peine d'être emprisonné et de perdre son cheval, etc. » (*Ap.* Michelet, *Hist. de Fr. illust.*, 2e vol., p. 142). Enfin les Anglais fondèrent des établissements utiles : c'est Henri V qui a créé l'Université de Caen ; c'est le sire de Scales qui a fondé Granville, en isolant le roc par la Tranchée-aux-Anglais (2). Ils tenaient Paris en amont par leur flottile dans l'anse d'Ivry, qui a gardé le nom de Port-à-l'Anglais. Une des tours du château de Falaise s'appelle Tour Talbot. C'est aussi de ce général qu'est venu une curieuse

(1) Comme les Anglais possédaient les châteaux, les revenus, ils étaient les riches ; ils pouvaient prêter de l'argent aux Normands et les tenir ainsi en dépendance ; de là, probablement, le sens du terme argotique *Anglais*, créancier. Mais il est une rigueur, même une cruauté, que Michelet n'a pas connue, ni lui ni d'autres historiens. Nous l'avons dite plus haut, parfaitement authentique, ce sont les femmes espionnes enterrées vives. Pourquoi le même traitement n'était-il pas appliqué aux hommes ? C'est parce que les femmes ont, sans doute, beaucoup plus de moyens d'espionner et de cacher leur espionnage. — (2) Et pour avoir un accès plus court et plus direct à la mer.

Digitized by Google

expression usitée dans le Cotentin : « Voyez-donc la furie Talbot ! » dit-on contre une colère soudaine et impétueuse, par allusion à la vivacité de l'impétueux général anglais, qui fut appelé l'Achille de son armée. C'est aussi une tradition toujours vivante dans les campagnes normandes que d'attribuer aux Anglais les églises anciennes, les forteresses, les cachettes de trésors.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Extraites de *Chonique du Mont Saint-Michel,* par M. S. Luce.

1425, 26 novembre, Paris. — Henri VI ordonne à tous capitaines de forteresses au duché de Normandie : 1° de recevoir au guet celui qui pour la nuit le devra faire ou son suppléant, pourvu que celui-ci ait vingt ans ou au-dessus et soit bien connu en la place ; 2° de donner le mot d'ordre de la nuit en français de telle sorte que ceux qui feront le guet le puissent comprendre ; 3° d'imposer comme amende à ceux qui feront défaut audit guet trois blancs, etc., et le double en cas de récidive ; 4° d'infliger l'emprisonnement et une amende arbitraire à ceux qui feront défaut trois fois successivement ; 5° de mettre aux fers par les pieds pendant toute la journée du lendemain quiconque aura été trouvé la veille dormant pendant le guet ; 6° de n'imposer aucunes prestations à l'habitant pour réparations de douves et de fossés, sans l'avis du bailli. (T. 1er, p. 225). V. p. 239 avec quelle hauteur un Anglais nommé Fildelin parle à un paysan normand et avec quelle humilité celui-ci lui répond.

1433, juin, Valognes. — Allocation de 67 sous six deniers tournois à J. Le Hougués, écuyer, qui est allé avec une escorte de huit archers se saisir de neuf compagnons Gallois, qui infestaient le Val-de-Saire.

1433, juin. — Jean Seynt, vicomte de Falaise, envoie un espion nommé Jean de Boistibout, du côté de Thury, pour se rendre compte des forces des ennemis rassemblés en grand nombre pour mettre au pillage les faubourgs de Caen.

1433, juillet. — « Il faut procéder à la pugnicion d'un moyne de l'abaye de la Luserne lequel s'estoit rendu brigan et avoit n'a guère esté prins en armes avec plusieurs aultres brigans par les gens de la garnison d'Avranches, lequel moine estoit requis par son abbé pour en avoir la correccion et pugnicion. »

Digitized by Google

1434, 17 décembre. — Enquête au sujet du massacre des nobles et des gens du commun accompli à Vicques par des Anglais et des Gallois sous les ordres de Thomas Watrehoux et de Roger Iker, et de l'envoi de quatre commissaires lesquels ont mis en jugement et livré au dernier supplice lesdits Thomas et Roger et leurs complices.

1435, avril. — Payment de 6 livres tournois pour paine et salaire d'avoir prins et livré à la justice Jehanne la Hardie, conseillante et favorisante des brigans, laquelle a été puis n'a guère exécutée, enfouye toute vive... J. Lesmerillon donna quittance pour avoir procédé à cette exécution à savoir 5 sous pour avoir mené la victime au gibet, 10 sous pour avoir creusé la fosse, 10 sous pour l'avoir enfouye, enfin 3 sous pour deux paires de gants.

1444, décembre. — Message de R. Harington, bailli de Caen « pour le fait de certains Anglois de la compaignie de M. Goth et de Raynfforth lesquels font plusieurs oppressions sur les subgiez du roy nostre sire. »

1445. — Ce même Goth est signalé à la justice comme « robant, pillant le povre peuple » de la vicomté de Coutances.

1445, août. — Messages pour embarquer à Cherbourg et transporter en Angleterre tous les aventuriers, non enrôlés, qui vivaient sur le pays de Normandie.

Addition à la note sur les Ecossais. — « En cel an (1423) ou environ ce temps ou au devant il estoit venu une grande armée d'Escoce bien X mille là ou estoit le connestable d'Escoce, le comte de Boucan (Jean-Stuart), qui puys fut connestable de France et moult d'autres vaillans gens de guerre à l'ainde du roy de France qui moult vaillamment se porterent en gardant leur loyaulté au roy nostre sire. » (*Chron. du M. St-Michel*, t. 1er, p. 25). M. Luce réduit de beaucoup ce chiffre des Ecossais : « En janvier ou février 1421, quatre à cinq mille Ecossais, envoyés au secours du Dauphin, débarquèrent à La Rochelle, sous la conduite du comte de Buchan, de Jean Stuart, etc. » (*Ibid*). Celui-ci fut fait connétable de France, en récompense de sa victoire de Baugé sur les Anglais. « L'an mil 1424 le 17e jour d'aoust les Anglois gaignèrent la journée de Verneul, là où fut prins monseigneur d'Alenson et plusieurs aultres, c'est assaver le comte de Boucan et moult d'aultres de France et d'Escoce y moururent. » (*Chron.* p. 26). C'est peut-être à cette époque et à ce secours écossais que se rapportent les hôtels et auberges à l'enseigne de Notre-Dame-d'Ecosse : comme à Dol, à Villedieu.

« En cel an mesmes (1435), les Anglois firent armer le peuple de Normandie. » (*Chron.*, p. 36). Aucun historien du règne de Charles VII, dit M. Luce, n'a mis en lumière ce fait capital. (*Ibid*).

1424. — Henri VI, roi de France et d'Angleterre, mande au vicomte de Carentan de réquerir « charrettes, hernoiz et charpentiers en païant par vous raisonnablement les frais, missions et despens qu'il fauldra. »

1424. — Remission octroyée par Henri VI aux deux frères Jean, dits Hurel, communs en biens, l'aîné laboureur, le cadet maître d'école, rançonnés à 31 francs d'or par les Anglais de la garnison d'Essai pour avoir donné asile à un enfant de sept à huit ans qui leur avait été confié vers le mois de septembre 1422 par Robin Lorieult tenant le parti des ennemis.

Digitized by Google

1425. — Payements faits pour l'affrétement d'une flotte de 20 navires, amenés devant le Mont Saint-Michel par R. Povoir, écuyer, sous les ordres de Lorens Hauden, capitaine de Tombelaine, et affectés au blocus mis par mer devant ledit Mont Saint-Michel.

1425. — Remission octroyée à J. Berthault au sujet d'un meurtre commis un soir qu'il allait, suivant une ordonnance de justice, faire le guet une hache à la main dans l'église de sa paroisse pour résister aux brigands.

1431. — Remission octroyée par Henri VI à J. Donnillet, tailleur d'habits, « povre simple homme cousturier » mis ès fers et jeté au fond d'une basse fosse pour avoir dit, en état d'ivresse, qu'il aimait mieux le roi Charles de France que Henri d'Angleterre.

Digitized by Google

Digitized by Google

Société d'Archéologie

LITTÉRATURE, SCIENCES ET ARTS

D'AVRANCHES & DE MORTAIN

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1888

Président. — M. EDOUARD LE HÉRICHER.

Vice-Présidents. — MM. L. DE TESSON et le Docteur E. LOYER. (M. DE TESSON *Vice-Président honoraire*).

Secrétaire. — M. le Comte DE CHABANNES.

Secrétaire-Adjoint. — M. SOSTHÈNE MAUDUIT.

Trésorier. — M. ALFRED DE TESSON, Capitaine de Frégate en retraite.

Bibliothécaire-Archiviste. — Mlle IDA HUBERT.

CONSERVATEURS DU MUSÉE

1° *Des Tableaux.* — MM. CH. FOUQUÉ et POTIER DE LA VARDE ;

2° *Des Médailles et Objets d'art.* — M. VIGOT.

3° *Des Antiquités et du Musée lapidaire.* — M. ED. LE HÉRICHER.

4° *Des Objets d'histoire naturelle.* — M. R. CHEVREL, Professeur.

Ordonnateur. — M. LEBEDEL, Architecte de la ville d'Avranches.

COMMISSION D'IMPRESSION

MM. LE HÉRICHER, L. DE TESSON, DE CHABANNES, J. BOUVATTIER, Député.

OFFICIERS D'HONNEUR POUR MORTAIN

Vice-Présidents. — MM. HENRI MOULIN et JOSEPH D'AVENEL, de Nantray.

Secrétaire. — M. DE BAILLIENCOURT, Maire de Mortain.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

Depuis le 1er JANVIER 1882 jusqu'à la fin de 1888.

MEMBRES HONORAIRES

MM.

BOULATIGNIER, ancien conseiller d'Etat, à Paris.

LENORDEZ, artiste sculpteur, à Paris.

MM.

LEVÉEL, statuaire, à Cherbourg, rue de Maupas.

MILNE (John-H.), pasteur protestant, à Avranches.

MEMBRES TITULAIRES

MM.

ACHARD DE LA VENTE, homme de lettres, à Saint-Cyr-du-Bailleul.

ADAM (Georges), professeur d'anglais au lycée de Lorient.

ALLAIN, curé de Saint-Paul, chanoine honoraire, à Granville.

ALLIX, chef adjoint au ministère des finances, à Versailles, chevalier de la Légion-d'Honneur.

ALVISET DE MAIZIÈRES, propriétaire, au château de Saint-Pair.

AMARI (Mme), Ecossaise, à Terpsichore, en Bacilly.

AMELINE, pharmacien, à Avranches.

AMELINE-BASBOURG, receveur de l'enregistrement, à Sartilly.

ANGER, pharmacien, à Avranches.

ANNÉE (Alexandre), docteur-médecin, à Breccy.

ARTU (Michel), juge de paix, à La Haye-du-Puits.

ASHETON TONGE, au Ragotin, à Avranches.

AUBRÉE (Dr), à Avranches.

AUBRIL, directeur de l'école agricole, à Sartilly.

AURAY (D') DE SAINT-POIS, conseiller général.

AUXAIS LÉZIART DE LA VILLORÉE (Mme D'), à Lolif, château de Mesnil-Bas-Luçon.

AVENEL (Vicomte Georges D'), propriétaire, à Saint-Sénier, au Champ-du-Genêt.

MM.

AVENEL (Comte Joseph D'), propriétaire, à Nantray, à Heussey.

BACHELOT, principal du Collége de Pontarlier.

BAILLEUL, ancien sous-chef à l'Instruction publique, à Saint-James.

BAILLIENCOURT (DE), ancien receveur des finances, maire, à Mortain.

BAMEULE, greffier du Tribunal, à Avranches.

BARBÉ, notaire, à Brecey.

BARENTON, curé de Notre-Dame-des-Champs, à Avranches.

BARON, conseiller général, notaire à Ducey.

BASTILLE (DE LA), boulevard du Roi-René, n° 2, à Angers.

BAZIN, du Val-Saint-Père, professeur, à Liverpool, Catherine Street, n° 34.

BAZIRE (Elphége), agronome, à Dragey.

BEAUFORT (Marquis DE), rue Ville-Levêque, 25, à Paris.

BEAUMONT (Mlle Marguerite), artiste, à Avranches.

BEAUREPAIRE (DE), Charles, archiviste de la Seine-Inférieure, à Rouen.

BEAUREPAIRE (DE), Eugène, ancien magistrat, secrétaire des Antiquaires de Normandie, à Caen.

BEAUREPAIRE (DE), Joseph, maire à Mesnillard, arrondissement de Mortain.

Digitized by Google

MM.

BÉCHET, conseiller d'arrondissement, à Barenton.
BEGHIN (Henry), professeur d'anglais à l'Ecole navale, à Brest.
BELLOIR, à Saint-Jean-du-Corail-des-Bois.
BESNARD, notaire, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.
BESNARD-LOCHERIE, ancien chef de division de préfecture, à Dol.
BESNE (DE), maire, à Saint-Nicolas-des-Bois.
BIGNE (Comte DE LA), à Versailles, rue de l'Orangerie.
BLONDEL (Octave), directeur de l'école Pompée, à Ivry-sur-Seine.
BOISGOBEY (F. DU), 22, boulevard de Clichy, Paris.
BOISNARD, propriétaire à Ducey.
BOUDENT DE LA GODELINIÈRE (Roger), maire, aux Chambres.
BOUDET, professeur des sciences, au lycée de Rennes.
BOULANGER, procureur de la république, à Ploërmel.
BOULAY, conservateur de la bibliothèque de la ville de Mortain.
BOULÉE, principal du collége, à Avranches.
BOURNE, médecin anglais, à Avranches.
BOURSIN, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de Mortain.
BOUTRY-LAFRÉNAIE, ancien directeur des postes, rue du Collége, à Avranches.
BOUVATTIER (Gustave), bibliothécaire de la Société, à Avranches.
BOUVATTIER (Jules), député, ancien sous-préfet, à Avranches.
BOUVATTIER (Paul), contrôleur des contributions directes, à Avranches.
BOUVIER (René), directeur des Messageries générales, à Dinan.
BOYENVAL, principal du collége de Saint-Hilaire-du-Harcouët.
BRECEY (DE), au château de la Brisolière, à Brecey.
BREHIER, ancien conseiller général, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.
BRÉHIER (Julien), licencié en droit, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.
BRINDEJONC DE BERMINGHAM, ancien officier de marine, au château de Martigny.
BRUNET (Victor), homme de lettres, à Vire.
BUISSON, pharmacien, conseiller d'arrondissement, à Mortain.

MM.

CACQUERAY (Marquis DE), propriétaire, au château de Macey.
CAILLOU (Louis), artiste peintre, au Bois-Avenel, en Les Chéris, ou à Paris, 96, avenue des Ternes.
CANISY (Comte Henri DE), propriétaire, au château de la Lucerne-d'Outremer.
CANTILLY (René-Philippes DE), propriétaire, à Lolif.
CARNET, professeur au Petit-Séminaire, à Mortain.
CARPENTIER (Charles), conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue du Bac, n° 38.
CARRAUD (Albert), propriétaire, à Avranches.
CARVILLE (Georges DE), à St-Jean-du-Corail.
CAUMERS (Emile), sous-intendant militaire, à Bordeaux.
CAUQUELIN (Henri), ancien pharmacien, à Pontaubault.
CHABANNES (Comte DE), propriétaire, Avranches.
CHAILLOU DE L'ETANG, receveur de l'enregistrement, à Ducey.
CHAMPION, pharmacien, à Avranches.
CHATEL (Victor), agronome, à Valcongrain-Campandré.
CHENARDIÈRE, maire, à la Bazoge.
CHERBONNEL, ancien inspecteur des télégraphes, Avranches.
CHESNEL, professeur de philosophie, au collége de Mortain.
CHEVREL (René), professeur au collége d'Avranches.
CLÉRET, horticulteur, à Avranches.
CLINCHAMP (Comte Arthur DE), propriétaire, à Avranches.
CLOUET, agronome, à Villedieu.
CLUCHE, curé, à Macey.
COURAYE DUPARC (Jules), propriétaire, à Avranches.
COURAYE DUPARC (M^me^), propriétaire, à Avranches.
CRÉANCES (J.-B.), licencié ès-sciences, principal au collége d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or).
CRUCHON (Ad.), de la Lucerne-d'Outremer, receveur de l'enregistrement, à Nantes.
DAGUENET (l'abbé), à Granville.
DAGUENET (Charles), professeur au lycée de Versailles.
DATIN (Henri), ancien notaire, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.
DAUMESNIL (M^lle^), propriétaire, route de Saint-Quentin, à Avranches.

Digitized by Google

MM.

DAUSSY (Léon), ancien receveur de l'enregistrement, à Pontorson.
DAVID (Louis), juge au tribunal de Mortain.
DAVY, notaire, à Villedieu.
DEBROIZE, docteur-médecin, à Villedieu.
DELAMARE (Jules), pharmacien, à Granville.
DELANOË (Aimé), propriétaire, à Avranches.
DELAPORTE, propriétaire, à Mortain.
DELÉPINE, professeur de philosophie au lycée, à Coutances.
DENIS THIEUDIÈRE, conseiller général, notaire, à Brecey.
DESBOULLETZ, docteur-médecin, à Brecey.
DESCHAMPS DU MANOIR (Monsignor), à Naples, via S. Teresella degli Spagnoli, n° 28 (Italia).
DESDEVIZES DU DÉZERT, professeur à la Faculté des Lettres, à Caen.
DESFEUX, ancien conseiller d'arrondissement, à La Lucerne-d'Outremer.
DESFEUX (Hospice), notaire, à Ducey.
DESGRANGES, agent-voyer, à Brecey.
DOLLEY (Louis), artiste compositeur, à Villedieu.
DOUTELLEAUX (Anatole), professeur de rhétorique au collége d'Avranches.
DRÊME (DE), receveur des finances, à Avranches.
DRÊME (Mme DE), à Avranches.
DUBOIS, supérieur du Petit-Séminaire, à Mortain.
DUBOIS, vicaire, à Husson.
DUBUFE (Paul), artiste peintre, à l'Abbaye de la Lucerne-d'Outremer.
DUCHEMIN, de Saint-Oven, principal du collége de Vire.
DUCLOS, curé, à Saint-Nicolas, près Granville.
DUFOUR, médecin-vétérinaire, à Avranches.
DUPONT, curé, chevalier de la Légion-d'Honneur, à Vains.
DUPONT, banquier, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.
DUPONT (Etienne), ancien notaire, à Avranches.
DUPONT (Etienne), fils, étudiant en licence, à Caen.
DUPONT, maire, à Saint-Quentin.
DUPONT, curé-doyen, à Villedieu.
DURAND (Jules), imprimeur, à Avranches.

MM.

DURAND (Yves), étudiant, à Paris.
DUREL (Raymond), de la maison Mesnil frères, à Caen.
DUREL, rue St-Jean, n° 100, à Caen.
DURELL, avocat et membre des Etats, à Jersey.
DUVAL, curé-doyen, à Le Teilleul.
DUVEY (Le Père Achille), de Saint-Lo, couvent de la Miséricorde, à Passy, Paris.
EFFOSSE, principal du collége, à Avranches.
ELLIET (C.), à Mesnil-Tôve (arrondissement de Mortain).
EMANVILLE (Mme DE LA BOULAYE D') au château du Quesnoy.
ENCOIGNARD, professeur au collége de Falaise.
ENGUEHARD, conseiller général, à Pontorson.
ESNAULT, sous-inspecteur des douanes, à Valognes.
FAUCHON (Victor), conseiller général, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.
FAUCHON, fondateur et principal du collége de Granville, à Terpsichore, en Bacilly.
FERAY (Olivier), armateur, à Granville.
FLEURY, pharmacien, à Mortain.
FLEURY (Jean), professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, rue des Officiers, n° 33.
FONTAINE (Auguste), notaire, à Villedieu.
FONTAINE (Pierre), pharmacien, à Saint-Malo.
FONTAINE (Ludovic), notaire, conseiller général, à La Haye-Pesnel.
FONTENIER, propriétaire, à Beauvoir, canton de Pontorson.
FOULKES (le Révérend Edmond), à Oxford, Angleterre.
FOUQUÉ (Charles), professeur de dessin au collége d'Avranches.
FRÉMIN (Gabriel), avocat, à Avranches.
FRÉMOND, docteur-médecin, à Villedieu.
GALLAND, receveur des douanes, à Granville.
GALLIE, professeur de physique au collége de Mortain.
GANCHÉ, vicaire, à Vains.
GARDIN, propriétaire, à Saint-James.
GARNIER (Arsène), propriétaire, à la Noblerie, à Cuves.
GARNOT, agronome, président de l'ancienne Société d'agriculture, au Val-Saint-Père.

Digitized by Google

MM.

GAUDIN DE VILAÍNE, à Saint-Jean-du-Corail, près Mortain.
GAUTIER-BIDAN, archéologue, à Dol-de-Bretagne.
GAUTIER (César), conseiller d'arrondissement, à Saint-James.
GAUTIER, ancien notaire, au Manoir de Saint-Nicolas-de-Granville.
GAUTIER (Médéric), propriétaire, à Avranches.
GAUTIER, receveur de l'enregistrement, à Brecey.
GEFFROY, notaire, à Saint-James.
GENREAU, ancien avocat-général, au château de Chantore, à Bacilly.
GIBERT (Henri), imprimeur, à Avranches.
GIBERT (Paul), propriétaire, à Avranches.
GIBON (DE) fils, au château de Grainville.
GILBERT (Hippolyte), banquier, à Avranches.
GILBERT (Pierre-Aimable), ancien pharmacien, rue de la Constitution, Avranches.
GILBERT, pharmacien, à St-James.
GIRRE, avoué, à Avranches.
GISSOT, chef de section au chemin de fer de l'Ouest, à la Bicqueterie, villa des Grèves.
GITTON (Ed.), propriétaire au château de la Mancellière, en Baguer-Pican.
GODFRAY, avocat, à Saint-Hélier (Jersey).
GORON, curé de Vernix.
GOUTTIÈRE, principal, à Mortain.
GRAINVILLE (baron DE), au château de Parigny et à Avranches.
GRALLAN, pharmacien, à Pontorson.
GRAVERON (Adrien DE), propriétaire, à Avranches.
GRAVERON (Maurice DE), propriétaire, à Avranches, boulevard de l'Est.
GRUCHY (DE), juré-justicier, à la Cour de Jersey.
GUÉRIN (Charles), propriétaire, au Mesnil-Thébault.
GUÉRIN, notaire, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.
GUÉRIN-DUVIVIER, contre-amiral, à Rochefort.
GUILLARD, maire, à Sacey.
GUITON (vicomte François DE), maire, au château de Bonne-Fontaine, à Antrain.
HALLEY, ancien professeur, à Ducey.
HAMARD, ancien pharmacien, à Saint-James.

MM.

HAMEL (Victor), pharmacien, au Teilleul.
HAMEL, docteur, à Carentan.
HAMEL, pharmacien, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.
HANTRAYE, pharmacien, Avranches.
HAVARD (Adolphe), fondeur, à Villedieu.
HAVARD, curé-doyen, à Pontorson.
HÉLAINE, vicaire, à Valognes.
HÉLIE, juge de paix, à Rugles (Eure).
HÉON, professeur au collége de Saint-Hilaire-du-Harcouët.
HÉON, docteur-médecin, à Avranches.
HERPIN, armateur, à Granville.
HODOUL (Dr), chevalier de la Légion-d'Honneur, à Avranches.
HOMME (DU), propriétaire au château de Chassilly, en Saint-Sénier-de-Beuvron.
HOUSSARD, substitut à Saint-Etienne (Loire).
HOUSSARD, fabricant d'ornements, à Avranches.
HOUSSIN, curé, à Ger (Manche).
HUBERT (Mlle Ida), artiste en modelage, à Avranches.
HUBERT (Auguste), pharmacien, à Sartilly.
JACOB, notaire, à Dinan.
JAUNEZ (Gustave), propriétaire, au Val-Saint-Père, et rue Clément-Marot, 11, Paris.
JENVRIN (Paul), employé aux finances, à Rennes.
JOUBIN (Aristide), vicaire, à Tirepied.
JOUENNE, notaire, à La Haye-Pesnel.
JOURDAN, ancien notaire, à Avranches.
JOURDAN (François), contrôleur des contributions directes, à Avranches.
JULLOU, propriétaire, à Jullouville.
LABICHE, sénateur de la Manche, à Sourdeval-la-Barre.
LABUSSIÈRE, cottage de Maindonaux, en Saint-Martin, à Guernesey.
LAHOUGUE, ancien président du Tribunal, à Avranches.
LAINÉ, docteur-médecin, rue Madame, 67, à Paris.
LALOUEL, ancien juge de paix, au Teilleul.
LAMBERT, vicaire, à La Haye-Pesnel.
LANFRANC DE PANTHOU, ancien procureur général, à Caen.
LANGLOIS, médecin en chef de l'hospice d'aliénés de Maréville (Meurthe-et-Moselle).
LANGLOIS, ancien agent-voyer, à Avranches.

Digitized by Google

MM.

LANOS (Edmond), docteur-médecin, maire, à La Haye-Pesnel.
LANOS (Léon), ancien notaire, à La Haye-Pesnel.
LANOS, curé à La Lande-d'Airou.
LARÈRE, ancien notaire, à Dinan.
LARTURIÈRE (DE), château du Houx ou des Rochers, à Mortain.
LAURET, docteur, à Ducey.
LAVALLEY, licencié en droit, à Villedieu.
LAVEILLE, professeur de philosophie au Séminaire de Mortain.
LEBEDEL, architecte de la ville, à Avranches.
LEBEL (Aimable), libraire-éditeur, à Avranches.
LE BIEZ, adjoint au maire, officier d'Académie, à Granville.
LE BOCEY, docteur, à Avranches.
LEBRETON (Paul), horticulteur-paysagiste, à Avranches.
LEBRETON, conseiller d'arrondissement et maire, à la Lucerne-d'Outremer.
LEBRETON (Charles), proviseur du lycée de Saint-Brieuc.
LE BRETON, curé de Sainte-Honorine-du-Fay (Calvados).
LE CHARTIER (Edme), propriétaire, rue de la Constitution, à Avranches.
LE CHEVALIER (Octave), propriétaire, à Avranches.
LECONTE, juge d'instruction, à Bernay (Eure).
LE COUPEY-GRAINVILLE, licencié en droit, à Granville.
LE COURT, notaire, à Deauville-sur-Mer (Calvados).
LEDO, docteur-médecin, à Villedieu.
LEDUC, receveur de l'enregistrement, à Coutances.
LE FAVRAIS, président du tribunal, à Mortain.
LE FILLATRE, journaliste, à Avranches.
LEFORESTIER, propriétaire, à Virey.
LE FRESNE (Jules), substitut, à Coutances.
LEGALLAIS (Arsène), instituteur, à La Haye-Pesnel.
LEGOT, courrier-convoyeur, à Avranches, boulevard de l'Ouest.
LE GOUIX, à Avranches.
LEGRAIN, receveur des postes, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.
LEGRAND, curé-doyen, à Saint-James.
LEGRAND (Anatole), conseiller général, à Romagny.

MM.

LEGRAND (Arthur), ancien député de la Manche, à Milly.
LEGRAS, ex-adjoint au maire, à Granville.
LE GROS, ex-adjoint, à Granville.
LE GROS, docteur-médecin, à Saint-James.
LE HÉRICHER (Edouard), correspondant du ministère de l'instruction publique, officier de l'Université, à Avranches.
LELASSEUX, agriculteur, à Roz-sur-Couësnon.
LE LIÈVRE (jeune), négociant à Saint-Hilaire-du-Harcouët.
LE MARCHAND (Jules), ancien sous-préfet, à Avranches.
LEMARDELEY, au ministère de la guerre, à Paris.
LEMASSON, juge suppléant au tribunal d'Avranches.
LEMASSON, percepteur, à Marigny.
LE MOINE, professeur au collége, à Vire.
LE MOINE LE CHESNAY, propriétaire, à Dives (Calvados).
LE MOINE LE CHESNAY, ex-notaire, à Sartilly.
LE MONNIER, négociant en métaux, à Villedieu.
LE MONNIER, ancien professeur, à Ouffières (Calvados).
LE MONTIER, avocat, ancien magistrat, à Avranches.
LE PELLEY-FONTENY, à Granville.
LE PETIT (Jules), rue du Buisson-Saint-Louis, 24, à Paris.
LEREBOURS (Gabriel), propriétaire, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.
LE ROUGE, de Granville, juge, à Saint-Calais (Sarthe).
LE ROSSIGNOL (colonel), Philippe, Saint-Saviour's road, à Jersey.
LE TOURNEUR, docteur-médecin, à Granville.
LEVALLOIS (Jean), ancien professeur, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.
LE VANOYE, retraité de la douane, à Granville.
LEVÊQUE, ancien pharmacien, à Donville.
LÉZIART (DE) DE LA VILLORÉE (Mme), au château de Mesnil-Bas-Luçon, à Lolif.
L'HOMER, banquier, à Paris, rue Andrieux, n° 1.
LIVINGSTONE (Jasper), ancien attaché d'ambassade, à Avranches.
LOCHET, professeur à la Martinique, rue des Fossés, à Avranches.

Digitized by Google

MM.

LOMAS (DE), propriétaire, à St-Pair.
LONGE (Mme) Spixwort Park, Sainte Faith, Ispswich (Angleterre).
LOUET (Mlle), professeur à l'école normale de Saint-Etienne.
LOUISE (Théodore), principal en retraite, à Sedan.
LOUVEL, architecte, à Avranches.
LOUVEL (Constant), capitaine en retraite, à Avranches.
LOYER (Emile), docteur-médecin militaire en retraite, à Avranches.
LUCAS, sous-principal du collége, à Avranches.
LUKIS, vice-président de la Société scientifique de Morlaix.
MAHEUX, curé, à Saint-Oven.
MAINCENT, notaire, à Juvigny-le-Tertre (arrondissement de Mortain).
MANET, négociant, à Avranches.
MANOURY, sous-directeur à l'école Pompée, à Ivry-sur-Seine (Seine).
MANSIGNY (comte Henri DE), propriétaire et maire, au Plessis, à La Godefroy, et à Paris, avenue Montaigne, 55.
MAQUEREL (l'abbé), principal du collége, à Granville.
MARQUIS, propriétaire, au château de Lillemanière, à Saint-Quentin.
MARTRE (Bon DE LA), propriétaire, à Avranches.
MAUDUIT (Sosthène), maire de Saint-Martin-des-Champs, à Avranches.
MAZEN, professeur au collége, à Avranches.
MÉQUET (baron), contre-amiral, à Mortain.
MESLAY (Eugène), avocat, à Mortain.
MILLET (Louis), agent de change, à Paris.
MOBECQ (Comte DE), propriétaire, à Ver.
MOISSET, principal du collége de Mortain.
MONTBRUN (DE), ancien officier de marine, à Pontorson.
MONTGERMONT (Vicomte DE), au château de Chantore, en Bacilly.
MOREL (Hippolyte), ancien député de la Manche, conseiller général, à Saint-James.
MOREL, maire, à Saint-James.
MORIN, inspecteur de l'enregistrement, à Avranches.
MOTTET, professeur de lettres au collége de Saint-Hilaire-du-Harcouët.
MOULIN (Henri), ancien maire, à Mortain.
MOULIN (René), au Neufbourg, près Mortain.

MM.

MOULIN (Félix), à Mortain.
MOURANT (Edouard), juré-justicier, à la cour de Jersey, au manoir de Samarès.
MOUSSET (Louis), artiste-amateur, à Paris, 4, rue Coëtlogon.
NATIVELLE, à la Société sucrière, à Berneuil-sur-Aisne (Oise).
NELET (Charles), professeur au collége d'Avranches.
NICOLLE (Minor), au collége Victoria, Jersey.
NOËL (Octave), sur le Roc, à Granville.
NOLAIS, docteur-médecin, à La Haye-Pesnel.
OULESS, artiste-peintre, à Jersey.
OURSEL (Mme), femme de lettres, à Rouen, rue du Palais.
PALYS (comte DE), à Romillé (Ille-et-Vilaine).
PANCOUCKE, propriétaire, château du Quesnoy.
PARIGNY (l'abbé), professeur au collége de Saint-James.
PEGUENET, percepteur de St-Sénier, à Avranches.
PERIER, capitaine en retraite, à la Cocarde, à Avranches.
PERRIN, ancien pharmacien, à Pontorson.
PICHARD (Prosper), directeur de la station agronomique, à Avignon.
PIEL, président de la Société d'horticulture, à Mortain.
PIGEON, commandant du génie, à Granville.
PINARD, docteur-médecin, à Brecey.
PINEL (Emile), pharmacien, à Avranches.
PITON DU GAULT, à Montanel.
PLAUT, propriétaire, au château du Parc, à Sainte-Pience.
PLUNIER, contrôleur, rue de Lille, Avranches.
POIRIER, vicaire, à Saint-Laurent-de-Terregatte.
POISNEL, de Reffuveille, membre de l'école française, à Rome.
POMMERETTE, propriétaire, à Avranches.
POPE (Miss), directrice de la High-School, à la Colomberie, à Saint-Hélier (Jersey).
PORET, ancien notaire, à St-Hilaire-du-Harcouët.
PORET (Charles), maire à Denneville, canton de La Haye-du-Puits.
POTICHE (vicomte DE), propriétaire, à Granville.
POTIER DE LA VARDE, propriétaire, à Avranches.

Digitized by Google

MM.

POULAIN (Victor), d'Avranches, commis d'académie, à Caen.
POWEL (Wilfrid), à Croft, Crowbury, Sussex (Angleterre).
PRICE, résident anglais, à Avranches.
PROVOST (Auguste), receveur de l'enregistrement, à Avranches.
PROVOST (Palamède), propriétaire, à Avranches.
QUESNEL (l'abbé), aumônier du collége d'Avranches.
RABEL, vicaire, à Notre-Dame-de-Granville.
RACHINE (Emile), avocat, à Villedieu.
RECQUIER, pharmacien, à Granville.
RECQUIER-DESJARDINS, percepteur, à Avranches.
REGNAULT (Albert), notaire, à Le Teilleul.
REGNAULT DE PRÉMESNIL, contre-amiral, au ministère de la marine, à Paris.
REID (Herbert), à Donnington-Newbury, Berks (Angleterre).
RENOU (Antony), à la Bauchonnière, en Sainte-Pience.
RESTOUT, professeur de sciences au collége de Domfront.
REYNOLDS, membre de la *British archæol. association*, à Bristol (Manorhouse, Redland).
RICHARD, enseigne de vaisseau, à Brest.
RIOTTEAU, député de la Manche, à Granville.
ROBERT (le Père), au Mont Saint-Michel.
ROBIQUET (Mlle Marie), d'Avranches, artiste peintre, à Paris, avenue de Villiers, 72.
ROGER, docteur, au Havre, 114, boulevard François Ier.
ROMMILLY (comte DE), à la Chapelle-Hamelin, canton de Saint-James.
ROPES (Arthur), à King's collége, à l'Université de Cambridge (Angleterre).
ROSA, professeur d'anglais au collége d'Avranches.
ROUGÉ (comte DE), propriétaire, à Saint-Symphorien.
ROULLEAUX, négociant, à Pontorson.
ROULLET DE BENAY-LAFOND, proseur d'anglais au collége d'Avranches.
ROUSSEL, horticulteur, à Saint-Sénier-sous-Avranches.
ROUSSELLE, avocat à la Cour d'Appel, 11, rue de la Planche, Paris.
RUDAUX, peintre, à Donville.

MM.

SAILLARD (l'abbé), professeur au collége de Granville.
SAINT, conducteur des Ponts-et-Chaussées, à Avranches.
SAINT-AUBYN (Sir John), propriétaire du Mont-Saint-Michel de Cornwall.
SAINT-GERMAIN (DE), ancien sénateur, au château d'Apilly.
SAINT-MAIXENT (vicomte DE), propriétaire, à Avranches.
SAINT-PIERRE (DE), propriétaire, au château de Saint-Pierre-Langers.
SALMON, pharmacien, rue Saint-Lazare, 70, Paris.
SANDRAL, principal du collége de Mortain.
SARLIN, avocat, juge à Pont-Audemer.
SAUNDERS, horticulteur, à Saint-Hélier (Jersey).
SAUVÉ, sous-inspecteur divisionnaire des douanes, à Remiremont (Vosges).
SAVAGE (Mme), Catherine, à Cadogan place, S. O. 71, London.
SCELLE (Georges), avocat, juge suppléant, à Avranches.
SELLIER, curé, à Montviron.
SERGENT (Henry), notaire, à Avranches.
SICOTIÈRE (DE LA), sénateur.
SIMPSON, percepteur, à Sartilly.
SOISMIER, curé, à Sacey.
TABOREL, docteur-médecin, maire, à Juvigny.
TARDIF DE MOIDREY, propriétaire et maire, à Moidrey.
TAURINES, notaire, à Granville.
TEMPLER, vicaire, à Beauchamps.
TERNAN (Miss Helen), Collington house, upper Grosvenor road Tunbridge-Wells Kent.
TESSON (Alfred DE), capitaine de frégate en retraite, à Avranches.
TESSON (Louis DE), propriétaire, à Avranches.
TÉTREL, conseiller général, maire, à Villedieu.
THÉBAULT, libraire-éditeur, à Avranches.
THOMAS, propriétaire, à Ouville, canton de Cerisy-la-Salle (arrondissement de Coutances).
TIRARD (Jules), à Condé-sur-Noireau.
TOUPET (aîné), banquier, à Granville.
TOUZART, agronome, membre du conseil supérieur de l'agriculture, à Roz-sur-Couesnon.
TROCHON (Alcide), propriétaire, à Avranches, rue de la Constitution.
TROCHON, curé, à Hocquigny.
TURGOT, curé de Granville.

Digitized by Google

MM.

TURGOT (Charles), sous-préfet, à Tournon (Ardèche).
VALLÉE, pharmacien, à Ponts-sous-Avranches.
VARDIN, maire et notaire, à Portbail (arrondissement de Valognes).
VAUDON (Jean), Père de la Miséricorde, à Passy-Paris.
VAUFLEURY (DE), colonel du génie, à Mortain.
VAUGRENTE, docteur-médecin, à Saint-Hilaire-Harcouët.
VERDUN DE LA CRENNE (Marquis DE) propriétaire et maire, à Aucey.
VERDUN (Mme la marquise DE), à Aucey.
VIEL-AUGRAIN, négociant, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM.

VIGOT, artiste peintre, rue Quatre-Œufs, à Avranches.
VIGNON, curé-doyen, la Haye-Pesnel.
VILLAIN, professeur d'hydrographie, à Brest.
VILLAIN, ingénieur des constructions navales en retraite, à Villedieu.
YOUF, homme de lettres, à Saint-Hilaire-du-Harconët.
YVON (Charles), propriétaire, ancien juge de paix, à Pleine-Fougères.
YVON (Inès), château de Saint-Germain, par Lengannerie (Calvados).

P. S. — MM. Frederick et Thomas GUILLE-ALLÈS, de la bibliothèque Guille-Allès, à Guernesey.
M. BREHIER, de Brecey, professeur à Bayeux.

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM.

ANDRÉ (F.), archiviste de l'Aube, à Troyes.
ANQUETIL, secrétaire de la Société de Bayeux.
ATKINSON (Henri), Dourro-Terrace, Saint-Hélier, Jersey.
AUMÉNIER, principal du collége en retraite, à Châteaudun.
BADDELEY, colonel en retraite, à Cheltenham.
BAIN (Joseph), Ecossais, au *British Museum*.
BARBÉ (Emile), procureur de la République, à Nouméa.
BARRÉ DE SAINT-VENANT, membre de l'Institut, à Saint-Ouen, près Vendôme.
BASROGER (Joseph), professeur d'histoire naturelle, à Cluny.
BAZIN (Léon), instituteur-adjoint, à Paris.
BEAUTEMPS-BEAUPRÉ, juge, à Paris
BÉCHADE, conservateur des hypothèques, à Saint-Lo.
BÉCHU, conservateur des hypothèques, à Coutances.
BELLIÈRE (docteur DE LA), conseiller général, maire, à Bréhal.
BENOIST, avocat, membre de la Société de Valognes, à Valognes.

MM.

BÉZIER (T.), préparateur à la Faculté des sciences de Rennes.
BLAIZOT, étudiant en sciences historiques, à Caen.
BLIER (Paul), professeur au lycée, à Coutances.
BLIN, de Courtils, professeur au lycée d'Angers.
BLONDEL (Victor), à Saint-Pierre-des-Bruyères (Orne).
BLONDEL (Octave), avocat, professeur à l'Ecole Pompée, à Ivry-sur-Seine, passé titulaire.
BOUESSÉ (Albert), propriétaire, à Paris, 121, rue de Rennes.
BOURDON (Benjamin), maître répétiteur au lycée Saint-Louis, à Paris.
BOURGEOIS, professeur au collége de Pont-Levoy.
BOUTRY (Louis), d'Avranches, missionnaire au Brésil.
BRIANT, ancien professeur du collége de Saint-James, vicaire à Auvers.
BROYELLE, conservateur des hypothèques, à Pont-l'Evêque.
BRUNET (Victor), homme de lettres, à Vire, passé titulaire.
CARDOT, naturaliste, à Stenay (Meuse).
CASTANIER (Arthur), directeur de l'*Abeille Méridionale* (Hérault).

Digitized by Google

MM.

CAZIN, président de la Société Viroise d'Emulation, à Vire.
CHATEL (Eugène), ancien archiviste du Calvados, à Caen.
CHERGÉ (DE), antiquaire, à Poitiers.
CHAWNER, capitaine, à la villa Madeleine, à Paramé (Ille-et-Vilaine).
CHEVREL (Maurice), inspecteur d'Académie, à Caen.
CHESNEL, professeur de rhétorique au collége d'Eu (Seine-Inférieure).
CIALDI, commandant de marine, à à Rome.
CICCODICOLA (Mgr), camérier du Pape, à Rome.
COLIN, principal honoraire, à Cherbourg.
COLLIN (Louis), poète improvisateur, à Saint-Brieuc.
CORBIÈRE, professeur au lycée de Cherbourg.
CORBLET (l'abbé), archéologue, rue Saint-Louis, 13, Versailles.
COUÉTIL, professeur de sciences au lycée du Havre.
COURAYE DUPARC, attaché à la Bibliothèque nationale, à Paris.
COURTOIS (Auguste), instituteur, à Saint-Vaast-la-Hougue.
COUSCHER, juge d'instruction, à Beaugé.
CUYPER (DE), recteur de l'Université, à Liége.
DANGÉ D'ORSAY, président du Musée de Cahors (Lot).
DANJOU DE LA GARENNE, archéologue, à Fougères.
DANLOS (Jules), docteur-médecin, à Montmartin-sur-Mer.
DELACHAPELLE, ancien professeur, à Cherbourg.
DELÉCLUSE, inspecteur de l'enregistrement en retraite, à Brest.
DELISLE, membre de l'Institut, à Paris.
DINET, ingénieur en chef, à Cherbourg.
DION (DE), Adolphe, architecte, secrétaire de la Société savante, à Montfort-l'Amaury.
DITTMEYER, docteur, à Wurtzburg (Bavière), au nouveau Gymnase.
DOLBET, archiviste de la Manche, à Saint-Lo.
DOUBLET, secrétaire de l'Académie d'Hippone, à Bône.
DOUCET, banquier, secrétaire de la Société savante, à Bayeux.
DRIEU LA ROCHELLE (Georges), interne en pharmacie, à Paris.

MM.

DRY-DUPRÉ, avocat à la Cour d'appel, à Paris, 6, rue Cherche-Midi.
DUBOSC, ancien archiviste de la Manche, à Saint-Lo.
DUPRAY DE LA MAHÉRIE, ancien conseiller à la Cour d'appel, à Caen.
DUVAL (Louis), archiviste de l'Orne, à Alençon.
ELIE (Th.), président de la Société savante, à Saint-Lo.
ESNAULT (l'abbé), aumônier, à St-Lo.
ESNOULT, professeur de chimie à l'Ecole professionnelle, à Paris.
FABRICIUS, professeur d'histoire, à Copenhague.
FAVALELLI, ex-préfet de la Manche.
FÉDÉRIQUE (Ch. A.), conservateur de la bibliothèque, à Vire.
FIERVILLE, censeur au lycée de Versailles.
FILLATRE, vérificateur de l'Enregistrement, à Saint-Malo.
FLEURIOT, procureur de la République, à Lannion.
FLEURY (Jean), prof. à l'Univ. imp. Saint-Pétersbourg, passé titulaire.
FORMIGNY DE LA LANDE, membre de la Société des Antiquaires de Normandie.
FOURNIER, sénateur, à Vouvray (Indre-et-Loire).
FOURNIER, membre de la Société botanique de France, à Paris.
GASTÉ, professeur à la Faculté de Caen.
GAUDIN (P. J.), Saint-Saviour's road (Jersey).
GAVELLE (Gaston), notaire, à Couterne.
GENVRESSE, professeur de sciences, à Paris.
GODEFROY, philologue, rue de l'Abbé-Grégoire, numéro 20, à Paris.
GRENFELD, médecin, à Weston- supermare (Angleterre).
GRUNWALD, du collége Victoria, à Jersey.
GUIVARD, homme de lettres, à Paris.
GUIOT, inspecteur d'Académie honoraire, à Rennes.
HAMILTON, de l'Univ. de Cambridge, à Richmond, Surrey, Angleterre.
HARDY-GOSSELIN, étudiant en pharmacie.
HAVARD (Oscar), hommes de lettres, à Paris, rue Cler, 49.
HÉBERT, membre de l'Institut, Paris, rue Garancière, numéro 10.
HEERDEGEN, privat docent, Erlangen (Bavière).

Digitized by Google

MM.

HELLEU, archiviste-paléographe, à Paris.
HÉNAULT, conservateur de la bibliothèque et du musée, à Chartres.
HERVÉ (le R. P.), à l'école Saint-Martin, à Rennes.
HICKY (le Rév.), en Angleterre.
HORE, savant irlandais, membre de l'Académie de Dublin.
HUE DE CALIGNY, membre de l'Institut, à Versailles, rue de l'Orangerie, 18.
HUREL (Arthur), étudiant, 162, rue Saint-Jean, à Caen.
HUREY, architecte, rue Bourbon, 11, Paris.
ISABET, ancien principal, à Briqueville-la-Blouette.
JACQUES (Victor), homme de lettres, professeur, piazza S. Salvator, casa del Paraco, Roma.
JACQUIER (Françis), sculpteur, à Caen, rue Desnoueux.
JORET, professeur à la Faculté d'Aix.
JOUAN (Henri), capitaine de vaisseau, à Cherbourg.
JOURDAN-LAVIGNE, route de Ger, à Mortain.
JUIN (Albert), de Ducey, directeur d'usine, faubourg Poissonnière, 137, Paris.
LAFFETAY, (l'abbé), bibliothécaire, à Bayeux.
LAIR (Jules), ancien directeur des télégraphes, à Rennes.
LAISNÉ (Henri), magistrat.
LANCE (Paul), président du tribunal, à Pont-Audemer.
LASTEYRIE (DE), professeur à l'école des chartes.
LAUNAY, professeur au lycée Janson de Sailly, à Paris, 2, rue de l'Ecluse.
LAUVRIÈRE (Emile), lycée Henri IV.
LEBALLE (Léopold), professeur au lycée de Brest.
LEBASNIER, au ministère de l'instruction publique, à Paris.
LEBESCHU DE LA BARTRAYE, directeur du *Progrès militaire*, Paris.
LEBEUF, antiquaire, commissaire de police, à Amiens.
LEBEURIER, chanoine titulaire, à Evreux.
LEBON, professeur, rue Daval, 5, à Paris, passé titulaire.
LEBOURGEOIS (Henri), inspecteur général de l'instruction primaire, à Paris.
LEBRETON (Charles), proviseur du lycée de St-Brieuc, passé titulaire.

MM.

LECACHEUX, aumônier des Augustines, à Coutances.
LECANU, chanoine titulaire, à Coutances.
LECOQ, ancien receveur de l'enregistrement, à Dinan.
LECOQ, propriétaire, à Dinan.
LECORPS (Mme), en littérature Marie Ravenel, à Fermanville.
LEFORT, professeur de philosophie, à Falaise.
LE HANNEUR, professeur à la Faculté des lettres de Caen.
LEHODEY, professeur de morale au lycée du Havre.
LEJOLYS, secrétaire de la Société des sciences naturelles, à Cherbourg.
LE LIÈVRE, agent-voyer chef, à Saint-Lo.
LEMARCHAND, ancien professeur de rhétorique du lycée, à Coutances.
LEMARDELEY, médecin-major, au ministère de la guerre, à Paris.
LEMARE, missionnaire diocésain, à N.-D.-sur-Vire.
LEMARIÉ DES LANDELLES, peintre, à Paris.
LEMONNIER, ancien professeur, à Ouffières (Calvados), passé titulaire.
LEMOYNE (Eug.), président du tribunal, à Ploërmel.
LENOIR (Jules), architecte, à Paris.
LEPELLETIER, ancien ministre, conseiller à la Cour de Cassation.
LEPINGARD, secrétaire de la Société savante de Saint-Lo.
LE ROSSIGNOL, docteur-médecin, à Jersey.
LEROUX, conducteur des ponts-et-chaussées.
LERRIER-AUBIN (Alfred), à l'Université d'Oxford.
LESREL (A.), de Genêts, peintre d'histoire, à Paris, rue Ampère, 65.
LEVAVASSEUR (Cyprien), artiste peintre, élève de l'école des Beaux-Arts.
LEVESQUE (Charles), principal honoraire, au Mans.
LEWIS-TONNA, directeur du Musée de l'armée, à Londres.
LIAIS, ancien procureur de la République, à Cherbourg.
LIARD (L.), directeur de l'enseignement supérieur, à Paris.
LINGARD (le docteur), historien, à Londres.
LOUICHE-DESFONTAINES, avocat à la Cour d'appel, à Paris, 19, rue du Sommerard.

Digitized by Google

MM.

LOUISE, principal du collége de Sedan, passé titulaire.
LOYER, receveur de l'enregistrement, à Loudéac.
LOWCAY, professeur d'anglais, à Cherbourg.
LUCANTE, directeur de la *Revue de Botanique*, à Courrenzan, par Gendrin (Gers).
LUCE (Siméon), employé aux Archives nationales, à Paris.
MACLEOD, professeur au *Borda*, à Brest.
MADDEN (sir Frédérick), au Musée Britannique, à Londres.
MALLEFILLE (Léonce), homme de lettres, à Saint-Pétersbourg, perspective Newsky, log. 32.
MANGON DE LA LANDE (Albert), rédacteur au ministère de la guerre, à Paris.
MANOURY (Charles), principal du collége, à Lisieux, passé titulaire.
MARCHAL, ingénieur en retraite, à Laval.
MARIÉ-DAVY, directeur de l'Observatoire de Montsouris, à Paris.
MARIGUES DE CHAMPRÉPUS, capitaine d'état-major, à Paris.
MARQUIS, curé d'Illiers (Eure-et-Loir).
MARIE-CARDINE, inspecteur d'académie, à Saint-Lo.
MARTINIÈRE (DE LA), conseiller général, à Paris, boulevard Malhesherbes, 25.
MEANA (DE), directeur de la Bibliothèque de Gênes, à Turin.
MÉLION, sous-chef de bureau à l'Assistance publique, à Paris.
MÉNARD, de Montjoie (près Saint-James), aumônier, à Saint-Lo.
MÉNIGER, homme de lettres, à Granville.
MILANO (le comte Pietro d'Aragona), à Naples, chez Fr. Mormile, imprimeur.
MOGGRIDGE (Mlle Blanche), à West-Brompton, 32, Saint-Oswald road (Angleterre).
MOLONY (Trévor), au collége de Marlborough, près de Londres.
MONTAUBAN, poète, à Paris, 148 *bis*, rue du Faubourg-Saint-Martin.
MOREAU, conseiller général de l'Aisne, à Paris.
MOTTET, professeur au collége de Dieppe.
MOUSSÉ, directeur du *Trouvère*, rue Jean-Gougeon, 28, Paris.

MM.

NIOBEY (Alphonse), docteur-médecin, à Paris.
PARIS-JALLOBERT, recteur de Vieux-Viel (Ille-et-Vilaine).
PÉPIN, principal du collége, à Lunéville.
PETIT (Paul), professeur au collége, à Dinan.
PHILBERT (Charles), consul, à Amsterdam.
PICHARD, directeur de la station agronomique, à Avignon, passé titulaire.
PIGNOT (Alfred), à Denneville (canton de la Haye-du-Puits).
PIGEON (Emile), chanoine titulaire, à Coutances.
PIQUOT (Alfred), propriétaire, à Denneville.
PONTAS, professeur de rhétorique.
PONTAUMONT LECHANTEUR (DE), historien, à Cherbourg.
PONTON D'AMECOURT, numismatiste, à Paris.
QUENAULT, sous-préfet honoraire, conseiller général, à Montmartin-sur-Mer.
QUICHERAT (Jules), historien, à Paris.
QUICHERAT (Louis), antiquaire, à Paris.
RENIÉ, artiste peintre, rue Singer, 29, Passy-Paris.
RENOUF, élève du collége Victoria, Belmont road (Jersey).
REYNOLDS, du collége Victoria de Jersey.
RICCIARDI (le chevalier Vicenzo), archéologue, à Capoue.
RICHARD, ancien officier de marine, à Quimperlé.
RITTER (baron), ancien receveur des finances, à Draguignan.
ROBIDOU, rédacteur de l'*Avenir*, à Rennes.
ROBILLARD (Henri), vice-président du tribunal civil, à Reims.
ROBIN (Edouard), professeur de chimie, à Paris.
ROMDAHL (Axel), docteur en philosophie, à Lincoping (Norwège).
ROSA, professeur d'anglais, au collége d'Avranches.
ROZERAY, professeur d'agriculture du département de la Manche, à Saint-Lo.
ROUGIER (Marcel), ingénieur du chemin de fer d'Orléans, à Paris.
ROULLET DE BENAY, faubourg de Lyon, n° 20, à Belfort.

Digitized by Google

MM.

RUBNER (H.), professeur au gymnase de Nuremberg (Bavière).
SAINT-RENÉ TAILLANDIER, ancien sous-préfet.
SAROT, avocat, à Coutances.
SAUVAGE (Hippolyte), homme de lettres, à Paris-la-Chapelle, 12, rue Boucry.
SCELLES (DE), capitaine d'infanterie, à Rennes.
SEMERY (Henri), bibliothécaire, à la Flèche.
SEVERINO CASSIO, membre de plusieurs Sociétés savantes, Madrid.
SICOTIÈRE (Léon DE LA), sénateur, à Alençon, passé titulaire.
SMITHSONIAN INSTITUTION, à Philadelphie.
SORRANO FUENTÈS, auteur espagnol, à Madrid.
STAFFORD MAC-GREGOR, à Saint-Malo.
SURCOUF, conseiller à la Cour d'Appel, à Caen.
TANCRÈDE (Léon), industriel, à Paris, rue Lafayette, 237.
TANGUI, propriétaire, à Rennes.

MM.

TATE (Léonard), botaniste, île de Ceylan.
TÉTREL (Victor), receveur de l'enregistrement, à Louviers.
THÉDENAT, directeur du collége de Juilly.
TRAVERS (Emile), président de la Société des Beaux-Arts, à Caen.
TRAVERS (Julien), bibliothécaire, à Caen.
TROCHON, boulevard du Lycée, 23, à Vanves (Seine).
TROCHU, receveur des finances, à Pont-Audemer.
VANDRYES (Albert), employé au ministère de l'instruction publique.
VAIDY, propriétaire, à Angers.
VAULABELLE, secrétaire de l'Observtoire de Montsouris, à Paris.
VIBERT, inspecteur d'académie en retraite, à Saint-Lo.
YSABEL (Prosper), professeur à l'école des enfants de troupe, à Rambouillet.
ZÉVORT (Edgar), recteur de l'Académie de Caen.
WAGNER, directeur de *Wagner free Institute*, à Philadelphie.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Les Etymologies difficiles, par M. Le Héricher..... 1

Auteurs dramatiques de second ordre, par M. Paul Bouvattier.... 197

De Montevideo au Chili, par M. Louis Boutry, missionnaire..... 209

Visite au château de Saint-Jean-du-Corail, par M. Henri Moulin. 217

La bataille de Tinchebray, théâtre de l'action (avec un plan des des lieux), par M. Henri Moulin..... 221

La Légende de Boisadam, recueillie par M. Sarlin, avocat..... 241

Le mariage d'Isaac ou le triomphe de l'amour (Drame religieux), par M. Jean Levallois..... 245

Mémoire sur la Topographie et la Géologie de l'ancien Avranchin, par M. le Commandant Pigeon..... 249

Excursion dans la forêt de Villecartier, par MM. Charles Yvon et Le Héricher..... 263

Excursion aux Perriers, par M. Le Héricher..... 269

Choses d'Espagne et spécialement du pays basque, par M. Edward Spencer Dodgson..... 271

Victor Hugo dans sa vie privée à Hauteville-House, à Guernesey, étude par M. Arsène Garnier..... 275

L'*Ave Maria* des morts et l'*Ave Maria* des vivants (Poésies), par M. Jean Vaudon..... 302

Une prétendue insurrection populaire en Basse-Normandie (XV^e^ siècle), par M. Le Héricher..... 305

Bureau de la Société et Liste des Membres 345

7713 — Imprimerie de Henri Gibert, à Avranches.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06815 2761

Digitized by Google

Digitized by Google